XXIVe Année — Le Rosaire — JANVIER 1918

6167

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. ALBERT MARION, O. P. — ROLE DE L'ETAT DANS L'INSTRUCTION PROFANE — L'Etat ne supprime pas les parents

R.P. GONZALVE PROULX, O.P. — LES MIRACLES DES PROTESTANTS

R. P. AUG. LEDUC, C. L. — CONSULTATIONS — Langue et Foi — Le jeûne des femmes

SŒUR MARIE-RAGINALD — SEPTIÈME CENTENAIRE DE N.-D. DE PROUILLE

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE "ROSAIRE" SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue Dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue Dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie *des articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue Dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau, Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Dumont, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Curotte, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

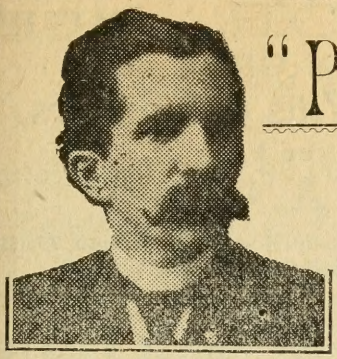

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance française, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : { 10 MOIS..... $95.00 / PAR MOIS... $10.00 }

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

Lisez nos annonces

J. ALPH. LANGELIER

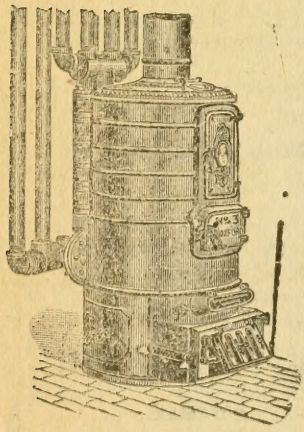

Tél. Queen 1828

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de: Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous **tenez à Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A ——— L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespérés** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir** de **Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette **annonce** rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE.
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

Consultez nos annonces

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ..... $5.000,000
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000
RÉSERVE..... 2,000,000

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest, MONTREAL

Le Rosaire

Revue Dominicaine

Publiée mensuellement

XXIVe ANNÉE-SECONDE PÉRIODE

1918

Couvent de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe

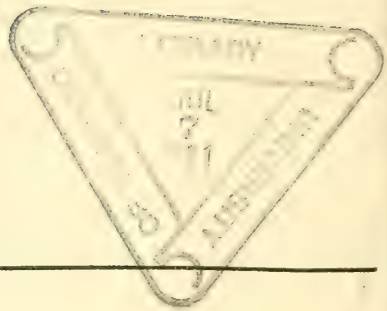

IMPRIMATUR: **A.-X.**

Epus Sancti Hyacinthi

ROLE DE L'ETAT DANS L'INSTRUCTION PROFANE

L'ETAT NE SUPPRIME PAS LES PARENTS

La formation intellectuelle et morale de l'enfant comprend deux parties distinctes: l'une, qui aboutit à la fin même de l'homme, a trait principalement à l'instruction religieuse et relève, d'une façon inviolable, du droit naturel *préceptif* des parents; l'autre, qui répond aux conditions sociales de la famille, embrasse toute l'instruction scolaire profane et appartient aux parents en vertu de leur droit naturel *dominatif*. (1)

L'éducation, mise en regard des droits de l'Etat, ne désigne donc rien autre chose que l'instruction scolaire profane. C'est de celle-ci qu'il s'agit quand nous posons les questions suivantes: L'Etat possède-t-il un droit sur l'enseignement? Si oui, dans quelle mesure? L'action éducatrice de l'Etat va-t-elle jusqu'à supprimer celle des parents?

Là-dessus, trois opinions ont été exprimées. — D'aucuns réclament pour l'Etat, d'une façon absolue, tout droit en matière d'instruction scolaire profane. C'est le système du monopole pur et simple. — D'autres refusent à l'Etat, d'une façon également absolue, tout droit en matière d'instruction scolaire profane, si ce n'est pour faire respecter la liberté des individus et des familles. C'est le régime de la liberté pleine et entière. — Enfin il en est qui, tenant le milieu entre les extrêmes, accordent à l'Etat, sur l'instruction scolaire profane, un droit d'intervention spécial et limi-

(1) Voir la *Revue Dominicaine*, décembre 1917. (*Le Droit des parents*)

té, qui s'exerce par voie de surveillance ou de contrôle. C'est la thèse que nous défendons.

On trouvera peut-être inopportune cette défense des droits de l'Etat, alors que celui-ci, abusant de ses pouvoirs, se proclame le maître absolu de l'éducation et s'efforce, avec une opiniâtreté cynique, d'imposer sa tutelle aux familles impuissantes. Mais, outre qu'il serait souverainement injuste de réprimer un abus par un autre abus, de corriger la tyrannie par l'anarchie, il m'a toujours paru que le meilleur moyen de démasquer l'erreur et de déjouer ses artifices, est de faire briller la vérité. Pour déterminer les limites du droit, il n'est rien d'aussi efficace que de remonter au principe qui l'engendre. Du reste, qu'on veuille bien le noter, le pouvoir d'accaparement n'est pas le droit d'intervention, ni la défense de celui-ci n'est la justification des abus qu'en peut faire tel ou tel gouvernement.

Tous les droits de l'Etat prennent leur source dans la fin de la société civile: ils se mesurent et s'évaluent d'après cette fin. Formée uniquement pour procurer certains avantages à ses membres, la société civile n'a le droit d'exiger rien autre chose que ce qui est nécessaire pour atteindre ce but; mais, en revanche, comme société parfaite, elle peut exiger de ses membres tout ce qui est nécessaire à l'obtention complète de ce but. La fin de la société civile, ce n'est pas seulement le germe fécond de tous les pouvoirs de l'Etat, c'en est encore la racine nourricière, de laquelle ils tirent la sève et la vie, sans laquelle ils ne sont plus que des rameaux desséchés, bons à être jetés au feu.

Le droit éducateur de l'Etat n'a pas d'autres lois. Le bien commun de la société exige-t-il que le Gouvernement exerce une influence sur l'instruction scolaire profane? indubitablement. Le bien commun de la société exige-t-il que l'influence du Gouvernement s'exerce de telle ou telle manière, sur tel ou tel point: dans la même mesure et jusqu'à cette limite précise, le droit éducateur appartient à l'Etat. Tel est le principe directeur du rôle de l'Etat dans l'instruction scolaire profane. Telles sont les bornes naturelles de son action éducatrice.

Or, qui niera, qui peut douter que l'Etat ne soit fortement sollicité par sa fin propre de se préoccuper de l'éducation? La fin propre de la société civile est le bien commun

temporel : ce bien supérieur qui résulte de l'ordre et de la prospérité, et qui favorise la tendance des citoyens au progrès physique, intellectuel et moral. Pour obtenir ce bien public, pour l'accroître et en faire bénéficier abondamment la société, peut-on trouver rien de plus important que l'instruction ? Les connaissances scientifiques contribuent puissamment à rendre l'Etat prospère et florissant. L'enseignement populaire lui-même ne saurait être négligé sans un grave détriment du bien public. De nos jours surtout, où le gouvernement de la nation tend de plus en plus à devenir chose de tous, et où la concurrence entre les nations prend l'acuité de la lutte pour l'existence, que deviendrait un peuple qui négligerait le savoir ? La lumière est une force ; et un pays ne peut s'en désintéresser sans s'exposer à déchoir et à végéter.

N'est-il pas légitime, n'est-il pas nécessaire pour l'Etat de se préoccuper, et grandement, de l'instruction scolaire ? Et qu'on ne cherche plus de quelle manière ni dans quelle mesure doit se produire cette intervention de l'Etat dans les écoles. Tout cela est déterminé par les exigences du bien commun temporel : la forme et les limites du droit découlent du principe même qui est sa raison d'être. Selon que le bien commun de la société réclame ou ne réclame pas telle loi concernant l'instruction publique, le Gouvernement a ou n'a pas le droit de l'imposer.

* * *

Mais quelle n'est pas notre témérité de reculer ainsi les limites du droit de l'Etat jusqu'aux dernière exigences du bien commun temporel de la société ! Pouvons-nous ignorer que là même, dans ces exigences du bien commun se trouve la source de l'erreur capitale de nos temps modernes : l'omnipotence de l'Etat en matière d'éducation ? Pourquoi les gouvernements actuels de presque tous les pays cherchent-ils à concentrer dans leurs mains tous les droits éducateurs de l'Eglise, de la famille et des individus ? Pourquoi revendiquent-ils, sur tout ce qui regarde l'enseignement, une autorité absolue, exclusive, affranchie de tout contrôle ? sinon toujours pour la même raison, ou mieux pour le même prétexte : les exigences du bien commun. Dans ces conditions, ne serait-il point préférable pour les défenseurs de la vérité de rejeter ce principe, ou de le passer sous silence ?

Ceux qui le pensent sont assurément fort excusables. Ils sont contemporains d'un état de choses pénible; ils voient l'Etat abuser et tenter d'abuser: ils en concluent qu'il faut supprimer la racine même du droit. Mais une prudence si opportuniste ne nous dit rien qui vaille. Mettant notre confiance dans la vérité, nous voulons la proclamer courageusement: il convient de dissiper les ombres par la splendeur de la lumière, comme de réprimer les abus par une vigoureuse application du droit. Volontiers nous dirions avec le R. P. Sertillanges: "Je dois viser à instruire, donc à poser dans sa permanence la doctrine qui instruit et, sans rien négliger de ce que le présent suggère, songer aussi à demain, comme à hier, ou pour mieux dire, à travers aujourd'hui, demain et hier, tenter de m'élever avec vous, dans toute la mesure que Dieu voudra permettre, à la sérénité et à l'éternité du vrai." (*L'Education,* p. 51)

Or, il est incontestablement vrai que le droit de l'Etat en matière d'éducation repose totalement, dans son être et dans son exercice, dans son principe et dans sa dernière application, sur les exigences du bien commun temporel de la société. Si des juristes, des hommes d'Etat, ou d'autres, font appel à cette vérité pour étayer l'erreur de l'omnipotence de l'Etat, l'abus doit être attribué non à la vérité elle-même, qui rejette une pareille conséquence, mais à la perversion qu'en en fait. Et donc, c'est dans une plus parfaite compréhension des exigences du bien commun, qu'il faut chercher le remède à cette maladie de l'esprit. Qu'on nous permette, du moins, de le tenter.

Le bien public n'est point la somme de la prospérité ou du bonheur de tous les citoyens pris séparément; il ne diffère pas des biens particuliers comme la gerbe diffère des épis: il les domine, comme un bien supérieur plane au-dessus des biens inférieurs. Les biens particuliers sont la propriété des individus ou des familles, à l'exclusion d'autres personnes ou groupes sociaux; le bien public appartient à toute la société, personne n'est exclu de la jouissance de ce bien. Les biens particuliers augmentent le bonheur, le bien public le prolonge et le complète. Les biens particuliers se trouvent dans la sphère de l'activité personnelle; le bien public ne s'acquiert que par une force supérieure.

Entre deux biens si différents et si distants, comment

le conflit éclaterait-il ? Deux courants électriques parallèles et à hauteurs inégales peuvent-ils jamais s'entrechoquer ? Et s'ils se rapprochent et se croisent par hasard en quelques points, faudra-t-il pour cela supprimer totalement le courant inférieur ? Ne sera-ce pas plutôt affaire de prudence et de précautions ? Ainsi en est-il du bien public et du bien particulier. Ainsi en est-il, par conséquent, du droit de l'Etat et du droit des parents en matière d'éducation ; car, il ne faut pas l'oublier, en matière d'éducation, les parents cherchent avant tout le bien particulier de l'enfant, tandis que l'Etat pourvoit directement au bien commun de la nation. Chacun a sa sphère d'activité propre. Ni le droit des parents n'exclut celui de l'Etat ; ni l'action de l'Etat ne supprime celle des parents.

On le voit : il serait absolument illogique de conclure à l'opposition du droit de l'Etat et du droit des parents en matière d'éducation, après avoir reconnu le compatibilité de leurs fins respectives. Mais ne serait-ce pas le comble du sophisme, que de réclamer l'abdication des parents en faveur de l'Etat au nom même des exigences du bien commun qui, cependant, ne s'oppose pas au bien particulier ?

* * *

Et pourtant, avec quelle assurance, les partisans des écoles de l'Etat ne fondent-ils pas leur opinion sur ces exigences du bien commun ! Suivons leur raisonnement. L'Etat, disent-ils, a par rapport aux parents un droit supérieur incontestable sur tout ce qui intéresse le bien commun de la société ; or le bien commun de la société est fortement intéressé à l'instruction de la jeunesse ; donc l'état possède le droit absolu et exclusif de diriger l'instruction de la jeunesse : l'Etat demeure le seul maître des écoles. Ajoutez à cela, en sous-preuves, quelques phrases sonores sur la nécessité d'assurer l'unité nationale, et sur l'obligation non moins impérieuse de protéger la minorité de l'enfant, et vous aurez l'argument le plus fort dont on puisse étayer la thèse de l'omnipotence de l'Etat en matière scolaire.

Eh bien ! cet argument serait irréprochable, qu'il ne faudrait point encore attribuer à l'Etat un pouvoir absolu et universel sur l'enseignement ; mais un simple pouvoir limité : seules, les matières requises au bien social tomberaient sous la maîtrise du Gouvernement. Pour tout le reste,

le droit des parents demeurerait intégralement. Et que de choses peut apprendre un enfant, qui ne correspondent pas à la nécessité vitale de la nation! Il y aurait donc là un autre champ d'instruction très vaste, où la sollicitude paternelle pourrait s'exercer en toute liberté.

Mais il y a plus. L'argument cité n'est rien moins que solide. Il est vicieux non seulement dans ses différentes parties prises séparément, mais encore dans son ensemble, dans son inférence et, si j'ose dire, dans son principe vital.

Assurément, l'Etat a le droit d'imposer les lois qui garantissent le bien commun; et, puisque l'instruction publique est nécessaire à la prospérité de la nation, il est incontestable que l'Etat peut intervenir dans les écoles et influer, en une certaine mesure, sur tout ce qui regarde l'intérêt général. Mais, de ce que l'Etat puisse influer sur tout, s'ensuit-il qu'il doive assumer tout? Nullement. Une simple surveillance et une direction respectueuse suffisent pour garantir le bien commun de la société.

La prospérité de la nation est fortement intéressée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la gestion habile des fortunes particulières: l'Etat va-t-il se faire le maître souverain de toutes ces choses qui l'intéressent, et devenir le seul agriculteur, le seul industriel, le seul négociant, le seul gérant de tous les patrimoines privés, en un mot, le seul propriétaire? Il s'en gardera bien. Mais, s'il est sage, il se contentera de légiférer et d'administrer de façon à susciter les initiatives privées, à les encourager, à les faire aboutir, en un mot, il n'interviendra en ces diverses matières que comme dernière ressource, en vue de combler le déficit de l'action individuelle. Ici encore, la raison d'un telle modération saute aux yeux: le bien commun de la société, source et règle de tous les droits de l'Etat, n'exige rien de plus.

Si respectueux des droits éducateurs des parents qu'on le suppose, un gouvernement possède toujours des moyens nombreux et puissants d'encourager les arts, les lettres et les sciences. De quelles ressources pécuniaires, par exemple, ne dispose point l'Etat pour multiplier les foyers d'instruction, pour aider à la fondation des collèges et des universités, pour favoriser la haute culture qui suppose de riches collections des bibliothèques, des observations suivies, de coû-

teuses recherches, de longs voyages, des explorations difficiles, etc., etc., toutes choses que l'initiative privée ne saurait fournir. Toute cette action éducatrice de l'Etat, si puissante et si féconde, suffit amplement à assurer le progrès de l'instruction publique. Le Gouvernement doit s'en contenter.

* * *

Ne pas s'en tenir à ces limites, accaparer tous les pouvoirs éducateurs, ce serait pour l'Etat commettre d'abord une injustice flagrante. Les parents sont les premiers maîtres naturels de l'enfant. Avant le chef de la société civile et indépendamment de lui, le père de famille a reçu de la nature le droit et la mission d'élever et de former son enfant, de nourrir son intelligence aussi bien que de pourvoir à ses besoins matériels. A qui détient ainsi en premier et de par la nature le droit éducateur, l'Etat ne peut venir forcer la main que s'il a des titres indiscutables et dans la mesure stricte que réclame l'intérêt général.

Accaparer tous les pouvoirs éducateurs, ce serait encore pour l'Etat compromettre gravement le succès de l'enseignement. Quelle nouvelle efficacité acquiert l'action éducatrice de l'Etat en s'exerçant d'une façon absolue et exclusive? Quelle perfection inconnue obtient l'instruction publique à être dirigée complètement et uniquement par l'Etat? On le cherche en vain. Loin de tourner au bien de l'enseignement, cette main-mise de l'Etat sur les écoles l'entrave et le paralyse.

En toutes choses, l'action directe de l'Etat est moins riche en valeur de vie qu'une liberté réglée et des initiatives bien conduites. Pour ce qui est de l'enseignement, en particulier, l'Etat est une organisation trop rigide, trop exclusivement politique, par là trop peu impartiale, trop livrée aux intérêts divergents, trop éloignée de la vie familiale, centre normal de l'éducation, pour pouvoir se substituer avantageusement aux parents.

L'enseignement est la formation de l'esprit et du cœur de l'enfant. A ce titre, il doit être, avant tout, l'ouvrage de l'amour et du cœur. Or, l'Etat ne sait pas aimer; tandis que la nature a mis dans le cœur des parents des trésors de tendresse.

L'enseignement répond aux intérêts personnels de l'enfant. Or, qui est le plus dévoué aux intérêts de l'enfant? l'Etat ou la famille?

Un enseignement rationel, progressif et fécond réclame la liberté dans les méthodes. Diriger l'esprit et les âmes n'est pas un service public comme administrer, rendre la justice, commander un régiment. On ne comprend pas un instituteur appliquant une empreinte réglementaire, uniforme, aux intelligences et aux cœurs. Or, l'Etat dispensateur de toute instruction est un maître s'emparant des âmes pour les couler dans un moule uniforme qui ne laisse de place ni à la liberté ni au génie. L'instruction, dans ce cas, n'est plus une élévation de l'âme, mais une certaine prise de l'âme en regard de l'Etat, de telle sorte que la pensée humaine sera celle que voudra l'Etat; et ce sera peut-être au nom de la libre pensée qu'on organisera l'interdit de toute pensée individuelle. (1)

La fonction de l'enseignement, exigeant de telles qualités, est donc mieux remplie par les parents ou leurs représentants que par l'Etat et ses fonctionnaires. L'expérience parle ici bien haut. (2)

Quelle n'est donc pas l'erreur de ceux qui prétendent que l'Etat doit se substituer aux parents et s'arroger, dans les écoles, les prérogatives du droit vrai, du droit premier, du droit unique! Le bien commun n'exige point une pareille centralisation de pouvoirs; il y trouve des obstacles sérieux à sa réalisation; il n'apporte en sa faveur aucun argument qui prévale. Se guider sur cette doctrine erronée, c'est pour l'Etat commettre un monstrueux abus de pouvoir.

* * *

Si nos étatistes modernes croient ébranler cette conclusion, en invoquant la nécessité de préserver l'enfant de l'erreur et la nécessité non moins impérieuse d'assurer l'unité nationale, ils se trompent étrangement.

Il est des protecteurs nés de la minorité de l'enfant. Ce sont les parents. Négligent-ils gravement leur devoir? l'Etat peut assurément les remplacer auprès de l'enfant.

---

(1) Duballet: *L'Education*, p. 228

(2) R. P. Pégues: *Des Droits de l'Etat en matière d'Enseignement*, Rév. Thom., 1906, p. 564

Mais tant qu'ils sont là et qu'ils s'acquittent de leur office, l'Etat n'a pas à se substituer à eux; il ne doit intevrenir que pour faire respecter leur droit, pour faciliter leur tâche, pour diriger ou modifier leur action en vue du bien. Là s'arrête le rôle de l'Etat. S'il passe outre, il usurpe.

Quant à l'unité nationale, nous en reconnaissons la nécessité; et nous sommes prêts à lui faire le sacrifice des quelques biens particuliers qu'elle réclame. Nous ne posons qu'une condition, c'est que "l'unité nationale" ne soit jamais confondue avec "l'uniformité systématique" du groupement social.

C'est à la politique de "l'uniformité systématique," non aux exigences de "l'unité nationale," qu'il faut attribuer les nombreuses tentatives des gouvernements de décréter la conscription intellectuelle de l'enfance. Tous les despotes, toutes les majorités sectaires ont ambitionné de voir les volontés asservies, les esprits courbés sous le même joug, la nation entière enserrée dans un moule uniforme qui porte l'empreinte du maître et lui garantit la possession du pouvoir; et l'éducation de l'enfance leur a toujours paru le plus sûr moyen de s'acheminer vers la régénération désirée.

Ils nous serait facile de faire le procès de cette politique de "l'uniformité systématique." Chez tous les peuples qui l'ont subie, elle a porté des fruits amers: tous les excès, tous les délits, tous les crimes trouvent en elle leur justification; ses résultats sont invariablement contraires au but même qu'elle se proposait: elle empêche la communion des éléments sociaux en enfantant la guerre intestine. Nous préférons lui opposer la vraie unité nationale, la seule qui soit requise à la solidité de l'ordre social et, par suite, au bien de la société.

La vraie unité nationale ne cherche pas à couler dans un moule uniforme les éléments si divers de la nation; elle groupe toutes leurs différences et toutes leurs rivalités dans un sentiment supérieur plus vaste: l'amour de la patrie, ce lien si puissant entre les hommes d'un même pays. Elle est l'affinité secrète qui pousse l'un vers l'autre les éléments sociaux, l'étincelle qui les vivifie. Elle ne se limite pas à des origines précises; elle ne se circonscrit pas dans des formes définissables. Elle est infiniment variée, comme les cœurs des hommes où son foyer est établi; elle est le ciment qui assure l'union de tous les citoyens dans un travail com-

mun pour la prospérité et la grandeur nationales : elle seule leur fait connaître et comprendre les devoirs de la responsabilité collective et de la solidarité sociale.

Le législateur peut établir par des textes les conditions et les garanties de l'uniformité systématique : l'unité nationale, au contraire, ne saurait, de par sa nature même, être l'objet d'un article du code. Il n'appartient pas à un homme, à un parti, de la limiter, de la découper par tranches au gré de sa fantaisie, de ne l'admettre que telle ou telle : la volonté ne la régente pas : elle s'obtient par un moyen moral et non par la violence, par conviction et non par ostracisme : car ni la contrainte, ni l'interdiction, définies par la loi, ne peuvent créer l'unité des cœurs et la discipline des esprits.

Les parents n'ont rien à craindre des exigences de l'unité nationale.

* * *

Que conclure de tout cela ? Nous ne rejetons pas la doctrine de l'omnipotence de l'Etat pour adopter la thèse de l'indépendance absolue des parents. Dans le domaine de l'enseignement, ni les parents ne doivent mendier les restes de l'Etat, ni l'Etat ne peut se contenter des restes des parents ; tous les deux, les parents et l'Etat, ont en même temps un droit propre à exercer, un rôle particulier à remplir dans les écoles. Les parents en sont les premiers maîtres ; mais l'Etat y intervient, par mode de suppléance, de surveillance et de contrôle, pour suggérer et imposer au besoin les mesures nécessaires au progrès de l'instruction : sans cette intervention de l'Etat, le bien commun de la société ne serait pas suffisamment assuré ; avec elle, au contraire, les plus lointaines exigences de la prospérité générale trouvent leur entière satisfaction et leur complète garantie.

Fr. M.-Albert Marion, O. P.

LES MIRACLES DES PROTESTANTS

Il y a dans les livres beaucoup d'objections contre nos miracles catholiques. Laissons-les dormir; nous en rencontrons tant dans la vie qui leur ressemblent comme des sœurs. L'une d'elles s'est même glissée à la suite de petites phrases flatteuses : . . . *mes félicitations, mon révérend Père, très belle conférence, et si intéressante pour nous, laïcs. J'allais même conclure, avec vous, de tous ces faits de Lourdes à la vérité du catholicisme, quand justement je pensai aux miracles des protestants. Ils en ont, eux aussi, n'est-ce pas, et de grands, et alors?* . . . Il allait ainsi, tout joyeux, précisant son objection, sans toutefois attendre une réponse. En d'autres circonstances, c'était toute une question ces miracles protestants.

Il est peut-être opportun de les regarder de près : exposés par quelqu'un qui a de l'aplomb, ils peuvent être pour beaucoup de catholiques autre chose qu'un motif de réflexion. Nous voulons donc nous défendre, et pas du tout attaquer.

Notre sujet serait, dans ce cas, assez mal choisi. Prendre l'offensive contre les protestants et se contenter de démontrer qu'ils n'ont pas de vrais miracles, comme nous voulons faire, c'est sûrement ne pas frapper assez loin, et c'est manquer son coup. Si l'on ne démontre pas, de plus, que nous avons, nous, de vrais miracles spécifiquement catholiques, après comme avant ce coup dans l'air, la question entre eux et nous reste entière et absolument la même : où se trouve la vraie doctrine du Christ ? A la philosophie et à l'histoire de nous le dire. Mais parce que ces questions sont longues et difficiles, parce que dans ce coin du savoir, les évidences claires comme le jour sont rares, parce que surtout tout le monde ne peut s'y aventurer facilement, le miracle, justement appelé la signature de Dieu, a toujours eu son mot à dire dans le débat et presque toujours il a dit le dernier mot. Aussi, ce fut de tout temps la tactique catholique de prouver qu'il n'y a pas eu de vrais miracles chez les protestants et qu'il y en a eu chez nous. Une offensive

sérieuse contre le protestantisme exigera toujours la mobilisation de ces deux preuves. Nous attaquer est autrement facile. Que les protestants fassent état d'un certain nombre de miracles, et il n'est plus possible de rester tranquille sous nos tentes. Leur doctrine serait-elle également confirmée par Dieu ?... L'ennemi est déjà aux portes.

Et cette objection protestante est d'autant plus dangereuse qu'elle peut facilement se servir contre nous de la meilleure arme du rationalisme actuel. Aujourd'hui, on nous accorde volontiers que le miracle est possible: il y a trop longtemps que J.-J. Rousseau a dit: il faut tout simplement enfermer celui qui soutient le contraire; on nous concède aussi qu'il garantit parfaitement la vérité d'une doctrine; mais il est de bon ton de nous demander, comme Renan l'a fait, et autant que possible avec un grain de raillerie, s'il est bien vrai que nous avons eu des miracles, s'il est bien certain qu'on peut discerner un vrai miracle d'un semblant de miracle, et enfin, pourquoi un thaumaturge qui se fait fort de ressusciter des morts bien authentiques n'a jamais opéré devant un corps de savants ? Il faut reconnaître que l'objection rationaliste, ainsi perfectionnée, ne demande plus qu'une main habile pour être une arme dangereuse. Et les protestants sont tout spécialement invités à s'en servir: il est arrivé chez eux des faits merveilleux, qui les empêche de dire: nous aussi, nous avons des miracles, et alors ?

Il faut donc examiner de près leurs miracles.

Les faits sont là. L'un des plus surprenants est le don de l'inspiration communiqué à une foule de protestants du même pays. Au commencement du XVIIIe siècle, dans les Cévennes, en Dauphiné, une bergère d'abord, puis un verrier, et enfin une foule de paysans sont gratifiés d'une merveilleuse inspiration. Pendant la crise, nous dit le Père Bonniot. (1) tous ces gens deviennent tout-à-coup de fort bons prédicateurs. Des paysans grossiers qui ne savent que le patois de leurs montagnes, des enfants encore à la mamelle s'expriment tout à fait correctement en français. Ils prêchent la pénitence, et contre la messe, les sacrements et les prêtres. Plus que cela. Un jour, un de ces inspirés,

(1) *Le miracle et ses contrefaçons*, p. 221

nommé Claris, reçut de son inspirateur l'ordre de se jeter dans le feu. Il fait donc dresser le bûcher, et, les mains jointes, déclamant de son mieux contre les doctrines catholiques, il se jette dans les flammes et reste là jusqu'à la fin. Cependant, ni ses cheveux, ni ses habits ne subissent le moindre dommage.

Des faits de ce genre, pas plus merveilleux toutefois, se sont multipliés chez les protestants. Ils sont réels et méritent notre attention. Des enfants si jeunes parler facilement bon français, de pauvres paysans se trouver tout-à-coup éloquents et renseignés sur la théologie protestante, ne pas brûler au milieu des flammes, sont certainement des faits merveilleux. Et parce qu'ils sont liés à une doctrine contraire à la nôtre, comme pour la confirmer, ils peuvent être inquiétants. Dieu aurait-il confirmé ce que nous appelons mensonge ?

Il faut en sortir. En disant avec Pascal : il faut juger de la doctrine par le miracle et juger du miracle par la doctrine ? Pascal ajoute, il est vrai, que cela ne se contredit pas. Il a donc une manière à lui de l'entendre. Mais ce raccourci qui peut être heureux a trop l'apparence d'un cercle vicieux. Il vaut mieux ne pas y entrer.

Pour résoudre l'objection des miracles protestants, disons d'abord que les faits rapportés ne sont pas nécessairement des miracles. Non, pas nécessairement des miracles, c'est-à-dire, des effets que Dieu seul peut produire, soit à cause de l'œuvre elle-même soit à cause de ses circonstances. En effet, il n'y a pas que Dieu seul qui peut empêcher le feu de produire son effet accoutumé ; d'autres que Dieu peuvent communiquer à une ou plusieurs personnes des connaissances nouvelles et une éloquence admirable : tout le monde sait que la sphère d'action des démons est très vaste. S'il est difficile d'en fixer exactement la limite, il n'y a pas le moindre doute que les merveilles des Cévennes ne dépassent d'aucune manière les forces diaboliques. Empêcher l'action ordinaire du feu ? mais en vertu de leur nature et de leur puissance supérieure les démons peuvent sans doute exercer leur action sur les natures matérielles. De quelle manière, nous n'avons pas à le chercher. Ils peuvent aussi communiquer aux hommes des connaissances nouvelles. Le procédé peut être difficile à décrire mais le fait ne peut

être douteux. Quant à rendre les hommes éloquents, rien de plus facile: ils n'ont qu'à ébranler convenablement les nerfs et qu'à faire circuler les humeurs de telle manière. Tout cela est de leur domaine.

Donc ces faits extraordinaires peuvent être appelés merveilleux et pourraient être des miracles, mais pas plus. La question a fait un pas, mais rien qu'un pas vers la conclusion: nous savons que ces faits peuvent être l'œuvre de Satan aussi bien que l'œuvre de Dieu. Comment savons-nous qu'ils ne sont pas de Dieu?

Répondrons-nous avec Pascal, après avoir fait les exigeants: il faut juger des miracles par la doctrine? il suffit de s'expliquer et d'introduire une distinction bien facile pour éviter le piège redoutable du cercle vicieux. Oui on peut juger par la doctrine si certains faits extraordinaires sont miraculeux, ou seulement merveilleux, mais il y a une manière de raisonner.

Du seul fait que ces inspirés, par exemple, prêchent contre la messe et les sacrements, aller conclure qu'ils sont sous l'influence de Satan, c'est donner dans le piège: comment savons-nous en définitive que notre enseignement catholique est le vrai sinon par le miracle? Mais que l'on s'élève un peu au-dessus de ces faits pour mieux voir leurs circonstances et nous remarquerons que ces mêmes inspirés qui prêchent contre la messe et les prêtres travaillent bientôt à soulever toute une population et organisent une révolte contre le pouvoir royal; qu'on les suive encore, nous verrons qu'ils ne sont bientôt qu'une bande de brigands qui se livrent aux atrocités les plus regrettables de la guerre, assassinats de prêtres, de femmes et d'enfants, tortures inutiles, etc.

Tous ces faits expliqués différemment par les historiens, mais niés par aucun, nous donnent le droit d'affirmer que leur inspiration n'est pas une œuvre divine. Le souffle de Dieu ne conduit pas sur les récifs. Un effet quelconque a toujours quelque ressemblance avec sa cause. Par suite un effet comme le miracle, dont la cause, Dieu, est le bien parfait, doit être bon jusque dans ses moindres circonstances. Que l'on y découvre quelques défauts, cela suffit: *malum ex quocumque defectu.* A la lumière de ce principe la faiblesse de l'objection protestante est évidente pour tous. Voici en effet chez ce groupe d'inspirés une conduite qui im-

plique une doctrine morale fausse, fausse pour un protestant comme pour un catholique: la raison et le bon sens condamnent leur brigandage et encore plus leurs actions immorales, cette conduite n'est pas de Dieu. L'or pur se serait trop vite changé en un vil métal.

Ce critère moral est le plus sûr moyen et souvent le seul moyen de discerner un vrai miracle d'un semblant de miracle: on peut discuter longtemps pour savoir si tel fait est l'œuvre des forces cachées ou diaboliques ou divines; il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les circonstances morales pour affirmer qu'il est ou qu'il n'est pas de Dieu. Dans le discernement du miracle, le caractère moral de l'œuvre est l'instrument dont il faut se servir pour séparer le vrai du faux, pour faire apparaître l'âme de vérité qui fait vivre l'erreur

Fr. G. Proulx, O. P.

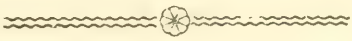

CONSULTATIONS

LANGUE ET FOI — LE JEUNE DES FEMMES

L'Eglise admet-elle que la langue est la gardienne de la foi?

Nous croyons pouvoir répondre, sans témérité, que l'Eglise (1) admet une dépendance entre la langue et la foi .(2)

Certes, nous ne soutenons pas qu'entre la conservation de la langue maternelle et la conservation de la foi, il y ait une relation de nécessité absolue; mais nous croyons qu'entre les deux — langue et foi — existe un lien moral réel. Nous ne disons pas que la perte de la langue maternelle entraîne, partout et toujours, infailliblement, la perte de la foi: nous

(1) Nous prenons le mot *Eglise* dans le sens restreint de Souverains Pontifes, Conciles, Congrégations romaines.

(2) Nous prenons le mot *foi* dans le sens de *religion*, de *bien des âmes*.

savons qu'en passant d'un milieu incrédule ou impie où l'on parle sa langue à un milieu croyant ou pieux de langue étrangère, le fidèle peut perdre sa langue et conserver sa foi; mais nous croyons que très souvent — *ut in pluribus* — surtout dans un milieu hostile au catholicisme, qui abandonne sa langue perd, ou du moins, amoindrit sa foi. (1) D'un mot, entre la langue et la foi, nous réclamons un lien réel, peu effectif parfois, par ailleurs très effectif en certains milieux.

Il nous semble que l'Eglise — Souverains Pontifes — Conciles — Congrégations romaines — a reconnu l'existence de ce lien; nous voudrions essayer de l'établir, en en recherchant l'attestation dans des documents irrécusables.

Nous avons des textes formels dans lesquels l'Eglise proclame *elle-même* qu'elle intervient en faveur de la langue maternelle des fidèles, *en vue du bien des âmes,* donc en vue de *la conservation de la foi.*

1° *Coutumes nationales et religieuses.*—La principale des coutumes d'un peuple, c'est la langue. Or, l'Eglise a relié la conservation de la foi à la conservation des coutumes, donc aussi de la langue; pour les coutumes religieuses que sont les rites particuliers, l'Eglise semble avoir pris plaisir à les relier à la foi, par l'empressement — nous serions tenté de dire l'acharnement qu'elle a mis à les conserver: n'a-t-elle pas été jusqu'à menacer d'excommunication qui tenterait d'amener un catholique de rite grec au rite latin? (Léon XIII, "*Orientalium Dignitas,* 1894) Pour les autres coutumes religieuses ou nationales, nous savons qu'en 1869, la S. C. de la Propagande recommandait aux missionnaires "d'apprendre avec soin les *moeurs et les coutumes* du pays"; elle spécifiait qu'"ils doivent savoir parfaitement les *langues vernaculaires*": pourquoi ces prescriptions? "Parce que la Propagande a à cœur que les ouvriers de cette vigne du Seigneur se préoccupent du *salut des indigènes* et qu'ils s'efforcent, avec un soin toujours grandissant, *d'amener les infidèles*

(1) C'est la commune histoire de nombreux catholiques irlandais et canadiens-français: nous Canadiens-français pleurons sur l'apostasie d'un certain nombre des nôtres; émigrés du Québec dans des milieux protestants — du Canada et des Etats-Unis — ils ont délaissé leur langue... et aussi leur foi; nos frères catholiques irlandais, de même, ont laissé sur la route plusieurs des leurs, dans des circonstances analogues

au bercail du Christ." (*Coll. Prop.*, t. II, p. 23, no 16) En 1914, Pie X fonde à Rome le collège *Pianum* pour la formation de prêtres italiens destinés au soin des immigrants; il se plaint de ce que des italiens, ne connaissant *ni la langue ni les institutions* d'Amérique, ont été la proie des pervers; d'autres se sont préservés "grâce au secours de *prêtres de leur race,* ou, du moins, au fait *de leur langue* et de *leurs coutumes.*" (*Acta Ap. Sedis,* 1914, p. 175)

2º *Confessions.*—L'Eglise a fait aux prêtres un devoir d'entendre les confessions, autant que possible, dans la propre langue du pénitent. Or, elle a appuyé cette demande sur le *bien spirituel* du pénitent: En 1626, Urbain VIII, voulant pourvoir à la *consolation et à l'avantage spirituels* des chrétiens grecs, "députe un pénitencier spécial pour entendre leurs confessions quand ils viendront à Rome." (*Bull. Romain,* vol. XIII, p. 476) En 1658, "pour mieux pour mieux pourvoir aux *nécessités des chrétiens,*" la Propagande demande — pour les Indes — "que les curés non naturels soient absolument tenus d'avoir auprès d'eux un chapelain *indien de naissance et d'origine,* pour entendre les confessions"; et cela, "de peur que *privés de ce secours, les fidèles ne languissent et, peu à peu,* NE FASSENT DEFECTION DANS LA FOI ORTHODOXE à laquelle ils ont été initiés." (*Bull.* XVII, p. 820) En 1669, par la bulle *In Excelsâ,* Clément IX demande d'offrir aux fidèles des *confesseurs indigènes,* "afin qu'ils s'approchent *plus facilement et plus volontiers* du Sacrement de Pénitence." (*Bullaire de la Prop.,* vol. 1er, p. 166) Enfin, S. S. Benoît XV, dans la Circulaire de la Consistoriale aux Ordinaires d'Amérique, (1915) déplore que des centaines de milliers d'Italiens *ont fait naufrage dans la foi,* bien qu'ils connussent la langue locale pour les choses ordinaires de la vie, "parce qu'*ils ne parviennent presque jamais à la pleine connaissance* de cette langue; D'OU — *undè* — *ils sont empêchés de s'acquitter de la confession sacramentelle.*" (*Acta Ap. Sedis,* 1915, p. 146) Donc, d'après Sa Sainteté, comme d'après ses augustes prédécesseurs, la confession dans la langue maternelle importe à la conservation de la foi.

3º *Catéchisme.*—L'Eglise demande que le catéchisme soit enseigné dans la *langue maternelle des catéchisés.* Or, la raison fréquemment alléguée de cette demande, c'est *le*

bien des âmes: "afin que le peuple fidèle s'approche des sacrements *avec plus de respect et plus de dévotion,* le Concile de Trente ordonne aux évêques et aux curés d'en expliquer la vertu *"même en langue vernaculaire"* selon la forme prescrite dans le catéchisme du Concile que les évêques auront soin de traduire en langue vulgaire. (*Canones et Decreta,* Sess. XXIV, de Ref., cap. 7) Au Concile de Rome, en 1725, tenu sous les yeux de Benoît XIII, l'on demande que les curés catéchisent *en langue maternelle*—materno idiomate—et ce décret est sous la rubrique: "Comment les campagnards doivent être *instruits dans la foi,"* et l'on déclare expressément que cette ordonnance est portée, "parce que l'on veut, de toutes manières, *pourvoir au salut éternel* de ces gens"—aeterne illorum saluti consulere quocumque modo cupientes. (*Conc. Romanum,* tit. Ium, cap. 5) En 1882, Léon XIII écarte la demande des diplomates russes de substituer le russe au polonais dans les complémentaires du culte — catéchisme y compris, parce que c'eût été exposer les provinces polonaises à une *russification dangereuse pour la foi* des fidèles. (1) En 1906, également pour la Russie, Pie X rappelle *"qu'en vue du bien des âmes,* le Siège Apostolique a déjà accepté l'usage suivant lequel chaque nation peut se servir de sa *langue particulière* dans les complémentaires du culte" qu'il énumère: prédication, *catéchisme,* etc. Il déclare que dans les assemblées de fidèles, *même les minorités* ont droit au catéchisme dans leur langue; et le Cardinal Secrétaire d'Etat transmettant ces instructions aux évêques de Russie, dit expressément que le Saint Père les a prises *"pour l'accroissement de la religion et le bien des peuples."* (2)

4º *Prédication.*—De même que pour le catéchisme, la confession et les coutumes, l'Eglise voit dans la prédication en langue maternelle la sauvegarde de la foi: En 1587, Sixte V exprime le souhait que grâce à la connaissance des langues orientales, *"la foi catholique* puisse être rétablie chez les infidèles par la *prédication."* (*Bull.,* vol. VIII, p. 894) En 1873, dans la Lettre *Etsi multa* sur les affaires d'Allemagne, Pie IX énumérant les griefs des catholiques, s'écrie: "Quand, en certaines parties du pays, on défend de donner les éléments de *l'instruction religieuse dans*

(1) T'Serclaes, *Léon XIII,* 1er vol., p. 498
(2) *Actes* de Pie X (*Ed. des Questions actuelles*) vol. IV, p. 345

la langue maternelle . . . est-il possible de ne pas appeler en cause la religion de Jésus-Christ! (1) Le même Pontife, en 1877, déclare que les efforts russificateurs (2) des schismatiques dans les suppléments du culte — prédication, catéchisme, etc, "*ne vont pas sans un grave dommage* POUR LA FOI CATHOLIQUE. (*Coll. Prop.*, II, p. 112) En 1883, la Propagande a une encyclique sur l'importance, pour les missionnaires, de connaître les langues des fidèles; elle rappelle le texte de saint Paul; (3) elle rappelle encore le don des langues accordé aux apôtres; (4) enfin, elle exhorte les missionnaires, *munis de cette force* — la connaissance des langues — "à s'appliquer, chaque jour davantage, *à procurer le salut des âmes.*" (*Coll. Prop.*, II, p. 185) En 1915, dans le document déjà cité, S. S. Benoît XV déclare que *le seul remède à l'apostasie* en masse des immigrants italiens est le secours des prêtres qui les évangélisent dans leur langue. (*Acta A. Sedis,* 1915, p. 147)

5° *Clergé national.*—Qu'enfin, la formation du clergé national importe à la conservation de la foi, de nombreux textes le prouvent; citons-en quelques uns parmi les plus clairs: En 1600, Clément VIII constate que les *étrangers* préposés aux bénéfices ecclésiastiques de Sardaigne "*n'y sont de peu ou de nulle utilité, et qu'ils ne peuvent avoir pour leurs fidèles une connaturelle affection.*" (*Bull.*, X, p. 676) Alexandre VII en 1658 et 1665, Clément IX en 1669, Clément X en 1673, demandent "de faciliter l'ordination des prêtres indigènes, *et ainsi,* de donner à *la foi catholique,* de plus fermes racines." (*Bull.*, XVIII, p. 444-460) En 1732, Clément XII fonde le collège grec d'Ailano pour les grecs; il y voit *le meilleur remède aux erreurs* et aux abus qui ont atteint le *rite* grec, et il en augure une bonne administration des *Sacrements* et des offices divins. (*Bull.* XXIII, p. 464) En 1865, Pie IX écrit aux évêques de l'Amérique du Sud que son espérance pour l'avenir religieux de ces contrées vient du *clergé national;* il rappelle que dans ce but, il

---

(1) Sylvain, Pie IX, t. III, p. 244

(2) Se rappeler, sur ce sujet, le texte de Pie X cité plus haut.

(3) "*Si nesciero virtutem vocis, ero ei cui loquor, barbarus; et qui loquitur, mihi barbarus.*" (I Cor., XIV-9)

(4) Les Apôtres, à la Pentecôte, ont, par une vertu divine, prêché dans la langue maternelle des auditeurs— *linguâ in quâ nati sumus* — et converti des milliers d'âmes. (*Actes,* II-9)

a fondé à Rome un Collège: "Il s'agissait d'assurer *à l'Eglise* de dignes ministres, de procurer, par eux, dans ces régions, *le salut des âmes"*; plus loin, il signale la cause du clergé national "comme le principal *espoir et le grand avantage"* du troupeau confié à la garde des évêques. (*Acta Conc. Americae Latinae,* vol. II, p. 228) Léon XIII insiste sur l'organisation d'un apostolat sacerdotal italien auprès des immigrants d'Amérique; il dit, en 1888, que "la cause *principale des maux* dont sont accablés les immigrants étant l'absence du ministère sacerdotal, Il a décreté d'envoyer là-bas plusieurs prêtres italiens." (10 décembre 1888) (1) Dans le même but Pie X fonde à Rome le Collège Pianum en 1914. (*Acta A. Sedis,* p. 175) Enfin, S. S. Benoît XV, en demandant aux Vicaires apostoliques de travailler à la formation du clergé indigène—*oneratâ eorum graviter conscientâ*—ne semble pas croire que le clergé national soit indifférent au bien des âmes. (*Codex,* can. 305)

De ces textes se dégage, semble-t-il, la conclusion que nous avons énoncée au début: L'Eglise a proclamé elle-même qu'il existe un lien entre la langue et le bien des âmes ou la foi.

Avec ces lignes, nous achevons la réponse que nous avons commencé d'esquisser, voilà maintenant plusieurs mois. L'on nous avait demandé les "déclarations explicites du S. Siège sur les questions de langues"; nous avons essayé d'en apporter quelques unes. Puissent-elles avoir donné à nos lecteurs la conviction à laquelle, pour notre part, nous sommes parvenus, à savoir que selon le mot de Mgr Pâquet, DANS L'EGLISE DE DIEU TOUTES LES LANGUES ONT DROIT DE CITE. — Fr. AUG. LEDUC, O. P.

* * *

Dans une chapelle publique, tel prédicateur a enseigné, l'année dernière, que les femmes, rendues à l'âge de cinquante ans, ne sont plus obligées de jeûner... D'autre part, j'ai posé la question à un prêtre, qui m'a répondu: "Les femmes aussi bien que les hommes, les hommes aussi bien que les femmes sont astreints au jeûne jusqu'à l'âge de soixante ans. L'opinion que vous me rapportez ne tient guère et elle n'est pas à suivre." *Je demeurai un peu per-*

(1) T'Serclaes, *Léon XIII,* vol. II, p. 298

plexe... La controverse se trouve-t-elle réglée par le nouveau Code du Droit canonique?

Jusqu'ici, au sujet du jeûne, il n'y a pas eu de *texte canonique* fixant une limite d'âge. L'intention de l'Eglise nous était, cependant, parfaitement connue par une tradition universelle et par l'enseignement commun des docteurs. l'obligation de jeûner commence à vingt et un ans, disaient tous les catéchismes avec la théologie, et elle finit à soixante.

Quelques théologiens, il est vrai, ont voulu établir une distinction: soixante ans pour les hommes, cinquante ans pour les femmes. Leur raison? La rapidité de la vie féminine; la femme vieillit plus vite que l'homme: *mulier citius senescit quam vir!*

Cette opinion, d'après Génicot, un théologien qui passe pour large, repose sur un fondement peu solide; mais, soutenue par quelques théologiens de marque, elle jouit de la *probabilité extrinsèque.* En d'autres termes, l'opinion n'est guère défendable, mais elle est défendue; elle manque de base, mais elle est appuyée sur des étançons.

Fondement peu solide, écrit Génicot. Parce que les femmes vieillissent plus vite, elles seraient exemptes à cinquante ans? A ce compte-là, qu'elles commencent à jeûner à dix-huit ans: à dix-huit ans, les jeunes filles sont aussi complètement formées que les jeunes gens de vingt et un ans. Qu'elles cessent même de jeûner à quarante ans: de quarante à cinquante ans, les femmes, d'ordinaire, se portent beaucoup moins bien que de cinquante à soixante...

Pour résoudre la question, ce qu'il faut considérer avant tout, c'est la volonté de l'Eglise. Or, la volonté de l'Eglise, manifestée par la prédication universelle des pasteurs, c'est et ça été que tous les fidèles sans distinction de sexe pratiquent le jeûne depuis vingt et un ans jusqu'à soixante ans.

Quoiqu'il en soit, le nouveau Code du Droit canonique mettra fin à toute discussion: "A la loi du jeûne, dit-il au Canon 1254, sont astreints *tous* les fidèles à partir de la vingt et unième année accomplie jusqu'à la soixantième commencée: *lege jejunii astringuntur omnes ab expleto vicesimo primo aetatis anno ad inceptum sexagesimum.*

Lisons bien: tous les fidèles, *omnes,* tout le monde. Et donc les femmes... puisqu'il est impossible de se figurer *tout le monde* sans elles. — C. L.

LE SEPTIÈME CENTENAIRE DE NOTRE-DAME DE PROUILLE

---

15 AOUT 1217 - 16 AOUT 1917

Le 15 août 1917 ramenait un septième centenaire dominicain, aux grands souvenirs mémorables: la deuxième et dernière assemblée à N.-D. de Prouille des seize premiers Frères-Prêcheurs, sous la présidence du saint Fondateur Dominique de Guzman, suivie presque aussitôt de leur dispersion à travers le monde.

On connaît cette scène mémorable. Quelques mois après la confirmation de son Ordre, S. Dominique convoqua ses fils à N.-D. de Prouille, pour, de là, les envoyer sous les auspices de Marie, porter au loin les vérités de l'Evangile. Le 15 août 1217, en la fête de l'Assomption, entouré de ses enfants bien-aimés, le Bx Patriarche offrit, d'abord, le saint sacrifice à l'autel de Notre-Dame, si souvent témoin de ses larmes secrètes, en présence de nombreux pèlerins accourus pour cette solennité puis, il reçut les vœux de ses Frères, qui se consacrèrent solennellement à travailler de toutes leurs forces au salut du monde et au soutien de la Sainte Eglise Romaine dans tout l'univers. Le saint Fondateur reçut, ensuite, les vœux solennels des Sœurs de Prouille, ses filles ainées, — ce qu'il fit (dit une ancienne chronique) avec une singulière joie de son cœur. Après cette touchante cérémonie, saint Dominique prononça un discours, où il déclarait aux Frères, qu'il les destinait à évangéliser, désormais, les diverses nations du globe; se servant même des paroles de Notre-Seigneur à ses disciples: "Allez dans le monde entier, et prêchez l'Evangile à toute créature." Puis, dans une réunion plus intime, il assigna, à chacun, son champ d'action. Fortifiés par les paroles et la bénédiction de leur Bienheureux Père, les seize premiers Prêcheurs s'en allèrent de Prouille à la conquête des âmes.

Tels sont les grands événements qui se passèrent à N.-D. de Prouille, le 15 août 1217. Ils méritaient d'être commémorés solennellement, et ils l'ont été magnifiquement. La fête de l'Assomption de cette année 1917 marquera parmi les plus belles dans les fastes du nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Prouille.

Malgré leur solennité exceptionnelle, les fêtes commémoratives de ce Septième Centenaire de l'Ordre et de Prouille ont eu un cachet particulièrement intime et religieux. C'étaient avant tout des fêtes de famille. L'Ordre de St-Dominique y était représenté par le R^me^ Père Desqueyrous, Procureur-Général de l'Ordre, venu tout exprès de Rome, à cette occasion, et par quinze Religieux Dominicains, dont: le T. R. Père Tapie, Provincial de Toulouse, le T. R. Père Larobe, Provincial de Lyon, le T. R. Père Gardeil, délégué du Provincial de Paris, les Prieurs de Toulouse et de Marseille, le T. R. Père Lambert, ancien Prieur de Toulouse, qui travailla activement à la restauration de Prouille, en 1880, le T. R. Père Montagne, professeur à l'Université de Fribourg, le T. R. Père Thomas Pégues, professeur au Collège Angélique, à Rome, le T. R. Père Mézard, Directeur de la *Couronne de Marie*, et un jeune novice—étudiant du Collège Angélique, actuellement sous les drapeaux, qui se trouvait justement en permission, à cette époque... Ils étaient seize, en tout, représentant, au berceau béni de l'Ordre, les seize premiers Prêcheurs de 1217.

Cependant, un regret se faisait jour, au milieu de cette réunion familiale: le successeur de saint Dominique était absent. On sait que le R^me^ Père Theissling, Maître-Général de l'Ordre, — fidèle aux traditions de l'Ordre, — a commencé, par ses enfants les plus éloignés, la visite de sa grande famille dominicaine. Il était, alors, au fond de l'Indo-Chine.

D'autre part, bon nombre d'amis de l'Ordre et de Prouille, des Tertiaires pour la plupart, étaient accourus pour prendre part aux fêtes de ce glorieux centenaire.

Un Triduum précéda la solennité de l'Assomption. Sans éclat extérieur, son programme comportait: la Grand'Messe solennelle, chantée le matin, les Vêpres chantées solennellement l'après-midi, et une prédication et le salut du Très Saint-Sacrement chaque soir. Les Provinciaux de Tou-

louse et de Lyon et le Prieur de Marseille chantèrent, successivement, les Grand'Messes solennelles des 12, 13 et 14 août. Le T. R. Père Lacomme, Prieur de St-Romain de Toulouse, avait bien voulu accepter de prêcher le triduum, et il le fit avec cette flamme de zèle, cette onction pénétrante et cette élévation de vues qui rendent sa parole à la fois lumineuse et entraînante. Pendant ces trois jours, il s'étudia à développer ce beau texte de l'Evangile, qui se rapporte à Notre-Seigneur Jésus-Christ, choisissant ses apôtres: "Il en établit douze, pour être avec Lui et pour les envoyer prêcher." (Ev., Marc, III, 14) Mais, tout d'abord, il évoqua, en termes émus, les souvenirs de ce Septième Centenaire de "la Pentecôte dominicaine," qui réunissait à Prouille, en dépit des difficultés de l'heure actuelle, quelques enfants de S. Dominique, heureux de se grouper au cher berceau vénéré de l'Ordre. Abordant, ensuite, son sujet, il démontra la nécessité, pour le Prêcheur, pour l'âme du dominicain apôtre de vivre de Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, pour donner Dieu aux âmes. Et, tour à tour, en ses trois sermons du dimanche, du lundi et du mardi, il parla des trois caractères distinctifs de l'âme apostolique, de l'âme dominicaine. Le dimanche, de la Foi dominicaine: foi voyante, foi agissante, foi conquérante. Le lundi, de la Charité dominicaine: charité pleine d'onction, charité pleine de force, charité pleine de zèle. Le mardi, du zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, — le troisième et dernier sermon du Triduum, très beau, très substantiel, s'adressait spécialement aux quinze Frères-Prêcheurs, qui étaient là, dans le sanctuaire, l'écoutant... Le prédicateur, laissant déborder le trop plein de son âme d'apôtre, en parole de flamme, mit en relief l'action apostolique et le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qui sont la raison d'être du Frère-Prêcheur, le but même de sa vocation. Et il montra en Notre-Seigneur Jésus-Christ l'Idéal suprême du véritable Apôtre, que chaque Frère-Prêcheur doit s'efforcer de reproduire de tout son pouvoir, à l'exemple de saint Dominique, des premiers Prêcheurs de cet âge d'or, que fut le treizième siècle, et de tous les saints de l'Ordre... insistant encore sur l'influence bienfaisante de la vie intérieure et d'union à Notre-Seigneur sur les œuvres d'apostolat.

Les premières Vêpres de l'Assomption avaient déjà

commencée les grandes solennités du septième centenaire. Le R^me^ Père Desqueyrous, auquel revenait de droit la présidence d'honneur, officia.

Cependant, la Sainte-Minuit devait, surtout, consacrer saintement et splendidement cette grande journée de l'Assomption.

A minuit sonnant, la cloche du monastère s'ébranlait joyeuse, et, à toutes volées, elle appelait à l'office nocturne les vierges du cloître, les Pères Dominicains et le groupe d'amis et de Tertiaires, hospitalisés à l'hôtellerie. Tandis que les blanches moniales du nouveau Prouille se rendaient silencieusement à leur chœur, de leur côté, les Révérends Pères allèrent à la Basilique, suivis de près par le groupe pieux d'amis et de Tertiaires. Jamais peut-être, depuis la restauration de 1880, le sanctuaire de Prouille n'avait eu en dehors des grilles, une aussi belle assistance à la Sainte-Minuit! Les religieux occupaient les stalles du chœur de l'église. Le R^me^ Père Desqueyrous présida l'office des Matines et Laudes, qui fut chanté *en entier* par les religieuses selon les mélodies de l'Ordre, avec accompagnement d'orgue. Ce fut splendide et émouvant! Tous les assistants furent impressionnés au-delà de ce qu'on peut dire par la beauté, l'ampleur, la pureté et la piété des chants liturgiques... et ce je ne sais quoi de profond et de mystérieux que l'âme éprouve, à l'ombre de la nuit, auprès du tabernacle... Il faut vivre de telles heures, pour en connaître les charmes divins et les ineffables suavités! Les âmes montaient et les cœurs s'efferventaient...

A 2 h. 15, l'Office Divin s'achevait et tout redevint calme et silencieux. Dans cette paix et ce silence, on adorait Jésus, l'hôte Divin, et l'on se souvenait du passé de sept cents ans... Le Très Doux Père, les seize Prêcheurs, les Prêcheresses, ces Aînées de Dominique... quelle vision!

Vint le matin. Dès 5 h. 30, les messes commençaient, se succédaient à tous les autels de la Basilique. Détail touchant: les Pères se servent la messe, les uns les autres, et les plus anciens assistent les plus jeunes.

A 6 heures, après Prime chanté, le Père Lacomme, Prieur de St-Romain de Toulouse, célébra la messe conventuelle de communion. S'approchant, ensuite, des grilles du chœur des religieuses, revêtu de ses ornements sacerdo-

taux, debout, il leur fit une allocution des plus touchantes sur la rénovation de leurs vœux qu'elles allaient faire, en souvenir de la profession solennelle de leurs Vénérables premières Mères de Prouille, entre les mains du Saint Fondateur Dominique, à pareil jour, il y avait sept cents ans... quelle allocution éminemment religieuse, et quemment persuasive! C'était quelque chose, ou plutôt beaucoup du cœur de S. Dominique, qui s'exprimait par les lèvres brûlantes du pieux Prieur de Saint-Romain! A peine eut-il achevé de parler que les Sœurs, agenouillées dans leurs stalles, toutes ensembles, dans un même élan, et d'une même voix, redirent la formule sacrée de leur sainte profession: quel moment! Puis, le silence se fit profond, favorisant le recueillement, l'adoration et les actions de grâces des ferventes Filles de Dominique de Guzman.

A dix heures, Grand'Messe solennelle, célébrée par le R^me^ Père Desqueyrous, Procureur-Général de l'Ordre. Le T. R. Père Thomas Pègues, professeur au collège Angélique, à Rome, et le T. R. Père Mézard, Directeur de la *Couronne de Marie,* l'assistaient à l'autel, faisant fonctions de diacre et de sous-diacre.

Une assistance d'élite se pressait dans l'église; elle se composait, en majeure partie, de Tertiaires de S. Dominiques, venus d'un peu partout, notamment: de Toulouse, de Carcassonne, de Narbonne, de Béziers et de différents points de l'Aude et de l'Ardège.

Dans le sanctuaire, les fils de S. Dominique formaient une belle couronne blanche. A l'autel, le célébrant en imposait à tous par son aspect vénérable, si recueilli et si saint. Derrière les grilles austères, les Dominicaines chantaient harmonieusement, tandis que se déroulait, dans toute sa pureté, devant les assistants, l'antique majesté du rite dominicain. Ce fut, pour tous, un spectacle religieux des plus attrayants pour le regard et des plus nourrissants pour la piété que cette grand'messe solennissime, avec ses belles cérémonies et ses beaux chants!

A l'Evangile, le R^me^ Père Desqueyrous (à l'exemple de S. Dominique, sept cents ans auparavant) se tournant vers les fidèles, prononça une allocution, pleine d'onction et de piété. A peine rappela-t-il la scène de la messe du saint Patriarche à l'antique sanctuaire de N.-D. de Prouille, le

jour de l'Assomption 1217: il s'attacha surtout, à glorifier la Sainte Vierge. Prenant pour texte cette parole de l'Apôtre: "Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain." il l'appliqua, d'abord, à Marie, puis, tour à tour, — et avec beaucoup d'à propos, — aux Frères et aux Sœurs et à tous les Fidèles. Et, en l'entendant, chacun se disait, au fond du cœur: "S. Dominique devait ainsi parler de Notre-Dame qu'il aimait si filialement"!

La grand'messe se poursuivit, ensuite, tandis que l'organiste du monastère — en véritable artiste qu'elle est! — exécutait supérieurement un superbe morceau, de haute inspiration musicale, toute dominicaine, composé pour la circonstance, par le R. Père Lazare Mélizan, aumônier du monastère de Prouille: "La Marche Apostolique des premiers Prêcheurs, partant de Prouille à la conquête des âmes," quelle musique! belle et savante, religieuse et liturgique avant tout! C'était vraiment, la marche apostolique des fils de Dominique se dispersant et s'en allant à la conquête des âmes, par la sainte Prédication!... Un souffle d'enthousiasme passa sur tous ceux qui étaient là

Un triomphant "Laudate Dominum omnes gentes," alterné avec l'"Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum." chanté après la grand'messe, clôtura les cérémonies du matin.

Ajouterons-nous qu'à la sacristie, des surprises attendaient les seize Pères de 1917...

S'inspirant du 15 août 1217, les Sœurs du monastère de Prouille avaient fait de gracieuses petites poésies sur chacun des seize premiers Prêcheurs. On les présenta aux Pères, qui les tirèrent au sort... seul le R^me^ Père Procureur Général reçut la carte de S. Dominique, où le saint Patriarche parle à ses enfants dans la langue des Dieux. Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion, en la donnant ici, in extenso:

NOTRE BX PERE SAINT DOMINIQUE

O Frères bien-aimés, quand ma main bénissante
S'étendait sur les Seize, à genoux, devant moi,
Dispersé, l'humble grain, en moisson blanchissante,
Se transformait, soudain, au regard de ma Foi.

Mes Filles et mes Fils, Saints et Saintes en foule,
Apôtres et Martyrs, Vierges et Confesseurs,
Ainsi qu'un parchemin lentement se déroule
J'entrevoyais, ravi, mon Ordre des Prêcheurs...

S'adressant à Marie: "Exauce ma prière,
Vierge, embrase leurs cœurs de l'Amour le plus pur
Garde leur l'observance en sa beauté première,
O Mère, abrite-les sous ton manteau d'azur.

Et, maintenant, ô Christ, mon bonheur est immense,
Je possède, aujourd'hui, mon rêve de jadis,
Par ta Mère et par toi, béni dans sa semence,
Jusqu'à l'Eternité croîtra l'Ordre des Lys!

Les Pères furent charmés de ces délicates attentions venues du cloître. C'était bien la véritable union sacrée des Frères et des Sœurs, en cette journée bénie, sous les regards de Notre-Dame et du Très-Doux Père!

Peu après, autour de la table de l'hôtellerie, se rangèrent les seize Pères. Le R^me^ Père Desqueyrous présida le repas. Au dessert, le Provincial de Toulouse porta un toast. Retournant très heureusement la pensée de S. Dominique: "que le grain fructifie, quand on le sème, et qu'il se corrompt quand on le tient entassé," le Révérend Père exprima hautement le désir que ce grain dispersé (hélas! depuis trop longtemps!) soit entassé de nouveau... et qu'à partir de cette heure, les Couvents déserts se repeuplent par leurs religieux habitants! Daigne le Seigneur entendre et réaliser ce vœu!

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, Vêpres solennelles, présidés par le R^me^ Père Desqueyrous, Procur ur-Général. Trop restreinte était, à cette heure, la partie de la Basilique de Prouil livrée au culte, (1) pour la foule qui s'y pressait, nombreuse et sympathique. Les tribunes furent envahies. Cette foule, mouvante et bruyante, s'apaisa, par enchantement, dès que le R^me^ Père officiant entonna les Vêpres.

(1) La Basilique de N.-D. de Prouille ou du Vœu du Rosaire est encore inachevée.

A l'issue des Vêpres, la robe blanche de S. Dominique apparaît en chaire. C'estt le T. R. Père Montagne, professeur à l'Université de Fribourg. Il prononça un magistral discours sur ce texte: "Regardez et faites, suivant le modèle qui vous a été montré sur la montagne." Après avoir rappelé les grands faits mémorables se rattachant à la fête de l'Assomption célébrée dans l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Prouille, par S. Dominique et ses seize premiers disciples, l'orateur mit en relief l'incomparable figure du Bx Fondateur; puis, il esquissa, à grands traits, la glorieuse histoire de l'Ordre des Prêcheurs à travers les siècles, depuis la dispersion des 16 premiers Frères jusqu'à nos jours. C'était un tableau fait de main de maître. Un tel discours ne peut se résumer; il faut l'entendre ou le lire. On nous donne l'espoir qu'il sera publié bientôt.

Après le sermon, le R^me^ Père Desqueyrous donna la Bénédiction Papale, avec indulgenre plénière, que Sa Sainteté Benoît XV avait daigné accorder à tous les Frères et Sœurs et Fidèles, qui prendraient part aux fêtes commémoratives du Septième Centenaire, célébrées dans le sanctuaire de Notre-Dame de Prouille, le 15 août 1917.

Un salut solennel et la vénération de la relique de saint Dominique, au chant d'une vibrante cantate de circonstance, terminèrent ces belles solennités de l'Assomption. L'enthousiasme religieux était à son comble.

Ces fêtes commémoratives ont eu leur lendemain... Avant de se séparer, les seize Pères se réunirent, une dernière fois, le 16 août, vers la fin de la matinée, au sanctuaire de Notre-Dame de Prouille, pour redire à leur bienheureux Père, à plein cœur et à pleine voix, ce chant d'amour et de confiance: "O spem miram quam dedisti!"

* * *

Voici les noms des seize Pères Dominicains, présents à Prouille, pour les Fêtes commémoratives du 7e Centenaire de la Dispersion des premiers Prêcheurs:

1. R^me^ Père Desqueyrous, Procureur-Général de l'Ordre, à Rome.

2. T. R. Père Tapie, Provincial de Toulouse.

3. T. R. Père Larobe, Provincial de Lyon.

4. T. R. Père Gardeil, Délégué du Provincial de Paris.

5. T. R. Père Hyacinthe-Marie Lacomme, Prieur de St-Romain de Toulouse.

6. T. R. Père Marc Jany, Prieur de Marseille.

7. T. R. Père Ambroise Montagne, professeur à l'Université de Fribourg.

8. T. R. Père Thomas Pègues, professeur au Collège Angélique, à Rome.

9. T. R. Père Dominique Lambert, ancien Prieur de Toulouse

10. T. R. Père Romain Bonhomme, Sous-Prieur de Marseille.

11. T. R. Père André Garbay, Sous-Prieur de Bordeaux.

12. T. R. Père Mézard, Directeur de la *Couronne de Marie,* de Lyon.

13. R. Père Bernadot.

14. R. Père Doublemarre, étudiant-profès au Collège Angélique, actuellement sous les drapeaux, qui se trouvait être en permission.

15. T. R. Père Lazare Mélizan, aumônier du monastère de N.-D. de Prouille.

16. Frère Jacques, convers, attaché au monastère de N.-D. de Prouille.

Sr. Marie-Reginald

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. **Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"**

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

L'annonce est nécessaire au succès

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, *pour faire evaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :*

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau, 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

IL Y A UNE MÈCHE

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coûte un sou par année. Une mèche fraîche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. — En bruyere d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la malle avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de $1.00. Adressez: *Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montreal, Canada.*

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

Avant de faire vos achats, feuilletez nos annonces

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Onthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle 743 / 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Q. e.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

Favorisez ceux qui nous favorisent
par leurs annonces

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MOTREAL.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit **de ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année — Le Rosaire — FÉVRIER 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. M.-ALBERT MARION, O.P. — PARTAGE DES INFLUENCES DANS L'EDUCATION — L'Etat supplée les parents.

LE PÈRE GONTHIER — CORRESPONDANCE INTIME

R. P. M.-CESLAS FOREST, O.P. — TIBURCE ET VALÉRIEN — Histoire de deux petits moutons

FR. R.-M. R... FR. M.-A. M. — CONSULTATIONS — Le parjure juridique — Nos articles sur l'Education

FRA DOMENICO — DANS L'ORDRE

R.-M. R... A.-M. R... M.-C. F. — RECENSIONS — Livres, Revues, Almanachs

---

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION :

LE "ROSAIRE" SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue Dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue Dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie *des articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue Dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau. Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Dumont, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Curotte, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

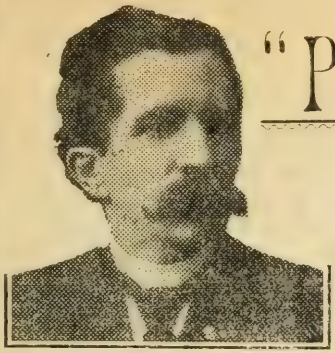

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance française, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... $95.00 / PAR MOIS... $10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

Lisez nos annonces

J. ALPH. LANGELIER

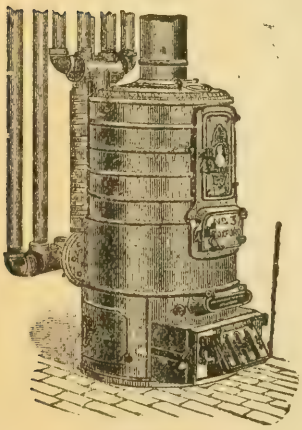

Tél. Queen 1828

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.— Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B. Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

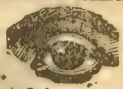

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespérés** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir** de **Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc. etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

Consultez nos annonces

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ..... $5,000,000
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000
RÉSERVE..... 2,000,000

NOTRE BUREAU DE PARIS
14. RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest, MONTREAL

PARTAGE DES INFLUENCES DANS L'EDUCATION

L'ÉTAT SUPPLÉE LES PARENTS

Bien différents l'un de l'autre sont le droit des parents et le droit de l'Etat en matière d'éducation.

Le droit des parents prend sa source dans l'acte de paternité qui donne la vie à l'enfant; le droit de l'Etat plonge ses racines dans les exigences du bien commun temporel de la société.

Le droit des parents est premier, comme se tenant plus proche de la nature dont il sort par une éclosion immédiate; le droit de l'Etat n'apparaît qu'au second plan, après que l'ordre naturel s'est développé et que, sous une impulsion irrésistible, les familles se sont groupées en un corps plus vaste, plus fort et plus parfait: la société civile.

Le droit des parents s'exerce directement pour le bien particulier de l'enfant; le droit de l'Etat cherche avant tout le bien commun de la nation.

Le droit de l'Etat est plus haut, en tant qu'il pourvoit aux intérêts généraux de l'instruction publique; le droit des parents est plus précis, en tant qu'il s'applique à tous les détails de l'éducation.

Contenus dans les bornes de ces distinctions, ces deux pouvoirs s'établissent, fonctionnent, atteignent leur fin respective sans empiéter l'un sur l'autre. Ni le droit des parents n'exclut celui de l'Etat; ni l'action de l'Etat ne supprime celle des parents: chacun a sa sphère d'activité propre.

Sur certains points, il est vrai, notamment en ce qui regarde l'instruction scolaire profane, les influences se rapprochent, ou se croisent, ou se mêlent dans un même objet. De toute nécessité, l'ordre, la hiérarchie, la subordination s'impose. Dans ces rencontres, la préséance ne saurait être douteuse: la fin de la société civile étant supérieure à celle

de la société domestique, les parents doivent être subordonnés à l'Etat, et l'Etat doit contrôler l'action des parents. Mais ni la subordination des parents n'implique l'annulation de leurs droits, ni le contrôle de l'Etat ne comporte la maîtrise absolue des écoles: la liberté de l'enseignement doit être corrigée par un interventionnisme partiel. Le respect mutuel s'impose.

Ces vérités sont déjà connues. (1) D'autres questions, maintenant, surgissent d'elles-mêmes dans notre esprit. En quoi consiste la subordination des parents? Comment doit s'exercer le contrôle de l'Etat? Ces deux questions n'en font qu'une; et elle se résout, avons-nous dit, par une sage modération, en tenant le milieu entre les extrêmes. Mais quelles maximes président au partage de fait entre l'Etat et la famille? Voilà tout le sujet de cet article. Notre but sera pleinement atteint, si nous parvenons à montrer que les deux droits éducateurs, celui de l'Etat et celui des parents, bien loin de s'opposer l'un à l'autre, s'appellent, se coordonnent et s'harmonisent pour une action commune plus intense.

* * *

Dès qu'il s'agit de fixer le juste milieu en matière d'éducation, la famille et l'Etat ne manquent jamais l'un plus que l'autre de champions pour leur cause. C'est la question de partage entre ces deux forces, ces deux droits, qui a tenu en suspens les esprits. L'Etat a des intérêts communs, et chaque famille ses intérêts particuliers. Fixer aux uns et aux autres leur juste place est difficile, parce qu'ils n'inspirent pas une sollicitude égale à l'homme, leur arbitre.

Les extrémistes, partisans du monopole absolu et défenseurs de la liberté complète, écartés une première fois à cause de leur doctrine intransigeante, entrent de nouveau en scène et s'efforcent, n'ayant pu emporter tout le morceau, de s'emparer au moins de la plus grosse part. Suivant le parti auquel ils appartiennent, les docteurs nous montrent l'éducation tantôt presque entièrement aux mains de l'Etat, tantôt presque entièrement aux mains de la famille. C'est une oscillation régulière dont le régime de l'école publique, neutre et obligatoire termine l'un des mouvements; dont le système

(1) Voir *Revue dominicaine*, décembre 1917, (*Le Droit des parents*) *et janv.* 1918, (*Le Rôle de l'Etat*)

de l'enseignement libre sous l'œil paterne de l'Etat-gendarme marque la fin de l'autre. Entre ces deux extrêmes, les mille nuances de l'arc-en-ciel.

Le moyen de garder, dans cette complexité d'opinions, l'exacte proportion des choses? Il n'y en a qu'un, c'est de remonter aux sources du droit et de le contempler au moment où il jaillit du sol en un flot pur, afin d'en saisir la limpidité cristalline, d'en suivre facilement le cours et d'en écarter sûrement les eaux troubles qui tenteraient de le contaminer.

Tout se tient dans l'organisme du pouvoir civil: l'action se proportionne toujours à la nature, et la nature se détermine nécessairement par la raison d'être. Jusqu'à quel point l'intervention de l'Etat est licite ou requise? Demander cela, c'est au fond demander comment se forme et sur quoi se fonde le droit d'intervention de l'Etat? Car si vous n'allez pas jusqu'à la loi d'existence, vous ne saurez pas la loi de formation, vous ne saurez pas non plus la loi d'action; vous en parlerez sans principes assurés, au hasard, sans rien savoir au juste de ce que suppose, en éducation comme en quoi que ce soit, la mise en œuvre du pouvoir civil. (Cf. R. P. Sertillanges: *L'Educ.*, p. 52)

Le droit de l'Etat en matière d'enseignement, nous lui avons donné pour unique raison d'être et pour cause déterminante de sa formation les exigences du bien commun; ce sont ces mêmes exigences du bien commun que nous lui donnerons encore pour principes directeurs de son action.

Nous n'y serions pas invités par le souci d'harmoniser l'opération avec la nature de l'être, que la nécessité de proportionner l'action éducatrice de l'Etat à son objet nous forcerait d'en agir ainsi. L'action est toujours spécifiée par son objet; et l'objet du droit de l'Etat sur l'enseignement, c'est précisément de procurer d'une façon parfaite le bien social, ou de combler les lacunes dont souffrirait l'intérêt général sans le progrès de l'instruction publique; il est donc naturel que l'action éducatrice de l'Etat suive la direction imprimée par les exigences du bien commun.

Non, nous ne devons point hésiter, dans cette question si controversée du partage des influences entre l'Etat et la famille, à recourir aux exigences du bien commun: elles sollicitent l'intervention des gouvernements; elles lui servent de fils conducteurs dans toute la sphère de son activité; elles

la soutiennent du centre d'où elle s'élance jusqu'aux dernières superficies où elle s'arrête; elles la sauvegardent et l'empêchent de s'écouler à gauche ou à droite en des fuites irrégulières, frauduleuses, abusives et décevantes; elles donnent la clef de solution de toutes les difficultés.

Or, le bien commun, mis en regard du droit éducateur de l'Etat, exige deux choses: premièrement, que ce droit éducateur s'exerce par mode de suppléance; secondement, que cette suppléance elle-même s'exerce par mode de protection et d'assistance, accordées aux parents. Prouvons l'une et l'autre de ces propositions.

* * *

Comme l'utilité générale ne peut être servie que par la collaboration des particuliers, et qu'ils ne la peuvent servir sinon par certains renoncements à leur autonomie, l'homme, prévenu contre ces sacrifices, est tenté de croire ennemis l'intérêt public et l'intérêt individuel, et de refuser tout sacrifice à la cause sociale. Or, plus celle-ci est méconnue, plus s'appauvrissent les forces protectrices de l'ordre juridique et les forces supplétoires de la prospérité publique, et, quand la société reste ainsi sans défense, les intérêts généraux entraînent dans leur ruine les intérêts particuliers. Alors apparaît, trop tard, qu'au lieu d'être adverses, ils étaient solidaires et qu'il eût fallu, pour protéger et promouvoir ceux-ci, protéger et promouvoir ceux-là. (Cf. M. Etienne Lamy: *La flamme qui ne doit point s'éteindre*)

Ainsi se dessine le caractère du bien commun à l'égard des biens particuliers: il ne les diminue point, il les prolonge plutôt et les complète; il est un degré supérieur de sécurité et de progrès, vers lequel se dirigent les citoyens isolés, mais qu'ils ne peuvent atteindre parfaitement par leurs efforts individuels; en un mot, c'est un bien plus riche qui supplée à l'insuffisance des biens particuliers.

De ce caractère supplétoire du bien commun rayonnent tous les principes illuminateurs de la mission de l'Etat. Nulle autre chose n'en livre plus complètement la nature avec ses secrets. Regardant à la fin poursuivie, nous pouvons, en effet, définir le rôle éducateur de l'Etat: une fonction du pouvoir civil qui a pour objet de suppléer les parents dans l'instruction scolaire profane de leurs enfants.

Remarquons bien ce mot *suppléer*: cela ne signifie point *supplanter*, mais *seconder*, pour le faire porter plus loin, le travail éducateur des familles.

On voit par là dans quelle erreur tombent les étatistes, en affirmant que le droit des parents n'existe que par la volonté ou par la délégation de l'Etat. A les entendre, le professorat ne serait qu'une fonction accordée par l'Etat à qui il veut, et personne, pas même le père de famille à l'endroit de ses enfants, ne saurait la réclamer comme un droit.

Eh! bien, non, les parents n'ont pas besoin de cette autorisation de l'Etat pour distribuer l'instruction; puisque, de par leur paternité, ils sont les premiers maîtres et les éducateurs naturels de leurs enfants. Tout ce que les exigences du bien commun accordent à l'Etat, c'est un pouvoir de suppléance. Or un pouvoir de suppléance, par définition, s'établit sur des données fournies d'ailleurs; il ne crée point en quelque sorte son objet, en l'autorisant à naître.

Ne pouvant empêcher les parents d'instruire leurs enfants, l'Etat possède du moins le droit d'influer moralement (1) sur leur action éducatrice, pour la rendre conforme aux exigences du bien commun; mais cette influence morale elle-même, pour être légitime, ne doit jamais s'écarter du caractère de suppléance qui domine toute la mission de l'Etat. Certes, cela ne veut pas dire que l'Etat ne puisse prendre aucune initiative, ni décréter aucune mesure obligatoire, ni imposer aucune peine aux récalcitrants: la motion morale, privée de ces aiguillons, ne serait plus qu'un appât dérisoire; (2) mais cela veut dire que l'Etat, dans ses préceptes

---

(1) On distingue généralement deux sortes de subordinations des causes: la subordination *accidentelle* qui consiste en ce que la cause inférieure reçoit de la cause supérieure la puissance d'agir, et la subordination *essentielle* par laquelle l'action même de la cause inférieure dépend de la cause supérieure.

Cette dernière subordination peut être: ou *physique*, lorsque la cause supérieure détermine la cause inférieure à agir, en lui donnant une impulsion intime par mode de cause efficiente; ou *morale*, si la première invite la seconde à se déterminer, en l'attirant du dehors par mode de cause finale.

(2) *Omnis motio moralis videtur nihil aliud esse quam propositio objecti diversimode facta consulendo, adhortando, deprecando, intimando, etc., vel quidquid sit, sive consilium, sive exhortatio, sive suasio, sive deprecatio, sive praeceptum, fundatur in propositione objecti et absque ea fieri non potest.* (Billuart: *De Deo*, Dissert, VIII, a. V)

comme dans ses conseils, dans ses réprimandes comme dans ses encouragements, dans ses peines comme dans ses récompenses, doit se proposer uniquement, qu'il s'agisse d'hygiène, de moralité ou de compétence, de suppléer à l'insuffisance de l'éducation familiale. Toute entreprise du pouvoir civil qui ne tendrait pas à cette fin serait par le fait même abusive et nulle.

Ainsi, que le Gouvernement, s'il le juge nécessaire au développement économique d'une province, prescrive l'enseignement de l'anglais dans les écoles, c'est juste; mais que, en plus, il défende d'y enseigner le français, lorsque l'étude de cette langue maternelle ne nuit aucunemnt à celle de l'anglais, c'est un monstrueux abus de pouvoir.

De même, que le Gouvernement, par brevets d'enseignement ou autrement, se rende compte de la compétence des instituteurs, c'est juste: mais que, pour l'obtention d'un brevet, il pose des conditions abusives, perfides, tendancieuses, des conditions qui transforment en incapacité le simple fait de déplaire aux ministres ou de gêner leur politique, des conditions, en un mot, qui ne donnent aucune garantie de compétence et de moralité, c'est un monstrueux abus de pouvoir.

La raison de ces différences saute aux yeux: dans les premiers cas, le Gouvernement assure l'intérêt général en secondant l'action des parents, il reste dans son rôle d'éducateur suppléant; dans les seconds, le Gouvernement entrave l'action des parents sans utilité pour le bien commun, il s'arroge les prérogatives de premier maître de l'enfant.

Sans doute il peut arriver que l'Etat, dans *l'exercice légitime* de son droit éducateur, décrète des lois ou prenne des mesures qui ne cadrent pas avec les vues des parents. Alors, personne ne le conteste, le devoir de tous est d'obéir. Mais, qu'on le remarque bien, ni ces lois ni ces mesures, si elles sont vraiment légitimes et qu'elles répondent réellement aux exigences du bien commun, ne sauraient être préjudiciables aux intérêts particuliers des enfants. Elles doivent plutôt favoriser leur instruction; car le bien commun non seulement respecte les biens individuels, mais encore les prolonge et les complète. Sur ce point, l'instruction possède des avantages marqués sur les propriétés privées: pour jouir de l'action bienfaisante de l'Etat, les citoyens n'ont pas à

payer l'impôt de la science, comme ils ont à payer l'impôt des richesses; l'esprit s'enrichit sans rien débourser.

Dans ces conditions, il nous paraît impossible que l'opposition des parents au Gouvernement devienne générale et dure longtemps. Un père saisit facilement ce qui est avantageux pour ses fils, et son cœur l'entraîne vite à bénir quiconque le protège. Mais défions-nous de ces règlements scolaires qui soulèvent l'indignation unanime et prolongée des parents: ils sont marqués du signe de l'abus et de la tyrannie. Le critère n'est pas infaillible, mais moralement certain.

Quoi qu'il en soit, aucune mesure du Gouvernement en matière d'éducation ne saurait être légitime si elle n'est exigée par le progrès général de l'instruction publique, et le progrès général de l'instruction publique ne saurait exiger rien qui ne supplée simplement à l'insuffisance de l'instruction familiale. Car, en matière d'éducation, l'Etat n'a qu'un droit de suppléance, et ce droit de suppléance n'est fondée que sur les exigences du bien commun.

Voilà donc à quoi se réduisent ces deux si terribles vérités: la subordination des parents à l'Etat au point de vue de l'enseignement profane, et le contrôle du Gouvernement sur les écoles. On a paru quelque peu étonné, en certain quartiers, de les entendre proclamer; on crut y voir comme un blanc-seing donné à Messieurs les Ministres pour leur permettre de faire main basse sur tout ce qui regarde l'instruction. Or, en définitive, nous nous trouvons en face d'un simple agencement des droits éducateurs, par lequel l'Etat se charge de seconder les parents en ce qui touche l'intérêt général, et les parents attendent de l'Etat le complément nécessaire de leurs travaux.

* * *

Mais il ne suffit pas de dire, d'une façon générale, que le contrôle de l'Etat sur les écoles s'exerce par mode de suppléance; il faut, en plus, préciser les différentes formes que revêt cette fonction de suppléance. Les arbres ne se composent pas uniquement de racines et de tiges; ils s'étalent encore en des ramures épaisses et des feuillages verdoyants.

Sur l'arbre du droit éducateur de l'Etat, l'on remarque deux branches principales qui se partagent toute la sève nourricière et la distribuent aux multiples rameaux de la

cime: l'une représente le rôle de protecteur des droits privés, l'autre symbolise la fonction de promoteur du progrès. En matière d'éducation, en effet, l'Etat peut suppléer les parents de deux façons: il les supplée d'abord dans la conservation de leurs droits, il les supplée ensuite dans le développement de leurs activités.

Ici encore, ces deux fonctions du pouvoir éducateur de l'Etat prennent leur source dans les exigences du bien commun. Le bien commun, en effet, consiste essentiellement dans la paix et la prospérité publiques. Or la paix publique, d'une part, ne règne que sous la tutelle juridique de l'autorité sociale qui protège le pays contre les dangers extérieurs et intérieurs, sauvegarde les droits des individus et des familles et règle les différends entre les citoyens. D'autre part, la prospérité publique ne s'obtient que par l'assistance générale du Gouvernement, assistance qui suscite les initiatives privées, soutient les efforts personnels et favorise le développement progressif des forces physiques, intellectuelles et morales de l'individu, en conformité permanente avec sa fin supérieure et ultime.

Sans la tutelle juridique de l'autorité sociale, les droits indispensables de l'homme et de la famille ne seraient pas suffisamment sauvegardés, la justice ne règnerait pas parmi les citoyens. Sans l'assistance générale du Gouvernement, beaucoup n'arriveraient point à leur complet développement.

Il y a donc, pour l'Etat, deux objets partiels à atteindre, deux fonctions à remplir: la fonction de protéger et la fonction d'aider.

Mais qui ne voit que ces deux fonctions ne sont que des applications ou des formes particulières de la fonction plus générale de suppléer? Quoi qu'il fasse, l'Etat supplée toujours aux insuffisances que l'isolement imposerait aux unités sociales: en protégeant, il les supplée dans la conservation de leurs droits; en aidant, il les supplée dans le développement de leurs activités. Les branches de l'arbre s'élancent d'une même tige en des directions opposées, mais c'est toujours la même sève qui les vivifie.

Il suit de là, pour qui sait voir les conséquences d'un principe, que l'Etat, mis en face des familles, a certes le droit de contrôler leur enseignement en vue du bien commun, mais que jamais dans l'exercice de ce contrôle, sauf en cas

d'indignité, il ne peut passer par dessus la tête des parents pour aller directement à l'enfant.

Il suit de là encore que l'Etat, bien loin de se montrer tracassier et envahisseur, doit plutôt chercher dans ses règlements scolaires à susciter les initiatives familiales, à les encourager, à les faire aboutir, de sorte qu'il n'ait à intervenir qu'en vue de combler le déficit de l'action.

Après ces efforts, mais après seulement, l'Etat pourra encore, si l'intérêt général l'exige, fonder des écoles et se faire instituteur par lui-même. Mais alors, il va de soi que les écoles, même celles de l'Etat, et que les maîtres, même ceux qui sont à la solde de l'Etat, doivent être autant que possible selon le cœur des parents: de cette façon seule, l'Etat remplit son rôle d'éducateur suppléant.

Concluons donc avec certitude que contrôler l'enseignement, c'est pour l'Etat, non pas supprimer les parents, mais les suppléer; et suppléer les parents, c'est en premier lieu défendre et protéger leurs droits naturels, et en second lieu c'est seconder, pour le faire porter plus loin, le travail éducateur des familles.

A plusieurs reprises, nos adversaires ontariens ont émis l'opinion que la seule manière de se montrer injuste dans ses lois scolaires serait, pour le Gouvernement, de violer la constitution du pays. Qu'on nous permette d'en signaler trois autres: la première, ce serait de supprimer le droit antérieur des parents et de s'arroger les prérogatives du droit vrai, du droit premier, du droit unique; la deuxième, ce serait de ne pas respecter et protéger, autant que le permet l'intérêt général, l'autonomie des familles; la troisième, ce serait de refuser aux parents l'assistance qui leur fournirait les moyens de remplir efficacement leur mission éducatrice. Dans tous ces cas, l'action du Gouvernement dépasse les bornes d'une simple suppléance, elle constitue de monstrueux abus de pouvoir.

* * *

Il n'entre point dans le cadre de ce travail de procéder au partage détaillé et minutieux entre ce qui demeure aux mains des parents et ce qui revient à l'Etat dans l'exercice pratique de leurs droits respectifs: nous voulions uniquement indiquer les maximes qui président à ce partage et fixer le rang qui revient à chacune d'elles.

Les solutions pratiques préservent d'un faux pas· les principes aplanissent toute la route. Les solutions pratiques font jaillir dans l'intellect une étincelle éphémère; les principes y allument une flamme qui ne doit plus s'éteindre. Les solutions pratiques passent et varient, comme les faits qui les provoquent; les principes demeurent éternellement, comme les essences d'où ils émanent.

Aussi bien, dans ce temps de luttes et de crises que nous traversons, maintenant que le Gouvernement de l'Ontario s'efforce de toutes manières d'imposer ses règlements tyranniques, que les projets de conciliation se succèdent sous les milles formes du caméléon tentateur, et que la situation des Canadiens-français se modifie de mois en mois, de jour en jour, les esprits ont besoin, pour se guider, de principes éternels qui dominent et éclairent toute la question, bien plus encore que de solutions pratiques isolées qui ne s'appliquent qu'à tel ou tel cas.

Cette règle fixe, nous l'avons tirée du principe générateur de tous les pouvoirs de l'Etat: les exigences du bien commun; et convaincu de la légitimité de nos déductions, nous n'hésitons pas à dire que, en cette matière de l'éducation, il y a place pour l'exercice de deux droits: celui des parents et celui de l'Etat; et que, dans ce partage d'influences, l'Etat ne peut, en thèse générale, revendiquer pour soi un rôle plus étendu que celui de simple suppléance. " Ces deux organismes emboîtés, comme dit le R. P. Sertillanges, (*L'Educ.*, p. 90) se conditionnent réciproquement, se limitent, se jugent. Ils doivent céder à tour de rôle, suivant les cas que présente leur fonctionnement réciproque; ils doivent se respecter toujours et coopérer loyalement pour que le but qu'ils poursuivent en commun, et qui n'est autre que le bien de leurs membres: le bien de chacun, le bien de tous, résulte d'une entente qui saura se faire féconde."

Fr. M.-Albert Marion, O. P.

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRES A UN AMI

Des obstacles d'ordre plutôt matériel nous empêchent de réaliser de suite le vœu formulé avec tant d'autorité par M. l'abbé Camile Roy, dans la Nouvelle-France, *et secondé par les admirateurs du regretté Père Gonthier: la publication en volume des nombreux articles qu'il offrit à ce périodique durant plus de quinze ans. Par contre, et grâce au bon vouloir et à la confiante amabilité de ses parents et amis, nous avons pu réunir un certain nombre de* Lettres *à eux adressées par le moine écrivain, et nous les livrons au public, après avoir opéré un choix parmi les plus intéressantes.*

Dans cette entreprise, la Revue dominicaine *se propose un double but qui n'est sûrement pas un* but de guerre. *En premier lieu, but d'édification religieuse et morale: tel message adressé, soit à un séminariste, soit à une jeune religieuse, contient sur l'emploi du temps, l'orientation des études, le choix des auteurs, les états d'âmes, la vie d'oraison, l'enseignement, l'apostolat, des conseils éminemment pratiques, inspirés de l'expérience et du savoir, non moins que d'une surnaturelle affection. En second lieu, but d'intérêt littéraire et psychologique: n'entendez pas que ce religieux faisant le bien ait songé le moins du monde à* bien faire; *il a usé largement de ce privilège d'abandon familier concédé au genre lettre; mais, outre un tour original et pittoresque dont il ne se départit jamais, il fait montre, là comme ailleurs, de ses qualités naturelles de clarté, de décence et d'ordre. C'est du plus rare qu'on le surprenne en négligé. Que de fois n'a-t-il pas proclamé son divorce avec la littérature! Mais au moment même, cette amie de jeunesse revenait subrepticement le tenter, et elle obtenait des concessions d'autant plus sûres qu'il était le dernier à s'en apercevoir. De plus, certaines lettres remontant jus-*

qu'en 1872, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du Grand Séminaire nous assistons, avec la joie répétée d'une trouvaille, à l'éclosion, puis au développement des goûts, des conceptions, des tendances, de la manière enfin qui formeront bientôt la personnalité définitive de l'homme et de l'écrivain.

St-Apollinaire, 13 août 1872

Mon cher ami,

Il y a bien longtemps que ton aimable lettre m'est arrivée. Pardonne-moi, j'ai eu tant de dérangements que tu ne peux m'en vouloir. Je suis allé au pèlerinage de Ste-Anne, où j'ai fait thuriféraire avec M. Ballantyne, cérémoniaire obligé pour la circonstance. Là, je vis tous les amis du Petit-Cap: prêtres, ecclésiastiques, écoliers, et entre tous, puisqu'il faut l'appeler par son nom, Lawrence. (1) Tous étaient rendus au quai pour recevoir les pèlerins et regardaient de loin si, dans la multitude que le *Saint George* versait sur le quai, ne paraîtrait pas enfin une figure amie. Enfin ils en virent à l'avant-garde. Tout près de moi se tenait M. Marcoux dont les habiles conseils m'avaient entraîné de Québec jusque là, à l'insu de mon frère et presque de moi-même. Plus loin, Eric (2) avec Monsieur X: capitaine renard avec son ami bouc des plus haut encornés.

Pour moi, je ne vis d'abord que Lawrence. Mais rendu près du groupe, je vis tous les autres, et lui, ses occupations l'entraînaient ailleurs. Je ne le saluai qu'après la messe, quitte à le lui faire payer dans les *Annales* du Petit-Cap, si M Marcoux réussissait à m'entraîner jusque-là.

Il réussit, et nous partîmes ensemble dans une calèche couverte, par une pluie battante, comme celle qui tourmente les âmes dans l'Enfer de Dante. Atroce voiture que celle-là! J'en eus une maladie assez semblable au mal de mer et à une autre aussi qui porte le nom de l'affreux véhicule... En arrivant au Petit-Cap, toutes les douleurs s'évanouirent, et seules les joies restèrent à la vue des amis.

J'ai vu là des laïcs, MM. Blais et Vohl, le major, plusieurs Messieurs de St-Sulpice, des finissants et M. Lefebvre.

---

(1) M. Lawrence Stafford, du Service civil, Ottawa.

(2) Eric Audette, en religion dom Corneille, mort en 1913, à la Chartreuse de Naples.

Et de Québec, il y en avait à foison, mais peu de prêtres. Ton Labbé (3) y nage à pleine eau, Alfred y savoure les fumées de sa pipe. Livernois vole des cigares, Faguy dort et ne fait rien. Tous passent le temps à marcher, à jouer, à caqueter, à jaser. Toutes les commères de St-Gervais y perdraient leurs dents. Mgr l'Archevêque lui-même parlait. Et moi, le peu de temps que je passai là, je ne dormis guère et parlai beaucoup. J'écrivis même les *Annales* du 26 où j'ai amassé contre moi bien des trésors de rancune...

Ne crois pas que je t'aie oublié pendant ces jours heureux. J'aurais voulu partager avec toi ces joies passagères du Petit-Cap. Elles eussent été plus douces encore et plus profondes. Mais du moins, je parlai de toi bien souvent et toujours je recueillis de tous ceux qui te connaissent de nombreux témoignages de sympathie à ton égard.

Donc, après trois jours de bonheur, je laissai le Petit-Cap pour retourner dans ma famille.

Depuis que je suis revenu au foyer, j'ai reçu ton aimable letre. Ça été une des premières joies du retour. Mon frère (4) a voulu absolument en entendre la lecture. Il trouve que c'est bien encore son élève d'autrefois, avec des perfections que le temps et le travail ont ajoutées. Je te remercie une fois de plus de tes bons sentiments et t'aime encore comme si tu étais en troisième.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

Québec, Grand Séminaire, 13 septembre 1872

Mon bien cher ami,

Je ne voulais pas t'écrire à Lorette. Mais voyant que ta santé ne sera peut-être pas sitôt remise à flot, je change de dessein. J'écris, mais je n'ai pas de nouvelles. Je suis un peu comme Lawrence, j'aime mieux écrire quand je n'ai rien à dire. Chacun son goût.

---

(3) L'abbé René Labbé, successivement curé de Stoneham, de Lyster et de St-Laurent, Ile d'Orléans. Décédé le 14 juillet 1914.

(4) L'abbé Damase Gonthier, curé à St-Apollinaire, puis à Ste-Claire de Dorchester, où il mourut subitement, le 10 novembre 1878, dans la chambre d'un malade qu'il venait de communier.

J'espère toujours que tu nous reviendras bientôt, avec une santé parfaitement réparée, habiter dans la paix de Dieu ta chère solitude du Grand Séminaire. Le Bon Dieu y a déjà mis je ne sais quelle atmosphère de paix et de sereine tranquillité. Viens quand tu seras remis. Un ami t'attend pour panser tes blessures.

Je crois sincèrement que Dieu veut te donner ici les consolations qu'il t'a ravies au sein de ta famille. Je sais bien que rien ici-bas ne peut remplacer ce que tu as perdu, mais Dieu Lui-même remplace tout. Il a arraché de ton cœur les plus saintes affections de la terre; c'est qu Il veut à leur place en faire croître d'autres qui ne soient pas de la terre, mais du ciel, et remplissent le vide cruel que Lui-même a creusé au fond de ton cœur. C'est un Dieu jaloux; Il t'éprouve pour t'aimer et être aimé davantage; Il ne fait rien que par bonté.

Ce sont bien là des choses que nous savons tous; mais quand viennent les jours de douleur et de deuil, l'esprit a beau y croire, le cœur n'y croit jamais. Nous sommes tous faits ainsi. La coupe d'absinte n'est jamais douce au cœur quand on y trempe ses lèvres. Et pourtant elle lui rend la santé.

Si j'en crois mes espérances, Dieu ne te ménagera pas les consolations tant spirituelles que temporelles; car tant que nous serons hommes, nous aurons besoin des deux; et Il sait faire épanouir la rose même sur les épines. Ici, au Grand Séminaire, tu n'auras qu'un désagrément: tu seras mon voisin. En classe tout ira à merveille, sans doute, avec l'aimable jeunesse dont la Providence a formé ta famille. Ton charmant Alphonse et tous les autres t'ouvriront leur corolle et t'enverront leur parfum, comme une brise du ciel, pour rafraîchir et enivrer ton âme.

Pour moi, dans ma pauvre quatrième, j'ai rencontré bien des épines, mais je n'ai pas trouvé de roses. Ils sont d'une faiblesse désolante, ces pauvres élèves, et presque insupportables. Je fais tout mon possible pour être sévère. Je n'ai pas encore réussi; mais j'espère bien que ça viendra.

Tous nos jeunes lévites de l'année sont joyeux et heureux comme poissons dans l'eau.

Ma famille à moi a l'air bien. J'ai vu récemment Amédée, Baptiste, Lawrence, Asselin & Cie. Tous ont hâte de te revoir ici en parfaite santé.

Adieu! mon cher ami,

Tout à toi,

TH. GONTHIER

FRAGMENTS

St-Apollinaire, septembre 1872

. . . . . .

Le silence et l'oubli font ce que les récriminations ne pourraient faire. Je suis tranquille. La nuit de mon départ (1) malgré la lenteur du petit vaisseau qui allait me rendre à ma famille, je n'avais ni amertume, ni impatience, ni douleur. Le dernier coup s'était donné à l'heure du départ. Toute douleur s'en était allée avec le dernier adieu qui m'avait déchiré l'âme, et maintenant seul, penché au bord du petit vaisseau qui nous portait, je regardais et j'admirais en silence les magnificences de cette nuit sur les flots. Là bas, dans l'ombre, j'apercevais les rivages de Saint-Augustin et de la Pointe-aux-Trembles, revêtus de ténèbres, le front couronné des pâles lumières de la nuit, les pieds baignés aux flots silencieux. Sur ma tête, un ciel sans nuage et d'incomparables étoiles se réflétaient dans une onde sans ride. La lune qui descendait lentement vers l'horizon traçait sur les flots des pyramides éblouissantes, des colonnes de feu et d'innombrables soleils qui se jouaient avec les vagues autour du vaisseau. J'étais seul à jouir de ce spectacle. J'entendais seul la plainte de la vague brisée par le vaisseau qui s'écartait devant lui et revenait à mes pieds se plaindre et mourir. Toutes ces harmonies et ces splendeurs m'enivraient sans me troubler. Je jouissais en paix de cette sereine lumière, de ces ombres sans frayeur, et de ces mille bruits que personne ne daignait recueillir. J'étais seul. Mais j'avais la consolation de penser à mes amis pendant qu'ils dormaient. En prêtant l'oreille à la brise légère de la nuit, il me semblait entendre battre leur

(1) Départ du Séminaire pour cause de santé.

cœur, les entendre dormir et rêver. Et quand j'arrivai au rivage de St-Antoine déjà illuminé des premiers feux du jour, je me pris à regretter les douces joies de cette nuit passée seul entre le ciel et les flots. Ce calme-là ne m'a pas abandonné depuis. Je suis heureux. Donc je me rétablirai bientôt. J'ai commencé à travailler, du reste: je suis *vicaire et jardinier.*

Adieu! mon cher ami. Salue bien tous les confrères et tous les frères.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

St-Apollinaire, septembre 1872

. . . . . .

C'est fait, passons: passons sans nous arrêter devant mes chers seconds eux-mêmes. Ils ne sont pas si pressés qu'ils ne puissent nous regarder un instant. Ils n'auront pas besoin d'aller plus doucement... Mais qui veut aller loin ménage sa monture!

Ils sont sages! Je voudrais l'être comme eux. Moi je suis fou, je l'ai été et je le serai. "Dans sa peau mourra le renard!" et moi je mourrai dans ma folie. D'ailleurs la sagesse m'est désormais impossible, car il faut chez moi que l'âme tue le corps. Ah! si j'étais sûr de mourir bientôt, je serais heureux. Je ne demande qu'une chose, c'est de ne pas traîner ici-bas des années longues et inutiles, pour attrister et embarrasser ma famille. J'y pensais hier en me promenant le soir sur la galerie, au clair de la lune. Je voyais ces pâles rayons illuminer les rustiques inscriptions qui marquent des tombes ignorées. Et je me disais: Dans un an peut-être, mon corps reposera ici, à côté de frères inconnus, loin de tant d'amis qui me furent si chers et ne reposeront jamais près de moi. Peut-être même, ma famille quittera ces tristes lieux. Mais qu'importe que mon corps repose loin de tous ceux que j'ai aimés, si mon amour les suit partout ici-bas et si nos cœurs s'unissent là-haut dans celui de Dieu! Pourquoi ne pas aimer la mort? Ma famille n'a pas besoin de moi; tous mes amis sont chrétiens et peut-être une dernière parole au bord du tombeau leur serait plus utile dans la lutte que tous les conseils quand je suis en santé!

Ainsi pensais-je. Je rentrai là-dessus. C'était l'heure des cartes, et la mélancolie s'en alla. Aujourd'hui elle n'est pas encore revenue. Mais je ne suis pas bien. Et pour achever ta lettre, je suis obligé de me mettre à genoux; la chaise me fatigue tant, qu'elle m'est insupportable. Cela veut dire que je ne suis guère mieux. Au fait, je suis encore aussi faible qu'à mon arrivée ici; l'estomac ne se presse guère; mais la voix est meilleure et je dors assez. Le moindre exercice m'accable encore, et l'air me fatigue. Donc, bien que je paraisse mieux, je puis assurer que je ne gagne à peu près rien à ce régime-là, et que le printemps seul ramènera la force et la vigueur. Je prends quand même de l'exercice. Jeudi dernier, je suis allé à pied avec mon frère voir Monsieur le curé de St-Agapit. Nous avons fait dans notre journée une marche de plus de trois lieues.

En dépit des mauvaises nouvelles, je compte retourner à Québec dès la semaine prochaine. Je tâcherai d'être plus raisonnable et je ne veux pas faire crier les autorités.

Adieu! Ma mère est malade et souffre beaucoup. Mon frère t'envoie de tout son cœur mille saluts.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

TIBURCE ET VALERIEN

HISTOIRE DE DEUX PETITS MOUTONS

Le pallium est une bande de laine blanche ornée de croix noires que le pape porte par-dessus ses vêtements pontificaux, et qu'il envoie à tous les archevêques et à quelques évêques privilégiés. Vous vous demandez sans doute ce que le pallium vient faire dans mon histoire de moutons. C'est bien simple. Le pallium a toujours été regardé par l'Eglise comme une chose très sainte. Or ces choses-là ne se font pas avec la laine du premier mouton venu, comme les bas de de nos "tommies." D'après une tradition si poétique et si gracieuse qu'elle a pu survivre à toutes les destructions d'un siècle prosaïque et laid, on prend pour cela la laine de deux

petits moutons que l'on a bénits solennellement dès leur entrée en ce monde et que l'on a ensuite élevés loin de la corruption de ce siècle, dans un cloître de religieuses. Ces petits moutons ont une histoire délicieuse.... que je m'en vais vous raconter.

* * *

Transportons-nous d'abord à Sainte-Agnès-hors-les-murs. C'est le 21 janvier, le jour de la fête de la sainte. Dès les premières heures du jour, tout ce que Rome renferme de curieux, de dévotes et de gamins s'est porté là pour assister à la bénédiction des agneaux. Comme nous sommes en retard, je vous avertis qu'au premier moment nous ne verrons rien du tout. M. Ernest Bilodeau dit quelque part, "qu'il n'a pas encore rencontré l'obstacle humain ou naturel qui puisse empêcher un canadien de passer, quand il en a envie"; j'aurais bien voulu le voir à Sainte-Agnès ce jour-là. Dans cette vaste basilique sans bancs ni sièges d'aucune sorte, la foule amassée depuis le matin formait un bloc qu'un rayon de soleil n'aurait pas traversé. Alors, quand on est loin d'être un rayon de soleil... J'essayai par la force, j'essayai par la grâce, c'était la même chose: il n'y avait rien à faire.

Je dus me résigner à rester en arrière et à admirer, pour la centième fois au moins, la beauté grave, sereine de ces vieilles basiliques des premiers temps chrétiens, pendant que des bribes de "Kyrie," de "Gloria" et d'oraisons, qui semblaient monter du baldaquin aux jolies colonnes de porphyre, nous arrivaient, avec des parfums d'encens, par-dessus les têtes de la foule en mouvement.

Mais ce n'était tout de même pas pour cela que j'étais venu; et j'allais faire le sacrifice de la fête, quand les petits moutons, que je croyais arrivés depuis longtemps, firent leur apparition. C'étaient des amours de petits moutons tout blancs, tout jeunes,—quelques jours à peine,—un peu effarouchés par le brouhaha de la foule, enrubannés de rose et de bleu tendre, et portés dans de grandes corbeilles d'osier que l'on avait remplies à demi de feuillages et de fleurs. L'un des paniers passa si près de moi, que je ne pus résister à la tentation de passer la main sur cette laine naissante qui deviendrait un jour un pallium d'archevêque.

Le petit mouton me regarda avec de grands yeux très doux, —des yeux de moutons,—mais où il me sembla voir percer un tout petit peu de vanité. Je n'eus pas toutefois le temps d'approfondir. Je venais d'avoir une idée de génie: je venais de m'apercevoir que le bloc de la foule que j'avais cru impossible à entamer, s'ouvrait devant les agneaux, comme la mer rouge sous la baguette de Moïse. Je n'eus pas une seconde d'hésitation. Je pris un air très grave, un grand air de protection sur les corbeilles en mouvement au-dessus des têtes de la foule, et j'enfilai derrière... Avant que les gens, un peu abasourdis de me voir passer, eussent éventé mon truc, j'étais arrivé à la lisière du chœur.

* * *

On était rendu à l'Offertoire. On déposa les corbeilles sur un coin de l'autel, et la messe continua. L'un des petits moutons, enfoui dans le feuillage fleuri, ne donna pas signe de vie. Mais l'autre, l'autre manqua complètement de tenue. Même aux moments les plus graves, on entendait sortir de la corbeille un petit bêlement effronté qui avait le don de mettre en joie, là-bas au fond de l'église, mes compagnons de tout-à-l'heure.

Enfin la messe s'acheva, et le cardinal, avec une solennité que l'Eglise ne déploie que dans les grandes circonstances, procéda à la bénédiction des agneaux. Je ne pourrais pas vous redire les prières qu'il récita, mais il m'est resté dans la mémoire qu'elles étaient très pieuses, toutes remplies de ce symbolisme touchant qui est la caractéristique des prières antiques. On y parlait de Jésus-Christ, l'Agneau divin immolé pour les péchés du monde; de sainte Agnès, cette autre petite brebis du bon Dieu, conduite à la boucherie à treize ans: en un mot, de tout ce que pouvaient suggérer d'immolation, d'innocence, de pureté, les deux pauvres petites choses étendues là dans les corbeilles fleuries.

Et pendant que cette étrange cérémonie se déroulait, il me semblait voir surgir autour de moi tout un monde nouveau, ce monde du moyen-âge où j'ai tant rêvé d'avoir vécu, ce monde un peu fruste sans doute, mais si peu banal, si peu américain. Il me semblait que cette foule qui se

pressait là autour de moi, attentive aux moindres mouvements du prélat, n'était plus cette foule sceptique et gouailleuse, accourue à cette fête comme à un spectacle, incapable d'en comprendre la beauté et la poésie, mais bien la foule de jadis à la foi naïve, à l'imagination pieuse, pour qui une cérémonie comme celle-là semblait la chose la plus naturelle du monde... Mais mon rêve s'évanouit brusquement, quand, au moment où le cardinal balançait l'encensoir sous le nez des petits moutons, j'entendis, à côté de moi, une américaine qui disait à sa voisine avec un rire bête: "Oh! it is funny"! Décidément, nous étions bien au XXe siècle.

* * *

Revenons à nos moutons. La cérémonie terminée, on les porte dans un monastère de bénédictines, celles de Sainte-Cécile, je crois. Elles en appellent un Tiburce et l'autre Valérien. C'est sous la garde de ces deux saints, à l'ombre douce et protectrice du cloître, qu'ils vont grandir, comme deux gentils petits novices, sous leur habit de laine blanche. Il me semble les voir gambadant autour des sœurs toutes "maternelles," venant manger dans leurs mains l'herbe parfumée des collines de Rome, ou encore dessant leurs petites oreilles pour écouter la psalmodie lente et pieuse qui tombe des fenêtres entr'ouvertes.

Mais tout cela c'est peut-être de l'imagination pure. Ce qui est hélas! trop réel c'est que les petits moutons deviennent grands et que tôt ou tard le temps de la tonte arrive. Alors, une bonne vieille sœur converse,—je n'en sais rien, c'est pour cela que je l'invente, — une bonne vieille sœur converse, donc, saisit ses grands ciseaux et avec respect — puisque ce sont les agneaux bénits — mais impitoyablement, enlève à Tiburce et à Valérien leur belle fourrure blanche. D'autres mains pieuses en feront un pallium que le pape déposera sur le tombeau des saints Apôtres où le premier archevêque nommé viendra le chercher.

* * *

"Et après," demandait-on un jour à la Supérieure, "que faites-vous de Tiburce et de Valérien"? La religieuse eut un bon sourire. "Après," dit-elle, "nous les mangeons"!

Pauvre Tiburce! Pauvre Valérien! Avoir été durant tout un jour les deux choses les plus populaires de Rome;

avoir connu la paix du cloître, les gâteries des religieuses et finir prosaïquement en côtelettes!

Morale de l'histoire: O vicissitudes des choses humaines!

Fr. M.-C. Forest, O. P.

Ottawa, en la fête de Ste Agnès

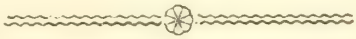

CONSULTATIONS

Dans la plupart des diocèses, le parjure juridique forme un cas réservé à l'Evêque. Que faut-il entendre au juste par faux serment juridique? Est-ce que la réserve épiscopale atteindrait même le parjure commis devant un juge de paix ou un tribunal d'exemption militaire. — Un vicaire

Par parjure juridique, l'on entend le faux serment commis devant un officier public dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire ayant le droit de déférer le serment. Les auteurs de Morale sont d'accord sur ce point.

Or, les juges de paix, les juges des tribunaux d'exemption militaire ayant le droit d'exiger des dépositions assermentées, les parties qui comparaissent devant eux ont le devoir de dire la vérité. Si elles affirment ou nient sciemment quelque chose de contraire à la vérité, elles se parjurent *juridiquement*, et leur faute constitue un cas réservé dans tous les diocèses où l'absolution du parjure juridique est réservée à l'Evêque. — R.-M. R.

* * *

Vos articles sur l'éducation s'appuient-ils sur l'autorité des souverains pontifes?

C'est un de nos lecteurs qui nous pose cette question, où perce assez visiblement un doute défavorable. Nous voulons dissiper le doute, en répondant brièvement à la question.

Que l'Etat possède un droit d'intervention ou de contrôle sur l'instruction scolaire profane, c'est une doctrine si souvent impliquée dans les actes du Saint-Siège, (Cf. Duballet: *L'Education*, p. 212) qu'il serait oiseux de la prouver. Citons seulement deux textes bien connus des catholiques canadiens, l'un de Léon XIII et l'autre de Benoit XV.

"'Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, dit Léon XIII, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les Provinces canadiennes de développer l'instruction publique, d'en élever de plus en plus le niveau et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite." (Léon XIII: Encycl., "Affari vos", 8 déc., 1897)

"Personne ne niera, dit à son tour Benoît XV, dans sa Lettre *Commisso divinitus,* que le Gouvernement de l'Ontario *est dans son droit en exigeant* que la langue anglaise, qui est celle de la Province, soit enseignée aux enfants dans les écoles."

Mais de cette reconnaissance du droit de l'Etat à l'autorisation de violenter le droit des parents, il y a plus qu'une marge, il y a, pour tout bon logicien, un fossé infranchissable. "L'autorité paternelle, dit Léon XIII ne saurait être abolie ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. Les fils sont quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre. (Cf. S. Th., II-II, Q. X, a. XII) Ainsi, vouloir que le pouvoir civil envahisse arbitrairement le sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste." (Encyc., "Rerum novarum," 16 mai 1891)

Quand les parents ne sont pas en mesure de donner par eux-mêmes, ce qui arrive généralement, toute la formation intellectuelle et morale aux enfants, et qu'ils ont recours à l'école, alors, "ils doivent faire en sorte que, dans l'enseignement de la jeunesse, on respecte et conserve leurs droits et ceux de l'Eglise." (Encyc., "Militantis Ecclesiae," 1 août 1897)

Cette doctrine fondamentale a passé des lettres encycliques dans les lettres pastorales et dans les écrits des docteurs: elle est vraiment la doctrine catholique.

Mais veut-on savoir avec quelle vigueur doit être défendu le droit naturel des parents sur l'éducation de leurs enfants? Qu'on relise le passage suivant de l'encyclique *Sapientiae christianae.* "C'est à eux (aux parents), dit l'illustre pontife Léon XIII, qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour,

avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de transmettre le don de la vie. *C'est donc une étroite obligation* pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour *repousser énergiquement* toutes les injustes violences qu'on leur veut faire en cette matière et *pour revendiquer avec la dernière vigueur* le pouvoir exclusif d'élever leurs enfants, comme il convient, selon les mœurs chrétiennes." Pouvait-on proclamer plus hautement l'inviolabilité absolue du droit naturel préceptif des parents ?

Quant au droit naturel dominatif, il ne doit pas non plus rester sans défense contre les empiètements du gouvernement. "On ne saurait, dautre part, dit Sa Sainteté Benoît XV, refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province (de l'Ontario) le droit de réclamer, quoique d'une façon convenable, *debita tamen ratione,* que dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à cœur." (Encycl., "Commisso divinitus," 8 sept. 1916)

On le voit: toutes nos conclusions ne sont que l'écho fidèle des enseignements des souverains pontifes. Pour ceux qui hésitaient à nous suivre, ce dernier témoignage achèvera, nous l'espérons, de les convaincre; pour ceux qui déjà adhéraient à cette doctrine, il les affermira dans la possession de la vérité.—Fr. M.-A. M.

DANS L'ORDRE

Deuil de famille

Par une lettre en date du 28 décembre et que nous reproduisons ci-après, le T. R. P. Provincial a communiqué aux Supérieurs de nos maisons la triste nouvelle de la mort du révérendissime Père Henri Desqueyrous, Procureur-Général de notre Ordre:

Mon Très Révérend Père,

Je m'empresse de vous faire part du décès du révérendissime Père Henri Desqueyrous, Procureur Général de l'Ordre. La nouvelle inattendue nous est venue par dépêche de Rome, le jour de Noël. Vous voudrez bien faire acquitter sans tarder les suffrages prescrits par nos Constitutions pour le Procureur de l'Ordre mourant dans l'exercice de ses fonctions. Les prêtres doivent célébrer trois messes, les novices et les frères convers, cent cinquante Pater et Ave.

La mort du bon et cher Père Desqueyrous est une épreuve cruelle pour l'Ordre entier et nous la partageons tous avec un cœur douloureusement affecté. La Province canadienne ne pourra jamais oublier les services qu'il lui a rendus depuis sa visite au nom du Père Général en 1907. Nous nous rappelons son grand esprit religieux, sa fine intelligence, sa figure douce et austère. Chacun de nous garde encore l'édification profonde qu'il a laissée sur son passage. Nous lui devons en grande partie, grâce au rapport favorable qu'il fit au Père Général, la formation de nos Couvents en Congrégation généralice et, trois ans après, la fondation de la Province. Aussi nous le considérions comme un père; et ses relations avec nos religieux, soit dans ses lettres, soit à Rome même, portaient toujours le caractère d'une paternelle bonté, d'une douce et affectueuse intimité.

Le Père Henri Desqueyrous est né à La Réole, dans le diocèse de Bordeaux, en 1844. Jeune homme, il eut le bonheur d'être le disciple et le fils spirituel de prédilection de Monseigneur de Ségur. Entré dans l'Ordre au Couvent de Lyon, il fut un religieux remarquable par son attachement aux traditions et aux observances monastiques, un serviteur ardent et dévoué de l'Eglise et un prédicateur particulièrement apprécié dans le clergé et les communautés religieuses. Il a exercé à plusieurs reprises dans sa Province les charges de Prieur et de maître des novices. Il était Prieur du couvent de Lyon, en 1900, lorsque le cardinal Früwirth, alors Général de l'Ordre, l'appela à Rome pour être un de ses *socii*. Nommé en 1901 Procureur Général, il a rempli jusqu'à sa mort cette charge importante, la première après celle de Maître Général. Le Père Desqueyrous fut aussi Postulateur Général des causes de béatification et, pendant

de nombreuses années, Consulteur de la S. Congrégation des Rites.

Nous ne cesserons de le recommander à Dieu dans un souvenir impérissable de filiale gratitude.

Agréez, mon Très Révérend Père, l'expression de mes sentiments religieux et dévoués en N. S.

Fr. E. A. Langlais, O. P.
Pr. Provincial

Jubile sacerdotal

Les religieux de la Province et les amis de l'Ordre ne seront point surpris d'apprendre l'échéance—le 21 décembre dernier—des noces d'or sacerdotales du T. R. P. Constant Adam: car l'époque paraît déjà lointaine où ce distingué religieux était député vers nous, dans toute la force de sa jeunesse et la belle ardeur apostolique que la Province de France communiquait à ses fils. Ils seront moins surpris encore d'apprendre que ce remarquable anniversaire ne donna lieu à aucune solennité: tant leur est connue la modestie du cher et vénéré Père, son esprit d'effacement à la fois habile et tenace. Il dut sans doute prétexter la guerre pour se réfugier dans la paix. Il ne pourra toutefois nous en vouloir de signaler cet événement à nos lecteurs, (malgré le retard involontaire) et de lui consacrer une matinée spéciale où nous offrirons ses intentions à Dieu dans un fidèle souvenir.

Le T. R. P. Adam, durant les années qu'il passa en Amérique, exerça avec fruit son ministère au dehors, et occupa à l'intérieur les charges si importantes de Prieur et de Vicaire Provincial. Rarement eut-il à accomplir ce qu'on nomme un acte d'autorité; mais sa vie et son caractère s'imposaient à tous comme un acte permanent d'autorité: en sorte qu'il eût fallu, pour oser sciemment lui déplaire, le je ne sais quoi d'achevé que le mauvais vouloir ajoute à la sottise. Aussi bien, son extérieur si affable et ses procédés si délicats lui frayaient naturellement le chemin des cœurs et lui fournirent mainte occasion, jamais refusée, de rendre à ses frères du Canada d'inappréciables services. Et nous savons que là-bas, dans la triste condition faite aux religieux par les lois comme par la guerre, il consacre ses vieux jours

à relever de jeunes courages, et sert volontiers d'agent de liaison entre nos frères combattants et leur famille éprouvée. Puisse-t-il se dévouer longtemps encore à des œuvres saintes et n'entonner son *Nunc dimittis* qu'après avoir entrevu, ou mieux, contemplé la reconnaissance officielle de son Ordre, le salut et la victoire de son pays!

Les Dominicains a la guerre

Deuxième citation du R. P. Mulard: "Pendant les journées du 23 et 24 octobre 1917, s'est dépensé sans compter, sous un bombardement incessant, à la recherche et au relèvement des blessés. Homme d'un courage et d'une abnégation exemplaires, sachant consoler et réconforter les blessés et les mourants. Aimé de tous, déjà cité à l'ordre du régiment,"

—Troisième citation du R. P. Delor: "Le lieutenant-colonel, commandant le 6e groupe de chasseurs cite à l'ordre du jour Delor, Henri, aumônier divisionnaire à la Ne division.

Le 8 octobre 1917, est venu volontairement participer à un coup de main sur les tranchées allemandes. A donné une preuve nouvelle de sa bravoure et de son abnégation légendaires, en prodiguant aux blessés, sur le terrain même de l'action, les secours de son ministère, ne rentrant que le dernier, l'affaire complètement terminée."

—Le R. P. Plessis est "rendu à la vie civile" jusqu'à ce que sa santé lui permette de reprendre son titre et sa fonction d'aumônier. Son adresse est: 17, rue de la Gare, Châtillon, Bagneux. (Seine)

Nominations

Par décision des autorités de l'Ordre, le R. P. Réginald Ouimet a été désigné à la cure de N.-D. du Rosaire de St-Hyacinthe, en remplacement du R. P. Raymond Hamel, et le R. P. Mannès Marchand, à celle de St-Jean-Baptiste d'Ottawa, en remplacement du R. P. Henri Thériault.

Fra Domenico

RECENSIONS

P. Marc, C. S. S. R. *Institutiones Morales Alphonsianae.*

La Théologie morale de Marc est connue depuis longtemps et justement estimée des professeurs et des étudiants. Elle se recommande par ses qualités didactiques: clarté de l'exposition, sûreté de la doctrine, non moins que par l'abondance de l'information. Employée comme manuel dans plusieurs grands séminaires et scholasticats religieux, elle peut se glorifier d'avoir formé des confesseurs éclairés. Le mérite de cet ouvrage explique qu'il soit déjà parvenu à sa quinzième édition. Celle-ci vient de paraître à Rome, mais avec des remaniements qui augmentent la valeur et l'utilité de cette œuvre. Des questions secondaires ont été réduites, d'autres plus importantes ou plus actuelles ont été ajoutées, ou ont reçu d'opportuns développements. Mais ce qui constitue le plus vif intérêt de cette publication, c'est que chaque volume contient en supplément les articles du Code de droit canonique qui se rattachent aux sujets exposés dans les différents traités. Un numéro correspondant à la question du volume permet ainsi de constater d'un coup d'œil ce que la nouvelle législation de l'Eglise a conservé de l'ancienne discipline, ce qu'elle en a aboli, modifié ou renouvelé.—R.-M. R.

R. P. Prummer, O. P. *Manuale Theologiae Moralis,* secundum principia S. Tromæ Aquinatis.

Le T. R. P. Prümmer, professeur de Théologie morale à l'Université Catholique de Fribourg, en Suisse, et auteur d'un Manuel de Droit canon très apprécié, publiait, chez Herder, au moment où la guerre se déclarait en Europe, un cours de théologie morale d'une haute valeur. Les circonstances ont fait qu'à peine il a été signalé à notre public studieux.

En plus des qualités ordinaires de clarté, de précision, de sûreté doctrinales qui doivent recommander un ouvrage de ce genre, le travail du très distingué professeur peut se réclamer de deux mérites que l'on ne rencontre guère dans cette sorte d'écrits: l'importance donnée aux principes et l'ordre adopté dans la distribution de la matière.

A l'exemple de S. Thomas d'Aquin, son maître, le R. P. Prümmer s'attache plus à exposer, scruter, expliquer les principes de la science morale, qu'à énumérer et à cataloguer les péchés. Il voudrait faire sortir la Théologie de la pure casuistique où semblent vouloir la confiner quelques auteurs modernes, bien persuadé qu'il est, que la connaissance approfondie des règles supérieures de la morale sera plus utile au théologien que la solution détaillée de cas particuliers. Toujours à la suite du Docteur Angélique, le R. P. Prümmer commence par attirer l'attention du lecteur sur les vertus avant de l'appliquer à la considération des vices et des péchés. Cette connaissance positive de la vertu, révèle, par contraste, la nature du péché spécial qui en est la négation; elle renseigne le confesseur sur les moyens à prendre pour son propre progrès spirituel, en même temps qu'elle lui fournit de précieuses lumières pour la direction des âmes.

Après les traités fondamentaux des actes humains, des lois, de la conscience, des péchés et des vertus en général, l'auteur, fidèle à la méthode thomiste, expose la doctrine des vertus théologales et cardinales, et les vices opposés à chacune d'elles. Tous les préceptes que le chrétien doit observer, tous les actes qu'il doit accomplir sont aussi énumérés au sours de sept traités caractéristiques. C"est l'objet des deux premiers volumes de l'ouvrage. Le troisième est consacré aux sacrements, qui fournissent au fidèle les principaux moyens surnaturels d'obtenir la grâce et d'atteindre la gloire.

Les moralistes contemporains ne sont pas inconnus de l'auteur et il cite fréquemment leur œuvres; mais, de plus, à chaque page, on retrouve, chez lui, les principes et les expressions des plus grands théologiens du passé. S. Alphonse de Liguori, S. Antonin, S. Bonaventure, S. Raymond de Pennafort, Albert le Grand, Hugues de Saint-Victor, sont des docteurs familiers, qui lui prêtent l'autorité de leur nom et de leurs raisons. A leur exemple le R. P. Prümmer traite grandement une grande science.—R.-M. R.

R. P. Schwertner, O. P. *America's Saint and Protectress, Rose of Lima.*

A l'occasion du IIIe centenaire de la mort de sainte Rose de Lima, le R. P. T.-M. Schwertner, O. P., a inauguré une splendide campagne de prières qu'il a appelée "La Croisade de la Grâce." L'objet de cette Croisade, comme on l'a rapporté dans cette Revue, est d'obtenir pour l'Amérique entière, par l'intercession de sainte Rose, patronne du Nouveau-Monde, des faveurs spéciales dont, tout particulièrement, la diffusion de la foi. En vue de mieux assurer le succès de cette Croisade, le révérend Père a eu l'heureuse idée de publier une Vie de sainte Rose, à laquelle il a ajouté en appendice une neuvaine composée des plus belles prières en l'honneur de la sainte.

Cet ouvrage étant dans la pensée de l'auteur une simple "étude," il ne comprend tout naturellement que les grandes lignes ou les faits les plus saillants de la vie de sainte Rose. Citons à ce sujet l'auteur lui-même dans son Avant-Propos: "Cet ouvrage n'a pas la prétention de raconter la vie de la Sainte selon toutes les exigences des lois de l'histoire. Il a uniquement pour objet d'offrir au public une biographie écrite de telle façon qu'elle devra exciter chez lui la sympathie envers cette admirable Sainte." — En effet, l'auteur s'attache surtout à montrer comment les faits cités peuvent servir à l'édification du lecteur en excitant son zèle à imiter les vertus dont la Sainte lui offre l'exemple et qu'il est lui-même appelé à pratiquer, au cours de sa vie, selon la mesure de grâce qui lui sera accordée. — Dans un style simple mais alerte, le P. Schwertner traite des admirables qualités qui ont fait de Rose ce qu'elle est: une Sainte. Il fait consister sa perfection dans la pratique de trois vertus principales, à savoir: son esprit d'obéissance, son amour de la retraite et du silence et son héroïque mortification. — L'obéissance semblait innée chez Rose; elle poussait, en effet, si loin la perfection dans la pratique de cette vertu, qu'elle ne put jamais se résigner à accomplir quoi que ce fût de son propre chef, sans l'avoir préalablement soumis à l'agrément de ceux qui avaient autorité sur elle, et obtenu leur assentiment. Ainsi, dans la maison de ses parents, elle ne voulait pas même étancher sa soif, sans en avoir demandé et obtenu

la permission de sa mère, bonne chrétienne, à la vérité, mais que ces demandes renouvelées à tout propos, chez sa fille, ne manquaient pas de mystifier et même d'importuner à l'occasion... Mais, hâtons-nous de le dire, en tenant une pareille conduite, en apparence si peu en rapport avec la "largeur d'esprit" des caractères virils et résolus, Rose ne s'inspirait d'aucun motif de pusillanimité; au contraire, elle obtempérait aux mouvements de la grâce qui la portaient à multiplier en toute occasion les actes de renoncement à cette "volonté propre" dont les saints ont dit que si elle n'existait pas, il n'y aurait pas d'enfer.

Son amour du silence et de la solitude était si grand, qu'étant encore au foyer paternel, elle trouva le moyen d'y mener la vie érémitique, en se construisant un ermitage dans un endroit retiré du jardin de son père, pour y passer de longues heures du jour et de la nuit à converser avec le divin Epoux des âmes. C'est dans cette thébaïde, située en plein cœur de Lima, que notre Sainte recevait communication des secrets divins qui apprennent aux âmes éprises de perfection les voies mystérieuses qui mènent à l'union avec Dieu.

Enfin, sa mortification héroïque est connue de tous, et en ce point elle a été la digne émule de son Père saint Dominique et de son illustre sœur, la séraphine Vierge de Sienne. Le simple récit des austérités que Rose a pratiquées toute sa vie durant fait frémir, car elles furent vraiment effrayantes et rendent sous ce rapport notre Sainte réellement plus admirable qu'imitable.

Nous croyons sincèrement que le modeste mais élégant opuscule du R. P. Schwertner, répandu à profusion parmi le peuple américain, contribuera puissamment à donner un nouvel essor au culte de sainte Rose en la rendant plus populaire et la faisant davantage aimer.—Fr. A.-M. R.

Ernest Bilodeau, *Chemin faisant*. Préface de M. Léon de Tinseau. Imp. l'*Action Sociale*, 1917

Sous ce titre, M. Ernest Bilodeau — c'est lui-même qui nous le dit — vient de réunir "de menues pages écrites *chemin faisant* sur la route de la vie."

Il y a peu d'écrivains canadiens qui savent tourner une de ces menues choses qui s'appellent chronique ou billet du soir, d'une aussi jolie façon que M. Ernest Bilodeau. Et je vous assure que ce n'est pas un mince compliment. Il faut, pour écrire ces riens délicieux, si français, des dons très rares. Il y faut de la verve, de l'esprit, de la gaieté et par-dessus tout de la facilité. Il ne faut pas que ça sente l'huile. Or il n'y a rien qui sente moins l'huile que la prose de M. Ernest Bilodeau. C'est sans effort qu'il nous enlève et nous entraîne avec lui là où le veut sa fantaisie. Nul n'a comme lui le don de s'intéresser à de minuscules histoires; et comme il s'y intéresse, il nous y intéresse aussi.

Avec cela, d'une observation très fine, toujours aux aguets, il regarde se dérouler sous ses yeux la vaste comédie humaine, et Dieu sait s'il s'amuse. (Qu'on lise: *Western spirit* — *Propos immobiliers* —*Plaisirs d'été* — *L'intempérance finale* — *Les plaisirs de l'auto*, etc) Et pourtant, jamais chez lui le rire ne tourne à la gaminerie, encore moins au persifflage. Attaché par toutes les fibres de son âme à ce que nous aimons, à nos traditions, à notre foi, à notre peuple, surtout celui des campagnes, il a su trouver, chaque fois

qu'il en a parlé, des accents d'une réelle émotion, et sa prose s'élève alors à la vraie beauté. (*La passagère — Le bon pasteur — L'ombre protectrice — Au vieux Québec — Maison du seigneur — Le vieux salon*) Il y a telle de ses chroniques parlementaires, tel de ses billets du soir qui resteront parmi les choses les plus délicieuses qui aient été écrites chez nous.

J'ai conscience d'avoir dit bien mal ce que je pense de M. Ernest Bilodeau et de son livre. Je serais ravi cependant si cela devait suffire à amener quelques-uns de nos abonnés à lire *Chemin faisant*, et à le répandre autour d'eux, comme on répand un beau et bon livre.

Fr. M.-C F.

R. P. Raymond Louis, O. P. *Le Tiers-Ordre de Saint-Dominique.* (Edition de l'Art Catholique, 6, Place St-Sulpice, Paris. Se vend 1 franc.)

Opuscule attrayant qu'on est tenté d'ouvrir et qu'on ne regrette pas d'avoir parcouru en entier. Il contient en de courtes pages *ce qu'un Tertiaire doit savoir* pour mieux apprécier la Société à laquelle il appartient, pour en mieux connaître l'esprit et les obligations.

L'Action française.—La livraison de décembre de l'*Action française* nous apporte, avec un remarquable article de M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire général de l'Université Laval, à Montréal, sur *Notre Petite Histoire*, des chroniques de MM. Léon Lorrain, Pierre Homier, etc., l'annonce d'une enquête considérable qui se déroulera pendant toute l'année prochaine dans les pages de la revue.

M. l'abbé Groulx expose les grandes lignes de cette enquête sur *Nos forces nationales*, à laquelle participeront quelques-uns des hommes les plus remarquables du pays et qui débutera en janvier, par un article de Mgr L.-A. Pâquet sur *Notre Foi.*

L'*Action française* paraîtra désormais sur quarante-huit pages au lieu de trente-deux, sans augmentation du prix d'abonnement qui reste fixé à une piastre. Le numéro de décembre contient déjà parante pages de texte, dont huit consacrés à une table des matières très détaillée.

L'*Action française* fait appel à ses amis pour lui assurer de nouveaux abonnements, et opérer le plus rapidement possible les renouvellements d'abonnement.

Adresser les abonnements et faire les remises au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, à Montréal.

L'Almanach de l'Action Sociale Catholique pour 1918.

C'est un recueil sans rival, au point de vue de l'information religieuse, historique, nationale. C'est aussi un album magnifique des plus captivantes illustrations.

On n'a pas oublié le succès énorme obtenu par la première édition de cet Almanach, l'an passé; dix mille exemplaires en furent enlevés en quelques semaines. Celui de cette année n'obtiendra pas un moindre succès, car il est encore notablement supérieur à son aîné.

Nous relevons à la hâte quelques-unes des principales études contenues dans ce volume, de beau grand format carré, et qui constitue une véritable encyclopédie annuelle de l'Action Sociale Catholique :—

S. S. Benoît XV, apôtre de la paix : *R. P. Villeneuve, O. M. I.;* Un pionnier de l'Action Sociale Catholique : *S. G. Mgr P.-E. Roy;* La dévotion de l'Intronisation dans les foyers chrétiens ; La grand'-chambre (tableau canadien) : *M. Adjutor Rivard;* l'église et les curés de Notre-Dame de Québec : *Mgr Amédée Gosselin;* l'Année de l'Action Sociale Catholique ; Boissons alcooliques : *Dr Albert Jobin;* Une année d'antialcoolisme ; Charlesbourg à vol d'oiseau : *M. le Chan. D. Gosselin;* "Ne vends pas la terre," délicieux conte du terroir, par le *Frère Marie-Victorin;* Le Parc National des Champs de Bataille : *Québecquois;* Le Monument de Louis Hébert : *Hon. M. Thomas Chapais;* Un an de guerre (éphémérides) : *J.-T. N.;* Le Pont de Québec ; Congrès de l'Enseignement secondaire : *M. l'abbé Camille Roy;* Traversées d'autrefois, entre Québec et Lévis ; la Prohibition à Québec (les étapes de la lutte) : *Dr Jules Dorion;* la Guerre et les les monuments : *J.-T. Nadeau;* Instructives monographies sur les Franciscains, les Jésuites, les Capucins, les Oblats, le Patronage, la Protection de la Jeune fille, les Sœurs du Saint-Rosaire, les Sœurs de la Providence, les Sœurs de l'Espérance, les Sœurs de S.- François d'Assise ; poésies charmantes de *Blanche Lamontagne,* de *M. l'abbé Arthur Lacasse,* etc., choix de lectures et de variétés canadiennes et étrangères : le tout, illustré à profusion, et de la façon la plus artistique.

L'Almanach de l'A. S. C. est en vente aux bureaux des éditeurs : Secrétariat des Oeuvres A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec (Casier 126) et chez les principaux libraires. L'unité, 30 sous (trente centins) en librairie, et 35, franco par la poste ; à la douzaine, $3.00 et au cent, $22.50, frais de port à la charge de l'acheteur.

AU SERVICE DE MON PAYS. Conférences et Discours.— Par C.-J. Magnan.

Ce volume vient de paraître. Il comprend cinq cents pages grand format imprimées en caractères bien lisibles et ornées de huit gravures hors texte. Il renferme un grand nombre de conférences et de dicours sur les sujets suivants : Pédagogie, Instruction publique, Religion, Patriotisme, Souvenirs de voyage. Ces conférences et discours sont suivis d'appendices documentaires. L'ouvrage est dédié au Premier Ministre de la province de Québec, Sir Lomer Gouin, qui a bien voulu l'honorer d'une fort jolie préface et d'une lettre des plus sympathiques.

Dans l'Introduction qui précède ses "Conférences et Discours," l'auteur dit :

"En réunissant un certain nombre de mes conférences et discours sous le titre : "*Au service de mon pays,*" je me propose d'être utile à tous les collaborateurs de la grande œuvre religieuse et nationale qui se poursuit chez nous par l'école primaire depuis bientôt un siècle. Aucune prétention littéraire n'a présidé à l'élaboration de ce projet ; la pensée seule de contribuer au progrès pédagogique bien entendu et au développement de l'instruction publique, confor-

mément aux traditions et aux aspirations de la nationalité canadienne-française, m'a servi de guide. Et aussi, en groupant les modestes pages qui suivent, j'ai voulu être utile aux jeunes instituteurs, en mettant à leur disposition des documents où ils apprendront à aimer leur profession et à lui consacrer leurs talents et leurs efforts."

Au service de mon pays est en vente chez J.-P. Garneau, libraire, 47, rue Buade, Québec, et chez Beauchemin, libraire, 79, rue St-Jacques, Montréal. On peut aussi se le procurer en s'adressant à l'auteur, Case postale 125, Haute-Ville, Québec. Prix: $2.00 l'unité.

L'Almanach de la Langue Francaise.

Sommaire: *Il a gagné ses épaulettes.* — *La croisade nécessaire* (Pierre Homier). — *Les collèges classiques français du Canada* (Edouard Lecompte, S. J.). — *La croix du défricheur* (Albert Ferland). — *Le fusil de mon grand-père* (Père Ambroise). — *Ephémérides des grandes dates de notre histoire.* — *Conseils hygiéniques* (Docteur Joseph Gauvreau). — *Une de nos institutions nationales: le Comptoir coopératif* (Anatole Vanier). — *Une page de notre histoire: la Croix de Maisonneuve* (Abbé Lionel Groulx). — *Un champion du français: Tardivel* (Omer Héroux). — *Vocabulaire français du jeu de tennis, avec plan d'un cours.* — *L'année française* (J.-C. Martineau). — *Recettes économiques.* — *Carnet de la ménagère.* — *Une silhouette* (Frank Lemarc). — *Louis Hébert et la colonisation* (Abbé Couillard-Després).—*Auprès du ber* (Blanche Lamontagne). *A la mémoire de l'abbé Beaudoin et de M. Boucher de la Bruère.* — *Lois de chasse et de pêche.* — "*Un peuple sans histoire*" (Frère Marie-Victorin). — *Chez les Franco-Américains: le collège de l'Assomption.* — *Les diocèses de l'Ontario, etc.*

Et toute cette matière de premier ordre, pour un prix modique, resté le même malgré l'augmentation considérable du coût de revient: 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, $10 le cent, $75 le mille, plus les frais de port (22 sous la douzaine).

Fleurs du Rosaire, *Almanach dominicain.*

Bons articles, jolies gravures, précieux renseignements bibliographiques. Prix: 50 centimes; par la poste: 60 centimes. Adresse: Bureaux du Rosaire, 17, rue Vélane, Toulouse.

Almanach de Saint Francois. (Québec, Imp. des Sœurs Franciscaines. En vente à la la Maison Ste Marguerite, 105, des Franciscains, Québec. Prix: 25 sous)

Imprimé en brillants caractères sur papier glacé, orné de nombreuses gravures du meilleur goût, et rempli d'aperçus suggestifs sur l'œuvre séraphique, cet Almanach nous apparaît comme l'effort artistique le mieux réussi dans ce genre au Canada. D'autres ateliers nous ayant fourni, en ces dernières années, des ouvrages de parfaite exécution typographique, c'est à se demander s'il existe encore pour nos auteurs des raisons valables de se faire éditer à Paris

---

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc.

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY **Montréal**

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

L'annonce est nécessaire au succès

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, *pour faire évaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :*

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau. 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

IL Y A UNE MÈCHE

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coûte un sou par année. Une mèche fraîche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. -- En bruyère d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la malle avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de $1.00. Adressez: *Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montréal, Canada.*

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

Avant de faire vos achats, feuilletez nos annonces

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Onthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

Voir non annonces de :

St-Hyacinthe Montréal, Québec, Ottawa, Hull.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU Co".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple
93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR PEINTRE.
TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Segnin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

A louer

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS.
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

Favorisez ceux qui nous favorisent
par leurs annonces

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P.Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MOTREAL.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVeAnnée Le Rosaire MARS 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. R.-M. ROULEAU, O.P. —Saint Thomas d'Aquin
R. P. V.-M. BRETON, O. F. M. —Pour les jeunes—De la formation à l'action
Abbé GEO. COURCHESNE —Respect a la Maison
PIERRE JULIEN —Foi et Progrès
LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime
FRA DOMENICO —Dans l'Eglise et dans l'Ordre
Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION :

LE "ROSAIRE" SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue Dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue Dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie *des articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue Dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, CHARLAND, BROSSEAU, LAMARCHE, COTE, MARION, MARTIN, RICHER, TRUDEAU. LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIERE, DUMONT, des Frères-Prêcheurs; BRETON, des Frères-Mineurs; VILLENEUVE, des Oblats de Marie; MGR L.-A PAQUET, P. A.; MM. les abbés CUROTTE, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; DESRANLEAU, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; MELANCON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; LAFERRIERE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; GELINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

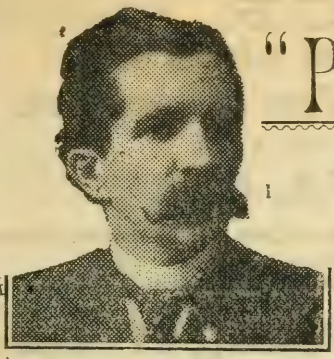

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance française, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : { 10 MOIS..... $95.00 / PAR MOIS... $10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

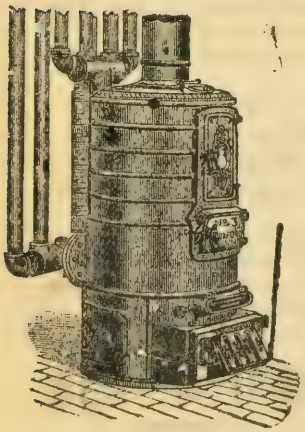

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de: Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de Yeux la Vue est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite sur commande est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespérés** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à crure" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISÉ,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - *QUÉBEC, Canada*

Consultez nos annonces

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000
RÉSERVE..... 2,000,000

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS ÉPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES **ST-HYACINTHE, QUE.**

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest, MONTREAL

SAINT THOMAS D'AQUIN

FÊTE LE 7 MARS

La splendeur de la Science Sacrée fut assurée dès l'origine à la famille des Prêcheurs par l'appel miraculeux de docteurs célèbres dans les Universités de France et d'Italie, et par celui de nombreux étudiants venus de ces grands centres doctrinaux. C'est ainsi que les frères Réginald, Roland de Crémone et Monéta, accompagnés de plusieurs élèves, frappèrent à la porte des couvents de l'Ordre nouveau. Ces maîtres formèrent une élite qui ne fit que s'accroître avec les années.

Dès lors, on trouve les Frères-Prêcheurs dans tous les milieux d'activité intellectuelle ou apostolique. Ils enseignent dans les Universités, et ils prêchent dans les églises. Ils combattent les hérésies au sein de la Chrétienté, et ils volent à la conversion des payens chez les peuples barbares. Dans toutes les sciences ecclésiastiques, ils peuvent se glorifier des plus fécondes initiatives.

Ces hommes de la première heure apportèrent à l'Ordre la formation reçue et les doctrines puisées dans leurs écoles particulières. Rien d'étonnant qu'ils se rattachent plus spécialement à l'augustinianisme du XIIIe siècle, fonds de doctrine emprunté à S. Augustin, mais sur lequel chacun travaillait pour son propre compte.

Toutefois, dès le début, l'enseignement des Maîtres dominicains fut caractérisé par le développement donné aux considérations philosophiques. La grâce de leur vocation les inclinait ainsi à s'occuper sans retard de l'organisation fondamentale de la science théologique: *fides quaerens intellectum*. Néanmoins, l'Ordre ne trouva sa voie spéciale que par le génie d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin. L'école d'Albert remplaça et éclipsa la première école. S. Thomas perfectionna l'œuvre de son Maître; et par lui, la véritable école dominicaine fut définitivement constituée.

Le Maître et le disciple plus grand que son Maître surent découvrir et utiliser les trésors de l'antique sagesse humaine, mêlés à la gangue de quelques erreurs, dans la philosophie d'Aristote. Ils baptisèrent donc le Stagyrite; et les doctrines péripatéticiennes, émondées de leurs conclusions caduques, rendues plus précises dans leurs parties hésitantes par une complète harmonie avec les principes incontestés du vieux Philosophe, débarrassées, enfin, des notions parasites, dues aux commentateurs arabes, purent ainsi devenir les fidèles et nobles servantes de la Révélation chrétienne.

Cette philosophie eut l'honneur d'entrer, comme partie constituante, dans la plus puissante syntèse que le génie de l'homme ait encore conçue et réalisée ici-bas: la SOMME THEOLOGIQUE.

Pour cette œuvre quasi-divine, frère Thomas d'Aquin, en quête de matériaux, explore tout le savoir philosophique et théologique de l'antiquité. Il démêle les conceptions géniales de Platon des rêveries du poète philosophe. Il perfectionne et amplifie Aristote. Il utilise les commentateurs arabes tels qu'Alfarabi, Avicenne et Averroès, et les philosophes juifs comme Avicebron et Maimonide. Les écrits des Pères de l'Eglise et des anciens Scholastiques lui sont familiers. "Et pour avoir profondément vénéré les Saints Docteurs, il a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous." Par l'étroite alliance de la Philosophie et de la Théologie, il augmente la puissance de l'esprit de l'homme: "de telle sorte que portée sur les ailes de S. Thomas jusqu'au faîte de l'intelligence humaine, la raison ne peut guère monter plus haut, et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux et plus puissants que ceux que S. Thomas lui a fournis." (Léon XIII)

Le premier des penseurs chrétiens, il formule le système complet de la philosophie aristotélicienne, en harmonie avec la doctrine catholique. Il détermine les domaines particuliers et les justes relations de la foi et de la raison, ces deux sœurs, filles du ciel; et il se tient aussi éloigné d'un rationalisme orgueilleux que d'un mysticisme déprimant.

C'est lui qui a donné la formule définitive du réalisme modéré; lui qui a établi que l'essence et l'existence en Dieu se confondent, mais se distinguent dans les créatures. De

cette vérité fondamentale découlent, sous l'empire de sa logique, les multiples notions d'unité et de division, de parfait et d'imparfait, de fini et d'infini, de cause et d'effet, de nécessité et de contingence, d'être absolu et d'être participé, de matière et de forme, d'acte et de puissance.

Ainsi, Dieu est au sommet: *Il est.* Son être divin et celui des créatures ne sont qu'analogues. Il est souverain bien et infini; immuable et omniprésent: un et éternel; omniscient et tout-puissant; Il est justice et miséricorde, Providence et transcendante perfection. Il est la seule cause créatrice, sans intermédiaire, et rien ne répugne à une certaine création *ab aeterno;* Il est cause première de tout ce qui est. Dès lors, rien ne peut échapper à son influence; et puisque "cause première, il la faut faire partout aller devant. Il faut que tout ce qui est, en quelque manière que ce soit, vienne de Lui,... et non seulement les choses, mais les façons d'être, en ce qu'elles ont d'être, doivent nécessairement venir du premier Etre." L'action divine est la condition générale de tout être; et tout effet est causé par Dieu, comme par la source de tout être, et en même temps par l'agent créé, comme par la cause dérivée et particulière de tel être.

S. Thomas soutient l'unité de la force substantielle, et dans l'homme l'unité du composé humain. C'est du côté de la matière qu'il faut chercher avec lui le principe d'individuation; mais pas d'hylémorphisme dans les substances spirituelles.

Il défend encore la conception intellectualiste de la vie psychique, et distingue soigneusement l'âme de ses facultés. Les idées viennent par les sens; et l'acte libre résulte essentiellement et indivisiblement du concours de l'intelligence qui délibère, et de la volonté qui choisit.

Sa métaphysique est d'une telle solidité que les Papes Léon XIII et Pie X n'ont pas craint d'écrire que "s'écarter de S. Thomas surtout dans les questions métaphysiques ne va pas sans un détriment grave."

Comme la fin, qui commande toute l'activité humaine, est la félicité ou la possession du souverain bien, l'Angélique Docteur fait de la béatitude le traité fondamental de la morale. La possession de Dieu par la vision intuitive com-

blera l'homme de la plénitude de la perfection. Puis le Maître analyse les actes humains et leurs différents principes.

Si juste est cette morale qu'elle sert de base à la plus sage des politiques. En effet, la société est naturelle, mais toute loi comme tout pouvoir vient originairement de Dieu, quelle que soit, du reste, la forme spéciale du gouvernement. Et l'intransmuable règle de ce pouvoir, c'est qu'il ne doit s'exercer qu'en vertu de la fin poursuivie, c'est-à-dire en vue du bien commun.

Dans le domaine théologique, S. Thomas applique à l'interprétation des dogmes, les principes éprouvés de sa philosophie. Les traités de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, des Anges et des Vertus, sont les produits les plus beaux de cette intime alliance de la foi et de la raison.

Au témoignage de Léon XIII, ce grand Docteur "est parvenu à ce double résultat, de réfuter à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs et de fournir des armes invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir dans l'avenir."

Aujourd'hui, cette sagesse nous est familière, mais au XIIIe siècle la hardiesse "du bon frère Thomas" put alarmer quelques docteurs, ses contemporains. Leurs contradictions firent lever une armée de philosophes et de théologiens, réguliers et séculiers, pour défendre l'Ange de l'Ecole. A leur tête s'avance un vénérable octogénaire, qui n'a rien perdu de la vaste science et de la force de dialectique de son âge mûr: Albert le Grand. Il quitte sa retraite de Cologne pour venger son plus fameux disciple. Puis, suivent les frères Ptolomée de Lucques, Bernard d'Auvergne, et surtout Gilles de Lessines.

Mais de si nombreux et si puissants courants doctrinaux se disputaient alors les esprits, qu'il fallut des années, et surtout la gloire de la canonisation, pour rallier à l'ensemble des doctrines thomistes la grande majorité des Docteurs. Par ses chapitres généraux la famille des Prêcheurs déclare adopter officiellement l'enseignement de frère Thomas d'Aquin. Dès lors était fondée l'école thomiste ou dominicaine. Partout, les religieux de l'Ordre en seront

les propagateurs et les champions. Ils sauront défendre ses thèses contre les attaques, tant des écoles philosophiques rivales que des hérésies nouvelles. Ils sauront, au cours des siècles, aussi bien développer les vérités innombrables contenues dans l'ampleur des principes de leur Maître, que les appliquer d'une façon toute neuve, selon les besoins des âges postérieurs.

Fr. Raymond-Mie Rouleau, O. P.

POUR LES JEUNES

DE LA FORMATION A L'ACTION

Souvent, au cours de nos lectures, ou durant les séances d'étude des cercles et des congrès, nous avons été surpris de voir qu'on établissait une sorte d'antagonisme entre l'action extérieure des hommes d'œuvres, et leur formation intérieure. Cette dualité nous a paru naître d'une confusion de tous points fâcheuse; les réflexions que nous avons faites pour l'élucider seront sans doute utiles à quelqu'un ou à quelques uns de nos lecteurs. Nous les proposons simplement comme réponse à cette question si souvent posée et débattue: qui l'emporte, de la formation ou de l'action? Autrement dit: *à laquelle des deux, doit-on donner la priorité?*

La diversité des sentiments émis, la complexité des solutions proposées, nous montrent la gravité de la question. Disons qu'elle est fondamentale et que la valeur de notre action et de nos œuvres dépendra de la manière dont nous l'aurons résolue. On peut la résoudre en effet de trois manières.

I

La première dit par façon d'axiôme: *Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'oeuvre.* Par conséquent, la formation personnelle prime absolument toute autre nécessité. On ne saurait donner trop de soins ni trop de temps à cette formation qui en exige beaucoup, devant être intégrale et s'appliquer sans doute à l'intelligence, à la volonté, au caractère, mais aussi et bien plus nécessairement aux facultés surnaturelles, maîtrise de soi, esprit de prière, union à Dieu: d'un mot à la vie intérieure, qui est la raison même d'être de notre vie extérieure. Tant que cette vie intérieure n'est pas affermie, l'action extérieure est un danger. Notre sanctification personnelle — car en somme cette formation qu'on exige, c'est cela — est le premier, le plus impérieux de nos devoirs, l'objet primaire de notre action, la seule œuvre dont en définitive la justice divine nous tient responsables. On cite Dom Chautard. "L'âme de tout l'apostolat," IIIème partie, *per totum,* et aussi Vème partie, principes 3e et 5e.

La seconde objecte: Parfaitement! J'admets l'utilité de la vie intérieure, car la piété est utile à tout. Et cependant il ne faut rien exagérer: votre théorie ne tient pas compte de deux réalités non négligeables. Or, on l'a dit: La réalité est la pierre de touche des théories.

Si d'abord j'attends pour agir que je sois préparé jusqu'au point que vous dites, jamais je ne remuerai un doigt parce que jamais je ne me croirai assez prêt. C'est *un fait* que plus on pousse loin sa culture, — intellectuelle, morale, surnaturelle, — plus on la reconnait incomplète. Les vrais savants avouent leur ignorance; les saints proclament leur inconcevable médiocrité et leur néant.

D'autre part, le prochain n'attend pas pour souffrir que je sois prêt à le soulager. Sa misère matérielle ou morale est *un fait,* et qui possède, comme dirait un légiste.

Votre théorie est belle; mais puisqu'elle néglige les *faits,* elle doit être fausse par quelque endroit.

Ma conclusion est qu'il faut agir. Vous alléguez Dom Chautard. C'est une autorité; j'alléguerai l'Evangile: Notre-Seigneur nous cite avec éloge un certain Samaritain, qui vit un homme à demi-mort, abandonné au revers d'un chemin; et qui sans savoir ni se demander peut-être par

quel mobile il était animé, mouvement de la grâce, instinct de la nature, complaisance en soi, prit soin de lui et le sauva.

Encore une fois, j'admire vos principes; mais j'aime mieux ressembler au bon Samaritain qu'au lévite qui jugea sans doute sa formation personnelle insuffisante, ou qu'au prêtre qui ne sentit point l'attrait requis, et tous deux différèrent d'agir. Et s'il se glisse des imperfections ou même des fautes dans mon œuvre, j'espère que Dieu me les pardonnera en faveur de mes bons services.

II

Ces deux opinions sont également soutenables. La première semble plus logique en théorie. L'exemple allégué par la seconde lui donne en pratique un poids qui paraît irrésistible. Et comme il arrive, chacune abonde dans son sens, estimant négligeable la part de vrai que détient l'adversaire — si tant est que l'une accorde à l'autre une part de vrai! Mais essayer d'unir ces parcelles de vérité dans une conciliante solution, est-ce même possible?

Pourtant le simple bon sens aussi bien que l'esprit chrétien nous avertissent qu'il ne peut pas exister d'irréductible antinomie entre deux devoirs l'un et l'autre imposés par Dieu: le devoir *personnel* de ma formation et le devoir *social* d'assistance du prochain ne peuvent pas entrer en conflit: ils doivent se compléter et se fortifier l'un par l'autre.

De fait, un seul et même sophisme se cache sous ces deux théories. Et il suffit de l'évincer pour les concilier: elles considèrent toutes deux l'action comme fatale à la formation et comme incompatible avec le développement intégral de la personnalité.

De là — et de ce que "charité bien ordonnée commence par soi-même" — la première conclut qu'on ne doit agir que lorsqu'on sera suffisamment immunisé contre l'influence délétère de l'action.

De là également, — et de ce que "celui qui aime son prochain accomplit toute la loi," — la seconde conclut à agir *quand même,* et à faire pratiquement bon marché du devoir de l'intégrité personnelle qu'elle sacrifie au devoir social.

Et comme ces conclusions divergentes, toutes deux fausses, sont toutes deux découlées d'un seul principe, je m'avise que le principe est faux. Son vice est de séparer deux choses coordonnées l'une à l'autre. L'action, parce que sa nécessité est impérieuse, loin qu'elle soit fatale à la formation personnelle, doit en être un moyen providentiel. *Agir est formatif,* et voilà résolue l'antinomie. Il suffira pour éviter les périls de l'action, de ne pas agir à l'aveugle et sans règle.

Donc non pas d'abord me cultiver, me former, me sanctifier, (car il ne s'agit de rien de moins pour Dom Chautard que l'on cite!) au risque de ne jamais agir; et non plus, non pas agir au péril de ne jamais me sanctifier; mais me former en agissant et agir pour me former. C'est-à-dire, considérer l'action et la formation comme deux valeurs corrélatives, réciproques, ordonnées l'une à l'autre comme le moyen à la fin, comme l'exercice à la puissance. Là est la vérité.

Car enfin il est inefficace d'essayer de se former dans le vide et dans l'abstrait; j'aurais beau lire et relire un *manuel de boulangerie,* s'il en existe? si je ne mets *la main à la pâte,* jamais je ne résoudrai, ni même ne connaîtrai les difficultés pratiques du métier, jamais je n'en saurai les ressources et les industries. De plus, c'est seulement au contact de la réalité — en agissant, conséquemment — que j'éprouverai la valeur de ma formation et ses lacunes, et en vue de quelles difficultés particulières j'ai besoin de la compléter et de la fortifier.

III

Reste à concilier sur ce terrain les deux théories opposées.

Laissez-moi dire en premier lieu, que j'estime la seconde, celle qui prétend s'appuyer sur la parabole du Samaritain, beaucoup plus pernicieuse que l'autre; car poussée à bout elle nierait la thèse catholique et évangélique de la supériorité de la contemplation sur l'action. Elle oublie évidemment le vrai point de vue du débat; elle tend à donner à l'action *une valeur en soi.* Or, l'action n'a d'autre valeur devant Dieu que celle de l'intention qui l'anime.

L'exemple qu'elle allègue est très respectable, mais il est allégué à tort. Le divin Maître lui donne sa vraie portée par cette conclusion: "Qui s'est montré le prochain du blessé?" Il ne propose pas là une méthode d'action. Il le fait ailleurs; et c'est en nous avertissant que rien ne sert de gagner l'univers à qui en subit un détriment dans son âme. (S. Mathieu, XVI, 26) C'est en nous avertissant aussi qu'au dernier jour, "Il rejettera les prophètes et les faiseurs de miracles" qui auront agi en son Nom, mais en dehors de sa volonté, (S. Mathieu, VII, 22) paroles qui devraient du moins rendre les "personnes d'œuvres" vigilantes sur leurs intentions.

Ajoutons pour vider l'objection que si le Samaritain n'avait secouru le blessé que par vaine gloire ou complaisance, pour faire la leçon au prêtre et au lévite et se préférer à eux, ou même par compassion naturelle, il aurait selon la parole du Maître "déjà reçu sa récompense." (S. Mathieu, VI, 2) Mais on pourrait croire que notre bon Sauveur a voulu enlever tout prétexte à ceux qui seraient tentés d'abuser de cette parabole, car il fait noter par S. Luc que le Samaritain a agi *"misericordia motus"* (X. 33); dans le langage de l'Ecriture, cette expression "ému de compassion" désigne avec une suffisante clarté une motion surnaturelle.

La motion surnaturelle, voilà le mobile qui doit animer nos œuvres, les sociales et les autres; et l'action doit lui être soumise.

Dom Chautard, s'il est bien lu, ne réclame rien de plus ni rien de moins. Conserver dans l'exercice du zèle la pureté d'intention, le calme intérieur, le respect de la hiérarchie de nos devoirs, en deux mots *l'ordre et la paix;* et dans cette vue se réserver chaque jour le temps nécessaire à la discussion de sa conscience et de ses œuvres, au retour loyal et filial envers Dieu, l'éminent écrivain le propose comme le vrai moyen de ne pas "courir en vain," (Galates, II, 2) de ne pas nuire à sa sanctification sans plus assurer la vitalité des œuvres. Mais il est bien éloigné de voir dans l'action un mal nécessaire par lequel on doit craindre d'être contaminé. Qu'on relise le chapitre Ier de la IIIe partie, et l'on s'en convaincra.

Il est toujours dangereux de s'appuyer sur un principe inexact, comme le fait la première théorie avec son préjugé défavorable aux œuvres; pratiquement toutefois ce danger est bien combattu par la nécessité de pourvoir aux besoins du prochain; car je m'assure que si pénétré que l'on soit de la primauté de la formation, on ne passera point devant le blessé gisant à demi-mort au revers du chemin, sans se hâter à son aide.

* * *

Voilà, trop longuement peut-être, la difficulté élucidée et résolue. Travaillons à notre formation personnelle, par la prière et la piété dans nos réunions de congrégations, par les lectures communes et les discussions dans nos cercles d'études. Lisons, et relisons Dom Chautard, c'est un bon guide. Avec lui nous ne perdrons point de vue que toute action est stérile qui n'est point intégralement animée par la grâce. Il ne nous laissera pas oublier non plus qu'il faut mener de front ces deux nécessités coordonnées: se former pour bien agir, et agir pour être bien formés; la meilleure préparation à l'action étant d'agir avec but et méthode. Car depuis longtemps l'a dit le vieux proverbe: *C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

Fr. V.-M. Breton, o. f. m.

RESPECT A LA MAISON

Elle s'élève non loin du fleuve ou dans un rang des concessions plus récentes, il n'importe, c'est la Maison, la maison canadienne-française. Sous la neige elle aurait l'air de dormir avec les choses, si la fumée ne montait de sa toiture tout droit vers le ciel; une ardente et religieuse vitalité est en éveil autour du foyer.

Le temps des fêtes s'est prolongé, il a réuni, à certains soirs, la parenté. Sans l'entrain de la jeunesse les hommes

auraient senti l'angoisse des mères leur gagner le cœur. Un moment les propos inquiets ont cru arrêter les chansons. — "Il paraît qu'on est pas mal détesté par les gens des provinces d'en haut"... L'un des anciens a répliqué que ce n'est pas d'hier, et qu'on n'en meurt pas.—"Nos députés vont être isolés dans le nouveau parlement, ils n'auront pas le patronage"... La perspective n'est pas pour alarmer ceux qui comptent sur leur propre initiative. Ils estiment que notre jeunesse aura profité de la crise, si elle prend son parti, après ses études, de gagner sa vie sans briguer les emplois civils. Exclus de ces prébendes, quelques-uns de nos grands-pères, que leurs études prédisposaient à la bureaucratie, ont pu s'émouvoir en 37; ils avaient d'ailleurs quatre-vingt-onze autres griefs et la liste n'était pas complète! Aujourd'hui, l'autonomie provinciale conquise et bien gardée, l'organisation économique et sociale plus avancée, les fils s'attachent délibérement à la terre, et les carrières industrielles ou commerciales leur offrent assez d'avances pour qu'un Family Compact rageusement ressuscité ne mette pas en émoi la maison.

—"Non, tout cela n'est rien, admettent les mères. Ce qui est terrible, c'est que la guerre dure toujours et va nous prendre nos fils"... Le pressentiment de leur cœur les trompe rarement; il y aura des larmes puisqu'il y aura des victimes. Le silence s'est fait, les hommes ne savent que répondre.

Puis on s'est ressaisi — "Après tout personne de nous n'est à blâmer. Convaincus des besoins du pays, nous avons dit honnêtement notre pensée. Nous ne sommes pas responsables des abus qui suivront. Nous n'aurons pas mis la main aux mesures que nous croyions préjudiciables au pays, sans profit réel pour les autres. Si nous nous sommes trompés, on ne nous le démontrera point par des injures. Si d'autres ont erré, en quoi est-ce notre faute? La Providence veille sur nous depuis trois siècles, elle aura raison des événements et des hommes. Il ne faut pas être tristes comme cela, chantez, les enfants!"

On n'a pas en vain reçu le bon Dieu, fêté la Noël et entendu monsieur le curé commenter le message des anges aux hommes de bonne volonté. La maison est immunisée contre les tristesses incurables et les haines malsaines quand ceux qui l'habitent ont l'âme certaine de l'unique nécessaire.

Et puis, même parmi ceux qui n'ont jamais lu de Maistre ou su la définition du stoïcisme, il y a chez les nôtres une façon bien française de déconcerter le malheur: elle consiste à lui rire au nez, voilà!

Chacun est retourné chez soi. La maison a repris l'allure de tous les jours. L'héritier, le grand garçon que le père a décidé de garder avec lui après avoir établi les autres, réfléchit sur ce qui se passe. Il est grave, car on ne peut tout de même s'empêcher de penser alors qu'on fait le train, qu'on enlève la neige de la dernière bordée, que l'on va au large chercher le bois de chauffage, ou qu'on se repose le soir au coin du feu.

Ce qui le domine, en cette morte saison pleine d'événements, c'est la conscience de ses propres responsabilités d'héritier de la maison. En temps normal la succession s'opère sans rien de solennel. Le père vieillit, le sceptre domestique doit aller à des mains plus fortes, c'est tout simple, et l'on fait des arrangements. Au sein d'une crise nationale la maison reprend son importance de cellule vitale dans l'ensemble de la patrie, et la donation entre vifs, tous ses caractères d'une transmission de la couronne familiale.

L'héritier a des études, il a fréquenté les classes de l'école du rang, puis celles des Frères ou celles du séminaire diocésain. Tel voisin de son âge pressent, grâce aux intuitions de son âme chrétienne, ouverte à tous ses devoirs, qu'une lourde tâche revient à la génération montante. Pour lui, il a fait assez d'analyses de toute sorte pour distinguer et traduire en idées claires les instinctives aspirations de sa race, qui n'entend se dérober à aucune de ses obligations véritables. Il n'a pas d'ailleurs à en trouver seul l'expression. Emu il a lu à la veillée les pages profondes où un penseur de son pays justifie notre "culte du pass." La grande histoire ne lui est pas inconnue; il s'y est livré avec plus de passion qu'on n'en consacre à un exercice de mémoire. Il y a vu que la situation présente n'est pas sans précédent et cela le rassure.

Quant à "la petite histoire," il entrevoit confusément qu'on eût pu la lui enseigner d'une façon plus pittoresque et plus vivante, si l'on eût eu les instruments voulus à sa portée. Mais la maison est assez vieille pour suppléer.

Il n'a qu'à se rappeler ses inventaires de vacances dans le hangar, plein de vieilles curiosités, l'Hôtel des Invalides ou le château Ramesay de la ferme! Il n'a qu'à interroger les souvenirs de sa grand'mère et ceux du père, pour se reconstituer toute la noble petite histoire du foyer.

Devant la flamme qui pétille, il entend cette histoire lui suggérer des projets très mâles et très pratiques.

Un coup d'œil levé vers la croix de tempérance gardée au mur avec honneur depuis trois générations, lui rappelle que l'Evangile a régné dans la maison, sanctifié les lourds labeurs d'été comme les joyeuses agapes de l'hiver, surélevé toute la vie familiale.

Voici que cet héritage de traditions sacrées va, pendant vingt-cinq ou cinquante ans, passer par ses mains, ou mieux par son âme, son cœur, tout son sang. Il dépend de lui que ce sang se charge d'énergies plus grandes dans la vertu, ou de déplorables aptitudes à capituler devant l'intempérance sous toutes ses formes. Il a reçu tout ce que comporte de gaiement austère un tempérament de catholique fortifié par des siècles de vertus héréditaires. Va-t-il l'amoindrir, le conserver simplement tel quel, ou le magnifier encore, avant de le transmettre à son tour?

Pour lui tout est là, et pour lui la question dépasse infiniment toutes les complications de la politique.

Il a conçu clairement, là, qu'il n'est pas un accident, une unité perdue, dans la vie de la patrie. Il est, pour sa courte vie d'homme, l'un de ceux qui feront belle ou navrante la grande comme la petite histoire de leur pays. Lentement, avec un enthousiasme contenu, son âme de terrien convaincu trace le programme du nouveau règne. La Maison peut tressaillir de joie, ce règne ne révolutionnera rien de ce qui doit durer en se perfectionnant.

C'est dit, la Maison gardera toute sa respectabilité. Trop chrétienne pour admettre la haine, elle ne tolèrera chez elle ni cette laideur ni les autres laideurs. Ainsi imposera-t-elle le respect à l'adversaire de bonne foi. Il restera sans doute à subir la haine des sots ou des pervers, sans quoi nous serions dans l'Eternelle Maison des enfants de Dieu. Or la maison canadienne est bien sur la terre, si elle prépare ses fils pour le ciel, et l'héritier n'oublie pas un ins-

tant la réalité. Il bénit Dieu de lui avoir prêté vie en des temps orageux, il croit qu'il y a mérite à prendre gaillardement sa tâche telle que la lui offre la Providence.

Toutefois il ne s'exagère pas l'étendue de ses responsabilités. Docile à l'Eglise, il n'oublie pas ses devoirs civiques. Il donnera son vote en conscience. Mais cela fait, il ne garde pas d'illusion sur sa souveraineté d'électeur; il obéira simplement aux pouvoirs établis. Le même catéchisme qui le fait honnête homme, lui dit quelle force magnifique on a pour soi quand on est en communion avec toute la puissance hiérarchique qui va du curé de son village au Vicaire de Jésus-Christ. Il a appris par l'histoire que les évêques ont fait l'ancienne mère-patrie, comme ils ont fait la jeune patrie canadienne. Ils sont encore là. Au lieu de s'irriter des irritantes divisions que l'homme ennemi sème entre les catholiques de ce pays, il priera, attendant avec sérénité que les "Gardiens de la cité" aient trouvé, avec le Souverain Pontife, la solution des problèmes troublants: tout vient à point à qui sait attendre. Voilà que son bon sens, en lui limitant sa tâche, la lui fait entrevoir plus accessible.

Sa tâche! elle est assez vaste d'ailleurs pour solliciter toutes les ardeurs de ses vingt ans. Il ne s'agit plus seulement d'être un bon chrétien, l'heure est venue où les fidèles même de la vie commune doivent monter au rang de l'élite. On attend d'eux qu'ils soient des saints par la communion fréquente. Que de fois, pendant ses études, ce devoir précis lui est apparu! Il était petit écolier, au lendemain de sa première communion, quand on commenta devant lui le décret du grand Pape de l'Eucharistie. Est-ce pour rien qu'on est entré dans la vie en un tel moment de l'histoire? Le divin Maître règnera donc à la maison. Devant lui passe le regard profond du Christ, et le précepte de la charité lui vient tracer ses devoirs sociaux: "Aimez-vous les uns les autres," c'est le temps plus que jamais puisque la haine sévit avec tant de férocité.

C'est que la maison n'est pas isolée dans sa dignité. L'intérêt, non moins que l'Evangile, proclame l'urgence de la coopération dans le bien. La parole opportune et l'exemple lumineux, entraînant, partiront de ce foyer, pour se ré-

pandre comme une vague heureuse sur toute la communauté paroissiale. Il y aura davantage.

Il faut un minimum de bien-être matériel pour que la vertu soit de pratique facile, saint Thomas l'enseigne, avec l'expérience. La fortune de la maison favorisera le progrès des voisins.

Le jeune maître de la maison a entendu citer une réflexion douloureuse que l'on prête à l'un de nos plus dévoués sociologues canadiens: "Nos gens, aurait-il dit, n'ont pas assez d'esprit chrétien dans les affaires, pour que la *coopération agricole* réussisse chez nous." Le jugement a l'air bien sévère. Nos jeunes cultivateurs auront le devoir de le renverser par une intelligente mise en œuvre des organisations créées pour eux. L'esprit chrétien généralement ne manque pas: il demande à être orienté de façon à présider à la vie économique et sociale comme il guide la vie domestique.

Il faudra une fois de plus remercier Dieu de l'épreuve présente si elle doit hâter chez nous la collaboration plus intime de l'agriculture, du commerce et de l'industrie rurale.

Une certaine prospérité économique ajoutera à la respectabilité de la Maison, entourée qu'elle est de gens âpres au gain et fascinés par la richesse. L'héritier se souviendra, pour élever ses motifs, que le Sauveur, tout en béatifiant l'esprit de pauvreté, a recommandé aux fidèles de se faire "des amis avec les richesses d'iniquités." Un patriotisme éclairé recommande le même souci, avec les mêmes distinctions à ceux qui veulent contribuer à faire plus grande la patrie.

Prospère, la maison rurale se devra d'être belle, sans faste ruineux, sans pastiche hypocrite sur sa façade. Elle est l'une des rares maisons à qui on ait permis de vieillir. Parce qu'il a le sens de l'histoire, le nouveau chef du foyer n'entend pas démolir sans de graves raisons ce qui n'a que le tort de n'être pas neuf. Il a lu des appels à l'esthétique adressés à nos gens, il ne s'en irrite pas plus qu'on ne s'offense d'une bonne vérité quand on est intelligent.

Il traitera donc avec amour la maison vieillissante, réparera avec respect, gardera le cachet primitif s'il y en a. Au service de sa demeure il mettra tout le culte de son âme pour

l'ordre, la franchise, la mesure, la sobriété, qualités françaises qui doivent briller aux yeux. Ce n'est pas vanité, c'est juste fierté nationale. La physionomie de la maison est un reflet de celles des âmes qui l'habitent, au moins pour l'observateur qui passe. Il y a plus. Les objets inanimés, par définition, n'ont pas d'âme. La poésie leur en prête une : ce sont leurs rapports avec nous qu'elle anime à dessein. Ces rapports tiennent eux-mêmes du caractère humain qui les saisit ou les crée, les coordonne, les met en évidence.

Plus il y a d'art déployé dans cette disposition, plus les *êtres* de la maison deviennent expressifs, capables d'influer à leur tour sur les âmes qui se meuvent dans leur entourage. Ceux qui font des panneaux de réclame ne manquent pas d'arguer de cet effet de la beauté des choses sur la psychologie et le moral des gens. Tel marchand de machines à tondre le gazon a pu représenter en diptyque deux fermes, dont l'une prospère, égayée par la satisfaction de la femme et des enfants, tandis que l'autre tombe en ruine, attristée par de constantes bouderies conjugales, tout cela, comme l'explique la légende au bas, parce que l'on a entretenu ou négligé le gazon frais où s'ébattent les tout petits dans la belle saison...

Derrière l'exagération mercantile il y a là un élément de vérité que l'imagination du jeune patron est assez vive pour saisir. Le sens du beau, comme la piété, est utile à tous, se dit-il. Il a connu au collège des camarades chez qui un air distingué et de bon ton tenait à bien des influences sans doute, mais à celle-ci entre autres. Elevés dans une maison où tout, cour extérieure, pièces, meubles, images et vaisselle même, avait été arrangé ou choisi avec goût, ceux-là avaient de bonne heure mis leur tenue en harmonie avec cette belle ordonnance.

Une autre famille canadienne grandira dans la maison Que l'intérieur propre, souriant, simple et de bon goût, que les jardins environnants, les plantes enlacées autour des fenêtres, les arbres protecteurs, donnent à ceux qui viendront à la vie l'impression heureuse que fait naître la beauté. Les fleurs ne servent de rien au marché, les belles avenues d'arbres non plus, et encore ?... Mais les premières parfument ou égaient l'abord de la maison, les secondes l'ombragent, toutes la font aimer.

Dans ses réflexions, le nouveau maître fait encore bien d'autres projets peut-être plus romanesques, mais ils sont honnêtes et sains, s'ils sont d'un ordre trop intime pour qu'on les ébauche ici.

Prions pour que soit fidèle à ses patriotiques résolutions, le chrétien de vingt ans, l'héritier présomptif de la Maison canadienne.

GEORGES COURCHESNE, ptre,
tertiaire dominicain

Séminaire de Nicolet,
février 1918

FOI ET PROGRES

Si l'œil scrutateur d'un historien loyal s'arrêtait à comparer la vie des hommes de Dieu et les productions diverses: intellectuelles, morales, voire artistiques d'un âge ancien, et ce que notre époque, incrédule et sceptique, enfante de vertus, d'œuvres et de personnalités, il serait saisi de frayeur! Où donc court le monde? Vers quel abîme dirige-t-il son activité? Quelle sera la mentalité des esprits dans deux siècles, dans un siècle? Spontanément ces questions surgissent du chaos de nos présentes aspirations!

Mais la réponse. . Certes, un fait est frappant. La vie surnaturelle, le sens chrétien a diminué; il diminue depuis quelques cent ans. La cause? Elle n'est pas précise.

Est-ce que l'humanité s'est reconnue meilleure, plus vigoureuse, moins dépendante de Dieu et par là assez maîtresse du temps et de l'au-delà pour régler le problème de sa destinée sans tenir compte de la Providence? La marche ascendante de la science, le développement de la philosophie, l'augmentation de la culture individuelle ont-ils réduit la distance entre l'homme et sa fin? Ont-ils décimé le nombre de ses devoirs vis-à-vis de lui-même et du Créateur? Où bien la malice infernale a-t-elle mis à jour de nouvelles

ruses, a-t-elle, dans son œuvre de destruction, vaincu la résistance séculaire des peuples enrôlés et commandés par le Christ? Ne serait-ce pas seulement une indifférence et une apathie inconcevables mais possibles, tant l'homme est capable de tout! L'esprit d'orgueil ne serait-il pas l'unique base de cette déplorable activité vers la ruine morale?

Je ne sais... Peut-être toutes ces causes se sont réunies et fortes de la force de l'erreur au service du mal, elles ont porté de rudes coups au redoutable édifice du sens chrétien. Il était déjà entamé.

La première brèche faite au sens chrétien a une autre cause, moins apparente, négative, et — je le crois — plus directe. La foi s'est obscurcie dans un grand nombre d'esprits. Le patrimoine sacré des familles n'est plus une foi intacte et saine aux vérités révélées, mais une foi entachée de scepticisme et, parfois, de mépris.

La lumière surnaturelle affaiblie, le courant des âmes a dévié. Au lieu d'aller à Dieu tout d'abord, il va à la science. Le savant—l'ignorant même—s'est plu à glorifier sa raison, et la raison glorifiée, c'est la foi qui s'écarte de Dieu révélant pour se porter vers l'homme affirmant. L'homme qui s'appuie sur l'homme a une vie naturelle. Sans la foi une telle vie se borne aux seuls désirs d'un bonheur matériel, grossier sinon brutal. Arrivé là, l'homme a rétréci l'horizon de ses pensées, de son idéal, de sa moralité. La vie surnaturelle qu'il ne conçoit plus le choque dans les autres. Il la diffame; il la diffame plus parce qu'il l'ignore que parce qu'il la hait.

Voilà, il me semble, la cause psychologique qui entraîne le peuple vers la déchéance morale.

* * *

La diminution de la foi est bien la vraie cause de l'aveuglement du sens chrétien. Regardez-la en face du progrès moral: elle le tue... Le progrès, c'est une perfection individuelle et sociale.

Sans témérité il est possible d'affirmer que notre siècle plus savant, plus industriel, plus laborieux n'a pas progressé véritablement. Ni l'individu, ni la société ne ressentent les bienfaits d'une appréciable perfection.

Il suffit de lire les journaux pour constater avec amertume que la conscience devient marchandise, que l'honneur

se réduit à ne pas frôler les sergents de ville, que la vertu n'est plus que — je ne dis pas comme au siècle dernier, pour les femmes et les enfants — pour les religieuses et les religieux, que la justice et l'honnêteté sont l'apanage des plus habiles et des plus roués... Les richesses sont plus grandes: les vices ont doublé. Le bien-être est entré dans le palais et le taudis, c'est vrai: les besoins sont plus impérieux!

Pas de perfection appréciable pour l'individu: c'est le cri de ceux qui ont charge du bien commun. Il suffit d'écouter et d'ouvrir les yeux.

Et pour la société?

Sans doute de grands efforts sont tentés pour la protection des jeunes gens, des pauvres, des ouvriers... Ces associations de bienfaisance, ces cercles sociaux ne prouvent que l'abaissement physique et moral du niveau ordinaire des individus soumis à une même loi. On ne donne des soins qu'aux malades...

Il y a plus. Prêtons l'oreille et nous percevons de tous les échelons de la hiérarchie sociale des murmures de révolte contre l'autorité, des sentiments haineux, à peine voilés, contre les riches, une sourde colère, à peine réprimée, contre les patrons, les maîtres et les chefs. Ce sont les principes socialistes, antichrétiens, qui refoulent hors de l'âme les instincts pervers d'une nature déchue, instincts que seule peut maintenir et dompter le sens chrétien.

Et les promoteurs des crimes sont-ils assez nombreux? Et les vices sont-ils assez manifestes? Et les scandales sont-ils assez éclatants?

Est-ce là l'indice d'une société en quête de perfection? Ne sont-ce pas plutôt les prodromes des grands cataclysmes révolutionnaires? La société est malade: elle souffre de l'anesthésie du sens chrétien. C'est fatal.

Sans la foi, la société comme l'individu ne se perfectionnent pas: il n'y a donc pas de véritable progrès.

Voyez l'âme humaine, éclairée, soutenue, illuminée par la foi. Dieu lui parle: elle croit. Dieu ne la trompe pas: elle tend vers lui, elle s'élève rapidement vers une vérité si solidement posée; il est son idéal; l'idéal de tout homme sérieux. La foi devient principe de bien. C'est le refrènement des passions; c'est le maintien des grandes idées de

justice, de concorde, de soumission, d'amour du prochain; c'est l'orientation continue des puissances subalternes vers la vertu. C'est la conquête lente mais progressive et sûre de la fin dernière: de Dieu.

Le chrétien dont la foi est vive concrétise peu à peu la vérité divine; il se l'assimile; il arrive un moment où il juge tout selon cette lumière surnaturelle surajoutée à sa raison: comme les Saints il voit Dieu en tout et toutes choses en Dieu. Il a le sens chrétien. Le sens chrétien n'est qu'une belle application de ce principe: on devient ce qu'on absorbe. Comme la vérité première est principe de tout ainsi la foi est motrice de la vie humaine.

Est-il surprenant qu'un croyant soit un honnête homme? Est-il paradoxal de prôner que le sens moral n'ait d'autre mère que la foi?

Et si la société était croyante, nous ne verrions pas ces lois désastreuses qui, en peu de temps, rongent la mentalité que des siècles ont travaillé à former. L'histoire des révolutions, c'est l'histoire des peuples qui s'écartent de la parole de Dieu. Quand Dieu est mis au second rang, le désintéressement des chefs est tout d'abord problématique, puis illusoire et enfin chimérique. Et le désintéressement mort, c'est la marche rapide vers son contraire: l'intérêt personnel; vient la course à la conquête de la plus grosse part et enfin la jouissance sous l'œil haineux du prolétaire affamé. Le bien commun s'est métamorphosé: il est devenu une idée vague dont l'autorité se moque et un principe équivoque dont elle rit...

Heureux alors si, le peuple est resté chrétien. Il sera retenu par sa foi au Dieu rémunérateur dans la souffrance et la soumission. Mais si la foi a quitté ses foyers, comme elle a fui les enceintes sacrées de la justice, la société s'en va vers le tombeau...

Etudier les déchéances des individus et des états à la clarté de ce principe: la foi maintient le sens chrétien et celui-ci la vie morale, c'est, il me semble, résoudre le grand problème de la paix et de la concorde dans le monde!

Toutes les autres causes énumérées plus haut n'ont d'effet que le jour où le sens surnaturel est atrophié par l'engourdissement de la foi.

PIERRE JULIEN

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRES A UN AMI

St-Apollinaire, 25 mai 1873

Mon cher ami,

J'ai joui avec toi de ton heureuse chasse de mardi dernier et je te souhaite de sauter encore la souris de ton mieux, jeudi prochain, même au risque de te laisser prendre à une demi-douzaine de chats. Voilà qui est délicieux. Quel saint congé! Evidemment tu as bien profité de l'entrevue de Mgr Fabre.

Mais je t'en veux un peu de m'avoir ainsi promis pour l'année prochaine à tes chers élèves. Je serais heureux de passer une année avec d'aussi bons jeunes gens. Ils seraient avec mes amis ma seule joie du Séminaire. Aujourd'hui la question n'est plus de savoir si je ferai la classe l'année prochaine, mais bien si je serai au Séminaire. Si je n'étais pas parfaitement rétabli, je me résignerais à passer ici toute l'année prochaine.

Garde-toi de croire, en effet, que je n'aime pas cette douce vie de fainéant, dans une paroisse ignorée, au sein d'une pauvre et pieuse famille Je l'aime plus que jamais. J'aime cette paix du foyer chrétien, cette heureuse solitude parfumée de tant de joies calmes et pures et de si délicieux souvenirs. J'éprouve bien la douleur d'une autre patrie absente. Mais cela même me rend plus douces et plus chères les pures émotions où je vis chaque jour.

Je suis ici en plein ministère. J'ai fait chantre au dernier office des Rogations, et sacristain pour le lendemain. Et je fais habituellement le catéchisme une demi-heure chaque dimanche. J'ai un nombreux auditoire: l'église est pleine. Tout le monde me regarde avec de grands yeux. Je suis tombé dans l'œil de toutes les commères du canton. *Quand j'étais garçon,* les filles ne me trouvaient pas un air bien doux, ce dont je ne me piquais guère en effet. Mainte-

nant que j'ai la soutane, elles consentent à me pardonner cela et bien d'autres choses.

Vient ensuite l'exercice manuel. Je travaille au jardin. Je veux tout réformer. Je fais dans le jardin ce qu'une belle-mère fait dans la famille. Il faut que tout aille à mes caprices. Ici je n'ai pas de mauvais vent pour souffler de travers dans mes voiles. Tout va bien. Je bêche, je sème, je plante. Je pense à mon jardin du Séminaire; là, j'avais de *tant si* jolies fleurs pour parler comme les gens de la Beauce: roses, pivoines, giroflées, pavots, mignonnettes, passeroses, pensées, capucines, lupins, œillets simples, *œillets dindes,* etc., et de tout à foison. Oh! que je donnerais bien tout mon jardin d'ici pour une seule fleur de là-bas! Que j'aimerais à vivre encore avec tous ces chers amis de la seconde! J'étais si heureux avec eux! Je les cultivais avec tant d'amour!

Insere nunc Melibœe pyros!

Je fais tous les jours une lieue, à pied, au pas d'Eric. Le reste de la journée se passe à flâner, à causer et à lire. J'ai lu tout Xavier de Maistre: le *Voyage autour de ma chambre,* quand j'étais sur le train, — comme lui emprisonné, — et les autres ouvrages dans ma journée d'hier. Et maintenant je voyage de Molière à S. Augustin et de S. Augustin à Milton.

J'oubliais une partie essentielle de mes plaisirs et le plus anglais de mes goûts: mes deux charmants petits chiens que je flatte et caresse toujours et que je m'amuse à voir jouer, bondir, danser, trotter, folâtrer, et mon gros minou pompeusement renfrogné dans son épaisse robe de poil; que si je le regarde fixement, il s'assied sur son derrière et me regarde de même dans un calme sublime; si je le flatte, il me fait un beau petit œil à la Panet, en se fionnant la queue d'un air magistral; et si je vais pour le prendre, il plie ses jarrets et s'élance en arrière, me soufflant son dépit de toute sa bruyante narine: comme dut faire ce brave Monsieur X, quand il vit entrer dans sa chambre Flammarion dans une poche!

Le soir, nous jouons aux cartes, et la nuit, je dors; je dors et je rêve: je rêve au Séminaire, à tous les amis anciens et nouveaux que je salue tous et que j'ai bien hâte

de revoir. En voilà assez pour aujourd'hui. Je te remercie de tes bonnes prières et je vais demander tous les soirs à la Ste Vierge, au mois de Marie, qu'elle ait bien soin de toi et de tous les tiens. Adieu! Des saluts à tous les amis.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

St-Apollinaire, 20 juin 1873

Mon cher ami,

Ma correspondance s'est arrêtée tout à coup après ta chère lettre, la seule que j'aie reçue de Québec, la plus aimable (pour ne rien dire de plus) de toutes celles que j'ai reçues. Depuis ce bienheureux jour, plus de nouvelles. Aucun sourire, aucun regard de cette chère patrie de là-bas. Nadeau lui-même a laissé languir ma dernière lettre sans réponse. Que veut dire ce silence? Pourtant je ne vous ai pas abusés en vain en vous promettant de passer à Québec, il y a quelques jours.

Hélas! je n'ai pu tenir ma promesse. Le ciel et la terre étaient conjurés. J'ai reculé. Lundi, nous avions une tempête à effrayer les vieux matelots. Mais, même le ciel sans nuage, je n'étais pas assez bien pour qu'on me laissât partir. Nous remettons à lundi. Cela me permettra d'assister demain au service d'un ami de la famille, mort hier soir.

C'était un de ces bons vieux d'autrefois qui gardent religieusement les sentiments pieux, les mœurs simples et courtoises de nos pères. Son nom populaire, c'était "le père." On ne l'appelait pas autrement. Et à le voir avec sa figure épanouie et fraîche, malgré ses 68 ans, avec sa bouche souriante, à l'entendre causer doucement, avec une joie grave et paisible, on eût dit, le cher vieillard, qu'il était bien en effet le père de tous. Il est mort pour le Bon Dieu. Samedi dernier, il balayait un chemin pour la procession du lendemain. Ce fut son coup de mort. Le dimanche, le Bon Dieu vint à sa porte, mais le bon vieillard ne put se lever un instant pour le saluer. Le mercredi, nous allâmes le voir, mon frère et moi. Il était faible, parlait difficilement. "Ce qui me fait le plus de peine, disait-il, c'est que je ne peux pas prier le bon Dieu. Je ne peux pas parler." Mon frère le consola de son mieux et nous

revînmes à la maison. Le lendemain, il était mieux. Nous partîmes vers une heure, à pied, pour aller visiter un jeune malade frappé à mort, à une lieue de l'église. C'était notre promenade du jeudi. Nous ne pensions qu'à lui, lorsqu'en passant devant la maison du "père," la porte s'ouvre comme l'éclair, la femme tout en larmes, sans une parole, fait un signe au curé. Nous nous élançons dans la maison. Le vieillard était là, le front pâle, couvert d'une sueur froide. Mon frère me dit: "Il va mourir. Avertis papa. Prépare ce qu'il faut pour le Saint Viatique." Le curé le confessa, l'administra immédiatement, puis revint à la course des chevaux, chercher le Bon Dieu. Je courus à la maison du "père." Le Bon Dieu arrivait en même temps que moi. Je répondis aux prières. Il fallait voir le pauvre vieillard assis dans sa chaise, le visage paisible et doux comme un ange, faire encore de grands signes de croix. Tout le monde pleurait. Le curé pouvait à peine parler. Le malade seul était calme et recueilli, tout entier au Dieu qui se donnait à lui C'était beau à voir. Nous n'avons pas eu la consolation d'assister à ses derniers moments. Nous sortions du Salut, quand ses enfants vinrent avertir qu'il affaiblissait: mon frère partit aussitôt. Quand il arriva, le vieillard était au ciel.

C'est un deuil pour tout le village. Demain on fera ses funérailles avec toute la pompe rustique que peut déployer un pauvre village. Elles seront moins belles que celles de sir George, mais notre cher vieillard sera peut-être plus beau dans le ciel que l'illustre baronnet.

Tu as cru sans doute jusqu'ici que je ne trouverais jamais une nouvelle dans ce pauvre et monotone St-Apollinaire. J'en ai une au moins aujourd'hui. Une nouvelle, depuis cinq ou six ans que j'y vis quelques semaines! Non je ne dirai plus de mal de ma chère paroisse.

Et que n'est-elle pas déjà pour moi! Que de souvenirs au bord de ses ruisseaux ou au pied de ses bocages! Ici les fleurs me disent des noms que le cœur comprend et répète toujours avec un nouveau plaisir. Ici la brise du soir me rapporte tous les jours plusieurs de ces délicieux entretiens qu'éclairaient les derniers rayons du soleil couchant. Ici les arbres me disent: je t'ai vu passer l'année dernière et cette année encore avec des amis à tes côtés. Ici les douces

étoiles du soir me disent : Nous t'avons vu seul avec un ami que tu aimais comme ton âme et nous avons entendu des paroles qu'aucune oreille vivante n'avait jamais soupçonnées. Bientôt encore un ami viendra. Nous pourrons, quand le soleil descendra derrière les grands pins qui couronnent les montagnes des Ecureuils, nous acheminer, entre les dernières clartés du jour et les premières ombres du soir, vers un bocage silencieux ou sur les bords d'un étang, loin des conversations légères et profanes. Et là, assis au bord des flots, respirant l'air frais du soir, les parfums de la prairie, écoutant la légère brise qui vient en soupirant dans les feuilles des trembles sur le rivage endormi, et contemplant cette ravissante et mélancolique beauté de la nature, nous causerons cœur à cœur de notre âme, de l'avenir et de Dieu.

Non, rien ne vaut ces heures d'enivrement où Dieu a toujours la première pensée, où notre âme seule a une part, où le cœur parle sans crainte au cœur qui l'aime et le comprend. Une heure d'amitié chrétienne, c'est une heure du ciel sur la terre. Quand te verrai-je donc ? cher ami. Quand pourrai-je un beau soir, loin du bruit, loin des hommes, loin des préoccupations qui nous dévorent, causer avec toi de toutes ces choses que tu aimes tant ?

En attendant, prie pour ton pauvre ami qui t'aime toujours. Salue tous les amis du Grand et du Petit et d'ailleurs, et la seconde en général et en particulier. Adieu ! à lundi soir.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

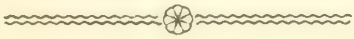

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

CE QU'UN CATHOLIQUE DOIT SAVOIR

C'est le nom d'un comité et d'une œuvre, œuvre et comité établis dernièrement à Paris, comme annexes de la *Revue pratique d'Apologétique.*

Le rapprochement opéré par la guerre entre différentes classes de Français qui ne voisinaient guère jusque-là, a

permis aux prêtres de constater d'immenses lacunes dans l'instruction religieuse de leurs congénères catholiques. Voici même, à ce sujet, une assertion à portée plus générale de Mgr Tissier, évêque de Chalons-sur-Marne, dans l'Avant Propos à ses "Croyances fondamentales": *La société française, dans les milieux bourgeois et populaires, n'est pas si irréligieuse qu'ignorante des vérités les plus élémentaires de la religion.*

Mais comme les méthodes d'instruction et de propagande varient nécessairement avec les différents groupes sociaux, les directeurs de la R. P. A. veulent s'occuper des laïcs instruits, sans viser les spécialistes ni les foules. Ils inaugurent à cette fin, dans la Revue et à côté de la Revue, une série de tracts sur des matières exclusivement religieuses. Chacun de ces tracts formera un opuscule de 16 pages. Confiés à des écrivains d'une compétence reconnue, sinon toujours à des spécialistes, ils devront contenir en termes clairs et précis ce qu'un catholique instruit doit savoir sur un sujet déterminé. Les sujets en préparation sont les suivants: *Une preuve facile de l'existence de Dieu: l'ordre du monde*, par J. de Tonquédec — *Le Dieu des chrétiens et le Dieu de la raison*, par L. Eluard — *La religion est-elle un préjugé?* par le P. Mainage, O. P. — *Peut-on avoir de la religion sans avoir une religion?* par J.-V. Bainvel — *Comment furent réunis nos Saints Livres*, par J. Touzard — *Les historiens de Jésus sont-ils dignes de foi?* par le P. Huby, S. J. — *Comment saint Paul prouve-t-il la divinité du Christ?* par E. Lévesque — *Ce qui est acquis sur la Saint-Barthélemy*, par J. Guiraud — *Pourquoi le sacrement?* par L. Pourrat — *Le Purgatoire*, par L. Belmon — *Le droit de grève*, par J. Verdier — *L'Eucharistie*, (série) par le P. Lebreton — *Comment se pose pour le catholique le problème de la Foi*, par J.-V. Bainvel.

Je ne crois pas me tromper: plusieurs de nos coreligionnaires canadiens-français vont trouver que ces points d'interrogation ressemblent comme des frères à ceux qu'ils se sont maintes fois posés à eux-mêmes? Qu'ils accueillent la réponse comme une messagère de la divine Providence. Ce ne sera pas la première fois qu'une lumière décisive sera venue de France, comme aussi, hélas! tant d'erreurs et de sophismes. Qu'ils souscrivent donc à l'œuvre des tracts.

(Il suffit d'écrire à M. Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris. — Le prix d'un tract est de 0 fr. 30, avec réduction de 0 fr. 05 pour les abonnées de la R. P. A. et pour ceux qui s'abonnent à la publication globale des tracts. La note de l'éditeur leur sera expédiée à la fin de l'année courante)

La Vie nouvelle

Les Pères Jésuites de la Villa Saint-Martin viennent de lancer sous ce titre une revue mensuelle qui servira de prolongement opportun et nécessaire à l'œuvre des retraites fermées. Il nous fait plaisir de relever le mot Doctrine en tête du programme. Nous avons au pays quantité de pieux organes offrant leurs remèdes à des gens dont la plupart se portent bien. Celui-ci, sans négliger la piété ni l'action, se propose de jeter la bonne semence dans des esprits encore en friche au point de vue religieux, et d'améliorer ces "cultures bâtardes, mêlées de bon grain et d'ivraie, et où le naturalisme, avec trop de succès, hélas! dispute à l'esprit catholique le double terrain de la croyance et de la conscience." (Mgr Pâquet) Longue vie et succès au nouveau périodique!

Le P. Raymond en Hollande

Durant toute l'année 1917, le R. P. Raymond, religieux dominicain, officier de l'armée française réformé pour blessures de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, a parcouru la Hollande en tous sens, non pas dans le but de dicter à ce pays son attitude politique et ses obligations d'honneur et de conscience, mais simplement pour attirer ou conserver les sympathies à la France en terre hollandaise et rétablir la vérité faussée de toutes manières par la contre-propagande allemande.

Le conférencier a été partout chaleureusement accueilli. A Utrecht surtout, et grâce à la présence de Mgr l'Archevêque, la réception a pris une importance extraordinaire et laissé un profond souvenir parmi toute la population. Citons à ce sujet le *Courrier de la Meuse*:

La salle était trop petite et l'auditoire, fait inouï à Utrecht, enthousiasmé.

Il comprenait d'ailleurs tout ce qu'Utrecht et les environs comp-

tent de personnalités. Nous avons pu remarquer dans la salle: S. G. Mgr Van Wetering, archevêque d'Utrecht, ayant à sa droite Mme van Wollenhoven, mère du chargé d'affaires des Pays-Bas à Bruxelles, M. Damsté, recteur de l'université, M. Van der Aa, consul général de Belgique à Amsterdam et Madame, le colonel Bosch, commandant la place d'Utrecht, beaucoup d'officiers hollandais, notamment le capitaine Ente van Gils et le lieutenant Schillemans, commandant le camp de Zeist, M. de Villegas de Saint-Pierre, le comte de Lannoy et Madame, toutes les grandes familles d'Utrecht parmi lesquelles nous avons reconnu la famille Abbing, si dévouée à la cause des Alliés.

Dès le début de la conférence l'auditoire fut conquis, et quand, à la pause, l'archevêque se leva pour féliciter l'orateur, son geste interprêtait les sentiments du public.

La seconde partie de la conférence fut hachée d'ovations interminables, inconnues à Utrecht, tant à l'adresse de la Belgique que de la France dont le moine-soldat parla avec une éloquence incomparable.

L'orateur fut longuement acclamé à sa descente de la tribune, et l'émotion du public fut à son comble quand on vit Sa Grandeur l'archevêque serrer dans ses bras le religieux dominicain officier de l'armée française.

Deces

Le R. P. Michel Frémault, de la Province de France, est mort à Nancy, le 13 décembre, d'une congestion grippale, contre laquelle son organisme déjà usé n'eut pas la force de réagir. "Il s'est éteint doucement, écrivait le P. Fortuit, comme la lampe qui n'a plus d'huile."

Le P. Frémault était originaire du diocèse de Cambrai, où il naquit en 1842, et où il exerça les fonctions de vicaire jusqu'à son entrée dans l'Ordre en 1876. C'est à Nancy qu'il passa les 34 dernières années de sa vie.

Nouveau Procureur general

Le révérendissime Père Philippe Caterini vient d'être nommé Procureur général des Dominicains, en remplacement du révérendissime Père Henri Desqueyrous, décédé.

Le nouveau dignitaire appartient à la famille des comtes Caterini. Il naquit en 1881 et fit son entrée très jeune chez nos Pères de la Province romaine. Il fut successivement prieur de Santa-Maria Novella, à Florence, en 1910, et de la Minerve, à Rome, en 1914.

Fra Domenico

RECENSIONS

Abbe J.-A. D'Amours, "Une paroisse de langue française aux Etats-Unis," *St-Mathieu de Central Falls.* (Québec, l'Action Sociale Ltée, 101, rue Ste-Anne, 1918)

Les paroisses des Etats-Unis offrent ceci de particulier qu'elles naissent et se développent par l'action conjointe du clergé et des fidèles, avec reconnaissance civile, mais sans garantie ni subventions d'aucune sorte de la part de l'Etat. Faire la monographie même "courte et modeste" d'une de ces paroisses, c'est donc révéler au public le fonctionnement de l'œuvre paroissiale sous un régime séparatiste: service éminemment utile, quand l'union des deux puissances n'existe plus qu'à l'état de souvenir historique dans la plupart des grands pays.

M. l'abbé Arthur D'Amours, bien connu du public liseur, a eu la patriotique sagesse de dérober quelques instants à ses multiples occupations, pour nous livrer un travail de ce genre. Plusieurs mois de séjour et de ministère aux Etats-Unis lui permirent naguère d'étudier sur place l'organisation en paroisse de nos congénères américains. Et sa brochure raconte précisément la fondation et la première décade de la paroisse qu'il a desservie en qualité de vicaire: Saint-Mathieu de Central Falls, au diocèse de Providence, R. I. Cette paroisse a été fondée en 1906 par M. l'abbé J.-A. Laliberté désigné à cette fin par Sa Grandeur Mgr Mathieu Harkins.

Le volume ne comprend qu'une centaine de pages dont trente consacrées à la paroisse en général et à la raison d'être des paroisses de langue françaises dans la république voisine. L'auteur cependant a réussi non seulement à y condenser tout l'historique de Saint-Mathieu, mais encore à souligner les moindres faits d'observations judicieuses qui en révèlent la portée. Et comme en ce domaine, plus que partout ailleurs, l'histoire à jamais se répète, on peut dire que cette narration si attachante amorce l'histoire générale des paroisses franco-américaines, nées la plupart en des circonstances identiques, grandies dans les mêmes conditions ou avec des variantes accidentelles.

R. P. Duvic, O. M. I., "Les fiançailles et le Mariage," *Leur célébration canonique.*

La première édition de l'opuscule sur les fiançailles et le mariage par le Rév. Père Duvic, O. M. I., parut en 1908. C'était un commentaire pratique de l'important décret "Ne temere," commentaire rédigé d'abord pour l'utilité des élèves, puis offert au public sur la demande de plusieurs prêtres qui avaient pensé que ces notes seraient lues avec profit par beaucoup de leurs confrères.

Cette première édition fut très favorablemt accueillie dans les milieux ecclésiastiques principalement car elle offrait un manuel

pratique aux prêtres trop absorbés par le ministère pour avoir le loisir de s'appliquer à une étude approfondie du décret.

Au mois d'août dernier arrivaient au Canada les premiers exemplaires de l'édition officielle du "Codex juris canonici." Le Père Duvic, malgré l'état très précaire de sa santé, s'imposa la tâche de reviser complètement son premier travail et de le conformer au nouveau Code. Dieu lui conserva assez de forces physiques pour mener l'entreprise à bonne fin.

Le Père Duvic n'offre évidemment pas à ses lecteurs un traité complet, moral et canonique, sur les fiançailles et le mariage; mais plutôt un exposé, concis et pratique, de tout ce qui se rapporte à la célébration canonique des fiançailles et du mariage. La matière reste circonscrite par l'ancien décret "Ne temere." L'auteur a cependant ajouté un chapitre sur les changements apportés par le Code aux empêchements de mariage et un autre sur les mariages mixtes. Il a aussi cru préférable d'omettre cette fois le procédé par questions et réponses.

Cette brochure sera un vade-mecum pour tous les prêtres du ministère; un index analytique leur permetra de trouver sur-le-champ un détail quelconque. Elle sera utile également aux élèves des grands séminaires, dont les manuels de théologie morale et de droit canonique ne sont pas encore refondus d'après le "Codex juris canonici." (S'adresser au R. P. F.-X. Marcotte, O. M. I., Scolasticat St-Joseph, Ave des Oblats, Ottawa)

Henri Bourassa, *Le Pape arbitre de la Paix.* (Brochure de 200 pages, 2e ed., imprimée au *Devoir,* 43, *St-Vincent,* Montréal, 1918. Se vend 60 sous, plus 10 sous pour frais d'expédition)

C'est le recueil des articles publiés par M. Henri Bourassa, Directeur du *Devoir*, sur l'intervention du Pape dans la guerre. Il est précédé d'une Lettre de Mgr L.-A. Pâquet à l'auteur, de la réponse de ce dernier et d'une brève introduction. En appendice, les documents pontificaux se rapportant à la matière.

Nous détachons de l'introduction les passages suivants qui caractérisent nettement l'attitude du célèbre journaliste en présence du conflit mondial et le courageux esprit chrétien dont s'animent ces pages, écrites la plupart au rebours de l'opinion et au péril de son œuvre, sinon de sa vie:

Du jour où le Pape a parlé — on le constatera dans ces pages — nous n'avons cessé de voir dans ses augustes conseils l'unique moyen de mettre fin par une paix "juste et durable" à "l'horrible carnage qui déshonore l'Europe."

Ces conseils, si paternels, si éclairés, s'adressent à tous les chefs d'Etat, à tous les peuples; mais, pour les catholiques, ils deviennent une véritable direction. *A nos yeux, du moins, cette direction commande l'obéissance volontaire, à la fois confiante et raisonnée, qu'appellent la pensée et la parole de Celui qui est, pour les catholiques, le Pontife suprême, le successeur de saint Pierre, le représentant de Dieu sur la terre, et qui devait être, pour tous les hommes, pour tous les peuples, le guide le plus sûr et le plus désintéressé, le gardien le plus autorisé du droit public, la clef de voûte de la société des nations.*

Dans l'application concrète des directions pontificales à notre pays et à ses conditions particulières, nous avons cru que notre devoir nous commandait, d'abord, de nous pénétrer de la pensée du Souverain Pontife, puis, de la présenter telle qu'elle se manifeste, sans la rétrécir et l'accaparer au bénéfice des seules nations au côté desquelles le Canada s'est rangé. Persuadés d'avance que la paix "juste et durable" ne peut sortir de la victoire totale de l'une des coalitions, nous croyons, avec le Saint-Père, qu'il faut peser "avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples," ceux de nos ennemis comme ceux de nos alliés. Convaincus, comme le Souverain Pontife, qu'il est faux de "prétendre que le conflit ne peut se terminer que par la violence des armes," nous n'avons cessé de contredire ceux qui poussent à la guerre à outrance, à l'anéantissement de l'ennemi, impossible d'ailleurs. Certains également que, pour être "juste et durable," la paix ne doit pas "profiter à une seule des parties mais à toutes," et que chacune des nations en guerre doit consentir "les obligatoires et nécessaires sacrifices d'amour-propre et d'intérêts particuliers," nous nous sommes appliqués à faire ressortir ce qu'il y a d'exagéré et d'irréalisable dans les prétentions de nos alliés. Obligés de réagir contre un courant quasi universel de chauvinisme intense, nous avons, à maintes reprises, signalé la contradiction qui existe entre les principes que les chefs des nations alliées prétendent soutenir et imposer à l'ennemi, et l'application fausse ou à rebours qu'ils en font chez eux et chez nous...

En ce qui concerne notre interprétation de la pensée et des paroles de Sa Sainteté, je ne veux pas me borner à réitérer l'assurance, que je donnais à Mgr Pâquet, de ne pas prétendre à l'infaillibilité de cette interprétation: d'avance, avec la même obéissance joyeuse, facile et raisonnée qui nous a fait accepter en son entier la direction du Saint-Siège, je désavoue tout ce qui pourrait, dans mes déductions et mes jugements, apporter la plus légère altération à la pensée de l'auguste Pontife dont le monde attend la lumière et le salut.

R. P. Odoric-M. Jouve, O. F. M., *Le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada.* Préface de l'Hon. A.-B Routhier. Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Québec, 1917.

Un des membres du comité d'organisation, le R. P. O.-M. Jouve, O. F. M., a réuni dans un "volume-souvenir," aux formes attrayantes et à la typographie soignée, les diverses manifestations qui ont commémoré en notre pays l'établissement de la Foi au Canada.

Partagé en trois sections — argument historique, organisation des fêtes, les fêtes, — orné de gravures instructives et nombreuses, le tout précédé d'une préface par l'hon. A.-B. Routhier, président du comité général, ce recueil figurera avec honneur à côté du "XXIe Congrès Eucharistique de Montréal," du volume relatant les fêtes du troisième centenaire de la Fondation de la Colonie, et s'imposera aux esprits élevés et patriotes que passionnent l'histoire et l'avenir de notre Patrie. De tous les documents émanés de la plume et de la parole de nos sommités religieuses, oratoires, et

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, *pour faire évaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :*

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau, 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

IL Y A UNE MÈCHE

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coûte un sou par année. Une mèche fraîche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. — En bruyère d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la malle avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de $1.00. Adressez : *Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montréal, Canada.*

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

Avant de faire vos achats, feuilletez nos annonces

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Onthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin d messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple
93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

A louer

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage **No 2**

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P.Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

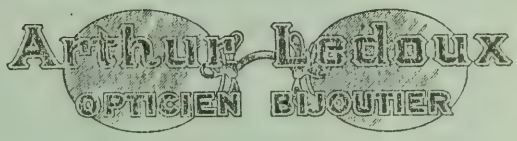

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No. 10 — 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MOTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année AVRIL 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. ALBERT MARION, O.P. —Sort des droits non réservés dans l'Education — Réponse à une objection

R. P. CESLAS FOREST, O. P. —La crise du Protestantisme — La dissolution des églises

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime — Lettres à un ami

FRA DOMENICO —Dans l'Eglise et dans l'Ordre

Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION :

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue Dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue Dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie *des articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue Dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau. Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Dumont, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Curotte, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

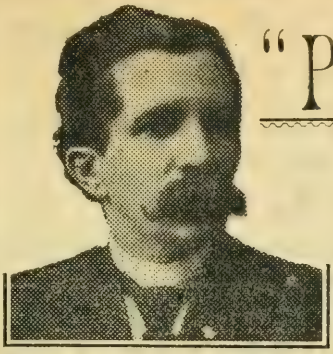

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance française, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : { 10 MOIS..... **$95.00** / PAR MOIS... **$10.00** }

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

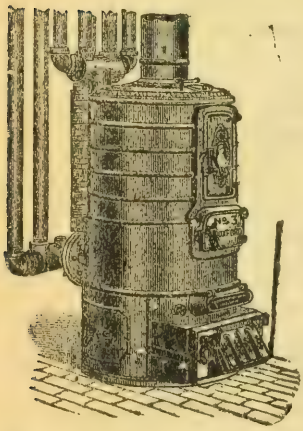

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — **L'INSTITUT D'OPTIQUE**

Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespéres** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et **ajuste** lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE.
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000
RÉSERVE..... 2,000,000

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
. Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

SORT DES DROITS NON RÉSERVÉS SUR L'ÉDUCATION

REPONSE A UNE OBJECTION

Dans la question bilingue de l'Ontario, le principe du droit des parents est hors de cause: en vertu de la constitution du Canada, les écoles séparées de cette province font partie intégrante du système scolaire officiel; et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en ne réservant que les droits de conscience des catholiques, a donné plein pouvoir au Gouvernement de l'Ontario sur toutes les autres matières de l'enseignement, donc sur la langue. (1)

Personne n'ignore la provenance de ces paroles. Elles ont été lancées comme un défi aux Canadiens-français; elles servirent de formule consacrée pour prouver la légalité du Règlement XVII et pour rejeter toutes nos revendications.

Avec un beau courage, nos défenseurs relevèrent le gant et répondirent: l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord réserve, avec les droits de conscience des minorités, le droit de désigner la langue d'instruction; par conséquent, toute loi prohibitive ou restrictive de l'enseignement du français, dans les écoles fréquentées par les enfants de langue française, est contraire à la constitution canadienne. (2)

---

(1) Voici comment l'on formule cet argument: "In the discussion of educational matters, the principle of *Parental Rights* is entirely beside the question. The Separate Schools of the Province of Ontario are a part, an integral part of the State School System. At the time when the privileges or rights which Catholics now enjoy in the matter of schools were secured, the Ecclesiastical Authorities did not even try to secure more than protection for the rights of conscience of Catholics, in the school System established, maintained, and controlled by the Government. This they did by securing for us what we call Separate Schools.

(2) "Nous avons toujours prétendu, nous prétendons encore que la province d'Ontario n'a pas le droit constitutionnel d'édicter une loi éducationnelle quelconque enfreignant les droits et les privilèges que la minorité confessionnelle avait lors de son entrée dans la Confédération. Et c'est précisément parce qu'elle est sortie de sa sphère d'action, de la juridiction qui lui a été assignée, que nous sommes aujourd'hui devant les tribunaux." (L'Hon. Ph. Landry: *Le Désaveu*, 1916, p. 11)

De part et d'autre, la discussion fut soutenue avec vigueur. Les champions de la minorité, en particulier, n'ont rien omis ni rien épargné pour faire valoir la justice de leur cause.

Le résultat trompa nos espérances: le Conseil Privé d'Angleterre a rendu jugement en faveur de la constitutionnalité de la loi scolaire ontarienne dont se plaignent les Canadiens-français.

Quelle que soit la valeur légale de ce jugement, ce serait folie de perdre son temps en vaines récriminations; mais ce serait une infamie bien plus déshonorante encore si, pour cela, nous allions abandonner la lutte.

Quoi! Pour qu'une loi soit juste, il n'y aurait qu'une condition à remplir de la part du Gouvernement: ne pas excéder son pouvoir constitutionnel? L'obligation de commander des choses rationnelles, honnêtes et aptes à conduire au but de la société ne serait plus qu'une règle facultative ou transgressible à volonté? Allonc donc! (Cf. Tarquini: *Droit pub. de l'Egl.*, p. 18) L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne fait aucune réserve relative à l'usage du français dans les écoles, soit: nous n'avons plus de moyens pratiques de le contester. S'ensuit-il que les Législatures provinciales puissent interdire de parler et d'enseigner cette langue, au détriment du bien commun et à l'encontre des exigences de la Confédération? Le Règlement XVII n'excède pas les pouvoirs légaux du Gouvernement de l'Ontario, soit: il nous serait inutile de le nier. Ce règlement acquiert-il, par le fait même, à l'égard des parents canadiens-français, les caractères de respect et de suppléance, de protection ou d'assistance, qui doivent se retrouver dans toute loi scolaire légitime? cesse-t-il, du même coup, d'être antipédagogique et antinational? Que de choses restent à déterminer après le jugement du Conseil Privé d'Angleterre! Que d'iniquités naturelles, indépendantes des illégalités constitutionnelles, ne reproche-t-on pas au Règlement XVII?

Or, c'est par ces iniquités naturelles, bien plus que par ces illégalités, que le droit des parents est outragé dans la question bilingue de l'Ontario; c'est dans ces iniquités naturelles, bien plus que dans ces illégalités, que se trouve la raison profonde de notre opposition au Règlement XVII; et c'est pour faire disparaître ces iniquités naturelles, bien

plus que pour corriger ces illégalités, que nous ne cessons de réclamer contre les mesures tyranniques du Gouvernement.

Elevons-nous donc au-dessus du terre à terre des formules constitutionnelles, dans la région supérieure des principes qui dominent toutes les sociétés et dirigent l'action législative de tous les gouvernements, des gouvernements démocratiques comme des gouvernements autocratiques, et voyons un peu, à la lumière de ces axiômes éternels, ce que devient l'objection de nos adversaires.

* * *

Toute la force de l'argument repose sur le principe suivant. dans les écoles séparées, le Gouvernement de l'Ontario possède tous les droits éducateurs des parents, qui ne sont pas réservés par la constitution. Voici, en effet, le syllogisme implicitement exprimée dans l'argument en question: dans les écoles séparées, le Gouvernement de l'Ontario possède tous les droits éducateurs des parents, qui ne sont pas réservés par la constitution; or, le droit éducateur des parents sur la langue maternelle n'est pas réservé par la constitution; donc, dans les écoles séparées, le Gouvernement de l'Ontario possède le droit sur la langue maternelle, et, par conséquent, peut l'exercer comme bon lui semble.

Si la majeure de ce syllogisme, le principe fondamental de tout le raisonnement, est absolument vraie, nous devons admettre la conclusion: la conséquence est rigoureuse. Mais si la majeure n'est que partiellement vraie, alors également la conclusion ne peut être que partiellement acceptée.

Or, il n'est pas absolument vrai de dire, il serait plus vrai de nier que, dans les écoles séparées, le Gouvernement de l'Ontario possède tous les droits éducateurs des parents, non réservés par la constitution. La constitution ne réserve pas le droit des enfants à marcher sur les pieds; et personne, assurément, n'osera prétendre que le Gouvernement de l'Ontario a le pouvoir d'exiger que, dans les écoles séparées, les élèves marchent sur les mains. La constitution ne réserve pas, non plus, le droit des parents de choisir l'école qui convient à leurs enfants; cependant, si le Gouvernement de l'Ontario voulait, sur ce point, s'immiscer dans la famille pour y dicter ses volontés, il s'attirerait le blâme officiel de l'Eglise qui enseigne par la bouche de Léon

XIII: "Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle." (Enc "affari vos," 5 déc. 1897)

Supposons encore — la chose n'est certes pas impossible: plusieurs Etats modernes sont dans ce cas — que la constitution ne réserve pas les droits de conscience des catholiques; le Gouvernement de l'Ontario aurait-il alors *le droit*, non pas *le pouvoir physique ou légal,* mais *le droit réel* d'imposer des lois contraires aux croyances des parents? Si jamais il osait s'attribuer cette prérogative, ce ne seraient pas seulement les catholiques, mais ce seraient encore les protestants sincères qui lui exprimeraient leur réprobation. "Il ne peut exister une plus grande injustice, disait l'Hon. Galt un des Pères de la Confédération, que celle de forcer une population à instruire ses enfants d'une manière qui soit contraire à ses croyances religieuses." (Discours de Sherbrooke)

Que nous faut-il de plus? Pour tout catholique, pour tout citoyen honnête, pour tout homme de bon sens, il est impossible d'accepter, dans un sens absolu, que l'Etat possède tous les droits éducateurs des parents, non réservés par la constitution.

* * *

Disons mieux encore: dans les écoles séparées, le Gouvernement de l'Ontario ne possède aucun des droits éducateurs des parents non réservés par la constitution. Après comme avant l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les droits des parents restent entre les mains des parents. Tout ce qu'il y a de changé, c'est que, en vertu de la constitution du Canada, les Législatures provinciales sont devenues les dépositaires des droits de l'Etat sur l'éducation, de ces droits qui devaient échoir naturellement au Parlement fédéral.

La constitution d'un pays ne crée pas l'autorité civile, elle en désigne le dépositaire; elle ne change pas la nature du pouvoir, elle indique la manière dont il doit s'exercer; elle n'accroît pas les droits naturels de l'Etat, elle les restreint plutôt et leur fixe généralement des limites conventionnelles plus étroites: elle ne fait, en un mot, que déterminer la forme définitive du Gouvernement.

Partout, en effet, où il y a des hommes, ils vivent en société; et, dans toute société, il existe une autorité qui pénètre le corps social tout entier, unit fortement entre elles toutes les individualités, subordonne et dirige leurs forces au même but. (Cf. Taparelli: Dr. nat., n. 421, 424, 471, 472)

Mais, ajoute Taparelli, "si, d'un côté, nous voyons que ce besoin d'autorité, de direction est un fait universel; d'autre part, ce fait se présente à nous sous mille formes différentes. Ici l'autorité appartient à un seul, là elle est partagée entre dix, cent, mille personnes diverses; tantôt on la possède pour toute sa vie, tantôt pour un jour, un mois, une année; ici elle s'exerce sans aucun contrôle, là elle est limitée, soumise à quelques conditions, assujettie à mille formalités, environnée de multiples garanties." (Dr. nat., n. 468) Partout, l'on s'efforce de réaliser ce régime de gouvernement idéal, où l'autorité ressemble à la force vitale qui, répandue dans tout le corps vivant, exerce néanmoins chaque fonction spéciale dans les organes les mieux adaptés à cette fonction.

D'où viennent ces formes extérieures et accidentelles de l'autorité? Si nous consultons l'histoire, nous voyons qu'elles prennent toutes leur origine dans les constitutions écrites ou non-écrites des différents pays. C'est un fait que les constitutions politiques désignent les représentants de l'autorité, répartissent entre eux la somme des pouvoirs naturels de l'Etat, créent l'organisme social où s'élaborent les lois de la nation, fixent les principaux rouages administratifs par lesquels s'exerce l'action du gouvernement. Aussi est-ce un principe généralement admis que, en pays constitutionnel, le souverain, comme tout membre du gouvernement, n'a droit de légiférer et commander que conformément à la constitution qu'il a juré d'observer. (Cf. R. P. Castelein: Dr. nat., Thèse 22, p. 481; et Bianchi: *Puissance ecclésiastique*, Livre I, c. I)

Assigner un autre rôle à la constitution d'un pays, lui attribuer la mission d'accroître à volonté les pouvoirs de l'Etat, c'est prétendre que l'autorité sociale n'a pas été suffisamment pourvue par la nature, c'est dire que, en vertu de sa nature, la société civile n'a pas le droit d'exiger de ses membres tout ce qui est nécessaire à l'obtention complète de sa fin, ou bien peut exiger autre chose que ce qui est néces-

saire à cette fin: deux propositions qui contredisent les notions les plus élémentaires de la sociologie, et qu'on pourrait nommer à bon droit: des hérésies sociales de première grandeur. (Cf. Tarquini: Dr. pub. de l'Egl., p. 13)

La raison suffisante d'une société réside tout entière dans sa fin; et les exigences de la fin sociale garantissent à l'autorité civile tous les droits nécessaires à l'accomplissement de sa mission; nul besoin, par conséquent, de droits nouveaux, conférés par la constitution du pays.

L'autorité est une loi de la nature; elle ne peut, en elle-même, dépendre de la volonté humaine; elle se proportionne toujours aux exigences du bien poursuivi en commun. Tout ce que les hommes font en s'associant, c'est de rendre cette autorité naturelle actuellement existante; tout ce qu'ils peuvent faire d'un commun accord, c'est de déterminer la forme définitive du gouvernement. (Cf. Taparelli: Dr. nat., n. 482, 485, 522) Là s'arrête le rôle de la constitution politique d'un pays.

* * *

La constitution canadienne ferait-elle exception à cette loi générale? Non contente d'établir le fonctionnement régulier du pouvoir civil, oserait-elle, en ce qui regarde l'éducation, changer la nature de ce pouvoir? l'accroître aux dépens des droits des parents? et, par l'effet de je ne sais quelle baguette magique, transformer tout-à-coup le chef d'Etat en chef de famille? Non, il n'en est rien. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne cède pas aux Législatures provinciales les droits éducateurs des parents; il leur accorde seulement, nous le répétons, le pouvoir exclusif d'exercer les droits éducateurs de l'Etat, ces droits qui revenaient naturellement au Parlement fédéral.

Ce qui le prouve, c'est d'abord le but que poursuivaient les Pères de la Confédération. La constitution de 1867 n'a pas été établie dans un esprit de conquête ni d'oppression; mais elle fut la résultante d'un contrat national entre deux races fières, également soucieuses de garantir leurs droits respectifs et de vivre dans une parfaite égalité sous la protection d'un gouvernement central plus fort: le Parlement fédéral. (Cf. H. Bourassa: *La Langue française au Canada,* p. 28) On s'expliquerait difficilement qu'un tel pacte national eût violé les lois qui régissent toutes les constitu-

tions des pays civilisés, et les eût violées précisément sur un point qu'il avait mission de garder à l'abri de toute atteinte. On s'expliquerait plus difficilement encore que nos hommes d'Etat de 1867, pénétrés des hautes pensées sociales de cette époque, eussent consenti à ternir leur noble titre de Pères de la Confédération par le honteux surnom d'oppresseurs des minorités, et qu'ils se fussent appliqués, après avoir déterminé la forme politique du gouvernement canadien, à grossir démesurément ses pouvoirs éducateurs, en lui sacrifiant les droits des parents sur l'instruction profane de leurs enfants. Cette iniquité constitutionnelle ne pouvait entrer dans leurs desseins: cette iniquité constitutionnelle ne fut point commise.

Ce qui le prouve, c'est encore le principe qui a présidé au partage des pouvoirs législatifs entre le Parlement fédéral et les Gouvernements provinciaux. Toutes matières, est-il dit dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, offrant un intérêt général, relèvent de l'autorité exclusive du Parlement du Canada; tandis que les Législatures provinciales pourront exclusivement faire des lois sur les matières d'une nature purement locale et privée. (Cf. A. A. B. N., art 91 et 92) L'nstruction publique, on le sait, intéresse toute la nation; cependant, pour ménager les susceptibilités de races, les Pères de la Confédération privèrent le Parlement fédéral de son droit naturel sur l'enseignement, et en dotèrent les Législatures provinciales, sous certaines réserves. (Cf. A, A. B. N., art 93) On ne pouvait indiquer plus clairement que le droit accordé aux gouvernements des diverses provinces était le seul droit naturel de l'Etat sur l'enseignement, et nul autre. "It appears, therefore," remarque le Conseil Privé d'Angleterre après la citation de ces trois articles constitutionnels, "that the subject of education is excluded from the powers conferred on the Parliament of Canada, and is placed wholly within the competence of the Provincial Legislatures, who again are subject to limitations expressed in four provisions. (Judg. of the P. C. against the Board of Tr. of R. C. S. S. of Ottawa, Nov. 2nd 1916)

Ce qui le prouve, c'est enfin le surcroît de garanties constitutionnelles en faveur des minorités; le droit d'appel au gouverneur-général en conseil, et, comme corollaire, la juridiction rémédiatrice du Parlement fédéral en matière

d'éducation. L'appel juridique contre un jugement rendu par une autorité inférieure ne se porte-t-il pas toujours à l'autorité supérieure qui a délégué les pouvoirs contestés? (Cf. Bargilliat: J. c., n. 244) Et quels pouvoirs le Parlement fédéral était-il en mesure de déléguer, sinon les siens propres?

On le voit: nos législateurs de 1867 n'ont point voulu créer, aux dépens des familles, un nouveau droit de l'Etat sur l'éducation; mais ils se sont contentés, comme l'exigeait leur mission, d'établir le fonctionnement politique du droit naturel déjà existant. Ils décidèrent que ce droit éducateur naturel, au lieu de rester entre les mains du Parlement fédéral, dépositaire naturel des pouvoirs de l'Etat, serait abandonné, sous certaines réserves, à la juridiction exclusive des Législatures provinciales: voilà tout.

Que, après cela, le Gouvernement de l'Ontario ait le pouvoir de décréter des lois scolaires sur les matières profanes, c'est dans l'ordre: tout chef d'Etat a ce pouvoir. Mais que, en vertu de la constitution du Canada, le Gouvernement de l'Ontario s'arroge tous les droits éducateurs non réservés des parents, c'est une prétention monstrueuse qui trouverait peut-être sa justification dans l'absolutisme gouvernemental, mais qu'on chercherait en vain à étayer sur la nature ou les propriétés du vrai pouvoir éducateur de l'Etat, tel qu'il découle des exigences du bien social, et tel qu'il est transmis aux Législatures provinciales par la constitution canadienne.

En matière d'instruction scolaire profane, les droits de l'Etat n'absorbent pas les droits des parents; ils suppléent à leur insuffisance, dans l'intérêt général de la société: le rôle de l'Etat consiste à faciliter le progrès de l'instruction publique, en assurant le libre exercice des droits des parents, et en secondant, pour le faire porter plus loin, le travail éducateur des familles. (Voir *Revue dominicaine,* jan. et fév. 1918, *"Rôle de l'Etat"* et *"Partage des influences"*)

Voilà la vérité sur ce fameux argument de nos adversaires, que l'on pousse comme un énorme bélier contre la muraille inébranlable du droit des parents.

* * *

En peu de mots, selon les formes scolastiques: si l'on dit que le Gouvernement de l'Ontario possède tous les droits éducateurs des parents, non réservés par la constitution, il

faut l'entendre, non de cette possession vraie qui consiste en une mainmise complète sur la chose possédée, mais de ce haut domaine de l'Etat qui donne à l'autorité civile, en vue du progrès général de l'instruction publique, le contrôle relatif de l'enseignement profane des écoles et lui permet d'intervenir, non comme bon lui semble, ni de la façon arbitraire qu'affecte le Gouvernement de l'Ontario, mais, par mode de suppléance, et dans la mesure stricte que réclame le bien commun de la société.

Fr. M.-Albert Marion, O. P.

LA CRISE DU PROTESTANTISME

L'heure où le Protestantisme fête son quatrième centenaire apparaît comme l'heure la plus grave qu'il ait encore vécue. Les premiers réformateurs ayant confié à l'Etat les destinées de leurs églises naissantes, celles-ci devaient fatalement subir par contre-coup toutes les vicissitudes de celui-là. Elles gardèrent donc, durant quelque temps, une unité factice et toute extérieure, grâce au pouvoir despotique des princes réformés. Mais dès que la pression qu'ils exerçaient sur les consciences commença à s'affaiblir, le principe du libre examen qui fermentait au sein de ces églises en fit éclater rapidement les cadres. On discuta d'abord sur un minimum ou un maximum de dogmes, puis d'autres plus hardis s'en prirent au dogme lui-même: ce fut le protestantisme libéral. Aujourd'hui il est installé en maître dans les églises de culture avancée, accaparant les savants, séduisant la jeunesse, attirant à lui tout ce qui est la force du présent et l'espoir de l'avenir. Et pendant que ceux qui devraient être le "sel de la terre" s'affadissent, tournent au rationalisme, la masse se laisse gagner lentement par l'indifférence religieuse. Sans doute le protestantisme compte toujours une élite d'âmes; mais, de cette élite, une partie, à l'instar des Schleiermacher, des Ritschel, des Sabatier, des Harnack, se contente d'une religiosité vague qui n'a presque plus rien de chrétien; les

autres, comme les Newman, les Manning, les Krogh-Tonning, les Joergensen, avides d'autorité, de surnaturel, de divin, viennent chercher un refuge dans la seule église qui parle encore avec assurance de tout ce que le passé a adoré, et aimé, et cru.

Comment se terminera cette crise? Il n'est pas besoin d'être prophète pour le prédire. Le protestantisme s'en va à grands pas vers sa dissolution. Il y va par quatre routes à la fois. Rongé dans son organisation hiérarchique par les sectes, dans son credo par la libre pensée, dans sa vie religieuse par l'indifférence, il l'est enfin par le catholicisme qui continue d'exercer sur les âmes d'élite une hantise de jour en jour plus grande. Bien que ces quatre causes concourent au même but, elles agissent toutefois plus ou moins indépendamment les unes des autres; c'est pourquoi nous croyons devoir les aborder séparément et à la suite. (1)

LA DISSOLUTION DES EGLISES

1.—*Une contradiction interne*

"Lorsque le Protestantisme veut se constituer en église "une et bien ordonnée" — écrivait naguère un protestant célèbre: Auguste Sabatier—"il souffre d'une contradiction "interne, qui dérive de son principe même et dont la solution "ne peut jamais être qu'instable et provisoire." (2)

Cette contradiction dont parle Sabatier, c'est celle qui existe entre le principe essentiellement protestant du libre examen qui est la négation de toute autorité extérieure en matière de foi, et la notion catholique d'église qui ne peut se concevoir sans cette même autorité qui en assure la cohésion et l'unité. Une église protestante est donc une chose contradictoire.

Je m'explique. L'Eglise catholique a toujours revendiqué le privilège d'avoir été fondée par le Christ pour être ici-bas l'interprète officiel et infaillible de sa doctrine. Sans

---

(1) Voici l'ordre que nous avons l'intention de suivre: 1o La dissolution des églises; 2o En marche vers la libre-pensée; 3o Un troisième danger: l'indifférence religieuse; 4o Le retour au catholicisme.

(2) Journal de Genève, 5 mai 1896

doute elle n'a jamais prétendu enseigner rien de sa propre autorité, mais elle s'est toujours réservé le droit exclusif de définir elle-même ce que le Christ avait enseigné. Ce droit, Luther fut amené par les circonstances à le réclamer pour chacun des fidèles. Entre le Christ et la conscience individuelle il y avait eu jusque là un intermédiaire: l'Eglise; Luther le supprima. Voilà en deux mots ce qu'est le principe protestant du libre examen.

Par ailleurs on n'est pas religieux, pas même protestant, par le fait qu'on réclame le droit d'examiner ce que l'on croit, mais par le fait qu'on adhère à des vérités bien définies. Pour former une église il faudra donc un credo commun et partant une autorité capable de l'imposer à toutes les consciences et d'en garantir l'intégrité. Et voilà que l'autorité que l'on avait chassée par une porte rentre par une autre.

Sabatier, dans le passage cité plus haut, a mis cette contradiction en relief avec beaucoup de bon sens. "Si vous "n'avez pas de profession de foi"—disait-il à ses coreligionnaires — "qui êtes vous? Pourquoi existez-vous? Quelle "société formez-vous? Et si vous promulguez une profession "de foi, si vous voulez me l'imposer d'autorité et malgré les "résistances de ma conscience, comment êtes-vous encore "protestants? Que faites-vous d'autre que ce que fait le "Catholicisme et contre lequel vous dites que Luther et "Calvin ont bien fait de se révolter"?

Il y a quatre siècles que ces deux notions d'église ou de cohésion, — de libre examen ou d'éparpillement, sont en présence, et le protestantisme n'est jamais parvenu à les concilier. Tous les essais tentés jusqu'ici ont été des essais provisoires, voués d'avance à l'insuccès. Cette contradiction chaque église réformée la porte en elle comme un principe de mort dont elle ne saurait se débarrasser, et qui, tôt ou tard, aura raison d'elle. Car les hommes peuvent s'accommoder des contradictions, mais le temps, lui, n'en respecte aucune. Il faudra donc qu'un jour ou l'autre, les églises réformées abandonnent soit le principe protestant du libre examen, soit la notion catholique d'église. Il n'est pas douteux que c'est le principe protestant du libre examen qui triomphera définitivement, et que le protestantisme incapable de conserver plus longtemps ce semblant de cohésion qu'il

garde encore, aboutira, selon le rêve des protestants libéraux, à l'individualisme religieux, c'est-à-dire à la religion sans églises. Nous allons voir que cette prédicton est déjà plus qu'à moitié réalisée.

2.—*"Une triste doublure du Catholicisme"*

La Réforme s'était donné, à son début, les allures d'un mouvement d'émancipation religieuse. A l'église de Rome oppressive des consciences, enchaînant la pensée dans des dogmes vides et la vie morale dans des pratiques formalistes, elle prétendait substituer une religion toute intérieure, religion de liberté, sans prêtres, sans hiérarchie, sans organisation extérieure. (1)

Mais Luther n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'une église invisible n'était guère moins chimérique qu'une patrie ou une famille invisible. Par une contradiction que les historiens se sont plu à mettre en lumière, (2) on le vit donc dans la dernière partie de sa vie essayer de relever les ruines qu'il avait accumulées et reconstituer les cadres d'une nouvelle église. La défection de quelques uns de ses disciples lui en fournit l'occasion. Il avait bien réformé l'église, mais il n'entendait pas qu'on réformât sa réforme. Il chercha donc autour de lui une autorité capable d'enchaîner à son credo les âmes qu'il avait libérées. Il n'y en avait plus d'autre que le pouvoir civil. Quand il eut reporté sur lui ce droit sur les consciences qu'il avait refusé à Rome, la contradiction était introduite au cœur même de la Réforme. Ce mouvement de liberté tant vanté de nos jours aboutissait à la tyrannie des églises d'état. Au lieu d'avoir apporté au monde une conception nouvelle, plus intérieure, plus large de la vieille religion du Christ, Luther n'avait réussi définitivement qu'à nous donner — selon un mot terrible de Harnack — "une triste doublure du catholicisme." (3)

---

(1) Cf. Harnack, *L'Essence du christianisme;* traduction anglaise, p. 277 et suiv.

(2) Léon Cristiani a consacré à dessiner cette évolution de Luther tout un volume: *Du Luthéranisme au Protestantisme.*

(3) "L'Essence du christianisme," p. 294

"Une doublure" d'abord, puisqu'en fait tout l'effort du grand réformateur aboutissait à substituer une église à une autre église, à remplacer une orthodoxie par une autre orthodoxie. "Une triste doublure," car — la remarque est de Harnack lui-même — "il y a deux choses que le protestantisme n'obtiendra jamais, à savoir: un pape et un clergé voué au célibat." (1)

Si, en effet, l'unité aussi bien que la grandeur d'une société repose dans l'autorité qui la régit, qui oserait comparer le pouvoir parfois despotique, souvent capricieux, toujours incompétent de l'état, (2) au pouvoir spirituel du pape, pouvoir inflexible sans doute comme tous ceux qui ont conscience d'avoir la vérité, mais pouvoir éclairé et conséquent parce que s'appuyant sur des siècles de tradition? Qui oserait comparer le prestige tout humain des princes d'ici-bas au prestige de cet homme qui reste encore, pour une grande partie de l'humanité, le représentant du Christ sur la terre, de cet homme qui est la source du dogme et du sacerdoce, des lois canoniques et des grâces sacramentelles?

Ajoutez à cela que pour compléter son emprise sur les âmes, le pape a entre ses mains toute une race d'hommes à part, d'hommes sans famille, sans patrie, d'hommes qui ne lui ont pas seulement prêté leur vie, mais qui la lui ont donnée, la lui ont immolée dans tout ce qu'elle a de plus intime et de plus personnel. Je veux qu'intellectuellement et moralement les ministres réformés n'aient rien à envier aux prêtres catholiques. Il y a une chose pourtant que l'on n'a jamais osé leur demander et c'est l'immolation de leur vie. Même aux yeux des protestants, le pasteur est un homme comme les autres, fonctionnaire salarié au département des affaires religieuses.

Harnack avait donc raison d'affirmer que le protestantisme qui osait se reformer en église après avoir rejeté le pape et marié ses prêtres, courait risque de n'être jamais qu'une triste doublure du catholicisme.

---

(1) "L'Essence du christianisme," p. 294

(2) On cite le cas du Palatinat où en moins de 25 ans, de 1563 à 1586, les habitants durent changer trois fois de communion. Personne n'ignore non plus que l'Inquisition que les protestants nous reprochent si amèrement fonctionna en plus d'un endroit, dans les premiers temps de la réforme.

Les églises établies apparaissent encore comme de tristes doublures de l'église de Rome, si on considère le peu de place que chacune occupe dans l'espace et dans le temps.

Tout le monde sait que l'un des caractères les plus essentiels de la religion chrétienne, caractère par lequel elle se distingue et se sépare des religions antiques, est la catholicité. (1) Or, de cette catholicité, le protestantisme n'a rien su garder Chaque pays réformé s'est fait sa petite religion à lui, conforme à son tempérament, calquée sur la pensée quand ce n'était pas sur les caprices de son fondateur. C'est ainsi que l'anglicanisme, par exemple, malgré le beau titre de catholique dont il s'affuble, ne pourra jamais faire qu'il soit autre chose que la religion de Henri VIII et des anglais. Il n'y a qu'une religion qui soit simplement la religion du Christ et de tous, et cette religion c'est celle de Rome.

Resserrée dans l'espace, la Réforme l'est encore dans le temps. Les protestants ne semblent pas s'être aperçus que pour des églises qui prétendent être seules à posséder la pensée du Christ, fêter leur quatrième centenaire était encore le meilleur démenti qu'elles pouvaient s'infliger. A qui feront-ils croire, en effet, que l'église entière, ses évêques, ses docteurs, ses saints, s'est durant plus de quinze siècles trompée grossièrement sur la pensée du Christ, et qu'il a fallu attendre Luther, Calvin, ou même le général Booth (2) et Madame Eddy, (3) pour en pénétrer le mystère? A qui feront-ils croire que le Christ qu'ils adorent comme Dieu, a permis que ses paroles restassent incomprises jusqu'à il y a quatre cents ans, réservant aux assez tristes apôtres de la Réforme la mission toute providentielle de les mettre en lumière pour la première fois? Non, quelques efforts que fassent les protestants pour se rattacher au Christ, ils resteront toujours les disciples de Luther, de Calvin ou de Henri VIII, et leurs églises particularistes et de fondation récente paraîtront toujours misérables à côté de l'Eglise catholique et apostolique.

---

(1) On pourrait en dire autant de la civilisation issue du christianisme. Cf. Brunetière. *Discours de combat*, I vol., p. 264; aussi Benjamin Kidd, *Social Evolution*.

(2) Le fondateur de l'Armée du Salut.

(3) La fondatrice de la Christian Science.

Il est une dernière raison qui condamne les églises réformées à n'être que de tristes doublures de l'Eglise de Rome, c'est qu'en se séparant d'elle au XVIème siècle elles ont mutilé son dogme et défloré son culte. Quinze siècles de pensée, de vie, ou — comme on dirait aujourd'hui — d'expérience religieuse, avaient fini par se cristalliser en un système harmonieux et grandiose de vérités, de pratiques et de rites. Par un illogisme qui saute aux yeux de tout homme qui réfléchit, la Réforme a fait un choix là-dedans. Sans égard pour l'unité du tout, elle a pris ceci, rejeté cela; elle s'est contentée d'un minimum. "Ne sentez-vous pas" — ces mots sont du protestant Sabatier (1)—"ce qu'a d'humiliant "et de périlleux à la fois une si misérable solution? Quel "chrétien pourrait vouloir plus ou moins qu'un plein chris-"tianisme?... Ne pouvant plus maintenir une orthodoxie "entière, on se contente d'une orthodoxie réduite et mitigée, "qui est bien la chose du monde la moins satisfaisante pour "la raison et la piété, la plus indéfinissable et la plus incon-"séquente... Et puis, qui détermine et délimite ce mi-"nimum? Est-ce une autorité infaillible? Nullement. Ce "sont des théologiens qui font ce triage en vertu de leur au-"torité personnelle... avouant d'une part qu'ils sont des "hommes faillibles, et, d'autre part, prétendant formuler "au nom de Dieu même la règle infaillible de la croyance "chrétienne. Peut-on imaginer rien de plus contradictoi-"re?"...

La Réforme n'a pas agi seulement d'une façon illogique, elle a agi encore avec une méconnaissance rare des besoins de l'âme humaine. Tout ce côté de notre religion qui est une douceur pour le cœur, un attrait pour l'imagination, un charme pour les sens; tout ce qui sert aux humbles, aux petits, aux âmes aimantes pour s'acheminer vers l'inaccessible divin; tout cela: la Vierge, la présence réelle, le purgatoire, la mystique de la piété, la richesse du culte extérieur, la pompe des cérémonies, tout cela, dis-je, a été banni des églises réformées comme un reste de papisme. Le protestantisme, comme religion, est froid, sombre et nu à l'égal de ses temples.

---

(1) *Les Religions d'autorité et la Religion d'esprit*, p. 414.

Les peuples du Nord — les seuls d'ailleurs qui se soient séparés de Rome — peuvent peut-être s'accommoder assez bien, dans leurs brouillards, d'une religion comme celle-là; quant à nous, il ne nous est pas possible d'y voir autre chose, avec le protestant Sabatier, qu'"un catholicisme chétif, "superstitieux et rabougri." (1)

Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, le protestantisme, lorsqu'il se constitue en église, devient donc une assez triste doublure du catholicisme. Et pourtant, pour tous ceux qui comme nous ont l'intime conviction que la notion d'église est inséparable de la religion du Christ, ce reste de catholicisme que les églises réformées gardaient encore, apparaissait comme un dernier rempart contre le rationalisme. Si étroites, si divisées, si tristes que fussent ces églises, elles restaient encore pour un nombre considérable d'âmes un refuge où elles pouvaient se donner l'illusion infiniment douce de participer à la vie du Christ. Nous allons voir maintenant comment ce dernier refuge menace de leur être ravi. Nous allons assister à la dissolution lente et progressive des églises établies.

3.—*L'émiettement du Protestantisme*

Les idées que les hommes sèment par le monde, ne produisent pas immédiatement leur moisson. Elles dorment longtemps, comme le blé dans le sillon, "du long et lourd sommeil de la graine lancée." On les croirait mortes; il n'en est rien. Un jour, brisant la frêle couche de terre sous laquelle on les avait ensevelies, elles apparaissent à la surface réclamant leur part d'air et de soleil. Il en fut ainsi de l'idée protestante du libre examen que Luther avait jetée dans le sol profondément bouleversé de l'Europe du XVIème siècle. Les princes réformés avaient cru l'étouffer, ils se trompaient. Lentement, mais irrésistiblement, elle faisait son chemin dans les âmes tyrannisées et un jour devait fatalement venir où elle ferait éclater le cadre des églises officielles où elle se trouvait à l'étroit. Quand ce jour fut arrivé, ce fut l'émiettement du Protestantisme qui commença.

---

(1) *Les Religions d'autorité et la religion d'esprit*, p. 360.

"La Réforme" — a dit Sabatier, que j'aime à citer, par qu'il est l'un des protestants les plus conséquents que je connaisse — "la Réforme aboutit à la variété des rites, des "formules et des associations aussi nécessairement que le "principe catholique à l'unité." (1)

Du jour, en effet, où Luther écartait d'un geste de révolte l'autorité de Rome, de ce jour, dis-je, la porte était ouverte à toutes les opinions, aux plus hardies, aux plus fantaisistes, aussi bien qu'aux plus absurdes. Vous réclamez pour vous la liberté d'en appeler des décisions de Rome? De quel droit alors pourriez-vous me la refuser? Vous rejetez l'autorité du pape, parce que, dites-vous, vous ne la trouvez pas dans la Bible? Si moi, à mon tour, je n'y trouve pas la divinité du Christ que vous voulez m'imposer, qu'est-ce que cela me fait que vous, vous l'y voyiez?

A ce raisonnement un peu bien simple les protestants les plus logiques reconnaissent qu'il n'y a pas de réplique à faire. Aussi, dans tous les pays protestants qui jouissent d'une certaine liberté, les sectes se sont-elles multipliées d'une façon alarmante, déchirant profondément les grandes églises nationales, menaçant de réduire en poussière leur organisation hiérarchique et leur credo. S'il faut en croire un observateur d'ordinaire bien renseigné, (2) l'agitation religieuse qui s'est faite en Angleterre durant ces cinquante dernières années aurait fait surgir plus de trois cents sectes D'après une statistique officielle, il y avait aux Etats-Unis, en 1906, 164 dénominations différentes. Non seulement chacune des grandes communions était représentée, mais chacune se ramifiait en un nombre considérable de branches indépendantes. C'est ainsi que d'après un rapport un peu plus ancien: celui de 1896, il y avait 17 branches de méthodistes, 16 de luthériens, 13 de baptistes, 12 de presbytériens, et ainsi de suite.

Les protestants nous disent que Rome a perdu, le long des siècles, la vraie doctrine du Christ. Mais qui donc d'entre eux tous l'a retrouvée? Est-ce l'église anglicane,

---

(1) Esquisse d'une philosophie de la religion, p. 252.

(2) Semaine catholique de la Suisse française, 16 septembre 1916, p. 611.

l'Armée du salut ou la Christian science? Et si c'est l'église anglicane, est-ce la haute église, la basse église, l'église large? Et si c'est la haute église, est-ce le groupe des modérés ou des ritualistes? Car enfin, il n'est pas possible qu'ils soient tous en même temps dans la vérité. Il n'est pas possible que ceux qui ont des évêques et ceux qui n'en veulent pas, que ceux qui pratiquent la confession et ceux qui la rejettent avec horreur aient également raison. Et alors qu'est-ce donc qu'être un vrai protestant? Y a-t-il un seul article de foi sur lequel ils soient tous d'accord? Et s'il n'y en a pas, n'est-il pas légitime de conclure qu'il y a des protestants mais qu'il n'y a plus guère de protestantisme?

Plus j'y songe et plus je trouve que ces improvisations religieuses sorties du cerveau d'un Booth, d'un Fox, ou même d'un Luther et d'un Calvin, ressemblent à ces ruisseaux creusés de main d'homme qui sillonnent nos champs aux jours du printemps. L'eau qui coule entre leurs rives étroites et tourmentées peut être pure, elle peut réfléchir le ciel, dans un moment donné du temps, mais que sont-ils, ces ruisseaux, si on les compare à ce fleuve immense jailli des entrailles du Christ et qui coule majestueusement le long de vingt siècles d'histoire, toujours calme, toujours identique à lui-même, roulant dans ses flots des promesses d'éternité?

4.—*L'avenir des églises réformées*

Le spectacle que le protestantisme offre au monde peut donc se résumer ainsi: un amas confus de sectes disparates, en lutte les unes avec les autres, ayant chacune un credo différent, se disputant les âmes en quête de vérité, incapables d'offrir à aucune la certitude dont elles auraient besoin, mais les prédisposant toutes au doute universel et à l'indifférence religieuse. Et maintenant, quel sera l'avenir des églises réformées? Possèdent-elles à l'heure actuelle une force capable de contrecarrer le travail dissolvant des sectes? Nous savons tous que non. La seule force qui ait réussi, par le passé, à grouper, dans ses cadres officiels, l'arc-en-ciel des opinions protestantes, est l'état. Or l'état tel que l'ont fait les révolutions du XIXème siècle apparaît de jour en jour

plus impuissant à retenir malgré elles, autour d'un credo unique, les âmes modernes éprises de liberté. (1)

D'ailleurs, le divorce entre l'église et l'état est une chose fatale et prochaine. Il fait partie du programme des groupements qui semblent avoir l'avenir pour eux, à savoir: les radicaux et les socialistes. Le monde moderne y marche à grands pas.

Que deviendront alors les églises nationales laissées à elles-mêmes? L'Etat — pour me servir d'une expression de Georges Goyau — avait été l'échalas auquel les réformateurs les avait attachées et auquel elles n'avaient cessé jusqu'ici de se cramponner; qu'arrivera-t-il le jour où cet appui leur manquera et où elles seront livrées sans défense à toutes les conséquences du libre examen? Il arrivera, sans doute, ce qui est arrivé aux Etats-Unis. Sous l'impulsion d'un homme ou l'influence d'une idée, des groupements originaux se formeront dans les églises nationales, réveilleront pour un instant le sentiment religieux endormi; puis, ils s'affadiront, s'émietteront à leur tour jusqu'à ce qu'il ne reste à peu près plus rien de la notion catholique d'autorité... A moins, toutefois, que la libre pensée et l'indifférence religieuse qui travaillent dans le même sens arrivent encore plus tôt à ce résultat.

La désagrégation des églises nationales me paraît donc une chose inévitable. Il y aura sans doute toujours des protestants, mais l'heure approche, semble-t-il, où il n'y aura plus de vraies églises protestantes. Tant qu'il y aura, au contraire, un catholique, il y aura une église; il en serait au besoin le pape et le fidèle. Il n'en est pas de même du Protestantisme. La notion d'église ne lui est pas essentielle; nous avons même vu qu'elle lui était contradictoire. Il fau-

---

(1) Le dernier roi sans doute qui aura tenté de se servir de son sceptre comme d'une crosse sera Guillaume II de Prusse. On établissait, en 1911, sous son inspiration, un tribunal doctrinal chargé de contrôler l'enseignement des pasteurs. A cette occasion, quelqu'un écrivait dans le *Tag* (21 déc.): "Assurément l'Evangile peut protéger le roi de Prusse, mais, en aucun cas le roi de Prusse ne saurait protéger l'Evangile." C'était lui signifier que le temps des rois-évêques était fini.

dra donc que la logique l'emporte définitivement et que le protestantisme aboutisse à l'individualisme religieux. Ce sera la revanche du principe d'autorité foulé aux pieds par Luther et le premier châtiment de la Réforme.

Fr. M.-C. Forest, O. P.

Ottawa, 15 mars 1918

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRES A UN AMI

St-Apollinaire, 24 août 1873

Mon cher ami,

Je te demande pardon de ma négligence, à telle condition que tu voudras poser. Un pécheur comme moi n'a pas de condition à poser avant de se rendre. Je suis donc là à ta merci. Si pourtant tu n'as pas perdu cette bonté proverbiale qui à la fin de l'année te fit verser des larmes paternelles et désarma ta justice irritée, je te fais des excuses et de bonnes. Je n'en fais jamais d'autres.

J'ai été bienheureux de recevoir ta chère lettre du Petit-Cap. C'est tout un poème de ma vie passée que j'ai revu dans un cœur d'ami.

Ah! que je voudrais revoir ces beaux arbres, ces joyeux oiseaux, ce grand fleuve, ces montagnes, ces ombres, ce silence! Quand irai-je encore m'endormir au milieu de ces bocages qui murmurent tant de douces et mystérieuses chansons? Quand pourrai-je comme l'année dernière, au milieu de plusieurs amis, ou avec un seul plus cher qu'eux tous, voir en paix les heures passer, comme des vierges parées pour une fête, en chantant avec cette enivrante mélancolie qui empêche la vie de s'écouler trop vite?

Toi, tu jouis de ce bonheur; jouis-en pour moi. Jouis en Dieu de ces beaux jours qui ne reviendront pas. Il en viendra d'autres aussi beaux peut-être, plus beaux même, je le souhaite: ceux-là, ils seront passés.

Pour moi, j'en vois de beaux encore, mais qui ne leur ressemblent pas. Ici encore, la brise du soir a pu entendre les battements de cœurs amis et leurs doux entretiens. Le dernier rayon du soleil couchant nous a vus deux ensemble qui la veille encore s'ignoraient et qu'un éclair fit connaître l'un à l'autre pour ne s'oublier jamais. Les flots silencieux nous ont entendu révéler nos aspirations qui sont les mêmes et si les petits poissons qui sautaient hors de l'eau pour nous écouter, pouvaient parler, que de belles choses ils diraient!

Mon cher, puisque nous sommes amis et que je n'ai pas le bonheur de te voir, je veux te dire à l'oreille ce que ma mère ignore, ce que mon frère et mes sœurs ne soupçonnent pas. Je sens que la joie s'en va et que la tristesse arrive. Toute ma vie perd sa fleur et bientôt mon âme sera triste comme un jardin d'automne dont les fleurs sont tombées et dont les fruits s'en vont. Peut-être est-ce un châtiment de Dieu. Autrefois j'avais des rêves brillants, pleins d'éclat et de gloire, et où que mes yeux cherchassent l'horizon, je voyais toujours l'avenir à deux genoux qui encensait mon amour-propre et ma vanité. Aujourd'hui, je sens combien stupides étaient ces illusions, combien vains et menteurs tous ces fantômes qui posaient devant moi parés des seuls charmes de ma gloire future. Mais je ne crois plus aux rêves. Je n'ai plus la force de croire à l'avenir. Le seul que je vois désormais et le seul que Dieu me donnera, je le vois à genoux sur une tombe ignorée, ou dans une pauvre église de campagne près d'un autel où peut-être je n'aurai jamais la consolation de monter.

C'est navrant. Mais Dieu le veut et je suis calme, paisible. Rien ne paraît au dehors, si ce n'est un silence moins souvent interrompu. Si encore, au-delà de ce cercueil qui n'est peut-être pas loin, je voyais le doux sourire de mon Dieu et le visage ami de ses anges. Mais qui peut tomber sans crainte entre les mains du Dieu vivant? C'est la pensée terrible qui me revient de temps en temps comme un refrain de mort. Je ne crois pas m'abuser; ça été le

pressentiment de toute ma vie qu'il me faudrait quitter la terre avant de monter à l'autel. Et ces pressentiments-là trompent rarement. Dans tous les cas, j'ai hâte à la retraite pour mettre ordre à mes affaires. Ensuite le Bon Dieu fera de moi ce qu'il voudra.

Ce qui est certain, c'est qu'il se passe en moi quelque chose d'important, que je ne connais pas encore. Je sens que je suis dans un état de transition, dans un malaise indéfinissable, comme une étoile hors de sa sphère. Je ne suis plus le même. J'ai vieilli d'un siècle. Il n'y a que mes défauts et mon pauvre cœur qui ne changent pas.

L'amitié est toujours là, fraîche, parfumée, souriante comme au premier jour. J'ai plus d'amis que je n'en eus jamais et les aime plus que jamais; mais là encore, dans l'amitié, je sens des larmes comme au fond de toutes choses; j'aime mes amis comme s'il fallait leur dire adieu.

Que cela ne t'attriste pas, mon cher ami. Je n'entends pas que tes petits diables soient moins roses parce que les miens sont un peu violets. J'ai d'ailleurs quelques consolations. Ce bon Philippe m'a enfin écrit en même temps que toi. Je ne lui promets son pardon qu'après une seconde lettre. Ce n'est pas trop cruel...

Nous arrivons ce soir de la conférence ecclésiastique de Saint-Antoine. Un document inattendu a tombé comme une bombe au milieu des paisibles pasteurs qui avaient un moment quitté la houlette pour se reposer. Voilà que Mgr Laflèche publie, en réponse à une attaque d'un journal, une lettre de Rome *approuvant formellement le programme catholique et le proposant comme la règle qu'un électeur catholique doit avoir sous les yeux pendant les élections.*

Je te dis adieu pour aujourd'hui. Salue bien tous les amis du Petit-Cap en général et en particulier, Alfred, René, Alphonse, et tous les confrères, James, Broussard, *et caetera cuncta animalia.*

Je ne relis pas ma letre, je la trouverais trop bête. Adieu! tu me connaîtras maintenant, et tu sauras que je t'aime toujours, même quand tu es un peu paresseux.

Tout à toi,

TH. GONTHIER

St-Apollinaire, 14 juillet 1874

Mon cher ami,

Je n'envie pas les splendeurs de Spencer Wood. je n'en ai pas besoin. Je suis heureux au milieu de ma pauvre famille qui redouble pour moi de tendresse et d'affection. Je suis heureux, et pourtant je souffre. Je sens déjà trembler dans toutes les voix, je vois trembler au bord de toutes les paupières l'Adieu de ce grand départ, (1) de cette séparation qui sera peut-être éternelle pour plusieurs. Dieu soit béni qui a mis dans le calice de la fleur des sucs amers à côté des suaves parfums! Je respire la joie du sacrifice: mais j'en savoure l'amertume. Il m'eût été vingt fois plus facile de partir sans revoir ma famille. Je n'accuse pas Saint François-Xavier qui ne voulut pas avant de partir aller voir sa mère et ceux de sa maison. C'était leur épargner les déchirements du départ, et s'épargner à lui-même une douleur qui ne pouvait que l'ébranler. Hier soir, j'étais seul avec ma mère. Elle me dit ces simples paroles dont tu comprendras l'impression: "J'ai une grâce à te demander: je te la demande tout de suite, parce que j'aurais pu "l'oublier à ton départ. Si jamais tu viens à dire la messe, "tu m'en diras une, quand je serai morte. Car peut-être, "quand tu reviendras, ne serai-je plus sur la terre." Je ne veux faire de reproche à personne; mais chacun à son tour, sans vouloir m'affliger, me dit une parole qui me va à l'âme. J'espère cependant que le courage ne manquera pas au jour du départ. J'ai tant de bons amis qui prieront pour moi.

Je n'ai pas encore vu J... et n'ai reçu de lui aucune nouvelle. Pauvre enfant! je voudrais bien avant mon départ lui dire quelques mots au cœur, s'il en a un. Lawrence viendra à la fin de cette semaine. Les autres n'ont pas bougé.

Je ne sais où en sont rendus mes articles à l'*Opinion publique*. (2) Le 6, Oscar Dunn m'a écrit que la première partie était déjà livrée à l'imprimeur et qu'il publierait la suite avec plaisir aux conditions que je désire. Malheureu-

---

(1) Départ pour le noviciat d'Abbeville, (France) le 22 août 1874.

(2) Ces articles intitulés: "Quelques réflexions sur l'art et la poésie," et signés: A. de Saint-Réal, parurent en juillet 1874 et furent reproduits par le "Rosaire" en 1899.

sement, je n'a pu lui envoyer encore la seconde partie complète: mes notes sont restées dans mes malles à St-Antoine et je les aurai seulement cette semaine. En attendant, je recopie la troisième partie. C'est bien long. J'ai peur que tout le monde en dise autant. En attendant, prends garde aux indiscrétions, car la fusée sera manquée.

J'aurais voulu te féliciter au long de ta ferveur. Ce sera pour une autre fois. Des saluts à tous les amis que tu verras.

Tout à toi,

TON THEOPHILE

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

LETTRE PASTORALE

A l'occasion de la fête de S. Thomas d'Aquin, Sa Grandeur Mgr Médard Emard, évêque de Valleyfield, adressait le 5 mars aux écoliers de son diocèse une lettre onctueuse et simple où se manifestent une fois de plus l'esprit doctrinal du digne prélat et son zèle pour la culture religieuse de ses subordonnés.

Après avoir rapidement esquissé la biographie de S. Thomas, Sa Grandeur insiste sur ses trois dévotions principales: la Ste Vierge, l'Eucharistie et l'Eglise. Citons cette dernière partie où l'on rappelle incidemment les directions pontificales sur l'enseignement thomiste:

"Il exagérait sans doute, cet hérétique présomptueux qui, reculant devant la logique irrésistible de saint Thomas, disait: "Enlevez ce docteur et je renverserai l'Eglise." Mais quel hommage rendu à notre Saint! Il s'efface cependant devant ceux qui lui sont adressés même durant sa vie, par tout ce qu'il y a dans le monde de plus vertueux et de plus savant. Et tous les éloges qu'il reçoit reviennent à celui qu'il est, dans la force du terme, un serviteur de l'Eglise.

"Au reste, son action devait être sans limites, s'étendre à tous les temps à venir, et parmi tous ses écrits, la Somme contre les Gentils et la Somme Théologique suffiraient à elles seules pour lui assurer cette agissante immortalité.

"La Somme de saint Thomas! Plus vaste, plus élevée, et plus durable que la cathédrale de Cologne, qui se bâtit en même temps, la Somme, véritable basilique intellectuelle, creuse ses fondations dans les profondeurs de la pensée humaine, et ses murs portent jusqu'au ciel, dans le domaine de la révélation, la coupole qui les réunit en une seule et sublime construction. Tout y est, des problèmes qui agitent l'humanité, depuis la question que l'homme se pose sur son origine, jusqu'à la parole qui ouvre l'éternité pour y faire apercevoir nos fins dernières.

"La Somme de saint Thomas, composée d'articles qui sont autant de miracles, a dit un Pape, a si bien pénétré l'âme de l'Eglise qu'elle est restée, comme elle restera toujours, le temple dans lequel il faut entrer et qu'il faut parcourir, si l'on veut obtenir quelque science théologique. Aussi les Souverains Pontifes, de tout temps, et récemment encore Benoît XV, ont-ils décrété dans des actes solennels qui commandent l'obéissance, que non seulement la doctrine du docteur angélique, mais son nom lui-même, c'est-à-dire son œuvre personnelle, fût maintenue en permanence sous les yeux des maîtres et des disciples. C'est la glorification de saint Thomas dans son amour de l'Eglise."

Les dominicains a la guerre

Citations et promotions: "Le chef de bataillon Manicacci, commandant le 54e bataillon Alpin de Chasseurs à pied (bataillon d'élite du 5e groupe de chasseurs, 47e division) nomme au grade de chasseur de 1ère classe honoraire le P. Delor, aumônier militaire:

"En reconnaissance du paternel dévouement et de l'affectueuse sollicitude qu'il n'a cessé de témoigner aux officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs du bataillon, en toutes circonstances; et particulièrement en Alsace, sur la Somme, dans l'Aisne, en Champagne, et en Italie (1915-1918, le 18 janvier 1918."

—Le P. Porcherot vient d'être nommé sergent.

—Le colonel commandant le 31e régiment de Dragons cite à l'ordre du régiment:

Heris, Charles, infirmier-brancardier volontaire, quoique du service auxiliaire, blessé d'un éclat d'obus le 6 octobre 1915, a rempli avec une modestie, un zèle et un dévouement apprécié de tous, son rôle d'aumônier en Alsace à Venizel, en Champagne, s'est particulièrement distingué par sa belle conduite au Linguet."

—Tonneau, Emile, caporal signaleur C. H. R.: "A, dans un secteur d'attaque, assuré avec intelligence et dévouement, le fonctionnement de son service dans un poste particulièrement bombardé."

—Bernard, Pierre, infirmier (aumônier) à la 31e batterie du 121e Rt. d'A. L.:

"Appelé avec son unité dans le secteur occupé par la 2e division d'armée belge, s'est, au cours des opérations qui se sont déroulées devant Dixmude, en 1917, tout particulièrement distingué par sa bravoure sous les fréquents bombardements ennemis; le 3 novembre, a traversé un violent barrage d'artillerie ennemie pour porter secours à un officier belge grièvement blessé."

Le P. Bernard, déjà titulaire de la croix de guerre française, vient de recevoir la croix belge et d'être nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Le Couvent de Jerusalem

Le R. P. Séjourné écrit au Provincial de France:

"Pour répondre au bienveillant intérêt que vous portez à Jérusalem et à notre cher Saint-Etienne, je suis heureux de vous transmettre les quelques détails que nous avons appris ces jours-ci. Ils sont tirés en grande partie d'une lettre du P. Savignac au T. R. P. Lagrange, datée du 8 janvier de Port-Saïd.

J'ai reçu ce matin, écrit le Père, une lettre du P. Doumeth datée du 30 décembre; tous nos religieux vont bien. Ils ont fait une belle fête de S. Etienne. La grand'messe a été chantée par le P. Doumeth; le P. Burtin (des Pères Blancs) faisant diacre. Aux vêpres, le P. Léopold (des PP. Assomptionnistes) a prêché. M. Georges Picot, haut commissaire français, avec le consul français, et le consul

d'Espagne, a assisté à la messe et aux vêpres, ainsi qu'au déjeuner à midi. La basilique était presque pleine: on avait envoyé des invitations comme on faisait avant la guerre. La bénédiction du S. Sacrement a été donnée par Monseigneur le vicaire patriarcal, en l'absence de Mgr Camassei, patriarche, emmené par les Turco-Boches. Aucune nouvelle de la maison ni de la bibliothèque. Le P. Antonin Janssen va partir incessamment pour El Gods (Jérusalem). M. Picot vient de le demander, et la marine l'a accordé. Il est actuellement au Caire, où les Anglais l'ont prié de passer avant de partir. Je vais lui confier 40 livres sterling en or; et lui en fournira autant, ce qui permettra de venir un peu en aide aux chers Frères; ils n'ont plus ni sucre, ni riz, ni farine, ni pétrole, etc, etc. Le P. Janssen s'arrangera avec l'Intendance anglaise ou autrement pour les secourir. Je sais d'ailleurs que M. Picot s'occupe activement de tout ce dont pourraient avoir besoin les communautés françaises de Jérusalem.

Une lettre d'un membre de la mission française qui a visité St-Etienne, disait au P. Dhorme, que les bâtiments du couvent sont intacts, mais très salis; le mobilier a été emporté et 370 ouvrages de la bibliothèque, section de Palestine, Syrie et Orient, enlevés. Les ouvrages sur la Bible et les Patrologies n'ont pas été touchés. En somme, malgré les angoisses et les privations supportées par nos religieux, les dégradations et déprédations subies, nous devons remercier S. Etienne d'avoir protégé son sanctuaire et son couvent."

—Nous apprenons avec grand plaisir, qu'un des professeurs de l'Ecole Biblique, le P. Vincent, de la Province de Lyon, a été nommé par décret du 24 janvier 1918, officier interprète de 3e classe, au ministère de la guerre. (section d'Afrique et d'Orient) C'est une juste récompense donnée à sa grande compétence et aux services signalés qu'il rend.

La fete de S. Thomas

Elle fut célébrée pompeusement dans toutes nos églises, mais avec un éclat particulier à St-Jean-Baptiste d'Ottawa où les circonstances permettent de réunir chaque année une assistance considérable "d'écoliers," au sens le plus varié de

ce terme. On sait, en effet, que Dominicains, Capucins, Oblats, Rédemptoristes, Pères de la Compagnie de Marie ont établi leur scholasticat dans la capitale, de par la volonté expresse de feu Mgr Duhamel. Ces divers Ordres ainsi que le Grand Séminaire étaient donc largement représentés à la cérémonie du 7 mars.

Le T. R. P. Rouleau, Maître en Sacrée Théologie et Régent des études, chanta la messe avec les RR. FF. Longtin et Gaudreault comme diacre et sous-diacre. Son Excellence Mgr Stagni, évêque d'Ancyre et Délégué Apostolique, présidait au trône, assisté de M. le chanoine Beauchamp et du R. P. Guillot, C. SS. R. La chorale des Etudiants Oblats exécuta avec art le plain-chant de la messe et divers morceaux appropriés.

Le R. P. Mignault, O. P., dans un panégyrique du Saint habilement conçu et présenté, nous montra *la pureté, l'humilité et la prière* comme autant d'échelons nécessaires pour atteindre au vrai surnaturel. Il sut puiser, avec un rare à-propos, l'exposé de cette théorie dans la *Somme* de S. Thomas et l'application dans sa vie.

Dans l'après-midi, professeurs et élèves de notre Couvent d'Etudes se réunirent pour une séance intime en l'honneur de leur Maître.

FRA DOMENICO

RECENSIONS

ABBÉ F. KLEIN. *Avec les Blessés.* Un vol. in-12. *Franco par la poste*, 3 fr. 60. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dieu nous aime : Telle est la pensée qui inspire toutes les pages de ce livre et en fait l'unité réelle. Dans ses entretiens avec les blessés (plus de dix mille ont passé par son Ambulance), l'abbé Klein choisit ce qui se rapporte aux points les plus élevés de la doctrine chrétienne, et il l'expose avec tant de simplicité, en un style si clair et si pur, que les lecteurs même incroyants ne pourront s'empêcher d'y prendre intérêt. Ils aimeront à reconnaître, sous

une forme et dans des sujets un peu différents, l'auteur des *Douleurs qui espèrent* et de *la Guerre vue d'une Ambulance*.

L'aumônier-écrivain n'oublie pas qu'il parle de religion devant de grands blessés à peine sortis des périls mortels de la guerre. Constamment il s'adapte aux préoccupations, aux besoins, aux anxiétés de son auditoire, et rien n'est original, rien n'est vraiment neuf, comme la rencontre, pour ainsi dire, des idées éternelles avec les âmes les plus fortement atteintes par l'épreuve d'aujourd'hui.

Le discours sur l'arrivée de l'Amérique, donné en appendice et qui fut prononcé le 4 juillet dernier pour la fête de l'Indépendance des Etats-Unis, est un petit chef-d'œuvre d'éloquence patriotique.

R. P. Gillet, O. P., *La Doctrine de Vie*. 1 vol. in-12. *Franco par la poste* : 3 fr. 60. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur.

Ce nouvel ouvrage du R. P. Gillet répond à un véritable besoin. On n'y trouvera pas une exposition scolaire et complète de la doctrine catholique, ni une analyse détaillée de la vie chrétienne, mais seulement l'essentiel de la doctrine et une méthode d'adaptation de la vérité aux conditions générales de toute vie désireuse de se retremper à ses sources.

Avant d'être imprimées ces pages ont été soumises au jugement de théologiens autorisés, et à l'expérience de quelques âmes d'élite ; de tous côtés on a vivement encouragé l'auteur à les publier, car elles sont de nature à faire beaucoup de bien.

Divisions de cet ouvrage :

INTRODUCTION.—*Du dilettantisme religieux d'hier à l'action de demain.*—I. Le dilettantisme religieux : dogmatique, moral, cultuel.—II. Du dilettantisme religieux à l'action. Les causes sociales de l'évolution religieuse de la jeunesse, l'Intuition des Jeunes et la France de demain.

LIVRE I : *La Doctrine*. — I. Les harmonies de la création ; — II. Les harmonies de l'incarnation ; — III. Les harmonies de la rédemption ; — IV. Les harmonies de la prédestination ; — V. Les harmonies de la présence de Dieu.

LIVRE II : *La Vie*.—I. Conscience et présence de Dieu ; — II. Prière et prédestination ; — III. Souffrance et Rédemption ; — IV Vie humaine et Vie divine ; — V. La Vie divine et ses sources. Le Saint-Esprit ; — VI. Le Christ ; — VII. Le Christ et les Sacrements ; — VIII. La Messe ; — IX. La Sainte Vierge ; — X. La Communion des Saints ; — XI. L'Apostolat.

L'Histoire Sainte Enseignée.

M. l'abbé Baillargé, curé de Verchères, vient de publier son troisième volume de l'*Histoire Sainte enseignée*, partie du maître ou de la maîtresse. C'est un fort volume de près de cinq cents pages. Il complète naturellement les précédents. Nous ne voulons pas nous permettre ici d'adresser à notre laborieux et érudit confrère des éloges, dont, sans doute, il se soucie fort peu. Mais nous tenons, une fois de plus, à recommander ses livres à l'attention des éducateurs de notre pays. C'est le résultat de longues années d'é-

tudes, de réflexions et de labeurs, que M. le curé de Verchères a fixé dans ses pages. Il n'y a rien, dit-on, de parfait sous le soleil, et nous savons que la critique a prétendu que le savoir du distingué curé est bien quelque peu touffu, que ses livres sont trop pleins de choses, qu'il aurait gagné à élaguer encore. Et pourtant, est-ce sa faute à lui si l'histoire des temps primitifs, puis celle du peuple de Dieu et enfin celle de la vie de Notre-Seigneur, sont ce qu'elles sont, remplies d'événements et de faits, qu'il faut bien raconter sous peine d'être par trop incomplet? On a dit encore: "Les enfants n'ont pas besoin de savoir tout cela!" — Pourquoi pas? La science des choses de Dieu, la connaissance de la révélation sous toutes ses formes — primitive, mosaïque ou chrétienne — ne sont-ce pas science et connaissance qui importent avant toute autre pour un enfant catholique? Comme le rappelle l'auteur, au début de sa courte préface: "La vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous, le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ." D'ailleurs, l'auteur a proportionné, en suivant cette méthode concentrique qui lui est chère, ses enseignements aux divers âges des enfants, selon qu'ils suivent le cours élémentaire, le cours intermédiaire ou le cours supérieur. (*Revue Canadienne*)

L'Action francaise.

La livraison de février de l'*Action française* maintient le caractère d'intérêt et de variété dans l'unité qui est déjà celui de la revue. Tout tend au même but, mais par des routes diverses.

Le numéro s'ouvre sur une vibrante poésie de M. Albert Lozeau: *L'appel aux armes*, suivie de la réponse de M. Omer Héroux à l'enquête sur *Nos forces nationales*. M. Héroux parle de *La Fraternité française*. Le mois prochain, le R. P. Louis Lalande traitera de la revanche des berceaux. Après cet article, nous relevons une étude, savoureuse et pleine de conseils pratiques, de Mlle Irène Lesage, sur l'éducation du patriotisme dans la famille, un article de M. Donatien Frémont, chef du secrétariat de l'Association catholique franco-Canadienne de la Saskatchewan, sur cette association, une chronique de M. Léon Lorrain: *L'art oratoire est-il un art inférieur?* la chronique mensuelle de Pierre Homier: *A travers la vie courante*, et un copieux récit de la grande soirée d'action française du 23 janvier, avec des extraits de la conférence du P. Louis Lalande et des allocutions de MM. l'abbé Groulx et Edouard Montpetit. On y trouvera également une note de M. l'abbé Groulx sur le dernier livre du P. Archambault: *Le Clergé et l'action sociale*.

La *Partie documentaire* est particulièrement intéressante. Elle contient, sous le titre l'*Offensive en Saskatchewan*, le texte des résolutions qui révèlent le plan d'attaque contre l'enseignement bilingue, puis, des notes sur la Fédération catholique des sociétés franco-américaines et une étude, reproduite du *Droit*, sur l'Impôt scolaire à Ottawa qui surprendra beaucoup de gens.

Le succès de l'*Action française* va s'accentuant. Elle tire maintenant à 4,000 exemplaires.

D'ici quelques jours, la revue publiera en brochurette distincte le texte de la conférence du R. P. Louis Lalande sur *la Fierté*. Cette brochurette se vendra 10 sous l'exemplaire (plus un sou pour le port), $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. On peut tout de suite adresser les commandes au secrétariat de la *Ligue des*

Droits du français, bureau 32, Immeuble de *La Sauvegarde*, à Montréal.

C'est là aussi qu'il faut s'adresser pour l'abonnement à la revue. Celui-ci est d'une piastre par année. L'année commence à janvier et l'on peut avoir tous les numéros parus cette année.

(*Librairies Granger et Notre-Dame, à Montréal, et Garneau, Québec*)

Mgr J. Tissier. *Les Croyances fondamentales.* 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50.

L'infatigable évêque de Châlons écrit un nouveau livre "Pour les gens du monde," afin de les aider à s'instruire des vérités fondamentales de la religion catholique. Le but que se propose Mgr Tissier est un but apostolique. "L'expérience de la guerre, qui nous a mis en rapport avec des hommes du monde de toute sorte, civils et militaires, nous a confirmé dans la pensée que nous avions depuis longtemps, que la société française, dans les milieux bourgeois et populaires, n'est pas si irréligieuse qu'ignorante des vérités les plus élémentaires de la religion." L'évêque ne s'adresse pas aux théologiens, qui pourraient fournir des raisons peut-être plus profondes, mais aux gens du monde qui n'ont pas le loisir de se livrer eux-mêmes à des études savantes, comme on le verra par la table des matières.

Il y a une vérité. — Il y a un Dieu. — Il y a une destinée. — Il y a une religion. — Il y a un ordre surnaturel. — Il y a une Eglise. — Il y a des mystères et des miracles possibles. — Il y a des miracles démontrables.

A lire Mgr Tissier, ses lecteurs éprouveront le même charme qu'ont éprouvé ses auditeurs à l'entendre et trouveront même profit.

L. Rouzic, aumônier, rue des Postes, *Le Purgatoire.*— Pour nos Morts et avec nos morts. — (1 vol. in-12 de 454 pages. Prix. 3 fr. 50)

L'auteur se propose un double but: 1o nous faire éviter les souffrances du purgatoire; 2o délivrer ceux qui les endurent. Mais que de questions soulève ce seul mot, le *Purgatoire.* Où est-il? Quel est l'état des âmes qui y pénètrent? Quelles sont leurs peines? Ont-elles des joies? Combien de temps restent-elles dans les flammes? Quel est le rôle des anges à leur égard? En quoi consiste l'intervention de la Sainte Vierge? Quels actes de notre part peuvent les soulager et terminer leur peine?

Toutes ces questions et bien d'autres qui nous touchent de fort près sont abordées et traitées avec la certitude que donne la théologie et une émotion communicative et prenante. Qui de nous peut être sûr de n'avoir pas à faire bientôt le pèlerinage du purgatoire?

Ainsi les conséquences de la guerre ne se bornent pas à la défense de la Patrie et au maintien de l'intégrité de son territoire; elles atteignent les âmes dans leur vie intime et leurs intérêts les plus chers.

A. Cothenet. *Le Vénérable Jean-Claude Colin et la Société de Marie.* (In-12. Prix: 2 fr)

Ceci pourrait passer pour un petit traité d'humilité en action. L'"action," c'est la vie du Fondateur des Maristes qui la fournit; et l'on y fera aisément ample moisson de traits d'humilité aussi saisissants qu'attrayants. Attrayants surtout. L'humilité est bien une vertu qui fait à plusieurs l'effet d'être assez rébarbative, presque inaccessible. Ici, à travers ces pages, nous espérons vraiment qu'il n'est personne qui ne la trouve aimable.

Et l'on y trouvera surtout qu'elle n'est pas faite seulement pour les Saints, mais pour tout le monde, et non seulement en ce sens que tout le monde est appelé à la sainteté, mais parce que sans humilité il n'y a pas de perfection même purement naturelle, pas de vie vraiment "humaine," pas de bon sens. Tout ce qui veut rester équilibré doit être à base d'humilité. L'orgueil, tout ce qui s'appelle orgueil, est principe de déséquilibre. Rien d'"humain" sans humilité, pas plus dans la vie des peuples que dans la vie des individus; et la guerre actuelle nous donne un exemple effrayant des excès où l'orgueil collectif peut entraîner une race.

On trouvera tout cela, et beaucoup d'autres choses encore, dans ce petit livre, où nous souhaitons à tout le monde de venir chercher intérêt et édification.

J. Dargaud, supérieur des Chapelains de Paray-le-Monial. — *Au Coeur de Jésus agonisant, notre Coeur compatissant.* — Douze méditations pour l'Heure-Sainte. (2e éd.)

Ces Méditations *Au Coeur de Jésus agonisant* sont riches de pieuses, solides et touchantes pensées. Elles aident efficacement l'âme à remplir la tâche sainte de réparation, d'expiation et de consolation que réclame le Sacré-Cœur de Jésus dans l'Heure-Sainte.

P. A. Monfat, de la Société de Marie: *Les vrais principes de l'Education chrétienne,* rappelés aux maîtres et aux familles. (Nouvelle édition, avec préface de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon. 1 vol. in-12 de XLV-424 pages. Prix: 4 francs.)

Il ne fallait pas que ce magistral traité risquât de tomber dans l'oubli. Un confrère et disciple de l'auteur nous le rend aujourd'hui, revu et un peu allégé. Une préface forte et suggestive de Mgr Lavallée l'introduit dans l'actualité, en montrant l'urgence d'une application fidèle de ces "Vrais principes" pour l'œuvre morale d'après-guerre.

A l'école du P. Monfat, les parents et les maîtres s'éclaireront encore sur la grandeur de leur tâche et sur la manière de façonner des âmes de chrétiens en même temps que des esprits cultivés. Qu'ils lisent et méditent, en particulier, toutes ces pages substantielles et savoureuses où l'auteur les presse d'imprégner de la foi leur propre vie et leur propre pensée, comme leurs procédés d'enseignement et d'éducation!

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. **Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"**

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, *pour faire évaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :*

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau, 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

IL Y A UNE MÈCHE

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coute un sou par année. Une mèche fraiche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. — En bruyère d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la malle avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de $1.00. Adressez: *Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montréal, Canada.*

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

Avant de faire vos achats, feuilletez nos annonces

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Onthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple
93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

A louer

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 748 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 **160. rue Nicolas**

OTTAWA

Demandez nos prix. **Ils vous intéresseront**

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

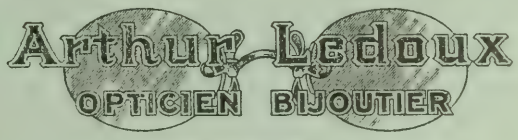

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MOTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année MAI 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. CESLAS FOREST, O. P. —La crise du Protestantisme — En marche vers la libre-pensée

R. P. V.-M. BRETON, O. F. M. —Pour les Jeunes — De la facilité

R. P. ALBERT MARION, O.P. —Dernier assaut contre les droits non réservés

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime — Lettre à un ami

RR. PP. ROULEAU et PROULX—Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine;* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau, Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Dumont, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Curotte, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

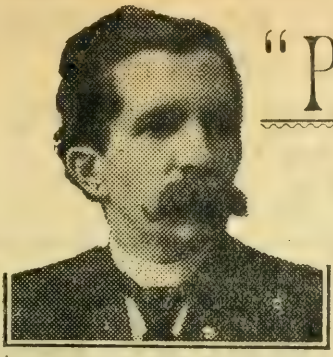

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... **$95.00** / PAR MOIS... **$10.00**

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

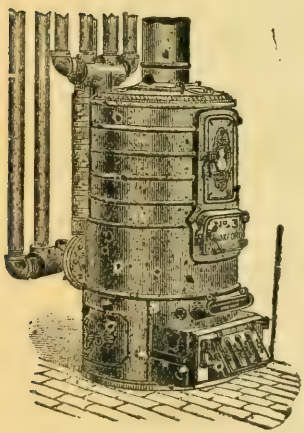

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de: Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite sur **commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous **tenez** à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A ——— **L'INSTITUT D'OPTIQUE**
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespères** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont **garantis** pour **bien Voir** de **Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES — **ST-HYACINTHE, QUE.**

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

LA CRISE DU PROTESTANTISME

II

EN MARCHE VERS LA LIBRE-PENSEE

Nous avons vu, dans un article précédent, le travail de désagrégation qui se poursuit depuis presque toujours au sein des grandes églises réformées. Ce travail ressemble assez bien, si je ne me trompe, au travail que font les vers dans les arbres de nos jardins. A peine ont-ils réussi à se glisser sous l'écorce d'une branche, que lentement, silencieusement, invisiblement ils la rongent et la réduisent en poussière. On la croirait intacte, mais un jour, un vent un peu plus violent survient et la branche est emportée. Ce vent qui menace les église réformées toutes rongées par les sectes, c'est le vent de libre-pensée.

1.—*En religion, c'est tout ou rien*

"Le protestantisme est la seule religion, au moins en "Occident, où l'on puisse devenir athée sans s'en apercevoir "et sans se faire à soi-même l'ombre d'une violence." (1) Ces paroles sont d'un rationaliste très au courant des choses religieuses, M. Guyau, et elles s'appliquent au protestantisme aussi bien qu'aux protestants. Dans les pays de culture avancée, en effet, ce ne sont pas seulement les protestant, mais c'est le protestantisme lui-même qui est en train de devenir athée, sinon sans s'en apercevoir, du moins sans se faire à lui-même l'ombre d'une violence, par la seule logique de ses principes. Du jour en effet où Luther nia un seul point de la doctrine catholique, un esprit un peu clairvoyant eût pu prévoir que la Réforme, lentement sans doute, avec des hésitations et des retours imprévus, mais fatalement aboutirait un jour au christianisme sans dogme.

(1) M. Guyau: "L'irréligion de l'avenir." p. 131

En religion, c'est tout ou rien. Il n'y a que deux homms logiques en face du problème religieux: le catholique et le rationaliste; l'un l'est dans la vérité et l'autre dans l'erreur. Si notre religion était une philosophie ce serait différent. Mais c'est une religion révélée, une religion, par conséquent, qui ne peut reposer que sur l'autorité, et l'autorité, on l'accepte en bloc ou on la nie en bloc. J'accepte aujourd'hui de toute mon âme ce que Rome enseigne, mais le jour où par impossible je serais arrivé à me convaincre qu'elle m'a trompé, ne serait-ce que sur un point de détail, —pourvu évidemment que ce point de détail fît vraiment partie de son credo, — de ce jour, dis-je, ce n'est pas seulement ce point-là que je rejetterais, mais tout la révélation qui pour moi alors n'aurait plus de sens.

Que fit au contraire Luther? Il s'imagina à tort, — les protestants eux-mêmes le concèdent aujourd'hui, — que Rome l'avait trompé sur la doctrine du salut. Douta-t-il de la révélation? Non. Il douta de l'autorité, et crut bien faire en la remplaçant par la raison. La raison a sans doute sa place marquée dans l'édifice de notre croyance, mais sa place est en dehors! Elle doit examiner les bases de l'édifice, nous montrer que nous avons des motifs évidents, irréfutables de croire que Dieu a parlé, mais elle ne doit pas se mêler de discuter la parole de Dieu ni celle de l'Eglise qui la transmet. Un dogme que l'on discute librement est un dogme perdu. Pour le conserver il faut qu'on le regarde comme une chose sacrée, intangible, une chose devant laquelle la raison doit s'humilier et se taire. Si donc vous introduisez la raison à l'intérieur de l'édifice, elle n'en sortira que le jour où elle en aura chassé tous les mystères. C'est ce qui est arrivé pour le protestantisme. Aussi un protestant convaincu, G. Monod, a-t-il pu écrire que "le Protes-"tantisme n'est plus qu'une série et une collection de formes "de la libre-pensée." (1)

Ici je veux être bien compris: je n'affirme pas que tous les protestants sont des libres-penseurs. Il y a non seulement des protestants qui ont gardé intact leur vieux credo, mais il y a des églises entières que la libre-pensée n'a guère entamées sérieusement. Ce que je dis, c'est ceci: Il y a, à

(1) Revue historique, mai-août 1892, p. 103

l'heure actuelle, à l'intérieur du protestantisme un mouvement pleinement rationaliste, — ce n'est pas ma faute, mais on l'appelle le mouvement libéral, — qui est en train de dissoudre tout ce qui restait encore de croyances dans les vieilles confessions de foi. Ce mouvement, après avoir à peu près totalement déchristianisé les sources de la science protestante en Allemagne et en France, est passé en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs, où il est en train de faire la même chose.

2.—*Le protestantisme libéral*

L'espace me manquant pour exposer, même sommairement, ce qu'est le protestantisme libéral, je voudrais du moins en donner une idée en transcrivant ici un passage du Premier Faust. C'est un dialogue entre Marguerite et Faust:

MARGUERITE

Dis-moi donc, Henri, tu n'as point de piété. De longtemps tu n'as mis les pieds à la messe, à confesse. Crois-tu en Dieu?

FAUST

Qui donc, chère âme, est si hardi que de dire: Je crois en Dieu. Demande au sage et au prêtre; leur réponse a l'air d'un persifflage.

MARGUERITE

Ainsi, tu ne crois pas?

FAUST

Ma bien-aimée, qui oserait sentir et s'exposer à dire; Je ne crois pas en Dieu. N'y a-t-il pas un mystère éternel, visible et invisible? Si grand qu'il soit, remplis-en ton âme, et si par ce sentiment tu es heureuse, nomme-le comme tu voudras: bonheur, cœur, amour, Dieu. Moi, je n'ai pour cela aucun nom. Le sentiment est tout; le nom n'est que bruit et fumée qui nous voile l'éclat des cieux...

Vous vous rappelez peut-être la candide réponse de Marguerite: "Tout cela est bel et bien. Ce que dit le prêtre y ressemble assez à quelques mots près."

C'est à quelques mots près le langage des protestants libéraux. A ces questions angoissantes: Dieu nous a-t-il révélé quelque chose? Le Christ était-il Dieu? Est-il venu mourir pour nous? Ils répondent comme Faust: Qu'importe le rêve dont s'enchante votre imagination, qu'im-

porte la croyance dont s'illumine votre âme? si ce rêve vous adoucit la vie et si cette croyance l'élève et la transforme. Le sentiment est tout, les formules de foi ne sont que bruit et fumée qui nous voile l'éclat des cieux.

"Vous permettez," dirai-je après le P. Gardeil, (1) "à un vieux Méphistophélès de la théologie d'être un peu plus exigeant que Marguerite" et de leur dire qu'ils se font une profonde illusion s'ils se croient encore chrétiens.

Le christianisme se compose d'un certain nombre de croyances, et le jour où on ne les admet plus, on peut continuer d'être philosophe, historien, mais il nous est interdit de nous dire chrétiens. "Conserver le christianisme," disait Guyau, "en supprimant le Christ,... c'est là une entreprise dont étaient seuls capables les esprits peu portés par leur nature même, à tenir grand compte de ce que nous appelons la logique. Qui n'admet pas la révélation doit se dire franchement philosophe et ne pas tenir plus compte de la Bible et de l'Evangile, que des dialogues de Platon ou des traité d'Aristote." (2)

3.—*Progrès du protestantisme libéral en Allemagne et en Angleterre*

Pour être complet il faudrait montrer ici comment le libéralisme s'est introduit en histoire et en exégèse, sous le couvert de la philosophie subjectiviste. MM. Georges Goyau (3) et Lichtenberger (4), dans des ouvrages universellement connus, ont retracé cette évolution avec une grande maîtrise. Je suis forcé d'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître cette intéressante page d'histoire. Tout ce que je puis faire ici, c'est d'essayer de marquer, par quelques faits et quelques chiffres, le degré de profondeur que le rationalisme a atteint dans les deux grands pays protestants: l'Allemagne et l'Angletere. (5) Nous parlerons

(1) Le donné théologique, p. 120
(2) M. Guyau: *L'irréligion de l'avenir*, p. 144
(3) *L'Allemagne religieuse — Le protestantisme*
(4) *Histoire des idées religieuses en Allemagne*
(5) Le peu d'espace dont nous disposons nous force à ne parler que des deux pays qui ont la direction du mouvement religieux protestant. D'ailleurs, ce qu'ils sont aujourd'hui, les autres le seront demain.

d'abord de l'Allemagne, car c'est là que le rationalisme est né, comme c'est de là qu'il est parti pour se répandre en Fance d'abord, puis dans les pays anglo-saxons, puis un peu partout.

Depuis plus de trois quarts de siècle l'université allemande est sans contredit le centre de la vie religieuse protestante. C'est sur les lèvres et dans les ouvrages de ses professeurs que savants français, anglais et autres vont puiser leur inspiration. Or l'université allemande est nettement rationaliste. Au commencement du siècle on comptait dans tout l'empire 21 universités. Aucune n'était sans professeurs incroyants; dans 17 ils étaient la presque totalité. (1)

Aussi la science théologique allemande a-t-elle presque partout les allures de la libre-pensée. Je cite un témoignage et un fait qui ont d'autant plus de valeur qu'ils sont tous deux assez anciens, assez rapprochés par conséquent des commencements du mouvement. Le témoignage est celui de M. Pffeiderer, théologien de grand renom. Il écrivait en 1891: "Les travaux des meilleurs et des plus clairvoyants théologiens de notre siècle tendent tous au même but: débarrasser le christianisme de ses voiles et de ses entraves dogmatiques." Voici le fait maintenant: En 1893, un membre du synode général de Bade avait nié la divinité du Christ dans un discours public; il eut l'approbation, publique aussi, de 99 théologiens badois. (2)

De l'université l'incrédulité est passée à l'église et a été enseignée en chaire. Ici les faits abondent. J'en cite un entre mille. Un membre du suprême consistoire du Grand Duché de Bade écrivait il y a quelques années: "Si un pasteur arrive par ses études à la conviction qu'il n'y a pas de Dieu personnel, s'il devient athée, il a le droit de prêcher cet athéisme à sa paroisse,... et le suprême consistoire a le devoir de le prendre sous sa protection." (3) Il y a pourtant plus fort que cela encore. Dans un congrès protestant tenu à Brême, en 1909, congrès, soit dit en passant, qui fut nettement anti-chrétien, on entendit le pasteur Graue déclarer

(1) Cf: "Le protestantisme contemporain" par les Drs Krogh Tonning et U. Baltus, p, 41
(2) Cf: *Ibidem*, pp. 21 et 41
(3) "Revue pratique d'Apologétique." vol. IX, p. 592

que "l'ennemi du christianisme ce n'était ni Haeckel, ni Nietzsche, ni Marx, mais la morale chrétienne qui, sous la forme des dix commandements de Dieu, ne répond plus aux exigences de la civilisation contemporaine." (1) Supposez qu'au dernier congrès de Québec un de nos théologiens se fût levé pour déclarer que le plus grand ennemi de l'Eglise, c'était les commandements de Dieu; voyez-vous d'ici le "tolle" qui l'eût accueilli? Eh bien, à Brême, il ne paraît pas que personne ne se soit ému. Cela montre la profondeur du mouvement rationaliste en Allemagne. On peut déjà prévoir le jour où l'église luthérienne toute entière sera submergée.

Dans aucune autre église il est vrai, si ce n'est dans la petite église calviniste de France, la déchristianisation n'est aussi avancée que dans l'église allemande. En Angleterre, en particulier, le rationalisme ne s'est introduit qu'assez tard, grâce à la fréquentation des universités allemandes et à l'influence de Renan. Car ça toujours été le triste privilège des français de donner des ailes aux lourdes erreurs allemandes, pour leur permettre ensuite de faire leur tour du monde.

Mais il s'est propagé avec une extrême rapidité. Aujourd'hui il est sorti de l'ombre, il s'étale dans les ouvrages de science, (2) dans les Encyclopédies, (3) et jusque dans les chaires. L'église officielle est obligée de compter avec lui. En 1916, à l'occasion de la grande mission nationale de pénitence, le comité central, pour respecter les différentes tendances de l'église anglicane, dut publier quatre sortes de tracts dogmatiques, représentant le point de vue évangélique, celui de la haute église, celui de l'école libérale, et enfin celui de la jeune génération. Cette promiscuité de l'église officielle avec ces gens qui ne croient plus à la divinité du Christ est un des plus tristes signes du temps. D'autres, toutefois, sont non moins alarmants. C'est ainsi que l'évêque d'Oxford ayant, durant la mission, publié un livre: "Manual of Membership," où il résumait l'enseignement de l'église anglicane, les journaux religieux furent remplis, pendant

(1) *Ibidem*, p. 592

(2) Cf: "Revue du Clergé français," vol. LXI, p. 308 et suiv.

(3) *L'Encyclopaedia biblica* de M. Chayne, le plus grand dictionnaire biblique anglais après celui de Hasting, est nettement rationaliste.

deux mois, de vives polémiques sur la plupart des dogmes principaux du christianisme.

D'ailleurs ceux qui sont au courant du mouvement des idées religieuses en Angleterre savent parfaitement que l'avenir appartient là, comme un peu partout dans le monde protestant, au libéralisme.

4.—*L'avenir de l'orthodoxie protestante*

Il y a donc à l'heure actuelle, au sein du protestantisme, deux groupes qui se disputent les âmes, deux groupes qui se prétendent également protestants: le groupe de ceux qui croient et le groupe de ceux qui ne croient pas. Il faudra tôt ou tard que l'un des deux l'emporte. Quel sera-t-il? Nous voudrions espérer que ce sera le groupe de ceux qui croient; nous ne le pouvons pas.

Ce qui est incontestable en tout cas, c'est que le rationalisme s'étend tous les jours davantage dans les pays réformés, c'est qu'il avance avec la culture de ces pays, c'est qu'il a pour lui la science, la jeunesse et une partie du clergé, c'est surtout qu'il a créé dans le monde des choses intellectuelles, une atmosphère où tout ce qu'il y a de chrétien s'étiole et meurt.

Les églises officielles l'ont pressenti et leur premier geste a été de desserrer un peu les liens qui retenaient les âmes autour des vieux credos, leur premier mouvement, de se montrer de moins en moins précises, de moins en moins hardies, de moins en moins exigeantes au sujet les confessions de foi.

Ce geste est des plus maladroits. Dans les choses de foi, j'aime à le répéter, c'est tout ou rien. Si on prend de la foi, on ne saurait trop en prendre, et si on commence à reculer devant le mystère, on ne sait plus bientôt où s'arrêter.

D'ailleurs, la seule chose débattue à l'heure actuelle,—il est étrange que le protestantisme ne s'en soit pas aperçu plus tôt,—ce n'est pas de savoir si tel dogme est vrai, mais bien de savoir s'il y a des dogmes vrais. On a pu discuter autrefois tel détail de la doctrine du Christ, aujourd'hui c'est le Christ lui-même qui est mis en discussion. Toutes les concessions que les églises officielles pourront faire ne serviront donc à rien; elles pourront peut-être ralentir leur marche vers la dissolution, elles ne pourront l'arrêter.

Le seul geste qui les sauverait serait le geste de Rome en 1907. L'Eglise catholique connut elle aussi, au commencement de ce siècle, une heure d'angoisse. Des prêtres, des savants, appelés plus tard modernistes, avaient fait ce rêve absurde de réconcilier le monde moderne anti-chrétien avec le catholicisme. Pour y arriver, ils se montraient disposés à abandonner une partie de l'héritage du passé. Déjà sous leurs distinctions subtiles, obscures, ambigues, les vieux dogmes commençaient à s'en aller en lambeaux. L'heure était grave, d'aucuns même la disaient désespérée. Un jour, le courrier de Rome nous apporta une lettre de Pie X. C'était au XXème siècle la répétition du geste traditionnel de Rome. Le Pape disait à la civilisation moderne ce que ses prédécesseurs avaient dit à toutes les autres erreurs, modernes aussi dans leur temps. Ce n'est pas à nous d'aller à vous, c'est à vous de revenir à nous. Notre seule raison d'être à nous c'est de rester ce que nous avons toujours été, de croire ce que nous avons toujours cru. Le modernisme était bien mort.

Mais ce geste sauveur, y a-t-il une seule église réformée qui puisse le faire efficacement? Pour le seconder dans sa lutte, le Pape avait derrière lui la magnifique hiérarchie catholique, ces prêtres, ces évêques venant chercher leur mot d'ordre à Rome. Par eux il pouvait surveiller les séminaires, contrôler la publication des ouvrages catholiques et assurer l'exécution des mesures disciplinaires qu'il prendrait. Il avait surtout cette royauté incontestée sur les intelligences catholiques en matière de foi. L'opinion personnelle de Pie X n'eût peut-être pas changé un seul sentiment. Mais derrière Pie X les catholiques virent le Christ et s'inclinèrent.

Je suppose maintenant qu'une église réformée quelconque essaie d'ébaucher demain un geste semblable. On lui demandera: Au nom de qui ou de quoi prétendez-vous imposer tel credo? Au nom de l'autorité que vous tenez du Christ? Mais c'est précisément l'essence même du protestantisme de n'en pas reconnaître. Au nom de la science? Mais la science n'est pas affaire d'autorité. Je courbe la tête devant les paroles du Christ, mais les opinions des hommes, je les discute et les juge. Ce geste-là, aucune église

ne pourra ni ne voudra le faire. Voici, en particulier, ce que le *Month* écrivait en 1914 au sujet de l'église d'Angleterre:

> Si ceux qui ne croient plus à la Résurrection, à la Conception virginale, à la divinité de Notre-Seigneur, ne sont pas détournés par un sentiment d'honneur de professer de bouche qu'ils y croient, il n'existe dans l'anglicanisme aucun organisme pour les excommunier. L'Eglise catholique peut expulser de son sein le modernisme, l'église anglicane ne le peut pas. Ce que certains évêques désirent, c'est une réaffirmation solennelle de la commune base de croyance, quitte à laisser les dissidents agir ensuite à leur guise. Mais qui fera cette solennelle réaffirmation? En d'autres termes, l'anglicanisme possède-t-il une source vivante quelconque d'autorité? Nous savons que non.

Il n'y a donc, à l'heure actuelle, au sein des églises réformées aucune autorité qui puisse arrêter, pas même ralentir le triomphe du rationalisme sur l'orthodoxie. Quand ce triomphe sera-t-il complet? Il serait ridicule de donner des dates. La mort des personnes ou des choses peut se prédire: les idées trouvent dans l'âme humaine des inconséquences qui défient toutes les prévisions. Mais serait-il vraiment si téméraire d'affirmer qu'au cinquième centenaire de la Réforme, le nom de protestant sera devenu plus ou moins synonyme de protestant libéral, et que tout ce qu'il y aura encore à cette heure d'âmes qui ne peuvent vivre sans le Christ, sans cette foi, sans cette espérance qu'Il avait apportées au monde, se groupera sous la seule autorité qui défie les siècles: l'autorité de l'Eglise de Rome.

Ce sera la revanche du credo catholique mutilé par Luther, et le second châtiment de la Réforme.

Fr. M.-C. Forest, O. P.

Ottawa, 15 avril 1918.

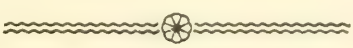

POUR LES JEUNES

DE LA FACILITÉ

I

Il est bien amusant de suivre le conflit qui périodiquement éclate dans notre monde intellectuel entre optimistes et pessimistes. Les premiers, dont ordinairement les tendances sont conservatrices et le centre d'attraction Québec, proclament que tout est pour le mieux au Canada, ou presque... et que bientôt nous pourrons cesser de recourir aux classiques du vieux pays.

Les autres, futuristes mais par prétérition — car ils savent que le cubisme lui-même est *vieux jeu* — sont sans exclusivisme de jeunes Montréalais. Ils créent au retour de la saison de fugaces revues; ils publient d'éphémères plaquettes, grosses de pages blanches, de titres et de dédicaces. Ils y instruisent, avec une candide rigueur, le procès des écrivains et artistes étrangers à leur cénacle. C'est leur "Préface de Cromwell." Ils démontrent qu'il n'existe au Canada ni littérature, ni poésie, ni architecture, ni musique... et qu'il est temps enfin qu'on salue en eux l'espoir des jours nouveaux.

Et comme il arrive, ils ont raison les uns et les autres, élégante façon d'avoir tort également sans être obligés d'en convenir: raison dans ce qu'ils affirment ensemble, tort dans ce qu'ils nient séparément.

Nous avons au Canada dans les divers champs de l'activité intellectuelle beaucoup de *talents,* mais nous n'avons que bien peu de *valeurs* D'où provient cette disproportion entre les appelés et les élus? Cela paraît étrange, mais précisément de la trop grande importance que nous attachons au talent, qui est cause que personne ne songe plus à acquérir la valeur. Paradoxale si l'on veut, mais indubitablement vraie, cette assertion où l'on pourrait réduire les

arguments de tous: *Le talent est le plus grand ennemi, parmi nous, de la véritable valeur intellectuelle.*

Non pas en soi, sans doute; mais dans l'idée exagérée que nous nous en formons. Nous nous imaginons volontiers que le talent équivaut à une consécration définitive: les gens intelligents l'admirent, les envieux et les incapables le dénigrent; mais l'heureux privilégié n'a d'autre devoir que de mépriser la critique et de humer l'encens. Son talent le classe parmi les êtres supérieurs; et surtout le dispense de la loi commune du travail. Voilà notre plus funeste erreur. Le talent n'est qu'une vocation au travail. Ceux qui n'ont pas cette vocation, cette aptitude aux œuvres de l'esprit — les *sans-talent* — qu'ils aillent planter des choux, auner de la cretonne, placer des denrées alimentaires — occupations respectables d'ailleurs et utiles et qui demandent encore certaines capacités — mais pour lesquelles les dons supérieurs ne sont pas requis.

Et ceux que Dieu a favorisés, qu'ils se souviennent de la parabole des *talents* et qu'ils songent à faire *valoir* par un courageux labeur le don d'En-Haut. Est-ce cette probité qui est la règle parmi nous?

Beaucoup — la plupart peut-être — de nos bacheliers ont *des* talens; ce n'est pas toujours *le* talent.

Avec l'impérieux besoin de devenir les arbitres des destinées politiques de leur pays, ils possèdent une relativement belle facilité de style ou d'élocution. Ils se persuadent qu'ils n'auront qu'à paraître pour réussir: Veni, *dixi,* vici. De fait, ils débutent et, sans grande préparation, s'en tirent à peu près. Complimentés, la vanité aidant, ils sont certains d'avoir remporté un triomphe... presque éclatant. Quant aux réserves que quelques uns se croient obligés de faire, on s'y attendait: l'envie pousse sur les pas de la gloire.

Le labeur ingrat et le travail obscur sont le partage des esprits médiocres. Désormais notre jeune grand homme se fiera à sa facilité. "Mon fort, à moi, disait l'un de ces triomphateurs, c'est l'improvisation. Pourquoi me fatiguer à préparer mes discours"?

Et un autre, un poète, demandait sur un ton qui présumait la réponse: "Quelle différence voyez-vous entre mes vers et ceux des auteurs célèbres? Qui empêche que cette

ode langoureuse soit signée Musset ou Verlaine, et cette tirade Rostand ou Zamacoïs ? Corneille et Hugo sont vieillis."

Ils en arrivaient à l'ignorance invincible. Chaque année le troupeau des médiocres, contents d'eux-mêmes, s'accroît ainsi de nombreuses recrues ; de vrais talents sont gaspillés pour toujours.

II

Pour qu'un talent mûrisse, pour qu'un jeune homme *bien doué* devienne un homme *de valeur,* que d'éléments sont indispensables ! Il faut un milieu favorable ; il faut une formation sérieuse et complète ; il faut enfin un travail soutenu, méthodique, persévérant.

La facilité, répétons-le assez pour nous en faire croire, la facilité, le talent naturel, n'est qu'une indication, une marque de vocation. Rien de plus. Posons qu'elle est à peu près indispensable ; que dans la plupart des cas commencer sans elle est courir à un échec certain. Mais n'y attachons pas d'autre importance. Un enfant a du goût pour la musique, une oreille juste, la mémoire des sons et des mélodies, la facilité de retrouver sur le piano un motif, un accord qu'il aura entendus. Est-ce tout pour être un bon musicien ? Non ; il lui faudra des heures de gammes pendant des années pour devenir un exécuteur passable. Il ne sera pas encore un musicien ; à peine un virtuose ; et s'il prétend composer, il ne lui suffira pas d'étudier l'harmonie, de savoir "la fugue et le contre-point" ; il aura besoin de connaître la nature, et l'histoire, et la philosophie et son âme... surtout son âme. La culture de l'esprit n'est pas moins rigoureusement nécessaire aux *maîtres* que la science du doigté.

Autant en faut-il d'un dessinateur en herbe, qui "attrappe" en quelques coups de crayon une ressemblance. De là à être un artiste, à simplement compter parmi ceux qui méritent un nom, il y a des années de travail consciencieux et patient.

A plus forte raison de l'art des arts, qui est l'art de la parole — n'en déplaise à certain jeune esthète qui qualifie d'inférieur l'art oratoire.

Duas res pleraque Gallia industriosissime prosequitur: rem militarem et argute loqui, disait Caton de nos grands

ancêtres; l'éloquence et la guerre sont dans le sang de notre race. Les Canadiens ont la passion de la parole publique; ils ne se lassent pas de l'entendre, et l'ambition la plus commune parmi eux est d'être un orateur. D'où sans doute l'engoûment des jeunes gens pour la carrière politique. Mais de ce que la parole est commune à tous les hommes, et que tous utilisent plus ou moins consciemment un lexique, une grammaire, une syntaxe, une rhétorique, on est porté à croire que l'art de parler exige moins d'études, moins d'application que la peinture ou la musique. Et c'est le contraire qui est vrai. D'abord parce qu'on ne parle point sans rien dire... je n'insiste pas. Ensuite, et surtout, parce que le lyrisme, c'est-à dire l'art de l'expression verbale portée à sa perfection, occupe effectivement le sommet de la hiérarchie esthétique. (1)

En fait, pour se mêler d'écrire ou de parler — car on ne parle bien que dans la mesure où l'on sait bien écrire— pour se mêler, dis-je, d'écrire ou de parler avec la grâce, la force et l'éclat qui font sortir la parole du néant littéraire, il faut beaucoup plus que la facilité naturelle.

Le très grand danger de la facilité, c'est qu'elle oblige de rester dans *l'à peu près;* à peu près du savoir, à peu près de l'expression. Pour m'en tenir au style, je note l'emploi du mot *à peu près* propre; la continuité *à peu près* rigoureuse des figures, (mais n'a-t-on pas dit que la métaphore incohérente était la caractéristique de l'orateur!) l'enchaînement *à peu près* logique des propositions, la distribution *à peu près* équitable des périodes... Il serait aisé de démontrer, si c'était le lieu, que le véritable ennemi du Parler français au Canada n'est pas l'anglicisme, mais *l'à peu près.* Notre littérature autochtone en fournirait de copieux, typiques et péremptoires exemples.

Existe-t-il des langues qui supportent *l'à peu près?* Aucune langue classique, sans doute; et le fait que l'anglais n'est pas exigeant sur ce point n'infirme rien. En tout cas ce n'est pas le français. Il réprouve ce que les grammairiens appellent *constructio ad sensum,* dans laquelle la phrase

---

(1) Le lyrisme est aux arts du rythme ce que l'architecture est aux arts du dessin. Nul ne contestera que l'architecture est un art où l'étude, une étude variée, étendue, approfondie, tient beaucoup de place. D'autre part, entre le lyrisme et l'architecture, la nature de son objet donne sans conteste la supériorité au premier.

est ordonnée et les mots accordés non pas selon leur teneur verbale, mais selon la logique interne de la pensée. Il ne lui suffit pas que leurs affinités juxtaposent les idées aux idées; il exige avec rigueur que l'enchaînement visible des termes manifeste et signifie l'infrangible continuité de la pensée. En français l'anacoluthe est une licence et non un mode régulier; la syllepse y est une figure, non pas un procédé. De plus aucune langue, sauf peut-être la grecque, n'a été aussi habituellement philosophique dans la formation de ses mots et dans l'ordonnance de sa syntaxe.

L'intransigeante pureté de cette langue loyale veut que la pensée soit si bien incorporée à son expression qu'il devienne impossible de modifier celle-ci sans porter atteinte à la précision de celle-là. L'idée s'incarne dans le mot, et la pensée dans la proposition, comme l'âme vivante dans le corps. (1)

Celui qui n'a pas connu ce caractère de la langue française ne l'a pas comprise; il peut la bien parler, mais c'est par un accident heureux.

On conçoit que cette exigence du français à l'égard de la clarté et de la précision; ce besoin de la propriété des termes, de la continuité des figures, et de la cohérence des raisonnements, entraînent pour celui qui veut le parler et l'écrire honnêtement la nécessité de connaître, d'apprendre les mots de la langue littéraire pour ainsi dire l'un après l'autre. C'est à quoi s'appliquent longuement, diligemment, ceux de nos cousins de France qui prétendent à maîtriser leur belle et difficile langue. Nous serions probablement surpris de voir comment étudient leur langue maternelle des hommes qui ne font point profession de l'enseigner, mais simplement de l'écrire—des romanciers, des nouvellistes;—combiens de notions ils accumulent sur l'étymologie, l'évolution, l'acception des vocables même les plus familiers; sur l'emploi de certaines prépositions et conjonctions; sur la valeur des modes du verbe!... Ils ne se fient ni sur leur facilité, ni sur ce que le français leur est naturel. Nous conclurions peut-être que vivant dans un milieu où les causes

(1) De là, il n'est pas d'absolus synonymes; quand il convient de remplacer un mot dont la répétition ou la sonorité ou la cadence est désagréable, on lui choisit un substitut en concordance avec son triple sens radical, usuel, fonctionnel.

d'appauvrissement et de corruption de notre parler ne sont que trop nombreuses et efficaces, il nous serait profitable de suivre ces exemples.

Qu'on n'y ménage pas son effort. Avec beaucoup de travail, on ne parviendra encore qu'à l'honnêteté littéraire, au respect de l'auditeur ou du lecteur. Pour atteindre à l'art véritable, il faudra pousser l'éclat jusque vers la splendeur.

III

Ces notions sont-elles suffisamment admises parmi nous? et mises en œuvre? Dès lors, ne nous étonnons point qu'il n'existe pas encore d'Ecole proprement Canadienne ni en littérature, ni en musique ou en peinture. Notre facilité, qui est grande, n'est pas caractéristique. Que nos jeunes gens apprennent à mépriser cette facilité parfois prodigieuse —d'autant plus qu'elle sera prodigieuse; à n'y voir qu'un appel au travail.

Mais avant de parler de la nécessité du travail, et de celle de la formation, relevons la nécessité d'un milieu favorable. Sur cette question, nous retrouvons les mêmes contradictoires divergences d'opinion. Selon les uns, le milieu favorable à la production des œuvres qui consacrent les maîtres et spécifient les écoles fait totalement défaut au Canada. Selon les autres, nos origines, nos mœurs, notre nature et nos moyens de culture constituent un milieu exceptionnellement favorable.

Les deux tendances sont excessives. Nulle part la production artistique ne rencontre de terroir ou de débouché comparables à ceux de la production industrielle. Nulle part il ne suffit à un jeune homme de laisser croître ses cheveux, de se coller au front une étoile de papier doré pour voir ses moindres produits proclamés œuvres de génie, et les Mécènes assiéger sa porte, et dans son escarcelle affluer les pensions du gouvernement. Nulle part?... Mais jusqu'ici quel écrivain canadien n'a pas obtenu sa petite prébende? Quel artiste n'a pas décroché sa petite commande?... Faut-il citer des noms?... D'un autre côté il serait simplement injuste à l'égard de notre race d'exiger d'elle la passion intellectuelle et esthétique qu'on trouve — et encore non communément — dans des races de culture plus ancienne et plus raffinée.

Que nos jeunes gens pressés d'être couronnés au Capitole s'en souviennent: toutes les énergies de leur peuple ont été, depuis sa naissance, absorbées par le devoir de vivre, plus impérieux sans doute que celui de chanter selon le rite! Ils sont les très proches descendants des défricheurs, des laboureurs, des petits marchands qui ont implanté, maintenu, fécondé et défendu aux bords du Saint-Laurent un rameau de France. Ils forment la première génération à qui sont permis le repos et les labeurs de l'esprit. Qu'ils ne soient pas ingrats. N'est-il pas merveilleux que conservé et transmis parmi tant d'âpres luttes, le sang qui coule dans leurs veines garde encore un désir de beauté! Au milieu de nous quelques familles déjà se signalent où la culture remonte aux trisaïeuls. Les fruits qui naissent de telles souches promettent glorieusement pour les temps voisins où cette même culture sera un patrimoine commun.

Un milieu incontestablement favorable, il appartient à l'élite d'aujourd'hui de le préparer à l'élite de demain. La France n'aurait pas eu son XVIIème siècle, si de modestes précurseurs ne l'avaient rendu possible. L'Histoire sait leurs noms. Mais la hâte qu'on voit en nos jeunes écrivains et artistes de jouir immédiatement et personnellement de la faveur publique, des couronnes et des pensions, n'inspire qu'une confiance médiocre dans leur désintéressement, dans la sincérité de leurs manifestes et de leurs prétentions de ne travailler que pour la création d'une école canadienne et la gloire de leur race.

Qu'ils donnent l'exemple. Et qu'au lieu de se complaire dans les périssables produits de leur facilité, ils fassent rendre à leurs talents des œuvres dibnes d'enrichir l'immortel patrimoine de l'humanité.

IV

La formation première, que nous avons indiquée en second lieu parmi les facteurs de la maîtrise, se supplée difficilement.

On a souvent cité, parmi les maîtres autodidactes, Louis Veuillot. Il n'avait pas, comme l'on dit au pays, "fait son cours classique." C'était même un des griefs relevés par les *cuistres* officiels contre l'écrivain qui les convainquait de lèse-grammaire et qu'ils voyaient eux-mêmes impec-

cable. Mais entendons-nous. Si la formation de Louis Veuillot fut tardive, elle fut parfaitement poursuivie et complétée. Il savait de belles-lettres, de philosophie et même de théologie autant que quiconque. Son œuvre est là qui l'atteste. Et de plus, Louis Veuillot est un génie, c'est-à-dire un de ces esprits hors-pairs dont l'intuition est la démarche, et qui sont capables de créer spontanément la méthode qui leur manque. Un peu de modestie nous retiendra de nous prévaloir de semblables précédents; et si nous voulons devenir des maîtres nous aurons à cœur notre formation. Cette formation n'est d'ailleurs pas toute dans le cours classique.

Un jeune homme, surtout s'il se range parmi les bons élèves moyens, peut sortir du collège sans avoir reçu de formation proprement dite Il est resté perdu dans le nombre, insoupçonné des professeurs et des surveillants auxquels il n'occasionnait ni tracas ni joies. Les éducateurs eux-mêmes sont rares que leurs aptitudes et leur culture pédagogiques rendent capables de donner aux sujets d'élite la formation qui leur convient.

Les programmes, au surplus — tout le monde en est d'accord, et l'on semble enfin vouloir passer de l'unanimité théorique à une réforme de la pratique — les programmes sont trop chargés; ils ne laissent pas le loisir de s'intéresser de près à la formation. Comme on l'a dit: les programmes, et sous leur coaction les collèges, visent à fournir des bachecheliers et non à produire des hommes. Etre formé, ce n'est pas avoir acquis une science telle quelle *de omni re scibili et de quibusdam aliis*... Mais c'est, de son intelligence et de sa volonté, de son esprit et de son cœur; de sa sensibilité et de ses facultés d'observation, de critique, d'analyse et de synthèse, avoir préparé en soi un *organe* de connaissance, à la fois souple et fort, précis et compréhensif, susceptible de s'appliquer avec succès à la conquête de n'importe quel domaine du savoir humain.

On appelait autrefois du beau nom *d'humanités,* cette culture harmonique et harmonieuse, intégrale et hiérarchique de *tout l'homme.* Car tout l'homme est intéressé à la recherche de la Vérité vivante. "La sagesse n'entre pas dans l'âme malévole ni n'habite dans un corps vendu au péché," (Sap. I, 4) dit l'Ecriture; à quoi fait écho la parole de Platon: "Il faut aller au vrai avec toute son âme."

Il est donc bien entendu qu'elle n'est pas l'œuvre de quelques années de collège. On pourrait même dire qu'elle ne peut se poursuivre en toute latitude qu'après le collège, où pourtant elle a dû être ébauchée, durant les années d'université et jusque vers la trentaine. Elle n'est jamais absolument achevée, parce qu'elle se perfectionne par les œuvres qu'elle suscite. Le P. Gratry qui la préconise dans ses *Sources,* en montre assez l'efficacité et la grandeur. N'est-ce point elle qui a produit cet admirable XVIIème siècle avec ses génies universels, gloire de leur âge et de l'humanité, maîtres écrivains, philosophes, théologiens, aussi bien que mathématiciens et savants, et plus encore, pénétrés d'esprit chrétien jusque dans de généreuses erreurs: Pascal, Descartes, Leiznitz, Racine, Arnauld, Galilée, Torricelli, et Bossuet qui ne le cède à aucun autre.

Une telle formation est une merveilleuse préparation au travail Elle ne devrait être que cela. Dans un siècle moins superficiel que le nôtre un esprit préparé de cette sorte ne serait qu'un bon ouvrier apte à son œuvre, et qui n'aurait encore rien produit. Avant de produire, avant surtout de *se* produire, il conviendrait qu'il cherchât dans quel domaine son activité peut avec le plus de fruits s'exercer.

Mais déjà son travail y aura pourvu. Ce travail qui est le remède à la stérile et bruyante facilité; ce travail qui est aussi — nous le disions récemment — le meilleur agent de notre formation, est enfin notre guide dans les voies fécondes et glorieuses où nous nous rendons utiles à nos concitoyens et à notre pays.

Il s'agit d'un travail non pas quelconque; mais méthodique, ordonné, patient, constant, progressif, et disons le mot: *renoncé.* Car il est impossible de *tout* savoir et de le savoir *bien;* il est nécessaire de se borner et de ne point papillonner. Voici la matière d'un prochain article, s'il plaît à Dieu: DU TRAVAIL, ET DE LA METHODE DE TRAVAILLER.

Fr. V.-M. Breton, o. f. m.

DERNIER ASSAUT CONTRE LES DROITS NON RÉSERVÉS

"Votre article ressemble à un joli chien dont on aurait coupé la queue," disait ou regretté Père Gonthier un ami plus sincère que flatteur, à propos d'une récente causerie, dans laquelle rien certes n'avait été sacrifié d'un alerte penchant à aboyer aux *erreurs et préjugés,* mais qui était sortie de l'imprimerie, paraît-il, écourtée comme le chien d'Alcibiade. "Je n'en murmure pas: le sacrifice était nécessaire," répondit notre fin causeur. "Il était trop juste que, arrivé le dernier à la "Nouvelle-France," quand toutes les places étaient prises, et n'y pouvant pas loger tout entier, mon pauvre chien laissât à la porte la partie de lui-même la moins nécessaire, sinon la moins élégante; mais tout de même sa queue lui eut donné une tout autre facon."

Ce fut avec cette légère pointe d'amertume que je livrai à la "Revue dominicaine" mon dernier article sur le sort des droits non réservés, qui évoquait, lui, aussi, par certaines parties rudimentaires et fort peu élégantes, le souvenir du chien d'Alcibiade. M'étant inscrit en faux contre l'opinion de nos adversaires ontariens, je devais réfuter leur argument point par point, et ne clore le débat qu'après avoir renversé tous leurs principes. Or, de toute cette bicoque, je ne me suis attaché jusqu'ici qu'à démolir le pilier central, je veux dire le principe sur lequel repose toute leur objection: l'Etat possède tous les droits éducateurs non réservés par Constitution; et encore, n'ai-je pas fini d'en saper les fondements.

L'importance de l'objectif justifie une plus vigoureuse attaque. Aussi longtemps que ce pilier se dressera solidement au centre de la place, la position ennemie ne manquera pas de moyens de défense, quelles que soient les brèches que l'on fasse, par ailleurs, dans ses remparts; sitôt, au contraire,

(1) Voir "Revue dominicaine," avril 1918: *Sort des droits non réservés*

que ce pilier sera abattu, tout l'édifice croûlera sur lui-même, et la résistance deviendra inutile. Voyons ce qu'il en reste.

Que, en vertu de la Constitution canadienne, le gouvernement de l'Ontario n'ait hérité d'aucun droit sur l'éducation que du droit propre de l'Etat; nous ne voyons pas comment nos adversaires pourraient persister à le nier. Que le droit propre de l'Etat sur l'éducation s'exerce, d'une façon générale, par mode de suppléance; c'est désormais une vérité acquise et hors de conteste. (Voir "Rev. dom., fév. 1918: *Partage des influences*) Mais que le droit de l'Etat sur l'éducation, tel que reconnu par la Constitution du Canada, se borne à ce rôle secondaire et ne puisse, en matières étrangères à la Religion, réglementer comme bon lui semble les droits des minorités, voilà ce que nos adversaires se refusent à admettre! Voilà, du moins, ce qui dans leur argumentation offre encire quelque résistance à nos attaques.

Quel que soit, en effet, le pouvoir éducateur accordé aux Législatures provinciales, il n'en reste pas moins que, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'exercice de ce pouvoir n'est assujetti à aucune autre défense qu'à celle de porter préjudice aux droits des minorités sur les écoles confessionnelles. Donc, reprennent nos étatistes ontariens, les Législatures provinciales peuvent user de leur droit pour décréter des lois préjudiciables aux droits des minorités sur l'enseignement profane; elles peuvent, par conséquent, violenter les parents et se substituer à eux dans cette partie de l'éducation.

* * *

L'objection est spécieuse: elle se présente comme une série de propositions claires et solidement soudées les unes aux autres. Ce n'est toutefois qu'une fausse apparence. Quelques distinctions suffisent à rompre les mailles de cette chaîne.

La principale équivoque du raisonnement consiste à prendre la réserve constitutionnelle des droits de conscience, non pour une *mesure préventive* d'abus, mais pour une *restriction* ou une *limitation toute conventionnelle* du pouvoir éducateur de l'Etat. On raisonne comme si la foi des parents et l'instruction religieuse de leurs enfants ressortissaient naturellement à l'autorité civile, et que les Pères de la Confédération eussent voulu, par respect pour les mino-

rités, priver les Législatures provinciales de ce droit naturel; lorsque leur intention n'était que de prévenir un abus particulièrement criant et de bien marquer que le pouvoir naturel de l'Etat, pour quelque motif que ce soit, ne doit s'étendre à la faculté de porter préjudice aux droits de conscience des parents.

Quiconque l'admettra, qui reconnaît la supériorité de la fin surnaturelle sur le bonheur temporel, et professe l'inviolabilité absolue du droit des parents à l'égard de l'Etat en matière d'instruction religieuse. Garanti ou non par la constitution, ce droit sacré ne peut jamais, sauf dans le cas d'indignité de la part des parents, tomber sous la tutelle de l'Etat exclusivement voué au bonheur temporel de ses sujets; et, quand la constitution d'un pays le soustrait à la juridiction du gouvernement, il s'agit alors, non d'une restriction conventionnelle qui fasse brèche dans les bornes naturelles du pouvoir civil, mais d'une simple explication officielle par laquelle on reconnaît que le droit éducateur de l'Etat s'arrête de lui-même au droit inviolable des parents; par laquelle, également, on fait au Gouvernement une obligation plus étroite de ne jamais envahir cet enclos sacré de la famille, prévenant ainsi un monstrueux abus de pouvoir.

Cette interprétation de nos réserves constitutionnelles est, de soi, indépendante des notions plus ou moins exactes que pouvaient avoir les Pères de la Confédération sur l'étendue du droit éducateur de l'Etat; elle est suggérée et justifiée par les exigences mêmes des diverses fins poursuivies, de part et d'autre, par la famille et par la société, dans l'œuvre de l'éducation; elle s'imposerait encore à nos esprits, lors même que l'on viendrait à prouver que telle ne fut pas l'intention de nos plénipotentiaires de 1867, car ils n'avaient pas le droit de penser autrement.

Toutefois, ce nous est un précieux secours que l'un des Pères de la Confédération, le représentant officiel de la minorité anglaise et protestante du Bas-Canada, l'Honorable Galt, ait exprimé clairement que le but principal des garanties constitutionnelles avait été de prévenir les abus que rendait possible l'autorité exclusive des Législatures provinciales sur les écoles. Nous avons déjà cité une parole de ce grand homme politique, par laquelle il taxe d'injustice tout gouvernement qui force une population à instruire ses

enfants d'une manière qui serait contraire à sa croyance religieuse. Voici maintenant ce qu'il ajoute au sujet des garanties constitutionnelles: "Il était nécessaire, dit-il, de ne leur conférer ce pouvoir (aux Législatures provinciales) que sous des réserves qui pussent soustraire les minorités à toute injustice." (Cité par l'Hon. J. Cauchon: L'Amérique Britannique du Nord, p. 121)

Le juriste qui se sera pénétré de cet esprit de la constitution n'aura point de peine à réfuter l'objection de nos adversaires: il les convaincra et d'illogisme et d'erreur. La suite le prouve.

* * *

Si le droit éducateur de l'Etat pouvait, même au préjudice des parents, s'exercer légitimement sur tout l'ensemble de l'éducation, et que les garanties accordées à la liberté de l'instruction religieuse ne fussent que des restrictions conventionnelles de ce pouvoir régulier, l'on comprendrait que les Législatures provinciales s'attribuassent une juridiction absolue sur les autres matières non réservées: la digue rompue, le torrent s'élance sur sa pente naturelle.

Mais, puisque le droit éducateur de l'Etat n'a, de par sa nature, aucun empire sur l'instruction religieuse, et que les réserves constitutionnelles qui s'y rapportent forment de simples mesures préventives d'abus criants, l'on ne voit plus la raison ou le titre qui autorise les Législatures provinciales à usurper les droits des parents sur l'instruction profane.

Du fait que l'Etat n'a aucune autorité sur l'instruction religieuse, s'ensuit-il qu'il possède tout pouvoir sur l'instruction profane? Parce que la Constitution déclare abusif tout préjudice porté aux droits de conscience, faut-il qu'elle reconnaisse du même coup la légitimité des empiétements sur les autres droits? Et les Pères de la Confédération n'ont-ils pu entourer les écoles confessionnelles de garanties absolues, sans sacrifier par là même tout le reste de l'enseignement au despotisme du Gouvernement? Autant dire que le bonhomme Harpagon, quand il enfouissait son or dans son jardin, autorisait ses valets à lui dérober ses nippes, ses hardes et ses bijoux; que l'artiste, quand il enveloppe son chef d'œuvre avec un soin particulier pour la prochaine exposition, abandonne tout le reste de sa collection aux brutalités des agents de transport; ou, si l'on veut un exemple plus fa-

milier, que la maman, quand elle défend à son joyeux galopin l'approche du puits entr'ouvert, lui permet par le fait même de courir aux abeilles.

Une seule chose pourrait légitimer de pareilles inférences, ce serait que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord eût du prévenir tous les abus possibles, présents et futurs. Dans cette hypothèse, en effet, les préjudices non interdits d'avance par la Constitution relèveraient nécessairement du pouvoir légitime de l'Etat.

Mais est-ce bien le cas qui nous occupe? En 1867, était-il possible de prévoir tous les futurs empiétements des gouvernements provinciaux sur les droits éducateurs des parents, et d'en garantir ceux-ci par des stipulations constitutionnelles? Assurément non. Quelque grands que fussent les Pères de la Confédération, ils étaient hommes, et leurs regards humains s'arrêtaient impuissants devant les voiles de l'avenir. "Politiques encore imbus des principes d'une civilisation supérieure, ils ne prévoyaient pas que des légistes étroits, des démagogues ignorants et des éducateurs rétrogrades viendraient un jour déchirer l'œuvre d'un siècle d'efforts et sacrifier l'esprit vivifiant à la lettre stérile et faussée de la constitution." (1)

Du reste, en 1867, les provinces canadiennes étaient habitées plus exclusivement qu'aujourd'hui par les descendants de deux races fières, ombrageuses et supportant difficilement qu'on suspectât leur bonne foi, leur loyauté, leur esprit de justice. Inévitablement, le pacte confédératif devait se ressentir de ces courants d'opinion publique: il ne pouvait contenir qu'un minimum de garanties. Que l'on se rappelle tout ce qu'il a fallu d'efforts, d'habileté et de tenacité pour obtenir la stipulation de l'unique réserve que nous possédons, et l'on s'en convaincra bien vite. (2)

Les Pères de la Confédération ont-ils apporté, dans l'accomplissement de leur mission, toute la prudence désirée? N'ont-ils pas trop sacrifié aux contingences de l'histoire? A d'autres de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour mener à terme la grande œuvre du groupement national, ils devaient nécessairement se borner à prévenir et à

(1) Henri Bourassa: *La langue française au Canada*, p. 29.
(2) Voir *Debates on Confederation*, 1865: Discours de l'Hon. Mr Rose, p. 405; et l'interpellation de l'Hon. Mr J. S. Macdonald, p. 1025.

éviter ceux de ces abus qui inspiraient une plus vive horreur aux parties contractantes et qui paraissaient alors le plus redoutables.

Dès lors, que faut-il penser de tous les préjudices aux parents que la constitution ne défend pas de porter? Bien téméraire serait le gouvernement qui voudrait bénéficier du silence de la loi. De ce que les stipulations constitutionnelles ne garantissent que la liberté de l'instruction religieuse dans les écoles, il n'y a rien à tirer, ni pour ni contre, au sujet de l'enseignement profane; et si l'omnipotence de l'Etat n'a pas d'autre titre à faire valoir, elle est fort compromise.

Il est très vrai que, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les Législatures provinciales n'ont reçu aucune autre défense que celle de décréter des lois préjudiciables aux droits des minorités sur les écoles confessionnelles. Mais il est également vrai que, par cette garantie, la constitution prévient et évite, non pas tous les abus possibles, mais cet abus-là seul, qui, au temps de la Confédération, paraissait le plus redoutable. Et donc, la situation privilégiée des droits de conscience ne jette aucune lumière sur la liberté ou l'assujetissement des autres droits des minorités; ou, si elle nous révèle quelque chose, c'est que tous deux, l'assujettisement et la liberté, ont des chances égales d'être légitimes.

Eliminer volontairement, comme le font nos adversaires, une de ces alternatives, arguer des garanties constitutionnelles que l'Etat possède indubitablement le droit absolu de contrôler l'enseignement profane, c'est tirer de l'antécédent une conclusion qui n'en découle pas logiquement, c'est se rendre coupable de ce faux syllogisme que les logiciens appellent: sophisme de non-cause. Il y a solution de continuité entre les diverses propositions du raisonnement.

* * *

Et les conséquences de cette solution de continuité dans l'ordre des faits? On les découvre facilement.

D'abord, le Gouvernement de l'Ontario y perd le dernier titre sur lequel il comptait pour justifier ses odieux desseins d'accaparement en matière d'enseignement profane. Ses partisans avaient commencé par dire: L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord confère exclusivement aux Lé-

gislatures provinciales le droit de légiférer sur l'éducation; donc les parents n'ont rien à y voir. C'était une première erreur. L'exclusivisme du droit éducateur des Législatures provinciales n'écartait de la direction des écoles que l'ingérence du Parlement fédéral, mais s'accommodait parfaitement de la coopération des parents: le Gouvernement d'Ontario avait hérité du seul droit de l'état souverain. (1)

Restaient les réserves constitutionnelles, dernières ressources d'un pouvoir aux abois. Ne proclamaient-elles pas l'intention de nos plénipotentiaires de 1867 de modifier le droit éducateur des Législatures provinciales, sinon dans sa nature, du moins dans son exercice, en lui donnant toute liberté de préjudicier aux droits des parents sur l'enseignement profane, fût-ce au moyen de la violence et de la tyrannie? Nos étatistes ontariens le prétendirent. Mais, une fois encore, il leur faut déchanter. Les réserves constitutionnlles ne sont que préventives d'un abus particulièrement criant, et ne jettent aucune lumière sur la légitimité ou la non-légitimité des autres préjudices.

L'odieuse prétention du Gouvernement de l'Ontario au contrôle absolu de l'enseignement profane reste sans fondement, sans titre, sans valeur. Quelle que soit la plénitude du pouvoir conféré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, quelle que soit la précision des garanties constitutionnelles, quel que soit le silence qui plane sur tous les droits non religieux des parents, le Gouvernement de l'Ontario ne possède qu'un droit sur les écoles, c'est le droit propre de l'Etat, et rien ne l'autorise à user de ce droit d'une façon tyrannique, en foulant aux pieds le droit naturel des parents.

Cruelle ironie du sort! Combien de fois nos adversaires n'ont-ils pas cherché à étouffer nos plaintes sous le poids du silence de la constitution! Aucun texte, ne cessaient-ils de répéter, ne vous garantit le libre exercice de vos droits. Et voilà que ce silence de la constitution se retourne contre eux et se refuse à toute interprétation pouvant légitimer le despotisme du Gouvernement de l'Ontario. A nous maintenant de leur dire: Montrez-nous vos titres!

Bien plus! La constitution renferme implicitement la condamnation de l'absolutisme gouvernemental et la recon-

(1) Voir "Rev. dom., avril 1918: *Sort des droits non réservés.*

naissance des droits des parents. Ne cède-t-elle pas aux Législatures provinciales le seul droit de l'Etat sur les écoles ? Eh ! bien, le droit éducateur de l'Etat, de par sa nature, se proportionne toujours aux exigences du bien commun de la société ; et, nous ne saurions trop le redire, le bien commun de la société ne réclame, en faveur de l'autorité civile, qu'un droit de suppléance sur l'enseignement, de sorte que le rôle de l'Etat consiste à intervenir, non comme bon lui semble, ni de la façon arbitraire qu'affecte le Gouvernement de l'Ontario, mais au second plan pour faciliter le progrès de l'instruction publique, en assurant le libre exercice des droits des parents et en secondant, pour le faire porter plus loin, le travail éducateur des familles.

Voilà pourquoi ceux qui font appel aux réserves constitutionnelles pour rejeter les réclamations des Canadiens-français de l'Ontario, non seulement énoncent un mauvais syllogisme, mais encore, ce qui est autrement grave, commettent objectivement une mauvaise action : ils enseignent une erreur sociale et favorisent indûment la tendance pernicieuse du Gouvernement à la tyrannie.

* * *

Cependant, pour être sincères envers la vérité intégrale, nous devons reconnaître que toutes ces considérations sur la nature du droit éducateur de l'Etat et sur le rôle de la constitution, n'ont de valeur réelle qu'en pays civilisés. Chez les peuples barbares, au contraire, où l'esclavage dégrade les intelligences et avilit les caractères, le chef de famille abandonne ses droits aux mains du tyran et lui confie l'instruction profane de ses enfants.

Ainsi donc, prétendre que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord cède tous les droits non réservés des parents au Gouvernement de l'Ontario, si ce n'est pas affirmer une chose absolument inouïe, c'est du moins oser dire — puissent les mânes de nos ancêtres ne pas entendre ! — que la constitution de notre pays n'est rien de plus qu'un pacte d'esclavage, une de ces formules décadentes qui régissent les nègres d'Afrique.

Devant cette odieuse tentative d'asservissement, des pusillanimes conseillent la soumission, les défenseurs-nés du droit outragé prêtent leur appui aux usurpateurs (Conseil Privé d'Angleterre : Jugement du 2 nov. 1916), et

quelques uns de ceux qui, par état, doivent braver les persécutions injustes hasardent timidement qu'il n'y aurait pas de péché à obéir. Mais, dominant tout ce concert d'émollientes suggestions, la voix auguste du pontife suprême fait entendre des accents de fierté nationale. Réclamer convenablement l'enseignement de la langue française, dit-il, c'est un droit qu'on ne saurait refuser aux Franco-Canadiens de l'Ontario. (Encyc. "Commisso divinitus," 8 sept. 1916) Toujours fidèles à cette parole bénie, nous continuerons à réclamer.

Certes, nous n'aurions jamais pu prévoir qu'une nation civilisée revendiquerait avec autant d'ardeur le douteux honneur d'avoir rétabli l'esclavage chez elle; jamais, au grand jamais, nous n'aurions pu prévoir que des catholiques, et non des moindres, se feraient les apôtres de pareilles revendications. Mais la persécution ne doit pas énerver nos résolutions: quant on ne se sent pas le courage de combattre de front la tyrannie, on perd le droit de s'en plaindre.

Fr. M.-Albert Marion, O. P.

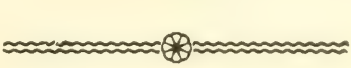

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRE A UN AMI

Québec, Grand Séminaire, 6 février 1872

Mon cher Lawence,

Il me semble qu'il y a un siècle que je t'ai vu Tu es toujours gai, je suppose, doux envers tous et envers tout. On dit que tu as eu une bonne note. J'en suis heureux pour toi. Cela prouve que du moins de ce côté là tu as fait ton devoir, Et c'est un grand point.

La question d'avenir à part, il semble bien indifférent qu'un écolier perde une heure ou deux chaque jour. Et pour-

tant, mon cher ami, c'est une question de vie et de mort pour plusieurs. S. Vincent de Paul a dit ce mot qui est d'un grand homme: "Mettez votre chasteté sous la garde de votre charité." Je dirais volontiers à un écolier: "Mettez votre chasteté sous la garde du travail."

Tu trouves curieux peut-être que je te parle si souvent de ce sujet lorsque tu en as si peu besoin. Mais c'est si beau, un jeune homme qui porte une âme vierge dans un corps pur. "Qu'elle est belle la génération chaste et quelle auréole autour de son front! sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes." Pour moi, mon cher ami, je ne puis voir un jeune homme chaste, sans l'aimer et me sentir meilleur. C'est, suivant la belle expression de St-Augustin, Dieu venant à nous par un sentier virginal.

J'espère aussi, mon cher ami, que tu travailles par devoir. Là dessus, je connais trop ta foi pour douter. Si tu veux travailler, travailler pour Dieu ne coûte pas plus cher et cela vaut infiniment mieux.

J'ai souvent pensé que nous tous, pauvres hommes, nous sommes bien fous. Il n'est pas un titre si misérable dont nous ne fassions vanité. Mais pour celui de chrétien, qui est pourtant le plus glorieux et le plus honorable que nous portions, nous nous piquons de le cacher et nous nous faisons une sorte d'honneur de ne pas nous en honorer. En vérité, c'est étrange et c'est ce que nous faisons tous les jours. Il ne nous en coûte pas de faire bien les choses humainement parlant, et quand ce n'est pas plus difficile de les faire chrétiennement, c'est comme un point d'honneur de ne pas s'en occuper.

Combien ne voyons-nous pas d'amitiés éclore à nos côtés? Rien de plus beau que ce sentiment, tu le sais, et je le sais aussi. Mais perdrait-il son charme en se faisant chrétien? S'aime-t-on moins bien dans le cœur de Dieu? Et que faudrait-il pour cela? Une prière pour un ami, un bon conseil. Est-ce donc si difficile? Ah! si l'on savait combien ces amitiés là sont tendres et durables, qui s'allument au cœur de Dieu même!

Il me semble que cet espoir chrétien qui fait de Dieu notre premier ami, celui par qui nous aimons, et notre premier conseil, est souvent remplacé, chez les écoliers, par un esprit excellent sans doute, mais qui tient fort peu au chris-

tianisme. Je puis me tromper. Quoiqu'il en soit, soyons des hommes de devoir. Il n'est pas nécessaire d'être scrupuleux ou bigot, mais soyons chrétiens, ouvertement et franchement. Dieu donne à ceux qui l'aiment et qui la lui demandent l'intelligence même des choses profanes.

Quant à cette discussion dont tu me parles, je n'hésite pas un instant. La période française est sans contredit la plus glorieuse. Si en effet la période la plus glorieuse est celle où il y a plus de héros, qui hésiterait! Où trouver, au temps des Anglais, les Dollard, les d'Iberville et tant d'autres dont l'héroïsme égale, s'il ne surpasse les plus hauts faits des héros de la France? Quel nom militaire avons-nous dans la deuxième époque? De Salaberry? Mais qui oserait le comparer à Lévis, à Montcalm, à Pouchot, à Joannès et à tant d'autres. Trouvez donc un Frontenac parmi les gouverneurs Anglais. Et crois-tu que Champlain ait été vaincu en sagesse, en constance et en dévouement par aucun Canadien de la domination anglaise? Pour homme religieux, nous avons Mgr Plessis; mais trouve-t-on plus facile et moins glorieux le rôle de Mgr Laval?

Et qui oserait assurer que sous la domination anglaise où nous avons eu d'adversaires que les Anglais, la lutte ait été aussi difficile que sous la domination française où nous avions pour ennemis non seulement l'Angleterre, mais ses colonies et les sauvages Iroquois?

Enfin, qui oserait comparer la décadence des temps où nous vivons aux temps héroïques de notre histoire où le nombre de nos jours se comptait par celui de nos victoires? Nos pères étaient des chevaliers; nous ne sommes plus que des avocats. Adieu! la cloche sonne.

Tout à toi, mon bien cher ami,

TH. GONTHIER

RECENSIONS

Mgr L.-A. Paquet. "Etudes et Appréciations." *Mélanges canadiens.* (Québec, Imp. des Franciscaines de Marie, 1918)

Tel est le titre d'un nouvel ouvrage de Monseigneur Pâquet. Cette œuvre contient peu de chapitres inédits: la plupart ayant déjà été publiés dans différentes revues. Mais il était bon de recueillir en un volume distinct ces études éparses, et pour qu'elles ne soient pas perdues, et pour que les esprits à la recherche de sûrs principes, sur des questions actuelles, puissent facilement les retrouver. Ces pages sont si riches de haute philosophie! Elles sont d'une portée si pratique de nos jours! *Colligite fragmenta ne pereant.*

Bien que composés à des époques diverses et pour des circonstances variées, tous ces morceaux sont étroitement apparentés: ils procèdent, sans doute, d'un même auteur, mais de plus, ils sont conçus sous une même inspiration et tendent à un même but. Que l'écrivain traite de la terre canadienne ou de notre foi; qu'il parle du culte du passé ou de l'œuvre des jeunes; qu'il expose la notion du droit ou l'histoire de l'enseignement philosophique au Canada; qu'il examine nos questions de langue ou le régime scolaire ontarien; qu'il médite sur la religion des peuples ou la revanche de l'Histoire, c'est la même pensée qui vibre en ces pages souvent éloquentes, toujours élevées: fidélité; fidélité à la foi catholique, fidélité aux traditions nationales. Telles sont les conditions de la grandeur de notre patrie.

Le Prélat-philosophe constate, avec angoisse, qu'une mentalité nouvelle se manifeste parmi nous, dans les milieux ouvriers comme au sein des classe dirigeantes. Son esprit alarmé ne peut s'empêcher d'en rechercher les causes véritables, d'en découvrir le danger et d'en signaler les remèdes.

La loi profonde qui gouverne la vie de tous les êtres veut qu'ils ne se conservent et ne n'épanouissent que par l'activité des forces qui les ont produits. La cause qui les a façonnées doit les parachever par la prolongation de son influence. *Per idem conservatur res per quod habet esse*, enseigne saint Thomas d'Aquin. Pour que la glace conserve sa brillante cristallisation ne faut-il pas le degré de froid nécessaire à la congélation de l'eau? Si la température s'élève le bloc étincelant se fond et s'écoule. Dès lors notre peuple, notre pays, ne pourra parvenir à son complet développement, il ne pourra jouer pleinement parmi les nations le rôle auquel il est prédestiné par la Providence, que dans la mesure où, fidèle aux influences bénies de son origine, il grandira selon la direction reçue dans son berçeau. Dès lors il demeure en contact immédiat avec les sources vives qui lui ont donné naissance, et qui continuent à déverser en lui le flot qui le dilate et le pousse à sa perfection.

Or, les exceptionnelles conditions de notre histoire nationale,— disons de notre développement miraculeux, puisque l'on parle de miracle canadien, — nous rappellent sans cesse que c'est la fidélité à notre foi catholique, l'attachement à notre langue et à nos traditions, qui ont assuré notre merveilleuse croissance, et nous ont obtenu du ciel la bénédiction de la prospérité.

Du reste, ce n'est pas là un fait unique, propre au Canada. La puissance des nations est commandée par d'immuables principes, qu'elles ne peuvent repousser sans déchoir. N'est-ce pas une doctrine de vérité qui libère les races comme les individus? N'est-ce-pas la justice qui élève les nations et le péché qui fait l'opprobre des peuples? L'intégrité des mœurs publiques et privées assure l'accomplissement de tous les devoirs et le respect de tous les droits. Pénétrées de l'esprit de l'Evangile, les institutions sont plus aptes à promouvoir le bien général. Tous les actes individuels ou sociaux sont alors régis supérieurement par les commandements de Dieu et de son Eglise. Il en résulte force et sécurité. Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu! Mais les nations qui méconnaissent ou repoussent la bienfaisante lumière de cette sagesse, pour s'abandonner aveuglement aux caprices de la passion et aux exigences de l'intérêt, deviennent les ouvrières de leur propre déchéance. Et ces principes de grandeur et de vie, malgré toutes sortes d'assauts, conservent leur valeur objective immuable: le Subjectivisme et l'Opportunisme pourront la contester, ils ne sauraient l'altérer.

Notre vie morale et religieuse, politique et civile, économique et sociale n'atteindra donc sa plénitude qu'en évoluant selon la logique de son histoire, qu'en demeurant pénétrée, sur notre sol, de foi catholique et de génie françcais. Là, réside l'énergie vitale qui s'assimilera régulièrement les apports étrangers, et constituera notre physionomie spéciale dans l'assemblée des nations Toute autre orientation serait anormale et funeste. L'éparpillement de nos forces, l'énervante poursuite de chimériques grandeurs, en nous détournant de la loi fondamentale de notre existence, nous priverait de notre puissance naturelle. Nous serions perdus dans un tout, étranger à nos aspirations: peu importe qu'il soit éloigné ou voisin, logé au nord ou fixé au midi. La manœuvre utopiste qui nous jetterait ainsi hors de notre axe ne serait qu'une opération aussi inutile aux exploiteurs que fatale à leurs victimes. L'arbre de forte sève s'étend et grandit dans son terroir; transplanté dans un autre habitat, ou soumis à des courants délétères, il dépérit et meurt.

Parmi les études inédites contenues dans le dernier volume de Mgr Pâquet, on me permettra de signaler celle qui est intitulée: "La vie nationale et le droit chrétien." Il y a là comme un programme complet de grandeur nationale. Tous nos hommes d'étude et tous nos concitoyens qui disposent de quelque influence devraient en prendre connaissance et se pénétrer de cette doctrine.

Dans toutes les œuvres de cet infatigable semeur de vérité, le prêtre se tient à côté du penseur. Dominé par le noble souci du vrai, celui-ci poursuit, avec désintéressement, le bien qui ne change pas, tandis que celui-là, obéissant à d'apostoliques préoccupations, travaille au triomphe de l'Eglise et au salut des âmes. L'un et l'autre s'entendent pour exalter et provoquer deux grandes passions: l'amour de Dieu et la fierté de la race. — R. M. R.

ABBE HENRI JEANNOTTE, p.s.s., "Summarium Historiæ Ecclesiasticæ." (En vente chez l'auteur, 857, rue Sherbrooke-ouest, Montréal, au prix de 60 sous)

Monsieur Jeannotte n'avait qu'à écrire en français son Manuel d'Histoire Ecclésiastique pour l'adresser bravement au grand public

Ecrit en latin, il sera lu surtout et presqu'exclusivement par les étudiants des séminaires. C'est bien sans doute ce qu'il a voulu. Mais combien d'autres le liraient avec profit, même dans le texte; et sans ennui aucun, pas même celui de s'arrêter par-ci par-là pour trouver le sens. Ce n'est pas du français, mais c'est du latin si facile! Pas besoin jamais d'aller chercher le verbe principal une ou deux lignes plus loin, il est là tout près, juste à bonne distance pour que la phrase soit latine et ne le soit pas trop. Je félicite l'auteur de ce premier mérite, et je l'en remercie publiquement au nom de ses élèves présents et futurs.

Une autre qualité, je suis tenté de dire la principale qualité de ce manuel, c'est de nous présenter l'Eglise comme une personne morale qui n'a pas toujours été une grande personne; comme une institution qui eut une enfance et une jeunesse. On dirait même que l'auteur a réagi contre la manière contraire et si peu historique de nous parler de la vie de l'Eglise. Pour lui, l'histoire de l'Eglise, c'est la connaissace et la narration des faits et gestes de l'Eglise, précisément en tant que vivante et, comme toute autre institution, sujette à un développement normal.

C'est même de ce point de vue que l'auteur tire son plan de composition: et ainsi il a le mérite de diviser *l'histoire de l'Eglise*, au lieu d'appliquer à l'Eglise les divisions de l'histoire profane.

Parmi tous ces paragraphes de latin, écrits avec le souci constant de l'exactitude, il me semble que l'auteur en a travaillé quelques-uns avec plus de cœur. Ce sont ceux où il nous parle du développement de la doctrine chrétienne. A ce point de vue aussi l'Eglise a eu son enfance. On comprend sans peine que l'Eglise des premiers siècles n'avait pas l'organisation compliquée des Congrégations romaines d'aujourd'hui; on concède encore assez volontiers que ses dogmes n'étaient pas aussi explicitement formulés, mais on n'aime pas à entendre dire que le dépôt de la Révélation n'était pas aussi explicitement compris. Et pourtant, s'il est certain que les apôtres croyaient tout ce que nous croyons, il est certain que nous croyons beaucoup plus explicitement le contenu du dépôt révélé.

L'auteur a tracé les grandes lignes de ce travail de la pensée chrétienne, indiquant toujours le caractère de ce développement: *in eodem sensu, in eadem linea.*

Ceci est un peu nouveau dans les manuels de ce genre, et combien c'est nécessaire quand on s'adresse à des ecclésiastiques.

Quelques détails ne m'ont pas donné entière satisfaction. L'auteur, par exemple, aurait dû accorder plus d'ampleur à son paragraphe sur l'institution de l'Eglise (12) et exposer les opinions contraires. La primauté de l'évêque de Rome est aussi affirmée avec une trop grande sérénité: les documents nous obligent à faire certaines réserves; par exemple la lettre de S. Clément aux Corinthiens avertit et supplie au moins autant qu'elle commande et ordonne. A l'époque de S. Victor il n'y a plus de discussion. Peut-être faudrait-il renforcer ce paragraphe pour ce qui concerne la période primitive.—Fr. G. Proulx, O. P.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc.

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, *pour faire évaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :*

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau, 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

IL Y A UNE MÈCHE

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coûte un sou par année. Une mèche fraîche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. — En bruyère d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la malle avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de $1.00. Adressez : *Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montréal, Canada.*

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU Co".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone { 743 LaSalle 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, .- BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 **160. rue Nicolas**

OTTAWA

Demandez nos prix. **Ils vous intéresseront**

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE P. Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MOTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année JUIN 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. CESLAS FOREST, O. P. —La crise du Protestantisme — L'indifférence religieuse

Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S. —Le plan de nos Evangiles — D'après un livre récent

R. P. AUG. LEDUC, O. P. —Consultations — Le nouveau code et les questions de langues — La foi.

R. P. P.-V. CHARLAND, O. P. —Dans l'Ordre

R. P. GONZ. PROULX, O. P. —Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

RECENTES PUBLICATIONS

SANCTI DEVOTUS, "Si quæris"... *Dévotnons et histoires Antoniennes,* Montréal, Maison St-Antoine, 777, rue Lagauchetière-est, 1918.

A peine déguisé sous le pseudonyme de *Sancti devotus,* le R. P. Valentin-M. Breton, o.f.m., publie une jolie plaquette de cent dix pages qui s'intitule bravement: "Si quaeris." Les tertiaires du sexe faible en latin vont *chercher* tout d'abord où l'auteur prétend les conduire. Heureusement, l'on passe sans transition au pur français que connait et pratique depuis longtemps l'écrivain féru de belles-lettres et prisé des gourmets. Mais c'est pour éprouver un autre genre d'étonnement. Jusqu'ici le talent du franciscain s'était complu en des œuvres d'allure plutôt didactique, à n'en juger que par les titres: *Des doutes en matière de foi — De la formation à l'action — Du sujet dans l'oeuvre d'art.* N'est-ce point là le génitif propre aux *traités* des anciens pédagogues? Le contenu, du reste, suggérait l'envie d'avoir le P. Breton pour maître. Mais cette fois, il nous dévoile sans effort ses aptitudes de narrateur et les consacre à populariser davantage le saint universel qu'est son frère en religion, Antoine de Padoue. Une quinzaine d'histoires antoniennes, véridiques en substance, avec les amplifications permises aux conteurs en général, ou indispensables pour sauver l'anonymat des pieux bénéficiaires de "faveurs obtenues."

Cela paye d'invoquer saint Antoine. Je sais gré à l'auteur d'avoir, en qualifiant ainsi cette dévotion, fourni la raison même de son universalité. Qu'on me permette une instance. A Saint-Antoine de New-Bedford, (où me reportent en ce moment des souvenirs de Carême) un curé dont le zèle et les tracas firent grand bruit, l'abbé Hormisdas Deslauriers, était parvenu, grâce au saint titulaire, à rebâtir un magnifique temple effondré en plein essor de construction. Il n'eut pas le temps de jouir de son œuvre. Il mourut laissant à ses paroissiens, avec l'exemple d'une courageuse carrière, l'héritage de sa dévotion préférée. Mais ces gens-là ont trop le sens des affaires pour s'en départir dans leurs mystiques échanges avec le saint thaumaturge. Ils ne lui font que des promesses conditionnelles: Je *cherche* tant, et si je trouve, vous aurez tant pour vos œuvres!... Chaque dimanche, au prône, le nouveau curé annonce que S. Antoine a reçu de cinquante à soixante dollars durant la semaine. Et cela, sans préjudice des contrats privés dont nous n'aurons ni vent ni nouvelles; à moins que le Père Breton n'aille dans ces parages y puiser la matière d'un deuxième petit livre. Ce ne sont pas les lecteurs du premier qui songeraient à s'en plaindre.— M. A. L.

R. P. ARCHAMBAULT, *S.J., Le Clergé et l'action sociale,* (Montréal, Ecole sociale populaire, 40 sous)

Voici le jugement qu' a porté sur ce livre l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Bernard: "La doctrine en est sûre, la matière abondante, l'exposition claire et précise. Notre clergé canadien-français devrait en faire son *vade mecum* social. Il y trouverait une excellente direction pour s'acquitter encore mieux de certains devoirs de sa charge, il y apprendrait à mieux connaître les besoins de la classe laborieuse, il y puiserait des lumières souverainement utiles à la solution des problèmes sociaux, il y acquerrait la science et la prudence, qui le préserveraient des excès toujours possibles et toujours regrettables en ces matières délicates." On peut se le procurer à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, 40 sous franco.

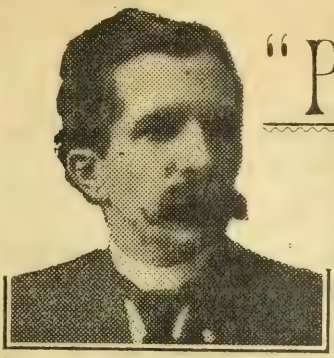

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... **$95.00** / PAR MOIS... **$10.00**

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

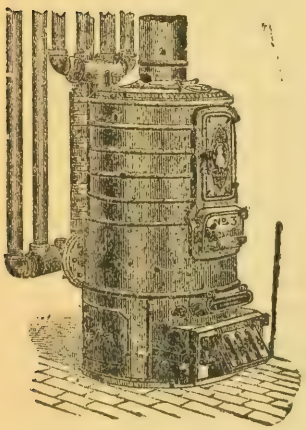

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

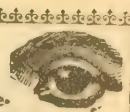

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** ia **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

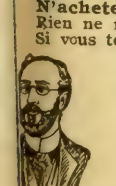

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désesperes** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et **ajuste** lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

VIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ..... $5,000,000
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000
RÉSERVE..... 2,000,000

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal
MONTREAL ET NEW-YORK
TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.
—— SPÉCIALITÉ : ——
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.
Coin des rues
St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE
Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES — **ST-HYACINTHE, QUE.**
Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE
IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

LA CRISE DU PROTESTANTISME

Un troisième danger: L'Indifférence religieuse

La liberté de pensée que Luther avait introduite dans le monde eut pour premier résultat — nous l'avons montré dans un article précédent (1) — l'éclosion des sectes et le morcellement du Protestantisme. Ce morcellement a pris, avec l'affaiblissement progressif du pouvoir de l'Etat, les allures d'une véritable dissolution et l'on peut déjà, semble-t-il, prévoir l'heure où les églises établies, réduites en poussière, seront impuissantes à exercer sur les âmes une influence sérieuse.

Mais ce n'était là qu'une première étape dans la crise protestante. Si chacun se reconnaissait le droit et la mission de faire un triage dans les dogmes révélés, personne au moins, jusqu'au XIXe siècle, ne mettait en doute l'existence de la révélation. Il était réservé aux Schleiermacher, aux Ritschl, et plus près de nous, aux Sabatier et aux Harnack de pousser jusqu'à ses dernières conséquences la liberté de pensée et d'aiguiller définitivement le protestantisme sur la voie du rationalisme. Aujourd'hui, à l'heure où la Réforme fête son quatrième centenaire, le mouvement libéral — nous l'avons établi dans un second article (2) — peut se dire certain de l'avenir. Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en attriste, les vieilles confessions de foi protestantes sont frappées à mort.

Mais que devient, au milieu de tous ces déchirements et de toutes ces dissensions, la masse des fidèles? "Cette

(1) *La dissolution des églises:* "Revue dominicaine." No d'avril
(2) *En marche vers la libre-pensée*: "Revue dominicaine." No de mai

masse," a écrit M. Georges Goyau, (1) "se répartie en deux "groupes, dont les uns docilement pieux suivent le pasteur "tel qu'il est, et dont les autres indifférents le négligent quel "qu'il soit." Nous allons montrer rapidement que le nombre de ceux qui négligent le pasteur quel qu'il soit se grossit tous les jours; de sorte que, dans cette course à la mort, on ne peut dire si c'est le pasteur qui arrivera le premier au rationalisme ou si c'est le fidèle qui, le premier, se laissera envahir par l'indifférence religieuse.

1.—*L'indifférence religieuse dans les grands pays protestants*

"Dans l'Allemagne proprement protestante — écrivait à la fin du XIXe siècle, M. Georges Goyau, (2) — les villes "et leur périmètre rural sont devenus, suivant une expression "familière à certains pasteurs, *des cimetières spirituels.*" C'est ainsi qu'à Berlin, vers 1880, 26% des enfants restaient sans baptême, 59% des mariages et 80% des enterrements étaient purement civils; sur 100 membres de l'église évangélique on comptait 13 communions par an.

La cour plutôt dévote s'alarma. On organisa avec son concours une mission permanente; on bâtit des églises à profusion;; (3) dans certaines villes on alla même jusqu'à frapper d'une amende 100 marks toute défection officielle. (4) Ces efforts ne furent pas dépensés en pure perte. Les statistiques des années subséquentes attestèrent un léger progrès qui malheureusement fut de courte durée. Avec le XXe

---

(1) *L'Allemagne religieuse; Le Protestantisme*, p. 127

(2) Ouvrage cité, p. 39

(3) En 1889, on évoluait à 40 le nombre d'églises qui devaient être bâties à Berlin. Les Berlinois s'en amusèrent, comme le prouve l'anecdote suivante que M. Georges Goyau donne pour authentique. C'est à Berlin, sous les Tilleuls, au passage de l'empereur. Un vieux monsieur tout chauve se découvre pour saluer la voiture impériale. "Prenez garde," lui crie un gamin, en désignant sa calvitie, "si l'empereur voit une place vide, il y fera bâtir une église." — Ouvrage cité, p. 40

(4) Revue pratique d'apologétique; vol. 9, p. 536. — On sait, sans doute, que tout citoyen allemand doit faire déclaration de la confession religieuse à laquelle il appartient et payer une taxe cultuelle. En sont seuls exemptés ceux qui se font inscrire comme n'appartenant à aucune confession. Quand nous parlons de défections, c'est uniquement de celles-là qu'il s'agit.

siècle, les défections en masse recommencèrent et allèrent depuis lors toujours s'accélérant.

En 1900, on enregistrait, dans l'église de Prusse, 1,500 défections par an; en 1908, elles étaient montées à plus de 20,000. Quatre ans plus tard on en comptait 10,000 dans la seule ville de Berlin. (1) A Hambourg, en 1913, 400 ont quitté leur église donnant pour prétexte de leur sortie qu'ils ne pouvaient plus payer l'impôt ecclésiastique, depuis qu'on avait augmenté l'impôt sur les chiens. Ils préféraient garder leur chien et quitter leur église! (2)

En 1911, Haeckel fondait un comité anti-confessionnel chargé d'activer cette désagrégation de l'église d'Allemagne. Dès 1912, ce comité comptait 250,000 membres, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses et éminentes personnalités ayant des fonctions publiques, en particulier neuf professeurs ou recteurs d'Universités. (3)

Les socialistes de leur côté ont déclaré une guerre à mort à l'Eglise d'Etat. Durant la dernière semaine de novembre 1913 — la grande semaine de pénitence pour l'église protestante de Prusse — ils ne tinrent pas moins de douze réunions autour des temples et provoquèrent plus de 4,000 défections. (4)

C'est donc avec raison que le pasteur Traub écrivait en 1909: "Le luthéranisme comme organisation est mort, puisqu'il ne produit de plus que l'indifférence." (5)

Quant à la vie religieuse anglaise, voici ce qu'écrivait en 1915 le Rév. Scharpe: "Au début de notre vie nationale "et au cours des cinq siècles qui ont suivi, nous étions très "catholiques. Puis durant un siècle ou deux, la nation dans "son ensemble devint très protestante. Dans les deux cas, "nous avons été très religieux. Au contraire, pendant à peu "près les 50 dernières années, pour la première fois de notre "histoire, nous n'avons été ni l'un ni l'autre, nous avons "cessé simplement d'être religieux." (6)

Un correspondant du *Times* estime à 75% ceux qui chrétiens de nom, ne fréquentent ni églises, ni chapelles

(1) R. P. A., vol. 9., p. 597
(2) R. P. A., vol. 17, p. 688
(3) R. P. A., vol. 17, p. 689
(4) R. P. A., vol. 17, p. 689
(5) R. P. A., vol. 9, p. 530
(6) *Guardian*, 16 déc. 1915

dissidentes. L'évêque de Chelmsford déclarait, il n'y a pas deux ans, que dans le diocèse de Londres et de Southwark 5% de la population étaient des communiants. (1) Je parlais dans un article précédent, de la grande mission nationale de pénitence organisée en 1916. Rien n'a été épargné pour en faire un succès. Eh bien, voici ce qu'on pouvait lire dans le *Church Times* du 15 décembre 1916: "C'est à peine une "exagération que d'affirmer que plus de la moitié de la po-"pulation ne s'est pas laissée toucher par cet appel."

Dans un article qui a fait sensation, le Rév. Carey disait en 1916: "Je lève l'étendard de la révolte. J'appelle "les autres, les jeunes, les généreux, les enthousiastes à faire "de même. Les dignitaires de l'église ont fait faillite. Le "mieux qu'on puisse dire de l'anglicanisme c'est qu'il est de "la morale avec une teinte de sentiments chrétiens."

Quant à l'indifférence religieuse aux Etats-Unis, qu'il suffise de dire que d'après le rapport officiel de 1906, 39% seulement, c'est-à-dire pas tout à fait les 2/5 des Américains faisaient partie d'une confession quelconque, catholique ou protestante. Le reste, à savoir 50 millions d'âmes, n'avait aucune espèce de foi

Ces statistiques peuvent paraître sèches à première vue, mais elles deviennent douloureusement éloquentes si on songe qu'elles représentent autant de foyers d'où l'on a banni Dieu pour toujours, autant d'âmes à qui on a ravi le Christ, la lumière de ses paroles, la force de ses promesses, la douceur unique, incomparable de ses espérances.

2.—*Les causes de l'indifférence religieuses chez les protestants*

En étudiant l'évolution moderne du protestantisme vers l'individualisme religieux et la libre-pensée, nous avons montré qu'elle était la conséquence logique et fatale du principe du libre examen introduit dans le monde par Luther En est-il ainsi de l'indifférence religieuse? En d'autres termes, la Réforme est-elle responsable de la dé-christianisation profonde que nous avons constatée chez les nations protestantes?

---

(1) *Etudes*, 20 août 1916, p. 435

Il est incontestable d'abord que l'heure des grands enthousiasmes religieux est depuis longtemps passée. Jamais il n'a été aussi difficile de soulever l'homme, de l'arracher à cette terre où le rivent toutes ses convoitises, pour le mettre en communication avec Dieu. Le monde s'est fait vieux, et avec la vieillesse une sorte d'engourdissement spirituel l'a peu à peu envahi. C'est un fait et je me garderai bien de le nier. Mais ce fait a des causes. Il en a une surtout — et je pourrais presque dire qu'il n'a que celle-là — et c'est la diminution de la foi dans les âmes. Si la vie chrétienne en effet n'est rien autre chose que nos croyances se traduisant en actes, il s'en suit que toute atteinte faite à la foi sera, par contre-coup, une atteinte faite à la vie surnaturelle de l'âme. Indifférence religieuse et indifférence dogmatique ne seront que les deux symptômes d'un seul et même mal.

Et c'est ici qu'apparaît la responsabilité du protestantisme. Si le protestantisme, comme nous croyons l'avoir démontré, est responsable de l'apostasie des nations du nord, il l'est et dans la même mesure de leur déchristianisation. Comment voulez-vous, en effet, qu'une vie surnaturelle intense circule dans ces églises ouvertes à toutes les discussions, où les dogmes les plus fondamentaux de notre religion sont, tous les jours, mis en doute et même ouvertement combattus ? Comment voulez-vous que les simples fidèles adorent et aiment le Christ, acceptent les sacrifices qu'impose sa doctrine, quand, à l'université, dans les discours publics et jusque dans la chaire sacrée, ils entendent répéter sans cesse que le Christ n'était qu'un homme comme nous ? Non, pour prendre au sérieux la religion dans laquelle on est né, il faut continuer d'y croire de toute son âme ; et comme cette foi, dans les églises protestantes, est profondément atteinte, il n'est pas étonnant que la vie chrétienne y agonise.

Et maintenant quel sera l'avenir ? Peut-on espérer une résurrection, un renouveau ou tout au moins un arrêt dans cette course au paganisme ? Nous ne le pensons pas. Rome a pu, à différentes époques de son histoire, infuser un sang nouveau dans ses membres, le protestantisme ne le peut pas. A quoi se réduisent en effet ses moyens d'action sur les âmes ? C'est à peine une exagération de dire que tout cela se ramène au prêche, agrémenté de chants pieux. Or, tout le monde sait que ce n'est pas le prêche protestant qui fera cette ré-

surrection. Il suffit de parcourir des yeux l'annonce des sujets traités dans les chaires protestantes, surtout durant ce temps-ci, pour se convaincre que le patriotisme, et parfois même la simple politique, y tient presque autant de place que la religion. Un pasteur protestant écrivait à ce propos, dans le *Guardian* du 19 août 1915: "Inculquer le patriotisme, identifier le Kaiser avec l'Homme de Péché, non, ce n'est pas cela qui soulagera la faim et la soif des âmes qui ont besoin d'être nourries de la parole de Jésus et de son amour." Nous pourrions ajouter, avec plus de raison encore: ce n'est pas cela qui arrêtera ce mouvement de déchristianisation qui menace d'emporter à bref délai les grandes églises protestantes.

. . . . . .

Et maintenant quel jugement nous faut-il porter sur ces quatre siècles de protestantisme? (1) En 1902, un pasteur de la cour de Berlin, M. Stocker, écrivait: (2) "Si la "théologie moderne qui met en discussion les dogmes les "plus sacrés du christianisme venait jamais à triompher, le "protestantisme serait séparé de l'Eglise des premiers siècles "et de l'ensemble de l Eglise; on aurait alors la preuve mani-"feste que la Réforme a été une grande faute et un péché "grave."

Cette preuve, nous l'avons vu, se fait de plus en plus. De plus en plus il apparaît que le protestantisme aboutit fatalement au christianisme sans dogmes et à l'indifférence religieuse. Sans doute il y a toujours eu et il y a encore chez lui des courants de vie religieuse intense, mais il faut bien avouer que, pris dans son ensemble, il n'a pas renouvelé, ressuscité l'esprit chrétien, comme c'était tout d'abord le rêve de Luther, mais il a plutôt efficacement concouru à l'amoindrir et à le tuer.

On me dira peut-être que j'ai tort de tenir le protestantisme responsable de cette lente déchristianisation des pays protestants, puisque la même chose ou à peu près se cons-

(1) Il reste un quatrième aspect de la crise protestante: le retour au catholicisme, que nous n'avons pas encore abordé. Mais il n'a à peu près rien à voir avec le jugement que nous formulons ici. Ce jugement repose tout entier sur les trois articles précédents. C'est pourquoi nous croyons devoir le donner immédiatement.

(2) R. P. A., vol. 9, p. 590

tat, dans les pays catholiques de culture intellectuelle égale, comme la France. Cette objection qui, durant un certain temps, m'avait paru fort embarrassante, ne l'est en réalité que si on se contente d'observer les faits sans en rechercher les causes. Il y a, dites-vous, des défections nombreuses, alarmantes en France? Soit. Mais, est-ce l'Eglise catholique qui en est responsable? Toute la question est là. Or, une fois qu'on a ainsi posé la question, la réponse ne peut faire de doute. L'Eglise catholique, grâce à son vieux credo qu'elle a gardé intact le long des siècles, grâce à ses principes fondamentaux d'autorité et de tradition en opposition absolue avec ceux de la libre-pensée, grâce enfin à ce vaste courant de science qu'elle a réussi à créer dans son sein pour contrebalancer l'influence néfaste du rationalisme, l'Eglise catholique, dis-je, apparaît à l'heure actuelle comme la seule force capable de lutter efficacement contre l'apostasie progressive de l'Europe. Elle n'est donc en aucune façon responsable des défections, si nombreuses soient-elles, qui l'ont attristée depuis une couple de siècles.

Au contraire, si les nations protestantes s'en vont à l'apostasie, c'est parce que Luther leur a appris à mettre leur raison à la place de l'autorité. C'est sous le couvert du libre examen que le libéralisme s'est introduit dans les églises protestantes; c'est grâce à lui aussi qu'a pu se développer ce subjectivisme intellectuel qui a tout envahi: la philosophie, l'histoire et l'écriture sainte. Oui, c'est bien du protestantisme et du protestantisme seul qu'est sorti le rationalisme moderne; c'est bien chez lui et par lui qu'il a grandi. C'est bien de l'Angleterre du XVIIe siècle et de l'Allemagne du XVIIIe que nous est venu tout ce qu'il y a de plus antireligieux dans la philosophie; comme c'est d'Allemagne encore qu'est sorti tout ce qu'il y a de plus radical dans l'étude de la Bible et dans l'histoire des religions. Le protestantisme n'est donc pas seulement responsable de la déchristianisation des nations protestantes, il l'est en plus de la déchristianisation des nations catholiques.

Deux civilisations se dressent à l'heure présente l'une en face de l'autre: la vieille civilisation chrétienne que l'Eglise, après treize siècles d'amoureux efforts et d'inlassable dévoûment, était parvenue à édifier au sein des nations barbares de l'Europe, et ce qu'on appelle la civilisation mo-

derne, c'est-à-dire cette conception de la société où l'Eglise n'a plus de place, cette morale sans base surnaturelle, cette science sans Dieu et cette philosophie sans certitude. Or, quand on recherche quelles sont les causes qui ont pu permettre à cette civilisation renouvelée du paganisme de naître et de grandir dans le monde chrétien, on trouve qu'elles sont au nombre de trois: la Renaissance italienne, la Réforme allemande et la Révolution française.

La Renaissance en divinisant la nature, ses instincts, ses caprices, avait appris à regarder avec effroi, ou même avec mépris, la vieille morale du Christ fondée sur l'expiation, la souffrance et la lutte. La Réforme vint ensuite, affirma les droits de la conscience individuelle en face de l'autorité et ouvrit ainsi les voies à la libre-pensée. Il ne restait plus guère que l'édifice social tel que l'Eglise l'avait conçu et réalisé. C'est sur lui que la Révolution s'acharne depuis plus d'un siècle.

Mais le coup le plus direct et le plus sensible qui ait été porté à la civilisation chrétienne, c'est le protestantisme qui le lui a porté. C'est donc à lui aussi que revient la plus large part dans la civilisation moderne. Les rationalistes disent que c'est sa gloire; nous disons, nous, que c'est sa responsabilité. Nous croyons que si le nord de l'Europe fût resté fidèle à l'Eglise, le monde n'en aurait pas moins marché vers ses glorieuses destinées; seulement il y eût marché dans l'esprit et la lumière du Christ.

Fr. M.-C. Forest, O P.

Ottawa, 15 mai 1918.

LE PLAN DE NOS EVANGILES

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

Peu de questions ont été aussi débattues de nos jours que celle de l'origine de nos Evangiles, de leur composition, de leurs rapports mutuels. La curiosité universelle de l'érudition moderne ne pouvait manquer de s'intéresser à ces petits écrits, qui contiennent à peu près tout ce que nous savons de l'homme qui a le plus remué le monde et dont le caractère reste une insoluble énigme pour ceux qui refusent de reconnaître sa divinité. Le renouvellement des études critiques, le progrès des recherches archéologiques et historiques, les discussions soulevées par les théories modernistes ont donné tour à tour de l'actualité à tous les problèmes qui les touchent de près ou de loin. Attaqués avec fureur par les uns, défendus avec énergie par les autres, indifférents à personne, nos Evangiles ont donc été à des points de vue très divers et pour des motifs très différents, l'objet d'innombrables travaux, depuis un demi-siècle surtout. Il semblerait que tout a été dit. Aussi bien est-ce ordinairement avec un peu de scepticisme qu'on ouvre un nouveau livre sur les Evangiles. Il n'est d'ailleurs que trop vrai que dans ces nouveaux livres on ne trouve souvent que des choses très anciennes, qui n'ont pas même toujours le mérite d'être dites d'une manière nouvelle.

Le lecteur abordant avec ces préventions le livre que vient de publier sur *Nos quatre Evangiles* Monsieur Lévesque, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, sera vite agréablement détrompé. Qu'il ne s'attende pas toutefois à y rencontrer quelques-unes de ces brillantes hypothèses, qu'on voit quelquefois sortir des

(1) Lévesque, *Nos quatre Evangiles, leur composition et leur position respective*, Paris, Beauchesne, 1917, 352 pp.

brumes du nord à la façon d'un météore, et dont il ne reste bientôt plus que le souvenir du bruit qu'elles ont fait au moment de leur apparition et de la frayeur momentanée qu'elles ont causée à quelques âmes timides. L'auteur nous ramène au contraire tout d'un bond aux opinions très anciennes que nous a léguées la tradition sur nos Evangiles. "Une partie de ces idées (qu'il expose), nous dit-il lui-même, est familière à ceux qui s'occupent spécialement des questions scripturaires; quelques autres le sont moins et paraîtront peut-être neuves, ou plutôt elles tireront de faits déjà connus des conclusions jusqu'ici demeurées dans l'ombre." (1) Et cela est très nouveau, car une critique profane et orgueilleuse nous avait habitués depuis longtemps à faire peu de cas de ces données traditionnelles et même à les regarder avec quelque suspicion.

L'esprit humain est ainsi fait qu'il garde difficilement la mesure. Trop petit pour saisir à la fois et embrasser d'un seul regard tous les aspects d'une question, il est enclin à se tromper sur l'importance du détail qu'il étudie: la lumière qu'il y projette l'éblouit et l'empêche de voir l'ensemble. De là viennent tant de conclusions hâtives et exagérées, tirées au fur et à mesure des recherches, et l'engouement que suscitent d'ordinaire les opinions inédites. Il en résulte dans le monde des idées un mouvement de flux et de reflux auquel les esprits les plus pondérés eux-mêmes ont beaucoup de peine à échapper. N'est-ce pas ce qui s'est produit à propos de nos Evangiles? La prépondérance donnée aux études critiques dans ces dernières années, l'éclat qu'elles ont jeté, ont relégué dans l'ombre et nous ont presque entièrement fait perdre de vue des données acquises plus complètes et très sûres, pourvu qu'elles soient convenablement interprétées. Et les nouvelles hypothèses ont ébranlé la plupart de ceux qu'elles n'ont pas tout à fait séduits. M. Lévesque estime qu'il est temps de revenir en arrière et de quitter "le chemin battu de la critique, qui n'aboutit qu'à une impasse, et de chercher une autre issue." C'est pourquoi, sans se préoccuper autrement de la critique, il reprend le problème des rapports de nos Evangiles de plus haut et sur une base plus large, et se propose de nous donner, dans une forte vue

(1) P. 3

d'ensemble, non seulement le secret des extraordinaires ressemblances des trois premiers Evangiles et de leur apparente opposition au quatrième, mais encore "la clef de la narration synoptique" elle-même, et par conséquent le moyen de les bien entendre.

Personne ne contestera que la critique ait été impuissante à donner une solution de tous points satisfaisante au problème synoptique qu'elle a elle-même soulevé. Et M. Lévesque fait preuve de sagesse autant que de courage en réagissant contre les opinions courantes et en cherchant à nous affranchir de son encombrante tutelle. Peut-être est-il allé un peu trop loin en rejetant sans examen toutes ses conclusions. N'est-ce pas s'exposer au plus grave reproche que mérite la critique? Tout serait-il vraiment à dédaigner dans ces patientes et minutieuses analyses, dans ces fines observations, dans ces rapprochements ingénieux, dans ces pénétrantes discussions de nos textes évangéliques? Il serait bien étonnant qu'il en fût ainsi et que le travail colossal de tant d'esprits distingués, de tant d'années, eût été fait en pure perte, ou plutôt n'eût abouti qu'à des résultats purement négatifs. Au surplus, si les déconvenues de la critique ne se comptent plus, elle a assez de belles découvertes à son acquit pour qu'on les lui pardonne, et même pour qu'on soit indulgent pour les excès et les empiètements de son zèle. Qui donc aujourd'hui voudrait se passer d'elle? D'ailleurs, M. Lévesque n'est pas aussi exclusif qu'il veut le paraître. On sent à chaque page qu'il connaît les travaux de la critique et qu'il en fait son profit. Et tout son livre lui-même n'est-il pas un travail de bonne et saine critique?

En principe, cependant, M. Lévesque ignore la critique. Deux fois seulement, je crois, en note, il s'en prend à elle, et lui fait un petit procès, sous forme de réserves d'ailleurs très judicieuses. Il croit surtout la trouver gravement en défaut à propos de saintLuc. C'est un fait bien connu que le texte du troisième évangile contient plus d'aramaïsmes que celui de saint Marc. Comment la critique peut-elle prétendre que saint Luc se soit inspiré du deuxième évangile? "On ne conçoit guère un écrivain, aussi grec que saint Luc, saupoudrant d'expressions araméennes le récit de son devancier, qui lui servirait de source." (1) L'explication la

(1) P. 51, note

plus naturelle, la seule à retenir, de leurs étroites ressemblances, serait donc l'identité de la catéchèse orale, plus ou moins modifiée par les réactions du milieu où elle était prêchée, et où elle a été recueillie par l'un et par l'autre. On sent le besoin d'ajouter à cela des essais de traductions, des recueils de fragments, à titre d'aide-mémoire. Il paraîtra en effet à plusieurs que les sémitismes du troisième évangile ne peuvent venir que de sources écrites, utilisées avec une trop scrupuleuse exactitude. Si saint Luc n'avait fait que reproduire la catéchèse orale de son milieu, consciemment ou non, les préoccupations littéraires de l'écrivain grec l'auraient empêché de saupoudrer son récit d'expressions araméennes.

S'il faut renoncer à attendre la lumière de la critique, où faut-il chercher la solution des difficultés qu'offre presque à chaque pas la lecture des synoptiques, surtout quand on les compare à l'évangile de saint Jean ? Toutes ces difficultés proviendraient de ce que nous n'avons pas suffisamment jusqu'ici remarqué le plan des synoptiques, ou du moins que nous n'avons pas su en tirer parti. Si nous avons tant de peine à harmoniser parfaitement les récits des synoptiques soit entre eux soit avec saint Jean, et à reconstituer la suite historique des événements de la vie publique du Sauveur, c'est que nous avons trop voulu voir dans nos trois premiers évangiles une histoire suivie au sens moderne du mot, alors qu'en réalité ils suivent un ordre plutôt logique qu'historique, et qu'il faut interpréter en fonction du plan un peu étroit qu'ils se sont tracé, les indications de temps et de lieux qu'ils ont parcimonieusement jetées çà et là au cours de leur narration. En outre, nous avons trop dédaigné, peut-être sous l'effet des objections passionnées de la critique, les lumineuses précisions du quatrième Evangile. "La clef de la narration synoptique, c'est la division quadripartite: nous avons cherché à la mettre en évidence. D'autre part, un des buts du IVe Evangile (non le principal, mais but réel et reconnu des anciens) est de nous apprendre à lire les synoptiques. Ces deux plans, une fois bien compris, feront reconnaître que le fossé qu'on suppose creusé entre les synoptiques et le IVe Evangile est plus facile à combler qu'il ne semble communément, et l'on verra que les deux récits,

de but si différent, peuvent cependant marcher de pair sans se heurter, et s'éclairent mutuellement." (1)

Quelle est cette division quadripartite des synoptiques? Il saute aux yeux que dans les trois premiers évangiles, le récit de la vie publique du Sauveur se déroule dans un cadre absolument identique. Il commence par le baptême de Jésus en Judée et se termine par les grands événements de la dernière semaine à Jérusalem. Entre ces deux extrêmes se placent les autres événements du ministère public, lesquels, apparemment du moins, se passent exclusivement en Galilée. Tout cela est bien connu depuis longtemps. Une lecture plus attentive nous révèle que les synoptiques racontent avec beaucoup de détails le dernier voyage de Jésus à Jérusalem. C'est qu'il y aurait là un de leurs points de repère, une des divisions de leur plan général. Cela ne paraît pas faire de doute pour saint Luc, qui consacre 9 chapitres (9, 51-19, 27) au récit un peu compliqué de ce voyage. Mais ce n'est pas aussi clair pour les deux autres. Quoi qu'il en soit, les conclusions essentielles n'en sauraient être modifiées. Il demeure toujours que les synoptiques, en racontant le ministère de Jésus, qui s'est exercé tantôt en Galilée, et tantôt en Judée, et au cours duquel il a fait plusieurs fois le voyage de Jérusalem, ne parlent que d'un seul voyage, qui est le dernier, et placent toute l'activité du Sauveur en Galilée. Pour faire entrer la vie de Jésus en ce cadre, ils ont dû forcément faire un groupement plus ou moins artificiel des faits, et c'est s'exposer à se méprendre sur leur pensée que de n'en pas tenir compte.

Cette disposition des faits était en effet de nature à donner le change à bon nombre de lecteurs, et il semble qu'on s'y soit laissé tromper de bonne heure. C'est du moins ce qu'il est permis de conclure des préoccupations de saint Jean. Il paraît bien en effet que saint Jean, tout en nous donnant dans son évangile la même catéchèse traditionnelle, mais dans sa forme la plus relevée, se propose de compléter la narration synoptique et de rectifier l'interprétation erronée qu'on semblait déjà en faire." Ce souci est visible en maintes circonstance, en particulier dans l'insistance qu'il met, au début de son évangile, à indiquer qu'il y eut, non pas un seul

(1) P. 8

retour en Galilée, mais bien deux retours, le premier après le baptême, le second après l'emprisonnement de Jean-Baptiste. C'est pourquoi il note avec soin qu'un miracle différent, à Cana, a signalé chacun de ces retours." (1) C'est pour n'avoir pas prêté l'oreille à ces discrets avertissements, c'est pour n'avoir pas appris de saint Jean à lire les synoptiques, qu'on s'est trouvé en face de problèmes exégétiques presque insolubles, et qu'on n'a pas encore réussi à donner à la satisfaction de tous la série chronologique des faits évangéliques.

Mais même indépendamdent de la comparaison avec saint Jean, il est facile de constater que les synoptiques n'ont pas voulu nous donner les faits du ministère public dans leur suite historique. Si on admettait qu'ils suivent un ordre strictement chronologique, il faudrait en conclure que le ministère public du Sauveur ne dura que l'espace d'une année, que pendant ce temps il ne vint jamais à Jérusalem, et qu'il ne s'y rendit que pour y subir les ignominies de sa passion et de sa mort Or la lecture des seuls synoptiques autant que la vraisemblance nous empêche de nous arrêter à cette hypothèse. (2) Ils font en effet allusion à des circonstances, comme par exemple les épis murs, l'herbe verte, qui supposent le retour de la même saison, et par conséquent au moins deux ans pour la durée du ministère public. D'autre part, il est peu vraisemblable que Jésus se soit affranchi pendant toute la durée de son ministère de la coutume religieusement observée par tous les juifs pieux de venir célébrer à Jérusalem les principales fêtes juives. Les synoptiques eux-mêmes nous laissent entendre le contraire quand ils rapportent les paroles de Jésus à sa dernière entrée à Jérusalem: Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants... et tu ne l'as pas voulu? C'est-à-dire: *combien de fois* n'y ai-je pas prêché en vain? Au témoignage des synoptiques, Jésus trouva des amis et des disciples à Jérusalem, comment expliquer ce fait s'il n'y avait pas prêché auparavant? Avec l'antipathie bien connue des habitants de Judée pour les gens du nord, les Galiléens, on ne peut guère supposer que ces orgueilleux Judéens soient allés

(1) P. 82

(2) Quelques exégètes catholiques, en Allemagne, ont récemment soutenu cette singulière opinion.

entendre la prédication d'un obscur prophète de Nazareth. Si tout le ministère public de Jésus semble se passer en Galilée, et dans le cours d'une année, si les synoptiques ne mentionnent pas les voyages successifs que Jésus a dû faire à Jérusalem avec les pèlerins de Galilée à l'occasion des fêtes solennelles et ne parlent que du dernier, c'est donc que leur plan quadripartite les a forcés à grouper les faits et les discours et à effacer les contours qui nous eussent permis d'en reconnaître la trame chronologique.

Qui a inspiré aux synoptiques ce plan commun, qui cadre si peu avec la conception que nous nous faisons de l'histoire? M. Lévesque répète avec insistance qu'ils l'ont reçu de la catéchèse orale, ce que nous préférerions ne pas entendre d'une tradition immédiate. Nous persistons à croire que l'explication la plus solide de l'intime parenté littéraire des trois premiers évangiles est à chercher dans l'utilisation des mêmes sources écrites. L'existence d'une catéchèse orale, fixe et identique, transmise de bouche en bouche, et retenue de mémoire, jusqu'à l'époque où on crut bon de la recueillir à Jérusalem, à Antioche, à Rome, c'est-à-dire pendant trente ou quarante ans, nous a toujours paru une hypothèse aussi peu vraisemblable que commode pour expliquer les rapports des synoptiques. Pour tout dire, saint Luc ne met-il pas de différence entre son évangile et la catéchèse, ou l'enseignement oral, déjà connue de Théophile? Cependant, même si l'on suppose quelque document écrit de très bonne heure, il faut bien qu'à l'origine il y ait eu un enseignement oral des témoins des miracles et des paroles du Sauveur. C'est à cette catéchèse orale primitive qu'il faut faire remonter la substance des récits des synoptiques et par conséquent le plan quadripartite qu'ils ont suivi.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'on se soit arrêté à ce plan par calcul et après de mûres réflexions. Ce serait supposer beaucoup trop de philosophie chez des hommes du peuple, très soucieux assurément de nous donner sur leur Maître les renseignements les plus exacts et les plus complets, mais peu éclairés sur les moyens scientifiques à employer. "Les disciples, dit très bien M. Lévesque, n'étaient ni des philosophes cherchant à se faire un système de la doctrine de Jésus-Christ, ni des historiens curieux de l'en-

chaînement des faits et de précision dans les circonstances de temps et de lieu. Ils étaient avant tout des témoins qui simplement affirmaient ce que le Christ avait fait ou dit." (1) En racontant la vie de Jésus, ils se sont simplement laissés aller à leur instinct de témoins et à leur enthousiasme de disciples galiléens. Au lendemain de la Pentecôte, ils se sentaient soudain investis d'une mission qu'ils n'avaient jamais rêvée, et à laquelle ils avaient été préparés pour ainsi dire à leur insu. Leurs yeux venaient de s'ouvrir sur le véritable caractère de l'homme qu'ils avaient admiré, suivi, puis aimé et vénéré, mais en qui, jusqu'à la dernière minute, ils n'avaient pas su reconnaître le Dieu du ciel et de la terre. Ils avaient bien été les témoins de quantité de ses miracles. Ils avaient bien entendu avec émotion ses enseignements, ses paraboles, ses entretiens au cours d'une excursion de pêche ou le long des chemins, ses discours à la foule. Ils comprenaient tout maintenant. Sur le caractère de Jésus, sur sa doctrine, pas d'hésitation, pas d'erreur possible. Mais comme les détails de toutes ces choses s'étaient effacés dans leur mémoire de témoins alors peu intéressés! "Ce ne dut pas être trop de la mémoire de tous les disciples pour réunir ce que les Evangiles nous racontent de la vie de Jésus. Et quand, pressés de questions par les fidèles, ils essayaient de refaire tel ou tel discours qui les avait plus frappés, ils faisaient sans doute appel aux bribes de ses entretiens qui flottaient dans leurs mémoires, pour traduire le souvenir qui leur en était resté. Les faits aussi se groupaient spontanément, rattachés par de vagues formules, autour des principaux épisodes du ministère, qui était avant tout un événement galiléen. Jérusalem et la Judée ne leur rappelait que la condamnation de Jésus et sa mort. Ils étaient ainsi amenés à cette division quadripartite, que nous retrouvons dans les trois premiers évangiles, et sur la signification de laquelle beaucoup de lecteurs et même d'exégètes de profession ont pu se tromper, en lui donnant une portée chronologique qu'elle n'a qu'en gros.

Il resterait maintenant à suivre M. Lévesque dans l'application qu'il fait de ses principes à l'harmonisation des récits évangéliques et à la solution des problèmes d'exégèse qu'elle entraîne. Nous n'avons pas l'intention de le faire,

(1) P. 301

et nous renvoyons le lecteur à son exposition. Pour montrer tout l'intérêt des solutions qu'il propose, signalons un seul exemple, celui des vendeurs chassés du temple. Le fait est raconté par les quatre évangélistes. A prendre à la lettre le récit des synoptiques, on croirait que cet acte d'autorité du Sauveur eut lieu quelques jours avant sa mort, immédiatement après son entrée solennelle à Jérusalem. Dans une vie où tout est extraordinaire, on est prêt à accepter bien des invraisemblances. Encore faut-il que ce soit pour de bonnes raisons. Or il paraît bien difficile que Jésus ait pu tenter un coup si hardi au moment où la haine des pharisiens était à son paroxysme et où ils épiaient tous ses mouvements. Et voici précisément que saint Jean place cet événement au début de la prédication de Jésus, à sa première visite à Jérusalem. Qu'on se rappelle le plan des synoptiques, qui leur interdisait de rapporter ce fait dans les sections précédentes, et on ne donnera pas à leur récit une portée chronologique. L'opposition apparente entre les deux récits tombe d'elle-même et on ne fera aucune difficulté de renvoyer cet épisode à la Pâques de la première année du ministère public. Ce simple exemple montre tout le parti que l'exégèse et l'apologétique peuvent tirer de cette judicieuse étude du plan des synoptiques.

L'appendice que M. Lévesque a joint à sa thèse sur *quelques procédés littéraires de saint Mathieu*, et qui lui sert de confirmation indirecte, n'est certainement pas ce qu'il y a de moins intéressant dans son livre. Singulière fortune que celle du premier Evangile! C'est, à n'en pas douter, celui qui cherche le moins à nous donner une histoire proprement dite de la vie du Sauveur, si on entend par là un récit circonstancié des faits avec quelque précision de temps et de lieux. Or c'est peut-être celui qui a été le plus écouté, celui qui a exercé le plus d'influence sur la conception historique que nous nous sommes faite de la vie de Jésus. Et pourtant n'est-il pas de la dernière évidence que saint Matthieu groupe les faits comme les paroles de Jésus, dans un dessein didactique, sans presque se préoccuper de leur rapport chronologique? (1) Mais la légende de la plus grande

(1) Si ces lignes tombent sous les yeux de quelques-uns de ceux avec qui j'étudiais, il y a dix ans, l'évangile de saint Matthieu, ils se rappelleront peut-être combien nous insistions sur ce point.

autorité du premier de nos Evangiles a la vie dure, comme toutes les légendes d'ailleurs. Ni l'intention didactique évidente de l'auteur, reconnue de out le monde, ni la comparaison avec les autres synoptiques, surtout avec saint Luc, qui nous donne les circonstances historiques dans lesquelles ont été prononcées nombre de paroles de Jésus rapportées ailleurs par saint Matthieu, ni l'analyse de son plan n'ont pu encore en avoir complètement raison. Et on continuera probablement longtemps encore à parler du sermon sur la montagne en pensant à la longue compilation que saint Matthieu nous donne aux chapitres V, VI et VII de son évangile. M. Lévesque verse au dossier une observation nouvelle très ingénieuse Il a remarqué que les cinq grands discours rapportés par saint Matthieu se terminent tous par une formule rédactionnelle identique: *Il arriva que lorsqu'il eut achevé...* Cette formule a, comme on sait, une forte saveur hébraïque. Avons-nous là un écho de la "formule adoptée par les premiers prédicateurs de l'Evangile à Jérusalem pour terminer les grandes instructions, qui résumaient, à l'usage de la catéchèse élémentaire, les principaux enseignements du Christ?" mais alors même qu'elle ne serait qu'une gauche transition, qui trahit la pauvreté littéraire de l'auteur et de sa langue, elle n'en met pas moins à nu son procédé de compilation.

Evidemment quand il s'agit des discours, son souci de tout grouper et de tout disposer en vue de sa thèse, et sans faire grande attention à la chronologie, n'est guère moins apparent quand il s'agit des faits. L'explication peut être ici d'une psychologie plus subtile, mais le fait est indéniable. Les dix miracles, rapportés aux chapitres VIII et IX, par exemple, sont certainement "réunis dans un dessein tout autre que la suite chronologique des événements." D'ailleurs, saint Matthieu nous en prévient discrètement par le vague des formules de transition qu'il emploie: *en ce temps-là, alors,* etc., ainsi que par la rapidité avec laquelle il glisse sur le détail des événements, pour "arriver à la parole de Jésus comme à la chose essentielle qui dévoile le sens du fait, ou à la prophétie qui rattache le fait à l'idée principale de son évangile."

Après ces considérations générales, M. Lévesque attire notre attention sur quelques procédés particuliers. "C'est

d'abord, dit-il, le pluriel mis volontiers pour le singulier, pluriel d'indétermination ou pluriel de catégorie. C'est aussi une sorte de condensation de plusieurs faits ou des détails d'un même fait, telle que leur ordre ou leur développement réel est négligé au profit d'un enseignement." (1) Voilà des remarques qui valent leur pesant d'or, pour l'exégèse de saint Matthieu, et il faut souhaiter qu'on ne les perde jamais plus de vue.

M. Lévesque s'est comparé lui-même au docteur de l'Evangile *qui profert de thesauro suo nova et vetera.* C'est instinctivement à cette pensée qu'on se reporte en fermant son livre. Il a su en effet tirer admirablement parti des données anciennes, et les a remises, par ses aperçus nouveaux, en pleine valeur. On pourra attacher moins d'importance que lui à la division quadripartite des synoptiques, discuter telle ou telle de ses solutions, il en restera toujours une interprétation de nos trois premiers évangiles moins étroite et plus conforme à la psychologie de cette première narration de la vie de Jésus, sortie de la bouche des Apôtres, à laquelle il faut, en dernière analyse, les rattacher. Interprété plus correctement, leur naïf témoignage n'en sera que plus précieux et plus fort. Saint Jean redeviendra l'indispensable guide dont nous avons besoin pour nous orienter dans la narration évangélique. Et nous pénétrerons plus intimement dans la vie de Celui dont la connaissance constitue la vie éternelle: *Haec est vita aeterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum.*

HENRI JEANNOTTE, *p.s.s.*

(1) P. 306

CONSULTATIONS

LE NOUVEAU CODE ET LES QUESTIONS DE LANGUE — LA FOI

Le nouveau Code de Droit canonique contient-il quelque texte relatif aux questions de langue? — UN CURE.

Voici quelques dispositions du nouveau Code relatives aux questions de langues:

1o) *Langues sacrées.*—Le *Code* maintient le principe de la *langue liturgique* pour le sacrifice de la messe: "Le sacrifice de la messe doit être célébré dans *la langue liturgique* de chaque rite approuvé par l'Eglise." (Can. 819) D'autre part, "toutes les lois liturgiques conservent leur force à moins qu'elles ne soient expressément corrigées par le Code" (Can. 2) et le Code ne corrigeant absolument rien en cette matière, la langue *vernaculaire* demeure permise pour tous les *complémentaires du culte* selon les décrets de la Congrégation des Rites. Notons toutefois que le Code requiert "la permission expresse du Saint-Siège pour imprimer *en quelque langue que ce soit,* un recueil authentique de prières et de bonnes œuvres auxquelles le Saint-Siège a attaché des indulgences, ou un tableau d'indulgences apostoliques, etc" (Can. 1388)

Quant à la langue des *Livres Saints,* l'ancienne défense est maintenue, "d'imprimer les traductions des Saintes Ecritures *en langue vulgaire* sans l'approbation du Saint-Siège, ou à moins qu'elles ne soient éditées sous la surveillance des Evêques et avec des notes empruntées aux Pères de l'Eglise et aux doctes catholiques." (Can. 1391) De même sont défendues et à l'Index "les traductions *en quelque langue que ce soit* du texte des Saintes Ecritures faites par des non-catholiques." (Can. 1399)

2o) *Langue de prédication et de catéchisme.*—Le Code reproduit les termes de *Acerbo Nimis* de Pie X et de *Etsi primum* de Benoît XIV sur la langue de prédication et de catéchisme, en demandant de faire ce ministère *"sermone ad eorum* (les fidèles) *captum accommodato:* "quel langage, se disait-on, est mieux accommodé à l'intelligence des fidèles

que leur langue propre"? Or, voici que le Code semble bien favoriser cette interprétation: en effet, S. E. le cardinal Gasparri, dans l'édition annotée qui vient de paraître, renvoie en note sur ce texte au Concile de Trente, Sess. XXIV de Ref. Chap. 7, qui se lit ainsi: "Afin que le peuple fidèle reçoive les Sacrements avec plus de respect et de dévotion, le Saint Concile ordonne à tous les évêques non seulement d'en expliquer eux-mêmes l'usage et l'efficacité, mais aussi de voir à ce que tous les curés fassent de même, et s'attachent avec zèle et prudence à cette explication *qu'ils feront même en langue vulgaire,* s'il est besoin et si cela peut se faire commodément; le Saint Concile ordonne aussi que les jours de fête et de solennité, à la messe ou au service divin, les curés expliquent *en langue vulgaire* le texte sacré et tous les avis nécessaires au salut." Donc, il semble bien que nous pouvons continuer à réclamer comme fondée en droit la prédication en langue vulgaire.

3o) *Clergé national.* — Quelques textes du Code le favorisent évidemment:

Un premier concernant plus spécialement les pays de mission, exhorte les Vicaires et les Préfets Apostoliques à "s'efforcer avec grand soin — leur conscience y étant gravement engagée — de faire que *parmi les chrétiens indigènes* ou domiciliés en leurs régions, des clercs éprouvés soient éduqués et initiés au *sacerdoce.*" (Can. 305) (1)

Un autre texte a une portée plus générale: c'est au titre de *"l'inscription des clercs dans un diocèse"*; le *Code* rappelle aux évêques qu'ils doivent être sévères dans l'admission d'un prêtre qui veut être incardiné à leur diocèse, *"surtout s'il s'agit de l'incardination de clercs de langue et de race différentes."* (Can. 117) Pourquoi cette rigueur à l'égard de clercs de langue et de race différentes, si le Saint-Siège ne voulait pas favoriser le clergé national?

---

(1) Sa Sainteté Benoît XV, dans un document tout récent, vient de réaffirmer la volonté de l'Eglise, en matière de clergé national: Ecrivant au Père Vossen, S.J., à l'occasion du 25e anniversaire du séminaire de Kandi, aux Indes, le Souverain Pontife, dit: *"Les évêques n'auront satisfait à leur devoir que lorsqu'il auront procuré la formation du clergé indigène... Les clercs indigènes ne sont pas tenus en suspicion comme le sont généralement les étrangers; bien plus, la communauté de langue et de race leur obtient partout faveur et confiance."* (Acta Apost. Sedis, 1er avril 1918, p. 135)

La si délicate question des paroisses nationales est traitée et résolue ainsi: "L'on ne peut pas, sans un indulte apostolique spécial, établir des *paroisses d'après les différences de langue et de race des fidèles d'une même ville ou d'un même territoire.*" (Can. 216) Ce texte, on le voit, ne supprime pas du tout les paroisses nationales; il ne fait qu'en reporter l'érection exclusivement au Saint-Siège.

4o) *Varia.*—Au sujet de la censure des livres, le Code rappelle que "l'approbation du texte original d'un ouvrage ne comporte pas l'approbation de la traduction dans une autre langue," (Can. 1392) mais par contre que "les livres condamnés par le Saint-Siège le sont partout et en quelque langue qu'ils soient traduits." (Can. 1396)

Enfin citons ce texte du *Code* qui est formel: "Dans les petits séminaires, que les élèves apprennent avec soin les langues, surtout la latine ET LA LANGUE MATERNELLE." (Can. 1364)

L'on peut donc dire sans crainte d'erreur que le Saint-Siège n'a pas cru devoir changer la discipline ecclésiastique en matière de langues; d'autres points de discipline ont pu paraître surannés, ou s'imposer avec moins d'exigence; mais le Saint-Siège a voulu fixer de nouveau et définitivement le droit des peuples à entendre dans leur langue les vérités de la foi, à les recevoir de prêtres de leur race, à se servir pour tous les complémentaires du culte, dans une large mesure — jusqu'au point où cette mesure briserait l'unité liturgique — de leur langue propre. — Fr. AUG. LEDUC, O. P.

* * *

Pourquoi les questions de foi ne sont-elles pas individuelles? en vertu de quel principe pouvons-nous être tenus de nous occuper de nos voisins? — L. C. F.

Il en est des questions de foi comme des questions de mœurs. A moins d'avoir charge d'âmes — comme les parents et le confesseur — vous n'avez pas à vous occuper de la croyance ni des mœurs *individuelles* du prochain, aussi longtemps que sa croyance et ses mœurs ne cherchent pas à faire des adeptes ou des victimes. Mais si le prochain s'applique à répandre une fausse doctrine ou provoque son semblable à l'inconduite, un devoir de charité sociale vous force à intervenir dans la mesure de vos ressources et de votre influence. — R. D L. R.

DANS L'ORDRE

Le T. R. P. Dummermuth

Il y a deux mois environ, décédait en Belgique le très révérend Père Antonin Dummermuth, né en Flandre flamande, le 12 mai 1841, entré dans l'Ordre de St-Dominique en 1859, Maître en Sacrée Théologie, Régent des études en notre couvent de Louvain depuis 1885, auteur d'ouvrages théologiques très estimés et tout à l'honneur de l'Ordre comme à l'avantage de la doctrine thomiste. On nous saura bientôt gré de laisser parler un de nos Pères qui eut le bonheur de vivre en sa compagnie et sous sa direction:

Québec, le 2 mai 1918

Mon Révérend Père,

Très volontiers j'entreprends les deux ou trois petites pages que vous voulez bien me demander, et je vous remercie à l'avance du plaisir que j'aurai sûrement à les écrire.

J'ai connu personnellement le T. R. P. Dummermuth, intimement peut-être, autant du moins qu'un religieux peut connaître son supérieur, un élève son professeur, un pénitent son directeur spirituel. D'ailleurs le cher vénéré Père avait l'âme la plus simple, la plus ouverte, la plus transparente, je dirais la plus candide qu'on pût imaginer. Peut-être l'habitude d'expliquer les auteurs les plus abstraits lui avait-il appris à se déplier lui-même, et à ne jamais faire mystère de sa pensée ni de ses sentiments. D'ailleurs encore, n'est-ce pas? "les grandes âmes n'ont pas de secrets."

J'arrivai à Louvain au mois d'août 1891, au moment où le T. R. P. Boudewyn, prieur de notre couvent, souffrait déjà de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard. Le P. Dummermuth devenait de ce fait le supérieur effectif de la maison, et c'est comme tel que je l'ai d'abord connu. Bon, dévoué, patient, affable, souriant à tous et à tout, il avait en plus le souci des petites choses, et c'est ainsi, par exemple, que vous auriez toujours trouvé le parquet de sa cellule parsemé de lettres, de petits paquets, de bouts de papier (des *memoranda*), et pourquoi? Un peu parce que sa table de travail, unique comme chez les plus simples religieux, était déjà d'ordinaire assez occupée, surtout parce qu'il ne voulait rien mêler, rien oublier, distribuer tout et faire vite, "car, voyez-vous, disait-il, il faut bien que je fasse de la place pour ce qui doit encore venir." Et puis, se baisser, lui, Maître en théologie, Régent des études, théologien éminent, théologien redoutable aussi — à preuve, ce gros volume que nous appelions sa *bombe*, réponse de sept ou huit cents pages à une thèse anti-thomiste — je crois que, positivement, il aimait cela.

Ainsi, conscience du devoir, souci du détail, méthode, exactitude, ponctualité; ajoutez une grande modestie, peut-être même un peu de timidité, comme on le disait autour de lui : c'est un peu, très peu de l'homme, mais c'est peut-être assez pour le moment : *Intelligenti pauca.*

Physiquement, le T. R. Père était de taille moyenne, un peu au-dessous peut-être; de forte ossature, mais sans embonpoint quelconque et plutôt maigre; la figure — sa belle grande figure marmoréenne — pâlie par les longues études en cellule, le front marqué de rides, les cheveux blonds, grisonnants, mais au complet comme chez saint Dominique, et en vérité, il ressemblait à notre saint Dominique de la tradition. Quel âge? Juste cinquante ans, et c'était trop tôt pour grisonner, pour blanchir même, aux tempes, pour porter la tête basse comme il faisait partout.

Partout, excepté en classe. En classe, il la relevait, sa noble tête carrée — ce n'est pas un privilège des Allemands — et il avait grand air en vérité! La voulez-vous, sa classe, en aperçu? A genoux, les mains jointes, les yeux fermés, il fait la prière d'ouverture; il ne monte pas à la tribune, mais reste *in plano*, à notre niveau, et s'avance d'ordinaire au premier banc, quelquefois monte un peu dans l'une ou l'autre des allées. Il interroge, souriant; il objecte, souriant encore; il aide la mémoire, le raisonnement, souriant toujours, puis dans un latin impeccable, élégant même, au dire des experts, il expose lui-même la thèse, la commente, l'explique à fond, et il ajoute à la parole toujours simple, toujours claire, le geste souple, délicat, qui achève de pétrir la pensée pour la rendre plus assimilable. Vous dirai-je qu'il avait les plus belles mains du monde, longues, très longues, très blanches aussi, avec des doigts effilés, sans nœuds, déliés, des doigts d'artiste capable de tout peindre, jusqu'à l'immatériel? Et voyez-vous ce regard! L'œil, de près, est bleu-pâle, presque gris, mais il s'estompe à distance par la saillie du front et des sourcils; il s'avive sous la tension intellectuelle, et le chatoiement des lunettes n'est pas pour en diminuer l'éclat. *Tension* n'est pas le mot pour un homme qui enseignait depuis vingt-cinq ans; qui n'avait jamais trouvé la moindre difficultée aux thèses les plus abstruses de la théologie; qui avait eu des succès sans précédents aux examens prescrits par l'Ordre, et aux soutenances plus solennelles encore de l'Université voisine, car en effet, le T. R. Père était docteur de l'Université de Louvain, un titre qui n'ajoutait rien peut-être à sa valeur réelle, mais lui donnait plus de notoriété et de prestige. Au fait, il était universellement connu, et j'ai maintes fois entendu dire à Louvain, dans le monde universitaire, qu'il était, sans conteste, le plus fort théologien de la Belgique.

Le Père Dummermuth ne prêchait pas; il n'avait jamais prêché, et c'était, disait-on, par timidité, une timidité irréductible. Il est vrai que l'on confond souvent la timidité avec la méfiance de soi-même, ce qui n'est pourtant pas la même chose. Quoi qu'il en soit, advenant, en juillet 1892, ses noces d'argent de professorat, nous nous demandions s'il répondrait seulement aux adresses, prononcerait seulement un discours quelconque. Cette pensée d'avoir à parler lui gâtait toute la fête. Mais la fête fut si longue! il se fit tant de petits discours à son adresse, à bout portant! Jugez-en. Chaque nationalité, dans ce couvent cosmopolite, devait faire le sien : wallonne, flamande, française, anglaise, irlandaise, allemande,

américaine, canadienne. Ajoutez les compliments du couvent en tant que couvent, du collège en tant que collège, des délégués des autres maisons de Belgique, des délégués des autres provinces, des délégués de l'Université, de l'Archevêché, des sociétés savantes, etc. Au lieu d'un discours, — sans doute bien préparé et appris par cœur, — le pauvre Père ne put s'en tirer à moins de douze ou quinze, et faut-il ajouter que bien avant la douzaine, il s'était révélé, à lui-même peut-être, à nous certainement, orateur accompli? Permettez un détail. Les gros volumes sérieux font difficilement leurs frais, même en Belgique, et l'on avait songé à trouver quelques amateurs au Canada pour celui qu'il avait publié quatre ou cinq ans auparavant et auquel j'ai fait allusion plus haut: son *Sanctus Thomas et doctrina Praemotionis physicae.* C'est donc une lettre du Canada, une aimable lettre de Monsieur l'abbé Bruchési, alors chanoine, maintenant archevêque de Montréal, qui fit le succès du compliment canadien. Après tous les hommages, tous les éloges, il y a pour un auteur quelque chose, dit-on, de plus agréable encore, et la lettre en tout cas, pour finir, demandait l'envoi immédiat de douze exemplaires de l'ouvrage... douze *bombes!* Vous entendez le tonnerre d'applaudissements, quelque chose comme une bombe, une vraie, qui eût éclaté! La réponse du Père ici, fut plus particulièrement éloquente et touchante, parce qu'elle s'accompagnait du plus radieux sourire, et d'aucuns ont dit: d'une larme de joie au coin de l'œil.

Mon révérend Père Directeur, j'abuse de votre invitation, mais si vous saviez le bonheur que j'éprouve à revivre mes souvenirs de Louvain, ce cher vieux Louvain aujourd'hui et depuis longtemps si tristement éprouvé; si vous saviez aussi la peine que je me donne pour abréger, vous me permettriez deux mots de plus, deux mots au sujet du Père Dummermuth confesseur. Il ne s'agit évidemment pas de votre serviteur, ni des religieux du couvent qui s'adressaient à lui: ils auraient trop à dire sur son dévouement, sa générosité à sacrifier pour eux quelquefois le meilleur de son temps, son aptitude à deviner, démêler, expliquer tous les états d'âme, sa direction faite de principes très simples, très clairs et d'ordinaire très réconfortants, sa mystique nourrie de forte doctrine plutôt que de sentiments.

Il s'agit des jeunes gens, des universitaires — Louvain en comptait alors deux mille — et c'est pour eux surtout qu'il dépensait ses trésors d'esprit et de cœur. Je dis bien de *cœur*, parce que, faiblesse de l'homme ou non, qualité ou défaut, le T. R. P. Dummermuth, déjà très doux et très humble de cœur, était aussi très tendre de cœur. Et que faisait-il pour attirer les jeunes gens, d'abord chez lui, ensuite au confessionnal? Il usait d'adresse et, croyez-moi, il était très fin. Un exemple. En ce temps-là, la mode était aux collections de timbres. Le Père me prenait tous ceux qui m'arrivaient par la correspondance du Canada, mais ceux-là, d'ordinaire, n'étaient pas rares, et il en voulait d'autres, surtout des *castors*: vous vous rappelez ces petits timbres noirs d'un demi sou, il me semble. Depuis que j'en avais lâché un, le *castor* faisait fureur parmi les étudiants. C'était à qui en aurait. J'en fis venir d'Ottawa une provision et d'autres curiosités, d'autres raretés aussi. Le Père ne gardait rien sur lui, et à tel étudiant qui demandait: "Peut-être ai-je encore quelque chose chez moi, répondait-il, venez me voir sans cérémonie, tel jour, telle heure, je chercherai." On

venait, on cherchait, on causait, on brisait la glace, on revenait, car bien souvent, à l'aide d'une restriction mentale, il ne restait plus un seul *castor* à donner (sous-entendu aujourd'hui), mais on en attendait ces jours-ci, etc., etc. Quelquefois le visiteur tombait dans le piège du premier coup; il y tombait sûrement, c'est-à-dire dans les bras du bon Dieu, au deuxième ou troisième coup. Comment d'ailleurs résister longtemps à l'attrait, à la séduction qu'exerçait le bon Père, sorte de grâce physique ou naturelle qui précédait la grâce surnaturelle venue de Dieu? Il charmait, et quand Dieu l'avait créé, il avait peut-être répété, pensant à tous ceux qui approcheraient ce saint et aimable religieux: *In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis.*—Fr. P.-V. CHARLAND, O.P.

LE R. P. JOSEPH NÜSS

Cette fois, c'est la Province de France qui perd un de ses fils les plus dévoués dans la personne du R. P. Joseph Nüss, décédé le 5 février 1918, dans la 66e année de son âge et la 45e de sa vie religieuse. Le T. R. P. Monpeurt lui consacre dans le *Trait d'union* une notice funèbre chargée d'émotion et parée de fines nuances. En communiquant ce document aux Supérieurs de nos maisons, le T. R. P. Langlais s'est exprimé comme suit:

"Le R. P. Joseph Nüss vient d'être rappelé à Dieu, au Couvent du Saulchoir, en Belgique. Je vous communique la lettre dans laquelle le T. R. P. Monpeurt annonce aux religieux de sa Province ce nouveau deuil. Vous voudrez bien la faire lire en communauté. Vous y trouverez un juste et bel hommage à la mémoire du cher défunt. Ceux d'entre nous qui ont connu le "bon et saint homme" se sentiront consolés dans leur affliction à le revoir, pris sur nature, dans ce portrait qui évoque en traits vivants et fidèles sa personnalité si profondément religieuse, sa vie toute de dévoûment et d'abnégation. Ses anciens élèves se feront un pieux devoir d'acquitter les suffrages d'une messe pour le repos de son âme."

RECENSIONS

R. P. Garrigou-Lagrange, O.P., *Theologia fundamentalis secundum S. Thomae doctrinam* — De Revelatione — *Per Ecclesiam catholicam proposita*—(2 vol. in-8, en vente chez l'auteur, au Collège Angélique, 15, San Vitale, Rome; chaque volume: 7 lires)

Il faudrait avoir conservé certaines illusions pour entreprendre de présenter d'une façon assez invitante pour notre public instruit deux forts volumes in-octavo de plus de cinq cents pages chacun, et en latin. Aller dire de plus que dans ces mille pages l'auteur a simplifié le traité d'apologétique, c'est sûrement provoquer des sourires et peut-être autre chose. De loin nous braverons tout, le geste du mécontent et le sourire de l'entendu, pour remercier et féliciter le P. Garrigou-Lagrange de cette bonne action.

D'abord il a voulu faire une apologétique au sens absolument traditionnel de ce mot, une défense. Ce qu'ont fait les anciens, les Irénée, les Justin, les Tertullien, voilà, dit-il, ce qu'il faut faire. (1) Nous possédons la vérité, il ne faut pas la défendre en supposant que nous la cherchons. L'attitude dégagée, bien plus agréable et souvent nécessaire, ne doit pas être l'attitude habituelle de l'apologiste chrétien. Depuis quelques années les bons apologistes mêmes ont pu paraître prendre cette attitude de simple chercheur. Le fait d'assigner la crédibilité des mystères de la foi comme terme de l'apologétique était peut-être capable de fonder un soupçon. Le P. G.-Lagrange veut être au-dessus de tout soupçon de ce genre. Il ne nie pas que la crédibilité des mystères de la foi soit pratiquement le but de l'apologétique, mais il soutient qu'on doit lui assigner une fin un peu plus élevée: la défense de la divine Révélation, fondement immédiat de la crédibilité des mystère. C'est plus conforme, dit-il, à l'esprit du concile du Vatican. Il suit donc une voie tracée, mais ce n'est pas un chemin battu. Le cardinal Deschamps et le chanoine Didiot (2) ont quelque chose de son procédé, et cependant cette apologétique est toute nouvelle. Sur ce point du reste, l'auteur n'est pas exclusif. Il propose même comme acceptable un autre procédé: (3)

---

(1) Page 38 à 50

(2) Deschamps: "Démonstration catholique"; Didiot: "Logique surnaturelle".

(3) Pages 47-48

- I. REVELATION
  - SECT. THÉORIQUE
    - Possibilité de la Révélation.
    - Convenance
    - Cognoscibilité
    - Obligation d'accepter la Révélation
  - SECT. PRATIQUE
    - Existence de la Révélation Judaïque
    - Existence de la Révélation Chrétienne.
- II. EGLISE
  - A. Le légat de Dieu a institué une Eglise, société visible, à laquelle il a donné le privilège d'enseigner infailliblement.
  - B. Les caractères assignés par le Christ à son Eglise ne se trouvent que dans l Eglise catholique Romaine.

Tout en reconnaissant la valeur de ce procédé, il propose le sien comme plus conforme à la doctrine du Concile du Vatican. Il est, d'ailleurs plus simple encore :

- I. PARTIE THÉORIQUE
  - Possibilité de la Révélation
  - Convenance et nécessité de la Rév.
  - Cognoscibilité de la Rév. par les signes
- II. PARTIE PRATIQUE
  - Existence de la Révélation chrétienne
  - L'œuvre du Christ, sa doctrine et l'institution de l'Eglise pour la transmettre infailliblement
  - Confirmation de cette œuvre par a) la conformité de la doctrine à nos aspirations naturelles, b) la vie merveilleuse de l'Eglise, c) les miracles du Christ
  - Supériorité du Christianisme sur les autres Religions
  - Obligation d'embrasser cette religion

Le grand inconvénient de ce procédé est de modifier considérablement ce que l'on croyait définitif, et c'est en même temps sa plus belle qualité. Supprimer le long traité des notes de l'Eglise n'est pas du tout démolir les fortifications de l'Eglise contre le protestantisme. Il vaut mieux même poser la question entre protestants et nous sur le principe du désaccord: est-ce que, oui ou non, le Christ a institué un Magistère enseignant infaillible? Vous protestants orthodoxes, que trouvez-vous sur ce point dans l'Ecriture et dans la tradition primitive? Si vous n'y trouvez pas ce que nous avons toujours affirmé, si même vous croyez trouver le contraire, vous êtes obligés de prouver que vous avez raison, car avant vos doutes et vos conclusions négatives, l'Eglise chrétienne pensait ce que nous pensons. C'est nous qui *possédons*.

Ne craignons pas sur ce point les difficultés historiques. Quand mêmes elles seraient plus sérieuses encore, et plus embarrassantes pour nous, il resterait en plus à nos adversaires d'expliquer, sans l'intervention de Dieu, l'unité merveilleuse, l'extraordinaire fécondité et la simple survivance du Catholicisme. Non, ne craignons pas, ses dix-neuf siècles surtout de victoires si difficiles et si complètes contre les ennemis du dehors et ceux du dedans élèvent autour de l'Eglise catholique des forteresses assez solides pour que nous puissions chanter avec les catholiques de tous les siècles: *et portae inferi non praevalebunt adversus eam.*

A la place du traité des notes, il y aura à faire un traité théologique de l'Eglise pour faire connaître: sa constitution intime, ses propriétés, ses pouvoirs, la valeur de ses définitions et décisions. Voilà pour le programme; il nous satisfait complètement.

L'exécution est digne de cette belle conception. Nous n'avons encore que la première partie, malheureusement imprimée sur papier de guerre; l'autre arrivera prochainement. Ce n'est pas un livre séduisant par son extérieur, mais combien satisfaisant par la simplicité et la clarté des divisions, par l'abondante richesse du développement, qui peut paraître superflu, mais qui n'est jamais de l'entassement, par l'exacte justesse des termes et encore par l'aumône facile des exemples et des comparaisons toujours si agréables et quelquefois nécessaires.

C'est un maître qui nous parle, il possède la vérité. Sur les points où il a construit à neuf, il se justifie longuement et toujours avec un grand respect pour ceux qui voient autrement. Notre auteur est tout jeune et nous croirions qu'il est un vieux maître, tant il est en pays connu dans toutes ces questions difficiles de révélation, de dogme, de surnaturel, etc. Comme pour tout autre, il est des questions où le P. G.-Lagrange est davantage chez lui, par exemple, dans la défense de la valeur ontologique et transcendantale des notions premières ou encore dans la surnaturalité de l'acte de foi.

Quelques pages cependant nous ont semblé moins satisfaisantes. D'abord celle où il expose la notion de la révélation. (1) La doctrine de l'Eglise y est très bien donnée, mais peut-être serait-il possible d'en trouver un assez bon "confirmatur" dans la psychologie des prophètes. Et quel avantage ce serait contre la théorie moderniste de la révélation qu'il faudrait peut-être développer un peu plus. Un autre point qui nous a plus surpris, ce fut de voir l'auteur soute-

(1) PP. 138-150

nir que l'existence des vérités surnaturelles proprement dites est démontrable. (1) Il définit bien ses positions. Défenseur de la Révélation, il a le droit de supposer qu'il existe un ordre de vérités surnaturelles proprement dites. Il fait remarquer aussi que ce n'est pas une démonstration positive. Faite de ce point de vue et de cette manière, sa thèse peut aller sans crainte à la rencontre des objections. Cependant ne vaudrait-il pas mieux se contenter de démontrer l'existence du transcendant? S'il existe un ordre de vérités transcendantes, rien ne s'oppose à l'existence de vérités surnaturelles proprement dites, et celà semble bien suffire.

Nous arrivons à quelque chose de plus agréable, au traité de la foi. Ceux qui ont fait leur apologétique il y a huit ou dix ans doivent se souvenir de leur difficultés ou au moins du travail de leur professeur pour arriver à faire de l'acte de foi, d'une part, un *rationabile obsequium* et d'autre part un acte surnaturel. Comme tous ceux-là liront avec intérêt le traité de l'acte de foi du P. G.-Lagrange. La clef de la difficulté nous est donnée et bien expliquée. Comme tout devient facile avec cette distinction entre la révélation substantiellement surnaturelle en Dieu parlant qui est le motif de notre foi, et la révélation surnaturelle quant à son mode seulement dans ceux qui nous ont parlé au nom de Dieu, condition de la foi raisonnable. Plus de difficultés à comprendre que la grâce est absolument nécessaire pour croire, et qu'elle n'est pas cependant absolument nécessaire, bien que très utile et souvent accordée, pour voir que le dogme chrétien est certainement croyable. Tous ceux qui ont travaillé ces problèmes seront reconnaissants envers notre auteur d'avoir trouvé et bien formulé cette heureuse distinction, et ce qui est plus, d'avoir mis à jour et simplifié toute l'apologétique chrétienne.—G. Proulx, O.P.

R. P. Mandonnet, O.P., "Les Frères-Prêcheurs et le premier siècle de leur histoire." Brochure de 50 pp., grand format. (Semur, Imp. générale, 1918)

Il est regrettable que le distingué professeur de Fribourg ait été empêché par les circonstances de nous livrer le texte même des leçons sur l'Ordre des Frères-Prêcheurs données à l'Institut Catholique de Paris, au commencement de l'année 1917. L'érudition du conférencier en matières médiévales, ses études poussées à fonds sur nos premières origines, durent donner à son cours un intérêt que diminue à peine une trop substantielle analyse. Telle qu'elle se présente, cette analyse suffit à mettre en lumière la situation et le caractères des Prêcheurs dans la série des grands Ordres religieux, leur organisation scolaire et leur activité en tous domaines au service de la sainte Eglise.

J.-Albert Foisy, "Le catholicisme en Ontario," *Quelques statistiques.* Brochure de 58 pp. (En vente aux bureaux du *Droit,* du *Devoir* et au Secrétariat des Oeuvres A. S. C., au prix de 25 sous, plus 2 sous pour frais postaux)

---

(1) PP. 350-360

Dans une question de soi épineuse comme celle qu'il aborde, et rendue plus délicate encore par les circonstances, le vaillant rédacteur en chef du *Droit* a cru devoir "tordre le cou à l'éloquence" des phrases, pour lui substituer celle des chiffres. C'est le grand mérite de sa brochure et l'explication de son succès. De fait, journaux et périodiques lui font partout le plus chaleureux accueil. Entre autres témoignages, nous reproduisons textuellement celui de l'*Action Catholique*:

"M. J.-Albert Foisy, rédacteur en chef du *Droit*, a réuni dans une brochure la série d'articles, palpitants d'intérêt, qu'il fournit naguère à son journal, pour photographier le mouvement du progrès, ou de recul, selon le cas, de l'élément catholique dans l'Ontario, depuis cinquante ans. M. Foisy étudie les diocèse ontariens un par un, appuyant ses calculs et considérations sur la ferme base des statistiques officielles. Il constate que dans tous les cas où on a laissé les Canadiens-français se grouper et conserver leur langue, le catholicisme a progressé de notable façon. Partout, au contraire, où l'on s'est évertué à pourchasser la langue française et l'influence qu'elle représente, la religion catholique a langui en son essor. L'auteur en arrive à la conclusion inévitable, résultant des faits et des chiffres, que les progrès du catholicisme dans l'Ontario sont solidaires, de la plus étroite façon, des progrès de la nationalité française.

"C'est à la demande d'un grand nombre de compatriotes qui s'intéressent de près à nos questions religieuses et nationales, que M. Foisy a consenti à mettre ses articles en brochure. Il y a ajouté un tableau absolument éloquent sur les mariages mixtes en Ontario, un chapitre d'introduction et une conclusion très intéressante et au point. La préface est de M. le sénateur Landry, président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario.

"Cette consciencieuse étude du laborieux et érudit publiciste qu'est M. Foisy rendra les plus grands services à tous ceux que passionnent les problèmes d'influence française et d'expansion catholique du Canada."

Adjutor Rivard, "Chez nos Gens."

Ce nouveau recueil de tableaux et récits du terroir canadien, par M. Adjutor Rivard, était depuis longtemps attendu des amateurs et du public. La première édition, coquettement faite pour bibliothèque, ainsi que pour cadeaux, souvenirs ou récompenses scolaires, en est aujourd'hui mise en vente par les éditeurs, l'Action Sociale Catholique, aux prix suivants: 40 sous l'unité, en librairie, et 45 sous, franco par la poste; $3.50 la douzaine et $27.00 le cent, frais d'expédition en plus. Dans quelques semaines, les éditeurs seront en mesure d'offrir le même volume, gracieusement relié, à des conditions qui permettront d'en faire une récompense de haut goût aux écoliers canadiens, pour les distributions de prix, en fin d'année. S'adresser au Secrétariat général des Oeuvres A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

R. P. Louis Lalande, "La Fierté."

L'*Action française*, qui célèbre par un regain d'activité son deuxième anniversaire, inaugure par la publication de *la Fierté*, la

grande conférence prononcée sous ses auspices, le 23 janvier, par le R. P. Louis Lalande, S. J.,) sa *Bibliothèque*. Elle désigne sous ce nom une série d'études, d'étendue trop considérable pour la revue, qui paraîtront à intervalles inégaux dans le format et sous les couleurs de l'*Action française*.

La Fierté est accompagnée d'extraits des discours prononcés à cette même séance du 23 janvier, par MM. l'abbé Groulx et Montpetit. Le tout forme une élégante brochure de vingt-huit pages, sur papier fort.

La Fierté qui porte comme premier titre *Une soirée d'action française*, se vend 10 sous l'unité, $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. Il faut adresser les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

J. MILLOT: *Retraite de Dames et de Mères chrétiennes.* (1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50, Montréal, Lib. Granger et Notre-Dame)

Les prédicateurs de retraites seront reconnaissants à M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, de continuer la publication des Retraites qu'il a composées et prêchées dans le cours de son ministère. Il y a six mois, c'était une retraite de jeunes filles, parvenue déjà à sa seconde édition et dont une traduction en anglais est réclamée en Amérique. Aujourd'hui, c'est une retraite de dames et de mères chrétiennes qui possède les mêmes qualités que sa devancière: dans les plans, ordre et clarté; dans les développements, esprit surnaturel, chaleur et adaption parfaite à l'auditoire spécial auquel s'adresse le prédicateur.

Voici la liste des sujets traités:

OUVERTURE: Le figuier stérile.

PREMIER JOUR.—1re instruction: Marie-Madeleine, causes et grandeur de sa chute.—2e instruction: Marie-Madeleine: générosité de son repentir.—3e instruction: L'Epouse. — Conférence: Les devoirs à l'égard des malades.

DEUXIEME JOUR.—1re instruction: La Mère.—2e instruction: La chrétienne.—3e instruction: La confession.—Conférence: La patience.

TROISIEME JOUR.—1re instruction: Le devoir de la prière.—2e instruction: Le devoir de la communion.—3e instruction: La dévotion à la Sainte Vierge est un gage de salut. — Conférence: Le sanctuaire de la famille.

CLOTURE.—Le vrai sens de la vie chrétienne.

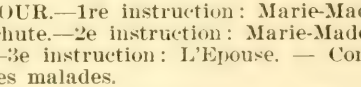

N. B. — Faute d'espace, nous remettons à juillet la suite des Lettres posthumes du P. Gonthier.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes,
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

"Le Rosaire pour tous"

CANADA — Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS — Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 — Carrosse / Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Curie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 139

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 201, RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année JUILLET 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. LAMARCHE, O. P. —Prière au Christ qui aime les Francs

R. P. CESLAS FOREST, O. P. —La crise du Protestantisme — Le retour au Catholicisme

R. P. BISSONNETTE, O. P. —Le Scandale de la Médiocrité

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime

FRA DOMENICO —Dans l'Eglise et dans l'Ordre

Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S.
R. P. M.-G. PERRAS, O. P. —Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

RECENTES PUBLICATIONS

Abbe Rene Aigrain. *Sainte Radegonde* (vers 520-587). 1 vol. in-12 de la Collection *"Les Saints."* (*Franco par la poste:* 2 fr. 40. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, Editeur, rue Bonaparte, 90, Paris)

La figure de sainte Radegonde, reine de France, épouse de Clotaire 1er, est une des plus attachantes qui puissent s'offrir à un historien. Du milieu le plus barbare, soit de la Thuringe natale, sur laquelle on trouvera dans ce livre plus de renseignements que dans les ouvrages de consultation courante, soit même de la cour franque où les énergies violentes étaient mal disciplinées, elle surgit comme une fleur dont pourrait être jalouse une civilisation plus avancée, à force de vertu chrétienne. Elle quitte la cour et fonde à Poitiers l'illustre monastère de Sainte-Croix auquel la curieuse physionomie du poète Fortunat confère une grâce qui n'est pas banale à cette époque, tandis que les vertus de Radegonde et de ses compagnes en font un centre rayonnant de sainteté.

L'auteur s'est surtout appliqué à faire revivre l'âme de son héroïne, à démêler en psychologue ses mobiles d'action. Mais les grandes scènes de l'arrivée d'une relique de la vraie Croix pour laquelle Fortunat composa le *Vexilla Regis* et des luttes soutenues par le monastère sont aussi retracées dans cet ouvrage d'une plume très vivante, et le récit en sera goûté de tous les lecteurs.

Philippe Gonnard, *Réflexions et lectures de Claude Lefilleul,* professeur. Préface par Georges Goyau. Notice par René Gonnard. 1 vol. in-12, avec portrait. (*Franco par la poste:* 3 fr. 60.—Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, Editeur, rue Bonaparte, 90, Paris)

Claude Lefilleul était un émule de Péguy et de Lotte, l'égal de celui-ci par la sincérité et la fermeté de la foi, de celui-là par la hauteur de l'intelligence et l'étendue de la culture. Si son style, admirable d'austère élégance, ne vise pas à l'originalité extrême de l'auteur des *Mystères*, en revanche, sa pensée s'affirme peut-être plus sûre, plus assise, plus sereine, plus purement chrétienne.

Les *Lectures et Réflexions* contiennent le meilleur de cette pensée, qui, du vivant de Lefilleul, exerça une profonde influence sur tous ceux qui l'approchèrent,—sur ceux, en particulier, qui combattirent vingt-six mois à ses côtés, jusqu'au jour où il tomba devant Verdun.

Certaines pages de ce livre méritent de devenir classiques; mais elles valent mieux encore, car elles peuvent efficacement réconforter des chrétiens défaillants, et orienter les consciences hésitantes vers la lumière que l'auteur a cherchée et trouvée.

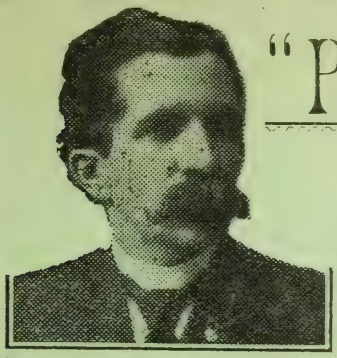

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... **$95.00** / PAR MOIS... **$10.00**

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

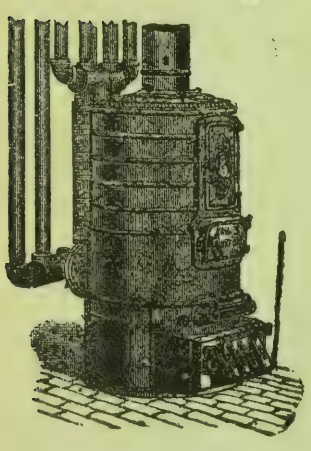

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR
PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

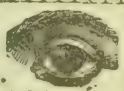

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespères** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz. Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADE ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,

MONTREAL

PRIÈRE AU CHRIST QUI AIME LES FRANCS

(Ecrite pour "L'Aide à la France")

Christ Jésus, parce que tes Prêtres, formés dès l'antique Alliance à pleurer et gémir entre le vestibule et l'autel, ressentent plus vivement que tes serviteurs du siècle les offenses de l'esprit qui ont déchaîné tes représailles contre les nations;

Parce que, plus conscients des divins privilèges concédés à la terre de France, ils ont jugé plus coupable son erreur, plus mérité son châtiment;

Parce que, plus calmes devant Dieu et devant les hommes, ils n'ont pas craint de gourmander l'équipage pendant la tempête et de lui faire crier pardon avant victoire:

Le coeur frivole les accuse d'aimer peu la France et de désirer médiocrement le triomphe de ses armes.

C'est pourquoi je fais retentir au dehors la clameur intime, persistante de tout mon être; c'est pourquoi je Te prie publiquement pour la France.

Christ Jésus, fais-moi voir la contradiction qu'ils découvrent en moi. Mon âme envahie par ces deux sentiments, mon âme de croyant les juge inséparables. Comme si l'expiation n'était pas compatible avec la victoire ultime et ne la garantissait pas au contraire! Comme si l'abject instrument de tes vengeances, un instant exalté par l'emploi que tu autorises de sa force, ne pouvait pas être renversé à son tour, du revers de ta main toute-puissante!

Cette pensée dont s'imprègnent nos Saints Livres et que corrobore la vie des nations serait-elle de nos jours frappée d'interdit? Les peuples entrés dans une convulsion effroyable paraissent ignorer le sens du mouvement qui les agite et ce qu'il faut pour purifier le sang des batailles; quiconque possède une parole de vie et refuse de la donner est un traître en ce moment: veut-on me forcer à trahir? Je parlerai Seigneur. Je crierai vers Toi le Miserere *de la France.*

Clama ne cesses. *Je clamerai sa détresse momentanée... mais l'oreille ouverte au son formidable de sa gloire. Je laisserai sur son front la couronne d'épines, mais je n'aurai garde d'en ôter ce diadème impérissable que lui ont tressé des siècles de dévouement en tous ordres à tout pays, à toute race; à la gentilité, à la chrétienté, à l'humanité; à ton Nom trois fois saint, à ton Evangile, à ton Sépulcre.*

Christ Jésus, roi de toutes les magnificences du ciel et de la terre, du jour et de la nuit, de l'orient et de l'occident, je T'implore à genoux pour la France magnifique et sublime. C'est Toi qui sculptas le paysage d'où devait surgir ce suprême raffinement de la pensée et de l'art, et fis flotter au-dessus un ciel léger comme un parfum matinal. C'est Toi qui accouplas, sur ces côteaux modérés, dans ces vallons de rêve, aux longs travaux obscurs les exploits de l'héroïsme, aux longues patiences du génie les miracles de la sainteté. Si la vérité, la beauté et l'amour sont ton rayonnement sur terre, quelle race autre que la française T'aura davantage et plus loin rayonné! Memor esto, *souviens-toi! souviens-toi de tes primes avances et de la réponse séculaire du noble pays de France!*

Ah! c'est le moment plus que jamais de te souvenir... Consternation!! Horreur!!! L'injuste minorité qui entreprit de ruiner par la base le temple spirituel voit s'effondrer sous l'obus sacrilège les pierres témoins de la foi et de la piété antiques, les cathédrales. Hâte-toi d'arrêter ce carnage de la Beauté. Et permets que de vivantes merveilles apparaissent qui nous consolent un peu de ces chefs-d'oeuvre morts. Déjà s'élèvent de toutes parts les chapelles de secours où servent des prêtres dénués comme Toi jadis. L'une d'elles est une ancienne teinturerie et le refuge de la jeunesse, à côté, une étable où les mangeoires sont restées... C'est ta bénédiction, Dieu de Bethléem! Comment n'espérer pas dans un peuple dont le premier sursaut nous ramène aux vivifiantes origines, alors que ton pied divin foulait la Terre!

Dis-moi, Jésus, que tant de sacrifices joints à tant d'holocaustes feront enfin tomber du ciel le pardon, fruit de l'expiation, et la Victoire fruit du pardon;

Dis-moi que ces prodiges enfanteront d'autres prodiges;

Dis-moi que les oeuvres de la Paix seront marquées au rythme de la Guerre;

Et que toutes choses en Toi seront restaurées:

Bien avant ce jour de libération universelle où toutes les justices seront rétablies, tous les crimes châtiés, toutes les haines détruites, où seule subsistera la divine Charité, où l'on n'entendra plus du Credo que la dernière parole: Amen *et de l'Espérance que le dernier cri:* Alleluia!

M. A. Lamarche, O.P.

LA CRISE DU PROTESTANTISME

LE RETOUR AU CATHOLICISME

C'est Lacordaire, je pense, qui a dit: lorsque la science entre dans un pays protestant, une partie s'en va fatalement au rationalisme, tandis que l'autre revient à l'Eglise catholique. Ceux qui nous ont suivi jusqu'ici ont pu vérifier tout ce que la première partie de cette affirmation contient de douloureuse vérité. Ils ont vu la science religieuse allemande s'acheminant, à grandes étapes, vers un libéralisme voisin de la libre-pensée, tandis que le peuple, ballotté entre une infinité d'opinions contradictoires, se laissait peu à peu gagner par l'indifférence religieuse.

Mais ce n'était là — je m'empresse de l'ajouter — qu'un des aspects de l'évolution protestante contemporaine. Il en est un autre heureusement plus consolant pour nous, qu'il nous faut aborder maintenant, celui du retour des protestants à l'Eglise romaine. Sans doute ce retour n'a jamais été le fait que d'une élite; mais quand on songe à tout ce que représente de préjugés vaincus, d'obstacles surmontés et souvent de sacrifices consentis une conversion protestante, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a là un

phénomène qui mérite de fixer l'attention de tout homme que préoccupe l'avenir des églises protestantes.

* * *

Edouard Rod écrivait dans un des numéros du *Figaro* de février 1906: "En trois siècles, l'Eglise a perdu quelques régions, sur lesquelles le protestantisme et la libre-pensée ont mis leurs griffes. Mais l'Eglise, lentement, patiemment, avec une force tranquille que rien n'arrête, conquiert de nouveau le terrain perdu. Comme le torrent qui, arrêté dans sa course par quelque éboulement, se creuse un autre lit, double le rocher qui lui barre le passage et en ronge les bases, l'Eglise, attaquée, vaincue parfois sur le terrain où elle s'est développée, va par de longs détours, gagner d'autres terrains."

Les chiffres suivants que nous empruntons à un volume très documenté de A. M. Stradelli sur les progrès du catholicisme dans le monde, vont nous montrer l'effort magnifique fait par l'Eglise, au XIXème siècle, pour reconquérir le terrain perdu.

De 1800 à 1900, le nombre des catholiques est passé:

En Angleterre, de 120 000 à 2 180 000,
En Allemagne, de 6 000 000 à 20 321 441,
En Hollande, de 300 000 à 1 822 000,
En Suisse, de 420 000 à 1 300 000,
Aux Etats-Unis, de 40 000 à 22 587 079,
Au Canada, de 160 000 à 2 250 000,
En Australie, de quelques milliers à 1 600 000.

Tout en tenant compte évidemment du mouvement de la population, le progrès de l'Eglise catholique dans les pays protestants, n'en reste pas moins un fait indéniable.

* * *

Chacune de ces conversions a son histoire parfois admirable, rarement banale, le plus souvent simple et touchante. Les uns nous arrivent par de longs détours, après avoir connu les angoisses du doute; les autres montent vers la lumière par une ascension lente et continue. Les uns sont emportés par ces grands souffles de conversion qui ont passé à certaines heures sur certains pays; les autres ont dû, pour venir à nous, connaître toutes les luttes, renverser tous les obstacles,

faire le vide et la solitude autour d'eux. Mais tous viennent à l'Eglise comme au dernier refuge du surnaturel, au dernier asile de la certitude et au dernier représentant de l'autorité divine sur terre.

"Les âmes," a dit DeVogüe, dans son style un peu grandiloquent mais si plein de poésie, "les âmes n'appartien-"nent à personne, elles tournoient cherchant un guide, comme "les hirondelles rasant les marais sous l'orage, éperdues dans "le froid, les ténèbres et le bruit. Essayez de leur dire qu'il "est une retraite où l'on ramasse et réchauffe les oiseaux "blessés, et vous les verrez s'assembler, toutes ces âmes, "monter, partir à grand vol par delà vos déserts arides vers "celui qui les aura appelées d'un cri de son cœur." (1)

Ne ressemblent-elles pas à ces oiseaux blessés, grelottants, éperdus, dont parle le célèbre écrivain, toutes ces pauvres âmes qui depuis près d'un siècle émigrent du Protestantisme vers nous. Dans leurs églises ouvertes à toutes les discussions, à toutes les négations, elles se sont senties frissonner sous le vent froid du doute, et elles sont accourues vers l'Eglise catholique, vers cet asile de certitude et de paix. Dans le désarroi universel des esprits, elles ont cherché une autorité où appuyer leur raison inquiète, et d'instinct elles se sont tournées vers cette église de Rome que vingt siècles d'orages et de luttes n'ont pas ébranlée. Elles ont vu avec épouvante le flot du rationalisme monter, monter sans cesse: elles ont compris comme ce monde serait triste et laid, le jour où on l'aurait vidé de ce qui en fait la raison d'être et la beauté; elles ont senti qu'il y avait en elles des parties, les plus profondes, les plus humaines, les plus vraies, qui ne sauraient se passer de mystère, de divin; elles ont voulu continuer de vivre les promesses ineffablement douces du Christ, ses espoirs incomparables, qui bercent, soutiennent, consolent notre pénible marche ici-bas et elles ont pris leur vol vers la seule église qui parle encore avec assurance de tout ce que le passé a aimé, adoré et cru.

Ne pouvant songer même à faire la psychologie de ces conversions individuelles, nous allons essayer au moins d'esquisser à grands traits l'un des plus caractéristiques de ces mouvements qui ont, à certaines époques, bouleversé et ef-

(1) *Le Roman russe*, avant-propos, p. 37

fravé les églises établies: celui qui s'est produit en Angleterre au milieu du XIXème siècle.

* * *

Pour comprendre toute la profondeur et aussi tout l'imprévu du mouvement commencé, il y a bientôt un siècle, il faut se rappeler ce qu'était l'église d'Angleterre au début du XIXe siècle. Elle apparaissait alors comme le type achevé de l'église protestante, c'est-à-dire de l'église sans spiritualité, sans chaleur, sans poésie, telle que nous l'avons décrite dans un article précédent. (1) Quant aux catholiques, il n'en était plus question. Trois cents ans de persécution cruelle, savante, tenace, — comme savent seuls en faire les pays du *fair-play*, — avaient fait des 160 000 catholiques qui avaient survécu, une sorte de secte obscure, méprisée, anglais d'une espèce inférieure, tenus loin des affaires, gardant des souffrances vécues jadis quelque chose de déprimé et de craintif.

Et voilà qu'à l'improviste, vers 1830, un souffle de vie catholique, comme une brise chaude et parfumée de printemps, commence à circuler dans la vieille église engourdie. L'âme anglaise s'ouvre à une religion plus humaine, son imagination s'éprend de la poésie du vieux culte romain, les temples se parent, les autels s'ornent, les dogmes les plus décriés jadis: le purgatoire, la présence réelle font des conquêtes. En certains endroits, on va jusqu'à introduire l'eau bénite, les images des saints, le chapelet et même le confessionnal. C'est le mouvement d'Oxford qui oriente vers nous toute une partie de l'église d'Angleterre.

Puis, peu à peu, les esprits se familiarisent avec cette chose de mépris et de honte qu'était jadis le papisme, ils la comprennent mieux, et la comprenant mieux, réalisent mieux aussi toute l'inconséquence de leur rupture du XVIe siècle. C'est alors que s'ouvre le cycle des conversions. Un courant irrésistible emporte vers nous toute une partie, la plus jeune, la plus généreuse, la plus cultivée aussi de l'église nouvelle: c'est Newman, le chef immortel du mouvement; c'est Faber, puis Manning, puis Wilberforce, puis une infinité d'autres entraînés par leurs exemples plus encore que par leurs paroles. "Chaque matin, a raconté l'un des anglicans restés

(1) Cf. *Revue dominicaine*, No d'avril, p. 111

fidèles, nous prenions place tout tristes à notre déjeûner, "nous attendant que quelqu'un vînt nous raconter qu'un tel "s'en était allé." Disraéli dira plus tard en parlant de la conversion de Newman, qu'elle avait "imprimé à l'Angleterre une secousse dont elle était encore ébranlée." Quant à Newman lui-même, il commençait à chanter "le second printemps de l'église d'Angleterre."

Un certain nombre toutefois reculaient devant ces conversions individuelles qui avaient des airs d'apostasie; c'est alors qu'on rêva d'une conversion en corps de l'église d'Angleterre. L'idée fut prise, abandonnée, puis reprise. Dès prières furent faites à cette intention, des mots aimables furent échangés entre Léon XIII, le Pape de toutes les généreuses initiatives, et l'Archevêque d'York. L'union, selon un mot célèbre de ce dernier, était dans l'air. Elle n'aboutit pas. Le décret du Pape sur la non validité des ordinations anglicanes lui donna son coup de mort, et c'est peut-être mieux ainsi. Le rêve d'une union entre l'Eglise catholique et le Protestantisme est une chimère; les seules conversions qui peuvent enrichir la vie catholique sans être un danger, ce sont celles qui n'atteignent à la fois qu'une élite d'âmes comme celles qui ont réjoui dans ces dernières années les églises de Danemark, de Norvège, d'Allemagne et d'Angleterre.

Dans ce dernier pays en particulier, les conversions individuelles continuent encore assez nombreuses, (1) mais sans rien qui ressemble aux retentissants exodes de 1845 et de 1851. Parfois, cependant, certaines de ces conversions prennent les proportions d'un événement. C'est ainsi qu'on a dit de la conversion des trente-deux moines de l'Abbaye anglicane de Caldey et des trente-quatre religieuses de l'Abbaye de St Bride, en 1913, que "c'était, pour la conver-"sion de l'Angleterre, l'événement le plus important depuis "le mouvement d'Oxford." (2)

* * *

(1) C'est ainsi qu'au cours des douze premières années de ce siècle, il y eut en moyenne 8,000 conversions par an. Parmi ces convertis on a pu compter 446 pasteurs et 66 membres de l'aristocratie.

(2) Paroles de Mgr Mostyn, celui-là même qui reçut l'abjuration.

Ce serait une illusion, toutefois, de croire qu'à moins d'un grand coup de la Providence, le retour au catholicisme puisse jamais exercer une influence sérieuse sur les destinées du protestantisme. Après une étude attentive de l'évolution protestante contemporaine, ces destinées paraissent infiniment moins consolantes. De tous côtés nous avons vu le rationalisme et l'indifférence religieuse se précipiter, en flots sans cesse grossis, sur ce qui reste encore des églises établies et menacer d'engloutir à jamais ces nations que le Christ avait conquises et qui furent, un temps, les plus religieuses du monde. Faut-il croire, d'autre part, que bientôt une main invisible va tracer sur les murs des temples protestants le *mane, thecel, phares*, qui annoncera l'approche de la justice divine? Une partie, en tout cas, de ces peuples sera certainement sauvée, parce que à l'heure du naufrage, elle aura cherché refuge dans la barque de Pierre qui porte avec elle des promesses d'immortalité.

Fr. M.-C. Forest, O.P.

Ottawa, 15 juin 1918.

LE SCANDALE DE LA MÉDIOCRITÉ

La Médiocrité est un scandale; c'est le scandale des gens cultivés. Certains esprits sursautent, je crois, devant une telle affirmation. Je ne suis pas surpris. Il est si pénible de voir un mot énergique accolé à un état d'âme que l'on peut soupçonner *sien*. Le qualificatif n'est pas exagéré. Le Médiocre scandalise, non par l'action infâme étalée en plein jour: c'est le crime du rustaud; non par le mal propagé sous les dehors de la vertu ou les livrées de la vérité: c'est l'œuvre du cœur haineux; non par l'extériorisation d'une âme fétide: c'est l'agissement du dépravé... Le simple connaît une autre source de scandale: c'est la conduite d'un homme cultivé qui ne fait pas le bien, tout le bien qu'il doit faire, qui ne remplit pas intégralement son devoir d'état. Chacun est

tenu, d'après l'Evangile, de faire fructifier les talents que Dieu lui a confiés. Scandaleux est donc l'homme qui ne mesure pas sa conduite à la règle de son influence. Rester au-dessous de soi, c'est amoindrir le bien et l'entraver: c'est scandaliser. Or la Médiocrité est constituée par l'intermédiaire entre le devoir rempli et le devoir méprisé. N'échappe pas au scandale quiconque stationne habituellement dans ce domaine du juste milieu. Beaucoup de personnes sentent imperceptiblement qu'elles perdent en futilités, une partie de leurs énergies vitales. Loin d'elles la pensée de Médiocrité! Elles médiocres? Elles scandaleuses? Allons donc!

Hâtons-nous de peindre le Médiocre en traits saillants: ce sera pour nous une garantie contre de funestes méprises.

Le Médiocre est tout au plus un homme *(homo)*: ce n'est pas un fort *(vir)*. Il a de l'homme tout ce qui est nécessaire à la sauvegarde de l'espèce; il lui manque cette personnalité qui éloigne de ce juste milieu où végète la Médiocrité. Scellé entre deux positions définies, il voit passer à sa droite le courage des forts tandis qu'il suit de l'œil, à sa gauche, les "inerties ambulantes": les nuls. Il chemine mollement, accablé, indécis entre le vaillant qui vainc et le lâche qui se fourvoie. Le grand malheur de cet homme, c'est qu'il s'ignore. Il serait renversé de s'entendre classer parmi les scandaleux: il y est. Emploie-t-il toutes ses puissances à la conquête de son idéal? Non. Le faible le voit louvoyer entre l'action et l'inaction et il se scandalise de sa déconcertante neutralité. Sans avoir la prétention des orgueilleux grisés par le succès, ni le calme des sots, le Médiocre a l'intuition de remplir un vide dans la société, d'être comme tout le monde. Tout le monde est comme moi, dit-il avec bonhomie. Ni meilleur, ni pire que ceux de mon état, répète-t-il... Il oublie, le malheureux! que c'est précisément ce "ni meilleur ni pire" qui l'incruste dans la Médiocrité.

Le Médiocre ne vit pas; le Médiocre n'est pas le maître de sa vie. Vivre, c'est orienter son âme vers une fin et c'est persévérer dans l'active réalisation de cette fin. Cette fin, le Médiocre l'a-t-il en vue? Autrefois il s'était senti devenir un homme par le choix d'un idéal; aujourd'hui cet idéal est voilé. Sa vie, il l'avait mise au service de Dieu et de sa Patrie, généreusement. Il l'a reprise peu à peu. Des projets il en a tant et plus; aucun ne voit le jour. Il conçoit

beaucoup et exécute peu ou mal. Il élabore sans efforts de magnifiques plans pour le triomphe du bien; imprécis et mal défendus, ils tombent d'inanition. S'ils vivent quelques heures, c'est uniquement pour mourir. Une difficulté surgit-elle, le Médiocre s'en détourne: il ne la heurte pas. Une autre apparaît, il la grandit et, effrayé, s'abat de découragement. Il sape son idéal et mine le fondement de sa vie, et celle-ci ne repose plus sur une idée pleine et féconde. Le Médiocre suit les routes faciles qui conduisent partout... Où donc alors est sa persévérance dans la réalisation de sa vocation? Est-ce quand une lumière intense, venue de Dieu, éclaire son âme et le sollicite vivement à marcher? Non. Il peut s'élancer virilement vers sa fin; trois jours épuisent sa volonté et arrêtent son élan. Graduellement il décroît: il s'arrête. Il attend une autre lumière à laquelle il n'a pas droit. En vain il cherche dans les replis de son cœur les grandes passions de sa jeunesse! Elles se sont écoulées par toutes les issues de ses faiblesses passées. Il a perdu la force de vouloir; il s'use en velléités. Ces velléités cependant, le retiennent encore sur le bord des abîmes où croupissent les inutiles. Elles sont l'illusion d'une vie quelconque. Loué de rien, aucun blâme sérieux ne lui est jeté. C'est un brave homme! dit-on. Il souscrit aux œuvres créées ou dirigées par de plus courageux; il n'améliore rien. Tour à tour emporté par le flot des opinions du jour ou indifférent à toute nouveauté, il retombe sans cesse dans le juste milieu. Sans enthousiasme, il est le partisan de la vie ni trop facile, ni trop onéreuse. Variant ses jugements, il est d'accord avec son esprit pour détester les mous et blâmer les emportés; ses préférences sont acquises aux modérés. Il cède peu à ses impressions: elles l'entraînent à une extrême qu'il a en horreur. Ainsi le Médiocre n'a pas d'initiative trempée, ni de personnalité à part, ni d'aspect distinctif. Il a une vie ni bonne ni mauvaise, désorientée, fluctuante, une vie de tout le monde. Triste gloire que celle de tout le monde! Triste vie que celle de tout le monde! Est-ce seulement une vie? Il faut répondre résolument: non. Qui n'a pas de traits caractéristiques ne vit pas. L'homme n'est homme que s'il a une vie éclairée par un but et réalisée par une volonté ferme.

Ne pas vivre, c'est aussi ne pas agir. Le Médiocre

n'agit pas. Toute action efficace et vraie exige des sacrifices. Le médiocre fuit le sacrifice. Le sacrifice, c'est un commencement d'héroïsme et celui-ci enlève l'homme vers les hauteurs... loin de "tout le monde," du "juste milieu." Le médiocre admire les actions belles et vigoureuses; il ne cherche à les faire siennes. Raisons de santé, de fatigue, d'impuissance enveloppent et momifient sa volonté. D'autant qu'il est assuré d'éviter les mésaventures d'une vie active, telles les critiques de la presse, les moqueries du monde, les flèches envenimées de l'opinion. Ne devrait-il pas encore risquer sa fortune, quitter les douceurs d'une vie paisible; ces mille liens qui le rivent au bien-être, il faudrait les rompre? Oh non! c'est trop exiger de moi, soupire-t-il avec mélancolie. Il invente des excuses et crée des prétextes: à quoi servent les généreux oublis de soi? les vies les plus apostoliques sont les plus persécutées; il suffit de se donner au prochain pour récolter l'ingratitude et les injures: c'est un pain trop noir; je me ferai des ennemis! Le médiocre ne s'expose pas. Il s'emmitouffle dans sa conscience de "brave homme" et se contente de regarder, à droite avec envie, à gauche avec pitié, et il reste au milieu. Pourtant "la vie dangereuse, c'est la vraie vie, c'est la grande vie, c'est la vie de sacrifice, c'est la vie de l'exemple, celle qui féconde." (L. Pasteur) Le médiocre ne comprend pas ce côté sublime de l'âme humaine qui se donne sans "marchander." Il est et reste un vide animé, un immense zéro entre deux lignes, parce qu'il laisse passer le bonheur d'être un foyer d'activité alimenté par le sacrifice de soi.

Le médiocre pense-t-il au moins? Je ne sais. Penser, c'est se replier sur soi-même et par un va-et-vient constant de l'intelligence, c'est acquérir des idées philosophiques ou morales profondes. De telles idées ne peuvent germer dans le cerveau du médiocre. Sans doute la terre est bonne, mais elle est en "friche." Il dit: à quoi bon peiner sur d'arides questions? Des siècles ont passé sans les résoudre... Il les relègue dans les chambres noires de son cerveau et les conserve comme dans un réfrigérant, improductives et stériles. Il ne les méprise pas; il tomberait dans la catégorie des imbéciles. Il les retient sans les approfondir: l'éternel milieu. Comme il est cultivé, le médiocre s'habille d'une couche d'information littéraire, voire philosophique, en ac-

ceptant d'emblée les idées toutes pensées, les demi-vérités toutes trouvées, la science toute raisonnée. Quelle manivelle lui monte cette eau non filtrée? La Mode. Il adopte les écrits que la mode consacre et que "tout le monde" déguste aveuglément: la littérature moderne. Ni vraie, ni fausse; ni saine, ni immorale, une certaine littérature d'outre-mer est faite pour lui. Sans discuter les principes hardis, sans prôner les thèses avancées, il accepte tout et l'enfouit dans un désordre inconcevable; il est un homme cultivé! Voulez-vous éprouver la puissance des ailes de quelqu'un, étudiez la source de sa vie intellectuelle. S'il connait tout ce que "tout le monde" connait, s'il fréquente tout ce que "tout le monde" fréquente, passez outre: cet homme est en équilibre entre le vrai et le faux. C'est un médiocre. Si au contraire, il atteint des milieux que le vulgaire ne soupçonne pas, s'il vit d'idées qu'il dissèque et scrute, qu'il complète et polit, s'il méprise les mots et les phrases pour retenir la substance, arrêtez-vous: cette homme pense. Ce n'est pas un médiocre. Qu'importe au penseur l'opinion de tel ou tel romancier en vogue? Ce dernier a-t-il jamais fait avancer la science d'un pouce? A-t-il jamais rendu attrayant le bien par ses imaginatives inventions? Le penseur se nourrit de la succulente amande; le médiocre trouve ses délices à se chatouiller les sens par l'écorce... Heureuse littérature! Elle alimente le sensibilité et dispense d'avoir des idées.

J'appuie encore. Le Médiocre intelligent — ce n'est pas un paradoxe — se rencontre souvent. Des succès faciles l'ont gâté, il frappe les esprits superficiels; il a des admirateurs! Influent, il l'est sur les "moitié-d'hommes." Qu'il est à plaindre, le médiocre, avec ce simulacre de gloire! Au lieu de forcer son intelligence à gravir de quelques coudées la montagne de la vérité, il s'arrête où la plaine n'est plus, où le roc surgit. Plus haut, ses admirateurs le perdraient de vue... et, adieu l'encens! Plus bas, il serait un quelconque dans la cohorte des nuls. Au *milieu,* il reçoit l'admiration béate de ceux qui ne savent pas penser et il leur prodigue des œuvres qu'il reconnaît au-dessous de lui. Le milieu! C'est son élément. Loin des penseurs et des grossiers, il se drape dans sa suffisance et fait un peu de bruit. C'est un grand homme! Incline-toi, passant, sans savoir qui tu salues!

Le médiocre ne pense donc pas. Aime-t-il? Son cœur bat et sent, mais il n'aime pas profondément, il ne goûte pas la beauté d'un amour généreux. Il tressaille devant la misère; il ne s'ouvre pas. Il jette une aumône; il est avare d'une parole de compassion. Son foyer le réjouit; il n'invente pas ces mille riens qui sont les guirlandes de joie de la famille. Sa Patrie lui découvre ses plaies; il les regarde avec pitié; il ne les panse pas. Son devoir l'émeut; il mesure ses élans et calcule ses pas. Il est fier de sa religion et de son Dieu; il critique son curé, blâme son évêque et lit les ouvrages acatholiques. Consulté, il a le vrai conseil; il se tait. Son frère demande un appui; il donne un conseil. Il est musclé pour diriger; il se cache dans sa maison. Il pourrait être une lumière; il est un miroir réflecteur. Il compte des amis dévoués; il les exploite. Son dévouement est froid, sa générosité fade, son apostolat languissant. Plein d'amour pour soi, il est lâche pour autrui. Mettez ses lâchetés dans le plateau d'une balance et ses désirs dans l'autre, l'aiguille s'arrêtera, en oscillant, à zéro... Amour sensible, amitiés égoïstes, désir du bien-être, ambition de la popularité, voilà la nourriture du médiocre. Allez donc, dans ce chaos, faire germer les affections sublimes qui sollicitent le cœur humain capable d'infini! Les futiles amours ne sont-elles pas mortelles aux grandes passions? L'homme de puissante envergure méprise ces demi-biens et cherche à mêler un peu de Dieu dans ses affections. Le Médiocre perd le plus pur de son être dans des intrigues sans se convaincre qu'elles sont honteuses pour une grande âme. Conséquence: le cœur du médiocre s'atrophie et s'étiole en n'aimant pas. Demain il sera enseveli dans le linceul de l'*aurea mediocritas,* si toutefois il ne tombe pas à gauche, où ne vont jamais les âmes élevées et où s'agitent les autres...

Le Médiocre, s'il ne vit pas, n'agit pas, ne pense pas et n'aime pas, a la présomption d'être quelqu'un, c'est-à-dire un être supérieur. Il se faufile dans le sillage des forts; il s'applaudit des succès que ceux-ci dédaignent. Obséquieux, le médiocre plaît. Flatté de ses relations sociales, il en abuse sans se rendre compte qu'il devient importun. Il fait sien le mérite des grands. "Nous avons monté le coche," disait la mouche de Lafontaine. Aux esprits étroits, il mendie quelques louanges, s'il ne les extorque pas! Il se pare

de ces louanges comme le geai des plumes du paon. Il se croit à l'aise précisément où il est ridicule.

Le médiocre, c'est l'image du parvenu qui se plie aux exigences d'une société où il n'est pas né. Le parvenu imite et copie gauchement les caprices d'un savoir-vivre tyrannique. Sa vulgarité perce terriblement sous le masque d'une éducation empruntée. Les élégants pouffent de rire, les bien-élevés déguisent un sourire ironique et le parvenu est un clown. L'âne qui tente de caresser son maître peut-il jamais avoir l'agilité du loulou? De même le médiocre, qu'il s'efforce tant qu'il voudra de se couler dans le moule d'un homme supérieur, ne présente à ses adulateurs que la patte lourde et boueuse de l'âne... Il retient les formules cadencées et les mots spirituels du modèle qu'il veut reproduire; hélas! il leur imprime sa sotte vanité. Le médiocre ne continue pas moins à se cramponner aux vaillants; il ne peut se déraciner: il reste dans un milieu effroyablement milieu.

En résumé. Médiocre l'homme qui perd sa vie en ne l'orientant pas sans trêve vers le Bien. Il traîne son existence misérablement, sans profit. Médiocre l'homme dont l'action est figée par la peur du sacrifice. Médiocre l'homme qui n'a pas une doctrine personnelle, une intelligence investigatrice. Médiocre l'homme présomptueux qui ne nourrit pas dans son cœur et dans son esprit les grandes idées, les grands principes, les grandes amours qui fondent les grandes âmes. Médiocrité! Scandale que tout cela. Je préfère le franc coquin au médiocre. L'un et l'autre font des victimes nombreuses; le premier a le triste courage de ne pas se leurrer sur son lamentable état; l'autre court vers sa ruine avec ignorance. Ne soyons ni l'un ni l'autre, mais un fervent, un viril, un homme.

A. Bissonnette, O. P.

Ottawa, le 2 juin 1918.

CORRESPONDANCE INTIME

A UN AMI — A SON FRÈRE

St Apollinaire, 22 juillet 1874

Mon cher Lawrence,

Me permets-tu un petit reproche ? Il me semble que tu ne tiens pas assez à la communion fréquente. (1) Pourquoi ? Tu te crois donc assez fort pour résister au mal par toi-même ? Quelles raisons t'en éloignent ? L'Eucharistie, mon cher ami, est le pain des forts et le vin qui fait germer les vierges. C'est le pain de l'âme. Sais-tu pourquoi tu sens que ton âme est faible ? c'est que tu la prives trop du pain mystique qui seul peut nourrir la vie en elle. Le jeûne affaiblit le corps et tu crois que ton âme trop souvent privée de sa nourriture aura la force et la santé ?

Le jansénisme, tout-puissant au Canada pendant de longues années, a laissé de déplorables préjugés contre la communion fréquente. Mais sais-tu quelle est là-dessus l'opinion de l'Eglise ? Le Concile de Trente désire que les fidèles communient chaque fois qu'ils assistent au saint Sacrifice, et tous les jours s'ils le peuvent. C'était la pratique des premiers chrétiens. Aussi c'était là le temps de l'héroïsme et des grands sacrifices.

Quelle raison apportes-tu contre la communion fréquente ? en trouves-tu une seule qui ne tombe au premier examen ? Si tu en trouves une, je te laisserai tranquille là-dessus ; sinon, j'espère que tu rendras les armes.

---

(1) Le lecteur remarquera sans doute avec surprise que les objections que l'on apporte aujourd'hui contre la communion fréquente sont déjà réfutées sommairement dans cette lettre, (qui date pourtant de quarante-quatre ans) en même temps que l'enseignement traditionnel de l'Eglise à ce sujet s'y trouve affirmé avec un flair doctrinal vraiment merveilleux chez un jeune séminariste de vingt et un ans. — N. D. L. R.

Tu refuses de communier fréquemment, parce que tu ne veux pas, à part la responsabilité de l'état où tu restes, prendre encore celle d'un régime aussi salubre. C'est là, je crois, le fond de l'objection.

Eh! bien, mon cher ami, si ce raisonnement valait contre la communion fréquente, il vaudrait contre toute communion. Tu te crois assez disposé pour communier de temps à autre; pourvu que tu sois en état de grâce, et que tu désires t'y maintenir, tu crois avoir les dispositions requises et tu as raison. Mais il n'en faut pas d'autres à la communion fréquente. En communiant, même rarement, tu dois avoir la même volonté et pour aussi longtemps que si tu communiais plus souvent.

Sans doute, mon cher ami, il en est qui profitent peu de la sainte communion; mais c'est qu'il n'y apportent aucune disposition, aucune volonté droite et pure, aucune foi, aucune charité. Et c'est là ce qui t'empêche de t'en approcher? Mais comment reçois-tu la sainte communion? Tu la reçois bien, je l'espère, et il t'en coûte de la bien recevoir plus souvent. Hélas! mon cher ami, je te crois chrétien plus que tu ne le veux paraître même, mais je crains que ce ne soit pas là l'objection qui t'arrête. Je tremble plutôt que ce soit le respect humain ou la crainte de rompre des habitudes qui ne sont pas coupables sans doute, mais qui ne siéraient pas avec la communion fréquente. Serais-tu donc si complaisant envers les autres et envers toi-même? Je ne puis le penser et tu ne peux le croire. Adieu! mon cher ami, pardonne la forme. Salue tous les amis du Petit-Cap et crois bien que je t'aime toujours, comme ta mère t'aimerait. Adieu!

Tout à toi,

TH. GONTHIER

* * *

Couvent des Dominicains,
Abbeville, 29 sept. 1874

Mon cher frère,

Vous avez dû recevoir ma lettre de Londres. Elle vous a dit qu'on peut se rendre jusqu'en Angleterre sans en mourir. Le trajet de Londres à Abbeville n'est pas plus dangereux. En dépit de la méchanceté proverbiale de la Manche, je n'ai pas été malade une minute. Partis à 7.40 a.m.

de Londres, nous sommes arrivés à Abbeville à 3 heures. Le chemin de Calais à Boulogne et de Boulogne à Abbeville n'est pas très intéressant. Nous ne voyons à peu près que des champs cultivés et quelques rivières bordées de grands peupliers. Il y a tant d'arbres qu'on ne voit rien, et tout cela est étriqué et compassé, sans variété et sans horizon. Cela fait que seules les promenades me font un peu regretter le Canada.

Abbeville est une petite ville de 20,000 âmes, à peu près, assise sur les bords de la Somme, dans une grande plaine. C'était autrefois une place de guerre. Elle est à quelques milles du fameux champ de bataille de Crécy et à quatre lieues de l'Océan. On en fera bientôt une place forte qu'on reliera à toutes les autres forteresses qui défendent les côtes et cette partie de la France. Vous voyez qu'on pense encore à la guerre dans ce pays-ci. De fait, parait-il, on a bien raison. On ne la désire pas; mais Bismark la veut à tout prix. Se sentant engagé contre le catholicisme dans une lutte désespérée, voyant venir à grands pas le ridicule et la honte, il voudrait faire diversion et profiter d'une nouvelle guerre pour revenir sur ses mesures sans qu'il en coûte à son amour-propre, ou, à la faveur d'une facile victoire, porter s'il le croit possible le coup de mort à l'Eglise. D'un autre côté, il voit que la France se réorganise très vite et qu'avant longtemps, elle lui rendrait la tâche pénible. De ce temps-ci, elle n'est pas reconstituée, et elle n'a pas d'alliance, parce qu'elle n'a pas de roi. Il lui serait facile de montrer son savoir-faire. C'est pourquoi il cherche les moindres prétextes de déclarer la guerre. C'est ainsi qu'il a forcé le ministère français à reconnaître le gouvernement d'Espagne. C'était, dit-on, la condition essentielle de la paix. Pauvre France! Dieu lui réserve une grande gloire, puisqu'il lui donne tant d'humiliations.

Tout va bien mal dans cette vieille Europe. Les évêques allemands sont emprisonnés. Les curés de la Suisse sont exilés. Cependant, on dit que le sentiment catholique se réveille plus vif et plus puissant que jamais dans le cœur des populations qui voient la persécution frapper leurs pasteurs. L'heure de Dieu viendra bientôt, espérons-le. D'ailleurs il y a au milieu des peuples, et dans la classe instruite

surtout, un mouvement de retour vers le catholicisme. C'est le germe de la résurrection qu'on n'étouffera pas.

Les Piémontais vont, paraît-il, loger leurs chevaux à St Paul hors les murs. Cela vaut en effet mieux que s'il s'y logeaient eux-mêmes. Vous avez hâte sans doute que je vous donne quelque détail sur l'état de la religion en France, sur les mœurs et les coutumes, etc. Cela viendra peut-être avec le temps. Pour le moment, j'ai peu de choses. A vrai dire, j'ai peu de temps libre et beaucoup d'ouvrage pour l'employer. J'ai plus à faire que je ne pourrai.

Cela ne vous surprendra pas, si je ne vous écris pas très souvent. Vous serez sûr, quand je n'écrirai pas, que tout va bien comme à présent. Cependant, je tâcherai de vous envoyer toutes les lettres que j'écrirai en Canada. Vous en pourrez prendre connaissance. Cela m'épargnera le temps de répéter les mêmes choses. Vous voudrez bien seulement les affranchir et les mettre à la poste, comme je vous les enverrai plusieurs sous un même pli. Cela m'épargnera aussi un franc chaque fois.

Si quelquefois je devais répondre aux lettres qui me viennent de Québec et que je n'eusse pas le temps de vous écrire en même temps, je chargerai quelque ami de vous transmettre tout le nouveau, soit "Ménippe," soit Stafford.

Je ne vous dis rien de ma nouvelle vie, les lettres que vous lirez vous apprendront tout.

Saluez bien respectueusement pour moi MM. Martin, Robin, Gauvreau et Compagnie. Dites aux bonnes sœurs que je ne les oublie pas et qu'elles vous aident à prier St Dominique et la Ste Vierge pour moi et pour tous ceux que le bon Dieu nous donnera pour aider dans cette fondation dominicaine du Canada pour laquelle je donnerais volontiers ma vie. Qui sait si plus tard elles ne pourront pas être religieuses tout en restant hors du couvent, comme elle vivent aujourd'hui ? Nous avons le Tiers-Ordre dominicain qui leur permettrait ce genre de vie et leur ferait partager les mérites de cette grande famille dominicaine.

Encore un mot pour vous expliquer mon nom. On nous donne toujours pour nom de religion celui d'un Bienheureux ou Saint de l'Ordre. On a donné à mon compagnon le nom d'Hyacinthe qui s'explique suffisamment. On m'a choisi celui du Bx Ceslas qu'on croit être un frère de St Hyacin-

the, qui vint avec lui demander l'habit à St Dominique et s'en retourna avec lui évangéliser la Pologne. C'est tout ce que je puis vous en dire: car les plus savants auteurs, sur son compte, savent à peu près qu'ils ne savent rien. Comme j'ai toujours aimé St Dominique et que vous le connaissiez davantage, j'ai demandé et obtenu de joindre son nom à celui de Ceslas. C'est pourquoi je m'appelle

Frère Dominique-Ceslas Gonthier, O.P.

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

Une Fete d'Anciens

Le collège de Sainte-Anne Lapocatière a célébré, par de grandioses Fêtes, les 12 et 13 juin dernier, l'inauguration de deux ailes nouvelles, dans l'une desquelles se trouve une chapelle d'un grand mérite artistique. Par cette addition et d'autres qui sont venues s'ajouter au cours des années, la modeste construction primitive élevée par M. Painchaud en 1827, est augmentée de dix fois et devient un édifice imposant dont les diverses parties ont plus de mille pieds de longueur.

Huit cents anciens élèves venus de touts les points du pays et de plus loin encore, de toutes les classes de la société et de tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique, formaient une couronne de reine autour de leur Alma Mater. Il y avait de hauts dignitaires de l'Eglise, comme Mgr Blais, évêque de Rimouski, des magistrats de rang élevé, comme sir Charles Fitzpatrick, Président de la Cour Suprême, des hommes publics distingués, des députés, des ministres, des publicistes, des industriels, des marchands, des agriculteurs, auxquels se sont joints la plupart des anciens élèves devenus prêtres et religieux.

De telles fêtes, bien que d'un caractère intime, ont une portée générale d'un haut intérêt par l'hommage qu'elles ren-

dent à l'œuvre de l'éducation et par le témoignage éclatant qu'elles donnent des services immenses dont l'Eglise et le pays entier sont redevables, depuis près d'un siècle, à cette institution de tout premier ordre. Des discours brillants ont été prononcés en réponse à l'adresse de bienvenue du Supérieur, M. l'abbé Auguste Boulet.

A la messe, le T. R. P. E.-A. Langlais, Provincial des Dominicains, a donné le sermon de circonstance. Nous en reproduisons la partie qui concerne les études classiques:

Le collège classique est le vrai foyer où se cultive et se perpétue l'âme de la race. C'est dans cette enceinte sacrée, sous l'action maternelle de l'Eglise, que les générations qui viennent s'éclairent au flambeau des traditions du passé.

Représentant du Verbe incarné descendu sur la terre pour être la voie, la vérité et la vie, l'Eglise est la première éducatrice de l'homme et des peuples; et en remplissant au cours des siècles sa mission divine, en formant les intelligences à se pénétrer et à vivre des vérités chrétiennes, elle est devenue la mère de la civilisation moderne. Elle lui a fait faire ses humanités.

"Une nation, une race, se développe comme les autres organismes naturels. Elle a une enfance, elle a une maturité. Des hommes se trouvent, quand la nation est à l'âge mûr, qui résument mieux que leurs contemporains la mentalité de leur époque. Ils connaissent mieux que l'autres la langue qui est arrivée à sa perfection. Plus pénétrés de la religion, plus sensibles à l'art, plus secoués par les événements, plus riches en un mot que leurs concitoyens de tout ce qui mystérieusement compose la personnalité de leur race, ils font une œuvre que l'humanité appellera immortelle, parce qu'en effet elle durera plus que les œuvres ordinaires des hommes." (1)

Cette œuvre devient comme une semence de civilisation; et les collèges classiques ont pour objet de recueillir cette semence, de la faire revivre dans l'esprit et le cœur des maîtres, puis de la jeter toute vivante dans la terre ouverte des jeunes âmes, qui formeront la génération de demain.

C'est ainsi que les grecs et les latins ont légué leur culture. L'Eglise a reçu dans ses écoles, dans ses séminaires et dans ses universités, comme en un sein fécond, les classiques gréco-romains; et leur infusant son ferment chrétien, elle a transmis aux jeunes peuples barbares qui inondaient l'Europe sa culture classique chrétienne.

Chaque peuple d'occident vivifié par cette culture fut comme une greffe sauvage, animée d'une sève nouvelle, et supérieure; et il s'est affiné, en gardant ses caractères propres, pour produire à son tour ses œuvres classiques où se retrouve toute l'âme de la race.

La mission de l'Eglise dans la survivance et la formation de l'âme canadienne n'est pas moins marquée.

Représentez-vous l'état de notre population au début du siècle dernier. L'heure était grave. L'Institut Royal multipliait ses écoles protestantes et ses instituteurs anglais. Véritable pieuvre aux tentacules nombreuses et puissantes, cette institution, "fondée pour

(1) Le *Rosaire* 1914

"établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans cette province," cherchait à absorber dans l'âme des enfants l'idéal français et les traditions religieuses de la race et elle accomplissait depuis vingt-cinq ans une œuvre d'étouffement et d'ignorance. Notre peuple dispersé sur un immense territoire, absorbé presque tout entier par la lutte ardue du défricheur contre la forêt, privé de communications faciles et isolé des foyers intellectuels de l'Europe, se trouvait dans la nécessité ou de confier ses enfants à ces maîtres officiels ou de les garder chez lui ; et trop faible pour lutter, trop fier aussi pous se laisser mourir, il se recueillit sur lui-même. Parmi les soixante-quatorze écoles dirigés par l'Institut Royal, quatre seulement avaient des maîtres d'origine française. Un ciel morne, un ciel de plomb, lourd d'indifférence et d'apathie, étendait un voile de ténèbres sur les esprits. A peine le dixième de la population "savaient-il écrire assez misérablement leur nom, à la vérité," au témoignage du supérieur du séminaire, alors M. Parent. La petite lampe conservée au foyer et dans les cœurs pâlissait dans l'ignorance. Mais la lampe du sanctuaire veillait aussi ; et déjà autour des églises les écoles fondées par les curés et entretenues par les paroisses se multipliaient.

C'est à cette époque d'angoisse que naquit sur tous les points du pays le magnifique mouvement d'efflorescence des collèges classiques, avec une émulation admirable, émouvante aussi, chez les esprits supérieurs en qui vivait encore l'âme canadienne. C'est par les élites que l'âme d'un peuple se perpétue ; et on voulait des prêtres et des citoyens éclairés pour la défendre et la conserver.

C'est ainsi qu'au sein des écoles de fabrique fondées par les prêtres et entretenues par les paroisses, au sein des collèges classiques fondés et entretenus par les curés qui "faisaient du revenu de leur dîme des banques d'épargnes," que se sont formées les générations venues avant nous qui nous ont transmis l'héritage spirituel dont nous vivons.

M. Painchaud fut un de ces hommes supérieurs. Placé par la Providence au pied de cette montagne de Sainte-Anne et jetant un regard pénétrant sur cette partie de la province qui, de Québec à la Gaspésie, comptait une population de 52,000 âmes et une dizaine d'écoles à peine, pensant aussi à la patrie entière, il "trouva dans son âme de pasteur l'énergie et le dévouement qui donnent naissances aux grandes entreprises, les poursuivent au milieu des obstacles les plus insurmontables et les conduisent jusqu'au succès dont eux-mêmes ne jouissent presque jamais en ce monde."

"Quand je songe au passé de notre peuple, dit Edmond de Nevers, il me semble que j'entends frémir au fond de l'âme canadienne toute une germination mystérieuse, et je me dis qu'un monde de poésie, d'art, de grandeur intellectuelle, de noblesse morale est là qui demande à prendre un libre essor, qui aspire au soleil et à la vie." (1)

Doué d'une intelligence ouverte à toutes les cultures, M. Painchaud entendait le frémissement lointain de cette germination mystérieuse ; et en fondant ce séminaire de prêtres et de citoyens éclairés, il préparait l'éclosion de tout un monde de grandeur intellectuelle et de noblesse morale, d'œuvres remarquables et d'hommes éminents, dont l'Eglise et le pays s'honorent et qui ont illustré leur

(1) L'avenir du peuple canadien-français, page 67

Alma Mater. Elle a été bien féconde cette noble institution que nous aimons comme une mère. Combien parmi nous n'auraient jamais été instruits, si elle n'avait ouvert ses portes et son cœur pour nous recevoir avec un désintéressement comparable à la charité du Christ : *omnia mea vestra sunt*, et à des conditions pécuniaires qui ont toujours été celles d'une bienfaitrice et d'une mère.

Supposez que M. Painchaud, cédant aux instances de plusieurs de ses conseillers, eût construit à Sainte-Anne une simple école de fabrique ; supposez qu'au lieu de cette efflorescence des collèges classiques de la première moitié du siècle dernier, où se sont formés le notaire de la paroisse, le curé et le médecin, "ces trois colonnes sur lesquelles repose tout l'édifice social." (1) et ceux qui batailleront dans nos parlements, — nos curés, plus pratiques, se fussent efforcés de doter leur paroisse et leur pays d'écoles de commerce et d'industrie, notre peuple aurait plus d'embonpoint et de prospérité, peut-être,—je l'ignore ; mais serait-il plus riche par l'esprit, par la langue et la foi ? Placé dans des conditions économiques et politiques inférieures, entouré et dominé par toutes les séductions du succès et du pouvoir, s'il a su résister à l'assimilation, vivre sa vie propre et grandir, il le doit à son âme supérieure, sans doute, et aussi à ces esprits supérieurs qui l'ont doté de foyers lumineux où cette âme s'est fortifiée dans la transmission de la culture du passé.

L'ensemble des études classiques a un caractère de sagesse et de vérité qui laisse son empreinte sur la vie d'un homme et que ne peuvent suppléer toutes les notions utilitaires immédiatement convertibles en monnaie. Elles apprennent à vivre et à savoir vivre, encore plus qu'à gagner sa vie.

Qu'un régime aussi généreux ait pu fructifier outre mesure dans un certain domaine,—celui des professions libérales,—on éprouve à le constater un regret sans confusion : abondance de biens ne nuit pas, selon le proverbe ; et sans doute, c'est à la condition que des biens d'un autre ordre ne soient ni retardés, ni empêchés. Des écoles spéciales à cette fin ne manquent pas ; et qu'on en crée de nouvelles ; personne n'y contredira. C'est aussi un besoin du pays. Et même, que le collège classique ne néglige ni l'anglais, ni les études commerciales, pour autant que cela est compatible avec l'enseignement principal. (2) M. Painchaud a su exposer ce point de vue dans un plan d'études qu'on pourrait encore lire avec profit. Par une sélection plus prompte et plus rigoureuse des jeunes talents, le cours commercial dilate ainsi les cadres de l'enseignement et l'adapte aux besoins d'un jeune peuple encore aux prises avec une forte concurrence industrielle et commerciale. Mais le véritable progrès de l'enseignement classique, son évolution pratique, consistera nécessairement dans une attention soutenue à favoriser plus efficacement sa noble mission qui est de transmettre aux générations qui viennent l'âme de la race, de donner à la raison la logique, la justesse et un héritage d'idées précises et vraies, de discipliner l'esprit et de l'armer en même temps pour les divers problèmes et les nombreuses applications de la vie pratique, de tremper la volonté dans l'amour de l'ordre et du devoir, de donner enfin à l'âme des clartés du ciel.

---

(1) Decelles, *Cartier et son temps*, ch. II, p. 17

(2) Le *Rosaire*, 1914

L'education est avant tout l'œuvre d'une âme au service de Dieu et de la race pour la transmission d'une vie supérieure. Et où pouvons-nous trouver une âme plus vivante et plus riche des pures traditions de son peuple que chez ces prêtres consacrés par Dieu et choisis par l'Eglise à cette fin, éloignés du monde, de ses luttes et de ses intérêts égoïstes, voués par choix au culte désintéressé de la vérité et du bien, qui n'ont d'autre ambition que celle d'engendrer des âmes par la vertu du dévouement et qui peuvent dire, avec la même vérité que le Sauveur lui-même, de toutes ces âmes que Dieu leur envoie: *Ipse et soror et mater est!* "Voilà ma mère et mes sœurs." A la vue d'un disciple qui l'honore, l'éducateur peut se dire: C'est moi qui l'ai formé. Son âme s'est allumée à la mienne et je retrouve en lui comme l'empreinte de ma personnalité et de l'idéal que je lui ai transmis. N'est-ce pas la plus grande récompense terrestre que de sentir ainsi sa vie s'étendre, son activité se prolonger, grandir indéfiniment pour le bien de ses semblables et pour Dieu!

On la voudrait, je crois, plus concrète, plus pratique, plus adaptée aux formes de la société et aux exigences matérielles de la vie, cette âme de l'éducateur classique. Mais serait-elle précisément plus classique? Ne serait-ce pas étouffer en elle la flamme d'idéal que l'élite de la jeunesse, et même tout jeune homme, réclame à cet âge de la vie afin de lui inspirer l'élan dont elle a besoin.

Ne me demandez pas, mes frères, pourquoi l'on aime son collège et ses souvenirs, et ses maîtres devenus vénérables comme des pères. Dites-moi plutôt pourquoi l'enfant s'attache à sa mère qui lui a donné sa chair et sa vie, qui l'a porté et nourri. Dites-moi pourquoi le laboureur s'attache au sillon qu'il arrose de ses sueurs, pourquoi il tient du sol, de la race et du milieu où il grandit la qualité de son sang. Qu'il le veuille ou non, l'homme tient aussi de son éducation première la trempe et la physionomie de son âme, la vérité et la vertu qui sont le sang de l'esprit. Et je pense à ces paroles du Père Lacordaire:

"C'est la gloire du père d'aimer plus ses enfants qu'il n'en est aimé; car il participe à la paternité de Dieu, dont l'affection envers ses créatures ne saurait être égalée par celle qu'il peut recevoir de leur part."

Nous l'aimons, notre Alma Mater, dans la mesure où notre âme ressemble à la sienne et où nous avons conservé l'héritage de vérité et de vie, de devoir et d'honneur qu'elle nous a transmis.

Les "Nouvelles religieuses"

La suppression temporaire des *Questions actuelles* a été, pour tous leurs abonnés, l'occasion d'un vif désappointement. Ceux-ci, toutefois, se sentent dédommagés à la lecture des *Nouvelles religieuses*. De tenue grave et sérieuse, limité au seul domaine religieux, tandis que les *Qustions actuelles* rendaient compte également de l'actualité profane, ce nouvel organe offrira d'utiles ressources aux travailleurs, grâce à l'abondance, à la variété et à la sûreté de son information.

Le comité de direction se compose des promoteurs mêmes de l'œuvre: M. René Bazin, le T. R. P. Marie-Albert

Janvier, O.P., M. le chanoine Soulange-Bodin et le R. P. Léonce de Grandmaison, S.J.

On s'abonne à 87, rue Lauriston, Paris. (Prix, à l'étranger: 25 fr)

NOMINATIONS

—Le 19 mars 1918, il a plu à Sa Sainteté Benoît XV de nommer Consulteurs de la S. C. Congrégation de l'Eglise orientale les RR. PP. Gonzalve Galland et Edouard Hugon, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

—Sa Sainteté Benoît XV a nommé Evêque de Porto Nacional (Brésil) le T. R. P. Vincent-M. Moreira, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et de la Province de Toulouse.

L'EDITION LEONINE DE S. THOMAS D'AQUIN

Les Dominicains auxquels fut confiée l'édition léonine des œuvres de saint Thomas d'Aquin publient le premier volume de la *Somme contre les Gentils.* Ils ont utilisé, pour une partie de l'ouvrage, l'*autographe* même du saint docteur. Ce précieux monument offre un intérêt extrême pour tous les hommes d'étude qui veulent connaître les méthodes de travail d'un grand génie.

Saint Thomas s'est corrigé jusqu'à cinq fois, non pour changer sa pensée, mais, d'ordinaire, pour la condenser, en rendre la forme plus expressive et plus pleine. Le texte annulé est publié en appendice.

Le P. Mackey, un des ouvriers de la première heure de cette édition, a été reçu dernièrement en audience spéciale par le Saint-Père, qui a daigné agréer la dédicace du volume. Benoît XV a éprouvé une vive satisfaction à parcourir l'autographe de saint Thomas et il a exprimé aux Pères éditeurs ses encouragements et ses félicitations.

RECENSIONS

M.-J. Lagrange, O.P. *Luther on the eve of his revolt.* (Translated by the Rev. W.-S. Reilly, S.S., New-York, 1918, 135 pp.)

Au cours des années 1515 et 1516, Luther expliquait, à l'université de Wittemberg, l'épître de saint Paul aux Romains. Son cours, rédigé exactement d'avril 1515 à octobre 1516, et écrit tout entier de sa main, s'est conservé dans le manuscrit original, qui est maintenant à la bibliothèque royale de Berlin. Il en existe aussi une copie à la bibliothèque Vaticane. Malgré l'existence pourtant bien connue du manuscrit de Berlin, l'ouvrage avait été ignoré des protestants d'Allemagne jusqu'au commencement de ce siècle. Il vient d'être publié par M. Johannes Ficker (1908). Mais le P. Denifle n'avait pas attendu cette publication pour utiliser, dans un formidable réquisitoire contre le moine apostat, qui eut un immense retentissement, la copie vaticane.

On fixe communément au 31 octobre 1517, jour où Luther affiche ses 95 thèses contre les indulgences à la porte de l'église de Wittemberg, la date de sa révolte et le commencement de la Réforme. Comme c'est surtout sur l'Epître aux Romains que Luther appuya plus tard sa doctrine de la justification par la foi seule sans les œuvres, on voit tout l'intérêt qui s'attache à un commentaire de cette Epître écrit une année à peine avant cette date. "Quel n'est pas l'intérêt de connaître l'état d'âme et l'état d'esprit d'un Luther, alors que, se croyant encore profondément soumis de cœur et d'esprit à l'Eglise catholique, il rêvait cependant de la faire entrer dans des voies nouvelles!" (Lagrange. *Luther avant la révolte. Revue pratique d'Apologétique,* janv. 1916, p. 388)

Le Commentaire nous révèle en effet un Luther qui se croit encore sincèrement attaché à l'Eglise, mais qui est déjà à peu près en pleine possession de la doctrine pernicieuse qu'il doit bientôt opposer à l'enseignement traditionnel; un Luther animé d'un désir de réforme qu'on peut croire sincère, mais en même temps rempli d'un immense orgueil et imbu d'un faux mysticisme, qui devaient en faire le plus dangereux des hérétiques. Ce qui est moins honorable pour Luther, c'est qu'on le prend en flagrant délit d'ignorance, — le P. Denifle est allé jusqu'à dire, au grand scandale des protestants, de faux, — et d'interprétation arbitraire de la pensée de l'auteur qu'il s'était donné la mission d'expliquer. En d'autres termes, pour y trouver la doctrine qu'il puise dans un "intransigeant mysticisme," il défigure à plaisir la pensée de saint Paul. Le P. Denifle avait cru découvrir dans les aveux implicites du Commentaire, la preuve que Luther n'avait pas tant été amené à son système par la passion de la vérité que par le besoin de rassurer sa conscience contre ses faiblesses morales. Le P. Grisar, le dernier

historien du Luther, n'est pas de cet avis. Et le P. Lagrange se contente de poser des points d'interrogation sans chercher à soulever le voile. En somme donc, le Commentaire nous révèle non-seulement la genèse de la doctrine de Luther, mais il nous apprend aussi beaucoup de choses sur le caractère de Luther, et ce n'est pas précisément pour le grandir. Ceci suffirait à expliquer que les Luthériens ne se soient guère pressés de faire connaître ce Commentaire.

Le P. Lagrange vient d'en faire, dans la *Revue Biblique* (1915 et 1916), une étude approfondie, avec toute la sereine autorité d'un vieux maître, et toute la compétence d'un exégète qui préparait lui-même un Commentaire de l'Epître aux Romains (paru en 1916). Il en a résumé les conclusions dans la *Revue pratique d'Apologétique*. (janvier 1916) Il y avait là évidemment la matière d'une brochure intéressante à mettre entre les mains des prêtres et des laïcs instruits qui vivent en pays protestant. N'est-ce pas là de l'apologétique, et de la meilleure, celle qui se fonde sur l'exposé simple et impartial des faits?

C'est ce qua pensé Monsieur l'abbé Reilly, un professeur distingué du Séminaire de Baltimore. Il a traduit en anglais ces articles et les a réunis dans un tract de forme très élégante et imprimé avec grand soin par la Cathedral Library Association. Capable de reprendre lui-même le sujet et de le traiter pour son compte, il a cru préférable de donner à ses lecteurs le texte même du P. Lagrange et il s'est condamné au travail ingrat de traducteur. Au reste, M. Reilly ne s'est pas borné à une simple traduction. La substance de sa brochure est l'étude de la *Revue Biblique*, mais il a tiré de l'article de la *Revue pratique d'Apologétique* une introduction et une conclusion plus appropriées. De plus il a puisé dans le Commentaire publié par le P. Lagrange de substantielles additions, (p. 90, p. 117, p. ex.) ajouté lui-même des notes, qui complètent la pensée de l'auteur ou l'expliquent. Enfin il a introduit une nouvelle division et ajoute des titres qui guident le lecteur et l'orientent à travers une étude, il faut bien le dire, un peu raide pour le public ordinaire.

Tout en restant fidèle au tour si personnel de son texte, M. Reilly, qui connaît assez le français pour faire d'importantes publications dans cette langue, a su le traduire avec aisance et faire passer dans un anglais excellent les plus délicates nuances de la pensée française. Il reste tout juste assez de la saveur de l'original pour qu'on n'oublie pas qu'on lit une traduction.

Tous les amis de l'apologétique sérieuse voudront avoir lu cette brochure et ne manqueront pas une occasion de la faire lire par les protestants qu'ils ont à cœur d'éclairer.—HENRI JEANNOTTE, *p.s.s.*

ABBE LIONEL GROULX, "La Confédération canadienne." *Ses origines.* Recueil de conférences prononcées à l'Université Laval, Montréal, 1917-1918. (En vente chez l'auteur, 1939, rue St-Dominique, aux bureaux du *Devoir* et dans les principales librairies, au prix de 75 sous l'unité, 50 sous par quantités)

Une étude sur les origines de la Confédération canadienne ne manque pas d'une certaine actualité. Nous ne sommes qu'au lendemain du cinquantenaire de ce grand fait historique; et n'avons-nous pas assisté, tout récemment, à un assez vif débat sur les bons et mauvais côtés du pacte fédéral?

Actuel et donc opportun de ce premier chef, ce livre a un autre avantage peut-être moins discutable encore, la nouveauté.

Sans prétendre à la découverte de la Confédération—gloire qu'il ne saurait du reste revendiquer impunément—l'auteur n'a-t-il pas raison d'avancer que cette portion de notre domaine historique est demeurée jusqu'ici plutôt vierge de défrichement de fond, d'étude spéciale.

Le professeur de Laval n'a pas attendu d'ailleurs, pour l'aborder franchement, qu'un concours de circonstances de poussât vers la spécialisation.

Ses tout premiers élèves de Rhétorique et d'Histoire à Valleyfield, en l'an scolaire de 1905-1906,—et nous en étions,—peuvent l'attester. En des notes prises au vol, d'une main souvent tremblante de satisfaction et de fierté, ils conserveraient précieusement, sans doute, s'ils n'avaient dû la léguer aux générations qui venaient, une première et substantielle ébauche de cette étude, comme du reste tout un embryon d'histoire canadienne, j'allais dire, la genèse même de l'abbé Groulx historien.

Le travail de plus de dix années écoulées depuis, un séjour prolongé aux Universités de Rome et Fribourg, le contact des maîtres en philosophie, littérature et critique historique, toutes ces préparations plutôt artificielles, encore que très profitables, n'ont donc fait que développer les dons de nature, fortifier les caractéristiques de notre ancien professeur d'Histoire; le souci de l'exactitude et partant, la curiosité, la patience du chercheur, mais aussi, et parce qu'éducateur apôtre et ardemment patriote, la préoccupation constante de l'idée nationale.

* * *

A l'Université comme au Collège, c'est donc, chez M. l'abbé Groulx, la même "absolue sincérité."

A le lire aujourd'hui, comme à *l'apprendre* alors, on sent que le professeur "n'a rien négligé pour pousser son information aussi loin que possible."

Mais plus libre qu'alors et moins pris par d'autres tâches, plus curieux aussi du document, il pénètre dans les archives, puise aux sources mêmes de l'histoire, voit, critique et juge par lui-même, toutes choses requises pour un travail sérieux et de première main.

Il se peut que certains documents lui échappent encore qui pourraient compléter son information, peut-être même modifier tel point de vue, sinon renverser tels jugements et conclusions.

C'est le lot commun à tout historien, fut-il à moins grande proximité des faits. Dans un "Avertissement" qui ne manque certes pas de modestie, l'auteur montre assez clairement qu'il n'est pas dupe de lui-même et "ne prétend pas à l'œuvre définitive."

A ses citations et références on voit tout de même que les pièces principales, celles qui devraient faire foi sur les points importants, garder véritablement "le dernier mot de l'énigme," il les tient.

* * *

Aussi bien, et même en Histoire, M. l'abbé Groulx n'est pas un simple érudit qui s'en va alignant froidement des textes, entassant pêle-mêle lettres ou mémoires. C'est un penseur qui s'est penché consciencieusement sur l'ample documentation d'un vaste problème, l'a patiemment démêlée, s'en est assimilé la substance, en a fait une forte et lumineuse synthèse.

Ainsi il ne prend d'un discours que la partie saillante, démonstrative de sa thèse; au lieu de se contenter d'une simple exposition des faits, il en établit le lien, en recherche les causes profondes, en montre les conséquences lointaines. Les hommes ne font pas que passer devant lui, ils posent en quelque sorte, dans leurs attitudes diverses. En un mot, il fait non seulement l'histoire, mais la philosophie de l'histoire.

Et comme cet historien-philosophe est un écrivain de talent, un professeur d'idéal, un homme d'"action française," une âme intensément canadienne qui voudrait éveiller l'âme canadienne à ses préoccupations, on trouve ça et là, dans ce livre suffisamment serein, du reste, quoique toujours vivant et où l'intérêt grandit avec la Confédération qui s'élabore, des envolées d'orateur, des pages vraiment vibrantes, passionnantes, les plus lumineuses, les plus pures peut-être de toute son œuvre.

Le souffle patriotique intense, qui court librement dans ce livre, constitue donc encore cette fois la note dominante caractéristique du conférencier.

* * *

Oh! certes, les "Pères" de la Confédération n'en sortent pas précisément grandis; celui-ci n'apparaît pas très généreux ni celui-là très clairvoyant. La Confédération elle-même n'est pas exaltée outre mesure. De là vient, sans doute, dans des milieux divers cette mauvaise humeur mal dissimulée. Mais est-ce la faute de l'historien, si certains écrits ou gestes bien mis à jour ont la vertu de mettre leur auteur presque à pied? Sans effort ni pessimisme, un historien plus impitoyable eût pu, dit-on, abaisser davantage encore tel ou tel piédestal. Et quant à l'œuvre des Pères, la Confédération, après ce premier cinquantenaire d'épreuve et à la lumière d'événement tout récents, ne fait-elle pas vraiment, du point de vue national sinon matériel, figure de banqueroutière? (Voir le jugement de l'auteur, à la fin du volume)

Quoi qu'il en soit, le professeur de Laval n'est pas de tempérament à "faire l'histoire au goût de tout le monde," même en temps de guerre. Sa liberté d'opinion, on le sent, lui tient certainement plus à cœur que les décorations les mieux méritées.

Le franc succès de librairie que remporte son livre, l'accueil sympathique, enthousiaste même que lui font journaux et revues, tout cela ne fait-il pas présumer que cette manière d'entendre et de faire l'histoire est peut-être la bonne, celle qu'il nous faut, dans le chaos actuel, et qui garde les meilleures promesses d'influence et de vie.

Que M. l'abbé continue de procéder ainsi, par monographies, dans ses conférences d'Histoire à Laval... et de céder aussi à "toute pression extérieure" qui tendrait à le mettre "en mal d'un livre."

Outre que les besoins du cours semble imposer ce genre, c'est préparer on ne peut plus sûrement la grande histoire qu'on espère d'un nouveau Garneau. Mais en attendant "l'œuvre plus ample et moins imparfaite que le professeur voudrait offrir à son pays," qu'il

nous soit donné de saluer bientôt le désiré des éducateurs : ce manuel que M. l'abbé leur a dès longtemps promis.

Avec les évènements qui se précipitent, bouleversant les Constitutions, mêlant et affolant les esprits, une telle promesse s'élève à la hauteur d'un pressant devoir. Quand un peuple jeune encore voit partir l'élite, la fine fleur de la race, n'est-ce pas le temps ou jamais d'éclairer ceux qui viennent à la lumière d'un grand passé?

M. l'abbé Groulx semble bien être l'éclaireur tout désigné.—Fr. M.-G. PERRAS, O.P.

PREMIERS COUPS D'AILES

Très originale, cette publication de travaux des élèves du collège de Joliette ; il y a vraiment de jolies pages dans ce volume. C'est pour ces jeunes gens un encouragement à travailler, et il est certain que l'observation directe des choses parmi lesquelles nous vivons doit être exercée et favorise la vie et la sincérité du style. On voit, dans à peu près toutes les compositions, que l'élève s'est efforcé de leur donner continûment la couleur locale et l'accent du terroir et cela entraîne peut-être un peu de monotonie. Ce genre très spécial a été illustré par des écrivains de marque comme M. Rivard et Monsieur l'abbé Groulx. Il me semble qu'il ne doit être pratiqué que rarement par de tout jeunes élèves, qui ont encore trop à apprendre des mystères de la langue française, pour écrire très souvent de cette manière qui engendre une certaine négligence. Mais le volume est très intéressant et nous ne pouvons que féliciter professeurs et élèves de leur courageuse entreprise.—FADETTE

L'ACTION FRANCAISE

L'*Action française* traite à fond les questions nationales.

L'*Action française* publie des articles des premiers écrivains du pays.

L'*Action française* publie dans sa partie documentaire les principales pièces relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc. Cette collection offre déjà un intérêt de premier ordre.

L'*Action française* poursuit actuellement une grande enquête sur *Nos forces nationales*, avec la collaboration de Mgr Georges Gauthier, de Mgr L.-A. Pâquet, du R. P. Louis Lalande, du R. P. Lamarche, de M. l'abbé Lionel Groulx, de Madame Fadette, de MM. Henri Bourasa, Edouard Montpetit, Antonio Perreault, Guy Vanier, Omer Héroux, etc.

L'*Action française* renseigne les uns sur les autres les groupes français d'Amérique et ne traite que de questions qui les intéressent.

L'*Action française* donne chaque mois un minimum de quarante-huit pages de texte. L'abonnement est d'une piastre, payable d'avance. S'adresser au secrétariat de la *Ligue des Droits du français*, bureau 32, Immeuble de *La Sauvegarde*, Montréal. Les abonnements partent de janvier.

UNE CONFERENCE DE M. L'ABBE GROULX

L'*Action française* publie la deuxième brochurette de sa Bibliothèque. Celle-ci est intitulée *Pour l'Action française*. C'est un exposé par M. l'abbé Lionel Groulx des causes qui ont provoqué la

fondation de l'*Action française* et des objets qu'elle poursuit. Cet exposé est fait avec tout le talent que l'on connaît à M. l'abbé Groulx.

Cette brochure, comme *la Fierté*, du R. P. Louis Lalande, qui est le premier numéro de la nouvelle série, se vend dix sous l'exemplaire, plus un sou pour le port. Par quantités, $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. On peut mêler les brochures et obtenir les mêmes réductions qui si l'on ne commendait qu'une brochure. (Il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires de *la Fierté*)

Les commandes par quantités doivent être adressées au secrétariat de la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de *La Sauvegarde*, Montréal.

LE BON LANGAGE

Nous accusons réception de la troisième série du jeu de cartes du Bon Langage de l'abbé Blanchard.

Prix de la 2ème ou 3ème série, avec règles, $0.30; franco, $0.33, en s'adressant à l'abbé Etienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Se procurer aussi à la même adresse: "Dictionnaire du Bon Langage" ($0.50 franco, relié) et "2000 mots par l'image" ($0.29 franco) Les trois franco: $1.00.

(*Librairie V. Téqui, à Paris. — Librairies Granger et Notre-Dame, à Montréal*)

MGR GIBIER, évêque de Versailles: *La Religion.* 1 vol. in-12 de VIII-384 pages. Prix: 3 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'éminent évêque de Versailles est appelé à rendre les plus grands services au clergé et aux fidèles. C'est un résumé de tout ce qu'un vrai chrétien doit savoir pour donner à son Dieu le double témoignage de sa foi et de ses œuvres. 1o La Religion. 2o Les croyances. 3o Les pratiques. 4o Les œuvres: telles sont les divisions de ce volume qui aura un immense succès. Les prêtres trouveront en lui la matière de prônes courts, substantiels, intéressants. Il sera le manuel des fidèles qui veulent s'instruire. Comme on voit partout en Amérique l'ouvrage si populaire du cardinal Gibbons: *La Foi de nos Pères*, on trouvera *Religion* de Mgr Gibier au foyer de toutes les familles chrétiennes de France.

Nous signalons particulièrement l'usage extrêmement précieux qu'on pourrait faire de ce livre en le mettant entre les mains des âmes troublées dans leur foi ou qui sont en marche vers la vérité.

Chanoine ROTHE, auteur du "Calendrier des Indulgences plénières."—*Pour les morts de la grande Guerre.—Un Mois d'Indulgences et de Supplications*, ou *Choix de Prières indulgenciées proposées pour trente jours*, d'après un plan nouveau Ouvrage honoré d'une Lettre de S. G. Monseigneur Guérard, évêque de Coutances et Avranches.—334 p.—Prix: 1 fr. 50, franco: 1 fr. 65.

C'est un *Mois des Morts* que M. le chanoine Rothe présente aux fidèles, surtout aux personnes que la guerre a privées d'un parent ou d'un ami; il leur apprendra à secourir très efficacement ceux qu'elles pleurent, et il les consolera en mettant sous leurs yeux de belles prières indulgenciées. Deux parties: dans la première, M. le chanoine Rothe propose des indulgences plénières pour chacun des jours du mois, indulgences faciles à gagner surtout si l'on veut bien suivre les conseils pratiques qu'il donne—la seconde contient pour le matin de chaque jour et pour le soir (visite au Très Saint-Sacrement et à la Très Sainte Vierge) des prières enrichies d'indulgences partielles. Pour les classer, il s'est inspiré, autant qu'il lui a été possible, des dévotions particulières que la piété a assignées à chacun des jours de la semaine. Sa méthode donne à ce petit livre une originalité qui ne saurait manquer de plaire. Puisse-t-il délivrer beaucoup d'âmes souffrantes et sanctifier les vivants!

YVES DE LA BRIERE: *Médiation pontificale et Relations avec le Vatican.* In-12. Prix:0 fr. 50; franco, 0 fr. 60.

Le chroniqueur de la revue bi-mensuelle *Les Etudes* examine ici avec beaucoup de pénétration et de sérénité la note diplomatique par laquelle Benoît XV a offert aux belligérants sa médiation en vue de la paix générale. Pages instructives, richement documentées, fortement motivées, sur le vrai caractère du message pontifical et les règles de la Médiation diplomatique d'après les textes qui régissent aujourd'hui le droit international public. Comparaison saisissante de vérité entre le contenu de la note de Benoît XV et les projets avoués par l'un et l'autre groupe de belligérants: d'où il résulte que les propositions pontificales se rapprochent notablement, sur presque tous les points, de nos aspirations nationales; et que de nombreux organes de l'opinion française ont été, par conséquent, d'une extrême injustice en considérant le Souverain Pontife comme favorable à une paix allemande. C'est le contraire de la vérité.

La seconde partie de la brochure est consacrée aux raisons nationales et internationales de renouer avec le Vatican. Raisons nationales, telles que la question d'Alsace-Lorraine, la question du protectorat d'Orient, la question du Maroc, la question de la grande aumônerie, qui, sans toucher même à nos problèmes intérieurs de politique religieuse, réclament des tractations amiables entre le Pape de Rome et le gouvernement de la France. Raisons internationales, tenant au rôle et à l'influence du Saint-Siège dans le monde entier, et mettant en état d'infériorité, dans les grandes affaires européennes à résoudre, les puissances qui n'ont pas de relations diplomatiques avec le Vatican. C'est l'intérêt français qui invite tout patriote clairvoyant à réclamer la reprise des rapports officiels et réguliers avec la plus haute autorité morale de l'univers.

On retrouvera ici la même clarté d'exposition et la même fermeté de sens catholique que dans les volumes bien connus où le même auteur a précédemment étudié *Les luttes présentes de l'Eglise.*

ABBE L. ROUZIC. *Le Prix des Larmes.* A ceux qui pleurent. 1 vol. in-12 de 400 pages. Prix: 3 fr. 50.

Voici un livre qui paraît à son heure et qui remplit bien la promesse de son titre. Il montre et fait comprendre le prix des larmes Familier avec toute la littérature de son sujet, l'auteur tisse une trame serrée où se détache, en élégante broderie, une documentation prise dans les auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes. Nombreuses citations et vaste apport personnel de l'auteur enveloppent d'une auréole la parole de Jésus-Christ: "Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés."

Voici le titre des principaux chapitres:

Nature des larmes. — Nous est-il permis de verser des larmes? — Jésus et les larmes — Les larmes de la très Sainte Vierge. — Les larmes des saints. — Nos larmes. — des larmes des poètes. — Les larmes des génies. — Les larmes dans la nature. — Les larmes aux pieds de Notre-Seigneur. — L'éloge des saintes larmes. — La patrie et le temps des larmes. — De quelques livres célèbres et des larmes. — Quelques notes pour servir à une histoire des larmes.

J. Frecenon. *Les Promesses du Sacré-Coeur.* (Expliquées en 450 pages et illustrées par 50 photogravures)

A quoi bon redire les éloges des publicistes? ce livre est un vrai charme pour la piété et un baume pour nos sombres jours; à quoi bon parler des décorations artistiques de sa couverture? la vraie valeur du livre et la marque indiscutable de son intérêt c'est que 1124 volumes ont été vendus en quelques mois; et l'un des acquéreurs disait: "J'ai payé mon livre $1.75, je ne le donnerais pas pour 5 dollars Oh! qu'il est beau!" — S'adresser à l'auteur, Chippewa-Falls, Wis., U. S. A.

R. P. V.-M. Breton, o.f.m., "D'un sujet dans l'œuvre d'art."

La dernière livraison de la *Revue dominicaine* contenait l'élogieuse appréciation d'un livre du R. P. Breton intitulé: *Si quaeris.* Quelques semaines après cette publication, le fertile écrivain portait au *Devoir* une savante étude théorique: "Du sujet dans l'œuvre d'art." C'est ce même travail qu'on voudra relire aujourd'hui sous forme de brochure éditée et mise en vente aux bureaux du journal, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY **Montréal**

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe

Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .

67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros

Représentant à OTTAWA
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 **160. rue Nicolas**

OTTAWA

Demandez nos prix. **Ils vous intéresseront**

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

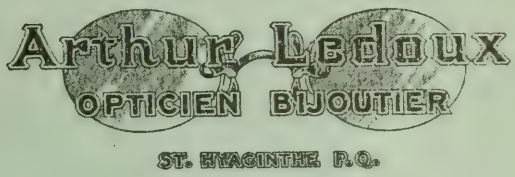

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée a ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année AOUT 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. LAMARCHE, O. P. —L'Œuvre de S. Dominique.—Son but essentiel

R. P. V.-M. BRETON, O. F. M. —Du travail et de la methode

R.P. GONZALVE PROULX, O.P.—Une réponse à l'objection protestante

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime Lettre a un ami

FRA DOMENICO —Dans l'Eglise et dans l'Ordre

Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S. —Recension

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau, Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Dumont, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Curotte, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

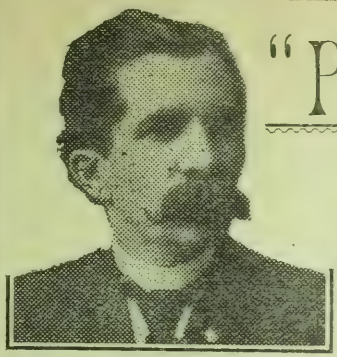

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : { 10 MOIS..... $95.00 / PAR MOIS... $10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

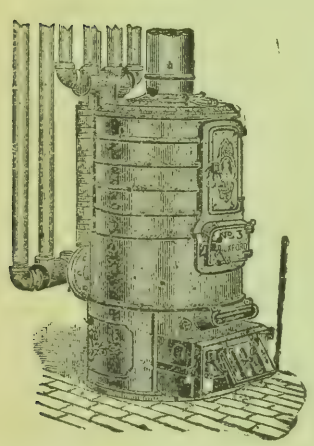

Tél. Queen 1928

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de: Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

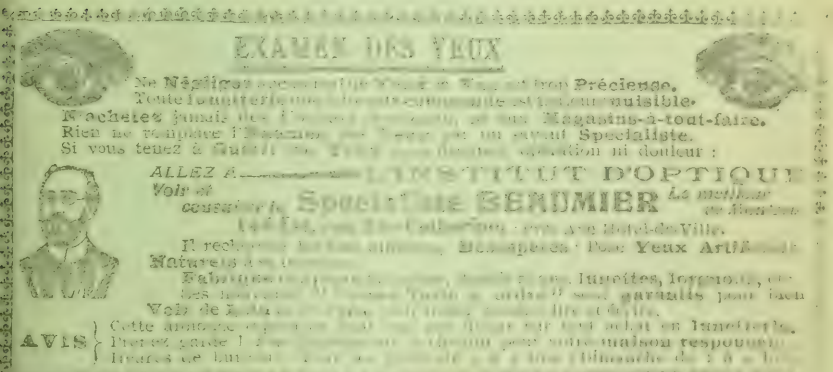

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARTHUR SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS

FOURNISSEURS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,

MONTREAL

L'ŒUVRE DE SAINT DOMINIQUE

SON BUT ESSENTIEL

(Pour la Fête du 4 août)

I. *La pensée du Fondateur.*—Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que le Fils de Dieu s'est incarné uniquement en vue du rachat de l'humanité coupable. Sa doctrine fait écho au mot célèbre d'Augustin: *Félix culpa quae talem meruit Redemptorem!* Et la venue du Sauveur était ordonnée à ses souffrances dont le mérite nous est appliqué par des rites efficaces. Mais comment ces grands facteurs du salut, — l'Incarnation du Fils de Dieu, la Passion de Jésus-Christ, les Sacrements de l'Eglise, — seront-ils mis en œuvre, s'ils ne parviennent pas à la connaissance de l'humanité? Et quel mode de transmission choisira l'apôtre, si ce n'est celui-là même adopté par le Sauveur et si complètement harmonisé avec la nature humaine? La cause médiate de salut la plus universelle est sans contredit la prédication: *Placuit Deo per stultitiam praedicationis salvos facere credentes.* Et le Fondateur d'un Ordre essentiellement apostolique, l'homme destiné à reproduire dans sa vie la mission, comme sur sa figure les traits mêmes du divin Maître, ne pouvait pas ne pas inscrire en tête de son programme: *Ob praedicationem et salutem animarum.*

De prime abord, il paraît superflu d'insister sur la pensée de saint Dominique et d'enquérir davantage sur le but de sa création. L'Ordre eût été fort improprement dénommé *Ordre des Frères-Prêcheurs,* et son premier abri, *Maison de la Sainte Prédication,* si les membres n'avaient point reçu de leur chef mission authentique de prêcher. Celui-ci fût resté confiné dans la solitude d'Osma, s'il avait rêvé de donner à l'Eglise une famille de cénobites ou de simples

chanoines réguliers. Mais le présent article est surtout dédié aux aspirants à la vie religieuse dominicaine: ils doivent apprendre et tenir fermement que le dominicain, c'est l'apostolat fait homme; qu'un dominicain, — fût-il condamné par goût, par tempérament, par aptitude ou par simple désignation de l'autorité, à vivre sa vie entière dans une chaire de lecteur, dans une cellule de père-maître ou dans les rouages d'une administration purement temporelle,—ne peut en aucune manière se désintéresser du "salut des âmes, et de la prédication," muette en apparence, d'une piété tout apostolique et de la règle strictement observée. D'autre part, si nos Constitutions et Chapitres généraux reviennent par intervalles sur la fonction expresse, prépondérante, essentielle de l'Ordre dominicain, *(essentialiter, principaliter, nominatim)* il n'est pas improbable que ce soit en vue de le protéger contre les faux grands hommes qui se sentiraient à l'étroit dans ce cadre immense et se consoleraient de n'y rien faire, en imaginant des débauches d'activité dans un domaine étranger.

Entendons-nous d'abord sur le sens total du mot "Prédication." La formule si chère à notre Ordre: *Contemplata aliis tradere* permet en effet de l'élargir presqu'à l'indéfini, reculant ainsi l'horizon du Prêcheur de manière à contenter le zèle le plus varié et le plus intense. Livrer aux autres le fruit de sa contemplation, c'est en premier lieu, selon S. Thomas, (1) *prêcher et enseigner.* Il y a, dit-il en substance, un genre de vie active dérivant d'une plénitude de contemplation, comme la prédication et l'enseignement... La religion qui le professe est supérieure aux religions purement contemplatives, ainsi qu'un soleil éclairant et réchauffant l'emporte sur un astre qui garderait pour soi son rayon et sa flamme... Et cette religion est celle qui tient de plus près à la perfection de l'état épiscopal... De quel enseignement s'agit-il, dans la pensée du saint Docteur? Réserve faite en l'honneur des "sciences sacrées," on peut croire qu'il s'agit encore de toute transmission doctrinale, orale ou écrite, tendant à faire progresser, de façon immédiate ou lointaine, l'idée divine dans le monde: depuis la grande synthèse métaphysique jusqu'aux inductions de la science moderne, et depuis les lentes exhumations de l'histoire jusqu'aux pro-

(1) IIa-IIæ, Q. 188, A. 6

duits les plus variés de l'art chrétien. Et l'on peut ajouter sans plus de témérité qu'en écrivant ces lignes, Thomas d'Aquin songeait aux destinées de l'Ordre dominicain dans l'Eglise.

"Il n'est pas manifeste," écrit le P. Gillet, (1) "que Dominique associa dans sa pensée à la mission apostolique de son Ordre des fonctions scolaires aussi essentielles et étendues qu'elles le furent effectivement dans la suite, quoique de très bonne heure." C'est qu'alors l'organisation scolaire était chose à peu près inconnue dans les cloîtres où fleurissait l'étude plutôt que les études. Et cependant, dès la première fondation, on le voit conduire ses disciples à l'école épiscopale de Toulouse, pour y suivre les cours du régent, Maître Alexandre Stavensby; le premier il fait de l'étude une fonction et un précepte, là où elle n'était qu'un exercice utile et facultatif: n'était-ce pas jeter les bases mêmes du professorat? En un sens général, mais très véridique, on peut donc affirmer que prédication dominicaine veut dire enseignement religieux sous toutes les formes et à tous les degrés.

Mais hâtons-nous d'ajouter que dans la pensée expresse du Fondateur, la *prédication proprement dite* doit être pour son Ordre le but suprême sans quoi il deviendrait méconnaissable parce que dénaturé. On peut à la rigueur, sous l'empire des circonstances, concevoir un Ordre dominicain sans une seule chaire universitaire: ce serait tout au plus la mort apparente; impossible de se le représenter hors de la chaire catholique: ce serait la mort réelle. La pensée du bienheureux Père à ce sujet nous est connue par ses paroles et par ses actes. Le 15 août 1217, il disperse son monde à travers le monde: c'est l'affirmation de l'Ordre, quelques mois après la confirmation. Parmi les dix-sept compagnons de Dominique, un seul, Michel de Fabre, aura le temps et l'occasion d'accepter un grade de Lecteur. Et cependant, Dominique n'hésite pas à les produire devant l'Europe. Aux amis qui lui conseillent de prendre racine plus profondément dans le sol toulousain, afin de condenser, varier et multiplier ses ressources, il répond hardiment: "Le grain fructifie quand on le sème, il se corrompt quand on l'entasse dans les greniers." Aurait-il répondu et agi de la sorte, si

(1) Les Dominicains — *Leur raison d'être*, p. 7

le groupe initial n'eût possédé au moins *son premier caractère distinctif?* Ni maîtres, ni docteurs, momentanément: tous apôtres, et cela suffit. Tous ont reçu la formation, la plupart l'entraînement nécessaire à leur ministère essentiel. Chacun d'eux participe à l'extraordinaire grâce d'état du Fondateur. Va et prêche, lui dit ce dernier, l'ayant béni et embrassé. Va et prêche, comme je fais moi-même depuis douze ans, à l'instigation des Saints Apôtres Pierre et Paul. Va et prêche, c'est pour cela qu'à ton tour tu es élu!

II. *La pensée de l'Eglise.*—Quand Dominique se présenta devant Innocent III pour faire bénir et sanctionner son projet, il s'agissait déjà d'une entreprise nettement conçue et déterminée: la fondation d'un Ordre qui serait, et de nom et de fait, un Ordre de Prêcheurs: *Ordinem qui Praedicatorum diceretur et esset.* Ainsi parle Jourdain de Saxe, son successeur immédiat. Et quand il raconte la confirmation de l'Ordre par Honorius, il a soin de faire remarquer que le privilège fut accordé selon les vues du Fondateur: *juxta propositum ordinationemque conceptam.* (1) On connaît suffisamment la raison d'être et les circonstances de la démarche pontificale. Déjà, et même avant le concile de Latran, il était advenu que des prêtres séculiers ou des moines fussent investis par le Saint-Siège ou l'Episcopat de la mission de prêcher; mais seulement pour un temps et une diète déterminés; et toujours en qualité d'auxiliaires ou remplaçants des évêques. Cette fois, il s'agissait, pour remédier aux maux de l'Eglise, d'instituer, à côté des évêque et sous la jurisdiction immédiate du Souverain Pontife, un *corps prêchant,* reconnu à perpétuité et sans limites territoriales. Et cette pensée-mère de l'Eglise s'illustre amplement du fait qu'elle voulut charger du nouvel office—lequel contenait en germe toutes les contributions de la vie régulière à l'apostolat—un Ordre *canonial* au lieu d'un Ordre purement monastique.

Il fallait en effet, de toute nécessité, que ce corps prêchant fut formé d'éléments cléricaux impossibles à recruter totalement dans les couvents de moines, attendu que les moines étaient des laïcs *par état* et qu'une abbaye, fût-elle en majeure partie composée de clercs, ne pouvait constituer officiellement et juridiquement un *collège de clercs.* Le cha-

(1) Jourdain de Saxe, *Opera,* Edition Berthier

noine, au contraire, ordonné dès l'origine de l'Eglise au service des autels, était *clerc par état* et ne pouvait pas ne pas l'être. Chanoine lui-même, saint Dominique avait trouvé dans son Ordre à peu près tous les éléments constitutifs de l'institut projeté: cléricature, vie commune, obligations chorales, observances pénitentielles, stabilité religieuse. Quelques additions concernant l'étude, la mendicité, le formulaire des vœux, et un Ordre de *chanoines réguliers prêcheurs* était conçu; puis l'approbation épiscopale, et cet Ordre était fondé; enfin le placet de la cour romaine, et il se répandrait à travers le monde. C'est bien ainsi que Foulques de Toulouse et le Pape Honorius ont compris et voulu l'institution dominicaine, car leurs Lettres officielles portent sans cesse: *Ordo canonicus,* et non pas: *Ordo Monasticus.* Et si plus tard, au Chapitre général de Trèves, tenu l'an 1249, les Frères-Prêcheurs renoncèrent au titre de chanoines, ce n'était pas fait pour en addiquer le caractère et la fonction. "Aussi bien, l'eussent-ils voulu, leur renonciation n'aurait aucune valeur. Ce qui constitue essentiellement un Ordre religieux, ce qui lui donne ses caractères distinctifs, c'est moins la volonté du fondateur que l'acceptation et la confirmation de l'Eglise. Ce principe est incontestable. Un Ordre est ce que l'Eglise veut qu'il soit, et il reste tel que l'Eglise veut qu'il reste. Or, ayant accepté et confirmé l'Ordre des Frères-Prêcheurs comme un Ordre de chanoines réguliers, cet Ordre restera un Ordre de chanoines réguliers, tant que l'Eglise n'aura pas imposé ou accepté officiellement un changement dans cet état fondamental reconnu par elle. Donc, pour que cette prétendue abdication ait sa valeur juridique, il faut un document pontifical l'acceptant et la confirmant en droit. Ce document n'existe pas et n'a jamais existé." (1) On trouvera charme et profit à lire sur ces questions les solides pages des RR. PP. Mortier et Mandonnet qui se spécialisèrent avec éclat dans l'étude des origines dominicaines. Il résulte clairement de leurs recherches que l'Eglise a fait sienne la pensée de Dominique, et qu'elle a voulu instituer en droit et maintenir en fait un Ordre de chanoines réguliers prêcheurs, leur ouvrant ainsi, et, par eux, à d'innombrables phalanges monastiques, les portes du ministère actif. Deux paragraphes du P. Man-

(1) Mortier, *Hist. des Maîtres Généraux,* ch. II, p. 51

donnet, illustrant la portée immense de cette démarche de l'autorité suprême, nous serviront de synthèse-conclusion: "Etablis les premiers et avec une très grande liberté de mouvements dans leur institution, les Prêcheurs s'adaptent, adéquatement et dès la première heure, à l'ensemble des besoins dont est travaillée la société contemporaine et y déploient une grande intensité d'action. Ils deviennent ainsi l'Ordre type sur lequel les autres collectivités religieuses du XIIIe siècle modèleront plus ou moins leur activité et leur organisation. Les Prêcheurs seuls, en effet, ont été constitués aves des éléments cléricaux, aptes aux divers ministères qu'il fallait assumer pour satisfaire aux besoins religieux de l'époque. Tous les autres Ordres du XIIIe siècle sont issus, sans exception, d'éléments ou de fraternités laïques qui durent évoluer, partiellement et lentement, vers les formes la vie ecclésiastique, avant de pouvoir prendre une part marquée au service de la société chrétienne.

"Avec les Prêcheurs commence la contribution intensive des milices religieuses au service de l'Eglise. Avec eux, le monastère passe des vallées et des collines au centre des grandes cités, de la solitude des champs au bruit de la place publique. Au travail des mains, ils substituent le travail de l'esprit, la prédication et l'enseignement. Avec eux, le moine illettré se mue en un religieux clerc, non plus lié perpétuellement à son abbaye, mais citoyen de la chrétienté. A la richesse agricole monastique ils opposent la pauvreté volontaire et la mendicité. Le régime du gouvernement féodal devient chez eux le régime de l'élection et du pouvoir à courte durée tel que le pratiquent les communes et les universités, et aussi le régime représentatif des assemblées, tel qu'il commence à apparaître dans quelques pays de l'Europe. L'état de dispersion et d'isolement des monastères cède la place à une centralisation serrée, sous la conduite d'un seul chef. Ainsi se réalise une unité analogue à celle de la monarchie française, mais dont les confins sont portés à ceux mêmes de la chrétienté qu'ils dépasseront d'ailleurs par l'évangilisation du monde païen."

Va et prêche! Quoi qu'il en soit de la vision de S. Dominique à Rome, (M. Jean Guiraud l'accepte avec autant de

facilité qu'il a rejeté les autres) (1) le successeur de Pierre, sinon Pierre en personne, a dit cette parole au Père des Prêcheurs. Le père et les fils se mirent à l'œuvre immédiatement, ou plutôt reprirent avec un élan nouveau l'œuvre en partie inaugurée. Et n'est-ce pas un fait remarquable, prodigieux même, que le XIIIe siècle à lui seul ait vu s'épanouir toutes les formes de la *prédication* dominicaine, l'œuvre des paroisses exceptée? Siècle croyant, il vit l'autorité civile faire appel à l'autorité religieuse pour extirper l'hérésie maléfique à l'une et à l'autre, et les fils de Dominique braver l'impopularité présente et future en acceptant l'ingrate fonction d'Inquisiteurs de la Foi. Siècle universitaire, il entendit nos premiers Docteurs et nos plus illustres: Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Raymond de Pennafort. Siècle apôtre, il vit Prêcheurs et Mineurs non seulement sillonner toutes les contrées de l'Europe, mais s'élancer encore vers les côtes barbaresques et sur les rives du septentrion, aux flancs des Carpathes comme aux bords de l'Euphrate, lutter ensemble contre toutes les férocités du paganisme et verser généreusement leur sang; il vit nos premiers Maîtres-Généraux établir à Murcie et à Tunis des écoles d'hébreu et d'arabe, pour préparer leurs sujets à l'évangélisation des Juifs, des Maures d'Espagne, des Maures africains, des Arabes de Syrie et de toutes les nations qui se disputaient le partage de l'Asie Mineure, de l'Arménie et de la Perse. Siècle artistique enfin, témoin des suprêmes hardiesses et du triomphe de l'ogive, il reçut la contribution le plus souvent anonyme de nos convers architectes; on sait cependant que Fra Sisto et Fra Ristoro construisirent Santa Maria Novella de Florence, "la fiancée" de Michel-Ange, tandis que le Benvenuto et Fra Nicolas d'Imola édifiaient Saint Nicolas de Trévise. C'est ainsi qu'une maturité précoce fut concédée à l'œuvre d'un saint et qu'environ cinquante ans après les bulles du Pape Honorius, on apercevait déjà, fortement démarquées, les principales sphères de l'activité dominicaine.

Va et prêche! Les besoins de l'humanité religieuse ont-ils notablement changé depuis cette époque? Dans le monde intellectuel, peut-être, attiré de plus en plus vers les sciences positives. En tout cas, la merveilleuse souplesse organique de cet Ordre lui permet de subvenir aux nécessités

(1) *Saint Dominique*, Collection *Les Saints*

présentes selon la mesure de sa vocation; à preuve son attention multipliée aux travaux d'exégèse et aux fouilles archéologiques. Bien naïf, donc, celui qui ose contester la modernité de l'institut dominicain, et bien léger celui qui le juge simplement d'après le costume archaïque ou certains usages offusquants. C'est la mémoire chargée des plus riches souvenirs et le cœur rempli d'une religieuse confiance en ses destinées futures, que ses amis et bienfaiteurs lui redisaient, à l'occasion du septième centenaire, la formule consacrée: *Ad multos et faustissimos annos!* Son histoire se porte garante des promesses d'indéfectibilité obtenues par révélation privée. Oui, jusqu'à ce que le cours des âges soit entièrement révolu, "jusqu'à ce que les étoiles aient brisé leur rythme d'allégresse," (Swinburne) chaque novice faisant profession dans les mains de son prieur et sur le livre des Constitutions dominicaines croira entendre distinctement la parole de vie dite un jour au Père très saint: *Va et prêche!*

M. A. Lamarche, O. P.

DU TRAVAIL ET DE LA METHODE

Multus labor
multa in labore methodus
multa in methodo constantia

Beaucoup de travail
beaucoup de méthode dans le travail
beaucoup de constance à la méthode

Travaillez, répète-t-on aux jeunes gens!

Travaillez, prenez de la peine:
C'est le fonds qui manque le moins.

Cultivez en vous l'homme; cultivez le chrétien. Sachez ne pas vous contenter des connaissances techniques qui seront votre gagne-pain. Elargissez vos horizons. La culture fait l'élite et c'est l'élite qui mène le monde...

Encouragés par ces exhortations, les jeunes gens se

promettent d'étudier. Etudier quoi?... Sur ce premier point d'interrogation beaucoup se heurtent; et après avoir étudié au hasard et sans but, ils renoncent à l'étude comme à une entreprise utopique.

Pour prémunir les jeunes bonnes volontés contre ce premier échec se sont formés les cercles d'étude. Ici le programme est tracé. L'est-il toujours très opportunément? N'est-on point porté à lancer vers la sociologie appliquée des esprits auxquels un peu de philosophie et beaucoup de catéchisme (sous le nom plus acceptable d'apologétique), voire un complément de simples humanités, seraient bien utiles?

A tout prendre, c'est un programme. Evite-t-on que les jeunes gens ne se rebutent? On accuse leur énergie, leur constance: le programme ne les a pas intéressés. Qu'y manquait-il? Une méthode attrayante, peut-être, qui les aurait gardés en leur montrant le résultat de leurs efforts.

Le programme lui-même a donc besoin d'être corroboré par la méthode.

Programme d'étude, méthode d'étude, deux points sur lesquels nous présenterons quelques réflexions aux jeunes lecteurs de la *Revue dominicaine*. Nous serons moins long sur le programme que sur la méthode, pour des raisons faciles à deviner. Mais nous ne pouvons pas oublier que nous abordons un sujet qui a été traité ici-même avec beaucoup d'abondance et de compétence (en 1906-1907), par le R. P. A. Vuillermet, O. P., dans des pages réunies sous le titre: *"La mission de la jeunesse contemporaine."* (Paris, Lethielleux, in-12 de 356 pp., 5e éd., 1908). Nous renvoyons volontiers nos jeunes lecteurs à cet ouvrage très bien accueilli, et toujours actuel.

I

LE PROGRAMME

Déclaration qui ne manquera pas d'étonner au début de ces réflexions et conseils sur l'étude, il est très difficile de déterminer *a priori* le but vers lequel doivent tendre les travaux d'un jeune homme.

Le paradoxe n'est qu'apparent. Et en somme il formule l'impression de lassitude devant l'inutilité des efforts accomplis qui détourne beaucoup de jeunes gens des travaux

entrepris généreusement. *Cui bono?* A quoi bon? Nous ne concluons pas à ne rien faire, mais à ne se hâter pas de se spécialiser. Il y a précisément beaucoup à faire, pour se mettre en état de réaliser sa vocation, lorsque celle-ci sera connue.

L'objet de nos études, est en effet — doit être, si vous le préférez — de nous préparer à notre œuvre providentielle. Tous nous avons dans le plan divin une place marquée, un rôle à tenir. Cette assertion, vraie pour les plus humbles, l'est surtout pour ceux que leur intelligence, leur culture, leur situation sociale — les dons de Dieu, d'un mot — prédestinent à prendre rang parmi l'élite dirigeante.

Quelquefois notre œuvre providentielle coïncide avec celle qu'il nous est donné d'accomplir par nos devoirs d'état, Peut être est-ce la plupart du temps ainsi. Encore ne faut-il pas l'affirmer sans prévoir des exceptions.

Le but de notre vie, son vrai but providentiel, nous est rarement révélé de bonne heure. On peut avoir fait choix d'un état de vie avec toute la prudence naturelle et surnaturelle possible; on est bien dans sa vocation. Et cependant le but de la vie n'est pas encore apparu clairement. N'est-il pas exact de dire qu'à beaucoup il n'aura jamais été clairement montré; et cela, peut-être parce qu'ils n'étaient pas préparés à le voir, à le contempler avec le ravissement irrésistible qui décide d'une existence. Ceux-là auront accompli leur œuvre dans l'obscurité, soldats dont les efforts individuels auront gagné la grande bataille du bien contre le mal, du Sauveur Jésus sur l'esprit du monde, sans avoir connu l'aspect total du combat où ils se sentaient engagés. Mais qui sait, si attentifs et prêts, ils n'auraient pas été placés par leur chef à la tête d'une glorieuse phalange, s'ils n'eussent pas décidé par leur action du salut de beaucoup de leurs frères?...

Notre vie est conduite par la main de Dieu. C'est à force de patiente soumission à d'humbles devoirs dont la portée nous échappe que nous parvenons à dominer notre destin et à comprendre l'œuvre offerte à notre maturité. Préparons-nous à cette œuvre.

Les vocations exceptionnelles confirment cette vue. Ceux qui à vingt ans ont eu la vision claire de la vie, et de leur

vie, et d'une œuvre à réaliser, ou bien sont rares, (1) ou bien ont fait une œuvre fausse. Bossuet, à qui nous n'oserons guère nous comparer, fut préparé pendant plus de 20 ans à sa vocation providentielle de "rempart de la doctrine" avant qu'elle lui fût bien manifestée. Jusque-là, et depuis l'éclatant achèvement de ses études théologiques, il avait docilement rempli ses devoirs d'état. La chose dont il ne s'était pas départie, c'était la fidélité à *sa méthode* d'études; mais non pas la visée d'un but déterminé d'avance.

On cite au contraire Descartes et Herbert Spencer comme des hommes qui avant la trentaine avaient délimité leur système philosophique. Ils furent des esprits enchaînés à leurs préjugés. Une philosophie ne s'établit qu'à la longue, par tâtonnements et retouches, et souvent par rétractations. Témoin Augustin, *cui cave ne quemquam anteponas!* et ses études sur la Grâce.

* * *

Ces réflexions et ces exemples nous amènent donc par une voie qui paraît détournée à discerner la matière de notre étude, à fixer notre programme.

Mettons en premier lieu la culture de l'homme et du chrétien. Ensuite la culture professionnelle. Selon notre vocation, ou selon notre élection sérieusement, saintement faite, soyons prêtres, médecins, avocats, agriculteurs, ingénieurs, hommes d'affaires ou de négoce. Mais soyons-le dans la pleine acception de chaque mot. Prêtres, et non pas administrateurs simplement consciencieux des biens spirituels et temporels de l'Eglise; médecins, et non pas distributeurs patentés de consultations et de remèdes:... et ainsi de quelque profession que nous ayons embrassée. Quel vaste champ d'études, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à posséder une science de notre fonds, issue de nos travaux, de nos lectures et de nos réflexions! jusqu'à ce que nous puissions apporter au patrimoine commun de l'humanité une modeste mais personnelle contribution, un aperçu fécond, une application nouvelle de principes connus, ou peut-être une synthèse lentement élaborée qui servira de point d'appui à de futurs progrès. Aucune science humaine n'est close, pas même la science de la Foi, qui peut toujours s'enrichir

(1) Il y a dans cette rareté place suffisante pour les saints à mission, qu'on n'imite pas à ce point de vue.

d'une intelligence plus pénétrante du donné révélé. Aucune science ne refuse le plus humble apport du plus obscur ouvrier. Qu'était Jenner, qu'un médecin de campagne? La science médicale lui doit non seulement la découverte empirique du vaccin; mais divers traités théoriques d'où sortirent les travaux des Pasteur, des Roux, et la sérothérapie, dont on ne peut condamner que certaines applications charlatanesques.

Ces quelques réflexions sont suffisantes, semble-t-il, pour ce qui regarde la culture professionnelle. Aussi bien cette culture ne doit-elle pas absorber en nous toutes les facultés et tous les loisirs d'apprendre. Il faut se garder le tenps et la capacité d'être "honnête homme," selon ce que dit Pascal. ("Pensées", *Giraud,* Art. 23, 24, 26) Rien d'ailleurs ne donne plus de vues sur un sujet que de savoir beaucoup de choses qui lui semblent étrangères. Tout se tient dans l'œuvre de Dieu, et les *esprits universels* — le mot est aussi de Pascal — sont seuls capables d'y voir cette harmonie.

Revenons donc à la culture de l'homme et du chrétien. La culture de l'homme comprend d'abord ces *humanités* dont nous parlions dans un article précédent. On s'imagine que les humanités sont terminées avec le cours classique. On devrait alors les commencer. Autre chose est de lire *ses auteurs* sous la menace prochaine d'un devoir ou d'un examen; autre chose de les fréquenter à loisir. Hélas! l'inintelligente méthode imposée par les programmes scolaires nous dégoûte des classiques avant que nous ayons pu les goûter. Ce dégoût persiste parfois bien avant dans l'existence; quelquefois il dure toujours. Qu'un hasard heureux nous fasse ouvrir un de ces ouvrages jadis honnis, nous sommes surpris d'y trouver tant de beautés, tant de richesses, tant de vie. Nous comprenons qu'à côté de la Bible divine, l'humanité a bien pensé de recueillir, sans irrespectueuse comparaison, les livres de ses sages et de ses poètes, et d'en tirer et le lait pour ses enfants et la moëlle pour ses héros. Le siècle, n'est plus, dira-t-on, où Madame de Sévigné citait dans leur texte Virgile et S. Augustin.

Molière nous a donné l'horreur des pédants. Les honnêtes gens ont toujours eu horreur du pédantisme, qui n'est pas mort des coups de Molière. Mais si quelque remède peut nous garder de cette maladie, ce sera précisément un

commerce sincère avec les humbles maîtres de la pensée humaine, où nous apprendrons et affinerons en nous le sens de la mesure et de la beauté.

Et d'avoir — sans les laisser paraître — sur beaucoup de sujets, de solides réminiscences et des références précises, nous conservera une pureté, une netteté, une richesse de pensées qui ne seront ni sans charme, ni sans fraîcheur.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne parlons pas uniquement ici—ni même principalement—des auteurs païens de l'antiquité grecque et latine. Grâces à Dieu ! Les eaux de notre tradition chrétienne et moderne jaillissent, assez exubérantes, limpides et sûres pour que nous puissions leur donner la préférence sur le mince filet, ordinairement troublé, des sources anciennes. Les grands auteurs du XVIIe siècle français ont recueilli l'héritage des trois antiquités grecque, latine et chrétienne ; ils l'ont accru de leurs propres acquîts tout pénétrés de cet esprit catholique et classique qui est — nous pouvons le proclamer avec fierté — celui de leur race : car leur race est la nôtre, comme nôtre est leur langue. Nous reviendrons à eux sans cesse ; nous leur associerons dans notre culte ceux des auteurs des siècles suivants qui ont su garder la vieille sève nationale pure des contaminations tudesques du philosophisme et du romantisme. Et toutefois sans étroitesse. Il n'est point de langue vivante qui n'ait doté l'humanité de quelque œuvre magistrale où s'exprime le génie de son peuple. Ignorer ces apports n'est pas d'un esprit harmonieusement cultivé.

Le malheur serait petit, si la réalisation d'un aussi noble que vaste projet nous ôtait le loisir — et le goût — de la lecture des journaux. Prenons de bonne heure le parti de soustraire notre âme aux périls de cette lecture ; je dis *périls:* elle en est pleine. Le prétendu mais injustifié besoin de se renseigner dégénère en passion tyrannique, qu'à certaines époques de crise plus rien n'assouvit. Asphyxié par la poussière des faits invérifiables affirmés ici et niés là, controuvés, détorqués ; intoxiqué à son insu d'idées fausses et de faux principes, celui qui demande à un journal plus qu'une rapide information superficielle, énerve en soi les facultés de critique et de réflexion ; il y étouffe le goût du travail lent, sérieux, désintéressé et fécond.

Et ne craignez pas que cette abstention vous empêche de connaître votre temps et ses besoins. Vous les connaîtrez d'autant mieux que vous n'en puiserez pas la connaissance à un ruisseau que de l'aveu même de ceux qui l'alimentent, empoisonnent la vénalité et le mensonge. Donoso Cortès, homme d'Etat et philosophe, que Louis Veuillot regardait comme un des plus hauts esprits de son siècle, vous donne la même assurance dans une page que vous rencontrerez quelque jour en parcourant son *Essai sur le catholicisme.* (VIII, 2)

D'autant que, plus rassises, écrites avec moins de précipitation, composées avec le loisir de la critique et de la réflexion, les *revues* vous ouvriront sur le siècle où vous vivez, sur la politique, la science, les beaux-arts et la littérature tous les aperçus nécessaires. Le monde ne marche pas aussi vite que se l'imaginent les jeunes gens. Il n'offrait déjà plus de nouveauté ni d'événements inouïs à l'époque de Salomon. Rien n'a changé depuis; ni l'espèce humaine, ses calculs et ses passions, ni le soleil, ni Celui qui ayant fixé son orbe au soleil conduit l'humanité par des voies de sagesse et d'amour. Entre tant de *Revues,* il n'est que de choisir. Le choix n'est pas malaisé d'une publication à qui vous ferez crédit de vos loisirs et de votre confiance.

Nous n'avons presque parlé que de belles-lettres. Cependant cette culture d'humanités nous aura insensiblement appris l'histoire — *l'histoire qui n'est pas un amas de faits et de dates, mais un esprit,* écrit quelque part Hello, — et l'esthétique. Les beaux-arts ne doivent pas être pour un *honnête homme,* au sens pascalien du mot — ni un domaine fermé ni un pédantisme. La peinture, la musique ont leurs éléments et leurs principes qu'il n'est pas permis d'ignorer. Les connaître, n'est-ce point d'ailleurs décupler, centupler le plaisir que procurent ces arts; n'est-ce pas aussi se mettre à même de porter un jugement personnel sur tant d'œuvres qu'imposent au public une mode passagère ou l'impudence des *impressarii?*

* * *

Mais on n'est un homme que dans la mesure où l'on est un chrétien; je dis un chrétien logique, complet, éclairé et vivant de sa foi. Culture de l'esprit, culture du cœur, champ unique à explorer, à conquérir. Les découvertes y

sont nombreuses, continuelles, splendides, fécondes pour ce temps présent et pour le siècle futur.

Ne nous contentons ni pour notre esprit d'un abrégé de catéchisme jadis appris de force; ni pour notre cœur des vagues notions d'un moralisme à demi-rationnel, à demi-vidé de la sève révélée; ni pour notre pratique religieuse d'une froide routine d'exercices de piété et de dévotions superficielles — pour ne pas dire superstitieuses.

Sachons le dogme catholique, et croyons à l'amour prévenant et gratuit du Père qui nous a sacrifié son fils; voyons s'épanouir sur ce dogme le double commandement de la charité, qui résume la loi morale et l'anime jusqu'en ses infimes prescriptions (s'il est rien d'infime en la délicatesse de la dilection); cherchons et trouvons dans la pratique de la prière et des sacrements l'assouvissement de nos besoins fonciers de pureté, de joie, de maîtrise de soi, de paix intérieure, d'adoration en esprit et en vérité.

Ne permettons pas que s'opère en nous la funeste rupture d'équilibre entre la culture humaine et la culture chrétienne qui a précipité depuis deux siècles tant d'âmes, faites pour la lumière et la bonté, dans les abîmes du doute et du désespoir.

S'imagine-t-on que les grands savants chrétiens de notre époque — et de toute époque — ont sauvegardé la Foi par l'ignorance, dans leur âme toute imbue de rigueur scientifique et de sincérité? Quelle injure pire pourrait-on infliger aux Cauchy, aux Ampère, aux Pasteur, aux Branly?... Ou craint-on de ne pas trouver assez intellectuellement affermie, la doctrine qui a satisfait les Augustin, les Thomas d'Aquin et les Bonaventure, et Bossuet, et Newman?...

C'est tout un traité qu'il faudrait ébaucher ici. Mais nous devons nous hâter de conclure cette première partie en indiquant le livre qu'il conviendrait à un jeune homme d'étudier avant d'entreprendre la réalisation du programme que nous venons de tracer.

Beaucoup ont loué et admiré l'ouvrage que M. Frédéric Duval, ancien élève de l'Ecole des Chartes, a publié sous ce titre: Les livres qui s'imposent, à la librairie Beauchesne, à Paris). (La septième édition, revue et augmentée a paru en 1913.) C'est en effet un ouvrage admirable et d'une importance exceptionnelle. Il a été couronné par l'Académie

française. Bien peu cependant ont eu le courage d'aller jusqu'au bout de ses 700 pages, pleines d'idées limpides, de notions cohérentes et pratiques. Moins encore sans doute s'en sont assimilé la substance par une étude méthodique et réfléchie.

Qui l'aurait fait cependant, par delà la connaissance raisonnée des livres fondamentaux qui traitent de la *vie chrétienne,* de *la vie sociale,* de *la vie civique,* eût acquis sur cette triple matière un véritable corps de doctrine, profond, solide et lumineux.

Nous avons parfaitement conscience d'avoir, dans les pages qui précèdent, taillé une besogne de plusieurs années, à la bonne volonté résolue d'un jeune homme, décidé — non pas à *arriver* à quelque payante sinécure — mais à devenir un caractère, un homme d'élite, une valeur, pour son Eglise et pour son Pays. Le livre de Frédéric Duval servirait à cet élu de répertoire courant et de guide dans son travail.

Fr. V.-M. Breton, o.f.m.

(*à suivre*)

UNE RÉPONSE A L'OBJECTION PROTESTANTE

Le 24 juin 1916, un distingué montréalais passait du catholicisme au protestantisme et, dans sa lettre de démission, exposait au long les motifs de sa démarche. Ils ne sont pas ceux de tout le monde, mais à peu près ceux de tous les esprits pénétrants et cultivés, qui ne se placent pas au bon angle du problème à résoudre. Ces motifs sont les suivants: "la lecture de l'Ecriture Sainte, dit-il, nous a convaincu de la fausseté de la plupart des doctrines que l'Eglise catholique impose à la foi des fidèles. Nous n'avons pu trouver dans aucune partie des Livres Sacrés les dogmes de la transsubstantiation, de la confession

à l'oreille du prêtre, du purgatoire, de l'Immaculée Conception, de l'infaillibilité du Pape, du culte des images, etc. De plus ces vérités n'ont été enseignées ni par Jésus-Christ, ni par les Apôtres, ni par aucun écrivain des trois premiers siècles. C'est pourquoi..."

Assurément il n'y a rien là de très nouveau, rien même de quoi surprendre le moins au courant du système protestant. Mais en présence de cette démission loyale et motivée en apparence, on peut se demander quelle serait la milleure manière d'éclairer cet esprit qui s'égare.

Faudrait-il suivre la première idée qui se présente et entreprendre une étude approfondie de l'Ecriture Sainte et de la littérature primitive, s'approcher respectueusement des vieilles traductions,—puisque nous n'avons plus aujourd'hui les originaux,—s'aider pour saisir leurs secrets des instruments les plus perfectionnés de la saine critique, et encore, si l'on veut, leur faire subir le procédé violent de l'hypercritique pour constater, dans un précipité plus ou moins abondant, ce qui résiste à tous les traitements possibles? Ce procédé serait sans doute intéressant et il aurait de plus l'avantage de rapprocher deux adversaires: parler le même langage nous rendrait du coup plus sympathique à la pauvre âme désemparée. Nous voyant reprendre avec elle une lecture bien attentive des documents sacrés, peut-être en viendrait-elle à regarder et à voir comme nous, à comprendre au moins que sa manière de raisonner n'est pas la seule admissible; elle pourrait concéder encore qu'on ne peut exiger des écrivains des premiers siècles la précision des théologiens d'aujourd'hui; ceci admis, elle verrait sans doute qu'elle a été trop loin en disant après une si longue énumération de dogmes: "ces choses n'ont été enseignées ni par Jésus-Christ, ni par les Apôtres, ni par les écrivains des premiers siècles." Nous pourrions donc par ce procédé opérer un rapprochement d'intelligences.

De plus, entreprendre de mettre à nu le fondement historique de certains dogmes comme celui de la transsubstantiation et celui de l'infaillibilité pontificale, aurait sans doute des résultats satisfaisants pour nous. Mais réussirait-on aussi bien pour tous les dogmes enseignés, pour celui de l'Immaculée Conception? Il y a lieu d'en douter. Et si nous ne réussissons pas sur toute la ligne, nous sommes battus.

C'est pourquoi il nous semble que le procédé critico-historique est loin d'être le meilleur.

L'autre manière, celle que nous préférons, est celle-ci. Le Christ a-t-il voulu que nous allions chercher dans l'Ecriture Sainte et dans la Tradition primitive ce qu'il faut croire, ou bien a-t-il voulu que les vérités du salut nous soient proposés par la prédication toujours actuelle de l'Eglise? Il est assez difficile, croyons-nous, à un homme de bonne foi qui possède son Nouveau Testament et qui, comme notre adversaire, en reconnaît la valeur historique, de ne pas admettre que le Christ a voulu que nous soyons enseignés des vérités du salut par les Apôtres et leurs successeurs légitime. Quelle que soit la conclusion que l'on défende sur l'institution d'une autorité dans l'Eglise, il faut reconnaître, sous peine de supprimer des textes que l'hypercritique laisse passer, que le Christ a voulu une prédication de sa vérité et la soumission des fidèles aux prédicateurs autorisés. Aux Onze, il a dit: "Tout pouvoir m'a été donné, allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les, enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé." (Matthieu, XXVIII, 16-20) S'adressant encore à ses Apôtres, il leur dit: "Allez par tout le monde, prêchez la Bonne Nouvelle." (Marc, XVI, 15) La pensée du Christ semble assez claire: il veut que les Apôtres enseignent, il veut que leurs successeurs enseignent comme eux, puisqu'il promet d'être avec eux jusqu'à la fin des temps, il veut enfin que les fidèles reçoivent leur enseignement, puisqu'il dit: "celui qui ne croira pas sera condamné." (Marc, XVI, 18)

On exigerait à peine de nos jours des expressions plus précises, et encore une fois, à moins de supprimer les textes, ce que ne font pas d'ordinaire les protestants, il faut reconnaître que le système institué par le Christ pour proposer la vérité du salut, c'est la prédication de son Eglise et non pas seulement les Ecritures.

Pas seulement les Ecritures, car dans ce cas, il faudrait que toutes les vérités enseignées par le Christ aient été écrites, ce qu'il faudrait prouver. Il est vrai que ce n'était pas chose impossible, et que c'eût été plus commode, mais les choses ne se sont pas passées ainsi. Saint Jean prend la peine de nous dire que s'il fallait écrire tout ce que le Christ

a fait, il faudrait des volumes. Et du reste, que l'on relise le Nouveau Testament, et l'on s'apercevra facilement que les écrivains sacrés ne se sont pas du tout proposé de codifier l'enseignement du Christ, mais bien plutôt, ou de manifester un de ses caractères, ou d'enseigner une vérité particulière, ou de régler une difficulté actuelle dans une Eglise. C'était si peu le but des écrivains sacrés de mettre par écrit tout l'enseignement du Christ que saint Paul, par exemple, recommande à Timothée de bien se souvenir de ce qu'il lui a dit, de l'enseigner à d'autres pour qu'ils l'enseignent à leur tour. Aux Thessaloniciens, même recommandation: tenez-vous en à ce que je vous ai dit et écrit. Et enfin la littérature chrétienne des premiers siècles, qui ne parle pas, dit-on, de tel ou tel dogme, présente une belle collection de textes qui manifestent on ne peut mieux la pensée du Christ sur l'institution d'un magistère. Ici la lecture de saint Irénée suffirait.

Allons plus loin et disons que le Christ a promis à ses prédicateurs une assistance spéciale pour qu'ils conservent et annoncent fidèlement ce qu'il leur a révélé. Les écrits du Nouveau Testament en fournissent une preuve suffisante. Si la discussion était engagée avec un rationaliste féru de critique, il faudrait sans doute prendre les choses de plus haut, montrer que les textes cités sont bel et bien les paroles mêmes de Jésus. La tâche est autrement facile quand l'adversaire est un homme de même mentalité qui voit dans les documents sacrés des récits historiques. Il suffit alors de relire quelques textes, ceux-ci suffisent: "Allez, enseignez toutes les nations." "Je suis avec vous." Cette expression: Je suis avec vous, signifie toujours, dans la littérature juive, une assistance spéciale de Dieu. Si donc Dieu promet d'être avec les Apôtres et leurs successeurs, c'est pour les aider dans leur mission de prédicateurs. Ne serait-ce pas plutôt pour les défendre contre leurs persécuteurs, pour les tirer d'embarras dans quelque discussion avec les Juifs? Il ne semble pas, car dans les chapitres XIV, XV, XVI de saint Jean, Jésus promet explicitement à ses Apôtres un secours spécial pour leurs prédications: "j'ai prié mon Père et il vous donnera un autre Consolateur, Esprit de Vérité, qui restera avec vous jusqu'à la fin, il vous suggèrera toute chose, vous enseignera toute vérité." L'aide de Dieu est promise pour

que les Apôtres et leurs successeurs conservent et propagent la vérité reçue, donc, selon la volonté du Christ, l'enseignement de son Eglise est infaillible.

C'est bien du reste la pensée de la Tradition primitive. La reproduire ici serait trop long.

S'il en est ainsi, si l'Eglise est infaillible, quelles que soient les vérités qu'elle impose définitivement à notre foi, nous avons le devoir de les accepter. Et si d'autre part, ces études de textes, faites au long, j'entends, ne suffisent pas pour convaincre un futur protestant de l'inconvenance de sa démarche, il resterait à entreprendre de lui faire admirer les merveilles de la vie de l'Eglise catholique. Aucune autre société religieuse n'a remporté autant de victoires sur des ennemis aussi nombreux et aussi habiles, aucune autre société n'a conservé une aussi forte unité et n'a déployé autant de dévouement toujours fructueux. De cette comparaison entre la vitalité du catholicisme et celle du protestantisme sortirait un *confirmatur* certainement précieux, et peut-être assez fort pour jeter notre homme dans le courant irrésistible de la preuve précédente qui l'entraînerait non pas à l'abîme, mais à la vérité, à la délivrance et à la vie.

Dans une pareille discussion, que l'on se donne si l'on veut la peine de chercher l'affirmation de tel ou tel dogme dans les écrits sacrés, mais que l'on soit bien averti qu'il n'est pas nécessaire que nous en trouvions l'énoncé plus ou moins clair, pour être certain que c'est une vérité révélée. (1) Une fois la mission de l'Eglise bien établie, il suffit qu'elle nous parle. Sans doute, c'est peut-être là le plus gros problème de l'Apologétique actuelle, et nous croyons qu'il y a une certaine attitude à prendre, si nous voulons ne pas exposer dans ces études la fermeté de notre foi. Commençons donc par nous convaincre de cette vérité historiquement démontrable et suffisamment prouvée: ce que l'Eglise impose à notre foi est la vérité garantie par Dieu; si ensuite nous pouvons trouver dans le passé les traces de ces affirmations, tant mieux; si ces traces sont loin d'avoir le relief suffisant, comme il arrive pour le dogme de l'Immaculée Conception,

---

(1) Bainvel, S.J., *Etudes*, No 104, Art: *Le dogme de l'Immaculée Conception*

eh bien! ce sera un problème à résoudre. Et parce qu'ici les inconnus sont nombreux, ne soyons pas surpris que la solution n'arrive pas aussitôt; si même elle n'arrivait pas, il ne faudrait pas en être troublé, car la réalité peut facilement dépasser l'histoire documentaire.

Si jamais nous rencontrons un catholique en frais de démissionner pour des motifs semblables à ceux de notre homme, nous conseillerions cette dernière méthode de discussion. Elle lui plaira moins tout d'abord; nous aurons l'air à ne pas vouloir aller à lui, mais en l'entraînant à nous, nous aurons l'avantage de ne pas nous lancer dans une aventure dangereuse, et peut-être aussi le bonheur de le diriger vers le Dieu de toute lumière et de toute grâce.

Fr. G. Proulx, O. P.

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRE A UN AMI

Abbeville, 4 avril 1875

Mon cher ami,

J'avais déjà appris ton bonheur par nos chers amis, quand il m'a été donné de lire ta bonne lettre du jour de Pâques. Je te remercie de ce souvenir que tu as eu pour moi au saint autel, pendant cette heure de joies saintes que Dieu refuse à ses anges et à ses élus du ciel. Heureux es-tu d'avoir enfin pour foyer le tabernacle du Seigneur Jésus et de n'être plus comme nous ses serviteurs, mais son ami! Vivre comme un ange dans un corps mortel, n'aimer comme Jésus que Dieu et les âmes, ne dire que des paroles d'amour et de vérité, n'ouvrir les mains que pour répandre les bénédictions et les bienfaits, livrer ton cœur à tous les malheureux, soulager toutes les misères, toutes les douleurs, passer

sur la terre en faisant le bien, voilà quelle sera toute ta vie. Ton foyer à toi, c'est le tabernacle; ta table, c'est l'autel, ton pain, c'est le pain des anges, ton vin, c'est le sang d'un Dieu. Quand tu montes à l'autel, tu ne portes point une couronne d'or et de pierreries; mais tu as sur la tête une auréole que tu garderas toute l'éternité. Car tu es pour l'éternité prêtre du Très-Haut, *Sacerdos in aeternum.* Oh! je ne comprends pas cette ineffable joie qui a inondé ton âme. Seuls les cœurs qui l'ont goûtée la connaissent sans la comprendre. Mais au moins je soupçonne ce qu'elle peut être pour une âme comme la tienne. Je sais aussi que cette joie suave n'est que l'odeur des bénédictions que Dieu a versées sur toi comme une oction royale qui consacre ton âme et ton corps pour l'éternité. C'est plein d'admiration pour les infinies miséricordes de Dieu et de respect pour celui qui est désormais son ministre et l'ami de son cœur, que je m'agenouille à tes pieds, non pour les baiser, je n'en suis pas digne, ni pour toucher le bord de ton vêtement, mais afin que tes mains qui ont touché la chair sacrée de mon Sauveur et qui ont tenu la source de toutes les grâces, laissent tomber sur ma tête et sur mon cœur quelques gouttes du sang de mon Dieu et des bénédictions du ciel.

Je t'en conjure, mon bien cher ami, quand tu tiendras entre tes mains la Victime sainte, chaque jour, à l'autel, demande-lui miséricorde pour le pauvre pécheur qui aspire à être un jour ton frère dans le sacerdoce et dont tu seras, je l'espère, le frère en religion. Demande-lui pour moi la générosité, l'humilité, l'abnégation, le courage et la force. Demande-lui aussi de bénir l'œuvre de Saint Dominique en Canada. Dans cinq mois, mon bien cher ami, je serai prêt à monter, non pas sur le Thabor, comme tu viens de le faire, mais sur la montagne qui y conduit, sur le Calvaire. Dieu voudra-t-il agréer mon sacrifice et me permettra-t-il de le faire? Je ne le mérite pas; mais je l'attends de son infinie miséricorde. Quand viendras-tu, mon cher ami, en portant ta croix, monter aussi cette sainte montagne de l'absolu sacrifice pour te laisser crucifier à nos côtés par le très saint amour de Jésus? Je voudrais que tu me dises: l'été prochain. Je ne crois pas qu'on érige si tôt un noviciat au Canada. Je vois à cela de grands obstacles indépendants de la volonté des hommes. Il faudrait pour cela le double de

Pères, et déjà la Province n'en a pas suffisamment pour les couvents de France. D'ailleurs, mon bien cher ami, qu'y aurait-il de plus à craindre pour toi que pour moi ? Si je résiste, je ne vois pas pourquoi tu ne le pourrais pas. Si éloigné, un noviciat a l'avantage de redoubler notre courage. Le premier sacrifice est le plus grand et il rend les autres bien plus faciles. C'est pourquoi il me semble qu'il importe que tu décides ton affaire au plus tôt. Pourquoi ne pas l'exposer au R. P. Maître, ici ? Sois sûr qu'il ne cherchera pas à t'attirer quand même; car il comprend combien serait désastreux une défection soit au pays, soit ici. S'il te croit appelé, pourras-tu mieux faire que de marcher ? Quand établira-t-on un noviciat là-bas ? Tu ne le sais pas. Faut-il en attendant que ta vie s'écoule dans l'incertitude, sans but déterminé ? Il me semble que tu ne peux que perdre beaucoup à attendre. Sois sûr que plus tu retardes la décision, plus tu la rends difficile. Je ne veux pas que tu crois que je veux absolument te faire venir. Je demande seulement que tu prennes une décision quelle qu'elle soit.

J'écris à Victor et à deux autres. Comme tu es de droit le chapelain de mon Orphelinat, tu peux lire tout. Cela complètera ma lettre. Je vais peut-être écrire à Monsieur P. Tu as bien fait de m'avertir qu'il avait écrit en vers. J'avais tout lu comme M. Jourdain, sans remarquer que c'étaient des vers. Pour moi je n'aurai pas le temps de lui répondre en vers. Il devra se contenter de mon humble prose. Je suis également en retard avec M. Nadeau. Il doit être guéri de sa "chronique"; et il prie si bien, avec son beau bréviaire doré sur tranche ! Comment va le Préfet des études de Lévis ? Est-il réconcilié avec ses honneurs ?

Quant à moi, je ne suis pas en danger, comme tu vois. Tout de même j'ai été un peu souffrant ces derniers jours; mais cela n'est rien. Mgr l'archevêque a répondu très paternellement à ma lettre du jour de l'an. Adieu ! Tout à toi,

Fr. Dom.-C. Gonthier,
des Frères-Prêcheurs

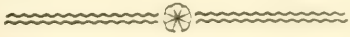

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

Une lettre du Card. Van Rossum

Le R. P. Harpin, du Couvent de Sainte-Anne de Fall-River, ayant fait hommage au Cardinal Van Rossum de son volume intitulé: *Le Saint Rosaire,* a reçu de Son Eminence une lettre que nous nous faisons un honneur de reproduire, en félicitant le destinataire:

Rome, le 15 mai 1918

Mon Très Révérend Père,

Le livre que vous m'avez fait parvenir est un ouvrage qui mérite l'attention et l'étude de tous ceux qui s'occupent de la conduite des âmes. Un de ses plus grands mérites est que vous avez démontré clairement que le Saint Rosaire est le moyen le plus simple et le plus à la portée de tous les fidèles sans exception, pour vivre d'une vraie vie chrétienne et arriver même à la perfection. Vous faites voir qu'il réunit plusieurs éléments inséparables de la vie spirituelle.

D'abord, on y trouve la dévotion à la T. S. Vierge, canal de communication pour la grâce divine. Et sous ce rapport, vous exposez très bien le rôle que cette dévotion doit jouer dans la vie de tout chrétien. Ensuite le Saint Rosaire implique l'exercice de la méditation: exercice si simple que, comme vous l'avez mis en évidence, personne ne peut s'en excuser comme d'une chose impossible ou trop difficile. En troisième lieu, on trouve dans le Saint Rosaire, la prière, autre condition absolument requise pour se sauver et faire des progrès dans la vie surnaturelle. Et la prière du Saint Rosaire est si humble, si pleine de confiance, si persévérante que par elle-même elle renferme parfaitement toutes les conditions voulues pour l'efficacité de nos demandes.

Un autre mérite de votre excellent ouvrage est que vous retournez toujours à la source la plus pure et la plus autorisée: la parole du Vicaire de Jésus-Christ. Là vous puisez ces profondes pensées qui pénètrent l'âme et vont à la convaincre pleinement, jusqu'à faire dire le Saint Rosaire avec la persuasion qu'on fait une œuvre grande, de la plus haute importance non seulement pour le bien-être spirituel et temporel des particuliers, mais pour le bien-être de la société humaine toute entière et surtout de la Sainte Eglise. En réalité, si le Pape Léon XIII, de sainte mémoire, a indiqué le Rosaire comme le grand moyen de guérir notre société si malade, aujourd'hui plus que jamais la société a besoin de recourir à ce remède et elle trouvera là le moyen de subvenir à ses multiples besoins comme aussi de se sauver d'innombrables misères.

Peut-être que quelque esprit orgueilleux trouve trop mesquin, peu digne de lui, cet exercice. C'est un signe qu'il n'a pas compris

le premier mot de la haute importance individuelle et sociale du Saint Rosaire. C'est aussi un signe qu'il n'a jamais su découvrir combien de sagesse et de science sont cachées sous les apparences si simples de cette pratique. Ce n'est certes pas sans raison que saint Clément Hofbauer appelait le Saint Rosaire sa "bibliothèque." En effet, il y a puisé la grande et céleste doctrine qui a fait de lui, dans un des moments les plus critiques de la Sainte Eglise en Autriche, un réformateur dont l'influence salutaire se fait encore sentir de nos jours, un siècle après sa mort bienheureuse.

Oh! si les chrétiens de vieille souche savaient imiter sous ce rapport, la ferveur des néophytes. Un évêque de l'Afrique centrale écrit: "Je ne sais pas s'il y a parmi mes quinze mille chrétiens, un seul qui ne dise pas son chapelet chaque jour; mais ce que je sais, c'est qu'il y en a un grand nombre parmi eux qui disent le Saint Rosaire en entier tous les jours."

Mon Révérend Père, je souhaite donc de tout mon cœur et je prie le bon Dieu que vos travaux sur le Saint Rosaire soient lus et répandus dans tous les cercles de la société chrétienne et que surtout les prêtres travaillent à répandre partout, une pratique dont la Sainte Eglise attend beaucoup dans les moments si difficiles que nous traversons.

Votre humble serviteur en J. C.

G. M. card. VAN ROSSUM

SUR LE VOTE FAMILIAL

Nous reproduisons des *Nouvelles religieuses,* un article très suggestif qui se recommande à la fois par sa valeur intrinsèque et par la réputation de ses auteurs:

Les *Nouvelles* ont motivé naguère cette opinion que le vote des femmes ne se heurtait, du point de vue catholique, à aucune objection de principe, mais que l'introduction brusque et générale de cette réforme présenterait de graves inconvénients d'ordre moral et pourrait aggraver le *gâchis* lamentable où se débat notre politique intérieure.

En vue de remédier au *gâchis* et de remettre un peu d'ordre, dans les idées d'abord, dans les institutions ensuite, ne convient-il pas de rattacher le problème du vote des femmes (ou plutôt du vote de certaines femmes en certaines conditions déterminées) à un problème plus général: celui de la représentation élective de la famille française dans les conseils de la Cité?

Nous le savons par les principes du droit naturel et de l'ordre social chrétien: la véritable cellule sociale est la famille, et non pas l'individu. La bonne organisation de la société postule donc que les assemblées municipales, provinciales et nationales soient, avant tout, la représentation organisée des familles. On doit souhaiter que le chef de famille, et surtout de famille nombreuse, soit pourvu d'une situation politique et juridique en harmonie avec l'importance morale de la fonction dont il est investi, non pas par un caprice du législateur humain, mais par une disposition toute sage de la paternelle Providence de Dieu.

La consécration légale de ce rôle dévolu dans la cité au chef de famille (ou, du moins, l'une des formes désirables de cette consécration) nous paraît être l'institution du *vote familial*, accordant au chef de famille un nombre de suffrages égal (ou proportionnel)

au nombre d'enfants qu'il donne à la patrie. Conception du droit de vote qui corrigerait, selon l'équité, les mensonges de l'égalitarisme et permettrait de *peser* les suffrages au lieu de simplement les *compter*. Le vœu tant de fois exprimé par Le Play et son école de la Paix sociale obtiendrait, de ce chef, une réalisation partielle, car la famille, en tant que famille, aurait une part plus effective d'influence sur le recrutement et l'orientation des assemblées qui régissent la cité.

Le principe du *vote familial* étant admis, nous ne croyons pas que l'on puisse raisonnablement mettre en doute la désignation de celui qui exercera le droit de suffrage au nom de la famille, considérée comme cellule sociale et organisme homogène. Ce sera le chef de famille, qui tient ses pouvoirs du Créateur. Si le père est vivant, le chef de famille, ayant qualité pour exercer le *vote familial*, sera le père seul. Il votera de plein droit comme le représentant légal de sa femme, de ses enfants mineurs, de ses filles non mariées et résidant sous sontoit. Par un vote cumulatif, le père rassemblera entre ses mains le faisceau intact des forces reconstituées de la famille française.

Mais si le père est mort, c'est l'épouse veuve qui devient alors "chef de famille" en son lieu et place. C'est la mère qui représentera l'autorité toujours vivante du père disparu et agira légitimement au nom de ses enfants mineurs et de ses filles majeures encore présentes au foyer familial. C'est la mère qui, selon toute équité, exercera le droit de suffrage, et de suffrage cumulatif, en proportion du nombre des enfants. Le principe que nous invoquons ici n'est pas le principe individualiste, égalitaire, du vote *des femmes*, mais le principe hiérarchique, organique et conservateur du vote *familial*, consacrant les droits de la famille comme vraie cellule sociale.

D'autre part, une femme non mariée pourra être, à son tour, non pas "chef de famille," mais "chef de maison." Elle pourra gérer une pension, une usine, un magasin, un domaine (grand ou petit). Comme telle, cette femme aura son rôle distinct et autonome dans la vie sociale. N'étant pas en puissance de mari, elle-même aura qualité pour intervenir légitimement, non pas dans les seules tractations civiles et professionnelles, mais dans les comices de la vie municipale, provinciale et nationale. En pareil cas, les plus sages motifs permettent d'accorder, par voie d'assimilation, à la femme non mariée le vote uninominal *pour* le foyer, le feu, la maison, *le centre social qu'elle possède et représente*.

Loin de nous la pensée de résoudre en quelques lignes tous les problèmes juridiques et politiques que soulève la question du *vote familial*. Nous ne devons nullement méconnaître le caractère litigieux et délicat des extensions et des limitations que réclame une intelligente application des principes, en harmonie avec les mille complexités de la vie sociale.

Mais nous espérons ne pas faire œuvre vaine quand nous orientons, autant qu'il est en nous, les méditations et les travaux de l'élite des catholiques français vers les doctrines de salut que recommandent l'autorité des plus grands maîtres du droit chrétien et de la tradition nationale.

Aux *faux dogmes* égalitaires et individualistes de la Révolution, sachons opposer les idées d'organisation familiale et professionnelle, provinciale et nationale. Rendre, conformément à l'ordre divin, leur

légitime exercice aux unités naturelles et aux hiérarchies nécessaires est la plus grande tâche sociale des *générations qui restaurent.*

(Bureau Catholique de Presse)

La croisade de la Paix par le Rosaire

Déjà nous avons publié le texte même des Lettres pastorales de XX. SS. Roy et Bernard, établissant dans les diocèses de Québec et de Saint-Hyacinthe la récitation continuelle du Rosaire aux intentions de la Paix. Cette "croisade de la paix par le rosaire" devrait prendre un regain de vie et d'intensité, à mesure que se déroulent à l'étranger les péripéties de la grande guerre et que s'aggravent au pays les conséquences du terrible fléau.

Dans sa lettre circulaire du 20 mai, Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe renouvelle en ces termes l'invitation déjà faite:

"La Croisade pour la paix, par le Rosaire, établie dans le diocèse le 2 février 1916, devra être poursuivie, jusqu'à la fin de la guerre, avec zèle et piété. Messieurs les curés sont instamment priés d'assurer, par leurs exhortations, cette récitation publique du chapelet, durant le jour, à l'église, si cela est possible, ou chaque soir, dans les familles, au temps de la prière commune. La même invitation est adressée aux supérieurs des communautés et aux directeurs des collèges."

La voix de nos Evêques fait écho simplement aux objurgations du Souverain Pontife.

"La tristesse et la gravité de l'heure présente, dit Benoît XV, la croissante fragilité des esprits, la nécessité ressentie depuis trop longtemps déjà de ramener parmi les nations bouleversées le bienfait de la paix qu'elles ont perdu, Nous prouvent avec la clarté propre aux signes de Dieu, que des prières insistantes et incessantes conviennent aujourd'hui plus que jamais pour conjurer la divine clémence de concéder enfin une trêve compatissante au cours de la justice vengeresse."

Les Dominicains a la guerre

—Le Père Marie-Albert Knapp, O.P., capitaine-aumônier du corps expéditionnaire d'Egypte, écrit à son supérieur: "Je suis encore le Juif-Errant. Je demeure maintenant au

Caire. Je m'occupe des troupes dans la caserne de Hars-el-Nil, et, en même temps, je reste chargé du district que j'avais auparavant. Cela me fait en tout huit camps à visiter, ayant à parcourir entre chacun des distances de 50 à 100 kilomètres. Voici mon travail de la Semaine Sainte.

Samedi (24 mars) : départ pour un camp. (50 km) Dimanche des Rameaux : confessions, messe et sermon à 6 h 30 ; départ pour un autre camp (60 km) ; seconde messe et sermon à 10 h. ; lundi : départ pour un autre camp (50 km) ; visites des différentes unités de ce camp et groupement des catholiques (pendant 4 à 5 heures) ; mardi : confession, messe et sermon ; retour au Caire (110 km) ; mercredi : travail à la chapelle, confession, etc ; Jeudi Saint : messe et sermon ; à 11 h. départ pour un camp (65 km) ; chemin de la Croix et sermon de la Passion ; retour du Caire ; Vendredi Saint : à 6 h. 45, chemin de la Croix et sermon de la Passion ; à 9 h. départ pour Alexandrie (210 km), le soir, sermon de la Passion dans l'Eglise des Pères Jésuites ; retour au Caire par le train de nuit ; Samedi Saint : départ pour un camp (70 km) ; Dimanche de Pâques : confession, messe et sermon à 7 h. ; retour au Caire ; seconde messe à 11 h. 15 et sermon ; après-midi : Bénédiction et... à moitié mort de fatigue ! Vous voyez que je ne perds pas mon temps. Malheureusement la maladie dont je souffre a l'air de faire des progrès et je me demande combien de temps je vais durer. Je maigris beaucoup en ce moment. A la grâce de Dieu, et puisse-je faire mon travail jusqu'au bout."

—L'on annonce la mort du P. Etienne Berchon, de la Province de Lyon, que quelques-uns de nos Pères ont connu. Blessé par un éclat d'obus le 20 avril, l'estomac et une partie des intestins déchirés, il expira le 21, à 5 h. du matin, dans une ambulance.

—Le colonel commandant de l'artillerie de la N^e division de cavalerie à pied cite à l'ordre de l'artillerie divisionnaire le P. Gabriel Niorthe, aumônier militaire :

"Bien qu'appartenant au service auxliaire et ayant eu trois frères tués sous les drapeaux, a demandé à servir au front, comme artilleur, a rempli les fonctions d'aumônier sur un bateau hôpital naviguant, puis au 37e C. A. et volontairement accompagné de groupe du R. D. L., dans les rudes combats du 20 au 31 mars 1918, prenant largement sa part de

dangers et de fatigues et donnant à tous un bel exemple de crânerie au feu, de bonne humeur, d'endurance et d'entrain; a su par la haute conception qu'il s'est faite du devoir, l'exemple constant qu'il donne, autant que par le caractère sacré dont il est revêtu, acquérir la plus heureuse influence sur tout le personnel pour lequel il se dévoue en toutes circonstances et croit n'avoir jamais assez fait."

—Le général commandant la division Marocaine cite à l'ordre des troupes de la division le P. Michel Lubrano:

"Brancardier d'un courage remarquable et d'un dévouement inlassable. Le 26 avril 1918, s'est dépensé avec une charité sans égale pour aider au transport des blessés et pour secourir les agonisants. A été blessé au cours du combat." Ordre général N° 93 du 11 mai 1918.

Une conférence du R. P. Doyon

A une époque où tant de passions diverses ajoutent encore à ce qu'offre de précaire et de décevant la formation de l'opinion publique, il faut louer sans réserve toute tentative faite en vue d'éclairer l'opinion étrangère sur l'histoire et la mentalité propres du Canadien-français. C'est ainsi que le R. P. Doyon, O.P., capitaine-aumônier, actuellement en charge des recrues canadiennes à leur arrivée en Angleterre, a su saisir une belle occasion de peindre les nôtres, et d'expliquer leur rôle sur le continent américain en même temps que leur attitude au cours de la présente guerre. Invité, le 11 juin dernier, à donner une conférence devant la Société Franco-Ecossaise d'Edinburgh, il a choisi comme sujet: "L'habitant Canadien-français." Le résumé sténographié qu'on a pu lire dans la *Patrie* du 6 juillet fait amplement voir le parti qu'il sut tirer de ce bref contact avec la meilleure société écossaise.

C'est M. John Smart, secrétaire de la Société F.-E., qui a organisé la conférence du 11 juin, laquelle devait être donnée sous la présidence du baron Strathclyde, G.B.E.

Un thé était offert à 3 h. 45 par Lady Strathclyde, pour permettre aux principaux membres de la Société Franco-Ecossaise de rencontrer le capitaine Doyon. Au dîner, à 7 h. du soir, au club de l'Université, eut lieu la conférence. En l'absence de lord Strathclyde, appelé auprès de sa fille

mourante, ce fut le professeur Grierson qui présida la réunion. Il présenta le capitaine Doyon en quelques mots, rappelant ses états de services, ses dix-huit mois au front et ses grands travaux.

Le R. P. a signalé la *force* et la *simplicité* comme tendances originelles et vertus dominantes des fils du sol en ce pays.

Un petit tableau d'un écossais joueur de cornemuse qui, à Albert, sous un enfer de feu et de fer, ne cessa de jouer, donne au capitaine le mot pour terminer sa causerie: il constate chez ce joueur de cornemuse la tradition de bravoure d'une race forte. Chez le Canadien, qui, à l'exemple du "poilu" français, combat en chantant, il constate une tradition de force et de simplicité. Il fait appel à son auditoire pour savoir s'il n'est pas juste, quand, dans l'empire britannique, les Maltais ont conservé la langue italienne, les Gallois la langue et les écoles galloises, les montagnards écossais la langue de leurs pères, s'il n'est pas juste que les Canadiens-français eux aussi aient le droit de conserver la langue de leurs ancêtres.

Le R. P. termine en protestant encore de la loyauté des Canadiens-français et en faisant des vœux pour le triomphe prochain des armées alliées.

Le président remercie le R. P. de sa si intéressante conférence, ajoutant que jamais ils ne pouvaient atteindre dans son pays à une éloquence aussi vibrante et passionnée. Il fait l'éloge des Canadiens-français et de la loyauté du Canada.

M. W. Robertson Christie, C.R., l'organisateur du conseil local du comité de l'Hospitalité Internationale, ajoute quelques mots d'appréciation sur le discours du capitaine Doyon, appuyant encore sur la loyauté des Canadiens-français et sur l'injustice des commentaires qui parurent contre eux dans la presse.

FRA DOMENICO

RECENSION

VICTOR MANY, *p.s.s.*, *Etudes évangéliques.* Préface de Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. Montréal, 1918. $0.75. (Chez l'auteur, 857, Sherbrooke-ouest)

Enfermé dans une prison, où l'avait jeté l'ingratitude d'un prince qui lui doit le meilleur de sa gloire, Boèce cherchait sa consolation dans la philosophie. La philosophie du chrétien, c'est l'Evangile, et c'est à ses pages sereines qu'il doit revenir sans cesse, et surtout quand il souffre, pour y chercher sa consolation en même temps que sa lumière. Au milieu des grands maux qui nous affligent, quoi de plus propre à nous consoler que la contemplation des scènes évangéliques, vécues à une époque que je crois malgré tout plus misérable que la nôtre, mais qui n'en trahissent nullement l'agitation et le trouble. Un homme distingué, mêlé pendant plus d'un demi-siècle à tous les hasards de la fortune politique, disait récemment : J'évite autant que je peux de parler des événements acuetls et j'en détourne mon esprit, afin de ne pas en ressentir l'effet déprimant. Bien rares, en effet, sont les caractères assez fortement trempés pour résister à la frénésie universelle, pour se mettre en garde contre les traîtresses insinuations d'une presse chargée d'empoisonner les esprits, pour garder l'indépendance de l'impartialité de son jugement, pour s'élever au-dessus des préjugés et conserver l'intégrité des sentiments chrétiens. Jamais il n'a été aussi nécessaire de lire et de relire l'Evangile. C'est certainement dans cette pensée que Monsieur Victor Many, un des plus anciens professeurs d'Ecriture Sainte du Séminaire de Montréal, vient de réunir et de publier sous le nom d'*Etudes évangéliques* un certain nombre d'articles parus autrefois dans la *Revue Canadienne*.

Bien qu'elles aient été publiées séparément, ces études s'harmonisent très bien et forment comme une vie de Notre-Seigneur, esquissée à grands traits. L'auteur a choisi parmi les scènes évangéliques la nativité, la circoncision, la présentation au Temple, la visite des Mages, la fuite en Egypte et le massacre des Innocents, la vie cachée à Nazareth et la visite à Jérusalem, la prédication du Précurseur, la dernière cène, la rencontre de Jésus et de Marie-Madeleine au matin de la résurrection, saint Jean l'évangéliste. Il y a joint en appendice une dissertation sur la date de la naissance de Notre-Seigneur. Ces scènes sont précisement celles dont le charme et la poésie ont le plus souvent inspiré les artistes. Plusieurs regretteront que la série ne soit pas un peu plus complète, et que, par exemple, à la place du portrait de saint Jean, nécessairement un peu écourté, on n'ait pas commenté l'agonie au jardin de Gethsémani, ou un des grands épisodes de la Passion, ou la délicieuse scène d'Emmaüs. L'appendice sur la date de la naissance du Sauveur eut pu alors être résumé dans une note de quelques lignes au pre-

mier chapitre. Ces questions de chronologie sont extrêmement compliquées, et pour dire quelque chose de nouveau et même pour résumer les travaux immenses qui ont été faits et se font encore tous les jours (même en pleine guerre, comme on peut le voir dans le dernier numéro de la *Revue Biblique*), il faut entrer en beaucoup de détails et de discussions que Monsieur Many n'avait pas avec raison l'intention de servir aux lecteurs auxquels il destine son livre. La démonstration bien conduite qu'il a faite révèlera à ses lecteurs les difficultés avec lesquelles les exégètes se trouvent aux prises, dès qu'ils veulent préciser les dates avec les éléments incomplets d'information que leur fournissent les anciens documents.

Il ne faut pas aller chercher dans ces études ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, des discussions critiques, des dissertations savantes sur des points de détails, des restaurations archéologiques ou des peintures à la Tissot, encore moins les hardiesses d'une exégèse profane à force d'être curieuse et je ne sais quel mirage à travers lequel la mode impressioniste aime à apercevoir les faits évangéliques. L'auteur ne se désintéresse pas pour autant des problèmes de l'exégèse, mais les principaux traits lui suffisent et il va d'instinct aux solutions traditionnelles et aux données les plus sûres. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est le fond même du tableau et sa divine grandeur, et c'est là le principal. C'est la beauté intérieure, celle que la foi nous découvre, qui l'attire, et il excelle à nous faire partager son émotion et son enthousiaste admiration.

Monseigneur Gauthier ayant voulu lui-même présenter au public cet écho lointain d'un enseignement goûté, il y aurait quelque impertinence à insister sur le charme et le mérite de ces pages qui respirent à pleines lignes le parfum même de l'Evangile. Répétons simplement après lui qu'on y trouvera des lectures sur l'Evangile aussi intéressantes que sérieuses, aussi instructives qu'édifiantes, et qu'elles feront les délices des personnes qui aiment à renouveler leur piété en allant la puiser à sa source même.

Il faut aussi dire à l'éloge de la maison Arbour et Dupont que le livre est imprimé avec un soin et un bon goût typographique auxquels nous ne sommes guère habitués au Canada. Il me semble que ce livre ne déparerait pas la vitrine d'une librairie parisienne, et je crois que par certains détails il est supérieur au livre français ordinaire. Ajoutons enfin, ce qui ne gâte rien, qu'il se vend relativement peu cher. C'est un véritable tour de force, par ce temps de vie chère et de crise du papier, que d'avoir pu le mettre en vente à meilleur marché qu'un livre de même format ne se vend à Paris.

On ne peut donc que remercier Monsieur Many d'avoir publié ce beau et bon livre au moment où les livres de France deviennent de plus en plus rares, et souhaiter avec Monseigneur Gauthier que "le plaisir qu'on éprouve à le lire, soit partagé par un grand nombre de lecteurs." — HENRI JEANNOTTE, p.s.s.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Médailles en Aluminium

MÉDAILLE DE S. VINCENT FERRIER
— ET —
MÉDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 25 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès [illegible] les méfaits des rats et des souris) — le Centaine : 10 sous [illegible] 75 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine :
la douzaine : 5 sous ; 10 sous [illegible]
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.
Neuvaine à S. Vincent Ferrier 24 pages : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

MIEL

RUCHER DE
CHS. PELDUIN, ÉPICIER, ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Succ. de [illegible])

Fabrique de pâtisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SOLA"
Vente en gros et en détail

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de
Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,
THÉ et CAFÉ (Gros et détail)
L. A. BRETON,
155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE
SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Nous avons que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de marque "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificat d'authenticité approuvé par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.
ÉPICERIES ET VIN EN GROS
783 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

Lisez nos annonces

LAFRANCE & SYLVESTRE,
Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries
[EN GROS]

120 ST-ANTOINE. ST-HYACINTHE, P.Q.
TEL. BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
NEGOCIANTS EN VINS.
IMPORTATEURS DE THES, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de .

VIN DE MESSE
Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des
HUILES D'OLIVES
Florence et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . . ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES ——— PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL. No: 10 — 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, du de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année SEPTEMBRE 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. V.-M. BRETON, O. F. M. —Du travail et de la methode

LA REDACTION —Consultation. — Encore le jeûne des femmes.

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime Lettre à un ami

A.-M. R...FRA DOMENICO —Dans l'Eglise et dans l'Ordre

A. B... M. A. L. —Recensions

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, CHARLAND, BROSSEAU, LAMARCHE, COTE, MARION, MARTIN, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIERE, BISSONNETTE, des Frères-Prêcheurs; BRETON, des Frères-Mineurs; VILLENEUVE, des Oblats de Marie; MGR L.-A PAQUET, P. A.; MM. les abbés BROSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; DESRANLEAU, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; MELANCON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; LAFERRIERE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; GELINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

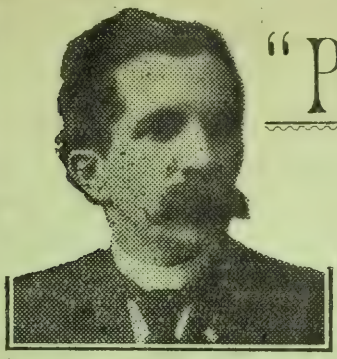

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... **$95.00** / PAR MOIS... **$10.00**

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

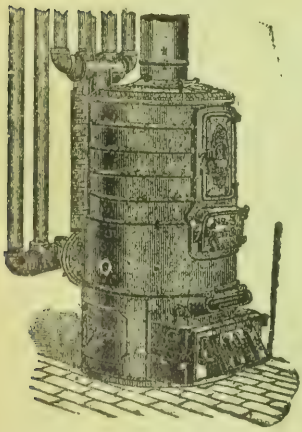

61. Queen 1928

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni **douleur** :

ALLEZ A — **L'INSTITUT D'OPTIQUE**
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespéres** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et **ajuste** lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir** de **Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc. etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New-York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

DU TRAVAIL ET DE LA METHODE

II

DE LA METHODE (1)

(suite et fin)

Il faut, à l'égard de la méthode et des méthodes, éviter deux excès: l'engouement et le dédain.

Pour les uns, rien ne vaut que la méthode, et *leur* méthode; leur méthode transformerait une oie en aigle; ils l'appliquent à tort et à travers; ils veulent y plier tous les esprits. *Timeo hominem unius methodi,* pourrait-on dire en modifiant le mot et le sens d'Augustin. (2)

Pour les autres, toute méthode est inutile, nuisible même, car elle est une contrainte; ce qui doit guider, disent-ils, c'est l'instinct, c'est la spontanéïté de la vie. Il est pourtant difficile de ne pas voir beaucoup d'ingénuité dans cette éclaration: *je n'ai que faire des conseils d'autrui:* MON ESPRIT SUFFIT A SON OEUVRE.

"Il semble que les grands talents, écrit Frédéric Duval, (*op. Laud.,* 1ère partie, chap. VI, parag. 3), peuvent se passer de méthode et atteindre d'un coup d'aile le but qu'ils ont visé. C'est là un privilège rare qu'il serait présomptueux de vouloir partager avec eux, d'autant que le travail, chez un esprit bien doué, peut parfois suppléer au génie. Pour jouer le rôle que la Providence demande à chacun de nous, la foi, la persévérance, l'activité et la méthode suffisent ordinairement. Sans la méthode l'esprit maraude, l'action s'émiette, la vie se gâche."

(1) Voir notre dernière livraison
(2) On le prête aussi à S. Thomas

Voyons dans la méthode ce qu'elle est: un recueil d'industries dont le succès a prouvé l'efficacité; une indication, et tout au moins un bon exemple; la divulgation, à l'usage des bonnes volontés moins ingénieuses ou moins riches, des initiatives dont une nature plus pénétrante a eu l'intuition, ou du moins, acquis l'expérience. En somme la méthode ne prétend qu'à nous épargner les *écoles* où d'autres ont gaspillé de stériles efforts. Ne lui demandons pas davantage, ni de donner à la tortue les jambes du cerf.

Travailler avec méthode, n'est-ce point apprendre à se passer des méthodes d'autrui? L'on se crée à soi-même celle qui revient le mieux à son tempérament intellectuel et à ses besoins. Une méthode bien assimilée est génératrice de cette grande force de l'esprit qu'on nomme DISCIPLINE.

L'HORAIRE

Le premier point qui importe dans l'œuvre entreprise, c'est d'introduire la méthode dans l'ordonnance de notre vie. Une vie d'études ne saurait être une vie de plaisirs, de dissipation, ni même une vie désordonnée, au sens simplement chronologique du mot. Un travail sérieux, continu, efficace, exige du temps, et beaucoup de temps. N'allez pas chercher la raison du gaspillage des talents plus loin que dans le gaspillage des heures. Un homme qui ne sait pas s'imposer un horaire et s'y tenir ne sera jamais homme d'étude ni homme de savoir, ni homme de valeur. Fumeries, beuveries, théâtres, *fréquentations,* préparent chaque année les avortons de la clinique et du barreau aux succès faciles et payants de la carrière politique.

La vie d'un homme digne d'un grand destin ne peut-être qu'une vie austère. D'ailleurs comment s'accommode de l'existence débraillée et bohême de la majorité des étudiants, une conscience chrétienne? Nous l'ignorons; ou plutôt nous savons bien où mène une telle conduite: à la corruption du cœur, à l'aveuglement de l'esprit, à la médiocrité professionnelle. Ces mots ne sont pas trop forts; ils expriment le contraire de l'idéal que nous proposons à notre jeune lecteur. Aussi, sans insister davantage, nous tenons pour acquis ce premier point: une vie réglée est nécessaire, où la part faite à l'étude sera non seulement large,

mais prépondérante; en ce sens que les besoins de l'étude y fixeront les heures d'un lever matinal, des repas sobres, des délassements et d'un coucher hâtif; car, selon le vieux proverbe:

Lever à six, coucher à dix,
Font vivre l'homme six fois dix...

entendez *vivre* en sa signification plénière, qui n'est point celle de la durée. Vous avez là le cadre dans lequel s'agenceront les séances de travail, qui doivent être suffisamment longues pour profiter, sans cependant engendrer le surmenage: une heure et demie à deux heures, c'est la moyenne capacité de l'attention utile.

L'expérience des hommes d'étude constate que les longues veillées ne produisent pas un résultat proportionné à la fatigue qu'elles entraînent. Le travail du soir est le travail du paresseux qui prétend regagner le temps perdu dans la journée ou durant le semestre; la fébrilité y donne l'illusion de l'activité et de la lucidité. Passée l'échéance en vue de laquelle on se condamnait aux travaux forcés, il ne reste rien ou peu de chose de l'excessif effort, sinon le besoin d'une détente qui rejette à l'indolence. En tout état de cause, là n'est pas le régime normal d'un travail sérieux, profond, fécond et constant.

Le lever matinal est au contraire dans la pratique de tous les bons ouvriers. Il suffirait, pour en prouver l'excellence morale, de remarquer qu'il est inscrit dans *toutes* les règles religieuses, où les siècles ont inséré tant d'acquêts d'une surnaturelle et très humaine sagesse. Entre de nombreux avantages, il permet de consacrer à Dieu les prémices de la journée par la prière, la méditation, l'audition de la sainte messe, la communion. Des étudiants sérieux qui sont depuis devenus des hommes de marque, ont expérimenté à la suite de grands chrétiens de notre âge qui furent aussi de grands intellectuels, que Celui qui ne se laisse pas vaincre en générosité, leur rendait en efficacité et en intensité dans le travail les instants qu'ils avaient consacrés à la prière et à l'adoration.

Tandis que leurs compagnons d'université regardaient l'aiguille de l'horloge avancer vers l'heure du cours sans se décider à quitter leur couche ravagée, eux riches de la béné-

diction du divin Maître, avaient déjà fourni une ou deux heures de calme et limpide travail.

Une simple et naturelle modification de leur horaire ouvrirait à beaucoup de jeunes gens, non pas même étudiants, mais engagés dans les labeurs du commerce, de l'industrie, des métiers d'art, les loisirs d'une culture plus complète et l'espérance d'un avenir meilleur.

La journée du dimanche sera la journée du repos; et disons-le sans détour, d'un repos sanctifié par l'accomplissement des devoirs religieux, par le perfectionnement doctrinal, apologétique et moral, ascétique même, de l'esprit et du cœur. Cette élite de chrétiens, convertis des erreurs modernes, ou revenus à la foi familiale, qu'on a pu nommer "les témoins du Renouveau," nous la voyons imbue de l'enseignement théologique, scripturaire, le plus étendu et le plus précis; nous admirons le sens liturgique de sa piété. Il suffirait que l'idéal disciple à qui nous destinons ces conseils, employât deux ou trois heures de son dimanche à la lecture intelligente et pieuse de livres bien choisis pour prendre rang dans cette élite.

Ne lui resterait-il pas de surcroît, dans une vie ainsi distribuée, le temps de promenades embellies d'intimes causeries avec un ou deux compagnons dignes de lui? Et ce programme est-il dressé pour lui interdire d'avoir chaque semaine, avec ces mêmes amis, la bienvenue réunion du soir? Là, dans la fumée des pipes, dans la saine excitation de la parole et d'une gaîté franche, s'échangent les idées, se bâtissent les théories, s'exposent en paradoxes de juvéniles synthèses, qui croulent ensuite dans la fusée des rires. Que de travaux ont été conçus dans ces entretiens joyeux d'étudiants qui ne visaient qu'à s'ébattre et qui sans y penser et sans y prétendre s'instruisaient mutuellement, une boutade du médecin ouvrant à l'avocat un horizon imprévu, une sentence du juriste livrant au clinicien un sujet de réflexion! Et ainsi récréés n'avaient-ils pas encore, et les uns et les autres, des loisirs à donner aux œuvres d'apostolat!

Si vous m'objectez que tout cela est en effet bien austère, et que vous aimeriez mieux le théâtre et le café, je vous répondrai, tout crûment, que je n'écris pas pour vous, mais pour ceux qui aspirent à gravir les sommets du savoir et de la bienfaisance civique, à devenir des hommes.

LE MANUEL

Notre vie est donc encadrée par un horaire judicieux, assez rigide pour soutenir notre bonne volonté, assez souple pour ne point devenir un insupportable carcan. Nous avons désormais *le temps* d'étudier.

Selon le programme que nous nous sommes déterminé, distinguons deux sortes d'études : l'acquisition de connaissances générales tendant à élargir et équilibrer notre culture ; l'acquisition d'une science particulière et des disciplines subalternes, à défaut desquelles elle reste incertaine. C'est à cette dernière acquisition d'une science que l'on veut maîtriser que nous réserverons le nom d'étude, la première pouvant aisément devenir une façon de délassement : *in labore requies:* pour un homme de savoir, pour un travailleur de la pensée, il n'est pas de meilleur repos et plus profitable qu'un changement d'application intellectuelle.

La pierre angulaire d'un bel édifice de savoir véritable est la possession d'un bon manuel ; j'entends non pas la possession juridique du livre, mais la maîtrise intelligente de son enseignement. C'est assez dire.

Il faut donc, avec le conseil d'un homme éclairé, choisir un auteur auquel on fera confiance jusqu'à ce qu'on ait acquis le droit de la lui retirer, s'il ne la mérite, ou de se passer de lui. Ce choix est important d'un livre à la fois élémentaire et complet, assez simple pour donner une vue d'ensemble nette et précise, et toutefois suffisamment riche pour amorcer les développements et les acquisitions futurs.

A mon humble avis, l'ouvrage d'un auteur du second ordre, mais sérieux et bien documenté, est préférable comme manuel à l'ouvrage d'un maître qui y aura versé ses vues et préoccupations personnelles, sans souci d'objectivité. Car le besoin d'un débutant est une connaissance amorphe et exhaustive des faits et des théories. Beaucoup d'étudiants ne s'en doutent pas, toujours prêts à incriminer leur manuel d'étroitesse ou d'archaïsme, sans comprendre que cette prudente retenue leur laisse libre champ pour le temps où ils seront capables d'une option réfléchie entre les systèmes différents.

Pour un tel choix, le livre de Frédéric Duval, signalé plus haut, fournira une indication suffisante à défaut de celle

d'un maître; mais incontestablement le conseil verbal d'un homme du métier est préférable à tout référence bibliographique.

Le manuel choisi, il s'agit d'en acquérir une connaissance exacte, profonde, raisonnée.

N'écrivant pas — on s'en est aperçu — pour des esprits formés, mais pour des jeunes gens, je descendrai sans fausse honte jusqu'à des détails qu'on pourra juger infimes, et qui n'en sont pas moins, de l'aveu de tous, d'utiles indications. Ils ont été colligés d'auteurs et d'éducateurs compétents,—parlant, il est vrai, de sciences peut-être disparates et c'est pourquoi j'omets les références. Ils sont au surplus équivalemment dans la pratique de tous les hommes d'étude.

Commençons par lire la *préface* de notre manuel, si l'auteur lui en écrivit une; elle nous révèlera dans quel esprit, et pour répondre à quels besoins, le livre a été composé. Examinons ensuite la table des matières, dans ses divisions et subdivisions: nous avons là une carte à vol d'oiseau de la région qu'il nous faudra parcourir pas à pas. N'omettons pas, dès maintenant, de coordonner dans notre mémoire, de souder aux notions antérieurement acquises, les objets que cette première vue nous signale. Il est rare en effet, passée l'adolescence, qu'une science nous soit entièrement neuve; nous lui retrouvons en nous des linéaments, une ébauche, qui serviront à la situer dans le champ de notre savoir.

Abordons alors la lecture de l'ouvrage, de tout l'ouvrage; cette première lecture ne pourra guère, on s'y attend, —à moins que l'on ne soit doué de facultés exceptionnelles— donner qu'une connaissance superficielle de la matière; aussi doit-elle être relativement rapide, plus soucieuse de saisir— pour ainsi dire grammaticalement—la suite des idées et l'enchaînement de l'ensemble, que de démêler les difficultés. La véritable pensée d'un auteur n'est-elle jamais restée fermée à personne, par la persistance d'une erreur, d'un contre-sens, contracté à la lecture initiale?... Toutefois cette vue générale aura activé notre curiosité, avivé en nous le besoin d'approfondir. Déjà s'élaborent des rapprochements, déjà des questions se posent.

Revenons donc sur nos pas; reprenons notre lecture; cette fois ne laissons plus rien que nous ne l'ayons bien compris—je ne dis pas encore: fixé dans notre mémoire. D'un

trait de crayon, signalons dans la marge les idées maîtresses, le retour de la théorie foncière et ses arguments, les passages difficiles sur lesquels on insistera.

En règle générale, il sert peu de résumer le manuel; pour beaucoup de raisons: le manuel est déjà un résumé que condense encore la table analytique des matières; il dissimule souvent, sous un mot dont l'étudiant ne saisira pas sans maître la portée, toute une controverse ou un parti-pris; il doit-être conservé et servir de point de départ aux investigations futures. Au contraire, il est utile de rapprocher par des références marginales, les passages du manuel qui s'expliquent l'un par l'autre, qui se complètent (et parfois se contredisent!) On arrive par là à posséder la doctrine d'un ouvrage. Plus profitablement qu'à transcrire des pages du manuel, on a pu s'occuper de noter chemin faisant, ses propres réflexions, ses comparaisons avec les acquêts antérieurs, avec ce qu'on savait de science ou d'expérience, et par le moyen d'un signe, référer ces notules aux lieux connexes de son auteur.

Il serait excessif d'affirmer qu'on ne sait rien quand on possède un manuel; puisque ordinairement il n'est demandé rien de plus pour la collation d'un diplôme. Et pourtant ce savoir n'est guère qu'un cadre, des catégories que rempliront nos études personnelles, nos réflexions, le commerce immédiat avec les maîtres, la pratique de la vie. Le manuel nous a conféré l'initiation. Quand par la suite nous aborderons les ouvrages de première main, — les références de notre manuel nous les aurons signalés—nous serons aptes à nous débrouiller au milieu des théories particulières et à choisir celles qui concordent avec les idées éprouvées.

Les notes

Lisons beaucoup; mais lisons lentement. La lenteur est d'ailleurs relative. Lisons, selon la formule, la plume à la main: nous sommes en effet à même de résumer utilement un argument, un chapitre, un livre, de transcrire judicieusement un passage capital. Autant il faut être sobre de copies alors qu'on n'en est qu'au manuel,—à moins d'étudier sous un maître—autant il faut y mettre à présent d'entrain et de courage: *qui scribit, bis legit.*

Et surtout que chaque texte recopié—fût-il d'une phra-

se—porte précisément sa provenance. Nos mœurs littéraires et scientifiques l'exigent. Une citation sans référence vaut l'assertion d'un témoin d'honorabilité inconnue. (1) Le souci de l'exactitude en ces détails discipline l'attention et forme l'esprit; et cela est un appoint considérable, ne dût-on jamais utiliser aucune des citations. Mais dans une vie de labeur intellectuel, la moindre note finit par avoir son utilité et son prix.

On conçoit d'ailleurs que cette précision s'impose plus ou moins rigoureusement selon qu'on garde sous sa main les ouvrages cités, ou qu'on les consulte dans les bibliothèques publiques.

Les notes prises sur feuilles volantes sont de plus de service que les notes transcrites dans des cahiers; elles sont plus maniables, plus aptes à se prêter aux classements successifs, à entrer comme matériaux dans les travaux divers. Toutefois cette appréciation dépend entièrement des habitudes et des méthodes que chaque ouvrier se crée peu à peu; l'un emploiera des cartes de grandeur déterminée: c'est stylique, et peu portatif; un autre utilisera des papiers de toute espèce et de tout format, et prétendra que la simple vue matérielle de telle ou telle note réveille en sa mémoire des souvenirs féconds. Aussi bien l'important est surtout d'adopter un système de classement pratique, logique, bien à la main; faute de quoi les notes, si riches et nombreuses qu'on les suppose, n'auront pas de valeur plus qu'un trésor ignoré. (2)

Un dernier conseil: il semblera contraire soit aux idées généralement reçues soit à la pratique admise, et cependant nous n'hésiterons pas, pour plusieurs raisons, à le transmettre à nos jeunes lecteurs: *qu'ils ne laissent jamais, autant qu'il leur sera possible, un traité, une matière, sans avoir été jusqu'au bout;* il n'est pas profitable de mener de front plusieurs sciences. Je sais fort bien qu'on agit autrement dans les classes et dans les cours; et je sais aussi la nécessité de ce faire dans l'enseignement collectif où il faut ménager

(1) On indiquera donc le nom de l'auteur, le titre du livre, et l'endroit par chapitre, paragraphe ou numéro, ou par page, et alors spécifier l'édition (lieu et date). Le plus pratique est de tenir répertoire de tous les livres qu'on lit; on les y numérote et c'est à ce chiffre qu'on réfère pour soi les notes qu'on a tirées.

(2) L'ouvrage de Frédéric Duval, déjà mentionné, fournira les indications supplémentaires requises. (1ère partie, chap. VI, p. 189)

professeurs et élèves; mais c'est, au regard de la vraie science, un pis-aller, une perte de temps à chaque reprise, une porte ouverte à l'inconstance.

A travers les répits forcés, il est meilleur d'étudier de suite toute une matière, car bien possédée, elle donne la clef des autres; comme il est meilleur également de s'attacher à un auteur et de s'en pénétrer, avant d'entreprendre des études comparatives.

Qu'on ne s'effraie pas, d'ailleurs. Cette constance aura vite reçu sa couronne: deux heures de bon travail quotidien, prolongé pendant un an et demi à deux ans, c'est à peu près la somme de labeur qu'exige en tout ordre de connaissance la *maîtrise,* autrement dit la possession consciente des principes et de leurs applications: *cognitio rei per causas,* qui *ouvre le champ aux découvertes personnelles.* La science humaine est courte.

En esprit et en verite

On se tromperait si l'on pensait que la culture intégrale et véritable de l'esprit humain s'acquiert par l'agencement *extérieur* de l'existence, par l'observance de quelques pratiques ou méthodes *extérieures.* Toute *règle extérieure* est à la réalité afférente ce que l'écorce est à l'arbre: une protection, une condition de vitalité et par suite de fécondité. Rien de plus. Rien de moins aussi: l'arbre ne subsiste point sans écorce; sans la lettre, l'esprit s'évanouit. Qu'il s'agisse de science ou d'art ou de morale, la lettre sauvegarde l'esprit, si l'esprit est la raison de la lettre. Toute vérité vivante s'avance ainsi contre un pharisaïsme desséché et un fidéïsme inconsistant.

Nous animerons donc de dispositions intérieures notre vie d'études extérieurement réglée. Il n'est ici question que de *notre vie d'études,* puisque j'ai dit ailleurs que notre vie tout court devait être intégralement chrétienne, et par la Foi, et par les œuvres de Foi.

A notre intelligence nous imposerons l'humilité, à notre volonté la patience, deux vertus sous-entendues dans une autre nommée déjà à diverses reprises: la constance. Et comme ces conseils ne visent pas à remplacer le *Traité des Vertus,* bornons-nous à quelques indications.

Le rôle de l'humilité de l'esprit est souvent mal compris et amoindri. On imagine qu'elle est une disposition déprimante, qu'elle entraîne la défiance, l'inertie, qu'elle paralyse et stérilise. Le contraire est le vrai: l'humilité d'esprit réfrène, il est possible, les écarts de l'imagination et les excès de la raison raisonnante; mais les expériences du laboratoire réfrènent aussi les hypothèses du chimiste, les lois du mouvement, les intuitions de l'astronome; ou plutôt les dirigent, les vérifient, les coordonnent, les protègent contre l'indiscrétion. Et qui s'en plaint?... L'humilité d'esprit sait "attendre pour comprendre"; et c'est une belle science fort utile! Beaucoup de données se confient à l'intelligence comme des semences au sol; à celles-ci non seulement il faut la richesse nourricière de la glèbe et l'ardente évocation de la chaude lumière du soleil; il leur faut aussi le temps de germer et de revivre. Les jeunes gens ignorent cette loi du savoir. Ils pensent pouvoir instantanément, à l'exposé, tout comprendre, tout juger, tout classer. Est-ce en vain qu'on parle de *concepts,* de *conceptions?*... Que de bévues parfois irréparables, toujours attardantes, on s'épargne quand on sait attendre!

L'humilité apprendra également à douter à propos, à affirmer ou nier à propos; au dire de Pascal, c'est là encore une science nécessaire.

Elle apprendra enfin à attendre pour produire et pour *se* produire; et par là utilisera la longue patience de la volonté. Mais elle enseignera de plus,—et ce point est moins remarqué—à avoir confiance en soi: non seulement parce qu'appuyé sur une étude consciencieuse et modeste plus que sur une facilité peut être illusoire, on saura sûrement et on sera sûr de savoir ce que l'on aura appris; mais bien plus parce qu'elle habituera à l'oubli de soi devant la vérité. Le désir de ne paraître qu'*en beauté,* ou la crainte de ne pas remplir une attente qu'on s'est démesurément grossie—l'orgueil, d'un mot—dévorent plus de talents que la paresse. Humble d'esprit, on ira devant soi, sans s'inquiéter de sa propre gloire; sans se retourner à chaque pas pour calculer du regard le chemin parcouru; et ainsi on se rendra aussi loin à tout le moins qu'à sans cesse revenir sur soi-même pour s'examiner et comprendre que l'on comprend; ou pour se demander si les autres ont compris que nous comprenions. L'esprit ne

peut-être utilement occupé à la fois du sujet connaissant et de l'objet connu, et de la galerie par surcroît! Tout ce replîment n'est qu'une recherche de soi. L'humilité en va guérir. Rien n'empêchera plus d'avancer. S'écoute-t-on respirer et vivre, quand on n'est pas neurasthénique?... Comme la nutrition, la culture intellectuelle est une œuvre secrète, lente, continue d'assimilation, dont les résultats n'apparaissent qu'avec un recul. Le savoir, comme la sainteté, comme toute conquête, impose pour première condition le renoncement: *in cruce vita.* Faisons nos petits pas, sans douter de nous, sans nous complaire en nous. Lisons, beaucoup, méthodiquement; écrivons, notons, méditons, discutons avec nous-mêmes, sans nous préoccuper de la valeur en soi de chacun de nos mots, ni de la portée historique de chacune de nos phrases. Ainsi arrive-t-on à la virtuosité. Qu'on garde une attention générale et sans lourdeur pour surveiller si l'on agit selon les principes, soit. Les résultats s'apprécieront plus tard.

Imagine-t-on que les maîtres—les plus grands, même les maîtres, un Pascal, un Bossuet—n'ont jamais pensé que par aphorismes éternels? Ils ont dû commencer par vivre et étudier, tout simplement. Peu à peu leur pensée a pris corps; une synthèse s'est dessinée dans leur esprit, un centre s'est fixé où convergeaient leurs idées chères. De leurs patiens labeurs nous ne connaissons guère qu'une résultante. Personne n'attend qu'un jeune homme débute par d'éblouissantes merveilles, capables de faire pâlir la gloire des écrivains et des penseurs des siècles passés. Les vrais maîtres se sont rarement signalés ainsi. Corneille a commencé par de méchantes comédies imitées de l'espagnol, Molière par des farces à l'italienne, Bossuet par des dissertations scolastiques; on a gardé les copies où se sont exercés de grands peintres, et les timides essais des savants. Les maîtres ne le sont devenus que pour avoir d'abord accepté d'être des disciples.

Notez au surplus que pour avoir compris un raisonnement, une doctrine, il n'est pas requis d'avoir l'impression, le sentiment de cette compréhension. Il est de la maîtrise de savoir une chose et de savoir qu'on la sait; connaissance —ou plutôt conscience—qui se forme en enseignant. Notez aussi que ce n'est pas en un jour, ni en deux ans—sans que

je retire une assertion posée plus haut—que l'on possède une doctrine avec ses tenants et aboutissants, avec les racines qu'elle emprunte des doctrines supérieures, et les rameaux, sortis d'elle, où se greffent les sciences subalternes; comme est, par exemple, de savoir la philosophie, de telle façon qu'on sait au-dessous les sciences naturelles, anthropologie, zoologie, cosmologie, etc..., en quoi se justifient les principes qu'elle synthétise, et qu'on sait au-dessus l'esthétique et l'éthique et la corroboration des hypothèses métaphysiques par leur accord avec la Révélation.

L'Imitation, dans un endroit qu'il faut relire (livre III, chap. 43), donne un conseil qui revient aussi à notre propos: *Numquam ad hoc unum legas verbum, ut doctior aut sapientior videri possis.* Ne jamais lire même un mot afin d'en paraître plus sage ou plus érudit, c'est se souvenir continuellement de la fin qu'il faut fixer à notre savoir. Bossuet l'a formulée dans ce célèbre anathème: Maudite la science qui ne se tourne pas à aimer.

* * *

Je n'ai pas terminé la première partie de ce travail sans signaler à mes jeunes lecteurs un ouvrage qui devait, dans ma pensée, leur servir de *répertoire technique:* le livre de Frédéric Duval.

Je ne puis terminer celle-ci par un conseil qui couronne tous ceux que j'ai ramassés et mon effort, mieux qu'en les exhortant à lire et à méditer un petit traité que de grands chrétiens français, philosophes comme L. Ollé-Laprune, hommes d'action comme les Cochin, ont jugé digne d'être leur *Directoire intellectuel:* Les Sources, du P. Gratry. "Elles prêchent la méthode, la volonté de créer et d'agir, la bonté qui suscite les grandes pensées et les grands dévoûments." Elles sont bien "le livre que doivent prendre pour guide les chrétiens de vingt ans, qui se savent parvenus à l'âge où l'on commence vraiment à étudier et à vivre" et qui veulent, pour cette étude et pour cette vie, se mettre à l'école du seul vrai maître, du maître éternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Fr. V.-M. Breton, o.f.m.

CONSULTATION

LE JEUNE DES FEMMES

Au sujet du jeûne des femmes, voici la consultation adressée à Rome par Son Eminence le cardinal Bégin:

DUBIUM EXPONITUR.—"Quonam ætatis anno incipiat unicuique et finiatur obligatio jejunii, sic statuit Codex Juris Canonici, can. 1254, parag. 2: "Lege jejunii adstringuntur *omnes* ab expleto vicesimo primo ætatis anno ad inceptum sexgesimum."

"De viris vera nulla exsurgit controversia; sed de mulieribus alii aliam jam tenent sententiam.

"Dicunt quidam: Probabile est etiamnum mulieres, statim ut quinquaginta sint annos natæ, jejunii lege exemptas esse. Cum enim nova lex veterem legem referat, "ex veteris juris auctoritate," juxta canonem 6, 2º, "et ideo ex receptis apud probatos auctores interpretationibus," est æstimanda. Porro, vetus dum vigebat jus, mulieres, quia citius senescunt quam viri, lege jejunii *probabiliter* non adstringebantur nisi ad inceptum quinquagesimum ætatis annum, ut theologi docebant aliqui. Eadem ergo admittenda est in hodierna lege probabilitas; et quia imponenda non est obligatio de qua non certe constat, mulieres quinquaginta annos natæ jejunare non tenentur.

"Respondent autem alii: Ista vix unquam exstitit probabilitas. Etsi mulieres citius senescunt quam viri, eas tamen certum est melius valere a quinquagesimo anno ad sexagesimum quam a quadragesimo ad quinquagesimum; imo melius valere a quinquagesimo ad sexagesimum quam ipsi viri.

"Cæterum, si forte concedendum sit mulieres quinquaginta annos natas, fuisse, jure veteri vigente, a jejunio saltem secundum probabilitatem exemptas, concedendum quoque exinde est novam legem a veteri aliquo modo discrepare, et ideo qua discrepat, ex sua ipsius sententia esse

dijudicandam. (Can. 6. 3°) Terminus enim syncategorematicus "omnes" qui in canone 1254 adhibetur, clare ostendit propositionem vi logicæ esse universalem proindeque, ut sit vera, *extendi ad fideles indiscriminatim, viros scilicet et mulieres.* "Ubi lex non distinguit, nec nos distinguere debemus." Probabilitas igitur supradicta *nullo modo stare potest cum canone* 1254; mulieres autem, haud secus ac viri, usque ad inceptum sexagesimum tenentur jejunare annum.

JUDICIUM SANCTAE SEDIS PETITUR.—"Ut igitur terminetur controversia, quæ vix protrahi possit sine fidelium detrimento, Sancta Sedes humillime exoratur ut sequenti dubio respondere dignetur:

"Utrum, dato canone 1254, parag. 2, Codicis Juris Canonici, opinio eorum qui contendunt mulieres quinquaginta annos natas, esse, ratione ætatis, a lege jejunii exemptas, tanquam vere probabilis doceri ac in praxim deduci possit"?

A cette question Rome a répondu: "Verbum *omnes* comprehendit tum viros tum mulieres; proindre antiqua quæstio per canonem est soluta."

Il n'y a donc plus de doute possible: les femmes comme les hommes sont tenus de jeûner jusqu'à l'âge de soixante ans

La décision de Rome confirme à la lettre l'enseignement qu'a donné la *Revue dominicaine* dans sa livraison de janvier dernier. Répondant à une consultation, elle disait à la fin de son article: "Pour résoudre la question, ce qu'il faut considérer avant tout, c'est la volonté de l'Eglise. Or, la volonté de l'Eglise, manifestée par la prédication universelle des pasteurs, c'est et c'a été que tous les fidèles sans distinction de sexe pratiquent le jeûne depuis vingt et un ans jusqu'à soixante.

"Quoiqu'il en soit, le nouveau Code du Droit Canonique mettra fin à toute discussion: "A la loi du jeûne, dit-il au canon 1254, sont astreints *tous* les fidèles à partir de la vingt et unième année accomplie jusqu'à la soixantième commencée: lege jejunii adstringuntur omnes ab expleto vicesimo primo aetatis anno ad inceptum sexagesimum."

"Lisons bien: tous les fidèles, *omnes*, tout le monde. Et donc les femmes... puisqu'il est impossible de se figurer tout le monde sans elles."—LA REDACTION.

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRES A UN AMI

Abbeville, 25 juillet 1875

Mon cher ami

Mes examens sont passés, mon affaire décidée du côté de mes supérieurs comme du mien. Si aucun obstacle imprévu ne survient, j'aurai le bonheur de faire mes vœux le 10 septembre prochain en même temps que mon compatriote. Je regrette de ne pouvoir écrire à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque pour le prier de bénir ce jour là les prémices de notre pays qui se consacreront à Dieu, à sa très sainte Mère et à son grand serviteur St Dominique. J'espère au moins que vos prières à toi et à tous les amis ne manqueront pas jusqu'à ce grand jour. Pour moi, je vais me renfermer au fond de ma cellule pour ne plus penser qu'à Dieu et à mon âme et à ceux pour lesquels je dois prier, jusqu'au jour où il me sera permis de me donner à Dieu uniquement et pour toujours. Afin d'assurer notre retour au pays, nous ferons profession pour le Canada.

Je n'écris pas aujourd'hui à nos chers avocats: j'ai cependant une nouvelle qui les intéresse. Le jugement de l'honorable A.-B. Routhier, l'année dernière, a été reproduit dans le *Monde* du 2 janvier par M. Armand Ravelet, éminent jurisconsulte de l'école catholique, avec un éloge sans réserve. En voici quelques phrases que je te prie de leur faire connaître avec la source où je les ai prises: "Ce jugement, qui ne peut émaner que d'une fière conscience, est "rédigé en des termes qui révèlent *un jurisconsulte de premier ordre*. Ce sont tous les principes de l'immunité ec"clésiastique publiquement exposés. Un tel acte fait hon"neur au magistrat qui l'a rendu et au pays où il a été pro"noncé. Nous le reproduisons plus loin *in extenso*, malgré

"sa longueur, parce qu'il marque une époque dans l'histoire "du droit contemporain, et ouvre une ère d'affranchissement "et de réparation."

Qu'en diront nos chers amis? J'en suis curieux. Je les invite à lire tout cet article qu'ils se procureront facilement et qui sera sans doute reproduit bientôt au pays.

J'ai appris avec joie que le R. P. Mothon prêchera la neuvaine cette année à la cathédrale. C'est un maître homme à ce que l'on dit. Il a toutes prêtes sept conférences magnifiques sur les sacrements. Il aurait là un auditoire capable de le comprendre. Un père qui a lu ces conférences manuscrites me dit qu'il les trouve aussi belles que les conférences du P. Monsabré. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que l'on regarde généralement ici le P. Mothon comme l'un des sujets les plus capables de la Province.

Je vais probablement écrire à M. le Supérieur et peut-être à Mgr l'Archevêque qui s'est montré si bon et si paternel pour moi, que j'ai entièrement oublié l'*Ante faciem frigoris ejus.*

Mon frère ne m'a encore écrit qu'une fois depuis que j'ai quitté le pays, depuis quatre mois. Que se passe-t-il à St-Apollinaire? Rien de triste, je l'espère.

J'ai appris hier que tous les confrères de classe ont reçu l'Ordre Sacré du Diaconat. Je suis heureux de les voir s'approcher de plus en plus de l'autel, et j'espère que chaque fois qu'ils y assisteront le prêtre au saint Sacrifice, ils prieront un peu pour le plus petit de leurs Frères relégué dans un petit couvent, sur une terre qui n'est plus sa patrie, pour se préparer à leur aider plus tard à semer dans les âmes la parole de vie et la grâce de Dieu. Je donne à toi, pour toi et pour eux, le baiser fraternel et vous souhaite à tous d'être dans la sainte Eglise de Dieu, comme le saint diacre dont on fait aujourd'hui la fête, des hommes pleins "de la foi et de l'Esprit-Saint," *virum plenum fide et Spiritu Sancto.*"

Adieu! mon cher ami,

Fr. Dom.-Ceslas Gonthier, O.P.

* * *

Flavigny-sur-Ozerain, (Côte-d'Or) 16 décembre 1875

Mon cher ami,

Je crois ne t'avoir pas écrit une seule fois depuis ta

préfecture. Tu penseras peut-être qu'on est si content de se sentir vraiment Dominicain et d'être enfin sérieusement entré dans la vie religieuse, qu'on ne pense plus aux amis d'autrefois. Il n'en est rien, et ce serait aussi injuste que si je t'accusais de ne plus abaisser tes regards sur un pauvre étudiant comme moi, depuis que tu es appelé à la direction des études de Lévis et au poste jadis renommé d'Assistant-Directeur. Car je sais bien qu'au fond tu dois penser un peu à ton pauvre ami, qu'une triple chaîne a pour jamais attaché à la croix de N. S. J. C. Et moi aussi, mon bien cher, le jour où je me suis donné à Dieu et tous les jours depuis, j'ai pensé à toi et j'ai prié pour toi. Ah! tu n'étais pas à mes côtés, ta voix ne répétait pas en même temps que la mienne, cette éternelle promesses que j'ai faite à Dieu. Toi, tu es sacrificateur et moi je n'étais et ne suis encore que victime. Ta main s'abaisse sur nos têtes pour bénir, et la mienne ne peut que s'élever pour prier. Si ma voix monte plus facilement qu'autrefois jusqu'à Dieu, la tienne le fait obéir à tes désirs et descendre des hauteurs des cieux. Mais j'espère qu'un jour viendra, où comme toi je monterai à l'autel, non plus seulement comme victime, mais prêtre et sacrificateur, pour offrir à Dieu le seul sacrifice qui pourra payer la dette de ma reconnaissance. Et j'espère qu'un jour viendra aussi où j'aurai le bonheur de te voir entrer dans la famille religieuse dont je suis pour jamais l'enfant. Car si tu n'y veux pas entrer comme moi, tu pourras y entrer autrement, être mon frère selon la religion comme tu l'es selon la foi. Nous sommes nés évidemment pour être de la même famille. En attendant ce jour qui nous réunira plus étroitement encore, je te demande une grande part dans tes prières. Ce n'est pas seulement pour moi que tu prieras, mais pour tous ceux que Dieu me donnera de lui enfanter à lui à son serviteur St Dominique. Et crois bien que de mon côté, mon bien cher, si mes prières valaient quelque chose, elles t'obtiendraient un apostolat fécond parmi tes chers petits enfants. Oh! tâche au moins d'en faire des chrétiens et des hommes, tâche d'éclairer leur intelligence et d'y faire rayonner autant que Dieu le voudra la sainte lumière de la foi, si pâle, si mourante dans les esprits de notre époque, et de tremper leur cœur dans ton cœur de prêtre et d'apôtre. L'éducation vraiment virile et vraiment chrétienne, toute de

force et de foi, c'est si rare aujourd'hui et pourtant si nécessaire!

Je te prie de ne pas perdre entièrement de vue nos bons amis de Québec, et de les confirmer dans leur foi et leur vie chrétienne. J'écrirai à Lawrence quelques considérations sur les idées du jour, tirées du traité de la foi que nous voyons dans St Thomas. Le Père qui nous le commente est de la race des théologiens et des philosophes du moyen-âge; et il sabre toutes les niaiseries du jour, avec une vigueur de logique et de bon sens qu'on ne retrouve pas souvent en France, ni même chez nous. Figure-toi un homme qui possède parfaitement tout son Aristote et son St Thomas avec tous leurs commentateurs, qui avec cela suit au jour le jour la marche des idées et des faits et qui possède son histoire, comme bien peu d'hommes sont capables de l'apprendre aujourd'hui, en ayant présent à l'esprit, non pas les dates et les noms propres, mais le sens et l'enchaînement de toutes les époques, l'histoire en un mot des principes et des mœurs, et tu auras quelque idée du Père Beaudoin. Et juge si j'ai été heureux de voir confirmer une à une, par un homme de cette valeur, les théories que je soutenais quelque peu bruyamment à la Société Laval envers et contre tous, et dans bien des discussions privées et nos conversations de séminaire.

Je ne te parle guère de mes études. Tu les connaîtras plus tard. Car, très probablement, plus tard toutes mes prédications, sauf celles des missions, ne seront qu'un développement des deux traités que nous voyons cette année, celui de l'Incarnation et celui de la foi. On ne connaît plus N. S. et c'est pour cela qu'on ne l'aime plus; et puis le sens de la foi disparaissant de jour en jour, il est nécessaire de prêcher là-dessus; d'autant que St Thomas rattache à ce traité toutes les questions vivantes du siècle qu'il importe de résoudre devant les populations dans le sens catholique.

Je vais m'occuper beaucoup de ces questions-là. Je profiterai de la direction du T. R. Père Beaudoin. J'apprends d'ailleurs que Mgr l'Archevêque forme à Québec un Comité des intérêts catholiques où nos jeunes amis entreront. Je me propose de demander à Mgr une place dans la nouvelle société, si mes Supérieurs me le permettent. J'aurai plusieurs bonnes raisons de le faire, et je crois que Mgr

l'Archevêque en sera content. Je sais d'ailleurs qu'il est très bien disposé pour nous.

J'ai répondu l'autre jour à A. Je l'ai fait un peu rudement. Sa lettre d'ailleurs était pleine de contradictions. Le pauvre enfant! il est obligé d'écrire avec son cœur et avec la tête de Monsieur X... Quelle tête pour un tel cœur! Tu vois, je ne suis pas changé. J'ai encore du "St-Réal" dans le sang. On m'a envoyé une partie des articles de ce pauvre défunt qui m'ont un peu amusé. On a trouvé cela vrai, mais un peu jeune; c'est-à-dire, pas assez fortement ordonné et enchaîné. Malheureusement le R. Père Bourgeois m'avait trahi et je n'ai pu garder suffisamment l'incognito; d'ailleurs on n'est pas en France aussi malin que je l'aurais cru.

Tu comprends que j'aurais mille choses à te conter. A plus tard! En attendant, n'oublie pas de penser à moi chaque jour au S. Sacrifice, ainsi qu'à mes chers jeunes gens de là-bas, à notre bien-aimée Province de France, à ceux qui sont aujourd'hui mes frères, à ceux qui désirent l'être et le seront un jour.

Tout à toi,

Fr. Dom.-Ceslas Gonthier, O.P.

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

Le mirage de la prairie

Comme celui du désert il peut jouer parfois de vilains tours. Le péril augmente si le voyageur est enclin d'avance à l'illusion et au vertige, comme Monsieur A.-M. Chisholm, et les conséquences sont déplorables si le phénomène a lieu à propos d'une question grave, comme celle que ce publiciste aborda dans le *Canadian Courier* du 16 mars: *The West talks to the East.* Il s'agit, comme on voit, des relations entre les deux parties du Dominion en fonction de l'unité canadienne. M. Chisholm ne pouvait d'aucune manière écarter le problème des races et la question religieuse.

Il a traité celle-ci avec une légèreté qui justifie amplement l'apparente hésitation du directeur à insérer son article.

M. Chisholm prétend qualifier au point de vue religieux la moyenne des *Westerners*. C'est une énorme entreprise, avouons-le; l'auteur va-t-il expliquer sa méthode? Pas un mot à ce sujet: concluons qu'elle n'a point dû lui coûter cher. Et pourtant ce jugement, quel qu'il puisse être, ne devient présentable et acceptable au lecteur que s'il résulte de l'observation, patiente jusqu'à l'héroïsme, d'une foule de nationalités diverses, aux caractères les plus variés comme aux croyances les plus opposées. Mais notre anglo-saxon ne s'embarrasse pas pour si peu; une fois entré dans les idées générales—desquelles une répugnance atavique le tiendrait plutôt éloigné—il s'y met tout de suite à son aise comme dans son wagon-lit; déjà "il pense par continents," comme le héros du *Maître de la mer*.

Il daigne ensuite nous communiquer sa vision... Nous apprenons que cette moyenne des "westerners" *ne fait aucune distinction entre un Orangiste et un Chevalier de Colomb... considère la question religieuse comme inexistante... ne fréquente et ne soutient une église que si la chose est facile... ne s'informe point de la religion d'un maître qualifié par ailleurs, et croit fermement que l'éducation séculière d'un enfant ne devrait inclure les doctrines d'aucune église ou croyance particulière ni s'en embarrasser.*

On se demande effaré ce que devient en tout ceci l'épopée de Mgr Langevin et de son digne successeur au trône de Saint-Boniface, et si c'est nous qui sommes dupes du mirage, quand nous lisons les hauts faits de leur armée, les sacrifices de tout genre accomplis dans l'archidiocèse, pour la défense religieuse et nationale. Mais, de toute évidence, l'explorateur a fait de la vitesse et n'a rien su voir de l'œuvre et des œuvres accomplies par les nôtres là-bas; ou bien il a confondu leur ensemble avec de minces groupes disséminés dans les plaines de l'Alberta et de la Saskatchewan, privés du bienfait de l'organisation en paroisses et visités par le prêtre à de rares intervalles. Ses affirmations n'eussent provoqué qu'un salutaire mépris de notre presse catholique, sans l'autorité que le *Canadian Courier* a su s'acquérir parmi nous, et si les injures gratuites de ce piètre philosophe n'atteignaient du même coup nos coreligionnaires des autres

races. Aussi l'*Action catholique* a-t-elle pris fortement la mouche dans son premier-Québec du 26 avril. Pour notre part, nous avons crû devoir solliciter une mise au point directe de quelqu'un *placé pour voir.* Avant de laisser M. Chisholm à ses idées générales et à ses prairies, lisons donc le passage pricipal d'une lettre de M. l'abbé Lamy, directeur des *Cloches* de Saint-Boniface: *Les réflexions de M. Chisholm ne peuvent en justice s'appliquer ni aux Canadiens-français, ni à plusieurs autres nationalités, de souche catholique, de l'Ouest. Tout au plus peuvent-elles atteindre quelques individus isolés et ayant vécu de longues années en dehors de l'influence du prêtre, comme vous le pensez d'ailleurs avec raison.*

M. Chisholm a sans doute prêté aux westerners *ses sentiments personnels, qui sont ceux de beaucoup de protestants de nos provinces. Le protestantisme se désagrège bien plus rapidement dans nos nouvelles provinces que dans l'Ontario, par exemple. Ce fait s'explique par l'ambiance des milieux. L'organisation religieuse protestante n'a pas la force de cohésion qu'elle a dans l'Est. Dans bien des centres, des protestants de différentes dénominations ne veulent pas fréquenter une église commune, et la conséquence est qu'ils échappent ainsi à toute influence religieuse extérieure et glissent très vite sur la pente de l'indifférentisme, dont parle M. Chisholm.*

Le chanoine Proulx

Toutes les sympathies furent acquises au Séminaire de Saint-Hyacinthe dans la grave perte occasionnée par la mort du chanoine Proulx, un éducateur de la vieille garde, chrétien et prêtre jusqu'aux moëlles, dévoué corps et âme à la "maison" comme aux élèves. On devrait dire également *corps et biens*, quand il s'agit de ces héros obscurs qui versent tout leur avenir dans l'entreprise de l'éducation, renonçant pour jamais à la carrière paroissiale et se refusant toute randonnée tant soit peu lucrative en dehors des murs. M. Proulx voulut imprimer à son œuvre, et autant que possible à l'œuvre commune, la marque incontestable et raréfiée du parfait désintéressement.

Il connaissait mieux que quiconque la *nation* écolière et ne lui ménageait ni son temps, ni sa peine, ni les lumières de sa virile direction. Il était d'une piété admirable: croi-

rait-on qu'il assista journellement, durant plusieurs années, aux *Complies* dominicaines? mais très retiré au fond de l'église et à deux pas de S. Antoine de Padoue... Il faut lire, du reste, la notice sereine et parée de fines nuances que son supérieur lui a consacrée dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe,* (10 août) pour connaître à fond ce vertueux prêtre, plein de zèle et d'ardeur sous des apparences contraintes, "ni grincheux, ni envieux," mais "vif à la riposte" et gardant ferme ses positions, fussent-elles bâties parfois sur de simples préjugés.

Nouveau catechisme

Sa Sainteté Benoît XV a entrepris de donner à tous les diocèses du monde un texte unique et uniforme du catéchisme. Il a adressé dans ce but à tous les métropolitains une Lettre Apostolique, pour les prier d'envoyer au Saint-Siège trois exemplaires des textes en usage dans leur province. *(El Mensajero del Rosario)*

En Chine

Une circulaire de Mgr François Aguirre, des Frères-Prêcheurs, Vicaire Apostolique du Fo-Kien, fait connaître les résultats du travail des missionnaires dominicains dans ce pays.

D'octobre 1916 au mois d'août 1917, la Sainte Enfance recueillit 2,498 petites filles abandonnées. Actuellement 1,341 seulement sont en vie, les autres, soit 3,752, ont pris le chemin du ciel. Les frais occasionnés par ces établissements se sont élevés à 14,615 dollars, tandis que les recettes n'ont été que 9,023. "A cause de ce déficit, dit Mgr Aguirre, je me suis vu obligé de vendre la propriété de l'imprimerie, pour couvrir ces dépenses. Si je n'apporte de remède à cette situation, dans peu, il ne me restera que ma croix pectorale à vendre. Et dans les circonstances actuelles, je ne sais où m'adresser pour exercer l'officice de mendiant apostolique."

Au Tonkin

En décembre dernier, eut lieu dans l'église de Kesat le sacre de Mgr François Ruiz, des Frères-Prêcheurs, coadjuteur de Mgr Avellano, Vicaire Apostolique du Vicariat Oriental. Le prélat consécrateur était Mgr Velasco, assisté de Mgr Gendreau et de Mgr Munagorri.

La cérémonie vit accourir une multitude innombrable, non seulement de chrétiens, mais encore d'infidèles. On remarquait aussi la présence des grands Mandarins de Haiduong et des autorités françaises.

Aux Etats-Unis

—La Province Saint-Joseph compte actuellement vingt-deux aumôniers militaires, tous jeunes, et recrutés tant dans l'enseignement que parmi le personnel des paroisses. Il va sans dire que dans l'armée américaine, leur zèle apostolique aura lieu de s'exercer amplement et sous diverses formes, et qu'ils y seront plus que jamais Frères-Prêcheurs. Déjà l'un d'entre eux a réussi, durant ses trois premières semaines de service, à convertir 150 personnes qui avaient pratiquement abandonné la foi.

—Le T. R. P. Jean-Thomas McNicholas, Maître en S. Théologie, *Socius* du Maître-Général et ancien Directeur de la Société du *Holy Name* aux Etats-Unis, vient d'être promu par Sa Sainteté Benoît XV au siège épiscopal de Duluth, Minnesota, laissé vacant par la mort du Sa Grandeur Mgr McGolric. L'évêque-élu de Duluth, âgé de 41 ans, est l'auteur de plusieurs ouvrages de propagande et l'une des figures les plus remarquables de sa Province et de l'Ordre entier.

Dans la Province

—La fête de notre Père saint Dominique a revêtu cette année en notre couvent un caractère tout particulier de solennité. Un concours de circonstances heureuses a contribué à donner à cette fête son éclat et sa splendeur. D'abord, la fête tombait cette année un dimanche, c'est dire qu'à tous les offices l'église était remplie de pieux fidèles. Puis, la Providence nous favorisa d'une de ces journées radieuses

dont le charme avive jusqu'aux sentiments de piété que suggèrent les solennités de l'Eglise.

La fête de notre bienheureux Père avait été précédée d'un triduum préparatoire auquel assista une foule nombreuse et recueillie.—La veille au soir, ce sont d'abord nos hôtes—prêtres et séminaristes—qui nous arrivent nombreux, pour assister à la profession de plusieurs de nos jeunes frères qui vont consommer demain sur l'autel du sacrifice l'offrande qu'ils ont faite à Dieu de leurs jeunes années. Puis, ce sont nos frères en saint François, les Pères et les Frères franciscains, du couvent de Montréal, qui viennent, selon l'antique tradition, célébrer avec nous la fête de notre bien-aimé Père. Ce sont: le T. R. P. Jean-Joseph, provincial; les RR. PP. Hyacinthe, Thomas et Salvator, et les RR. FF. Hyacinthe, Egide et Benjamin. Après le chant des Complies, a lieu la profession simple de l'un de nos novices convers, le Frère Jacques Laporte. C'est le T. R. P. Langlais, provincial, qui reçoit les vœux du frère.

A deux heures du matin, a lieu l'office des Matines et des Laudes—celles-ci chantées—auquel assistent la plupart de nos hôtes. Rien de plus impressionnant que cette célébration nocturne pour quiconque y assiste pour la première fois; aussi nos hôtes nous dirent-ils tout leur bonheur d'avoir pu vivre, au moins une fois, cette heure monastique si pleine de charme et de doux mystère.

A la messe de 8 h. 30, la chorale Sainte-Cécile, sous l'habile direction de Madame Paul Fournier, nous fait entendre du très beau chant. Le dévouement inlassable de ces dames à contribuer à la splendeur du culte divin, en y consacrant leur peine et leur talent, mérite les plus grands éloges. Aussi leur sommes-nous vivement reconnaissants de la part qu'elles ont bien voulu prendre à notre fête patronale.

Avant la grand'messe, quatre frères novices firent leur profession de trois ans entre les mains du T. R. P. Provincial. Ce sont: les RR. FF. Benoît Mailloux, Gilles Roy, Marie-Gabriel Parent et André Dumas.

A 10 h. a lieu la grand'messe solennelle, chantée par les RR. PP. Franciscains. Le célébrant est le T. R. P. Jean-Joseph, provincial, assisté du R. P. Hyacinthe comme diacre et du R. P. Thomas comme sous-diacre. Le R. P. Sal-

vator est maître des cérémonies. Le chœur paroissial des hommes, sous la direction temporaire de M. Albert Crépeau, et accompagné par M. Télesphore Urbain, exécute avec un plein succès la *Messe brève* de Gounod. A l'offertoire, on chante l'"O Spem miram" harmonisé du même auteur, chant dont la majestueuse beauté est d'un effet saisissant. Les Messieurs de la chorale méritent nos plus vives félicitations comme nos plus sincères remerciements pour avoir mis si généreusement à contribution leur beau talent artistique et n'avoir épargné aucune peine en vue de faire de la partie musicale de la fête un complet succès.

Après le chant de l'Evangile le R. P. A.-M. Mignault, de notre couvent d'Ottawa, prêche le panégyrique de saint Dominique. Le révérend Père nous parle de la *force,* vertu surnaturelle, et de son importance dans la vie du chrétien, surtout de nos jours. Il montre que cette vertu a brillé d'un éclat tout particulier chez saint Dominique qui ne craignit pas de s'exposer, en maintes circonstances, aux cruels traitements des pires ennemis de la foi, dans son zèle à prêcher l'Evangile du Christ. A son exemple, tous les vrais chrétiens doivent professer sans respect humain la foi de leur baptême et mettre courageusement en pratique les maximes de la religion.

A midi, a lieu le dîner présidé par S. G, Mgr Bernard, accompagné d'un nombreux clergé. Nous avons l'honneur de compter au nombre de nos convives le T. R. P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats et son frère le R. P. Charles Charlebois, de la même Congrégation. Après le dîner et le solennel *Ecce quam bonum,* a lieu la récréation pendant laquelle les membres du clergé et les religieux, unis dans une cordiale intimité, s'abandonnant à une franche et fraternelle gaieté et se communiquent les uns aux autres, tantôt dans des groupes nombreux, tantôt dans une intimité toute solitaire, leurs impressions au sujet de la fête.

A 3 h. ont lieu les Vêpres solennelles, chantées par les RR. PP. Franciscains, et le soir à 7 h. une Heure Sainte pour toute la paroisse, mais particulièrement pour les Tertiaires de Saint-Dominique. Il y a sermon par le R. P. Perras, O.P., puis cérémonie de profession et de prise d'habit dans le Tiers-Ordre, présidée par le T. R. P. Prieur. Le tout se termine par un salut solennel suivi du chant du

magnifique cantique en l'honneur de S. Dominique: "Patriarche immortel" dont la musique est de Gounod. Ce sont encore les dames qui remplirent le programme musical de ce touchant exercice et qui édifièrent par leurs pieux cantiques la nombreuse assistance accourue de toutes les parties de la ville.—Fr. A.-M. R.

—L'ouverture de l'année scolaire au Couvent d'Ottawa se fera, suivant la tradition, le 14 septembre, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Il y a peu de changements dans les cours distribués cette année comme suit:

R. P. Raymond-M. Rouleau, S. T. M., Régent des Etudes: *Théologie morale.*

R. P. Albert Marion, Pro-Bachelier: *Philosophie et Histoire de la Philosophie.*

R. P. Ceslas-M. Forest, Pro-Maître des Etudiants: *Dogme et Théologie positive.*

R. P. Augustin Leduc: *Histoire de l'Eglise et de l'Ordre.*

R. P. Gonzalve Proulx: *Apologétique.*

R. P. Dalmace Laferrière: *Ecriture Sainte — Langue hébraïque.*

R. P. Albert Mignault: *Droit canonique — Eloquence sacrée.*

—Notre Couvent de Québec est en voie de construction depuis le printemps dernier. Les plans ont été dessinés par un jeune architecte de talent et d'avenir, Monsieur Albert Larue, suivant les traditions de l'Ordre: l'église constitue le corps principal, et sur le flanc, en ligne parallèle, le couvent forme une aile de 164 pieds, reliée à l'église par deux bras transversaux dont les toits moins élevés laisseront au soleil libre entrée dans la cour intérieure. Les quelques lignes des fenêtres et du toit donnent à l'ensemble un aspect gothique, simple et religieux. Le couvent sera construit en brique brune appuyée sur une base en pierre. On n'exécutera pour le moment qu'une partie de l'aile principale, 120 pieds. Elle sera aménagée pour servir provisoirement de chapelle; et les religieux continueront d'habiter la maison qu'ils occupent présentement.

L'entreprise de la construction est exécutée par Monsieur A.-J. Fauteux.

—Les retraites sacerdotales du diocèse de Nicolet ont été confiées au T. R. P. Langlais, Provincial, et celles de Montréal au T. R. P. Rouleau, Maître en S. Théologie et Régent des Etudes au Couvent d'Ottawa.

—A Lewiston, le R. P. Férir a repris la direction de l'Association St-Dominique, en remplacement du R. P. Bellemare.

—Le R. P. Jacques-Marie Ollivier a été nommé capitaine-aumônier du District militaire d'Ottawa.

—Le révérend Frère Nicolas-Marie Ferron a prononcé ses vœux temporaires, le 15 août, dans l'église Notre-Dame duRosaire de Saint-Hyacinthe.

FRA DOMENICO

RECENSION

ANDREE JARRET. "Contes d'Hier."

Après Blanche Lamontagne et Michelle Lenormant — si appréciées déjà—Andrée Jarret dessine un fort joli talent en proposant à nos loisirs ses "Contes d'Hier."

Faits avec soin, polis et repolis, ces contes sont charmants. Il faut les parcourir. Douée d'une grande et délicate sensibilité, l'auteur sent ce qu'elle raconte: observatrice, elle vit ce qu'elle veut exprimer. La plume — novice, sans doute — ne rend pas toujours la nuance et la force de la pensée. C'est malheureux, surtout pour le lecteur distrait.—Il y a de l'art et du goût dans l'agencement des scènes: ce dernier atténue ce que l'autre a de trop apparent. Ici et là, on regrette de s'arrêter à une narration laborieuse, mais on oublie vite ces longueurs quand la plume reprend son naturel et sa facilité... Le Conte cède souvent la place à la réalité: c'est un intérieur de famille bien saisi; c'est une scène dérobée à la vie de couvent pleine de couleur locale: on y trouve le détail qui fait image et le propos qui éveille toute la vie d'une écolière: c'est une idylle délicieuse et peut-être vécue!

Il serait injuste de laisser les "Contes d'Hier" dans les librairies de Notre-Dame et du Foyer. Mettons-les plutôt sur la table de famille, bien en vue. Il égaiera les soirées domestiques et fera naître le désir de le remplacer par un second volume que l'auteur ne manquera pas de mettre à jour.—A. B.

Jubilé sacerdotal de Mgr Dubuc.

Merci au vénérable jubilaire pour l'envoi de l'album-souvenir, —si artistique, si plein de renseignements, voire même d'enseignements, — de ses noces d'or sacerdotales célébrées à Montréal le 8 mars dernier et les jours suivants. Il contient plus qu'une série de portraits: tout un programme d'action et de vie sacerdotales fidèlement rempli par le héros de ces Fêtes, éminemment suggestif pour le jeune clergé des paroisses. L'ancien curé du Sacré-Cœur et le fondateur de l'Orphelinat Saint-Arsène, confiant dans les mérites d'un passé blanc comme sa tête et chargé de bonnes œuvres, peut vivre en paix sa "vie montante," en attendant l'arrêt final sur les sommets ou l'on voit Dieu.—M.-A. L.

"L'Action française."

Cette revue mensuelle, publiée par la Ligue des Droits du français, se spécialise dans le domaine de l'*action pratique* au service de la langue, de la culture et des traditions françaises.

L'*Action française* traite à fond les questions nationales. Elle publie des articles des premiers écrivains du pays.

L'*Action française* publie les documents relatifs à la lutte pour le français. C'est, a-t-on dit, le *Bulletin des Armées* de Sa Majesté la Langue française.

L'Action française publie, durant l'année 1918, les réponses à son *Enquête sur nos forces nationales*, portant sur: notre foi, notre langue, notre université, notre natalité, la paroisse, notre histoire, la Canadiennes, la colonisation, nos forces économiques, nos forces intellectuelles, la fraternité française, notre jeunesse. Cette enquête se poursuit avec la collaboration de Mgr Georges Gauthier, de Mgr L.-A. Pâquet, du R. P. Louis Lalande, S. J., du R. P. Lamarche, O.P., de M. l'abbé Lionel Groulx, de Madame Fadette, de MM. Henri Bourassa, Edouard Montpetit, Antonio Perrault, Omer Héroux, Guy Vanier, etc.

L'*Action française* donne chaque mois quarante-huit pages de texte, formant ainsi, à la fin de l'année, un volume de près de 600 pages.

L'abonnement à l'*Action française* est d'*une piastre* par année, strictement payable d'avance. (Bureau, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal)

"Refrains de chez nous."

"La chanson, comme la baïonnette, a-t-on dit, est une arme française."

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver un chansonnier parmi les publications, toutes consacrées à la défense française, que la Ligue des Droits du français répand à profusion depuis quelques années.

Ce recueil d'airs connus et aimés forme partie de la série appelée "Bibliothèque de l'*Action française*," par laquelle cette revue prolonge et complète son action. Le premier numéro de la série comprenait la conférence faite par le Père Louis Lalande sur "La Fierté." Le deuxième, intitulé "Pour l'*Action française*," reproduisait intégralement une conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. Ce recueil de 40 pages, sous couverture illustrée par Albert Ferland,

comprend une trentaine de refrains populaires (paroles et musique). La deuxième édition vient de paraître.

Le but de cette nouvelle publication fut récemment indiqué en ces termes par M. Omer Héroux, l'un des directeurs de l'*Action française*: "Ce qu'elle (l'*Action française*) veut faire voler sur les ailes de la chanson, d'un bout à l'autre du continent, c'est la vieille tradition canadienne; ce sont les sentiments, les aspirations, les rêves des aïeux et de ceux qui veulent les continuer."

Nous n'avons aucun doute que nous populations, imbues de cette ferme détermination de résistance française, accueilleront avec tout l'enthousiasme qu'il mérite ce chansonnier, modeste d'aspect et de prix (10 sous l'unité, 11 sous franco), composé d'un choix de pièces exclusivement patriotiques et très appropriées aux besoins actuels.

Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire!

proclamait Chantecler. Que ce mot d'ordre soit aussi celui de tous, Acadiens, Canadiens-français et Franco-Américains.—*G. D.*

P. S.—Ajoutons, en guise de renseignements d'ordre pratique, que les "Refrains de Chez-nous" comme aussi les autres numéros de la "Bibliothèque de l'*Action française*," se vendent $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. Adresser toutes les commandes par quantité—il est permis de mêler les brochures dans une même commande, pour bénéficier des conditions de vente en quantité,—au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

Mgr Archambeault, "Pourquoi les Retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada?"

Cette brochure se recommande déjà par le titre, qui en fait prévoir toute la portée pratique, et par le nom de l'auteur dont l'influence doctrinale vit encore pour nous consoler de sa fin prématurée. Mgr Archambeault multipliait chaque année les lettres et mandements sur les sujets les plus élevés du dogme et de la morale religieuse ou civique. "Sa lettre sur les retraites fermées est un de ses meilleurs écrits, celui peut-être où il mit le plus de son âme." (Préface du R. P. Archambault, S.J.)

Un ancien curé, "Pour les tout petits."—*Leçons de catéchisme.* (Le Messager de St-Michel, Sherbrooke, 1918)

Cette plaquette de 23 pages s'adresse aux mères de famille, aux maîtres et maîtresses et vaut moins encore par la substance que par la méthode. Elle est le résultat immédiat de l'expérience pratique et fait songer avec quelle extrême simplicité de langage il convient de s'adresser à l'enfant, pour lui inculquer les notions si abstraites de la doctrine religieuse.

"La vie catholique dans la France contemporaine."

Ce n'est pas sans mélancolie que j'ai reçu hier soir ce bel ouvrage collectif du *Comité catholique de propagande française à*

l'étranger que m'avaient annoncé quelques lignes de M. François Veuillot et qui porte la marque de l'activité ingénieuse, souple, attentive à tout de Mgr Baudrillart. Les deux premiers volumes de cette série ont fait sensation dans le monde des neutres catholiques où l'on discute de la France. Ils méritent de faire époque, car nous étions si peu et si mal connus, si avares de nos richesses, si ignorants parfois des ressources représentées par notre nom! Pour tant de Français, ce beau nom patronymique se réduisait si facilement, si légèrement à l'ombre d'un grand mot! Ils avaient tant de plaisir à croire nul et vain ce qui émane de gens ne pensant point comme eux et le régime des partis fouettait et stimulait de si belle façon ce premier travers national!...

Mais Mgr Baudrillart et ses amis, catholiques infatigables, ne se sont pas soucités de ces sourdes menées de l'ennemi intérieur. Ils allaient, écrivaient pour la France. Ils continuaient! Et l'œuvre était si belle, si heureusement efficace que parfois l'homme de parti, M. Sembat, par exemple, arraché au groupe par les soucis du gouvernement, devait se laisser aller à un mot de gratitude envers Mgr Baudrillart, envers ses missions en Espagne, envers les publications antérieures de son comité, *La guerre allemande et le catholicisme, l'Allemagne et les Allemands devant la conscience chrétienne*. Que dira-t-on de celui-ci? Ces pages réunies font un chœur d'hommages à la France. On y voit passer les artistes, les poètes, les écrivains, les philosophes, les savants, les sociologues, les chefs de famille militaires et civils, les moines, les prêtres, les fidèles, tous ceux dont le nom ou dont l'œuvre peut nous valoir au dehors une sympathie ou une curiosité, un de ces regards par lesquels les amitiés peuvent débuter.

Au rayonnement naturel du pays s'ajoute un effort ardent, méthodique et sage pour le faire valoir, l'expliquer, le faire recevoir et pénétrer partout. Rien de si généreux, ni de si droit, ni de si honnête ne peut être lu. A n'en pas douter, notre France est servie brillamment et utilement par les vastes études de Mgr Tissier, du père de Grandmaison, de l'abbé Michelet, de M. H. Cochin, de M. Etienne Lamy, de M. Henry Joly et de M. Fortunat Strowski...
—CH. MAURRAS (*L'Action française*)

(Paris: *P. Téqui, 82, rue Bonaparte;* Montréal: *Librairies Granger et Notre-Dame*)

A. GRATRY, *"De la connaissance de Dieu,"*. (2 vol. in-12 de 360 et 400 pages. — 9e *édition,* 1918. Prix: 8 fr.)

Huit éditions successives n'ont pas épuisé le succès du livre "De la Connaissance de Dieu," du P. Gratry.

La neuvième édition paraît bien à son heure. Dans les heures graves des tranchées, sous la menace incessante de la mort, bien des âmes, jusque-là indifférentes ou ignorantes, ont "retrouvé" Dieu. Maintenant, elles veulent le connaître, ont soif de s'unir plus intimement à Lui. Ce livre le leur permettra. Vieux de 70 ans, il n'a cependant pas vieilli! Ecrit dans une langue souple, par un prêtre doublé d'un savant, autant mathématicien que philosophe et théologien, il s'adresse au cœur, mais avant tout à la raison et s'impose à l'esprit. La génération passée en avait fait un de ses livres de chevet. Peut-être, ensuite, a-t-il été un peu oublié, en un temps où les études sérieuses étaient moins en faveur. L'heure actuelle lui

aura rendu toute son actualité, et plus d'un homme, nous en sommes convaincu, sera heureux en le lisant, de voir sa raison éclairée, ses doutes se dissiper et ses croyances se raffermir, réalisant ainsi le vœu du P. Gratry: "Eclairer les cœurs qui ne savent pas penser, et transformer les grands esprits qui ne savent que penser."

Mgr Tissier, évêque de Châlons. — *"Les Tâches idéales," Religieuses, Educatrices, Patriotiques.* (1 vol. in-12 de 386 pages, 1918. Prix: 3 fr. 50)

Les angoisses de l'heure actuelle doivent-elles nous faire oublier les multiples tâches de l'après-guerre, celles qui, après la victoire, devront, à tant de points de vue, amener la reconstitution définitive de la France?

Déjà les meilleurs esprits s'en préoccupent, préparent l'avenir, dressent le plan de travail, et aux premiers rangs, l'éminent Evêque de Châlons, Mgr Tissier.

Dans son nouveau livre, fleuron ajouté à tant d'autres, Mgr Tissier a groupé sous le titre de "Tâches idéales, religieuses, éducatrices et patriotiques," une série de discours ou allocutions, sermons et lettres récents ayant pour but cette triple reconstitution de la patrie, qui sera, après l'écrasement de l'ennemi et le triomphe du droit, la grande tâche de demain.

Les tâches religieuses, beaucoup déjà s'en sont occupés et ont indiqué la voie à suivre. Des huit chapitres que Mgr Tissier consacra à ce sujet, un surtout nous paraît remarquable entre tous et mérite de retenir toute notre attention: Les déviations du sens moral et chrétien.

La deuxième partie de l'ouvrage, la plus remarquable à notre point de vue, s'adresse aux éducateurs et de façon plus spéciale encore concerne l'éducation de la femme de demain. Mgr Tissier est passé maître, on le sait, en ce sujet: si, en particulier, toutes nos jeunes filles étaient "ces jeunes filles bien élevées" dont l'Evêque trace l'idéal portrait, si la France de demain suivait la ligne de conduite tracée dans "le rôle intellectuel social des Elites," combien vite elle reprendrait la première place dans le concert des nations chrétiennes!

Dans la troisième partie, c'est la victoire qui plane radieuse, chassant loin d'elle tout sentiment de désespérance ou de découragement. "Le jour sacré de la victoire, le pays qui aime, faites le devoir," tout est à lire, à méditer, à mettre en pratique surtout. Qu'à l'exemple de Mgr de Châlons, chacun fasse sa tâche, et ce sera le salut assuré, le triomphe de la France.

"La France à l'oeuvre."

Le lieu commun du Français superficiel, merveilleux dans l'élan et la furie de l'offensive, incapable d'un effort tenace et durable, c'est nous qui l'avons forgé. Nos moralistes du théâtre, de la chaire, du livre et du journal (les journaux mêmes chez nous ont leurs moralistes) ont été trahis dans leur dessein de corriger, par le ridicule ou l'invective, les mœurs de leurs compatriotes. Du dehors, on a pris à la lettre leurs "caractères" et, de bonne foi ou non, l'on nous a sévèrement jugés sur leurs peintures ou leurs doléances. Bref, des oreilles complaisantes ont accepté, des voix inté-

ressées ont répandu la légende d'une France incurablement légère, perdue de vices, corruptrice ou du moins corrompue, source d'anarchie et de désordres, pour un peu le fléau du monde.

Voilà ce que c'est de pratiquer, par bravade ou par haine de l'hypocrisie, cette sorte de dénigrement qui affiche des défauts et des travers, de crainte de passer pour meilleurs que nous sommes. Et puis, nous connaissant mal, et plus prompts à agir que portés à nous raconter, comment aurions-nous bien montré la France à l'œuvre? La guerre et la nécessité de remettre au point des griefs accumulés contre nous comme des engins de combat, nous ont obligés, pour notre plus grand bien, à des examens de conscience dont doit profiter l'humilité vraie qui n'est autre chose que la vérité.

Ce qu'a fait la France depuis cinquante ans dans l'ordre religieux, moral, philosophique, social, littéraire, et partant ce qu'elle vaut dans ces divers domaines a été exposé dans un volume collectif composé par les soins du Comité catholique de propagande française à l'étranger, qui a pour titre: "*La vie catholique dans la France contemporaine*," et pour auteurs, Mgr Tissier, évêque de Châlons, MM. Etienne Lamy, de l'Académie française, et Henry Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, le R. P. de Grandmaison, Directeur des Etudes, M. l'abbé Michelet, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse, M. Fortunat Strowski, professeur à la Sorbonne, et Henri Cochin, ancien député du Nord.

Là, sont exposés, avec une impartialité parfois sévère, les faits et les idées qui résument l'action de notre pays, action religieuse, sociale, intellectuelle, artistique depuis la guerre de 1870 jusqu'à nos jours en ce qui regarde la vie catholique. Et c'était la meilleure, la bonne réponse à fournir aux inquiétudes ou aux malveillantes insinuations grâce auxquelles certains montraient la France comme un danger pour l'ordre établi et prétendait redouter quelque peu sa victoire.

Dans cet examen du passé, nous ne nous comparons à personne, nous bornant à raconter ce qui s'est fait chez nous, et Mgr Baudrillart, à qui l'Académie française vient d'ouvrir ses rangs, explique dans la préface de ce livre, pourquoi ce procédé d'exposition l'emporte sur la polémique, désormais sans objet, puisqu'à tous les reproches allégués contre nous, ample réponse a été donnée.

Il y a un peu plus de "comparaisons," mais aussi peu de polémiques directes, dans les "*Lettres aux neutres sur l'union sacrée*" que M. Georges Hoog a publiées pour relever au jour le jour les griefs de nos ennemis contre la France, pour montrer surtout, avec une sévérité qui a bien parfois son mérite, combien peu on nous connaît lorsqu'on manque de "confiance dans la sève française, dans sa nouvelle floraison sur le vieux sol arrosé de tant de sang généreux." Cet mots, que j'emprunte à la préface écrite pour ce livre par M. le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, un des actifs ouvriers de l'influence française résument l'impression de ces Lettres faites pour affermir la foi "dans la victoire de la Justice" et servir "la réputation de notre patrie."—EUGENE GRISELLE, Secrétaire général du C.C.P.F.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER
— ET —
MEDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier ;
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 35 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine : la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.
Neuvaine à S. Vincent Ferrier. 24 pages : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

MIEL

RUCHER DE
CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits " SODA "
Vente en GROS et au DETAIL
Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

Lisez nos annonces

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL. BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU Co".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE.
TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

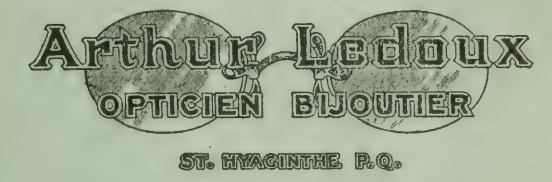

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année OCTOBRE 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S. —Qu'est-ce que la certitude morale ?

FRA DOMENICO, O. P. —Le bon emploi du temps

R. P. A.-M. RICHER, O. P. —La foi don de Dieu

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime
Lettre à un ami

XXX —Dans l'ordre

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau, Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Bissonnette, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Brosseau, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

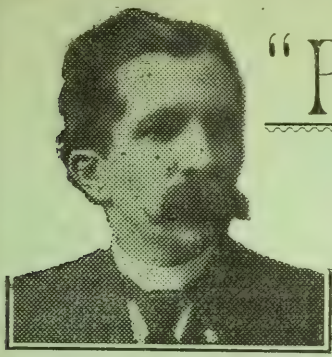

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : { 10 MOIS..... $95.00 / PAR MOIS... $10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE,

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

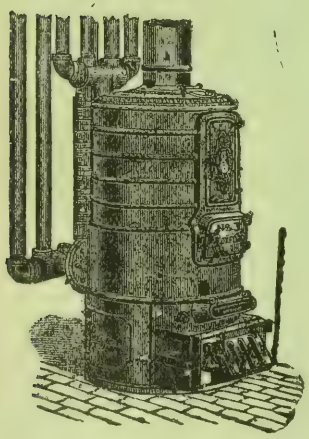

Tél Queen 1928

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

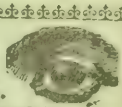

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Desespérés** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour **bien Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 10c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc. etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New-York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. D. SROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADER — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

QU'EST-CE QUE LA CERTITUDE MORALE ?

S'il suffisait, pour bien connaître une chose, de la rencontrer partout, et, pour ainsi dire, à chaque pas, de s'en servir sans cesse et d'en parler à chaque instant, rien ne serait assurément mieux connu que la certitude morale. La certitude morale est la certitude la plus commune, la certitude de tout le monde et de tous les jours. Il est en effet bien rare que nous ayons des choses que nous affirmons une certitude absolue et complète. Ordinairement nous nous contentons d'une certitude moindre, qui nous donne toutes les garanties suffisantes, qui ne laisse aucun doute dans notre esprit, qui est une certitude réelle et véritable, mais à laquelle il manque pourtant quelque chose pour que nous puissions nous dire absolument certains. Il n'y a que celui dont le jugement n'est pas droit ou dont les facultés sont dépourvues de l'équilibre qu'on trouve à la base du bon sens, qui exige partout une certitude parfaite la plupart du temps impossible à obtenir. Neuf fois sur dix, pour ne pas dire davantage, quand nous nous disons certains de quelque chose, c'est cette certitude d'ordre inférieur que nous avons en vue. Tout le monde est d'accord, pensons-nous, pour la désigner sous le nom de certitude morale. En tous cas, quand je dis que je suis moralement certain de quelque chose, tout le monde comprend ce que je veux dire, et tout le monde le comprend de la même manière. C'est-à-dire que personne ne confondra jamais cette certitude avec une certitude absolue ou encore avec une simple opinion.

Si rien n'est plus universellement ni mieux connu dans la pratique que la certitude morale, rien ne parait l'être moins lorsqu'on interroge les philosophes et qu'on leur demande de dire avec précision ce en quoi elle consiste, à en juger du moins par la divergence et l'insuffisance de leurs réponses. Ce n'est pas à dire qu'ils ne sachent pas parler comme tout le monde, et emploient un langage différent quand

ils veulent désigner l'état d'esprit dont il est ici question. C'est David Hume, je crois, qui a écrit que les philosophes, quand il leur arrive d'oublier leurs systèmes, ne pensent pas si différemment des autres.[1] Mais leur embarras et leur désaccord commencent quand on leur demande non-seulement de désigner la certitude morale et d'en donner un exemple, ou simplement de la décrire, mais d'en donner la formule scientifique, ou en d'autres termes de la définir. Car autre chose est de décrire et autre chose de définir. Tout le monde sait bien ce que c'est que l'air que nous respirons et peut le décrire en quelque manière, combien y en a-t-il qui peuvent le définir? Il paraît en être ainsi de la certitude morale. Tout le monde la connaît assez pour la désigner, quelques-uns peuvent la décrire convenablement, très peu semblent capables de la définir.

Qu'est-ce à dire? Comment se fait-il qu'une chose que je connais assez pour la distinguer sans hésitation de tout ce qui n'est pas elle, et que je puisse, par conséquent, cent fois par jour, sans avoir besoin de réfléchir, dire: je ne suis pas absolument certain de ceci ou de cela, mais j'en suis moralement certain, comment se fait-il que cette chose soit si difficile à définir? La certitude morale rentre-t-elle dans la catégorie de ces notions dont parle Pascal, dont "la nature nous a elle-même donné sans paroles, une intelligence plus nette que celle que l'art nous acquiert par nos explications!"[2] Est-elle une de ces notions premières qu'il est "inutile et même ridicule" d'essayer de définir, parce que tout le monde comprend ce qu'on veut dire et que "l'éclaircissement qu'on en voudrait faire apporterait plus d'obscurité que d'instruction!"[3]

Nous ne le pensons pas, et nous croyons au contraire qu'il est relativement facile de trouver par l'analyse, pour peu qu'on veuille se donner la peine de la faire avec soin, ce que la certitude morale a de commun avec les autres états de notre intelligence par rapport à son objet, et ce qu'elle a en propre, ce qui la caractérise et ne convient qu'à elle, et par conséquent ce qui fait qu'elle est la certitude morale et

1. Il a dit cela de son propre scepticisme.
2. Pascal, *Opuscules. De l'esprit géométrique*, éd. Brunschwigg, p. 169
3. Ibid., p. 168

pas autre chose. Or c'est précisément cela qu'on appelle définir. Il ne devrait pas être permis à un professeur, obligé, par exemple, de démontrer à ses élèves que la certitude morale des raisons de croire est le minimun qu'on puisse et qu'on doive exiger pour que l'acte d'adhésion à la foi chrétienne, l'acte de foi, soit raisonnable et obligatoire, il ne devrait pas lui être permis, dis-je, de se contenter de la définir, comme on le fait trop souvent : la certitude morale, c'est la certitude que donnent certaines vérités, les vérités morales, par exemple. Car enfin la définir ainsi, c'est la définir par ce qu'on cherche à savoir, c'est la définir par elle-même, c'est-à-dire ne pas la définir du tout.

L'auteur de cet article, s'est efforcé, depuis six ans qu'il enseigne le traité dogmatique de la Foi, de ne pas tomber dans ce défaut. Et c'est pour justifier la définition qu'il donnait à ses élèves qu'il a été amené à faire les recherches dont on trouvera ici le résultat.

En matière de définitions, le premier écueil à éviter est celui de la définition arbitraire. Le procédé consiste à prendre un mot qui est du domaine public, c'est-à-dire dont tout le monde se sert pour désigner une même chose, et à lui attribuer un sens particulier. Rien n'est plus facile alors que de le définir, et il est évident que la définition qu'on en donne est irréprochable. Mais elle est arbitraire. Il y a là deux abus : un abus du langage, car, quand tout le monde s'accorde pour désigner une même chose par un mot, c'est un abus que de se servir de ce mot pour lui faire dire autre chose ; et un abus de la confiance mutuelle, puisqu'on s'expose à tromper ceux qui ignorent le sens spécial qu'on donne à ce mot. Ce n'est donc pas une définition arbitraire ou à priori de la certitude morale que nous entendons donner, mais une définition objective, c'est-à-dire que nous voulons définir le plus exactement et le plus rigoureusement possible l'état d'intelligence que tout le monde désigne quand on dit qu'on est moralement certain.

Il est d'abord très clair que, dans la pensée de tout le monde, la certitude morale est une assurance, une conviction sans aucun doute véritable. Le doute et la certitude sont deux choses qui s'excluent mutuellement de toute nécessité. Quand on doute, on n'est pas certain. Et on commence d'être certain à l'instant même où on cesse de douter. Le

doute est en effet une crainte actuelle de l'esprit dont on ne peut se débarrasser, une crainte irrésistible que le contraire de ce qu'on incline à admettre ne soit vrai, et, par conséquent, qu'on ne soit dans l'erreur. Personne ne se dit et même ne peut sincèrement se dire certain, quand il a cette crainte à un degré quelconque. Mais dès lors qu'on voit clairement qu'il n'y a aucune crainte que le contraire ne soit vrai, on est et on se dit certain. Voilà donc un premier point acquis. Quand on se dit moralement certain, puisqu'on a conscience d'être certain, on veut donc dire qu'on a une assurance qui exclut tout doute réel et véritable. La certitude morale est donc d'abord une conviction de l'esprit qui exclut toute crainte que le contraire ne soit vrai. Cette définition convient à toute certitude. Ce n'est pas autre chose que celle de la certitude en général. C'est l'élément de la définition qu'on appelle en scolastique, le genre. La certitude morale rentre en effet dans le genre certitude. Rien d'étonnant à cela puisque tout le monde l'appelle certitude. On l'a cependant nié. Nous ne l'ignorons pas et nous aurons plus tard à démontrer la justesse du terme populaire.

Il reste maintenant à déterminer ce qu'on appelle, en terme d'école, la différence spécifique, ce que la certitude morale a en propre, ce qui la distingue des autres états de notre esprit contenus dans le même genre certitude. Pour faire jaillir cette différence, il suffit de comparer la certitude morale avec d'autres espèces de certitude. Si je compare la certitude morale, par exemple, avec la certitude à laquelle on pense quand on se dit absolument certain, je vois très nettement qu'elle en diffère en ceci, que, dans ce dernier cas, on a l'intime conviction que le contraire ne peut être vrai, qu'il est impossible qu'il le soit, étant donné les preuves qu'on a, tandis que la certitude morale ne permet pas d'être aussi affirmatif. Car quand on est moralement certain, on est bien convaincu que le contraire n'est pas vrai, étant donné les preuves qu'on a, et on n'a pas la moindre crainte à ce sujet, autrement on ne serait pas certain ; mais on n'irait pas jusqu'à dire que le contraire est absolument impossible. C'est précisément parce qu'on sait qu'à la rigueur le contraire pourrait être possible, quoiqu'on ait la pleine conviction qu'il ne l'est pas, qu'on se dit simplement moralement certain et non pas absolument certain.

Ces constatations faites, la certitude morale se définit d'elle-même. C'est une conviction de l'esprit telle qu'on n'a aucune crainte que le contraire ne soit vrai, tout en sachant qu'il reste théoriquement possible. [1]

Cette simple et lumineuse définition, qu'il est à la portée de chacun de vérifier par l'expérience intime et par l'observation de ce qu'il éprouve, n'a pas besoin d'autre recommandation que sa clarté elle-même. Cependant nous avons l'intention d'y revenir plus tard et de la justifier par le menu de manière à satisfaire les plus rigoureuses exigences, Nous décrirons alors l'ingénieux procédé psychologique par lequel, en dépit de la connaissance d'une possibilité théorique du contraire, nous arrivons à une véritable certitude.

Mais il nous faut auparavant répondre à une objection. Cette définition a en effet le tort de ne pas se trouver dans tous les manuels. N'est-il pas téméraire de proposer une définition que tous les manuels ne répètent pas depuis Aristote ? Et n'est-ce pas le moment de rappeler la mémorable parole de saint Augustin contre les Pélagiens : Ce que vous dites est extraordinaire, ce que vous dites est nouveau, ce que vous dites est faux. [2] Il ne manquera jamais de gens pour taxer de témérité tout ce qui dérange leurs habitudes. Il faut les laisser dire. Si cette définition si simple et si claire, et apparemment si juste, n'a pas encore été proposée, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle ne doive pas remplacer celle dont se contentent ordinairement nos manuels. Cela prouve simplement que nous avons des yeux de hibou pour les choses les plus évidentes de la nature, comme dit Aristote. [3] La lumière de la vérité nous aveugle. Nous pouvons nous laisser tromper par d'obscurs fantômes et passer cent fois à côté de la vérité sans la voir. Au reste, nous ne voudrions pas laisser croire que la définition de la certitude morale que nous venons de donner est entièrement nouvelle et qu'il a fallu attendre jusqu'au vingtième siècle pour

---

1. Nous donnerons aussi cette dénition en latin, afin de rendre plus facile la comparaison avec celle des manuels, ordinairement écrits en latin : *Certitudo moralis est actus vel habitus quo intellectus firmiter adhaeret (seu adhaesio firma intellectus) alicui objecto sine formidine contrarii, sed cum cognitione ejusdem possibilitatis speculativae.*

2. Aug., *contra Julianum*, 3, 9.

3. Arist., *Met.*, 2. 1

découvrir une chose aussi simple. C'est pourquoi nous allons passer en revue toutes les définitions qu'on a successivement proposées, en commençant par celle de nos manuels et des auteurs modernes, pour remonter jusqu'à celles qu'en donnaient les plus anciens philosophes qui l'aient étudiée. Nous verrons qu'on ne s'accorde guère et que la plupart des définitions tournent autour de la difficulté sans l'attaquer de front. Nous ferons aussi cette intéressante constatation que ceux qui l'ont les premiers distinguée et analysée la définissaient mieux que nous et que ce que nous croyons découvrir au vingtième siècle était déjà assez connu au dix-septième.

Il n'existe pas encore à ma connaissance pour la philosophie d'*Histoire des dogmes*, c'est-à-dire un exposé du progrès des doctrines philosophiques que nous pouvons considérer comme acquises à l'esprit humain. Les histoires de la philosophie ne sont en général qu'un exposé des systèmes philosophiques, une *Histoire des hérésies*. Peut-être n'est-il pas possible de faire autre chose. Il n'en résulte pas moins que celui qui veut étudier l'évolution de la pensée humaine ou des opinions des philosophes sur un point donné de nos connaissances philosophiques est presque entièrement laissé à ses propres forces. Cela expliquera ce que l'inventaire que nous allons entreprendre pourrait avoir d'incomplet ou même d'inexact.

Si la chose que nous désignons sous le nom de certitude morale est aussi ancienne que l'homme, le nom lui-même est d'origine relativement récente. Ni Platon, ni Aristote ne nous ont laissé de définition de la certitude morale. Ils ne paraissent pas l'avoir distinguée de la certitude ordinaire ou de la probabilité. En cela ils étaient conséquents avec eux-mêmes. Ils se placent exclusivement au point de vue objectif, et la certitude morale est essentiellement un état subjectif. Saint Thomas et les grands scolastiques du treizième siècle suivent pas à pas le "Philosophe," et on ne trouve chez eux ni le nom ni la notion de la certitude morale. Saint Thomas cependant, dans la *Prima Secundae* (p. 112, a. 5), se demandant si on peut avoir la certitude d'être en grâce avec Dieu, parle d'une certitude conjecturale, qui mettra ses commentateurs sur la voie de la découverte de la certitude morale.

A qui revient l'honneur d'avoir le premier parlé de la certitude morale? Nous venons de voir que le nom était inconnu au treizième siècle. Le cardinal De Lugo, au commencement du dix-septième siècle, croyait que le nom de certitude morale avait été emprunté aux juristes. Je n'ai pu vérifier cette affirmation, mais la chose paraît bien plausible. Car s'il est un endroit où on est ordinairement obligé de se contenter d'une certitude morale, c'est assurément dans le royaume de la chicane, où le conflit des preuves et des textes force la plupart du temps le juge à se contenter d'un minimum de certitude pour prononcer la sentence. Les juristes auraient été ainsi amenés à déterminer ce minimum de certitude et à lui donner un nom. Ils l'auraient appelé certitude humaine ou morale. Et c'est au droit que philosophes et théologiens l'auraient plus tard emprunté.

Quoi qu'il en soit, c'est vers le commencement du quinzième siècle, dans les écrits d'un de ces savants du Moyen-Age, à la fois juristes, théologiens, philosophes, et politiques, le célèbre chancelier de l'Université de Paris, Gerson (1363-1429), le Docteur très chrétien, que je rencontre le nom de certitude morale pour la première fois. S'il n'a pas été le premier à faire usage de ce terme, il ne l'a pas emprunté à une terminologie communément adoptée, car il le propose d'une manière dubitative. C'est dans un traité de la *Préparation à la Messe* qu'il est amené à se demander s'il est nécessaire pour célébrer la sainte Messe d'avoir la certitude absolue qu'on n'est pas en état de péché. Il répond fort justement d'ailleurs que cette certitude impossible à obtenir n'est pas nécessaire, et qu'une certitude moindre "qu'on peut appeler, dit-il, certitude morale ou civile, et qui comporte une certaine hésitation de l'âme, *quamdam vacillationem animi*," est suffisante.[1] Ailleurs, dans un petit traité des *Contrats*, il fait allusion au même cas, et appelle cette fois cette certitude "une certitude probable."[2] A cette époque, le nom de certitude morale n'est donc pas encore bien fixé et communément employé, et on en conclura que c'est à peu près vers ce temps-là qu'on a commencé à désigner ainsi la certitude imparfaite.

---

1. Gersonii op., Parisiis, 1606, t. 1, pp. 469-470
2. Gers. op., Parisiis, 1606, t. 1, p. 409

A notre époque, on définit généralement la certitude morale "l'adhésion ferme de l'esprit à un objet connaissable, fondée sur les mœurs universelles et constantes des hommes." C'est ainsi que la définit Lortie dans le manuel qui est entre les mains de tous les élèves de philosophie de nos collèges.[1]

Zigliara, dont la *Summa Philosophica* a joui et jouit encore d'une célébrité si méritée, et dans laquelle la plupart de ceux qui n'appartiennent pas à la génération immédiate ont appris leurs premières notions philosophiques, a eu le mérite de bien mettre en relief cette vérité que la certitude est un état essentiellement subjctif, et il l'a excellemment définie. Il est regrettable qu'il n'ait pas poussé plus loin son analyse dans la même direction. Mais après avoir remarqué avec justesse que la certitude est en soi subjective, quand il en vient à définir les espèces de certitude, il oublie entièrement cette importante remarque et se borne à distinguer dans l'objet trois espèces auxquelles correspondent, dit-il, trois espèces de certitude dans le sujet: les vérités métaphysiques, les vérités physiques, les vérités morales, soit les vérités fondées sur la nature même de nos idées, sur les lois de la nature physique ou sur les mœurs des hommes.[2] Cela est très vrai, mais, pour le dire en passant, cela ne nous dit pas en quoi l'état subjectif produit par les vérités d'ordre métaphysique se distingue de l'état subjectif produit par les vérités fondées simplement sur les mœurs des hommes. Et pourtant il ne saurait y avoir de définition de la certitude morale sans cela.

Telle est néanmoins la définition dont se contentent la plupart des philosophes modernes, ainsi que des théologiens qui ont eu l'occasion de définir la certitude morale, en faisant exception toutefois pour ceux qui ont été forcés d'étudier d'un peu plus près la certitude des motifs de l'acte de foi. C'est celle qu'adopte le Père Hugon, O.P. Il distingue d'abord deux espèces de certitudes morales. "Au sens strict, dit-il, la certitude morale est un assentiment, qui, bien que fondé sur les lois qui gouvernent les mœurs des hommes,

1. Lortie, *Elementa philosophiae christianae*, Quebec, 1909, t. 1, p. 176.

2. Zigliara, *Summa philosophica*, *Dialectica*, l. 3, chap. 4, art. 1, 3 et 4

exclut néanmoins toute crainte d'erreur. Au sens large, c'est une très grande probabilité, qui n'exclut pas à la vérité tout péril d'erreur, mais qui suffit pour agir prudemment." [1] C'est aussi celle du Père De Maria, S,J., dont tant de prêtres canadiens sont allés entendre à l'université Grégorienne à Rome, les doctes et lucides leçons de philosophie scolastique, données avec un feu tout napolitain que les années ne parvinrent jamais à éteindre. "Ce qui détermine intrinsèquement l'intelligence, écrit-il, à donner un assentiment inébranlable à quelque vérité, c'est la perception du lien nécessaire qui unit les termes d'une proposition." Notons en passant que le Père fait ici une petite confusion dans les termes. Notre perception de la nécessité d'une vérité n'est pas la cause mais simplement la condition *sine qua non* de l'assentiment. C'est le lien nécessaire qui est lui-même la cause de l'assentiment. Admettre le contraire serait miner par la base l'objectivité de nos connaissances. Il ajoute ensuite: "Cette connexion, connue par la lumière de l'intelligence, est fondée. . . tantôt sur les lois morales, c'est-à-dire les lois qui régissent les mœurs des hommes, particulièrement lorsqu'ils affirment quelque chose. Dans ce dernier cas, la certitude est morale." [2]

Citons encore quelques exemples, tirés des auteurs contemporains, afin de bien faire voir l'uniformité à peu près complète des définitions dont se contentent les philosophes scolastiques. Lorenzelli, ancien professeur à la Propagande, mort récemment cardinal, la définit: "La fermeté de l'adhésion intellectuelle causée par la manière d'agir des hommes doués d'intelligence et de liberté." [3] Farges et Barbedette, dont le manuel est adopté dans un grand nombre de séminaires de philosophie en France, se servent à peu près des mêmes termes: "La certitude morale est celle qui s'appuie sur la constance des mœurs humaines". . . Plus loin: "Pour briller dans l'esprit, elle réclame des conditions morales, telles que la rectitude de la volonté, l'élévation de

---

1. Hugon, O.P., *Cursus philosophiae thomisticae*. Paris, 1904, t. 1, p. 260

2. De Maria, S.J., *Philosophia peripatetico-philosophica*, ed. 3, Romæ, 1904, t. 1, p. 194.

3. Lorenzelli, *Philosophia theoretica aristotelica*, Romæ, 7896, t. 1, p. 109.

l'âme, la pureté du cœur, l'apaisement des passions." Et ailleurs: "Y a-t-il une évidence morale? Oui, dans les vérités pratiques, les questions historiques, les œuvres d'autorité et nous lui assignerons pour caractère d'une part la présence de raisons positives propres à convaincre l'esprit, et d'autre part l'exclusion de tout fondement à un doute raisonnable par rapport à la vérité morale qu'elle met en lumière." [1] Mgr Elie Blanc résume dans son *Dictionnaire de Philosophie* la doctrine commune: "La certitude peut être métaphysique ou morale selon, que le jugement certain est fondé sur les lois absolues ou sur des lois physiques ou sur des lois morales. Nous sommes métaphysiquement certains que le tout est plus grand que sa partie; nous sommes physiquement certains que le soleil se lèvera demain; nous sommes moralement certains de n'être pas trahis par notre meilleur ami." [2] Citons encore, en remontant un peu plus haut dans le dernier siècle; Tongiogi: "Toute certitude est contenue dans la nécessité de la proposition, soit dans l'impossibilité du contraire. Si cette impossibilité est morale, la certitude est morale. L'impossibilité morale est celle que supposent les mœurs constantes et universelles des hommes"; [3] Liberatore: "La certitude est appelée morale quand soit la fermeté de l'adhésion, soit l'aptitude à la produire est fondée sur le témoignage et les lois qui gouvernent les mœurs des hommes"; [4] Sanseverino: "Il y a certitude morale lorsque l'assentiment de l'esprit est fondé sur le témoignage et partant sur les lois qui gouvernent les volontés humaines." [5]

Avant de clore cette énumération déjà longue, il faut jeter un coup d'œil sur les ouvrages des universitaires chrétiens français et des principaux représentants des différentes écoles. Il n'y a absolument rien à tirer du gros livre de

---

1. Farges et Barbedette, *Cours de philosophie scolastique*, 3e éd., Paris, 1904, t. 1, pp. 181, 182, 192. Pour voir ce qu'il y a de peu juste dans toutes ces explications, il suffi de les mettre en regard de l'exemple le plus simple: Je suis moralement certain que Paul est chez lui.
2. Blanc, *Dictionnaire de Philosophie*, Paris 1906, art. Certitude.
3. Tongiorgi, *Institutiones philosophicae*, 4 éd., Bruxelles, 1868, t. 1, p. 258.
4. Liberatore, *Institutiones philosophicae*, Romæ, 1864, t. 1, p. 104.
5. Sanseverino, *Eléments de philosophie chrétienne*, Avignon, 1876, trad. A. C., t. 1, p. 688.

Ollé-Laprune sur la *Certitude morale.*[1] L'auteur est assurément animé des meilleurs intentions, et il peut se faire que son livre, qui a d'ailleurs des qualités incontestables de style, ait pu exercer une heureuse influence dans des milieux peu exigeants au point de vue de la précision philosophique, mais sa théorie exige les plus graves réserves. Il appelle certitude morale toute certitude qui a pour obpet des vérités morales, et d'autre part il appelle vérités morales toutes vérités se rapportant de quelque manière à la vie morale. D'où il suit que nous sommes moralement certains de l'existence de Dieu, de la spiritualité de l'âme, et ainsi de suite. Un petit coup d'œil jeté sur le plus modeste manuel de philosophie scolastique, au chapitre de la spécification des sciences et de leur subordination, lui aurait fait éviter ces naïves et dangereuses confusions. Il ne faudra pas non plus s'étonner de rencontrer des phrases comme celle-ci chez un autre écrivain brillant, âme généreuse, éprise de vérité et de beauté, mais manquant aussi de saine formation philosophique: "Si l'on a en soi la vie morale ou religieuse, on a cette absolue certitude qui est la certitude morale, parce qu'elle est la beauté morale."[2] Ceci a bien l'air d'être du galimatias.

Le problème de la connaissance a été tout particulièrement bien étudié par les ontologistes. Leur système repose sur une équivoque que seul l'esprit de système a pu les empêcher d'apercevoir. Mais un des représentant de cette école au moins, l'abbé Ubaghs, a eu le mérite à notre sens de bien saisir le caractère de la certitude morale. Il distingue deux espèces de certitudes, la certitude absolue et la certitude morale. "La certitude absolue, dit-il, est celle par laquelle nous adhérons d'une manière tout à fait nécessaire à une vérité connue. La certitude morale est celle à laquelle nous adhérons à une vérité d'une manière prudente, mais non par une inéluctable nécessité."[3] Puis il rejette la division ordinaire en certitude métaphysique, physique et morale. Nous verrons qu'il y a beaucoup à retenir dans ces observations.

Pour Descartes, qui ne veut se laisser guider que par l'évidence des choses que nous concevons fort clairement et

1. Ollé-Laprune, *De la certitude morale*, Paris, 1880.
2. Gratry, *La crise de la foi*, Paris, 1863, p. 7.
3. Ubaghs, *Précis de logique*, Louvain, 1842, p. 185.

fort distinctement," il est "clair" qu'il ne saurait y avoir de certitude morale proprement dite. Ce qu'on appelle communément du nom de certitude morale n'est autre chose qu'une grande probabilité qui ne mérite le nom de certitude que par un usage abusif. "La première certitude est appelée morale, c'est-à-dire suffisante pour régler nos mœurs, ou aussi grande que celle des choses dont nous n'avons pas coutume de douter touchant la conduite de la vie, bien que nous sachions qu'il peut se faire, absolument parlant, qu'elles soient fausses. Ainsi, ceux qui n'ont jamais été à Rome ne doutent point que ce ne soit une ville en Italie, bien qu'il se pourrait faire que ceux desquels ils l'ont appris les eussent trompés." [1]

Les philosophes rationalistes modernes n'admettent pas de degrés dans la certitude. "La certitude est une affirmation absolue de la vérité à laquelle l'entendement adhère. Or, une affirmation absolue ne saurait l'être plus ou moins." [2] Aussi bien semble-t-il que c'est dans cet esprit que le *Dictionnaire de l'Académie Française* définit la certitude morale celle qui est "fondée sur de fortes probabilités, telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie."

Un des écrivains les plus remarquables de l'école rationaliste s'est employé à le démontrer avec l'éloquence et la limpidité de style qui le caractérise. Toute la page est à citer, parce qu'elle met en relief une difficulté qui arrête d'excellents esprits et sur laquelle nous devrons forcément revenir. Après avoir fait observer que la certitude et la probabilité sont deux états de l'esprit et non deux modes de la réalité, ce qui est très exact, il écrit: "Examinons d'abord ces deux

---

1. Descartes, *Principes de la philosophie*, 4 part., no 205. La définition qu'il donne de la certitude morale serait assez juste s'il ne la confondait avec la probabilité. L'exemple qu'il apporte est franchement mauvais. Peut-il se faire absolument parlant que tous les hommes se trompent et me trompent quand ils m'affirment que Rome existe? — Voici les définitions de quelques cartésiens: "La certitude que nous avons de la vérité des choses que nous ne savons que par le rapport des autres est nommée certitude morale, parce qu'elles est fondée sur la foi que méritent ceux qui les racontent." (Euler, *Lettres à une princesse d'Allemagne*, let. 51). "Les témoignages d'autorité humaine universelle dont le plus haut degré du genre de certitude qu'on appelle communément certitude morale." (Buffier, *Traité des premières vérités*, Paris, 1843, p. 85).

2. Franck, *Dictionnaire des sciences philosophique*, Paris, 1875, art. "Certitude."

états de l'esprit dans leur différence. Cette différence est constituée toute entière par cette circonstance que la certitude est l'état de l'esprit qui absolument ne doute pas, et la probabilité, l'état de l'esprit qui doute plus ou moins.

Il résulte de cette définition que la certitude n'a point de degrés, et que la probabilité a un nombre infini de degrés.

Quelquefois la probabilité est si grande qu'elle équivaut presque à la certitude; cependant, cette équation ne peut jamais être complète, puisque par définition, l'esprit ne conçoit aucun doute sur les choses qu'il juge certaines, et en conçoit toujours quelqu'un sur les choses qu'il juge probables. Seulement, lorsque la chose est de peu d'importance, et le doute extrêmement léger, la conscience ne discerne pas avec clarté la différence de la probabilité et de la certitude; mais que l'on augmente l'importance de la chose dont il s'agit, sans rien ajouter aux motifs d'inquiétude, et la différence des deux états d'esprit deviendra aussitôt manifeste. Par exemple, dans un million de boules blanches, il s'est glissé une seule boule noire; j'affirme sans hésiter qu'en puisant une boule au hasard, j'amènerai une boule blanche, et je sens mon esprit parfaitement tranquille en faisant cette épreuve. Cependant n'est-il pas vrai que si, en vertu d'une loi, celui qui amènerait l'unique boule noire courait risque d'être condamné à mort, cette unique chance, opposée à un million de chances favorables, me remplirait d'épouvante ?

Il y a entre la certitude et la probabilité la même différence qu'entre un nombre entier et une fraction.

Quoique la certitude consiste expressément et uniquement dans la croyance non accompagnée de doute, et que, par conséquent, toute certitude soit une certitude au même titre, et toutes les certitudes égales, on distingue différentes sortes de certitudes en se fondant sur leur origine ou sur les circonstances qui les accompagnent. La certitude morale (opposée à la certitude mathématique), quoique moins bien établie, ne fait pourtant naître aucun doute." [1]

Résumons les résultats de cette enquête faite dans tous les camps des philosophes. Ceux qui ne se réclament pas de la scolastique nient en général qu'il puisse y avoir des degrés dans la certitude. Ils confondent la certitude morale

1. Jules Simon, *Manuel de philosophie*, 5e éd., Paris, 1867, p. 210.

avec une très grande probabilité. La plupart des scolastiques admettent l'existence d'une certitude véritable distincte de la probabilité et pourtant inférieure à la parfaite certitude. Ils distinguent communément trois espèces de certitudes: la certitude métaphysique, la certitude physique et la certitude morale. La certitude morale est une certitude véritable distincte de la certitude pratique, que quelques-uns ont aussi appelée la certitude probable. Ils s'accordent pour aller chercher dans l'objet la raison de la différence spécifique, et aboutissent à la définition suivante: La certitude morale est celle que nous donnent le témoignage, la manière d'agir des hommes, etc. Avant de critiquer ces conclusions, il convient d'interroger les théologiens. Nous le ferons dans un prochain article.

HENRI JEANNOTTE, p.s.s.

POUR LES JEUNES

LE BON EMPLOI DU TEMPS

Sur le mur d'un vieux château anglais, un voyageur a déchiffré ces mots à demi-rongés par les ans: "Perdu quelque part, entre le lever et le coucher du soleil, deux heures dorées, ornées chacune de soixante petits diamants. Aucune récompense n'est offerte, car elles sont perdues pour jamais." N'est-ce pas une manière très originale de rappeler la valeur du temps?

Le temps, cette "étoffe dont la vie est faite," est infiniment précieux pour celui qui veut consacrer chaque jour quelques moments à son perfectionnement intellectuel. Pour lui, c'est plus que de l'argent, s'il en fait bon usage: c'est la culture, l'amélioration de soi-même, la formation du caractère; c'est peut-être le plus grand de tous ses talents; c'est au moins un des meilleurs éléments du succès.

Et cependant combien le gaspillent! Combien le dépensent en futilités, en curiosités vaines, en conversations inutiles, parfois peu charitables, peut-être en lectures frivoles. Ce qui ne les empêche pas de faire des jérémiades sur la rapidité du temps et la brièveté des heures. On dirait que ce sont eux qui ont dicté au poète ces vers:

Quelquefois tu t'es plaint qu'il te manquait des heures.
Mais alors fuyais-tu le monde et tous ses leurres
Pour écouter en paix les voix intérieures? [1]

Nous tous, qui désirons profiter des instants précieux que Dieu nous donne, n'agissons pas ainsi. Soyons avares de nos minutes, recueillons avec respect les moindres parcelles de notre temps. Rappelons-nous qu'une heure soustraite chaque jour à l'indolence, à la dissipation, à la frivolité, peut rendre un homme capable de faire de grandes choses. Glastone disait: "Croyez-moi quand je vous dis que l'économie du temps vous paiera plus tard avec un profit au-dessus de vos plus brillants rêves, et que sa perte diminuera votre stature intellectuelle et morale au-dessous de vos calculs les plus sombres." Sous une forme ou sous une autre, nous avons tous entendu la même idée: "Soyons avare du temps, dit Letourneur; ne donnons aucun de nos moments sans en recevoir la valeur; ne laissons sortir les heures de nos mains qu'avec épargne, avec fruit; ne souffrons pas qu'un de nos jours s'écoule sans avoir grossi le trésor de nos connaissances." A quoi bon multiplier les citations? Personne n'ignore d'ailleurs qu'il faudra rendre compte de l'emploi de son temps. Le colonel Pâqueron écrivait: "Ce temps ne me paraîtra qu'un éclair. Hâtons-nous donc de le bien employer: c'est de cet emploi décisif que dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. Que dois-je faire pour le bien mettre à profit? M'instruire de plus en plus de mes devoirs et m'appliquer à les bien remplir: voilà toute la réalité sérieuse de la vie. Il y a peu de mots dans ce précepte, mais que sa portée est large, et que cela va loin dans les conséquences!" [1] Sur un cadran solaire, à Oxford, sont écrits ces mots: "*Pe-*

1. Auguste Dorchain.
1. *Sa vie*, par Mgr Saivet, p. 79.

riunt et imputantur: les heures s'en vont et nous en rendrons compte." Je connais un jeune homme qui a pris ces paroles pour devise, et la somme de travail qu'il accomplit est vraiment étonnante.

Celui qui perd son temps se prépare une source d'amers regrets. Quelle tristesse de se dire: "Si j'avais voulu, j'aurais pu être... j'aurais pu faire... et parce que je n'ai pas su vouloir, je suis demeuré le figuier stérile." La reine Elizabeth d'Angleterre s'écriait sur son lit de mort: "Donnez-moi quelques minutes de plus et je vous donnerai des millions." Mais c'était trop tard. A. Dumas fils a eu bien raison d'écrire: "Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger."

* * *

Employer intelligemment son temps, voilà le secret de tous les hommes qui sont arrivés à quelque notoriété. C'est en économisant leurs minutes avec un soin jaloux qu'ils ont accompli de grandes œuvres ou laissé des travaux de génie. Il est même très rare qu'un travail littéraire ou scientifique d'un mérite supérieur ait été fait par des hommes disposant de nombreux loisirs. Beaucoup d'écrivains ou de savants ne consacraient à leurs travaux favoris que les rares minutes qu'ils pouvaient dérober à des occupations absorbantes. Ils considéraient le temps comme une terre fertile dont aucun coin ne doit être perdu pour la culture. Leurs exemples sont classiques; mais il ne sera pas inutile d'en rappeler ici quelques-uns.

Qui fut plus accablé d'affaires que les Pères de l'Eglise: administration de vastes diocèses, prédications, voyages; que de volumes cependant n'ont-ils pas trouvé le temps d'écrire! Durant ses trente-cinq ans d'épiscopat, saint Augustin n'a pas écrit moins de neuf volumes in-folio.

D'Aguesseau s'apercevant que sa femme était tous les jours en retard de dix ou quinze minutes pour le dîner, résolut d'employer ce temps à la composition d'un livre. Après quinze ans de persévérance, et en n'employant que ces quelques minutes, l'ouvrage fut publié. Il formait trois volumes in-quarto et eut trois éditions du vivant de son auteur. Mme de Genlis ayant également à attendre chaque jour, pendant quinze ou vingt minutes, Mme de Chartres, utilisa ce temps

à la composition d'un recueil de poèmes des meilleurs écrivains.

Joseph de Maistre utilisait parcimonieusement les loisirs que lui laissait "l'ineffable diplomatie." C'est ce qui nous a valu ses immortels ouvrages, et il avait raison de montrer avec orgueil les "énormes volumes" où il avait amassé pendant trente ans les notes de ses incessantes lectures.

Quel homme a été plus occupé que dom Bosco? Et cependant, cet apôtre de la jeunesse, ce père des orphelins, ce fondateur de congrégation a trouvé le temps d'écrire une centaine de volumes.

M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, malgré le travail écrasant qu'exigeait l'administration d'une si vaste paroisse, écrivit de beaux livres, entre autres une *Vie de saint François de Sales,* les *Pèlerinages français de la Sainte Vierge* et des *Méditations.* Il préparait ses sermons avec le plus grand soin, et ses paroissiens émerveillés disaient: "Monsieur le curé a, tous les dimanches, quelque chose de nouveau à nous dire." Son secret consistait à ne perdre aucune minute; le manuscrit commencé l'attendait tout ouvert sur son bureau, à côté des notes recueillies, et en s'asseyant, il pouvait continuer immédiatement le travail cent fois interrompu dans la journée.

Je pourrais citer d'autres exemples; mais à quoi bon? Tous les hommes qui ont voulu réaliser un noble idéal ont agi de la même manière. Ils ont été des avares de leur temps, et ils se sont particulièrement méfiés de certains défauts qui cherchent, comme des voleurs de grands chemins, à leur ravir ce trésor précieux.

* * *

Signaler à votre vigilance ces défauts, c'est vous mettre en garde contre eux.

Tout d'abord, il faut signaler l'*indolence* et la *paresse.* L'indolence vous dira que rien ne presse, qu'on peut remettre à plus tard, à demain. Ecoutez Sully-Prudhomme:

"Demain! j'irai demain voir ce pauvre chez lui.
"Demain! je reprendrai ce livre ouvert à peine.
"Demain! je te dirai, mon âme, où je te mène.
"Demain! je serai juste et fort... Pas aujourd'hui."

Mais, dit le sage, demain viendra-t-il? Demain, c'est le grand ennemi d'aujourd'hui; c'est lui qui paralyse nos forces et nous réduit à l'impuissance en favorisant chez nous l'inaction. "Ne rien ajourner, dit Laboulaye, c'est le secret par excellence pour qui sait le prix du temps. Quand on remet au lendemain, on ne pense pas que chaque jour et chaque heure apportent une nouvelle besogne." Chacun peut l'avoir appris à ses dépens; on ne fait bien que ce qui doit être fait aujourd'hui. Savez-vous si demain sera à vous; le temps et les circonstances seront changés peut-être; vous aurez de nouveaux devoirs à remplir, et vous ne pourrez donner à la tâche laissée en retard qu'une faible attention. Rien de plus ennuyeux que de faire un travail qui aurait déjà dû être fait; il s'en dégage quelque chose comme un reproche de négligence qui diminue l'énergie et cet état d'esprit est fatal.

Ruskin avait placé sur son bureau un morceau de granit sur lequel il avait fait graver ce simple mot: *To-day*, aujourd'hui. Il lui rappelait le prix du temps qui passe et l'obligation de ne rien remettre à plus tard.

Si l'on n'y prend garde, l'indolence grandit, s'installe en reine et sous le nom de *paresse* couvre l'âme comme d'une rouille épaisse. C'en est fait alors de tout effort persévérant, de tout noble travail. L'esprit reste en jachère, non pour préparer une végétation plus vigoureuse, mais des herbes folles et des œuvres sans valeur. Quelque pensée d'amour-propre, de respect humain, d'amitié, pourra le remuer de temps à autre: l'énervement, la lassitude, le dégoût reprennent vite le dessus. Le travail ne se fait plus que par soubresauts. Ennemi de toute contention d'esprit, le paresseux déserte toute noble tâche pour retourner aux douceurs malfaisantes de sa léthargie. Peu à peu il décline, il devient l'homme médiocre, pour ne pas dire nul, le *pot de terre cassé* dont parle le prophète; il voit tomber pierre à pierre l'édifice de son savoir; il assiste vivant à l'enlizement de ses facultés; il survit à sa propre ruine.

La *vulgarité*, le *manque d'idéal*, l'absence d'un *but précis*, voilà encore des ennemis dangereux. On voudrait travailler, mais à quoi? Et les plus à plaindre sont ceux qui croient n'avoir plus rien à apprendre. Ainsi l'on reste oisif, et l'on tue son temps, et l'on vit dans une inaction funeste

et criminelle. Ollé-Laprune, dans une page célèbre, a flétri ce qu'il appelle le *non-emploi* de la vie: "Une vie languissante, inoccupée, ou remplie de choses futiles, une telle vie, encore que correcte, et pour ainsi dire innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée... Malheur à qui n'a pas d'ambition." [1]

Un autre grand ennemi, ce sont les *occupations frivoles.* Lord Chesterfield disait du duc de Newcastle: "Son Altesse perd une heure chaque matin et paste toute sa journée à lui courir après." On pourrait en dire autant de celui qui consacre un temps démesuré aux soins du corps et à sa toilette; de cet autre qui perd des minutes et des heures à des conversations futiles, peu charitables peut-être, et qui ne se contentant pas de perdre son temps tout seul, se fait, comme dit de Bonald, "le fléau des gens occupés." Que dire des lectures amusantes, faites par simple curiosité? sinon qu'elles peuvent parfois faire perdre le temps et l'âme de celui qui se les permet.

Lorsque l'habitude de la frivolité est prise, le temps ne fait que masquer nos enfantillages, il ne les change pas. Hélas! les années n'emportent que la candeur, et les défauts de la jeunesse nous restent.

C'est sans doute en considérant les futilités qui partageaient le temps des hommes de sa génération qu'Alfred de Vigny écrivait: "Plus je vois, plus je m'aperçois que la chose essentielle des hommes est de tuer le temps. Dans cette vie dont nous chantons la brièveté sur tous les tons, notre plus grand ennemi, c'est le temps dont nous avons toujours trop." Et il ajoutait: "Comme le petit Poucet, en partant, remplit sa main de grains de mil, et les jeta sur sa route, Dieu nous remplit la main de jours dont le nombre est compté; nous les semons sur la route avec insouciance et sans nous effrayer d'en voir diminuer le nombre."

FRA DOMENICO

1. *Le prix de la vie*, p. 115.

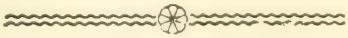

LA FOI DON DE DIEU

Dieu appelle tous les hommes au salut et à chacun il accorde les grâces suffisantes pour y parvenir, mais comme il en agit différemment vis-à-vis de certaines âmes par rapport à d'autres! Il veut le salut de tous, mais que de diversité dans la distribution des dons qu'il leur accorde dans ce but! Ainsi, les uns se sauveront pour avoir tout simplement appartenu à l'âme de l'Eglise; les autres seront appelés, sans aucun mérite de leur part, à la connaissance de la vraie foi et c'est grâce à cette insigne faveur qu'ils mériteront de se voir ouvrir à l'heure de la mort, les portes du ciel, même après une vie toute remplie d'infidélités—la réception tardive mais sincère des derniers sacrements ayant fait rentrer ces âmes de nouveau en grâce avec leur Créateur. D'autres, enfin, non seulement seront appelés à la vraie foi, mais en raison des grâces spéciales qui leur seront faites parviendront même jusqu'aux sommets sublimes de la sainteté. La part étant faite à la possibilité qu'il y a pour chacun de s'assurer les grâces même éminentes de Dieu, en s'efforçant de s'en rendre digne et en correspondant fidèlement à toutes les grâces ordinaires qui lui sont faites, il faut affirmer néanmoins que la cause de la diversité dans la distribution des dons divins réside premièrement dans la souveraine liberté de Dieu qui, maître absolu de ses dons, en agit vis-à-vis de ses créatures comme bon lui semble, quoique toujours avec sagesse et équité.

La vocation de tout homme à la foi est donc une grâce tout-à-fait gratuite de la part de Dieu. Dieu était libre de laisser dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur l'âme à qui il vient de conférer le bienfait inestimable de la foi; s'il l'appelle ainsi de préférence à une autre et à des milliers d'autres, c'est qu'il l'a marquée d'une prédilection spéciale en vertu de laquelle il veut non seulement assurer son salut, mais même répandre en elle, les richesses de ses infinies miséricordes dans le temps et dans l'éternité. Dieu ne laisse-

-t-il pas, en effet, dans les ténèbres de l'erreur une foule d'autres âmes, vertueuses, du reste, qui, nous pouvons le croire, seront sauvées, et qui, peut-être, à en juger par certaines circonstances extérieures, eussent mieux profité de ses grâces que d'autres âmes jouissant du bienfait inestimable de la foi ? D'où vient donc cette différence de traitement vis-à-vis des âmes de la part de Dieu si ce n'est de la souveraine liberté avec laquelle il en agit à l'égard de ses créatures, tout en accordant à chacune ce qui lui est nécessaire pour parvenir à sa fin ultime.

Si la foi est un don absolument gratuit, il s'ensuit que Dieu peut — quoique ses dons soient sans repentance — le retirer à qui il veut, si, par exemple, celui qui a reçu un pareil bienfait ne sait pas l'apprécier ni en témoigner à Dieu sa reconnaissance et va même jusqu'à le mépriser. N'est-il pas juste alors que Dieu l'en prive pour l'abandonner à toutes les fluctuations du doute et de l'erreur ? — Quand donc Dieu appelle quelqu'un à la connaissance de la vérité surnaturelle, c'est un amour tout particulier qu'il lui témoigne, car il lui accorde ce qu'il n'accorde pas à tous et le choisit de préférence à une infinité d'autres pour déposer en lui ce germe fécond de la vie divine qui doit croître et s'épanouir un jour en une floraison de vertus surnaturelles et de mérites pour l'éternité.

De quelle bonté donc, Dieu ne fait-il pas preuve envers celui qu'il appelle à la possession de ce bien inappréciable qui doit le conduire ultérieurement à la possession de l'héritage céleste ! Sont-ils bien nombreux les chrétiens qui songent à remercier Dieu chaque jour pour l'octroi d'un don aussi magnifique et aussi sublime qu'est la vocation à la vraie foi ? A tous ceux qui ont reçu de bienfait inestimable notre Mère la sainte Eglise répète, à la suite de son divin Fondateur : *Si scires donum Dei !* si tu connaissais, ô mon enfant, le don que Dieu t'a fait en t'appelant à la connaissance de l'éternelle vérité ! Si tu pouvais comprendre tout ce qu'il y a de précieux pour toi en ce don, comme tu t'y attacherais, comme tu craindrais de le perdre et même d'en souiller la pureté par le moindre contact avec l'erreur. Si tu savais la divine énergie du don qui fut déposé en toi au jour de ton baptême comme tu t'appliquerais à lui faire rendre les fruits de salut

qu'il est destiné à produire en toi sous le souffle vivifiant de la grâce!

Quoique tout chrétien convaincu qui réfléchit tant soit peu à la valeur du don de la foi ne tarde pas à en comprendre tous les avantages, néanmoins il n'est personne qui puisse en apprécier le mérite autant que ceux qui en ont été privés pour un temps, ou qui, après avoir tâtonné pendant longtemps dans les sentiers du doute et de l'erreur, ont fini par le posséder. En effet, tout homme pour qui la vie n'est pas une simple occasion de jouissance ou d'amas de biens périssables se pose tôt ou tard les grandes questions qui intéressent nécessairement tout esprit sérieux, à savoir: quelle est l'origine de l'homme? pourquoi est-il sur la terre? et quelle sera sa destinée finale? Or, quel tourment ne doit-ce pas être que de ne pouvoir trouver de réponse satisfaisantes à ces angoissants problèmes et aux autres dont la vie est remplie? Seules les vives lumières de la foi éclairent ces questions et leur donnent une solution vraie et consolante.

Il faut connaître par expérience pour les bien comprendre les terribles angoisses par lesquelles passent quelques-unes des plus nobles intelligences que Dieu a daigné toucher d'un rayon de sa grâce en vue de les attirer, après une longue épreuve, à la pleine connaissance de sa divine lumière. Qui n'a entendu parler des inquiétudes poignantes d'un Newman en quête de la vraie foi? Pendant plusieurs années ce génie sublime fut en proie à une lutte des plus tragiques avec ses doutes et ses tortures morales qui faillirent obscurcir en lui la lumière de la raison. Ce martyre intérieur fut le prix que Dieu exigea de cette grande âme avant de l'éclairer définitivement des rayons de sa grâce pour lui rendre en même temps que toutes les certitudes la paix la plus sereine. Que d'autres noms illustres pourraient s'ajouter ici à celui du grand oratorien anglais comme témoins irrécusables de cette vérité: que seules les lumières de la foi procurent à l'homme, avec la paix, l'unique véritable félicité qu'il soit possible de goûter ici-bas.

La cause de la terrible crise morale par laquelle passent ces grands hommes est facile à comprendre. Leur esprit supérieur, si admirablement fait pour contempler dans toute sa splendeur et toute sa beauté la vérité surnaturelle,

s'en voit dépourvu et se croit destiné à osciller désespérément entre le oui et le non des opinions les plus instables et les plus contradictoires. Aussi, par contraste, quel n'est pas leur bonheur quand, un rayon tombé du haut du ciel venant percer les sombres nuées de l'erreur et du doute, éclaire enfin leur intelligence et les mettant en possession de l'éternelle vérité leur apporte en même temps que les fortes et suaves consolation de la foi le calme si longtemps cherché.

Si donc ces âmes sont enfin parvenues à la pleine connaissance de la vérité, il est manifeste que cet heureux résultat n'est pas dû uniquement ou même principalement à leurs efforts. Ce n'est pas parce qu'elles ont beaucoup réfléchi, beaucoup lutté, longtemps cherché. Sans doute, tous ces efforts ont eu leur mérite devant Dieu et ont disposé ces âmes à recevoir un jour la lumière divine et la leur ont méritée jusqu'à un certain point. Mais si elles ont pu enfin franchir le pas décisif qui les a introduites dans le sein de l'Eglise, cela est avant tout et par dessus tout un effet de la miséricorde divine qui a daigné se laisser toucher par les prières qui ont été faites pour la conversion de ces âmes tant de la part de ces âmes elles-mêmes que de celle d'autres âmes intéressées à leur conversion. Oui, ces âmes ont prié autant et plus qu'elles n'ont réfléchi et cherché; que si, par hasard, elles n'ont pas elles-mêmes assez prié, nous devons croire que le don de la foi leur est venu en considération des prières incessantes faites en leur faveur. Qui peut douter, en effet, d'un immense concours de prières ferventes et persévérants faites en vue de la conversion d'un Newman, d'un Manning, ou d'un Brunetière, pour ne parler que des plus illustres convertis? Dieu pouvait, sans doute, éclairer subitement ces âmes par un rayon de sa grâce toute puissante comme il le fit en certaines circonstances, par exemple, dans le cas de saint Paul sur le chemin de Damas, — et encore pouvons-nous douter que la conversion du grand Apôtre n'ait été le fruit des prières faites pour lui par les chrétiens de Jérusalem, et tout particulièrement par saint Etienne dont il avait assisté au martyre? — Toute intervention miraculeuse mise à part, Dieu, selon le cours des lois ordinaires de sa Providence, exige la prière comme condition à l'octroi de ses grâces, surtout si elles sont de

l'ordre le plus élevé tel que la conversion ou le salut d'une âme.

Bien souvent nous nous sommes étonnés en face des hésitations de certains esprits, sympathiques, du reste, à la religion catholique et merveilleusement versés dans la connaissance de ses dogmes et de ses pratiques, à se rendre enfin aux évidences de la foi. Dans notre étonnement nous croyions assez ingénuement qu'il ne tenait qu'à eux de franchir le pas décisif qui nous les unirait irrévocablement. Nous nous scandalisions en quelque sorte de leurs lenteurs systématiques et nous étions enclins à juger sévèrement ces esprits inconséquents qui, d'une part, n'avaient que de l'admiration pour les enseignements et les pratiques de la foi et de l'autre ne se souciaient aucunement d'en faire la règle de leur vie. D'où venaient donc notre étonnement et notre attitude de blâme à l'endroit de ces hommes? De ce que nous ne songions pas assez peut-être que la foi est avant tout et par dessus tout un don gratuit de Dieu qu'il accorde à qui il veut et quand il veut. Nous oubliions trop facilement que "la seule logique ne conduit pas jusqu'à la foi et qu'entre la conviction rationnelle de la crédibilité du dogme et l'acte de foi il y a un hiatus que la grâce seule peut faire franchir; que sans l'intervention de Dieu, l'acte de foi ne peut jaillir même d'une intelligence convaincue." Il faut donc admettre et se rappeler dans la pratique que la croyance est avant tout le fruit de la prière et de l'humilité et que Dieu l'accorde à tous ceux qui la lui demandent dans la simplicité et la sincérité de leur cœur.

Voulons-nous donc hâter la conversion de ces âmes que nous sommes si impatients de voir entrer dans le giron de l'Eglise? Prions et faisons beaucoup prier pour elles; faisons-les prier elles-mêmes et n'hésitons pas à croire que Dieu se laissera toucher un jour par nos supplications et laissera tomber sur ces âmes un rayon de sa divine lumière qui les guidera vers le port de la vérité et du salut.

Fr. A.-M. Richer, O.P.

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRE A UN AMI

Flavigny-sur-Ozerain, 17 avril 1877

Cher ami,

Quelle charmante surprise, mon cher vieux! Ah! si je n'étais pas moine, et si tu n'étais pas un peu anglais, comme je t'embrasserais sur les deux joues! je suis si reconnaissant de cette résurrection de ta chère vieille amitié. Mais trève aux épanchements puisqu'ils ne sont pas ton fait. Il me serait doux de causer longuement avec toi, d'éducation, puisque tu y consacres ta vie, d'études, puisque tu leur gardes le même amour qu'autrefois, du pays si malheureusement agité aujourd'hui, enfin de nos espérances de fondation qui sont à la veille de se réaliser. Mais c'est à peine si je puis te dire un mot, pour t'assurer qu'au moins je ne t'oublie pas, et qu'une absence si longue et si lointaine n'a rien changé aux liens de cette affection chrétienne qui nous unissait.

Tu seras bien heureux de posséder les œuvres complètes de St. Thomas. Il y a des couvents ici qui n'ont pas le même avantage. Tu diras sans doute qu'il vaut mieux avoir moins de livres et pouvoir s'en servir davantage. Cependant, tu pourras jouir dès à présent de la conversation du St. Docteur. Tu n'auras qu'à choisir d'abord ses commentaires sur la Ste Ecriture. Tu y trouveras en abondance de la théologie et de la spiritualité et une matière suffisante à tes méditations ou lectures spirituelles et même aux prédications qui pourraient t'échoir. Les opuscules sont ravissants. Quant à la Somme, pour pouvoir l'approfondir en ton particulier, il faudrait lire auparavant la logique d'Aristote avec les commentaires du St. Docteur. Cela fait tu rencontreras bien encore quelques difficultés, mais tu pourras te rendre compte de l'ensemble, saisir toutes les lignes

principales, et même approfondir suffisamment quelques parties. Puis à force de le fréquenter tu parviendras à le comprendre plus facilement.

Quant à moi, je ne fais point de prodiges en fait d'études. Je me contente de voir tranquillement mon St. Thomas, de façon à l'avoir parcouru en quatre années. Suffisamment pour avoir une idée d'ensemble et pour savoir ensuite où trouver ce dont j'aurai besoin. Pour posséder St. Thomas, il faut l'enseigner. Je n'en serai pas là même à la fin de mes études, c'est-à-dire dans deux ans et trois mois.

Pour le moment je ne fais point d'étude spéciale. Tout le temps qui n'est pas consacré aux travaux de règle, je le donne au travail manuel. Je ne t'ai pas encore décrit l'aspect de nos parterres. Ils sont en fleurs de ce moment. Les roses greffées cette année commencent à fleurir. Les dahlias étalent leurs nuances, du blanc jusqu'au pourpre le plus vif. Les glaïeuls sont en fleurs. Les balisiers déroulent leurs larges feuilles. Les giroflées dressent à l'envi leur épi de fleurs doubles blanches, roses et rouges. Depuis deux mois les pétunias s'étudient à prendre toutes les nuances, depuis les plus pâles et les plus simples, jusqu'aux plus vives et aux plus bizarres. La verveine a commencé à s'épanouir. Les géraniums se paient quelques bouquets tout en grandissant pour l'an prochain. Les fuchsias sont couverts de fleurs plus jolies que les bijoux les plus artistement travaillés. Enfin les marguerites, les balsamines et le réséda couvrent la terre. Seuls les lupins vivaces n'ont point encore donné d'espérance. Ah! si tu venais ici ils se chargeraient de fleurs au seul bruit de ton arrivée. Les lis lancs sont passés depuis longtemps; mais les rouges *(lilium lancifolium)* vont bientôt s'ouvrir. Au printemps nous aurons 80 jacinthes doubles et 150 tulipes, que m'a données une pieuse vieille fille du canton. Si Racine venait ici, il serait battu.

Nos espérances de fondation vont enfin se séaliser. Les permissions demandées à Rome sont accordées. On décidera au mois de juillet si l'on devra faire à la maison actuelle de Saint-Hyacinthe les réparations nécessaires pour en faire un couvent, ou si l'on achètera le couvent des Sœurs de la Présentation. Inutile de dire que le grand embarras sera toujours la question de finances. Je voudrais bien connaître quelque âme charitable qui ne sût où vider sa bourse.

Enfin nous comptons sur la Providence. Inutile de dire combien je suis heureux de ce dénouement prochain, qui va nous assurer bientôt de précieuses vocations.

Voilà tout le nouveau. Une conflagration générale menace l'Europe. Que Dieu sauve son peuple.

Adieu! mon bien cher . Crois bien que je t'aime toujours comme autrefois. Rappelle-moi au bon souvenir des Messieurs de Lévis qui me connaissent.

Tout à toi,

Fr. Th.-Dom.-C. Gonthier, O.P.

DANS L'ORDRE

Nouvelle revue

Nous accusons réception d'une intéressante revue dominicaine espagnole ayant pour titre: *Misiones Dominicanas,* publiée à Madrid par nos Pères d'Espagne. Cette revue est d'origine comparativement récente puisqu'elle compte à peine deux années d'existence, mais à juger de son mérite par le nombre et le caractère des articles, ce n'est pas exagéré, croyons-nous, que d'affirmer qu'elle est l'une des plus intéressante du genre publiées en langue espagnole. Elle contient 32 pages d'abondante matière ayant trait aux missions dominicaines d'Extrême-Orient, et est ornée de nombreuses et fort belles gravures se rapportant également aux champs d'apostolat des missionnaires dominicains espagnols. Cette revue est publiée mensuellement.

Nos Pères d'Espagne se sont toujours fort remarquer entre tous par leur zèle pour l'apostolat des missions lointaines, particulièrement celles d'Extrême-Orient. Il faudrait des volumes entiers pour raconter tous les travaux qu'ils ont accomplis en ces régions en vue d'y établir le royaume du Christ. Leurs entreprises apostoliques en ces pays ne datent pas non plus d'hier; voilà bien maintenant trois siècles qu'ils

ont commencé l'évangélisation de la Chine par l'établissement de missions au Tonquin. Le Ciel a béni leur zèle et leurs labeurs, car, aujourd'hui ils comptent de florissantes chrétientés disséminées sur toute l'étendue de ce vaste pays, avec de nombreux missionnaires pour les desservir dont plusieurs sont revêtus du caractère épiscopal.

Ce sont les travaux de ces missionnaires que la revue dont nous parlons a pour but de faire connaître au peuple chrétien. Puisse-t-elle trouver dans tous les pays de langue espagnole de nombreux et dévoués lecteurs! En l'encourageant par leur souscription, ils auront le double avantage de se procurer une lecture des plus intéressantes et de venir en aide aux zélés missionnaires qui, souvent à bout de ressources, dépendent, dans une large mesure, pour le succès de leurs entreprises apostoliques, de la générosité des fidèles dont ils accueillent toujours avec la plus vive reconnaissance les aumônes, si modestes soient-elles.—Fr. A.-M. R.

Visite des missions

Le R^me^ P. Theissling, Maître général des Dominicains, visite depuis de longs mois les missions qui sont sous la juridiction de ses religieux. C'est la première fois qu'un pareil voyage est accompli par le Maître général en personne.

Le 22 mai 1917, accompagné du R. P. Horn, il parvenait à Kobe et Nagasaki, terre arrosée par le sang des martyrs, au nombre desquels il y avait tant de frères de saint Dominique. Le R^me^ Père vit la mission de Shikoku; celle de Formose où, grâce à la facilité des routes, il lui fut permis de parcourir l'île entière, du nord au sud. A la fin de juin, il atteignait les ports d'Emuy et Fochen. Missionnaires, vicaires apostoliques, prêtres séculiers allaient au-devant de lui pour le recevoir. *Les consuls français, sur l'ordre de leur gouvernement, lui rendirent les hommages.* La France a, en effet, le protectorat des chrétiens dans ce pays.

Le préfet civil d'Smuy, appelé tatoï, amena un bataillon de soldats pour escorter le R^me^ Jère, qui inspecta tout le vicariat. Dans le Fokien septentrional, il visita l'antique mission de Fogan, où vit encore l'esprit des martyrs du dix-septième siècle, que Léon XIII et Pie X ont mis au rang des Bienheureux.

Il tint également à visiter les séminaires, fondés dans les missions dominicaines pour la formation du clergé indigène. Au début de juillet, il était à Hon-Kong, où l'attendait le Père vicaire-provincial du vicariat central pour l'accompagner jusqu'au Tonkin. *Les autorités françaises et annamites lui rendirent leurs hommages,* et lui facilitèrent, de toute manière, son voyage à travers les trois vicariats apostoliques, qu'il parcourut en trois semaines. La fête de saint Dominique fut célébrée en grande solennité à Buichack, résidence du vicaire apostolique. Des dons furent remis au R^me^ Père: une statue d'ivoire de saint Dominique pour le Souverain Pontife, une croix incrustée, de grand prix, pour le cardinal préfet de la Propagande.

Santa Sabina

"Depuis que le bruit s'est répandu dans Rome qu'à Santa Sabina on fait des travaux intéressants et qu'on y met au jour une basilique nouvelle, les visiteurs, arrivent nombreux: des prêtres, des soldats, des ingénieurs, des curieux de toute sorte. Rien de plus intéressant que d'entendre les appréciations, et même les silences du grand nombre. C'est un mélange de douce surprise et d'admiration: on n'a rien vu de pareil ni à Rome, ni ailleurs. Ceux même qui connaissaient Santa Sabina ne la reconnaissent plus, tant elle est différente d'elle-même, parce qu'elle est redevenue ce qu'elle fut. "L'admiration" de Sixte III, apparaît de nouveau aussi contagieuse que justifiée.

"Ce qui frappe à première vue le pèlerin de Santa Sabina, outre l'insolite, c'est l'élégante simplicité, l'absence complète de trompe-l'œil; c'est le toit aux grandes briques blanches et brunes que supportent les chevrons apparaissant; ce sont les admirables proportions générales qui donnent cette impression de justesse, d'équilibre, d'harmonie, qui est la preuve indiscutable d'une œuvre bien conçue et bien venue.

"C'est le plan de la basilique dans toute son admirable simplicité: une grande nef centrale, terminée par une abside demi-circulaire, et flanquée de deux nefs latérales et moindres, terminées à leur tour par un mur plat, qui sert en même temps de contre-fort à l'arc absidal du centre.

"La nef centrale est séparée des nefs latérales par deux

rangées de colonnes en marbre de Paros et du plus pur corinthien. Les colonnes, au grand bénéfice de l'élégance et de la vie, ne supportent pas une architrave, mais une série d'arcs ornés de "tessellature," sorte de marquetterie en marbre, au-dessus de laquelle brillait jadis une longue mosaïque blanc et or, qui continuait celle qui subsiste au-dessus de la porte d'entrée, depuis la façade jusqu'à l'abside.

"La nef centrale est éclairée par trente-quatre grandes fenêtres: treize sur chaque côté, trois dans l'abside, et cinq dans la façade. De ces fenêtres, il en restait six, et de plus un horrible œil de bœuf à l'entrée: et encore absolument défigurées, ayant été transformées en fenêtres de grange ou de garage moderne.

"Toutes ces fenêtres ont été réouvertes et restaurées, selon leur forme primitive, et d'après les documents non pas seulement analogues et transportés d'ailleurs, mais trouvés sur places et absolument authentiques. Le système qui consiste à restaurer d'après des documents importés est sujet à tant de méprises et d'erreurs!

"...Dans les nefs latérales qui reçoivent leur lumière de ces ravissantes petites fenêtres, au nombre de treize de chaque côté, seront érigés deux autels très simples en forme de tombeau. Et ce sera tout, et ce sera magnifique de grandeur et de simplicité, comme il convient à la maison de Dieu. Espérons que de ce temple on exclura toujours la musique sacrée des modernes, comme un blasphème abominable et honteux, qui fait croire, malgré tout, que la foi est absente. A Santa Sabina, il ne faut pas plus des cabrioles dans le chant que dans l'ornementation." — Fr. J. Berthier, O.P. *(Analecta S. O. P.)*

Les dominicains a la guerre

— Le R. P. Dominique Boulanger est mort le 18 juin, à Thoix (Somme), d'une broncho-pneumonie occasionnée par les gaz. Il était âgé de 33 ans.

— Le R. P. Gueuin est prisonnier des Allemands et interné à Restalt.

— Le R. P. Chauvin a été inscrit au Tableau spécial de la Médaille militaire.

—Le R. P. Menne, aumônier militaire à la Nº Division Coloniale, est inscrit dans l'Ordre National Serbe, avec le titre d'officier, par décret de Son Altesse Royale le Prince Alexandre, Régent du royaume de Serbie.

—Le R. P. Porcherot a été nommé adjudant et a reçu la Médaille militaire anglaise.

Le T. R. P. Hurtaud

Le T. R. P. Hurtaud, de la Province de France, est décédé, le 3 juin, à Triaize, son pays natal, où il remplissait durant la guerre les fonctions de desservant. Il était maître en Sacrée Théologie et l'auteur de profonds ouvrages de doctrine et de spiritualité. "C'est au professeur surtout," écrit le T. R. P. Provincial, "qu'ira la reconnaissance de la Province et des nombreuses générations d'étudiants qu'il y a formés. Pénétration d'esprit, sûreté de doctrine, clarté d'expression, souplesse de dialectique, il n'en fallait pas tant pour intéresser ses auditeurs à l'étude de saint Thomas, dont il avait le culte.

"Quelles brillantes passes d'armes que l'argumentation de ce redoutables jouteur, habile à parer les coups de l'adversaire et à l'atteindre lui-même au défaut de la cuirasse! Dans un Collège voisin du nôtre, on n'y a pas encore perdu le souvenir d'une séance académique où un professeur de théologie, aux prises avec le P. Hurtaud, confessa n'avoir bien compris que ce jour-là une thèse fameuse du Docteur Angélique.

"Pendant près de 20 ans, le P. Hurtaud enseigna la philosophie d'abord, la théologie ensuite, et nous avons souvent regretté, à voir, dans quelques rares écrits qu'il a publiés, la vigueur de sa pensée, la précision de sa méthode, l'allure de son style, qu'il ne nous ait pas donné, sous forme de manuel tout au moins, un commentaire du Maître dont il se flattait de n'être qu'un fidèle disciple.

"Le titre de maître en Théologie fut de la part de la Province la juste récompense de son fructueux enseignement. Il entra au Conseil en cette qualité et y apporta dans ses avis la sereine fermeté des principes et une bienveillante appréciation des hommes et des choses.

"Sa disparition y laisse un vide, qui, venant s'ajouter à tous ceux hélas! que la mort ne cesse de faire dans nos rangs, n'en sera que plus vivement encore ressenti de nous tous et marquera ainsi tout à la fois et l'étendue de notre perte et le degré de notre reconnaissance, dont la prière de tous et de chacun sera pour le défunt le meilleur gage."

Dans la Province

—Le T. R. P. Henri Martin, de la Maison vicariale de Québec, a été élu Prieur du Couvent de N.-D. du T.-S. Rosaire de Saint-Hyacinthe, le 17 septembre 1918, et cette élection a été confirmée le même jour par le T. R. P. Langlais, Provincial. Le T. R. P. Martin succède au R. P. Béliveau dont le terme d'office expirait la veille.

—Le T. R. P. Langlais a prêché la retraite du Séminaire à Sainte-Anne la Pocatière, le T. R. P. Martin, à Sainte-Thérèse et aux Trois-Rivières et le R. P. Turcotte, à Sherbrooke.

—L'ouvrage en deux tomes du R. P. Garrigou-Lagrange, O.P., Professeur au Collège Angélique, intitulé: *Theologia fundamentalis secundum S. Thomae doctrinam* — De Revelatione — *Per Ecclesiam catholicam proposita*, vient d'être adopté au Couvent d'Etudes d'Ottawa comme manuel des classes d'Apologétique. La *Revue dominicaine* a publié une recension de cet ouvrage dans sa livraison de juin.

—Le révérend Frère Dominique Mauger prononcera ses vœux solennels, le 3 octobre, dans l'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

—Paraîtra en novembre: le premier, d'une série d'articles sur le divorce, par le R. P. Ceslas Forest, O.P., professeur de Dogme au Couvent d'Ottawa.

XXX.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER
— ET —
MEDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier ;
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 35 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine : la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.
Neuvaine à S. Vincent Ferrier. 24 pages : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

MIEL

RUCHER DE
CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits " SODA "
Vente en GROS et au DETAIL
Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poêles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

534 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle { 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160, rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P.Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No 10 — 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année NOVEMBRE 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

R. P. CESLAS FOREST, O. P. —Au fond du divorce

ABBÉ ARTHUR DESCHÊNES—L'Apostolat par le travail

LE PÈRE GONTHIER —Correspondance intime
A un ami

FRA DOMENICO —Dans l'ordre

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. Langlais, Rouleau, Charland, Brosseau, Lamarche, Cote, Marion, Martin, Richer, Trudeau, Leduc, Forest, Perras, Proulx, Laferriere, Bissonnette, des Frères-Prêcheurs; Breton, des Frères-Mineurs; Villeneuve, des Oblats de Marie; Mgr L.-A Paquet, P. A.; MM. les abbés Brosseau, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal; Courchesne, Professeur au Séminaire de Nicolet; Jeannotte, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; Desranleau, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; Melancon, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; Deschesnes, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; Laferriere, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gelinas, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

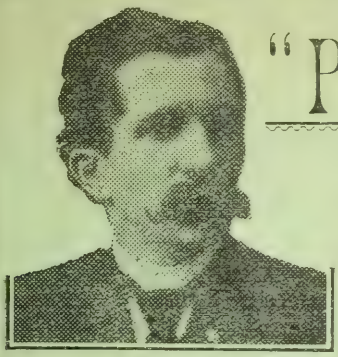

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... **$95.00** — PAR MOIS... **$10.00**

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New-York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

148 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

AU FOND DU DIVORCE

Dans cette campagne néfaste qui se poursuit depuis la Révolution contre les institutions sociales telles que le Christianisme les avait façonnées, le gros de l'effort des adversaires semble s'être concentré dans ces dernières années contre la famille. Ils ont compris que pour arriver à l'émancipation complète de l'individu qui est leur rêve, il ne restait plus guère que cette vieille forteresse à emporter et ils ont mobilisé contre elle toute la puissance d'une législation habilement construite et toute la séduction de leur littérature. Sous leurs efforts réunis et coordonnés, on a vu peu à peu la fidélité conjugale disparaître, les familles devenir moins nombreuses, l'autorité paternelle au foyer diminuer, enfin le droit imprescriptible des parents à l'éducation de leurs enfants passer à l'Etat. Mais le coup le plus direct qu'ils aient porté à la famille, c'est celui qui vise l'indissolubilité du lien conjugal. De quelque auréole qu'on l'entoure, le divorce n'est autre chose que la destruction systématique et à peine voilée de la famille, et avec elle, de cette vieille société chrétienne dont elle restait encore le plus solide fondement. Voilà ce qu'il y a au fond de cette loi qu'on regarde comme une des conquêtes de l'esprit moderne, et que, sous prétexte que nous sommes aussi une nation civilisée, [1] l'on voudrait à notre tour nous imposer.

Quatre provinces au Canada possèdent des cours de divorce: la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie-Anglaise. Dans les autres—bien que le principe du divorce soit reconnu—il faut, pour chaque cas, un acte du Parlement fédéral. L'accès en est donc interdit au plus grand nombre, aux pauvres surtout, hérissé qu'il est de formalités coûteuses et de difficultés décourageantes. Aussi une forte pression se fait-elle depuis

1. C'est le motif que faisait valoir M. Northrup dans son discours du 14 février 1916, à la Chambre des Communes.

quelques années près de nos gouvernants, pour les amener à établir des cours de divorce dans les provinces qui n'en ont pas encore. A deux reprises, en 1914 et en 1916, M. Northrup a proposé à la Chambre des Communes une refonte complète de nos procédures sur le divorce. A la dernière réunion des membres de l'Association du Barreau canadien, le Comité de l'Administration de la justice avait préparé en ce sens un desideratum qui devait être transmis au Parlement fédéral.

Le divorce est donc à l'ordre du jour. Ici comme ailleurs, il a ses partisans qui crient d'autant plus fort qu'ils sont moins nombreux. Il nous a semblé opportun d'examiner de près les prétendus bienfaits de cette loi qu'on voudrait nous imposer sans que nous l'ayons sérieusement demandée. Pour atteindre plus sûrement les partisans du divorce, nous les suivrons sur leur terrain. Nous laisserons le côté le point de vue exclusivement catholique dont ils ont tort pourtant de ne pas se préoccuper, pour nous placer au simple point de vue social. Ce sera donner une portée plus générale à ces considérations et en même temps fournir une justification nouvelle de l'attitude intransigeante de l'Eglise sur cette question.

LE DIVORCE ET L'ORDRE SOCIAL

La famille—la sociologie traditionaliste en a fait un de ses axiômes—est la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice social. En parcourant l'histoire des différentes sociétés, on en arrive à démontrer "que les sociétés bien portantes sont celles où les lois comme les mœurs fortifient le lien familial, et les sociétés malades, celles où ce lien se relâche pour laisser plus de liberté à l'individu." [1] Une condition essentielle, par conséquent, pour que la famille puisse remplir tout son office social, c'est que la législation en assure la cohésion et la durée.

L'Eglise l'avait ainsi compris. Et pour arriver plus sûrement à ce but, elle avait soustrait le contrat familial à tout pouvoir humain. Elle avait pris la volonté de l'homme et de la femme de s'appartenir éternellement, d'unir pour

1. Paul Bourget : Préface du Tribun, pp. 5 et suiv.

toujours leurs destinées, et de cette volonté elle avait fait un sacrement, c'est-à-dire une chose sacrée, intangible. Le divorce, qui n'est rien moins que le lien familial livré à la merci de la passion ou du caprice humains, avait donc été rayé de toutes les législations qu'elle inspira. C'est sur ce bloc intangible de la famille chrétienne qu'elle avait fondé les vieilles sociétés de l'Europe.

Mais dès que l'emprise de l'Eglise sur les esprits cessa de se faire sentir, la légitimité du divorce fut de nouveau remise en question. Luther le réclama au nom de la Bible, les philosophes et après eux les révolutionnaires, au nom de la nature. Aujourd'hui il est installé dans tous les codes de lois de l'Europe et de l'Amérique, si on excepte ceux d'Espagne et d'Italie. Quel va en être le contre-coup dans la société moderne? A moins qu'on ne réussisse à endiguer le torrent qu'on a déchaîné, il n'est pas douteux que nous marchons à grands pas à la disparition de tout cet ordre social dont la famille restait la principale, peut-être même l'unique sauvegarde.

Les statistiques des dernières années sont vraiment alarmantes. Il y a eu aux Etats-Unis, de 1867 à 1887, 328 716 divorces. De 1887 à 1906, ce nombre est passé à 945 625. Si l'on considère maintenant le nombre des divorces accordés annuellement dans les différents pays, le Japon tient la tête avec à peu près 100 000, puis viennent les Etats-Unis avec 66 000, la France avec un peu plus de 20 000.[1] C'est, on le voit, la démolition en masse de la famille. Pour ne parler ici que de nos voisins, 66 000 divorces par année, c'est plus de cent mille époux qui, après avoir détruit leur foyer, menacent la sécurité des autres; c'est autant de familles se séparant avec éclat, creusant entre elles un abîme de rancunes et d'inimitiés que le temps sera peut-être impuissant à combler; c'est enfin un nombre considérable d'enfants abandonnés à eux-mêmes ou tiraillés en tous sens, en tout cas privés de cette première formation que le père et la mère seuls peuvent vraiment donner. Voilà le germe de dissolution que nos soi-disant humanitaires voudraient à tout prix introduire dans notre corps social.

---

1. Nous empruntons ces statistiques au remarquable discours de M. Rodolphe Lemieux à la Chambre des Communes, le 14 février 1916.

Sans doute on se fort, après avoir ouvert la porte, de la tenir entre-baîllée. Voici ce qu'écrivait tout dernièrement, par exemple, un avocat de Montréal, M. Bernard Rose.[1] Après avoir déployé toutes les ressources de son argumentation en faveur d'une plus grande vulgarisation du divorce, il ajoutait: "Je ne suis pas de ceux pourtant qui accorderaient le divorce pour des raisons futiles." Sa prudence est admirable. Il oublie seulement que l'unique moyen de n'en pas venir à l'accorder pour des raisons futiles, c'est de ne pas l'accorder du tout. Si vous ouvrez une brèche dans l'antique législation sur le mariage, le torrent, en passant, l'agrandira, emportant toutes vos restrictions. La loi du divorce—Mtre Bernard Rose doit le savoir—est de celles qui se tournent le plus facilement. Quand les cas prévus par elle n'existent pas, les époux les créent ou les simulent, et le tour est joué. La loi de 1876 en France ne prévoyait pas non plus le divorce par consentement mutuel. Cependant, moins de cinq ans après son établissement, un observateur très au courant[2] pouvait écrire que les neuf-dixièmes des divorces prononcés annuellement étaient des divorces par consentement mutuel déguisé. Voilà à quoi aboutit la prétendue sagesse de nos législateurs, quand cette sagesse s'applique plus à satisfaire les passions de la multitude qu'à défendre les principes d'ordre social, d'où dépendent pourtant son véritable bonheur et son intérêt bien entendu.

D'ailleurs, dès que l'Etat a reconnu le droit de l'individu en face de celui de la famille, dès qu'il s'est arrogé le pouvoir de toucher à cette chose sacrée qu'est le mariage; il n'y a plus de raison de s'arrêter. Du divorce pour adultère, etc on glisse insensiblement au divorce par simple consentement mutuel; du divorce par simple consentement mutuel, on passe par une logique implacable au divorce par le consentement d'un seul. Il ne reste plus alors qu'à supprimer tout-à-fait cette formalité inutile du mariage pour retomber dans l'union libre. C'est l'effort de vingt siècles de civilisation réduit à néant.

Le 15 décembre 1898, un juge français avait prononcé dans une seule séance, pas moins de deux cent quatre-vingt-

---

1. Lettre au *Journal-Press*, le 19 septembre 1918.
2. Emile Faguet: Cf. Fonsegrive: Mariage et union libre, p. 169

quatorze jugements de divorce! On me saura gré, sans doute, de citer ici les réflexions que ce fait inspirait à un écrivain du Figaro, M. Cornely: "La quatrième chambre du tribunal de la Seine a tenu une audience qui a duré quatre heures, et pendant laquelle elle a prononcé un peu plus d'un divorce par minute. Ce vestibule de l'enfer social, peuplé d'hommes graves qui défont la société au moyen de la loi, et sous l'image du Christ, a tout-a-fait bon air. Seulement tout cela se payera, vous pouvez en être sûrs. Tout se paye. Par la faute du législateur, avec la complicité, avec presque l'excitation de la justice, l'union libre remplace peu à peu le mariage. Elle détruit la famille. Elle livre sans défense l'homme à l'alcoolisme, la femme à la prostitution et l'enfant aux vices précoces. Des faits semblables projettent des lueurs inquiétantes sur tout un état social." [1]

LE DIVORCE ET LE DROIT DES EPOUX AU BONHEUR

Nous en arrivons maintenant aux raisons alléguées en faveur du divorce. Tout ce que nous avons lu là-dessus pourrait se ramener à ceci: les époux ont le droit d'être heureux à n'importe quel prix, au prix de la société, au prix de l'enfant, au prix même du bonheur de l'un ou l'autre conjoint. Autrefois, on ne parlait aux époux que de leurs devoirs, aujourd'hui, on ne leur parle plus que de leurs droits. On prend quelques infortunes isolées qu'on grossit à plaisir; on nous les montre durement verrouillées et gardées dans le mariage. On nous peint de pauvres époux, malheureux sans qu'il y ait de leur faute, et se débattant avec rage dans les mailles de ce filet que la mort seule pourra rompre. Et puis alors, on nous sert la fameuse tirade, toujours la même, sur l'inaliénabilité de la personne humaine, sur le droit de chacun à vivre sa vie et à recommencer sans cesse ses expériences de bonheur. On croit avoir prouvé quelque chose; on n'a rien prouvé du tout.

Que le mariage fasse quelquefois des malheureux, nul ne songe à le nier. Il n'y a pas d'institution humaine qui soit à l'abri de la douleur. La trahison, la discorde, les

1. Cf. Fonsegrive: Mariage et union libre, p. 178

misères de toutes sortes se glissent parfois dans certains foyers, emportant un bonheur qu'on avait cru éternel comme l'union elle-même. Mais ce sont là des maux individuels. Le tort est de vouloir en tirer une législation néfaste. La loi—on l'oublie trop souvent—n'a pas pour but de protéger l'intérêt particulier d'un chacun, mais bien l'intérêt général de la société. Entre deux mesures dont l'une sauvegarde le bonheur de l'individu aux dépens de la société, et l'autre le bonheur de la société aux dépens de l'individu, le législateur vraiment digne de ce nom n'a pas le droit d'hésiter: c'est le bonheur de l'individu qui doit être sacrifié. "Permettez-moi," dit à ce propos un des personnages de M. Paul Bourget, [1] "une comparaison très vulgaire, mais très nette. Un bateau se trouve devant un port où l'un des passagers voudrait aborder. Il y va pour lui des plus hauts intérêts moraux et matériels. Des cas de peste se sont produits sur le bateau. Les autorités de la ville interdisent le débarquement, par crainte de la contagion. Serait-il juste, serait-il charitable de céder aux supplications du voyageur, au risque de contaminer une cité de cent mille habitants? Evidemment non. Voilà donc une circonstance où la justice, où la charité exigent le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt général. Ce principe domine la société." C'est ce principe, ajouterai-je, qui condamne le divorce. Le divorce étant—comme nous croyons l'avoir démontré—un mal social, il n'y a pas de maux individuels qui puissent jamais le légitimer.

D'ailleurs on exagère beaucoup les méfaits du mariage. S'il trompe tant de gens, c'est qu'ils y cherchent ce qui après tout est secondaire: le plaisir, et qu'ils n'y mettent jamais ce sans quoi il ne se comprend plus: le devoir. A entendre un certain nombre d'écervelés, d'écervelées surtout, qu'on rencontre dans les romans, sur la scène et parfois aussi dans la vie, on dirait qu'ils sont entrés en ménage pour y éprouver un maximum d'amour. Mais l'amour et le plaisir ne sont pas le tout du mariage. Les romanciers le disent pour plaire aux femmes, mais ce n'est pas vrai. Le but du mariage, c'est le travail, le dévoûment et la fidélité, c'est l'enfant surtout. Le bonheur vient après comme il

1. Un divorce, p. 26

peut; et s'il ne vient pas du tout, on n'a pas le droit de s'en prendre au mariage et de demander à la loi de nous en affranchir. On cherche plutôt dans les devoirs qu'il impose une consolation qu'ils ne refusent presque jamais. Que deviendrait donc la bonne humanité moyenne, celle qui travaille, qui lutte et qui peine, s'il fallait bouleverser une législation sacrée comme celle du mariage, pour quelques incomprises qui promèneront de foyer en foyer, leur inquiétude et le vide de leur cœur? "Un nouveau mari," dit à une de ces incomprises un personnage de Paul Hervieu,[1] "mais, ma pauvre chérie, tu le prendrais en grippe à son tour, comme tu as pris l'ancien, par ces causes indéfinies qui sont en toi." C'est à peu près le seul mot de bon sens de toute cette pièce célèbre, et la condamnation du divorce nont elle prétend prouver la nécessité. Non, le divorce ne guérit pas les mauvais ménages, il leur offre plutôt une prime; en tout cas, il bouleverse les bons, et c'est ce qui le condamne définitivement.

* * *

La première condition, la principale assurément pour que le mariage soit heureux, c'est que les époux n'y entrent pas à la légère. C'est qu'ils le regardent comme une chose sérieuse, comme le don réciproque et sans retour de leur vie. Ils doivent donc s'y préparer avec soin, multiplier les enquêtes préliminaires sur les goûts, les qualités, le tempérament de celui ou de celle qu'ils veulent épouser. Mais à quoi bon tant de prudence, si le mariage n'est plus qu'une aventure quelconque, un contrat résiliable à volonté? Avec le divorce on se donne sans réfléchir, et, ce qui pis est encore, on se donne avec la certitude de pouvoir un jour se reprendre. Cette perspective laisse dans l'union une fissure ouverte que le temps et les circonstances se chargeront d'agrandir.

Il y a, en effet, dans la vie des ménages, une heure de crise. Elle vient tôt ou tard, mais il est rare qu'elle ne vienne pas du tout. On avait vu l'être aimé à travers son amour. La lune de miel passée, le contact quotidien le fait voir tel qu'il est. C'est un premier désenchantement. Et puis, je me suis laissé dire que la vie à deux—qui, soit dit en passant, représente parfois une assez jolie somme de

1. Les tenailles

caprices, de manies, voire même de défauts—n'allait pas sans certains petits chocs qui nécessitent de part et d'autre une contrainte et des renoncements de tous les instants. Viennent par surcroît des torts plus graves, c'est alors que la crise éclate. Cette crise qui, dans la plupart des cas, aurait pu se dénouer dans le pardon mutuel et l'attente d'un bonheur qui peut encore revivre, aboutit, avec le divorce, à l'irréparable. On voit la brèche ouverte, et, dans un moment de passion, on s'y précipite tête baissée.

N'allez pas croire que j'exagère. Les séparations de corps n'avaient jamais été autrefois que des cas d'exception; aujourd'hui, les divorces pullulent. Les époux sont-ils devenus plus insupportables? Probablement non. Seulement, ils font moins d'efforts pour se supporter. Et puis, il y a le grand adversaire du mariage, l'adultère, qu'on a déchaîné. Sophie Arnould appelle quelque part le divorce: le sacrement de l'adultère.[1] C'est terriblement exact. Le divorce, en légalisant les manquements à la foi jurée, en autorisant de nouvelles expériences de bonheur, fait perdre toute importance à l'adultère. Lassé du vin pur de l'amour légitime, on se sent du goût pour l'absinthe, et si on n'a pas pour se protéger la foi, ou au moins une conception chrétienne du mariage, on cède à la tentation, et c'est la moralité du foyer qui s'en va, comme tantôt s'en était allé le bonheur.

Voici pour clore ces réflexions la profession de foi que Dumas met dans la bouche d'un de ses personnages: "Se marier quand on est jeune et sain; choisir, dans l'importe quelle classe, une bonne fille, honnête et saine; l'aimer de toute son âme et de toutes ses forces; en faire une compagne sûre et une mère féconde; travailler pour élever ses enfants et leur laisser en mourant l'exemple de sa vie: voilà la vérité. Le reste n'est qu'erreur, crime ou folie."[2]

LE DIVORCE ET L'ENFANT

Jusqu'ici, nous avons dû, pour combattre les adversaires sur leur propre terrain, parler du mariage comme d'un simple contrat compétant à la loi civile. C'était mal poser la

1. Cf. Turgeon: Le Féminisme, 2e vol., p. 252
2. Le fils naturel

question et en présumer de moitié la réponse. Certaines matières, en effet,—le mariage en est une, l'éducation en est une autre—relèvent à la fois du droit naturel, du droit de l'Eglise et du droit de l'Etat. Tous trois ont leur domaine propre qu'il est parfois assez difficile de délimiter, mais hors duquel, en tous cas, ils n'ont aucune compétence. De tous ces droits, le plus ancien, et partant le plus inviolable, est le droit naturel. Ce que la nature réclame échappe à toute législation positive, quelle qu'elle soit; ni l'Eglise, ni l'Etat ne peuvent rien y changer. [1] C'est le cas, nous allons le voir, pour l'indissolubilité du mariage.

Il y a deux façons de considérer le mariage: l'une où l'on se place au point de vue des époux, l'autre où l'on se place au point de vue de l'enfant. Il est évident que si le mariage n'a pas d'autre but que de promettre aux époux de vivre leur vie, de réaliser leurs aspirations à l'amour, au bonheur, il doit cesser avec l'assouvissement des désirs et la lassitude qui en est la suite inévitable. Mais cette conception du mariage est une conception grossière, déraisonnable, contraires aux vues de la nature. Le plaisir, en effet, que la nature a joint aux actes les plus essentiels de notre vie, n'a pas en lui-même sa fin. Il est ordonné à quelque chose de plus noble, de plus élevé; dans le mariage, il est ordonné à la procréation de l'enfant. "A cette heure sacrée de leur union," écrit M. Fonsegrive, [2] "l'homme et la femme sont les prêtres de la vie. Ils obéissent à une loi impérieuse et redoutable. Ils soudent un anneau de la chaîne qui relie l'humanité passée à l'humanité future; ils assurent l'existence de l'humanité à venir; ils travaillent ainsi à augmenter dans le monde la somme de vie, de conscience, d'intelligence, de progrès, de moralité, de beauté." Et j'ajoute qu'ainsi compris, le mariage ne se conçoit plus sans l'indissolubilité.

Du moment, en effet, où l'on admet que la vraie raison d'être de l'union conjugale, c'est l'enfant, sa personnalité morale et toute sa destinée, on n'a pas le droit de permettre

---

1. Il faut se rappeler cependant que le droit de l'Eglise et le droit naturel n'étant que les deux aspects du même droit divin, ne peuvent jamais venir en opposition. On n'en peut malheureusement pas dire autant du droit naturel et du droit civil.
2. Mariage et union libre, p. 287

aux époux de poursuivre leur recherche du bonheur sans tenir compte de la petite existence qu'ils ont jetée sur cette terre et qui reste inséparable de la leur. En donnant la vie à un être nouveau, ils ont contracté une obligation nouvelle et sacrée, celle de parachever l'œuvre qu'ils ont commencée. Et comme c'est dans l'union la plus intime que cette œuvre s'est ébauchée, c'est dans l'union et dans une seule union qu'elle pourra atteindre son plein développement. Il faut à l'enfant non pas des parents, mais ses parents, non pas un foyer, mais son foyer, non pas des éducateurs quelconques, mais bien ses éducateurs naturels. Pour s'épanouir librement, ce frêle bouton de vie a besoin d'une atmosphère de tendresse, de dévoûment, de paix, de vertu qu'on ne peut s'attendre à trouver au foyer des divorcés.

Dans une étude très attentive et très documentée, un collaborateur de la *Grande Revue* démontrait naguère que "la situation matérielle, morale et sociale des enfants d'époux divorcés est inférieure à celle des enfants vivant dans une famille unie; qu'elle est également inférieure à celle des orphelins de père et de mère, parfois même à celle des enfants naturels." [1] Des statistiques nombreuses et tristement probantes viennent à l'appui de cette thèse. L'espace dont nous disposons ne nous permet guère que d'en citer une seule que nous empruntons à M. Rodolphe Lemieux: Dans deux écoles de réforme des Etats-Unis: celle de l'Ohio et celle de l'Illinois, les trois quarts des enfants détenus venaient, il y a quelques années, de familles que la mort et surtout le divorce avaient brisées. [2] En détruisant leurs foyers, on les avait livrés sans défense à toutes les séductions et à tous les vices de la rue.

Voilà ce que le divorce fait de l'enfant. Il le sacrifie; il sacrifie ses intérêts, son bonheur à l'égoïsme des parents et livre au hasard sa formation religieuse et morale. Au lieu de rester, ce qu'il était jusqu'ici, la bénédiction et le bonheur des foyers, la raison de vivre des époux, il ne sera plus désormais qu'un obstacle inutile qu'on s'efforcera à tout prix de supprimer. C'est toute la vieille conception chrétienne du mariage qui disparaîtra ainsi, emportant avec

1. Renée Pingrenon; Les enfants d'époux divorcés. Grande Revue, 1er novembre 1903
2. Discours déjà cité.

elle la santé morale des individus comme des familles, et le plus solide point d'appui de la société. J'avais donc raison d'affirmer que le divorce est une chose contre nature, qu'aucune législation humaine ne pourra jamais légitimer.

CONCLUSION

EST-IL OPPORTUN DE MODIFIER NOTRE LEGISLATION SUR LE DIVORCE?

Il n'y a au Canada—nous le disions au début de cet article—que quatre provinces qui aient des cours régulières de divorce. Pour l'obtenir, dans les cinq autres, il faut, chaque fois, un acte spécial du Parlement. Comme les procédures en sont longues et coûteuses, le divorce reste ainsi un cas d'exception, une chose de luxe que les riches seuls peuvent se payer. De fait, il n'y a eu, de 1867 à 1915, que 285 cas divorces prononcés par le Parlement.

De prétendus amis du peuple se sont émus. Ils ont vu là une anomalie qu'il fallait à tout prix faire disparaître. Si on admet le divorce, disent-ils, ont doit l'admettre pour tout le monde, pour le pauvre aussi bien que pour le riche. C'est le principal argument que l'on a fait valoir dans les discussions parlementaires de 1914 et 1916. Que faut-il penser ?

On nous permettra d'abord de nous étonner un peu de ce zèle subit de quelques-uns de nos politiciens pour la classe ouvrière. Qu'ont-ils fait jusqu'ici pour elle ? Il y a longtemps que ceux qui s'occupent chez nous des questions sociales réclament l'aide de la loi contre l'exploitation du travailleur, contre le dénuement auquel la vieillesse et des malheurs imprévus peuvent le réduire. Est-ce que vraiment ceci ne presse pas plus que cela ? Est-ce qu'il ne serait pas plus opportun d'assurer par une sage législation l'aisance et la sécurité du foyer de l'ouvrier que de lui fournir le moyen de le démolir à son gré ?

Le divorce, dites-vous, devrait être à la portée des petites bourses. Et pourquoi ? Est-ce un objet de première nécessité ? N'est-ce pas plutôt un mal qu'on devrait enrayer et qu'en tout cas on doit autant que possible circonscrire ? Sans doute, avec notre législation, le pauvre ne peut guère profiter de la faculté qu'ont les riches de divorcer. Mais je trouve que c'est tant mieux pour lui. Jusqu'ici, le vrai

bonheur du pauvre, ça été de se retrouver, au soir de ses journées de travail, dans la paix de son foyer, au milieu de l'affection de sa femme et de ses nombreux enfants. Pourquoi voulez-vous lui donner la tentation de tout détruire cela ? Pourquoi voulez-vous le livrer sans défense, lui, sa femme et ses enfants aux vices qui guettent les pauvres qui n'ont plus de foyer ? Une des principales forces de notre pays, un de ses éléments les plus sains, a été de tout temps la famille du travailleur, plus nombreuse, plus unie d'ordinaire que celle du riche, davantage aussi à l'abri de toutes les tentations qu'entraînent le luxe et l'oisiveté. Pourquoi voulez-vous y introduire un germe de désordre et un ferment de désorganisation ? Et puis, est-ce que le pauvre souffre vraiment de cette prétendue injustice de notre législation ? Y a-t-il jamais eu chez lui un véritable mouvement en faveur d'une plus grande vulgarisation du divorce ? Alors pourquoi tenez-vous tant à mettre à sa portée cette loi meurtrière, de la vie familiale dont il ne sent nullement le besoin ?

Dans bien des cas au moins l'intérêt du pauvre me paraît être plutôt un prétexte. Ce que l'on poursuit, c'est l'élargissement à tout prix de la loi et la suppression des obstacles qui en entravent encore l'application. On a vu dans le divorce une conquête de l'esprit moderne sur l'esprit traditionnel et chrétien, et on s'est mis à la remorque des autres pays sans tenir compte de la terrible leçon que l'expérience est en train de leur donner. Sans doute on se fait fort ici de circonscrire les ravages du fléau que l'on voudrait déchaîner. Les autres peuples aussi l'avaient cru. Mais ils ont appris à leurs dépens—comme je le disais plus haut—qu'il est plus facile de tenir la porte fermée à la passion et au désordre que de la garder entre-baîllée une fois qu'on l'a ouverte.

D'ailleurs, au seul point de vue légal, l'établissement de cours de divorce dans les provinces qui n'en ont pas encore est une mesure inutile, puisqu'il n'y a dans ces provinces aucune législation sur la matière, comme l'hon. M. Doherty l'a très bien démontré lors des discussions parlementaires de 1914 et 1916. Ce qu'il faudrait donc tout d'abord obtenir pour ces provinces, ce serait une loi reconnaissant le divorce et déterminant les cas auxquels elle pourrait s'appli-

quer. Est-il opportun de le faire? Est-il opportun d'introduire cette loi d'anarchie et de désordre dans nos codes civils? J'ai suffisamment démontré plus haut que non. J'ajouterai simplement ceci: c'est que nos législateurs n'en ont pas le droit. Ils n'ont pas le droit de nous imposer une législation qui est en opposition avec les convictions religieuses du plus grand nombre de ceux qu'ils représentent. Or ce ne sont pas seulement les catholiques, ce sont encore les anglicans qui, à deux reprises, en 1905 et en 1918, dans des synodes généraux tenus tous deux à Montréal, ont affirmé "leur croyance à l'indissilubilité du mariage sacro-saint et leur détermination de résister à toute tentative pour faciliter le divorce et le remariage." [1] Des protestations comme celle-ci couvrent bien des clameurs et devraient suffire, à défaut d'autres raisons, à arrêter nos législateurs sur la pente où ils menacent de s'engager.

Ajoutons, en terminant, que si la vulgarisation du divorce est une mesure néfaste en elle-même, elle le serait encore bien davantage chez nous. Dans notre pays en formation, plus que partout ailleurs, on a besoin d'ordre, de paix, de vertu, de respect pour toutes ces institutions saintes qui font la force des peuples. Des lois comme le divorce peuvent être un remède, illégitime sans doute, dangereux toujours, mais peut-être partiellement utile dans des pays de civilisation avancée, où la loi chrétienne et même parfois la loi naturelle n'ont plus de prise sur les intelligences et les volontés; chez nous elle serait un élément de désorganisation sans profit aucun et partant sans excuse. Si nous voulons prendre modèle sur les vieilles nations de l'Europe, copions ce qui a fait jadis leur force, leur santé, et non ce qui est chez elle un signe de décrépitude et un aveu de décomposition. Il ne faut pas commencer par où elles menacent de finir. Ce n'est pas sur les ruines de la famille et sur le mépris du mariage qu'elles se sont édifiées et qu'elles ont préparé leur grandeur; ce n'est donc pas cela non plus qu'il faut mettre à la base de notre vie sociale, si on prétend maintenir en ce pays une communauté prospère, solide et durable.

Fr. M.-C. Forest, O.P.

Ottawa, 16 octobre 1918.

---

1. Synode général de Montréal, septembre 1918

L'APOSTOLAT PAR LE TRAVAIL

Y aurait-il exagération à affirmer que, pour la plupart des nôtres, il constitue le devoir de l'heure? Rarement, en effet, la barque de Pierre a été assaillie d'une aussi insidieuse et universelle tempête. Depuis l'immortel et indéfectible Pontife qui lance aux empires en mal de crouler et de disparaître les principes régénérateurs de paix, de justice et de charité, jusqu'à l'humble priante qui, dans la solitude de son oratoire, demande aux anges d'apporter à la terre la paix promise à ses frères, les bergers de Bethléem, tous sont visés et plusieurs atteints. Rien d'étonnant. Dans presque tous les pays le bruit du canon ou l'appel aux armes apeure et distrait les pères; le départ des fils voile les regards des mères: quelle aubaine pour ceux qui se sont octroyé la triste mission de vider les âmes, d'éteindre les croyances, et d'absorber les droits!

A cette action traîtresse et concentrée une réaction énergique s'impose, et elle ne sera possible que le jour où tous les catholiques, à quelque classe qu'ils appartiennent, se donneront le devoir de manifester, par la perfection de leur activité extérieure, la dignité de ce qu'ils sont et la noblesse de ce qu'ils croient.

D'où, pour l'ouvrier catholique, la double nécessité d'un travail *raisonnable* et *chrétien*: un travail raisonnable, irréfutable argument de sa dignité personnelle; un travail chrétien, manifestation humble mais efficace de l'universelle vitalité de son catholicisme.

I

En abordant le problème si complexe du travail, il est une contestation que nous devons retenir dans nos esprits: c'est que nous vivons en société et dans cette société tous, nous ne sommes égaux que devant notre commune indigence. Nous n'avons pas tous la même place, ni tous la même conformation, ni tous les mêmes fonctions et cependant nous

nous tenons, nous nous servons, nous nous protégeons les uns les autres, pour arriver au bien comuun, comme se tiennent, se servent, se protègent les organes différents d'un même corps pour la santé de la personne. Dans notre organisme il y a l'œil et la main. L'œil n'est pas de même nature que la main, il n'est pas non plus destiné aux mêmes ouvrages. Il est placé plus haut, la main est placée plus bas; il guide, la main saisit. Lequel des deux est le plus nécessaire? Si l'œil disait à la main: rompons toute relation, où prendrait-il la nourriture et la protection dont il a besoin? Bientôt il s'éteindrait et mourrait. Si la main disait à l'œil: merci de vos services, qui donc guiderait son activité? Incapable de se diriger, elle se verrait, de ce chef, condamnée à l'immobilité, principe de dégénérescence et de mort. Non! l'œil et la main doivent vivre et pour eux la vie, c'est l'harmonie entre l'un et l'autre.

Transportons ces simples principes dans le monde du travail. Aujourd'hui, un ouvrier avec son talent et ses deux bras est un pauvre homme. Sa puissance de travail est une richesse, mais cette richesse, pour s'appliquer et pour produire, réclame le secours d'une richesse intermédiaire, fixe, comme des bâtiments ou des outils, circulante, comme des matériaux et de l'argent, et c'est cette richesse que l'on nomme le capital et ceux qui la détiennent: capitalistes ou patrons. Vous saisissez tout de suite le lien nécessaire entre le capital et le travail, les patrons et les ouvriers et en cela vous tombez d'accord avec la saine philosophie chrétienne résumée par Léon XIII. "L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes, travailleurs et capitalistes, sont ennemis-nées, l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent dans un duel obstiné. Non, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre. Il ne peut y avoir de capital sans travail; ni de travail sans capital." [1] On pourra bien tenter l'expérience du contraire: mais tant que dans une société, les hommes n'auront pas la même taille, la même force, la même habileté, le même âge, on ne pourra

1. "Rerum novarum," Ed. Bonne Presse, p. 24

pas empêcher le capital de renaître dans d'autres mains et sous d'autres noms.

Puis donc que capital et travail sont tous deux indispensables, pourquoi ne pas les réunir dans une seule et même personne ? et préluder ainsi au règne de l'égalité, principe de la fraternité, principe de la liberté. L'objection est spécieuse, répondons-y par un exemple. Ils sont plusieurs milliers de patrons à recevoir d'une puissante usine électrique alimentée par une chûte, la lumière, la chaleur et la force que réclament leurs industries respectives. Supposez qu'ils se disent un matin: nous prenons chacun notre part de chûte et d'usine et nous allons l'exploiter à notre bénéfice personnel. Ils pourront faire le partage, mais le lendemain tous redemanderont la lumière, la chaleur et la force qu'ils recevaient hier et pourquoi ? C'est que les efforts de la grande industrie appellent nécessairement une certaine concentration de forces préliminaires, de capitaux, pour arriver à une production rémunérative.

Si donc la concentration du capital est une nécessité et un droit, celle du travail doit l'être également. Puisque l'ouvrier loue ses bras, c'est qu'il attend en retour sa vie et celle de sa famille. Il doit avoir sa part dans les résultats du travail, parce qu'il fournit autre chose que la machine: l'activité d'une force raisonnable. Il y a une âme qui préside à son trvail et qui lui communique avec sa dignité une part de sa puissance et de ses exigences.

Ceux qui ont voulu chasser de la poitrine du travailleur, cette hôtesse si encombrante et si exigeante n'ont pas tardé à trahir l'égoïsme de leur matérialisme extérieurement libérateur. Ecoutez la doctrine d'un de leurs économistes en vedette: "Les travailleurs doivent être considérés comme de véritables machines qui fournissent une certaine quantité de force productive et qui exigent en retour certains frais d'entretien et de renouvellement pour pouvoir fonctionner d'un manière régulière et continue." [1] Non, chez l'ouvrier il y a comme chez le patron, une âme raisonnable et libre qui préside à ses opérations et c'est pourquoi son travail, comme le capital de son maître, doit s'organiser pour assurer plus efficacement le bien-être temporel de celui qui peine.

---

1. Molinari, *Cours d'écon. politique*, p. 203

Seulement, s'il ne veut pas se dresser comme une masse chancelante en face de l'usine et de la banque, il faut qu'il s'appuie sur une base professionnelle, scientifique et religieuse.

Evidemment l'ouvrier est dans son droit quand il réclame augmentation de salaire, diminution des heures de travail, amélioration des conditions d'hygiène et protection des assurances, mais encore faut-il qu'il se préoccupe par la perfection de son travail, la sobriété de sa vie, la conscience de son devoir, de fournir mieux et davantage. Autrement où serait l'équilibre ? Ce qui revient à affirmer que dans l'union ouvrière la première place doit être occupée par des compétences. A eux d'abord d'exiger et de recevoir ! Certains travailleurs parlent de persécutions subies, ne se sont-ils pas persécutés eux-mêmes en oubliant cette élémentaire notion ? Aurions-nous tort de leur dire : Vous avez voulu laisser germer au sein de vos unions le funeste principe d'égalité révolutionnaire. Vous avez réclamé égalité de salaire pour tous. Qu'en est-il résulté ? Deux choses. Les bons ouvriers mieux payés en dehors de chez vous, vous ont quittés : et alors vos réclamations portées par des faibles n'ont pas pu monter assez haut. Ou les bons ouvriers ont accepté un salaire inférieur à celui que vous les empêchiez de réclamer ailleurs, et alors vous deveniez artisans d'injustice et vous savez que l'injustice se paie tôt ou tard par la déchéance et la disparition de ceux qui l'ont permise. Etes-vous encore surpris de vos hésitations et de vos faiblesses ? Le remède, il serait dans l'entraînement professionnel progressif de tous vos membres, sous la direction de l'union et dans le classement raisonnable de vos compétences, plus exigentes à mesure qu'elles fournissent davantage et appelant sur toute la société les sympathies et la confiance du capital.

Car il faut en tenir compte de lui aussi dans vos réclamations et ici s'impose l'organisation ouvrière à base scientifique.

Formés que nous sommes par trois cents ans de colonialisme et cent d'une persécution qui nous a parqués dans nos villages, nous éprouvons comme une répulsion naturelle à rattacher une cause à ses ascendants et à poursuivre les ramifications lointaines d'un problème international. Nous aimons les limites de paroisse, de ville, de caste. Et c'est

pourquoi ceux qui nous ont crié: l'ouvrier doit se conduire par l'ouvrier; l'ouvrier seul doit s'occuper de l'ouvrier se sont absolument trouvés à notre diapason. Et cependant quoi de plus faux! Le travail n'existe pas seul et ne se fait pas pour lui-même: quelle erreur de vouloir ignorer les fluctuations du commerce et du capital surtout aujourd'hui!

Notre siècle économique vit de deux phénomènes qui affectent particulièrement le travail; la concurrence et l'internationalisme des capitaux.

De nos jours la production précède la commande et souvent l'offre vient avant la demande. Si par suite d'une demande exagérée de salaire, l'objet sorti de vos mains ne peut entrer en ligne de prix avec un objet similaire fabriqué ailleurs, il y aura encombrement du marché et chômage à l'usine. D'un autre côté, le capitaliste compte que l'argent placé lui rapportera un intérêt raisonnable. Si vous l'empêchiez de se produire, il irait placer ses capitaux dans une autre industrie ou il transporterait son industrie et ses capitaux ailleurs. Que sont les distances, les frontières et les océans pour l'argent? Or quand le patron monte dans son char-parloir pour transporter ses énergies ailleurs, la faim et la misère rentrent au foyer de l'ouvrier ou elles le menacent. Comme il n'a pas l'intention de manger qu'aujourd'hui, mais qu'il espère en avoir assez pour demain et en laisser à ses enfants, le travailleur a le devoir d'user d'une prudence éclairée dans ses différentes réclamations. Qu'il ne se prive pas du concours des économistes sérieux et désintéressés. En leur demandant conseil il ne manquera pas à l'honneur professionnel. Loin de là, il fera preuve de sagesse: connaissant son bien, il saura le prendre où il se trouve. Notre Seigneur n'a-t-il pas loué l'homme qui manquant de pain, sort de chez lui, court chez son voisin: Mon ami, prête-moi trois pains. Un visiteur arrive et je n'ai pas à le nourrir! [1] Guerre à l'isolement! Quand on coupe à quelqu'un les communications, et qu'autour de lui on éteint les lumières, c'est qu'on a l'intention de le dépouiller!

D'ailleurs les besoins de l'artisan sont tellement nombreux et variés, qu'il est dans l'impossibilité d'y faire suite par lui-même. Il travaille pour vivre, c'est vrai; mais

1. Luc, XI, 5

vivre, ce n'est pas uniquement donner la pâture aux appétits sensibles; vivre, ce n'est pas comme l'imprudent de la parabole abattre ses greniers, en construire de plus grands, les remplir jusqu'au faîte, se croiser les bras et se dire: maintenant, mon homme, repose-toi et fais bonne chère; [1] il a une âme et il entend y pourvoir; aussi vivre, pour lui, c'est alimenter son intelligence aux flammes de toutes les connaissances utiles et agréables; vivre, pour lui, c'est peupler son cœur de souvenirs et d'amour, après avoir rempli sa maison de garçons et de filles; vivre, pour lui, c'est prendre son cœur tout palpitant et le jeter dans le sein de Dieu d'où il est sorti; vivre, pour lui, c'est donner au ciel et à la terre dont il est fait, l'aliment nécessaire à leur ultime destinée et c'est pour cela qu'il est de deux sociétés: la civile et la religieuse et qu'il ne veut pas que l'une tue l'autre!

Vous voyez tout de suite l'entrée de la Religion dans la question ouvrière. Mais nous n'en parlons pas dans nos unions, nous sommes neutres!

Nous avons trop vu vivre ailleurs et nous avons trop lu ici-même, pour nous laisser leurrer par ce mythe de la neutralité absolue. Il ne sera pas question de Dieu et cependant on descend les crucifix et on efface son nom; il y aura liberté de penser et d'agir, et cependant on dépouille les religieux de leurs biens, on les traque comme des fauves et eux, les fils des meilleures familles, on les conduit aux frontières comme les plus infâmes malfaiteurs du pays; il n'y aura pas de préférence religieuse ou nationale, et que les catholiques affirment leurs droits les plus naturels et les plus sacrés, on les étouffera sous l'injure et sous la boue. Ne nous abusons pas. *Il n'y a que les choses à être neutres.* Chaque fois qu'une personne physique ou morale marche, il y a une âme qui l'anime et si cette âme n'est pas ange de lumière, elle est ange de ténèbres. Au commencement on nous laissera libre; petit à petit on nous identifiera avec l'œuvre, puis quand nous ne ferons plus qu'un avec elle, on nous dira: laisse-là ta Foi et prends ton pain; ou emporte ta Foi et laisse-nous ton pain. Cela, ce n'est pas du roman, c'est de la réalité.

Aussi l'Eglise qui a l'expérience d'une personne de dix-

1. Luc, XI, 18

neuf siècles a-t-elle voulu en faire bénéficier ses enfants.[1]

Par la bouche de Léon XIII elle exhorte "les ouvriers chrétiens à s'organiser eux-mêmes, et à joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment le joug injuste et despotique des associations hostiles à l'Eglise et à la Patrie." Le 24 septembre 1912, Pie X, reprenant cette doctrine et lui donnant une nouvelle force, écrivait aux évêques d'Allemagne: "Celles-là méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme les plus propres de toutes à assurer les intérêts vrais et durables de leurs membres qui ont été fondées en prenant pour principale base la religion catholique et qui suivent ouvertement la direction de l'Eglise." Et pour qu'on ne voit dans ces paroles que l'appel aux armes contre tout ce qui n'est pas catholique, le Pape permet à ces mêmes ouvriers de se rencontrer sur le terrain strictement professionnel avec des non-catholiques et d'y chercher de concert avec eux à obtenir une plus juste organisation de salaire et du travail; mais il met à cela deux conditions formelles: 1°) que les membres catholiques des syndicats mixtes fassent en même temps partie d'associations et de cercles catholiques dont la bonne influence contre balancera l'effet d'une promiscuité plus ou moins dangereuse; 2°) que ces unions s'abstiennent de toute théorie, écrit ou acte en contradiction avec les préceptes et les enseignements de l'autorité religieuse compétente. Il n'y a pas de doute à planer sur la volonté des papes et c'est à cette lumière que nous catholiques nous avons le devoir d'orienter nos efforts.

Mais alors, diront les pusillanimes, que faites-vous de l'unité et de l'entente si indispensables à notre pays? Seuls de notre côté, nous allons être écrasés. Ecrasés par qui, ici à Montréal? Nous avons le nombre: nous sommes les deux tiers de la population, 442,675 sur 685,539;[2] nous croissons plusieurs fois plus vite que les races qui nous entourent.[3] Que l'après-guerre nous enlève l'immigration outrancière des vingt dernières années, et dans cinquante ans nous tiendrons la tête de la population. Nous avons la richesse: les deux tiers des propriétaires, 27 137 sur

1. Mgr Pâquet, "Action religieuse et Loi civile," p. 262, 263
2. Rapport de M. Hamilton Ferns, "Devoir," 22 juillet 1918
3. *Veillée des berceaux*, Edouard Montpetit, "Rev. Trimestrielle," août 1918

14 616, sont canadiens-français, [1] la propriété foncière, celle qui est imposable et qui demeure est entre nos mains; nous avons le talent: de la première génération d'artisan pour la plupart, nous n'avons pas éliminé notre bagage de routine et d'imprécision, mais qu'on nous soumette à l'entraînement technique, nous avons du nerf et du sang et nous serons les meilleurs ouvriers de notre usine; d'ailleurs habitué de bonne heure, par vocation, à scruter les mystères compliqués de notre religion, notre esprit se mouvra à l'aise dans les rouages d'une machine ou les complications de la mécanique. Nous avons la cohésion: nous nous tenons non seulement par le sang et par la langue, mais encore par la pointe la plus intime de l'âme, la Religion; en une heure nous pouvons exécuter, grâce à nos paroisses et à nos sociétés, des mouvements d'ensemble inconnus de la libre pensée et de l'hérésie.

Que nous manque-t-il? Le vouloir! Evidemment le jour où nous mettrons en activité nos incalculables puissances, les distances s'élargiront entre nos et ceux qui ne sont pas de notre foi. Qu'ils ne s'abusent pas cependant. Notre intention ne sera pas de mettre une frontière entre eux et nous, mais plutôt de répéter le geste de l'avant-garde qui fatiguée de piétiner sur place, laisse derrière elle le gros de l'armée, et, à pas redoublés entre dans la fournaise pour arracher à l'ennemi la victoire et la liberté.

II

Le travail localisé et organisé par la raison, voilà une force; le travail jugé et dirigé par la foi, voici une gloire.

S. Jean Chrysostôme parlant de la charité affirme qu'elle à la puissance de "donner à une âme étroite les dimensions du ciel." Pourquoi ne pas ajouter que la foi mise dans une intelligence lui ouvre des horizons d'éternité? Aussi, le chrétien qui étudie le travail, l'envisage-t-il de l'origine des siècles à la consommation des temps.

En ce temps là Dieu avait fait l'homme; et comme il l'avait créé à son image il l'avait mis en paradis, essentiellement actif, *ut operaretur*. Des arbres étaient chargés de fournir à ses yeux la parure et à ses appétits la nourriture.

1. Rapport Lapointe, "Devoir," 14 déc. 1915

Il n'avait qu'à tendre la main pour cueillir les fruits les plus savoureux, qu'un signe et un mot à exprimer pour que toute la nourriture se pliât à ses ordres. [1]

Malheureusement, cette royauté ne lui suffisait plus. Ce trône sur terre n'était pas assez élevé au gré de ses désirs, il en voulut un au-dessus des nuées, à côté de celui de Dieu. Pour y parvenir il lui manquait la connaissance du bien et du mal. Sur l'instigation de Satan, il porta à ses lèvres le fruit qui devait la lui donner. De ce moment il tombe en déchéance. Tout se déchaîne contre lui, terre, animaux, hommes. "La terre, lui dit Dieu, sera maudite à cause de toi, tu mangeras l'herbe des champs à la sueur de ton front et le sol ne produira que ronces et épines." [2] Et pour qu'il lui fût impossible, à Adam, de mettre en doute cette malédiction, Dieu suscite en lui cette lutte de la chair contre l'esprit; lutte, plus terrible parce que plus persévérante et plus solitaire, de l'homme contre l'homme, de la bête contre l'esprit qui devait après des siècles arracher au plus fier champion de la chrétienté naissante ce cri de détresse: *"Infelix homo!* Malheureux que je suis! quel est celui qui va enfin me dépouiller de ce corps qui me mène à la mort!" [3]

A partir de ce jour le travail devint pénible à l'homme. Il voulut s'en affranchir et pour cela le faire peser sur ses frères et vivre de leurs sueurs. Et plus le naturalisme, en dehors du peuple de Dieu s'épanouira librement au souffle de l'égoïsme, plus cette concentration des biens et cette diffusion de l'esclavage se feront intenses.

Et lorsque le monde païen aura atteint à Rome son apogée de civilisation, il pourra affirmer sans rougir, lui qui compte dix esclaves pour un homme libre, il pourra affirmer par son interprète le plus autorisé, Cicéron: "On doit regarder comme bas le salaire de ceux qui faute de talent louent leurs bras: quiconque vend son travail se met au rang des esclaves. Tous les métiers d'artisans ont quelque chose de vil et une boutique n'est pas digne d'un homme libre!" [4]

Une boutique n'est pas digne d'un homme libre! Voilà

---

1. R. P. Schwalm, "Leçons de philosophie sociale," p. 258-260
2. Gen. III.
3. Rom. VII, 24
4. *De officiis, Pâquet*, op. cit., p. 229

l'esclavage en principe, la mainmise de la déchéance sur l'humanité. Heureusement pour elle, cinquante ans après que Cicéron eut tracé ces lignes, il devait cesser d'avoir raison. Le Fils de Dieu, de toute éternité se présentait devant son Père: "Les holocaustes ne vous ont pas plu. Alors j'ai dit: Me voici." [1] Il opérait cette descente mystérieuse qui allait rapprocher le Ciel de la terre... Une boutique n'est pas digne d'un homme libre! Pour tabernacle Il choisira le sein d'une pauvre vierge fiancée à un charpentier; pour sanctuaire une échoppe de menuisier où Il passera trente ans de sa vie mortelle sans autre sceptre que le rabot et la scie et sans autre couronne que les sueurs accrochées à son front par les préoccupations et les labeurs... Une boutique n'est pas digne d'un homme libre! Il s'élancera de là comme d'un pinacle pour marcher à la confusion et à la conquête du monde. Et pour couper tout doute sur ses intentions, Il appellera à sa suite des hommes qui trop pauvres pour posséder une boutique, n'ont à leur usage qu'une barque et quelques filets, et c'est au plus vieux d'entre eux qu'il dira: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise." [2] Bien plus, il laissera suspendue à la face de ses fidèles cette scène du jugement, où les mérites seront distribués d'après la conduite tenue à l'égard des pauvres, cette écorce de Jésus-Christ: "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, venez les bénis de mon Père! [3]

Cette doctrine et cette mentalité, l'Eglise les a recueillies de son Fondateur au jour de son ascension et ce sont elles qu'elle a semées à toutes les générations et à tous les siècles. Et pour coordonner ses efforts, elle s'est présentée au monde du travail avec une doctrine, une morale, un exemple.

Une doctrine. Le travail est une nécessité individuelle et sociale. L'homme n'a pas le droit de manger s'il est trop indolent pour gagner. Il n'a pas le droit de rester oisif, car il compromet par là sa vertu en s'exposant à tous les vices. Au contraire, s'il peine, il peut obtenir la rémission de ses péchés et acquérir des mérites pour le ciel. Le tra-

1. Hebr. X, 6, 8
2. Matthieu, XVI, 18
3. Matthieu, XXV, 35

vail est donc une œuvre de liberté. De plus, il est l'exercice de l'activité sociale indispensable à tout corps qui ne veut pas mourir. Or comme la société vient de Dieu, le travail rend un son d'éternité, et les sueurs ont des reflets du ciel. A l'instar des grandes œuvres, il doit se fortifier de la justice et se couronner de la charité.

Une morale. Cette morale n'est pas le calmant qui endort la douleur à fleur de peau sans la tarir dans sa source; c'est le spécifique qui ronge toutes les racines du mal et qui empêche de nuire. Vous travaillez, vous avez droit à un salaire proportionné à vos aptitudes et à vos efforts. Vous recevez, donc vous devez fournir en proportion raisonnable de ce qui vous est payé pour votre subsistance et celle de votre famille. Voilà l'ordre de la justice, mais la justice n'est qu'une vertu cardinale, au-dessus il y a la charité, vertu théologale, éternelle comme Dieu son principe et sa fin. Ses exigences parleront avec autant de sévérité que celles de la justice au dernier jour. Par elles nous sommes frères! Les patrons sont providence et les ouvriers domestiques. Rien de ce qui touche les uns ou les autres ne doit leur rester étranger. Aussi l'ouvrier se doit-il d'être bienveillant et compatissant à l'égard de son patron. Il y a des retours de charité comme il y a des retours de justice: et ce sont les premiers qui ouvrent les cœurs et appellent les munificences. Si le ciel verse toutes ses pluies sur la terre, c'est que la terre lui envoie toutes ses vapeurs!

Aux rigueurs de cette morale l'Eglise a voulu joindre la force de l'exemple. Le Maître avait travaillé, les apôtres travaillèrent aussi et s'en firent gloire. Ils élevèrent même le travail manuel à la hauteur d'une vocation religieuse et les monastères abritèrent des multitudes de travailleurs. Puis quand il plut à Dieu de faire fleurir en terre d'Amérique un rameau de son Eglise, nos curés se constituèrent eux aussi travailleurs, ils n'eurent pas honte de sortir de leur presbytère, de mettre la main à la charrue et à la herse, de prêcher d'exemple l'amélioration des terres: ils estimaient le travail assez noble pour servir de marchepied à la vertu et au ciel.

Catholiques, tous nous sommes membres d'un même corps dont la tête a paru il y a dix-neuf siècles. Cette doc-

trine, cette morale, ces exemples sont nôtres. A l'artisan catholique d'en être fier et de s'en faire le prosélyte. De même que les membres du corps, par la régularité de leur action, et la bonne apparence de leur surface, ont le devoir de manifester à l'extérieur la pureté et la vigueur du sang qui les anime, de même l'ouvrier, par la régularité, la perfection, la conscience de son travail, a-t-il le devoir de manifester au monde l'universelle vitalité du catholicisme qu'il professe.

Ce devoir n'est pas trop lourd pour ses épaules et cet idéal n'est pas plus élevé que la noblesse de son cœur. Il n'a qu'à réfléchir pour agir!

Abbé Arthur Deschenes

CORRESPONDANCE INTIME

LETTRE A UN AMI

Flavigny-sur-Ozerain, Côte d'Or, France, 17 août 1877.

Mon bien cher ami,

A vrai dire, je t'accusais d'un peu de lenteur, j'avais hâte d'apprendre de toi-même les nouvelles de votre examen et de votre entrée en carrière. Tout de même je ne me sens aucune volonté de te faire la grosse mine pour si peu. S'il y a eu quelque négligence, ta bonne lettre a tout réparé. D'ailleurs, mon bien cher, j'oublie trop souvent mes devoirs envers le meilleur et le plus fidèle des amis, pour trouver étrange ou intolérable qu'on m'oublie ou qu'on me néglige quelques fois. Donc, pas de reproches de ce côté. J'en ai de plus sérieux à te faire.

Te voilà revenu à tes anciennes faiblesses, à ces mélancolies et à ces abattements qui t'ont fait tant de mal autre-

fois. C'est bien pour cela que tu mériterais une forte pénitence. Il faut que tu te corriges sur ce point avant mon retour au pays; car alors je ne te passerai pas ces enfantillages. Au fait, mon bien cher, cela n'est point du tout raisonnable. Je ne te reproche point de sentir quelquefois une impression d'abattement et de tristesse, cela est inévitable, même dans la vie religieuse, à plus forte raison dans le monde. Mais si aucun homme ne peut se soustraire entièrement à ces impressions, aucun chrétien ne doit non plus s'y livrer et s'en laisser dominer. Après tout, d'où viennent-elles? Ce n'est sûrement point de Dieu. Les tristesses surnaturelles n'abattent point l'âme de cette façon, elles la courbent devant Dieu, elles la brisent pour la purifier, mais au milieu de la tourmente on ne perd point de vue le rayon d'en haut. Ces tristesses extrêmes ne viennent pas non plus de la raison; car tout ce qui vient de la raison, est raisonnable et mesurée; or cette tristesse ne l'est pas. Quelle est donc la cause de ce phénomène? Elle est multiple. C'est l'imagination, l'amour-propre bien souvent ou quelque autre passion froissée; c'est aussi, fréquemment, une disposition physique, ou une vie concentrée et une tension excessive de l'esprit et du système nerveux. Ce qui fait illusion, c'est que souvent à ces heures, la foi nous donne le sujet d'une légitime tristesse. Que nous soyons tristes quand nous avons offensé Dieu, cela est naturel, et cela doit être. Mais cette tristesse n'est point sans espérance; loin de là: c'est le meilleur gage que Dieu veut nous pardonner, et que nous désirons l'aimer. D'où vient donc que souvent nous nous prévalons de nos fautes pour nous abandonner à ces tristesses si peu surnaturelles et si peu raisonnables? Le voici, mon bien cher, c'est qu'en tout cela nous sommes à la merci de notre amour-propre. Ce n'est point l'amour de Dieu, c'est l'amour de nous-mêmes qui engendre ce fléau. Le vent du ciel soufflait doux et favorable. Sans rames et sans efforts nous voguions sur les flots de la vie. Nous nous réjouissons de ces faveurs du ciel, sans penser peut-être à l'en remercier. Nous étions flattés de cette amitié de Dieu, sans rien faire pour la retenir et l'accroître; un peu plus, et nous nous complaisions à nous voir en cette faveur, et nous estimions nous-mêmes. Or Dieu nous voyant en cette vaine complaisance en nous-mêmes a voulu nous montrer ce que nous sommes. Il a

soustrait tout-à-coup le souffle favorable de sa grâce, et nous voici abandonnés pour un moment au courant. Et voilà qu'au lieu de tenir d'une main ferme le gouvernail, que nous avions laissé échapper dans nos rêves, et de ramer vigoureusement en attendant que le ciel nous rende le vent favorable, nous nous répétons sans cesse: "Tout allait si bien, quand Dieu était avec moi; et maintenant que je l'ai oublié tout va si mal! Encore si c'était la première fois; mais c'est toujours la même histoire. Tout cela est bien vrai, mon cher, mais tout cela n'est que de l'amour-propre. Ce qui nous afflige, ce n'est point tant d'avoir offensé Dieu que de ne pouvoir plus nous estimer nous-mêmes. Si nous étions vraiment humbles, nous ne serions jamais étonnés de nos fautes, même les plus grandes, sachant bien que de nous-mêmes, c'est tout ce que nous savons faire. Et nous dirions à Dieu: "Mon Dieu, j'avais perdu de vue ma misère, vous me l'avez rappelée; soyez-en béni! et faites que je ne l'oublie plus. Vous voyez maintenant que je ne puis rien sans vous; faites tout en moi. Aidez-moi à me relever et à vous mieux servir." Et cela fait, nous nous remettrions avec humilité, mais avec ardeur et confiance, au travail de notre sanctification. Défions-nous, mon bien cher, de ces douleurs stériles qu'engendre en nous l'amour-propre, et qui ne nous aident nullement à nous convertir.

Quelques fois aussi ces tristesses excessives sont engendrées par l'imagination. On reconnait facilement cette source, quand non content de réfléchir sur les tristesses présentes, on rappelle toutes celles du passé, et l'on évoque toutes celles de l'avenir. Le plus souvent ce n'est pas l'imagination qui donne le branle, mais elle prête un puissant concours. Il faut se moquer de ces sortes de rêves; ce sont fantômes bons seulement à émouvoir femmes et enfants. Il faut se bien garder en tout des écarts de l'imagination, mais par-dessus tout en ce qui regarde le salut; car il n'y a point de chose qui nous soit plus chère et plus inconnue, ni par conséquent où l'imagination se puisse plus librement donner carrière.

Enfin, mon bien cher, une cause assez commune de cette mélancolie, c'est une disposition physique. Il y a des hommes que leur tempérament défend contre toutes les émotions: d'autres qui ont une prédisposition à la joie et à la gaieté; d'autres enfin, et c'est le grand nombre sur la terre

d'exil, qui ont une prédisposition à la tristesse et à la mélancolie. Ces hommes trouvent, ils ne savent pourquoi, des larmes au fond de toutes choses ici-bas. Ce sont les prédestinés de la souffrance. Ces hommes ne sont jamais heureux humainement. Mais comment reconnaître si nos tristesses viennent de cette source ? Un signe ordinaire, c'est lorsque cette tristesse se porte sur tout sans qu'elle ait un objet bien déterminé, et lorsqu'elle est accompagné d'un état de prostration, d'abattement et de malaise corporel.

Laquelle de ces causes engendre tes tristesses, il me serait difficile de le dire à distance, ne t'ayant pas vu depuis longtemps. Mais j'opine que ce serait un peu le tempérament et beaucoup l'amour-propre. Il y a aussi une autre cause. C'est lorsque Dieu est jaloux d'une âme qu'il veut tout entière pour lui seul et jusqu'à la mort, et qu'il la poursuit toujours jusqu'à ce qu'elle se donne à lui sans réserve, soit dans le monde, soit dans la vie religieuse. Mais cette cause est bien moins fréquente : et il vaut mieux dans la pratique commencer par croire au naturel avant de croire au surnaturel.

Quels sont les dangers de ces tristesses ? quels sont leurs remèdes ? Les dangers, c'est toujours la perte du temps, l'amoindrissement de la volonté, l'amollissement du caractère. Lorsque la cause est l'amour-propre, l'effet naturel, c'est de fortifier cette passion subtile, ou de nous abattre et de nous décourager. C'est aussi souvent de nous aigrir contre les autres et contre nous-mêmes. Et tu prévois les dernières et plus terribles conséquences que ces premières entraînent après elles lorsqu'on ne lutte pas avec énergie. Si c'est l'imagination ou le tempérament qui amènent les tristesses, leur terme voisin et inévitable quand on ne lutte pas, c'est la volupté. Le nombre est bien grand des âmes qui vont aux abîmes par ce chemin.

Je te dis franchement ma pensée sur tes maladies. C'est le moins difficile ; je voudrais te donner un remède. Le premier, c'est toujours la prière, la prière humble et confiante. Le deuxième, c'est de renoncer à la volupté que tu ressens au fond de ces tristesses. Souvent la tristesse passerait vite si l'on n'y trouvait pas un secret plaisir, plaisir malsain, mon bien cher, qui en appelle fatalement d'autres plus

malsains encore. Le troisième, c'est de faire une diversion quelconque, travail, lecture, promenade, causerie, qui sorte l'esprit de ce milieu. Un des meilleurs remèdes pour moi, c'est le travail manuel. Je soigne les fleurs; et j'y mets tant d'ardeur, que j'oublie tout le reste. En cherchant un peu, tu trouveras sans doute quelque diversion, qui te serait agréable. Il faudrait y recourir. Ce sont là des moyens utiles pour toutes ces tristesses d'où qu'elles viennent. Quand elles tiennent à une indisposition du corps, il faut le remettre le plus vite possible en son état normal, en suivant un bon régime et prenant du sommeil ce qu'on en peut prendre. Quand cela vient de l'imagination, il faut tout simplement aller au fond des choses, et se dire: voyons bien qu'elles sont les raisons sérieuses et légitimes de cette tristesse. Si tu arrives à les préciser, tu n'auras pas de difficultés à dominer tes impressions. Si tu ne peux arriver à les préciser, c'est que ces raisons ne sont guère sérieuses, et ce serait par trop ridicule de s'y arrêter. Enfin, si malheureusement la conscience de quelque faute t'affligeait, il faudrait tout simplement faire un acte de contrition sur l'heure, puis te confesser au premier moment. Car il importe qu'avant tout tu sois en paix avec toi-même et que tu n'ais pas à te reprocher une faute qui n'a point été pardonnée.

Voilà, mon bien cher, toute la pénitence que je te donne: c'est de lire et de mettre en pratique tout ce que je viens de t'écrire, et de me dire franchement, à chaque lettre, où tu en es avec cette maladie.

Tu ne me dis point d'autres détails qui m'intéresseraient, sur toi d'abord et sur les confrères ensuite. Sur toi. Tu m'apprends le mariage d'Alfred, c'est très bien fait! et toi où en es-tu? Je conçois qu'on ne dise pas volontiers des choses si délicates; aussi je ne demande aucun détail. Tout ce que je voudrais savoir, c'est le général. Que tu y penses ou que tu n'y penses pas, cela change de suite l'horizon de ta vie. Je n'ai point coutume de me mêler de ces détails, où je ne m'entends guère, dis-moi seulement, si tu le peux, si tu as commencé quelque liaison, et quelles sont tes idées là-dessus. Ceci est trop important, dans la vie d'un chrétien, et peut avoir trop d'influence sur les états d'âmes par lesquels tu passes, pour que je ne m'y intéresse pas beaucoup.

En voilà assez pour cette fois. Ecris-moi bientôt, si c'est possible. Mais surtout n'oublie pas de prier beaucoup pour moi. Il m'est facile de te faire de beaux sermons; mais je n'en vaux pas mieux pour cela, et je t'assure que je suis un bien misérable religieux.

Tout à toi, mon bien cher,

Fr. Th.-Dom.-C. Gonthier, O.P.

DANS L'ORDRE

Le R. P. Doyon, O.P., aumônier militaire, adresse au T. R. P. Provincial, la lettre suivante:

Frensham Pond Camp, 25 août 1918.

Très révérend et cher Père,

Le 25 août, j'apprenais par hasard la mort de mon cher compagnon de voyage aux Etats-Unis, le Comte de Chavagnac. En passant à Paris, j'ai pu en savoir la date précise par le bureau de l'*Action Française;* ce journal publiait le 15 juillet 1918, la note suivante:

"Nous avons la grande douleur d'apprendre la mort "d'un de nos amis les plus dévoués et les plus chers, le comte "de Chavagnac, mortellement atteint, le 28 juin dernier, sur "le front d'Italie et mort dans la nuit même à l'ambulance "où on l'avait transporté.

"Xavier de Chavagnac était lieutenant d'artillerie. Il "était décoré de la Légion d'honneur. Il avait reçu, le prin-"temps dernier, du gouvernement, une mission au Canada, "où il servit la France par son intelligence comme il l'avait "servie sur les champs de bataille par son courage."

J'ai porté tout le long de mon voyage en Bretagne, le poids douloureux de cette perte, très vive entre toutes les pertes récentes.

Les dernières attaques ont été glorieuses pour le nom Canadien-français; mais la gloire militaire se paie au prix du sang. Le 22ième a été grandement à l'honneur. L'âme endeuillée par nos pertes, j'ai pu soulager ma peine en célébrant un service funèbre à Paris, le 16 septembre; c'était au retour de mon pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. J'y ai rappelé nos derniers héros canadiens-français: Brillant, Veilleux, Dupuy Roméo, de Sherbrooke, Cadotte, Lemieux Rodolphe, du 22me, Cormier, du 25me, et Mercereau, du 26me, ces deux derniers acadiens; ensemble, avec la même bravoure, canadiens et acadiens ont donné leurs vies pour délivrer le sol de la France. L'*Action Française,* l'*Echo de Paris,* la *Croix,* ont publié des notes; voici celle de l'*Action Française*:

"*Les Canadiens-Français.*—Lundi matin, à 10 heures, à l'église Saint-Sulpice, le R. P. C.-V. Doyon, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, aumônier du 22me bataillon canadien-français, a célébré un service pour ses compagnons tombés au champ d'honneur.

"Des délégations des hôpitaux canadiens de Saint-Cloud et de Joigny assistaient à la cérémonie. M. Roy, commissaire canadien à Paris, y occupait une place d'honneur. L'absoute a été donnée par le supérieur général de Saint-Sulpice, assisté de M. Hertzog, procureur de la Congrégation à Rome, du supérieur du séminaire de Paris, de M. le curé de Saint-Sulpice, du R. P. Adam, des Frères-Prêcheurs, ancien vice-provincial au Canada.

"Le capitaine-aumônier a dépeint dans son allocution la vaillance et la foi des Canadiens-français, armés pour rendre à la France d'aujourd'hu ce qu'ils ont reçu de la France ancienne. Si ce bataillon est seul, au front, de sa formation, c'est qu'on n'en a pas autorisé d'autres. Tout seul, il a su porter haut la gloire de ses compatriotes, à Saint-Eloi, à Courcelette, à Vimy. Partout préparés aux derniers sacrifices, les Canadiens-français ne savent pas ce que c'est que la peur, ils ne savent que vaincre ou mourir. En trois ans, pas un homme du 22me bataillon ne s'est laissé faire prisonnier.

"Telle est la part prise dans cette guerre, par les compagnons du R. P. Doyon: tel est le cœur qui bat là-bas pour nous. L'honneur de la province de Québec est tout entier dans ce témoignage."

La jeunesse catholique de France était représentée par M. Victor Ducaille, son vice-président. J'ai recueilli à cette occasion de très hautes et très précieuses sympathies pour nos soldats canadiens-français.

M. François Veuillot absent de Paris s'est excusé par lettre.

J'ai soldé tous les frais du service funèbre, une bonne 1re classe; et cela, sans rien retrancher aux secours que je verse à trois familles de refugiés, venus de Locre et Bailleul.

Je ne puis envoyer mes sympathies aux familles de tous nos morts, leur dire quelle part ils ont, enfants et parents, à mes intentions au saint sacrifice. J'ai voulu, par, ce service solennel, montrer à tous quelle affection m'unit à jamais, à mes enfants, à leurs familles; n'ai-je pas le droit de pleurer un peu comme pleurent les mères?

Retourné au devoir, je trouve un nouveau groupe qui, je l'espère, me donnera les consolations accoutumées. En août, nous avons eu, en cinq semaines, 3,606 communions. Chaque soir, nous avons le rosaire médité, suivi du salut. J'ai aussi prêché le triduum de saint Dominique. Priez pour moi."

Dans la Province

—Le R. P. Harpin, du Couvent de Sainte-Anne de Fall-River, a été nommé aumônier dans l'armée américaine et sera attaché à la base navale de Haïti.

—Le R. P. Lamarre, du Couvent de Portland, Orégon, vient d'être nommé aumônier du District militaire d'Ottawa, en remplacement du R. P. Ollivier qui accompagnera nos soldats en Sibérie.

—Le R. P. Hamel est assigné au Couvent de Sainte-Anne de Fall-River, et le R. P. Béliveau à la Maison vicariale de Québec.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER

—ET—

MEDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier ;
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 35 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine : la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.
Neuvaine à S. Vincent Ferrier. 24 pages : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

MIEL

RUCHER DE
CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits " SODA "
Vente en GROS et au DETAIL
Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY **Montréal**

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe

Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .

67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros

Représentant à OTTAWA
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage **No 2**

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone { 743 LaSalle 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 **160. rue Nicolas**

OTTAWA

Demandez nos prix. **Ils vous intéresseront**

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

ST. HYACINTHE, P.Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

XXIVe Année DÉCEMBRE 1918

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

LA DIRECTION —A SON EXCELLENCE MGR PIETRO DI MARIA

R. P. R.-M. ROULEAU, O. P. —UN NOUVEAU MESSAGE DE JUSTICE ET DE PAIX

Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S. —QU'EST-CE QUE LA CERTITUDE MORALE ? Les théologiens.

LE PÈRE GONTHIER —CORRESPONDANCE INTIME —Aux parents

M.-A. L... A.-M. R. —DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

RECENSIONS—TABLE DES MATIÈRES (1918)

ABONNEMENTS :

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

MCMXVIII

La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, CHARLAND, BROSSEAU, LAMARCHE, COTE, MARION, MARTIN, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIERE, BISSONNETTE, des Frères-Prêcheurs; BRETON, des Frères-Mineurs; VILLENEUVE, des Oblats de Marie; MGR L.-A PAQUET, P. A.; MM. les abbés BROSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; DESRANLEAU, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; MELANCON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; LAFERRIERE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; GELINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur le 15 du mois.

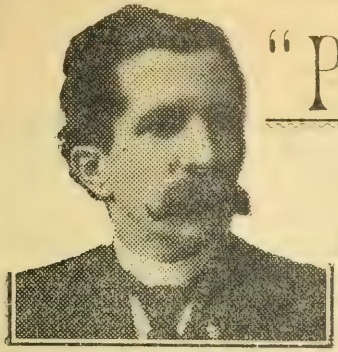

"POURQUOI ET COMMENT"

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

COURS COMPLETS : 10 MOIS..... $95.00
PAR MOIS... $10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.

ST-HYACINTHE, - - QUEBEC.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

J. ALPH. LANGELIER

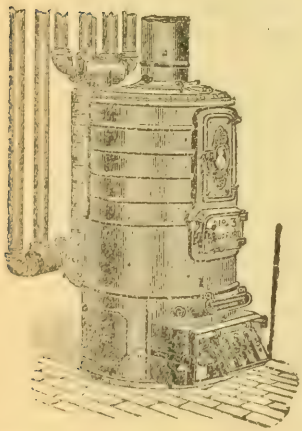

Tél Queen 1828

ENTREPRENEUR PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON

Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. SOUMISSIONS A BREF DELAI, SATISFACTION GARANTIE.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield, Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de $38,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas difficiles, Désesperes** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut un par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau : Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL	-	$15,000,000
RESERVE	-	13,500,000

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O , New-York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifiqne.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,

PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - QUÉBEC, Canada

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ	$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ	2,000,000.00
RÉSERVE	2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS ÉPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest, MONTREAL

A Son Excellence Mgr Pietro di Maria Archevêque d'Iconium Délégué Apostolique au Canada

---

Excellence,

Les relations séculaires entre le Saint-Siège et l'Ordre de Saint-Dominique ont eu, grâce à vos distingués prédécesseurs, un prolongement sur les rives de l'Outaouais. Elles nous font une obligation spéciale, au lendemain de votre arrivée en ce pays, de vous présenter nos respectueux hommages de bienvenue et nos voeux de bonheur dans l'accomplissement d'une fonction auguste, liée de façon étroite à la vie externe de l'Eglise, et qui se rattache historiquement à ses lointaines origines. D'autres ont su montrer avec quel soin de prédilection Dieu prépara Votre Excellence au poste qu'elle occupe en ce moment. Il suffit que vous représentiez auprès d'eux le Chef suprême de l'Eglise, pour que les religieux de chaque Ordre et tous les membres du clergé séculier vous apportent, d'un coeur unanime, leurs promesses de respect, de confiance et de dévoûment.

Implantés en terre canadienne depuis près d'un demi-siècle, les Frères-Prêcheurs y perpétuent autant que possible leurs traditions de doctrine et d'apostolat. Dans votre ville d'adoption, où se trouve leur Couvent d'Etudes, ils essaient de promouvoir l'enseignement thomiste, déjà adopté par l'Université Laval en conformité avec la direction de Léon XIII. Par l'oeuvre des paroisses et les travaux de la prédication, ils s'efforcent de dilater le règne du Christ au sein des groupes confiés en permanence ou temporairement à leurs soins. Et par l'organe qui vous transmet aujourd'hui leur hommage, ils prétendent vulgariser la matière des cours, en particulier les points de doctrine qui semblent d'applicaton urgente ou souhaitable en ce pays.

Nous prions Votre Excellence de bénir cette moisson, pour qu'elle devienne de plus en plus féconde par le zèle et le nombre des ouvriers, et de vouloir bien compter en retour sur les prières et le dévoûment des religieux de notre Province.

Dominus custodiat introitum tuum!

La Direction

NOUVEAU MESSAGE DE JUSTICE ET DE PAIX

Léon XIII a été surnommé le Pape du Rosaire, et Pie X, le Pape de l'Eucharistie. Devant la postérité, Benoît XV portera sans doute le titre glorieux de Pape de la paix.

Elu au bruit des premières batailles de la grande guerre, il n'a cessé depuis ce jour, par ses paroles et par ses actes, d'insinuer aux peuples et aux gouvernants des conseils de paix et des propositions de paix. "Rétablir l'empire de la charité sur les âmes sera l'œuvre spéciale de notre pontificat," écrivait-il dans la première Lettre Encyclique qu'il adressa à l'Eglise. Et la paix est fille de la charité.

Si étendus que soient les malheurs de la vieille Europe, ils sont encore insuffisants à absorber la sollicitude du Pasteur du genre humain. Après avoir dépensé des trésors de compassion pour les peuples belligérants, il possède encore d'immenses ressources de charité pour les autres nations, et spécialement pour la jeune Nation Canadienne.

Troublée qu'elle est par des luttes aiguës de races et de langues, qui se livrent depuis plus de six ans autour de l'école bilingue menacée par le règlement XVII, le Pape travaille activement à ramener chez elle, entre les catholiques, la paix et la charité qui doivent unir tous les disciples de Jésus-Christ. C'est en vain qu'on tentera de rétablir ces vertus sans le respect complet et mutuel des droits respectifs des deux grandes nationalités qui composent l'Eglise du Canada. C'est ce principe que Benoit XV s'efforce d'inculquer, particulièrement en matière scolaire, dans sa lettre "Litteris Apostolicis." Sans ce respect de la justice et sans une bienveillance réelle entre les différents groupes catholiques, toute mesure serait inopérante.

Aussi, le funeste règlement XVII, bien loin d'être approuvé et imposé à nos compatriotes, peut être, sans manquer à la justice, l'objet de toutes les modifications que les Franco-canadiens jugeront nécessaires et avantageuses pour la

bonne éducation de leurs enfants, selon leurs traditions catholiques et nationales.

Après avoir énuméré quelques points particuliers, d'intérêt religieux, le Pape ne pouvant entrer dans tous les détails, emploie à plusieurs reprises les formules les plus compréhensives: 1° "Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples." [1] 2° Cependant ces avantages et d'autres encore qui pourraient entre utiles, doivent être demandés et réclamés de telle façon," etc. [2] 3° "Les Franco-canadiens seront libres de réclamer pour la loi scolaire les interprétations ou même les mutations qu'ils souhaitent." [3]

Donc, les Canadiens-français sont libres, et sans blesser la justice, de réclamer toutes les améliorations et mutations de la loi scolaire qu'ils désirent, qu'ils jugent nécessaires ou utiles au bien de leurs enfants. Ils sont alors dans l'exercice de leur rôle de chefs de famille, et aucune autorité étrangère ne peut intervenir pour fixer la nature ou l'étendue de leurs réclamations d'ordre civil ou national.

Quand au mode à employer dans ces réclamations, il y a deux choses à considérer: les moyens à mettre en œuvre, et les défauts à éviter.

L'emploi de tous les moyens légaux et traditionnels est légitime: *Ea videlicet adjumenta omnia adhibendo quae civium cuique ex lege legitimoque more permittuntur.*

Ces moyens peuvent être utilisés par le père de famille lui-même, ou par ses représentants autorisés.

Dans une affaire d'intérêt local, per exemple, la commission scolaire de la paroisse est toute désignée pour prendre l'initiative. N'est-elle pas élue par les contribuables du lieu pour les représenter légalement? Mais lorsque plusieurs municipalités scolaires souffrent des mêmes besoins, lorsque des intérêts généraux sont en cause, ne vaut-il pas mieux unifier les efforts en les coordonnant, et confier la

---

(1) Posse non injuste Franco-Canadenses omnia simulque ampl ra quaedam concedi sibi et desiderare et exquirere.

(2) Haec tamen et si quae utilia sunt alia, sic a catholicis petenda sunt ac persequenda.

(3) Libertas esto ad assequendas in lege scholastica interpretationes mutationesve quas optent.

défense de tous à un organisme spécial, créé ou à créer, qui parle et qui agit au nom de tous ses commettants? L'unité de commandement a conduit à la victoire les armées des nations alliées. Pourquoi l'unité de direction dans la poursuite des revendications scolaires n'amènerait-elle pas le même dénouement triomphal et pacifique?

Sont interdits par l'autorité pontificale dans les revendications, les procédés violents et illégitimes, et tout ce qui sentirait la révolte. Sont encore interdits les procès, intéressant tous les catholiques, et touchant cette loi scolaire. Du moins, ne peuvent-ils pas être engagés sans l'autorisation préalable de l'évêque du lieu, lequel est tenu de prendre conseil des prélats intéressés. Comme il y va des intérêts religieux de toute une province, la prudence autant que la justice réclament que les défenseurs-nés du catholicisme dans cette région soient appelés à se prononcer sur une question d'un intérêt vital pour l'Eglise.

Benoît XV termine sa lettre par un émouvant appel à l'union, à la paix et à la concorde entre tous les catholiques, fidèles et pasteurs. Aux fidèles de garder la charité les uns envers les autres: aux chefs de gouverner dans l'Esprit d'unité et de paix qui les a appelés à régir leur communauté particulière.

"Que de sévères avertissements soient donnés à quiconque, parmi le clergé et les fidèles, oserait à l'avenir exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Si quelqu'un refusait d'obéir, que les Evêques en réfèrent au Siège Apostolique."

Ce bref résumé de la lettre du noble Benoît XV suffit à faire saisir l'immense portée de ces pages de ferme justice et de tendre charité.

L'heure du monde est grave: elle marque un nouvel ordre de choses qui doit surgir dans la paix enfin revenue sur la terre. Nous ne doutons pas que, nous aussi, nous goûterons notre part de cet universel bienfait. Elle est donc, enfin, passée l'époque des jours chargés d'angoisse qui pesaient si lourdement sur le cœur des pères et des mères, sur la conscience des chefs. Voici une ère nouvelle où chaque fils de l'Eglise, faisant tout son devoir de catholique,

évitera les discussions irritantes, les actes discordants, pour aider son frère par un sentiment élevé de son devoir. Aujourd'hui, c'est l'heure de l'espérance; demain, ce sera celle de la récompense et du succès.

Au Pontife juste et compatissant, dont la sagesse et la bonté nous auront procuré ces inestimables biens, toute la gratitude de nos cœurs et la filiale admiration de nos esprits! Au Père commun, la plénitude d'une confiance toujours plus ferme, parce qu'il est en même temps le Vicaire de Dieu!

Fr. Raymond-Mie Rouleau, O.P.

Ottawa, 15 novembre 1918.

QU'EST-CE QUE LA CERTITUDE MORALE ?

LES THÉOLOGIENS (1)

Les théologiens ne traitent pas ex professo des questions philosophiques. Mais le contact intime de la théologie avec la philosophie les oblige souvent à faire des excursions dans le domaine des vérités purement rationnelles. Dans l'enquête que nous avons entreprise sur les opinions des philosophes touchant la certitude morale, nous ne pouvons donc négliger de faire une place considérable aux théologiens. D'autant plus que la science théologique porte avec elle une lumière et une certitude dont il rejaillit nécessairement quelque chose sur les vérités philosophiques qu'elle touche. Il ne faut pas oublier néanmoins qu'un certain nombre de théologins mettent, sans s'en douter, dans ces discussions rationnelles, plus de souci de faire triompher leurs thèses, c'est-à-dire la conception particulière qu'ils se font de la doctrine

(1) Voir notre livraison d'octobre.

révélée, que de désir impartial de découvrir la pure et simple vérité.

Les théologiens ont l'occasion de parler de la certitude morale et de nous dire comment ils la conçoivent, en traitant de deux questions différentes : quand ils se demandent si on peut savoir qu'on est en état de grâce, et ailleurs, quand ils recherchent quelle certitude du fait de la révélation est nécessaire et suffisante pour faire un acte de foi raisonnable.

Pour permettre au lecteur de mieux saisir la portée des définitions ou des analyses de la certitude morale que nous allons leur emprunter, il ne sera pas inutile de rappeler d'abord les grandes lignes des solutions qu'ils donnent à ces deux questions.

Peut-on savoir qu'on est en état de grâce ? Voilà une question qui a première vue ne paraît pas bien difficile à résoudre. Il faut être en état de grâce pour accomplir certains actes de la vie chrétienne, par exemple, pour communier. D'autre part, tous les moralistes, quelque soit le système qu'ils professent sur l'usage des opinions probables, sont unanimes à nous enseigner qu'il faut être guidé par une conscience certaine pour agir sans commettre de faute. Il faut donc pour accomplir ces actes, par exemple, pour recevoir la sainte communion sans la profaner par un sacrilège, avoir un minimum de certitude qu'on est en état de grâce, et quand l'Eglise prescrit à tous les fidèles de communier au temps de Pâques, elle suppose que tous peuvent avoir ce minimum. Nous savons aussi que d'après l'ordre établi de Dieu, la grâce, tout en restant, ce qu'elle est essentiellement, un don gratuit de Dieu, suit infailliblement nos dispositions morales. Or ces dispositons morales peuvent être et sont en effet du domaine de la conscience. Il semblerait donc qu'on peut savoir qu'on est en état de grâce. Et pourtant les théologiens affirment unanimement qu'on ne le peut pas. Pour ne pas se méprendre sur le sens de cette solution, qui est celle de saint Thomas et de tous les scolastiques, il faut se rappeler que saint Thomas suit ici comme à l'ordinaire Aristote. Or Aristote réserve le nom de science *(scire, savoir)* à une connaissance par les causes, ou par voie de démonstration rigoureuse de principes évidents et indémontrables. S'il s'agit d'une connaissance de cette sorte, il ne saurait être douteux qu'on ne peut pas *savoir* qu'on est en état de grâce, puisqu'il faudrait pour cela.

comme le remarque péremptoirement saint Thomas, connaître directement Dieu, qui est le principe de la grâce. Nous ne pouvons donc pas *savoir,* avec la certitude propre à la science au sens aristotélicien du mot, c'est-à-dire avec une certitude absolue, que nous sommes dignes de l'amour de Dieu et en grâce avec lui. Mais le robuste bon sens de saint Thomas ne pouvait manquer d'observer que tous les bons chrétiens, et tous les philosophes aussi, lorsqu'ils oublient la terminologie d'Aristote, savent qu'ils sont en état de grâce, quand ils n'ont pas commis de faute grave ou après avoir fait une bonne confession, et c'est bien cette douce assurance, cette certitude, qui fait l'incomparable bonheur de la vie chrétienne. Seulement cette certitude n'est pas absolue, et saint Thomas l'appelle une certitude conjecturale, sans d'ailleurs s'expliquer autrement. Ses commentateurs et ses disciples, je pense aux modernes surtout, s'en tiennent ordinairement à sa solution sans en dépasser les termes et sans chercher à approfondir sa pensée. A l'époque des grandes controverses protestantes, au seizième, au dix-septième siècle, on était plus complet et plus précis. Que ne gagnerait-on pas à relire les abondantes discussions de cette brillante époque! Je ne crois pas qu'on ait rien écrit de mieux sur ce sujet que les judicieuses dissertations de Bellarmin (†1621)[1], et on a souvent fait moins bien. La certitude conjecturale de saint Thomas reçoit ici son vrai nom de certitude morale, encore que Bellarmin ne sache pas la définir avec la dernière précision. On reconnait en effet sans peine dans cette certitude une certitude véritable, qui exclut tout doute réel, mais qui n'écarte pas absolument toute possibilité d'erreur: c'est la certitude morale, telle que nous l'avons définie. Certitude imparfaite, mais suffisante pour donner la paix à l'âme, tout en la retenant dans la crainte et l'humilité.[2]

---

1. Bellar., *Disput. de cont. fid., de justif.*, l. 3, c. 1 à 12. Neapoli, 1858, t. 4, 533 ss. Cf. p. 756. Le commentaire de la *Somme* de Sylvius (†1649), qui s'inspire de Bellarmin et le résume, est presque parfait. (Sylv., *Comm. in Sum. S. Thom.*, Duaci 1653, t. 1, p. 828). Suarez (†1617) a exposé toute cette question avec sa maîtrise ordinaire. (Suarez, *Op.*, éd. Vivès, Paris, 1865, t. 9, p. 546 et ss.)

2. Le Concile de Trente, qu'on cite quelquefois à propos de cette question, n'a en vue que la certitude de foi de la rémission de ses propres péchés que les protestants reconnaissent comme le seul principe de la justification. Il paraît supposer une certitude ordinaire de l'état de grâce différente de celle-là, puisqu'il se borne à affirmer

La seconde question où les théologiens ont à s'occuper de la certitude morale est celle des motifs de croire, ou comme on a dit communément jusqu'à présent, des motifs de crédibilité de notre foi. Pour faire un acte de foi raisonnable, faut-il attendre qu'on soit absolument certain du fait de la révélation, ou peut-on se contenter d'une simple probabilité ? S'il faut être absolument certain, quand donc pourra-t-on croire ? Autant vaudrait dire qu'il est impossible de faire un acte de foi raisonnable. Mais d'autre part, ne faut-il pas, avant de donner une assentiment sans réserve à la révélation, disons plus, avant de pouvoir le faire, ne faut-il pas que j'aie au moins un minimum de certitude que c'est Dieu qui me parle ? Il est en effet psychologiquement impossible de faire un acte de foi, qui est un acte de suprême certitude, aussi longtemps qu'on conserve quelque doute véritable sur l'identité de Celui qui le demande. Le minimum de certitude nécessaire et suffisant, c'est la certitude morale. Il n'y a guère de divergences d'opinions sur ce point. Tous cependant n'expliquent pas cette certitude de la même manière. Quelques-uns sont même allés jusqu'à parler d'une certitude morale propre à l'apologétique. Mais si l'homme a reçu le pouvoir de créer des êtres par son imagination, il n'a pas celui de leur donner la réalité et la vie en dehors de ses facultés, et il faut sans doute traiter cette certitude morale nouvelle comme un fantôme de rêve. Non, la certitude morale de l'apologétique est la certitude morale tout court, la certitude morale de tout le monde, celle dont il faut se contenter pour se déterminer à agir et qui est suffisante pour établir une obligation morale. Au reste, tous les difficultés imaginaires qu'on se crée, faute d'une notion nette et précise, tombent d'elle-mêmes quand on sait la définir.

Ces digressions un peu longues sur la solution des problèmes que les théologiens avaient en vue en étudiant la certitude morale nous ont paru nécessaires pour faire comprendre leurs hésitations et leurs tâtonnements, et quelquefois aussi la divergence de leurs opinions. Nous suivrons pour

---

qu'on *peut* douter de sa grâce, même en croyant à l'efficacité des sacrements. "Quiconque, dit-il, jette les yeux sur sa propre infirmité, *peut* craindre et douter de sa grâce." (Sess. 6, cap. 9. *De inani fiducia haereticorum*)

les théologiens un ordre analogue à celui que nous avons adopté pour les philosophes, c'est-à-dire que nous commencerons par donner les définitions des manuels les plus connus et des auteurs modernes, puis nous remonterons aux anciens. Nous ne pouvons songer à examiner en détail la doctrine de tous les théologiens, un volume entier n'y suffirait pas. Parmi les auteurs que nous ne citons pas, il y en a un certain nombre dans lesquels nous n'avons rien trouvé qui méritât d'être signalé. Il y en a aussi quelques-uns, nous avons le regret de le dire, que nous n'avons pu consulter.

Un des manuels de théologie les plus répandus est le *Synopsis theologiae dogmaticae* de Tanquerey.[1] Tanquerey étudie assez longuement la certitude morale dans son traité d'apologétique. Il la définit: "Une ferme adhésion de l'esprit aux vérités (historiques ou métaphysiques) qui influent sur la vie morale, laquelle adhésion est donnée sous l'influence de certaines dispositions morales et avec le concours de la volonté." [2] Cette définition s'écarte considérablement de toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'ici et qu'il nous reste encore à examiner. Elle s'écarte aussi sans doute beaucoup plus de la vérité.

Monseigneur Pâquet n'a pas défini la certitude morale dans ses *Disputationes theologicae*. Du moins je n'ai pas su trouver sa définition, s'il en a donné une.

Le cardinal Billot, dont les cours à l'Université Grégorienne ont été suivis avec tant d'intérêt par ceux qui sont allés à Rome poursuivre leurs études théologiques, il y a une quinzaine d'années, ne parle pas de certitude morale dans son traité de la Foi, mais il demande pour le fait de la révélation une certitude produite par des "raisons certaines, qui excluent au moins tout doute prudent." [3] Dans

---

1. TANQUEREY, *Synopsis theologiae dogmaticae*, Parisiis, 1914, 3 vol. Cette *Synopsis* est devenue une véritable petite encyclopédie.

2. Firma mentis adhaesio veritatibus (historicis aut metaphysicis) in vitam moralem influentibus, quae datur sud influxu dispositionum moralium et cum concursu voluntatis. *Op. cit.*, t. 1, p. 16. On a dit de cette définition qu'elle avait été inventée pour les besoins du traité. En réalité, elle a été empruntée à Ollé-Laprune. Mais l'auteur a été bien mal inspiré, croyons-nous, quand il a pensé que cette définition arbitraire pouvait éclairer et simplifier les problèmes de l'apologétique.

3. BILLOT, *De virt. infus.*, Romae, 1905, p. 306. ...rationes certae, quae saltem excludunt omne dubium prudens.

son traité de la Grâce, en face d'un autre problème et ayant sous les yeux la *Somme* de saint Thomas, il semble nier l'existence de la certitude morale. Elle se confond pour lui avec la probabilité, ou la certitude pratique. Il dit en effet qu'on peut savoir qu'on est en état de grâce "avec cette très grande probabilité, à laquelle quelques-uns ont coutume de décerner le nom de certitude morale, en tant qu'elle n'a pas contre elle de doute positif, qui, dans la pratique, puisse ébranler un homme prudent." [1] Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de cette confusion.

Le Père Pesch, s.j., dans ses célèbres *Praelectiones dogmaticae,* après avoir dit qu'on ne peut avoir une certitude absolue de ses propres dispositions, conclut qu'il faut se contenter d'une certitude morale au sens large qu'on est dans la grâce de Dieu, [2] mais il ne définit pas autrement la certitude morale. Retenons seulement qu'il l'oppose à la certitude absolue.

Le bon vieil Hurter, dont le manuel a mis à l'épreuve la patience de tant de générations de séminaristes, ne s'est guère mis en frais pour définir la certitude morale. Il dit très bien que la certitude morale du fait de la révélation est suffisante pour croire, qu'on ne peut exiger rien de plus, mais il la définit d'un mot seulement, celle qui "exclut tout doute prudent." Dans le traité de la Grâce, il accorde qu'on peut avoir une "certitude conjecturale et morale de son état de grâce, c'est-à-dire une certitude qui exclut la crainte actuelle, le doute prudent." [3] Cette définition n'est guère que celle de la certitude en général. On entrevoit bien qu'il y avait un peu plus de précision dans son esprit, mais il n'a pas jugé à propos de s'expliquer davantage.

A ces manuels, joignons deux ouvrages récents où la question de la certitude dans ses rapports avec l'acte de foi a été particulièrement étudiée, *La Foi et l'acte de Foi* du Père Bainvel, et *La crédibilité et l'apologétique* du Père

---

1. Billot, *De gratia Christi*, Romae, 1912, p. 205. ...cum illa maxima probabilitate, quae apud quosdam nomine moralis certitudinis solet insigniri, pro quanto non habet contra se positivum dubium,quod in ordine ad praxim, virum prudentem movere possit.

2. Pesch, *Praelectiones dogmaticae*, Friburgi, 1900, t. 5, p. 204

3. Hurter, *Theologiae dogmaticae compendium*, Oeniponte, 1896, t. 1, p. 481. Sufficit certitudo moralis excludens omne prudens dubium; et t. 3, p. 177. Concedimus certitudinem conjecturalem et moralem, quae excludit actualem formidinem, prudens dubium.

Gardeil. Le Père Bainvel demande une certitude véritable du fait de la révélation. Cette certitude est cependant une de celles "qui, tout en ne laissant aucune place au doute prudent et motivé, ne fixent pas tellement l'esprit par l'évidence irrésistible du vrai que le doute ne puisse se présenter et troubler la paix intellectuelle." [1] Il a appeler lui-même plus tard cette certitude la certitude morale. La définition qu'il en donne convient assurément à la certitude morale, mais elle convient aussi, rigoureusement parlant, à la probabilité, ce qui signifie qu'elle est incomplète par manque de précision. Le doute qui "peut troubler la paix intellectuelle" n'a pas été suffisamment analysé. Le livre du Père Gardeil contient une étude bien plus fouillée des problèmes de la foi. [2] Mais l'auteur aime le fracas des grands mots qui se heurtent et s'entrechoquent, et il les a accumulés à plaisir dans son livre. Il en résulte qu'on n'est pas toujours bien sûr de saisir sa pensée ou du moins la réalité qu'il veut nous montrer. Car si la lumière jaillit quelquefois du choc des idées, elle jaillit bien rarement du choc des mots. Dégagé de son appareil verbal, la pensée de l'auteur sur le point qui nous intéresse est la suivante: Pour faire un acte de foi raisonnable, la certitude probable du fait de la révélation suffit. Cette certitude probable, de son aveu, l'équivalent de la certitude morale des autres auteurs, n'est pas autre chose que la très grande probabilité, car il ne saurait y avoir de milieu entre la certitude et la probabilité. En réalité, ce qu'il a en vue, c'est la certitude pratique, la probabilité plus ou moins grande, dont nous faisons par un coup de volonté une certitude, quand il faut nous déterminer à agir.

En remontant un peu dans le siècle dernier, nous rencontrons plusieurs théologiens appréciés et qui méritaient de l'être. Quelques-uns ont défini la certitude morale. Wilmers, dans son traité de la Religion, admet la distinction classique en certitude métaphysique, physique et morale. La certitude morale est celle qui est "fondée sur des principes moraux." Il fait cependant cette remarque intéressante et à retenir que "la certitude fondée sur des principes physiques ou métaphysiques est quelquefois appelée morale,

1. Bainvel, *La Foi et l'acte de Foi*, Paris, 1898, p. 106.
2. Gardeil, *La crédibilité et l'apologétique*, Paris, 1912, c. 3. *La crédibilité commune*. Voir la préface, p. X.

c'est-à-dire chaque fois qu'il s'agit d'une chose qu'on connaît avec une certitude telle qu'on puisse la nier sottement, mais non pas raisonnablement." [1] La raison qu'il en donne est très juste, c'est que le degré d'adhésion de notre esprit ne dépend pas tant du poids des motifs en eux-mêmes que de la clarté avec laquelle nous les percevons. Une preuve peut être très forte en elle-même, mais si je n'en saisis pas la valeur, elle ne fera que peu d'impression sur moi, et sera même impuissante à produire la certitude dans mon esprit.

Mazzella dit qu'il y a certitude morale, quand il "peut y avoir fausseté physiquement parlant, mais non moralement parlant." [2] Cette définition a le tort de n'en pas dire beaucoup plus que le mot lui-même qu'il s'agit de définir. L'auteur distingue ensuite la certitude morale au sens strict et au sens large. La certitude morale au sens large paraît être la certitude pratique.

Satolli ne définit pas la certitude morale, mais en parlant de la foi humaine, qui est un exemple de certitude morale, il observe très exactement qu'elle "n'exclut pas tout à fait toute possibilité du contraire." [3] C'est là en réalité la définition de la certitude morale. Une analyse plus complète de cette possibilité très faible du contraire qu'il reconnaît dans la foi humaine, l'eût conduit jusqu'à une définition parfaite.

Palmieri ne distingue pas la certitude morale d'une très grande probabilité, et c'est uniquement dans ce sens qu'on peut avoir la certitude de sa grâce. [4]

Nous passons maintenant tout d'un bond au dix-septième siècle, où la théologie compte tant de si grands noms, particulièrement en Espagne. Les Carmes de Salamanque nous ont laissé un vaste commentaire de la *Somme* de saint

---

1. Wilmers, *De religione revelata*, Ratisbonae, 1899, p. 100. Certitudo moralis in principiis moralibus nititur et propterea ad ipsam evidentiam non pertingit. Etiam certitudo in physicis et metaphysicis principiis fundata quandoque vocatur moralis, vid. quoties agitur de re quae ea certitudine cognoscitur ut imprudenter quidem non vero prudenter negari possit.

2. Mazzella, *De virt. infus.*, Romae, 1879, p. 262. Certitudo est moralis quando scillet quamvis physice possit esse falsitas, moraliter non potest.

3. Satolli, *De gratia Christi*, Romae, 1866, p. 200. Fides humana non expellit omnino quamcumque possibilitatem contrarii.

4. Palmieri, *De gratia divina*, Romae, 1877, autog., p. 842.

Thomas, achevé vers 1700. Ils y expliquent ainsi la certitude morale. "Il arrive quelquefois, disent-ils, que le motif de l'assentiment n'ait pas une connexion infaillible et essentielle avec l'objet de l'assentiment, et qu'il ait cependant une connexion si grande qu'il exclut un doute prudent et alors il engendre la certitude morale et rend l'esprit tranquille, bien que de contraire ne répugne pas absolument." [1] Cette définition bien comprise est exacte. Toutefois ils sont d'avis que la certitude morale ne diffère pas d'une certaine probabilité extrême, *ab insigni quadam probabilitate*. Ils y reconnaissent deux degrés, le premier, donné par le témoignage de tous les hommes, comme, par exemple, quand je crois que Rome existe, [2] et le second, produit par le témoignage de quelques-uns.

Le zélé défenseur des doctrines thomistes, Gonet (†1681), croit lui aussi que la certitude avec laquelle nous croyons que Rome existe est une certitude morale, et qu'elle "exclut toute hésitation et toute crainte, parce qu'elle est fondée sur le témoignage d'une multitude presque infinie d'hommes de temps et de lieux divers." [3]

Nous avons dit plus haut que Sylvius (†1649), dont le limpide commentaire sur la *Somme* n'est peut-être pas assez lu, est un de ceux qui semblent avoir le mieux exposé la question de la certitude de l'état de grâce. Il ne pouvait le faire sans définir convenablement la certitude morale. Sa définition cependant n'est pas complète parce qu'elle ne caractérise pas la crainte qui persiste encore dans la certitude morale. "La certitude morale, dit-il, quoiqu'elle n'exclut

---

1. *Curs. theol. Salmant.*, édit. Palmé. Paris, 1879, t. 10, p. 288 ss. Contingit autem quod motivum assensus non habeat infallibilem et essentialem connexionem cum objecto assensus, habeat tamen connexionem adeo magnam ut prudentem dubitationem excludat et tum parit certitudinem moralem et reddit animum quietum licet oppositum absolutenon repugnet.

2. Nous essaierons de démontrer qu'il y a là une erreur. Notons en passant que les auteurs se condamnent eux-mêmes en affirmant un peu plus loin que ceux-là même qui voudraient douter de l'existence de la ville de Rome et s'y essaieraient n'y parviendraient pas. Une telle certitude est-elle une certitude morale? Est-on moralement certain d'une chose dont il est impossible de douter?

3. Gonet, *Clypeus theol. thom.*, éd. Vivès, Paris 1876, t. 4, p. 761. Certitudo moralis, qua credimus Romam esse, omnem excludit dubitationem et formidinem, quia innititur testimonio infinitae fere multitudinis hominum diversorum locorum, temporum.

pas toute crainte (du contraire), enlève néanmoins tout trouble, toute hésitation et toute anxiété de l'esprit et de plus ce doute qui fait qu'on ne donne son assentiment à aucune partie, et fait qu'on ose estimer avec une bonne confiance qu'on est en état de grâce." [4]

Lessius (†1623), dans son célèbre traité *De justitia et jure*, définit ainsi la certitude morale: "C'est croire prudemment de telle manière que le contraire ne paraisse nullement probable; les hommes, en effet, ont coutume communément de dire certaines les choses de cette nature." [1] Cette définition conviendrait à la rigueur à toutes les certitudes. Je crois en effet que deux et deux font quatre de telle manière que le contraire ne me paraît nullement probable. On comprend bien ce que l'auteur veut dire: il exclut mentalement la certitude absolue, le mot *prudemment* qu'il glisse dans sa définition nous en avertit discrètement, mais il faudrait le dire de façon plus explicite.

La grande lumière théologique de cette époque, Suarez, (†1617) a peu de choses sur la certitude morale dans son traité de la Foi et ce qu'il en dit n'est pas très précis. Il distingue deux espèces de certitudes. "La seconde, dit-il, a coutume d'être appelée certitude morale, parce qu'elle est de choses qui la plupart du temps sont ainsi, bien qu'elles puissent être autrement." [2] Mais il explique mieux sa pensée dans le traité de la Grâce, où il parle d'une certitude qui "n'exclut pas seulement le doute négatif ou suspensif de l'intelligence, mais encore le soupçon prudent (ou moral) de fausseté," [3] et qu'il appelle certitude morale, faute d'un autre nom. Il croit en connaître au moins deux degrés, le pre-

---

4. Sylvius, *Com. in Sum.*, Duaci, 1635, t. 1, p. 828. Certitudo moralis, quamvis non excludat omnem formidinem, tollit tamen omnem animi perturbationem, haesitationem et anxietatem ac insuper eam dubitationem qua quis neutri parti assentitur, et facit ut homo bona cum fiducia existimare audeat se esse in statu gratiae.

1. Lessius, *De just. et jure*, Anvers, 1632, 1, 2, c. 10, dub. 6. Id enim moraliter certum censetur quod prudenter ita creditur, ut contrarium nullo modo videatur probabile; talia enim passim humano more certa dicuntur.

2. Suarez, *Op. omn.*, éd. Vivès, Paris, 1868, t. 12, p. 180. Altera vera dici solet certitudo moralis, quae est de rebus quae ut plurimum ita sunt, licet possint interdum deficere.

3. Suarez, *Op. omn.*, éd. Vivès, Paris 1868, t. 9, p. 546 s. Non solum dubitationem negativam seu suspensivam intellectus, sed prudentem seu moralem suspicionem falsitatis excludit.

mier produit par le témoignage de tous les hommes, comme la croyance à l'existence de Rome, l'autre par le témoignage de quelques-uns, dignes de foi.

Vasquez (†1604), l'émule de Suarez, a une longue dissertation sur la certitude en général au début de sa *Dispute* sur la certitude de l'état de grâce. Il n'y parle pas de certitude morale, dont il connaît pourtant le nom, puisqu'il l'emploie un peu plus loin. Nous la rappelons cependant à cause des réflexions aussi justes que nécessaires qu'il fait sur la confusion ordinaire entre la certitude, qui est une manière d'être de notre esprit, un état subjectif, et la vérité objective. Nous en ferons notre profit plus tard. Il accorde d'ailleurs qu'on peut savoir qu'on est en état de grâce avec une certitude qui n'enlève pas toute crainte, mais cette crainte ne cause aucun doute, et n'ébranle aucunement l'esprit. [1]

Le cardinal Bellarmin (†1621), que nous avons déjà cité, a une division particulière de la certitude, qui ne manque pas d'originalité, ni d'une certaine justesse. Il distingue les espèces de certitudes d'après la clarté ou le degré d'évidence de l'objet perçu. Mais, la clarté de l'objet n'étant pas un élément essentiel de la certitude, cette division ne touche les choses que par le dehors et elle manque de profondeur. Quoi qu'il en soit, Bellarmin distingue deux espèces de certitudes, chacune avec trois degrés : la certitude évidente, soit celle des principes, des conclusions, et de l'expérience, et la certitude obscure, ou celle de la foi catholique, de la foi humaine, et de la conjecture. La certitude de la foi humaine a deux degrés, dont le premier est tellement ferme qu'il exclut absolument toute crainte. La certitude de foi humaine ordinaire, ou certitude morale, n'est pas tellement grande qu'elle ne puisse nullement être dans l'erreur, *ut ei nullo modo possit subesse falsum.* [2]

Le cardinal De Lugo (†1660), qui nous a déjà fourni des renseignements sur l'origine de l'appellation de certitude morale, distingue très bien deux espèces de certitudes morales. Il définit la certitude morale au sens propre celle qui "exclut toute crainte prudente." L'autre "n'exclut pas une

1. Vasquez, *Comm. ac. Disp. in 1a 2ae S. Thom.*, Lugduni, 1620 t. 2, p. 419.

2. Bellar., *Disp. de controv. fid.*, Neapoli, 1858, t. 4, p. 534. Fides humana ita confirmata et celebris ut omnem formidinem prorsus excludat. Certitudo fidei humanae, seu certitudo moralis, non tanta est ut ei nullo modo possit subesse falsum.

crainte prudente, mais seulement l'hésitation prudente." [1] Elle est causée spécifiquement par un acte de la volonté, quand l'opinion plus probable est jugée suffisante. Cette dernière certitude, est, comme il est facile de le voir, la certitude pratique.

Nous avons réservé pour la fin Grégoire de Valence, (†1603), qui seul de tous les théologiens et de tous les philosophes anciens, et à plus forte raison des modernes, nous paraît non seulement avoir pressenti ou désigné ou décrit la certitude morale, mais l'avoir bien analysée et définie. Grégoire de Valence distingue trois espèces de certitudes. La première "exclut non seulement la crainte actuelle du contraire, mais même la *possibilité* [2] de le craindre délibérément, aussi longtemps du moins que dure cette connaissance; c'est-à-dire aussi longtemps qu'on est déterminé par les arguments ou les témoignages par lesquels on a été amené à cette connaissance, parce qu'alors on est persuadé qu'il ne peut se faire que cette connaissance, basée sur de tels arguments ou de tels témoignages perçus de telle ou telle manière, soit fausse." Il en donne trois exemples: l'évidence des principes et des conclusions, la certitude de la foi, et la certitude d'une vérité de fait attestée par le témoignage universel, comme l'existence de la ville de Rome. En second lieu, "une connaissance peut être certaine et sans crainte du contraire, de telle manière qu'elle n'exclut pas à la vérité la *possibilité* de craindre le contraire; mais qu'elle exclut pourtant la crainte actuelle et même de telle sorte qu'il n'arrive que rarement ou jamais qu'un homme grave, qui ait une telle connaissance, craigne le contraire, et qu'ainsi il est très difficile et comme impossible de craindre le contraire. On a coutume de l'appeler une certitude morale." Il donne comme exemple, la certitude d'un fait attesté par plusieurs personnes graves, et il ajoute cette remarque,qui montre avec quelle sûreté de regard et avec quelle pénétration il a observé la certitude morale: "Dans ce cas, dit-il, bien qu'on puisse craindre qu'il y ait erreur,

1. Lugo, *Disput. scholast.*, éd. Vivès, Paris, 1878, t. 1, p. 109. Possumus distinguere duos gradus certitudinis moralis: primus qui excludit omnem prudentem formidinem, haec est propria certitudo moralis... minus propria quae non excludit formidinem prudentem, sed solum dubitationem prudentem de illo objecto.

2. C'est l'auteur qui souligne.

cependant cela n'arrive presque jamais, et on donne son assentiment avec à peu près autant de tranquilité d'esprit et d'assurance que si on savait *(sciret)* la chose d'évidence." Enfin, la troisième espèce de certitude est celle où "l'esprit n'est simplement plus en suspens et en doute entre deux choses opposées, mais adhère à l'une d'entre elles; toutefois s'il réfléchit sérieusement, il craint facilement et à bon droit" le contraire. [1] Il est facile de reconnaître dans cette troisième certitude la certitude pratique.

Après Grégoire de Valence, c'est peut-être l'excellent Billuart (†1757), qui a le mieux compris la certitude morale et l'a le plus exactement définie. Il commence par l'opposer correctement à la certitude absolue. La certitude absolue est celle "dont il est impossible que l'objet soit faux, *cui non potest subesse falsum,* et qui exclut toute crainte du contraire." Il en donne trois exemples: la certitude de l'évidence, la certitude de la foi, la certitude du témoignage universel. L'autre espèce de certitude est la certitude *secumdum quid,* la certitude morale. C'est celle que nous pouvons avoir de notre état de grâce. Il la définit: "celle qui s'appuie sur des signes et conjectures très sérieuses, mais cependant pas tellement solides qu'il ne soit impossible, moralement parlant, d'être dans l'erreur, *ei subesse falsum.*" Billuart pensait beaucoup trop au texte de l'article de saint Thomas qu'il commentait, en écrivant la première partie de sa définition. Celle qu'il donne dans son traité des opinions probables est bien meilleure, sinon parfaite. La pen-

---

1. Gregorius de Valentia, *Comm. theol.*, Ingolstadii, 1592, t. 2, p. 1239-1240. Non solum excludit actualem formidinem de opposito, sed etiam *potentiam* deliberate de eo formidandi, quamdiu ea quidem cognitio viget: hoc est quamdiu quis movetur argumentis vel testimoniis quibus in eam cognitionem inductus est quia scilicet sibi persuadet non posse fieri ut ea cognitio quae talibus argumentis seu testimoniis hoc aut illo modo perceptis nititur, sit falsa... Potest aliqua cognitio esse certa et sine formidine oppositi, ita ut non excludat quidem *potentiam* formidandi de opposito, sed tamen excludat actualem hormidinem et ita quidem ut vel raro vel numquam accidat prodentem hominem qui ejusmodi cognitionem habeat formidare de opposito atque adeo difficillimum et quasi impossibile moraliter sit de opposito formidare. Solet nominari certitudo moralis... De quibus etsi posset aliquis vereri ne falsa sint, tament fere non solet, sed ita tranquillo et pacato animo assentitur ac si propemodum evidenter ea sciret... It solum non haereat animus suspensus et dubius in utramque partem, sed uni omnino parti assentiatur, sed si accurate cogitet, facile ac merito formidet.

sée paraît identique dans les deux cas. "La certitude morale, dit-il, est un assentiment à quelque vérité sans crainte fondée et raisonnable du contraire, bien que ce contraire puisse être (vrai) absolument parlant et sans miracle." [1] Nous n'avons que des chicanes secondaires à faire à cette définition.

Telles sont les opinions des théologiens sur la certitude morale. Les uns, et c'est le petit nombre, pensent qu'il ne saurait y avoir de certitude véritable distincte de la certitude complète et parfaite, ou, en d'autres termes, de degrés dans la certitude. Pour eux, la certitude morale est purement et simplement la très grande probabilité. Les autres, au contraire, et nous croyons que ce sont eux qui ont raison, voient dans la certitude morale une certitude véritable distincte de la probabilité même la plus grande, mais dans laquelle il reste encore une certaine crainte, encose insuffisamment analysée par eux et mal définie, qui n'ébranle pas l'assurance de l'esprit et la fermeté de son adhésion. Plusieurs même savent bien distinguer la certitude morale de sa demi-sœur, la certitude pratique.

Au cours de l'enquête que nous venons de faire, un peu longue peut-être au gré de quelques-uns, et que nous aurions voulu cependant rendre encore plus complète, le lecteur aura pu se convaincre que nous n'avons rien exagéré en disant, au début de cette étude, qu'à entendre les philosophes nous expliquer ce que c'est que la certitude morale, on croirait vraiment qu'il n'y a rien de moins bien connu. Puisque la vérité ne peut être à la fois dans tous les camps opposés, il faut bien qu'elle soit chez les uns ou chez les autres, à moins qu'elle ne se trouve ailleurs. Cette réflexion rassurera ceux qu'aurait pu effaroucher notre hardiesse, d'avoir osé proposer une définition différente de celle dont se contentent avec une touchante unanimité nos auteurs modernes. En nous écartant des modernes, égarés dans une

---

1. Billuart, *Summa S. Thom. hodiernis moribus accomm.*, éd. Palmé, Paris, t. 3, p. 168. Cui non potest subesse falsum, et excludit omnem formidinem de opposito. Certitudo secundum quid seu moralis et conjecturalis nititur momentis signis et conjecturis gravibus quidem, at non ita firmis quin possit etiam moraliter loquendo eis subesse falsum; et t. 2, p. 347. Certitudo moralis est assensus veritati alicui sine formidine fundata et rationabili de opposito, licet oppositum absolute et sine miraculo esse possit.

fausse direction, nous nous sommes rencontrés avec les anciens, aux définitions desquels, à celles du moins de Grégoire de Valence ou même de Billuart, il reste peu de chose, en somme, à ajouter. Dans un prochain article, nous examinerons plus en détail les définitions que nous avons énumérées et critiquées d'un mot, et nous nous efforcerons d'en montrer l'inexactitude, ou pour mieux dire, l'insuffisance.

HENRI JEANNOTTE, *p.s.s.*

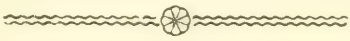

CORRESPONDANCE INTIME

AUX PARENTS.

Flavigny-sur-Ozerain, 8 juin 1879

Mes chers parents,

Dieu soit béni! Je suis prêtre pour l'éternité; j'ai chanté ma première messe hier. J'ai été ordonné prêtre, comme je vous l'avais annoncé, samedi sept juin, à Langres, par Mgr Bouange, évêque de cette ville. J'ai attendu jusqu'à hier pour chanter ma première messe et j'ai pu choisir une messe de la Ste Vierge. Vous n'avez pas pu être présents à la cérémonie, mais je sais que votre cœur et celui des frères et sœurs s'étaient unis avec moi au saint sacrifice. Aussi quand j'ai monté au saint autel il me semble que je me représentais toute notre chère famille. Du reste, je n'étais pas seul; mais j'avais plus que jamais présent dans mon souvenir ce saint frère qui nous a quittés pour un monde meilleur. Et il me semble non seulement qu'il contemplait du haut du ciel ce grand jour qu'il avait désiré voir sur la terre, mais encore qu'il offrait avec moi cet adorable sacrifice. Je ne vous parle point des cérémonies ordinaires de l'ordination, de la première messe. Du reste nous en causerons bientôt aussi longuement que vous le désirerez.

Ici, au couvent, ces jours sont considérés pour tous comme des jours de grandes fêtes. Quand les nouveaux prêtres reviennent de l'Ordination on les reçoit à l'Oratoire où après avoir adoré le St Sacrement, on reçoit leur bénédiction.

Puis on les reconduits dans leur cellule en chantant le "Magnificat", en répétant à chaque verset, ces paroles du psaume: "Juravit Dominus", etc. "Le Seigneur l'a juré et il ne se repentira point de son serment, vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech." En arrivant dans la cellule, le nouveau prêtre trouve une sorte d'autel qu'on y a préparé; il s'agenouille un instant, pendant que les religieux entrent dans la cellule. Et après un Oremus que chante le nouveau prêtre, tous les religieux s'agenouillent pour recevoir sa bénédiction puis se relèvent, l'embrassent et lui baisent les mains pendant qu'on chante un psaume. Oh! il fait bon pour des frères d'habiter ensemble dans l'union de la charité. Ces jours de la famille religieuse sont agréables comme le parfum qui fut répandu sur la tête d'Aaron. Comme nous étions revenus samedi dans la nuit, la cérémonie eut lieu le dimanche. J'aurais pu chanter la messe le lundi; mais j'ai préféré attendre mercredi, à 7 hrs. J'arrivai au pied de l'autel accompagné, comme aux grandes fêtes, de deux diacres et de deux sous-diacres, et du R. P. Provincial qui venait de descendre à Flavigny. Après avoir chanté le *Veni Creator* pour demander les bénédictions du bon Dieu sur le premier sacrifice, on a commencé la messe.

J'ai eu la consolation de donner la sainte communion à une trentaine de religieux qui ont bien prié pour moi, pour vous et pour notre cher curé. La messe finie, pendant que l'on chantait le "Magnificat," tous les religieux sont venus baiser les mains qui ont touché pour la première fois le corps de N.-S. J.-C. Vous devinez sans peine que j'ai pensé à vous, à notre famille et à notre cher défunt. Il est usage que le jour de la première messe, on donne partout la première place au nouveau prêtre pour honorer en lui le sacerdoce. La journée s'est terminée par la bénédiction du St-Sacrement. Je ne vous parle point de mes impressions. Dieu seul sait ce qu'il fait dans l'âme à ces grands jours. N'allez pas croire cependant que je sois tellement transformé par ces grâces infinies de sacerdoce que je ne sens plus les misères humaines. Je les sens plus que jamais, je compte sur les prières de la famille.

Fr. Th.-Dom.-C. Gonthier, O.P.

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

Le deuil des dioceses

La mort d'un prêtre ne peut en aucune façon ressembler à une autre et le deuil qui l'accompagne offre un caractère à part.

Quand un particulier descend dans la tombe, on songe uniquement au petit groupe de parents et d'amis que ce départ plonge dans le chagrin ou la détresse. Si c'est un homme public qui disparaît de la scène officielle, on songe avec mélancolie aux services d'ordre humain qu'il eût pu rendre encore à la profession, au pays, à la race. Mais quand c'est un prêtre ou un religieux que la mort abat prématurément, la sombre perspective s'agrandit. C'est le diocèse entier—sinon l'Eglise entière—qui entre en deuil avec sa famille; ce sont les milliers d'âmes qu'au cours d'une existence normale son ministère eût guéries, consolées, sanctifiées. Sans doute un autre conseiller divin le remplacera auprès d'elles. Mais ce dernier devra, à cette fin, abandonner un champ peut-être à demi-ensemencé. De sorte que la mort d'un prêtre tarit toujours une source de grâces et laisse un vide spirituel difficile à combler.

Dans ces terribles communiqués de l'épidémie, nous n'avons pu relever sans frémir les noms de nombreux prêtres de cette Province, comme au-delà des mers, on n'apprenait pas sans émoi ceux des officiers tués par les obus. Si une pensée paraît de nature à nous consoler, c'est que frappés pour la plupart en plein exercice d'un zèle confinant à l'héroïsme, mais encore "prêtres pour l'éternité," ils continueront là-haut leur ministère d'intercession en faveur des survivants. Et c'est cette pensée, sans doute, ou quelque autre d'égale portée surnaturelle, qui restreint jusque dans nos familles chrétiennes les marques extérieures du deuil, quand un membre-prêtre leur est ravi.

A Son Eminence le cardinal Bégin, dont l'archidiocèse fut décimé en proportion de son étendue: à Sa Grandeur Mgr Forbes qui perd un si digne collaborateur dans la personne de Mgr Piette; aux autorités du collège de Saint-Jean qu'afflige la disparition de trois jeunes et brillants professeurs; à la Congrégation des Pères Oblats, particulièrement éprouvée dans cette crise, nous offrons le tribut de nos condoléances, en sollicitant pour leurs vénérés défunts la prière de nos abonnés.—Fr. M. A. L.

Le T. R. P. Norbert del Prado

Une dépêche de Fribourg (Suisse), en date du 14 août, adressée aux Pères d'Espagne, annonçait le décès en cette ville du T. R. P. Norbert del Prado, O. P., savant de grande réputation, l'une des gloires de la Philosophie et de la Théologie scolastiques en notre siècle.

Le Père del Prado naquit à Loris, en Espagne, le 4 juin 1852. Il prit l'habit de l'Ordre au célèbre collège des Pères Missionnaires dominicains de Ocana, en l'année 1869, et fit sa profession l'année suivante. En 1873, il partit pour les Iles Philippines où l'envoyaient ses Supérieurs pour y poursuivre ses études dans la célèbre Université de Saint-Thomas de Manille. En 1875 il fut nommé professeur d'enseignement secondaire au Collège Saint-Jean de Latran de Manille. En 1878 il fut attaché à l'Université de Manille où il prit ses grades de Docteur en Théologie et en Philosophie et où il fut en même temps professeur de Philosophie et de Lieux Théologiques. En 1887, il fut chargé de la chaire de Saint-Thomas en la même Université.

Le Père del Prado consacra tout le temps de sa vie religieuse à l'étude ou à l'enseignement, soit plus de quarante-cinq ans, dont vingt-six furent passés à l'Université de Fribourg. Durant ses études, puis comme professeur, il se fit toujours remarquer par son talent, par son amour des fortes études, par sa clarté et sa méthode dans l'exposition des plus hautes idées spéculatives. Ces riches dons de son esprit avaient pour base les plus belles qualités morales: un esprit droit et sincère, une piété profonde, et une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge. Ces qualités de sa vie in-

tellectuelle, religieuse et morale qui brillèrent en lui dès sa jeunesse, il les conserva jusqu'à sa mort.

Nous ne pouvons pas dans ces quelques notes décrire au long ses œuvres théologiques, philosophiques, littéraires et ascético-religieuses. Outre celles déjà imprimées et qui sont entre les mains des savants de tous les pays, on achève d'imprimer à l'heure actuelle son grand ouvrage *Divus Thomas et Bulla Dogmatica "Inneffabilis Deus,"* dont l'apparition, nous espérons, obtiendra un grand succès, à cause de son importance du point de vue de l'exposition du dogme et de la controverse catholique.

Le père del Prado a laissé inédits des *Commentaires sur la Somme Théologique.* Ces commentaires paraîtront prochainement pour la satisfaction et l'avantage des maîtres qui expliquent la Somme de S. Thomas dans les séminaires catholiques.

Que l'âme du très pieux religieux et illustre savant que fut le Père del Prado repose dans la paix du Seigneur!

Fr. A.-M. R.

Les dominicains a la guerre

—Les RR. PP. Augustin Rouillon, Michel Lubrano et le R. F. Albin Sage ont été cités à l'ordre du jour des armées françaises. Ce dernier, déjà maréchal des logis, vient d'être promu sous-lieutenant d'artillerie.

—Le R. P. Knapp, toujours en Egypte, a pris part, le 15 août, à un pèlerinage aux Lieux Saints organisé en faveur des officiers et soldats les plus méritants. Le Père raconte, dans une de ses lettres, qu'ayant un jour à choisir entre un long détour de cinq heures en train à vapeur et le trajet direct de vingt-cinq minutes en aéroplane, il opta sans hésitation pour la voie la plus courte.

A Rome

Une lettre du révérendissime Père Louis Theissling, Maître-Général, fait part de son heureux retour dans la Ville Eternelle, après une visite semée de périls heureusement traversés, *Deo favente*, dans les Provinces et Missions les plus reculées de l'Ordre.

En Argentine

Le R. P. Butler, O.P., de notre Province de l'Argentine, a exposé récemment une vingtaine de ses tableaux au Musée national de Madrid. La critique espagnole, unanime dans la louange, salue dans la personne du nouveau peintre un digne héritier, voire un émule de Fra Angelico et de Fra Bartolomeo.

Aux Etats-Unis

—Les cours de Théologie au Couvent de Washington, D.C., ont été renforcés par l'arrivée de dix-neuf Frères Etudiants venus du Collège de Philosophie de Ste Rose, Springfield, Ky.

Durant les vacances dernières, à leur maison d'été d'Ocean City, Md., les novices ont suivi des cours de chant et d'éloquence et donné une séance patriotique en l'honneur des vingt-deux aumôniers dominicains entrés dans le service naval ou militaire.

—A la première réunion du Tiers-Ordre féminin dans la nouvelle église Saint-Vincent Ferrier de New-York, 220 nouveaux membres ont été admis à la profession.

—La paroisse Saint-Joseph de Somerset, Ohio, desservie par nos Pères, a célébré en août dernier, par un Triduum d'action de grâces, le centenaire de sa fondation. Leurs Grandeurs Nos SS. Moeller, archevêque de Cincinnati, et Hartley, évêque de Colombus, prirent part à ces fêtes, de même que les pères-curés de la Province Saint-Joseph.

Dans la Province

—Les RR. FF. Jean-Dominique Mauger et Pierre Trudel ont reçu l'Ordre sacré du Sous-Diaconat, le 13 octobre, dans la Basilique d'Ottawa, des mains de sa Grandeur Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier.

—Le Conseil du Couvent de N.-D. du Rosaire de Saint-Hyacinthe vient de désigner comme Sous-Prieur, pour un second terme, le T. R. P. André Bibaud.

—Le T. R. P. M.-J. Archambault est maintenu dans sa charge de Supérieur de la Maison vicariale de Lewiston.

RECENSIONS

Un Aumonier de Religieuses, "L'Oraison" — Sa nature, sa nécessité, ses difficultés.

"Cet opuscule est très bon." Tel est le jugement qu'en a porté le vénéré Monsieur Lecoq, ancien supérieur de Saint-Sulpice à Montréal. Cette brève recommandation en vaut de plus nombreuses et de plus longues.

Ces pages sur l'oraison seront utiles à beaucoup d'âmes. D'une lecture agréable, elles résument avec exactitude et clarté l'enseignement des maîtres de la vie spirituelle et des saints. C'est un exposé méthodique et complet d'une doctrine trop souvent disséminée dans les grands ouvrages, ou plus ou moins défigurée dans des brochures fades et sans valeur théologique.

Que ce petit volume se répande donc à nombreux exemplaires dans les communautés et les familles chrétiennes. Qu'il pénètre même dans les presbytères, et les pasteurs d'âmes auront en lui un manuel à offrir aux personnes, grâce à Dieu très nombreuses dans ce pays, qui cherchent Notre-Seigneur, et qui s'étonneront, en le lisant, de trouver ce divin Sauveur si accessible dans l'oraison.

Frere Gilles, O. F. M.—*Les choses qui s'en vont.* Causettes canadiennes, Montréal, 1918. Plaquette de 64 pages.

"C'est le *Vieux hangar* de M. l'abbé Camille Roy, qui suggéra à l'auteur de raconter et de peindre les choses qui s'en vont ; et c'est le *Chez nous* de M. Rivard, et les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx, qui l'ont fait hésiter à publier ce recueil qu'il jugeait maintenant téméraire d'offrir au public. C'est que le frère Gilles ne songe pas à faire de l'art littéraire : ou il en fait sans y assez peiner. Il prétend n'écrire qu'en "style habitant", ce qui, d'ailleurs, n'est pas absolument exact. Il a un style vigoureux et plein de sève, et souvent plein d'esprit, dans ces petits tableaux rustiques qui sont : *Les foins à la petite faulx ; la Laiterie ; le Moulin à vent ; les Moulins à farine ; le Brayage*

Sans doute la phrase est parfois négligée, le mot un peu risqué, et le sel un peu rude dans ces pages écrites au fil de la plume ; mais combien de choses vraies, d'impressions vécues, de visions pittoresques, et de mots savoureux du terroir, dans ces causettes qu'aimeront à lire les amis de notre parler français". L. M. (*Le Canada Français.*)

"Calendrier du Bon-Pasteur"—Dédié aux familles chrétiennes. En vente au monastère provincial du Bon-

Pasteur, 64, rue Sherbrooke-est, Montréal. Trois éditions à 60, 75 et 90 sous, et 10 sous en plus pour frais postaux.

Ce qui fait la valeur et l'utilité spéciales de ce calendrier, ce sont les minces feuillets, lourds de pensées et de maximes, qu'on peut détacher chaque jour, épingler ça et là ou mettre comme signets dans un volume. Ces pensées et maximes sont tirées des oeuvres des saints ou de pieux personnages célèbres. Elles sont en général d'une frappe hardie, éclatante, qu'on oublie pas. Voilà autant de messages quotidiens que Dieu nous envoie. Car la Providence se sert de tout, elle qui n'a besoin de rien, pour nous orienter dans la bonne voie, secouer notre paresse morale. Pour cette seule raison—et je ne parle pas du mérite artistique de l'oeuvre—ce sera un cadeau des plus opportuns à offrir durant les fêtes à un prêtre, un religieux, une religieuse, comme aussi aux chrétiens du siècle qui ne se résignent pas à voir fuir si rapidement les jours sans glaner au passage quelque vérité féconde.

R. P. Harpin, O. P. — *"Le Rosaire Perpétuel"* — Prix: 15 sous, franco. S'adresser à l'auteur, 818, Middle Street, Fall-River, Mass., ou aux bureaux du Rosaire, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Avant de partir pour son poste d'aumônier militaire, le R. P. J. Harpin, O. P. pu mettre la dernière main à son opuscule sur le "Rosaire Perpétuel". Annoncé depuis longtemps déjà, cet opuscule était attendu avec impatience. Et il justifie les espoirs de tous.

Celui qui écrit les lignes hâtives se rappelle encore la première croisade prêchée au Canada en faveur du Rosaire Perpétuel. C'était du haut de la chaire de la vieille Basilique de Québec : un Dominicain qui devait avoir quelque de Pierre l'Ermite dans le ton, le geste, l'accent tout méridional de sa voix de stentor le R. P. Saintourens—fit le sermon avec tant de fougue et de conviction ardente qu'à la fin de la messe les fidèles se précipitèrent littéralement sur lui, soit à la balustrade, soit à la sacristie. C'était à qui s'enrôlerait le premier dans cette croisade nouveau-genre qui remuait les esprits et les coeurs. Et ce succès remporté à Québec se répéta d'un bout à l'autre de la Province, je pourrais ajouter d'un bout à l'autre du pays.

Cet apôtre, chargé aujourd'hui d'années et de mérites, alla même porter sa parole pleine de feu jusque dans les paroisses canadiennes les plus reculées de la Nouvelle-Angleterre.

Malheureusement cete propagande un peu rapide n'eut pas de lendemains assez prolongés. Elle péchait par la base: les lois fondamentales du Rosaire Perpétuel n'apparurent ni assez claires, ni assez précises. La ferveur des premiers jours baissa, et aujourd'hui on est à reprendre cette croisade sur une base plus méthodique.

Et ce qui manquait le plus alors, le R. P. Harpin, O. P. vient justement de nous le donner : un manuel, un code qui renferme les principaux Canons de la dévotion nouvelle, si toutefois on peut appeler nouvelle une dévotion qui remonte au XVIIe siècle.

Dès la première page de son petit livre, l'auteur nous apprend ce qu'est l'Association du Rosaire Perpétuel. Il nous en fait un exposé qui ne laisse prise à aucune ambiguïté.

Un peu plus loin (page 37) il nous décrit son organisation aussi simple quelle est admirable. Tout est concentré entre les mains d'un Directeur Général qui, dans notre Province canadienne, réside au Couvent des Dominicains de St-Hyacinthe. Le plus pratique pour MM. les curés sera encore de s'adresser à la Maison dominicaine la plus rapprochée pour en obtenir les services du Père chargé spécialement du Rosaire Perpétuel.

Les indulgences si riches de cette dévotion sont énumérées à la page 33. Le R. P. Harpin jette de nouvelles clartés sur ce sujet enveloppé jusqu'ici de certaines ombres. Son étude lumineuse s'appuie sur les décisions les plus récentes des Congrégations Romaines.

Quand l'auteur vient à parler des intentions de l'Heure de Garde, il énonce un principe très large qui mettra sans doute tout son monde à l'aise: "Chacun, dit-il, est libre de réciter le Rosaire de son heure de garde aux intentions qu'il lui plaira."

Cependant il en est une qui semble avoir ses préférences : la grâce d'une bonne mort pour les pécheurs agonisants. Certes, on ne saurait guère le chicaner sur cette intention fructueuse entre toutes. Cette préférence nous rappelle la légende qui entoure comme d'une auréole la mémoire de notre B. Bertrand de Garrigue. Lui il ne voulait prier que pour la conversion des pécheurs, et le sort des pauvres âmes du purgatoire le laissait indifférent. Il s'efforçait même d'inspirer ce sentiment à quelques disciples quand une nuit dans une vision restée célèbre, les âmes du Purgatoire se chargèrent elles-mêmes de le rappeler au sens de la vraie doctrine et de la réalité.

Le R. P. Harpin, plus sage, prend une position mitoyene et qui semble meilleure. N'empêche que nous avons lu dans un vieux manuel que les trois intentions proposées pour les trois chapelets qui constituent le Rosaire de l'Heure de Garde sont: 1º la Conversion des pécheurs; 2º le Salut des agonisants ; 3º le Soulagement des âmes du purgatoire.

Il est encore d'autres intentions facultatives : celles qu'on indique sur les billets de rappel en enrichissent l'heureuse variété.

L'opuscule du R. P. Harpin est une mine de renseignements : nous avons fait qu'en effleurer deux ou trois. Et il se vend au prix majoré de quinze sous. En ce temps de guerre, tout est majoré, même les livres, hélas ! L'heure n'est donc pas aux livres ; et pourtant ce petit livre vient bien à son heure. Pareil au levain évangélique qui a fait lever la pâte toute entière, cet opuscule sera pour le Rosaire Perpétuel principe de vie et de fécondité

P.-A. R.

Mgr Besson.—*L'EGLISE, OEUVRE DE L'HOMME-DIEU.* In-12 3 fr., *franco,* 3.50.

Voici quelque 50 ans, Mgr Besson fut un de nos plus brillants orateurs, estimé et fort goûté de toute une génération. Ses conférences sur l'Homme-Dieu et l'Eglise étaient devenues introuvables. La librairie Téqui a eu l'heureuse idée de les réimprimer. A une heure où tant d'hommes réfléchissent sérieusement et cherchent loyalement la vérité, à l'heure aussi où souvent tant de

prêtres et de directeurs d'âmes sont embarrassés sur le choix du livre à donner pour éclairer le chemin et affermir des convictions nouvelles, ce livre, ainsi du reste que les six autres formant l'ensemble des conférences, sera éminemment utile.

Connaître l'Homme-Dieu d'abord, puis de là et après lui l'Eglise et son ensemble et enfin les mystères de la vie future, n'est-ce pas tout le programme nécessaire?

Moins profond que Mgr d'Hulst, moins théologien peut-être que le P. Monsabré, Mgr Besson plaît cependant davantage par l'agrément de son style, toujours si riche, si poétique en même temps que si pieux. C'est par le cœur qu'il pénètre l'intelligence et qu'il détermine les convictions.

V. Filliol, Avocat.—"*LA FRANCE NOUVELLE,*" Le devoir sacré. In12, 1 fr. 50; *franco,* 1.80.

Les trois grands ennemis de la Race, cause de notre déchéance d'avant-guerre, sont l'immoralité, l'alcoolisme, la dépopulaion. Pourquoi ces trois fléaux ont-ils sévi si durement sur la France. M. Filliol a le courage de l'indiquer, parce que la leçon emporte le remède.

(Paris: *P. Téqui,* 82, *rue Bonaparte;* Montréal: *Librairies Granger Frères et Notre-Dame;* Québec: *chez Garneau.*)

Mgr Gibier, Evêque de Versailes.—*LA FAMILLE.* In-12, 3.50; *franco,* 3.90.

Deux parties dans ce nouveau volume: 1° Avoir une famille. 2° Bien élever sa famille. La première est d'une actualité poignante et on aura gré à l'Evêque de Versailles d'avoir courageusement signalé le fléau de la dépopulation et indiqué nettement les remèdes du mal.

On jugera de l'importance de la seconde partie par l'énoncé des principaux chapitres: L'éducation est une œuvre d'amour, d'autorité, de sagesse. La Famile idéale. La religion et la mère de famille, et le père de famille. La Religion et la jeunesse masculine, féminine. La famille et le mariage des enfants—et la vocation des enfants.

Conclusion: La quantité et la qualité.

Eug. Griselle. — "*TERRE ET HOMMES DE FRANCE*".

La terre paternelle, *terra patria,* mère et nourrice de nos moissons, peut, à bon droit, comme la Cornélie romaine, se parer de ses fils plus précieux pour elle que des joyaux. Elle réalise le mot des Saints Livres: ses enfants se sont redressés et l'ont proclamée belle entre toutes les nations. A quel point des vaillants qui ont donné pour la France leur sang et leur vie rendent témoignage à la terre qui les a vus naître, il faut le demander aux livres issus de la tourmente où nous sommes encore plongés. Lisez, par exemple, ce "Carême de guerre prêché à Montréal" du 25 février au 8 avril 1917 par l'abbé Thellier de Poncheville, aumônier militaire, publié sous le titre DANS L'EPREUVE. Que de leçons éloquentes

parce que sorties des faits et appuyées sur des exemples vivants, y ont illustré le triple enseignement du devoir, de l'épreuve et de la mort qui s'est fait voir, sensible et sanglant, sur notre terre de France, donné par les hommes de chez nous!

"Aucune expérience, écrit ce témoin, n'est plus décisive pour vérifier la valeur d'une doctrine que de l'envoyer au front: si elle résiste en cette fournaise, sa trempe est à l'épreuve du feu. Si elle succombe, sa force est vaine. Quel crédit accorderons-nous dans la direction de nos vies à une idée que tous abandonnent quand vient le moment de mourir? C'est ainsi que la France a montré que "cette ombre d'une ombre" dont on avait dit qu'ele vivait à peine est plus consistante que ne l'avait cru ceux qui annoncent volontiers pour le lendemain les funérailles du christianisme. L'Evangile inspire et anime assez notre civilisation, cette mentalité de latine si dédaigneuse de l'orgueil germanique, pour qu'ils aient vu, quoiqu'ils prétendent dans leurs libellés de propagandistes retors, que l'expression de la France chrétienne n'est pas une pure clause de style. L'épreuve est faite, et ce mutuel respect des croyances sincères que tous les coeurs droits professent d'instinct parce qu'ils savent que la contrainte n'a rien à faire dans les "affaires de conscience", a conquis sa place dans une société qui veut la justice contre toutes les oppressions.

Notre ami, François Veuillot, dans la préface qu'il a écrite, tout en se récusant, au livre de M. G. Mugnier, paysan du front, intitulé AUX PAYSANS DU FRONT, a dit l'essentiel sur cette mission de la terre de France, et sur l'avenir de la "grande France rurale". "Les champs, écrit-il, ont besoin d'hommes complets. Ne disons pas seulement que la terre réclame des bras; elle appelle des cerveaux et des coeurs. Elle ne se donne pleinement qu'à celui qui la comprend et qui l'aime". Il ajoute à bon droit que cet ouvrage est fait pour faire comprendre et aimer cette terre de France que "les paysans de France" ont "contribué pour une part décisive et prépondérante" à défendre et libérer de l'envahisseur. Ce livre est écrit pour le paysan, adressé au paysan, redisant l'effort et l'importance du paysan, et composé en quelque manière avec la collaboration du paysan par qui connaît et aime son sujet, est le bréviaire de la France rurale, son programme d'avenir; il est le livre d'or des hommes de la terre française. "Justesse du fond et entrain de la forme", tout lui assure le succès d'un fécond apostilat. Ces tableaux alertes de la France rurale d'hier, des paysans du front, font vivre des scènes d'aujourd'hui; ils contiennent aussi des enseignements pour demain, précieux appels à nos qualités de race et à l'esprit d'initiative contre les endormantes coutumes de la routine. A ces conseils, fondés sur l'observation, il faut ajouter, si on veut connaître la France telle qu'elle est, avec les meilleurs produits de son sol, avec ses "hommes de France nourris de l'idéal respiré chez nous, ces PORTRAITS DE LA BELLE FRANCE, que l'académie française vient de couronner, où Maurice Talmeyr a groupé quelques spécimens marquants de "l'héroïsme pendant la guerre."

Cette galerie de figures illustre et éclaire la victoire française contre laquelle s'est brisée la force allemande si prodigieusement armée pour écraser d'un seul coup un peuple mal préparé et trop confiant. Elle prouve, à titre d'exemples, car combien d'inconnus et d'anonymes ces noms épars signifient — que le dernier mot reste "à la beauté morale et à l'amour de la Patrie".

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1918

JANVIER

Rôle de l'Etat dans l'Instruction profane — L'Etat ne supprime pas les parents . . . . . *R. P. M.-Albert Marion, O. P.* 3
Les miracles des Protestants *R. P. Gonzalve Proulx, O. P.* 13
Consultations—Langue et Foi—Le jeûne des femmes . . . . . *R. P. Aug. Leduc, O. P., C. L.* 17
Septième Centenaire de N.-D. de Prouille. . *Soeur Marie-Réginald* 24

FEVRIER

Partage des influences dans l'Education — L'Etat supplée les parents . . . . . *R. P. M.-Albert Marion, O. P.* 33
Correspondance intime—Lettres à un ami . . . . . *Le Père Gonthier, O. P.* 43
Tiburce et Valérien—Histoire de deux petits moutons. . . *R. P. M.-Ceslas Forest, O. P.* 49
Consultations. . . . . .*Fr R.-M. R.—Fr M.-A. M.* 53
Dans l'Ordre. . . . . *Fra Domenico* 55

MARS

Saint Thomas d'Aquin. . . . . *R. P. R.-M. Rouleau, O. P.* 65
Pour les Jeunes —De la formation à l'action. . . . . *R. P. V.-M. Breton, O. F. M.* 69
Respect à la maison. . . . . *Abbé Geo. Courchesne* 74
Foi et Progrès. . . . . *Pierre Julien* 81
Correspondance intime—Lettres à un ami . . . . . *Le Père Gonthier, O. P.* 85
Dans l'Eglise et dans l'Ordre. . . . . *Fra Domenico* 89

AVRIL

Sort des droits non réservés sur l'Education — Réponse à une objection. . . . . *R. P. M.-Albert Marion, O. P.* 97
La crise du Protestantisme—La dissolution des églises. . *R. P. M.-Ceslas Forest, O. P.* VJE
Correspondance intime Lettre à un ami. . . . . *Le Père Gonthier, O. P.* 116
Dans l'Eglise et dans l'Ordre. . . . . *Fra Domenico* 120

MAI

La crise du Protestantisme—En marche vers la libre-pensée
R. P. M.-Ceslas Forest, O. P. 129
Pour les Jeunes—De la facilité *R. P. V.-M. Breton, O. F. M.* 138
Dernier assaut contre les droits non réservés . . . . . .
R. P. M.-Albert Marion, O. P. 147
Correspondance intime—Lettre à un ami
Le Père Gonthier, O. P. 155

JUIN

La crise du Protestantisme—L'indifférence religieuse. . . .
R. P. M.-Ceslas Forest, O. P. 161
Le plan de nos Evangiles—D'après un livre récent . .
Abbé H. Jeannotte, P. S. S. 169
Consultations—Le nouveau code et les questions de langue—
La foi. . . . . .*R. P. Aug. Leduc, O. P.* 180
Dans l'Ordre. . . . . .*R. P. P.-V. Charland, O. P.* 183

JUILLET

Prière au Christ qui aime les Francs . . . . . .
R. P. M.-A. Lamarche, O. P. 193
La crise du Protestantisme—Le retour au Catholicisme. . . .
R. P. M.-Ceslas Forest, O. P. 195
Le scandale de la Médiocrité. . .*R. P. A. Bissonnette, O. P.* 200
Correspondance intime—A un ami—A son frère. . . . . .
Le Père Gonthier, O. P. 207
Dans l'Eglise et dans l'Ordre . . . . . .*Fra Domenico* 211

AOUT

L'Oeuvre de S. Dominique—Son but essentiel. . . . . .
R. P. M.-A. Lamarche, O. P. 225
Du travail et de la méthode . .*R. P. V.- M. Breton, O. F. M.* 232
Une réponse à l'objection protestante. . . . . .
R. P. Gonzalve Proulx, O. P. 240
Correspondance intime—Lettre à un ami
Le Père Gonthier, O. P. 245
Dans l'Eglise et dans l'Ordre. . . . . .*Fra Domenico* 248

SEPTEMBRE

Du travail et de la méthode *R. P. V.-M. Breton, O. F. M.* 257
Consultation—Le jeûne des femmes. . . . . .*La Rédaction* 269
Correspondance intime—Lettre à un ami
Le Père Gonthier, O. P. 271
Dans l'Eglise et dans l'Ordre. . . . .*A.-M. R., Fra Domenico* 275

OCTOBRE

Qu'est-ce que la certitude morale ?. . . . . .
Abbé H. Jeannotte, P. S. S. 289
Pour les Jeunes—Le bon emploi du temps. . . . . .
Fra Domenico, O. P. 302
La Foi don de Dieu. . . . .*R. P. A.-M. Richer, O. P.* 308
Correspondance intime—Lettre à un ami
Le Père Gonthier, O. P. 313
Dans l'Ordre. . . . . *XXX* 315

NOVEMBRE

Au fond du divorce . . . . . *R. P. M.-Ceslas Forest, O. P.* 321
L'Apostolat par le Travail. . . . .*Abbé Arthur Deschênes* 334
Correspondance intime—Lettre à un ami. . . . . .
... *Le Père Gonthier, O. P.* 345
Dans l'Ordre. . . . . .*Fra Domenico* 350

DECEMBRE

A son Excellence Mgr Pietro di Maria. . . .*La Direction*.. 353
Un nouveau message de Justice et de Paix . . . . . .
R. P. R.-M. Rouleau, O. P. 354
Qu'est-ce que la certitude morale?—Les théologiens. . . . .
Abbé H. Jeannotte, P. S. S. 357
Correspondance intime—Aux parents..*Le Père Gonthier, O. P.* 371
Dans l'Eglise et dans l'Ordre. . . . . .*M.-A. L... A.-M. R.* 373
Recensions. 377

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER

— ET —

MEDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier ;
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 35 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine : la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.
Neuvaine à S. Vincent Ferrier. 24 pages : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST-HYACINTHE, P. Q.

LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY Montréal

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie, Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros
Représentant à **OTTAWA**
P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292
I. L. LAFLEUR, Limitée
IMPORTATEUR DE
Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.
Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.
MONTREAL.

LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

Litanies et cantiques pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, $8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.

EPICERIE ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.
SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.
Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.
Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU CO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes.
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES — PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR, PEINTRE, TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat...20 "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone LaSalle 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

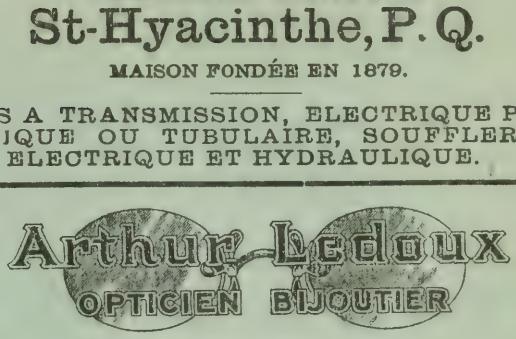

ST. HYACINTHE, P.Q.

TEL. No:10 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE

BX
1419
R4
v.24

Revue dominicaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY